

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SCIENCES DU LANGAGE

**ANALYSE D'UN DISCOURS POLITIQUE PRÉSIDENTIEL
ÉTUDE LEXICOMÉTRIQUE
(PAUL BIYA, CAMEROUN, 1982 à 2002)**

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement par

Claudine AMBOMO

Le 17 juin 2013

Sous la direction de

Monsieur Alpha Ousmane BARRY et de Madame Andrée CHAUVIN-VILENO

Membres du jury :

Alpha Ousmane BARRY, MCF HDR à l'université de Franche-Comté, Directeur
Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur à l'université de Franche-Comté, Co-directeur
Abdourahmane DIALLO, MCF HDR à l'institut of African Languages de Frankfurt,
Rapporteur
Jean-Marc LEBLANC, MCF à l'université de Paris-Est Créteil Val de Marne, Examineur
Musanji NGALASSO-MWATHA, Professeur à l'université de Bordeaux 3, Rapporteur

À mes parents : M. et Mme Zogo Ferdinand et Marie-Colette

*À la mémoire d'Étienne Njiki Bikoi
À la mémoire de ma sœur, Carine Laurette Nnémé*

Remerciements

Au terme de ce travail de recherche, j'adresse mes sincères remerciements à mon directeur de thèse Monsieur Alpha Ousmane Barry et à ma co-directrice Madame Andrée Chauvin-Vileno. Je leur exprime ma vive reconnaissance pour leur soutien, leurs conseils, leurs relectures vigilantes ainsi que pour les corrections qu'ils ont bien voulu apporter à ce travail.

Je remercie les membres du jury, Monsieur le Professeur Musanji Ngalasso Mwatha, Monsieur Abdourahmane Diallo et Monsieur Jean-Marc Leblanc pour avoir accepté de lire et d'apprécier ma thèse.

Je tiens ensuite à remercier Serge De Sousa pour le soutien qu'il m'a apporté tout au long de la rédaction de cette thèse. Je lui suis reconnaissante d'avoir mis à ma disposition ses connaissances et de n'avoir pas ménagé son temps pour m'aider à mener à bien cette recherche. Ce travail lui doit beaucoup. J'adresse aussi mes remerciements à Monsieur Mongi Madini pour ses encouragements et ses conseils.

Merci à ma famille et à tous mes amis pour leur soutien et leurs prières dans les moments difficiles. Merci à Mlle Fatoumata Diallo Diaraye qui m'a hébergée chez elle quand je suis arrivée en France ainsi qu'à la famille De Sousa qui a contribué à faciliter mon installation en France.

Enfin, je remercie mon époux, Jean-Michel Dugois, et mes enfants, Lorraine et Raphaël Dugois, qui m'ont toujours manifesté leur soutien même si, en raison du travail qu'a représenté la rédaction de cette thèse, je n'ai pas toujours pu passer avec eux autant de temps que je l'aurais souhaité.

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction générale	11
Chapitre 1 : Le Cameroun sous Paul Biya (1982-2007)	19
Introduction : présentation du Cameroun	19
1. Périodisation de la vie politique de Paul Biya	20
2. Les sources sur l’histoire politique du Cameroun sous Paul Biya	23
3. Le parcours politique de Paul Biya	25
4. De l’alternance politique à la crise (1982-1985)	28
5. La crise économique et structurelle (1986-1989)	37
6. La crise démocratique (1990 – 1992)	40
7. Le multipartisme en quête du pluralisme (1993 -)	52
Conclusion : permanence ou transition ?	55
Chapitre 2 : Discours, analyse du discours et lexicométrie	57
Introduction	57
1. Comment définir le(s) discours ?	58
2. Origines et évolutions de l’analyse du discours	62

3. La lexicométrie	70
Conclusion	81
Chapitre 3 : Description du corpus	83
Introduction.....	83
1. Constitution du corpus	83
2. Description du corpus : principaux caractères quantitatifs.....	90
3. Les principaux caractères statistiques structurels	97
Conclusion	106
Chapitre 4 : Architecture lexicale et thématique	107
Introduction.....	107
1. La structure lexicale des discours de Paul Biya.....	109
2. Les stratégies discursives de Paul Biya	111
3. La représentation du peuple et l’incarnation de la Nation.....	128
Conclusion	169
Chapitre 5 : Évolution diachronique du vocabulaire	171
Introduction.....	171
1. Le temps lexical et la périodisation du corpus.....	172
2. Continuité et renouveau (1982-1987).....	178
3. Crise et démocratisation (1988-1993)	192
4. Dette et mondialisation (1994-2002).....	204
Conclusion	214
Chapitre 6 : Stratégies énonciatives et actes locutifs	217
Introduction.....	217
1. Subjectivité et délocutivité	219

2. Locuteur et allocataire : traces et représentation	223
3. Stratégies énonciatives et chronologie politique	231
4. Stratégies énonciative et adaptation à l'auditoire	234
Conclusion	237
Chapitre 7 : Les discours à la Jeunesse.....	239
Introduction.....	239
1. Description du sous-corpus Jeunesse.....	240
2. L'adaptation à l'auditoire et les spécificités des discours à la Jeunesse	244
Conclusion	263
Chapitre 8 : Les discours de vœux à la Nation et aux Diplomates. 265	
Introduction.....	265
1. Description du corpus de vœux	266
2. Perspective synchronique et comparative.....	270
3. Perspective diachronique : la série textuelle chronologique	280
Conclusion	300
Conclusion générale	303
Références bibliographiques	307
Tables	315
Table des matières.....	319

Introduction générale

Le 31 décembre 2007, plus de 25 ans après son accession au pouvoir, Paul Biya, dans ses vœux à la Nation, évoque le projet de révision constitutionnelle – perçu par l’opposition comme un manège politique ou un « coup d’État constitutionnel » – qui lui permettrait de se représenter pour la sixième fois à l’élection présidentielle¹ prévue pour le mois d’octobre 2011. Bien au-delà du discours, l’intention s’est traduite en acte le 10 avril 2008 avec l’amendement de l’Article 6 (alinéa 2) de la Constitution camerounaise qui limitait le nombre de mandats présidentiels², mettant ainsi fin à toute spéculation sur une éventuelle alternance politique. Paul Biya fait alors adopter par une Assemblée nationale largement dominée par son Parti, le *Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais* (RDPC), plusieurs amendements de la Constitution de 1996 ouvrant ainsi la possibilité de son maintien à la tête de l’État. Cette annonce intervient au moment où la société camerounaise est usée par l’attente de la concrétisation des vaines promesses de « prospérité » de la part de Paul Biya. Bien que passé

¹ Depuis, Paul Biya s’est effectivement représenté à l’élection présidentielle de 2011, qu’il a remportée. De façon générale, sur le sujet des élections présidentielles au Cameroun, nous renvoyons à la thèse de Louis Martin Ngonu (2000).

² Soit une modification constitutionnelle afin de solliciter lors des élections présidentielles de 2011, après 29 ans de pouvoir, un nouveau mandat de 7 ans. Ainsi, et suite au discours de fin d’année de Paul Biya, le gouvernement a déposé en avril 2008 un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi 96/06 de la Constitution de 1996, en particulier, la modification de l’article 6.2 qui dorénavant « rend rééligible le président de la République en fonction [...] sans limitation du nombre de mandat », alors qu’il ne pouvait effectuer que deux mandats depuis l’instauration de la Constitution de 1996. La loi sera votée le 14 avril 2008 (Loi 2008/001) (Voir : <http://www.prc.cm/instit/consti.htm> pour la Constitution de 1996 ; http://www.prc.cm/index_fr.php?link=actes_du_chef_de_l_etat/2008/Loi_N_2008_001_du_14_avril_2008 pour la révision constitutionnelle et http://www.prc.cm/pdf/nouvelle_constitution_camer.pdf pour la nouvelle Constitution camerounaise résultant de la révision de 2008).

relativement inaperçu en France, cet événement n'en a pas moins provoqué un important remous médiatique et populaire au Cameroun³.

Pourtant, le 6 novembre 1982, au moment où il succédait à Ahmadou Ahidjo pour devenir le deuxième président du Cameroun depuis l'accession du pays à l'Indépendance le 1^{er} janvier 1960, Paul Biya avait laissé planer l'espoir d'une régénération du champ politique avec son slogan « Rigueur et moralisation », gravé encore dans toutes les mémoires des Camerounais. Plus que la « rupture », il s'agissait pour lui de « Renouveau » pour la période qui a marqué son arrivée au pouvoir. À cette époque, Paul Biya élaborait le projet de société publié en 1987 dans un ouvrage intitulé : *Pour le libéralisme communautaire*⁴.

Entre ces deux dates – 6 novembre 1982, date de sa première prise de pouvoir et 21 octobre 2011, date où la Cour Suprême confirme sa victoire à l'élection présidentielle le 9 octobre 2011 (Lukong, 2011) pour la septième mandature⁵ –, la présence de Paul Biya à la tête de l'État s'est accompagnée de périodes d'agitation parfois intenses. La vie politique a été dominée par plusieurs tentatives de coups d'État en 1983 et 1984, des manifestations et des marches demandant la tenue d'une « conférence nationale » souveraine. Après plusieurs opérations « villes mortes » entre avril et novembre 1992 pour une élection transparente, le pouvoir s'est vu contraint d'organiser la première élection multipartite de l'ère Biya en vue de rompre avec un « parcours de turbulences que peu d'acteurs politiques contemporains peuvent s'autoriser » (Mendo Zé in Emvana, 2005 : 15).

³ Voir notamment les débats dans *Cameroon Tribune* tout au long des mois de février et mars 2008. Sur cet épisode, voir l'ouvrage de Kamé (2008).

⁴ Biya (1987). Voir : Amougou (1989), ainsi que Mebenga (2004 : 59 et sq.).

⁵ Si l'on considère la période de 1982 à 1984 (année où Paul Biya affronte pour la première fois l'élection présidentielle) comme la première mandature de Biya, la période ouverte par sa victoire aux élections présidentielles de 2011 (sa sixième élection) constitue donc sa septième mandature. Rappelons, pour mémoire, que Paul Biya est arrivé au pouvoir le 6 novembre 1982, alors qu'il était premier ministre, par une procédure constitutionnelle de succession au président Ahmadou Ahidjo, qui venait de démissionner soudainement. Il ne se soumet au suffrage universel qu'en janvier 1984, puis en avril 1988 et, pour la première fois lors d'élections multipartites, en octobre 1992 et en octobre 1997. Il remporte toutes ces élections. Par la Constitution de 1996, le mandat présidentiel venait d'être porté à 7 ans. Paul Biya se représente dès lors en octobre 2004, lors d'une élection présidentielle multipartite d'où il sort vainqueur pour un nouveau mandat de 7 ans. Ensuite, c'est en 2011 qu'a lieu l'élection présidentielle suivante, à laquelle il n'a pu concourir que grâce à la modification de la Constitution de 1996 qui ne permettait pas plus de deux mandats.

Dans un pays relativement jeune dont les composantes sociales forment une véritable mosaïque ethnique⁶, linguistique⁷ et culturelle⁸, en pleine construction étatique, la parole du chef de l'État revêt un caractère singulier, puisqu'elle a vocation à résorber les tensions sociales et à assurer la cohésion nationale. En effet, et comme le souligne Médard (1991), du fait de la singularité des systèmes politiques africains (patrimonialisation de l'État...) où l'accès au pouvoir conditionne l'accès aux ressources économiques, « les enjeux de la compétition politique sont globaux et non spécifiques et ils deviennent, par-là, vitaux. Les conflits qui opposent les groupes et les individus en vue de l'accès aux ressources politiques s'en trouvent exacerbés » (Médard, 1991 : 93-94). D'où, selon lui, la mise en place par les dirigeants de stratégies de légitimation en vue de pérenniser leur pouvoir.

En distinguant deux niveaux de légitimation, la « légitimation symbolique » et la « légitimation idéologique (exprimée par des mythes, au premier plan desquels le mythe du développement et celui de l'unité et de l'intégration nationale, des slogans, des discours stéréotypés tournant à la langue de bois [...] [qui] monopolisent et balisent le terrain de la parole publique autorisée et constituent de plus [...] des mises en scène, notamment institutionnelles, du pouvoir) » (Médard, 1991 : 93-94), Médard souligne ainsi l'importance que prend le discours du chef d'État africain dans ces stratégies. C'est pourquoi, la crise politique qui intervient peu après l'arrivée au pouvoir de Paul Biya « se caractérise d'abord par [...] le renouvellement des slogans et principes d'action politique dans le discours du Chef de l'État » (Pourtier, 2008). Car si la passation de pouvoir entre Paul Biya et son prédécesseur s'était relativement bien passée, la crise politique qui s'ensuivit peu de temps après déclencha, dans le discours présidentiel, une vague de stigmatisation politique des élites du Nord, qui étaient en même temps les caciques du régime Ahidjo et la condamnation à mort par contumace de l'ancien président contraint de s'exiler au Sénégal.

⁶ Le pays compte plus de deux cents ethnies.

⁷ Près de 280 langues et une situation de bilinguisme officiel (anglais/français).

⁸ Les grands groupes ethnolinguistiques d'une part (peul, fang, bamiléké...), et de l'autre, la division du pays en deux zones nettement délimitées, au nord une zone anglophone (22%) et au sud une zone francophone (78%), chacune fortement identitaire.

Cette crise politique suivie par d'autres crises, d'abord économique – due au dérèglement du libéralisme planifié en 1987 et qui atteint son paroxysme en 1993, avec la baisse drastique des salaires des fonctionnaires et la diminution des effectifs de la fonction publique, puis en 1994 avec la dévaluation du Franc CFA. Sur les plans démocratique et social l'instauration du multipartisme le 5 décembre 1990 alors qu'une certaine frange de l'opposition civique et politique appelle à la réinstauration du fédéralisme envenime davantage la situation. Dans ce contexte particulier de crise sociale et politique, la parole présidentielle mérite d'être interrogée, scrutée de près, et analysée en vue de montrer, par rapport aux enjeux d'une crise conjoncturelle, comment s'y prend le président camerounais en tant qu'orateur politique.

En s'appuyant sur la production discursive de Paul Biya de 1982 à 2002, ce travail de recherche se propose de comprendre et d'expliquer comment Paul Biya fait usage de la parole politique face aux situations de crise qui menacent directement ou indirectement son pouvoir. Il s'agit, en d'autres termes, d'explorer cet espace de « légitimation idéologique » tel que l'entend Médard (1991). Car, si comme le souligne Charaudeau « le discours politique n'est pas le tout du politique, [...] il n'est pas de politique sans discours politique. La politique relève de l'action, et le langage est ce qui motive l'action, l'oriente et lui donne sens » (Charaudeau, 2005 : 29).

Étant donné que le langage, et plus précisément encore, le discours, est action tout autant que narration (Mayaffre, 2012 : 18)⁹, on a à reprendre la définition du discours émise par Benveniste pour souligner cet aspect : « Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1966, I : 241-242). Pour cela, le locuteur dispose tant du stock lexical mis à sa disposition par la langue que de l'appareil formel d'énonciation. Bien entendu, comme le souligne Peschanski (1988 : 7) à juste titre, on ne peut pas postuler une « inférence mécaniste du discours au comportement ». En d'autres termes, « il n'y a pas d'isomorphisme entre lexique et groupes socio-politiques ou idéologies » (Peschanski, 1988 : 7) – mais on ne peut non plus évacuer, comme l'indiquent Charaudeau et Maingueneau

⁹ Voir aussi l'ouvrage de Pierre Bourdieu (1982) et les travaux de la pragmatique (J. Searle...).

(2002 : 548-549), la fonction stratégique du discours dans la vie politique et sociale, en tant qu'espace de manœuvre laissé à l'appréciation du locuteur dans la production de l'acte de langage en fonction de sa prise de position face à une situation sociale donnée.

Dans le cas qui nous occupe, Paul Biya s'adresse à une variété d'auditoires et dans des conditions parfois difficiles, face à un pays qui sombre dans la crise économique et dans le chaos social. Si communiquer consiste à créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par un « auditoire composite », c'est-à-dire « l'ensemble de ceux que l'orateur veut influencer par son argumentation » (Perelman, 1970 : 25), l'orateur, « s'il veut agir, est obligé de s'adapter à son auditoire » (Perelman, 1970 : 9). Paul Biya le fait en tenant compte des croyances, des valeurs, et de l'opinion des Camerounais. Malgré le discrédit qui guette la parole et la classe politiques, le discours de l'autorité suprême de la Nation prétend ne pas laisser indifférent le peuple camerounais et la parole du pouvoir est largement reproduite et diffusée en vue de mobiliser l'opinion publique.

Nous partons donc de l'hypothèse générale que la mise en action de la langue s'accompagne de toute une série de choix – lexicaux, énonciatifs, syntaxiques, sémantiques, textuels... – plus ou moins conscients effectués par le locuteur et témoignent tout à la fois de son positionnement et de sa volonté d'agir sur le monde et les esprits. Nous postulons ensuite que ces choix entrent pour une part dans l'ordre du quantitatif et sont dès lors détectables à l'aide de la mise en œuvre de protocoles préétablis d'exploration statistique lexicale et textuelle. Ce sont ces choix – conscients et inconscients –, effectués au sein d'un système linguistique établi – le français –, par un orateur politique – P. Biya, président de la République camerounaise –, et dans des situations de communication publique tout à la fois diverses et spécifiques, que nous nous proposons d'explorer dans les textes du corpus que nous avons constitué. Nous visons à dégager à l'aide des outils théoriques de l'analyse du discours et des méthodes lexicométriques les éléments saillants du discours politique de Paul Biya, en posant que, comme l'indique Mayaffre (2000a) après Pêcheux (1969), c'est autour de cette saillance lexicale que se structure le contenu idéologique.

Nous commencerons par présenter, dans trois chapitres préliminaires, le contexte de notre recherche. Dans un premier temps, nous présenterons au chapitre 1 le cadre général de la situation sociopolitique du Cameroun durant la présidence de Paul Biya. Une fois posés ces éléments de base, nous dégagerons dans un deuxième temps, au chapitre 2, le cadre théorique et méthodologique dans lequel s'inscrit cette analyse. Puis, dans le chapitre 3, interviendra la présentation du corpus d'étude qui clora le premier volet de notre travail, laissant la place à l'exploration lexicométrique.

Notre objectif se déclinera ensuite en trois étapes qui structurent l'exploration de notre corpus dans l'analyse proprement dite. Dans le chapitre 4, nous analysons le vocabulaire de Paul Biya en répondant à la question suivante : quelles sont les formes lexicales les plus utilisées par Paul Biya et quels thèmes construisent-elles ? Après l'analyse synchronique des principales formes lexicales, nous périodiserons, dans le chapitre 5, le discours de Paul Biya à partir de ses caractéristiques endogènes afin d'observer l'évolution lexicale et thématique du vocabulaire. L'approche synchronique et diachronique du vocabulaire sera ensuite suivie, dans le chapitre 6, par l'étude de l'appareil formel de l'énonciation à travers la saillance statistique des formes pronominales sujet, ce qui nous permettra dans la foulée d'analyser d'un point de vue diachronique certains aspects énonciatifs propres à Paul Biya, orateur politique.

Nous aborderons enfin, dans une troisième partie de l'étude, une perspective plus rhétorique, dans le sillage de la théorie sur l'adaptation à l'auditoire proposée par Perelman (1958). Nous nous intéresserons aux variations statistiquement significatives dans le corpus partitionné selon l'instance réceptrice du discours, discours à la Jeunesse au Chapitre 7, puis ceux des Vœux de fin d'année au Chapitre 8. En effet, ces deux catégories d'événements, fête de la Jeunesse et fête de Nouvel An, sont deux moments où la parole présidentielle camerounaise s'énonce de façon rituelle et privilégiée, le président Biya s'adressant toujours respectivement à la Jeunesse et à la Nation. Ces discours, prononcés en des occasions solennelles, constituent deux séries textuelles chronologiques remarquables qui fournissent l'opportunité de mener à bien différentes explorations textuelles et lexicales sur la dimension diachronique et la variation du contexte socio-politique.

Après cette présentation dans les grandes lignes de notre travail de recherche, nous allons maintenant aborder le chapitre 1 qui porte sur le contexte socio-politique de l'arrivée au pouvoir de Paul Biya à la tête du Cameroun. La connaissance de la situation du Cameroun dans les années quatre-vingts fournira des éléments d'information en vue d'une meilleure compréhension du contexte initial de production et de réception des discours du président camerounais.

Chapitre 1 :

Le Cameroun sous Paul Biya (1982-2007)

Introduction : présentation du Cameroun

Pays du golfe de Guinée, d'une superficie de 475400 km², le Cameroun¹⁰ est situé sur la façade occidentale de l'Afrique, entre le Nigeria et l'océan Atlantique à l'ouest, la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo au sud, la République centrafricaine et le Tchad à l'est, et enfin le lac Tchad au nord. Il s'agit d'un pays africain de taille moyenne dont la population, estimée à environ 19,5 millions d'habitants en 2009 (chiffre des Nations Unies cité par Dickovick, 2010 : 155), se divise en de nombreux groupes ethniques. Ainsi, au grand Nord, on distingue principalement deux grands groupes, les Peuls (ou foubé) et les Kirdi alors que les Bamiléké peuplent le grand ouest du pays aux côtés des Tikar (descendants de populations du nord) et des Bamoun. Les Beti (groupe principal de la zone forestière du centre, sud et est), les Bassa, les Yabassi, les Dibom (au centre-ouest et le littoral géographique du pays) et les Sawa (peuplant la zone côtière) sont les autres principales communautés ethniques. Quant aux pygmées du Sud, ils vivent principalement dans la forêt.

Suite à la Première Guerre mondiale, le territoire camerounais, alors colonie allemande, a été partagé en deux par le Traité de Versailles, puis placé sous la

¹⁰ Cette présentation générale liminaire s'appuie sur (Pourtier, 2008) et (Dickovick, 2010 : 10-28, 155-156).

tutelle de la Société des Nations, en 1922, et confié à l'administration de la France et du Royaume-Uni. Le 1^{er} janvier 1960, la partie orientale du territoire, sous administration française, accède à l'indépendance sous l'appellation de *République du Cameroun*. Suite à un référendum, la République du Cameroun est rejoint en 1963 par une partie du territoire sous administration britannique (la partie sud du *West Cameroon*) pour former la *République fédérale du Cameroun*, qui, le 20 mai 1972, est rebaptisée *République unie du Cameroun*, puis *République du Cameroun* à partir de 1984.

Le système politique camerounais est celui d'une République présidentielle avec séparation des pouvoirs. Le pouvoir exécutif est concentré autour du président, dont Paul Biya assume la charge depuis 1982, et le pouvoir législatif est, en théorie, exercé par deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat. Même si le pays jouit d'institutions au fonctionnement a priori démocratique, le système politique du Cameroun s'apparente plus à une démocratie procédurale (vs démocratie substantielle), c'est-à-dire « une démocratie conçue comme un pur mécanisme de gouvernement, un agencement institutionnel dépourvu de visée sociale¹¹ », dans laquelle le pouvoir présidentiel domine et ne peut être remis en cause.

1. Périodisation de la vie politique de Paul Biya

Le Cameroun tourne une nouvelle page de son histoire le 6 novembre 1982. Arrivé au pouvoir, pour succéder à Ahmadou Ahidjo, démissionnaire, Paul Biya ouvre alors une nouvelle ère de la vie politique camerounaise. Entre l'euphorie de l'alternance, la méfiance face à une démission inattendue du père de l'indépendance et l'espoir du changement, le Cameroun voit un nouveau chef d'État s'engager dans le chantier de la gestion de la vie collective et de la régulation de la politique.

¹¹ « Démocratie et gouvernance dans un contexte d'asymétries économiques », *Groupes de Recherche sur l'Intégration Continentale, Centre d'Étude sur l'Intégration et la Mondialisation* (<http://www.gric.uqam.ca/spip.php?article13>). On peut consulter l'article de Dupuis-Déri (1994) en particulier lorsqu'il évoque Guy Hermet (1993) : « Guy Hermet dit qu'une démocratie procédurale "se caractérise (...) comme un ensemble d'institutions et, plus encore, comme une sorte de règle du jeu politique" » (1994 : 85).

Selon Daniel Abwa, historien camerounais, « la Deuxième République du Cameroun connaît une évolution en deux phases. La première qui va de 1982 à 1990 fut consacrée à la maîtrise et à la gestion de la transition et la seconde qui commence en 1990 consacre la renaissance des libertés politiques au Cameroun » (Abwa, 2008).

Avant que les résultats de l'exploration de notre corpus selon les méthodes statistiques ne livrent leur secret, en nous suggérant sur le plan expérimental et à partir de l'évolution du vocabulaire, d'autres ruptures lexicales, susceptibles d'éclairer les tentatives empiriques de périodisation historique et politique de la Deuxième République, nous pouvons à titre provisoire accorder un crédit au constat de l'historien camerounais. Ce qui nous permet d'un point de vue diachronique de recenser et de suivre les événements qui ont ponctué cette période de l'histoire politique du Cameroun. Ainsi, nous subdivisons en cinq phases¹² en fonction desquelles nous allons revisiter l'historique politique du Cameroun sous Paul Biya.

Selon ce découpage, la première phase, couvre la période qui s'étend de 1982 à 1985. Elle est marquée par la transition politique entre le père de l'indépendance et son successeur, ainsi que la crise post-alternance. La seconde, circonscrite entre 1986 et 1989, est restée gravée dans les mémoires des Camerounais en raison de la crise économique sans précédent qui l'a marquée. L'impasse qu'a été le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) imposé par le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale a fini par entamer profondément la sérénité sociale du peuple touché de plein fouet par la pauvreté. Pendant la troisième période, située entre 1989 et 1991, le monde en général, et le Cameroun en particulier, voit l'instauration d'un nouvel ordre politique mondial induit par le vent des libertés venu de l'Europe de l'Est, suite à l'effondrement du mur de Berlin et à l'émiettement de l'empire soviétique qui, dans la foulée, suivirent l'avènement de la *glasnost* et de la *perestroïka* ; en France, François Mitterrand prononce son célèbre discours de La Baule dans lequel il redéfinit les rapports entre la France et ses ex-colonies. Paul Biya, qui doit s'adapter au

¹² Nous suivons là, en particulier, les analyses de Kamé (2007) et de Okala (1996). Comme on pourra le voir à travers les références, les prochains paragraphes doivent beaucoup à leurs travaux.

changement plie sous la pression populaire, et ainsi que le Cameroun entame sa marche irréversible vers le multipartisme.

La quatrième période, comprise entre 1992 et 1997, voit le Cameroun s'enfoncer dans une époque de turbulences sociopolitiques suite aux deux premières élections multipartites de l'ère de la démocratie et aux effets d'une crise économique prolongée exacerbée par la baisse des salaires de plus de 60 %, le licenciement massif dans la fonction publique (arrêt des concours, des recrutements...) et la dévaluation du Franc CFA. Enfin, durant la cinquième et dernière période allant de 1998 à 2002, le pays semble attendre vainement de bénéfiques retombées du PAS tout en continuant à subir de plein fouet chômage, pauvreté et inflation galopante. Telle est la périodisation que nous proposons en vue de cerner l'histoire politique du Cameroun entre 1982 et 2002.

Nous nous arrêtons en 2002 car c'est la limite que nous avons assignée à notre corpus principal, en lui donnant un empan significatif de vingt années et notre étude ne couvre pas l'intégralité de l'exercice du pouvoir ni les développements récents mais en 2013, Paul Biya est toujours président du Cameroun.

Malgré les absences répétées du chef d'État camerounais désertant les lieux du pouvoir, celui-ci est donc encore à la tête du pays, en dépit des embûches qui ont parsemées les années d'exercice de son pouvoir. Pendant ces 20 années (1982-2002), Paul Biya a gouverné près de 19 millions de Camerounais aux attentes et aspirations diverses et multiformes en mettant en place un régime présidentiel puissant où le chef de l'État représente la plus haute instance politique, au point de se faire passer pour « l'être suprême » à qui revient en tout le pouvoir de décision. Pour cela son discours constitue pour nous un objet d'étude important dans la mesure où nous considérons la parole politique comme outil d'exercice du pouvoir, c'est-à-dire dans la perspective de l'analyse du discours qui est la nôtre et que nous présentons au chapitre suivant.

En effet, la prise en compte du contexte socio-historique dans lequel s'exerce cet « art de gouverner des citoyens regroupés » (Bonnafous et Tournier 1995 : 67) est nécessaire pour comprendre les spécificités du discours de Paul

Biya. Afin d'appréhender le contexte de communication de la parole présidentielle, nous évoquerons brièvement la présidence de Biya depuis la transition inattendue qui a vu son accession au pouvoir jusqu'à la réforme constitutionnelle qui l'autorise à se représenter, en passant par les crises politique, économique et démocratique qui se sont succédées entre 1982 et 1992. Nous précisons brièvement ces éléments dans les pages qui suivent, après avoir présenté succinctement Paul Biya et l'état des sources disponibles.

2. Les sources sur l'histoire politique du Cameroun sous Paul Biya

2.1. – Des sources (relativement) peu accessibles

Notre approche lexicométrique du discours présidentiel camerounais, dont le corpus couvre la période s'étendant de 1982 à 2002¹³, suppose la prise en compte des conditions de production et de réception qui déterminent Paul Biya – orateur politique, « être du monde », pour reprendre le terme de Ducrot (1984), à prendre la parole pour s'adresser aux Camerounais dans le contexte sociopolitique des années de crises.

La réalisation de cette recherche est d'autant plus difficile que le Cameroun est relativement peu étudié en France¹⁴ et il n'est pas aisé d'accéder à des sources d'informations autres que les travaux de politologues, de sociologues et d'historiens, qui sont parfois peu limpides pour des non-spécialistes de ces disciplines¹⁵. Par ailleurs, les ouvrages sur le Cameroun portent sur la période

¹³ Et occasionnellement jusqu'en 2007 en ce qui concerne l'analyse des messages de vœux (voir *infra* chapitre 8).

¹⁴ Certains éditeurs, comme les éditions L'Harmattan ou dans une moindre mesure Karthala, proposent une large série d'ouvrages consacrés au Cameroun (et plus généralement à l'Afrique) : ce sont ainsi plus d'une cinquantaine d'ouvrages sur le Cameroun qui, au cours des années 80 et au début des années 90, ont été publiés à L'Harmattan : cependant une large majorité aborde soit le Cameroun d'avant Biya, et même plutôt le Cameroun colonial, soit des thématiques très particulières (la santé, les Églises, Yaoundé, Douala...). Selon nos investigations, à peine une dizaine d'ouvrages assez facilement accessibles se consacrent à l'étude de la période Biya mais presque aucun n'aborde les années 90, se consacrant principalement à la transition Ahidjo/Biya et aux premières années Biya ; par ailleurs, il s'agit principalement d'essais et plusieurs sont écrits d'un point de vue clairement subjectif (ex. : témoignage d'un acteur politique...). Voir la bibliographie.

¹⁵ Certaines revues françaises en sciences sociales sont spécialisées sur l'Afrique. Nous avons parcouru largement leur sommaire et globalement le même constat que pour la publication des

antérieure à l'ère Paul Biya¹⁶. Au mieux traitent-ils de la transition et du début des années 80. De même, Paul Biya est un acteur politique très mal connu tant du grand public que des spécialistes qui le disent « discret », « insaisissable » et « mystérieux ». Pour cette raison il s'avère difficile de trouver des études approfondies et extensives consacré au personnage politique et sur la manière dont il exerce le pouvoir au Cameroun. Une synthèse approfondie et solidement documentée sur le régime Biya de 1982 à nos jours demanderait un effort bien au-delà de notre portée car elle constituerait à elle-seule un sujet de thèse d'histoire ou de science politique.

2.2. – Des sources (a priori) peu objectives

Le deuxième obstacle qui se dresse est le soupçon de manque d'objectivité ou de parti-pris qui pèse sur les rares ouvrages publiés dans les premières années de l'accession au pouvoir de Paul Biya. En effet, déjà dans les années 80, un scandale avait éclaté en France autour d'un journaliste d'un journal populaire français accusé de faire la promotion de P. Biya dans les colonnes de son journal (Deltombe, 2010 : 3). Ce scandale a été associé à la présence autour de Biya de conseillers en communication français très influents¹⁷, lesquels disposent de réseaux dans la presse et le monde politique en France. Leur rôle a consisté à construire du président camerounais une image sur mesure, ce qui jette dès lors une suspicion sur les informations disponibles.

C'est dans ce cadre qu'un livre, « "hommage" lénifiant » à Madame Chantal Biya (épouse du chef de l'État) a été publié très récemment par les Éditions Karthala¹⁸. Dans la même foulée, les Éditions Balland publient « pour renflouer les caisses » une biographie de Paul Biya¹⁹, « pleine de douceurs », qualifiée par certains critiques d'« hagiographie » et dont le régime camerounais aurait

ouvrages (note précédente) peut être tiré (*Politique Africaine* ; *Les Cahiers d'Études Africanistes...* ou *Polis, revue d'études politiques franco-camerounaise*). Les mêmes remarques peuvent être faites à partir des travaux de *Centre d'Études de l'Afrique Noire* (CEAN-Science Po).

¹⁶ Njeuma, (2002) et Gaillard (2000) ; voir aussi le "Que sais-je ?" consacré au Cameroun qui n'aborde pas la période Biya.

¹⁷ Tels Jacques Séguela, Stéphane Fouks ou Patricia Balme.

¹⁸ Verhoeven (2008).

¹⁹ Mattei (2009).

« commandé des cargaisons entières²⁰ ». Avant ces deux exemples dignes d'intérêt, d'autres ouvrages sur le Cameroun de Paul Biya ont été publiés. Certains sont des témoignages d'anciens ministres limogés comme Samuel Eboua²¹, d'autres sont préfacés par le ministre de la communication²², la plupart sont écrit par des journalistes, résidant en exil ou au Cameroun, et certains par des chercheurs. Presque tous se font l'écho de la démission inattendue de la part d'Ahidjo et de l'arrivée au pouvoir de Paul Biya²³ au pouvoir. Seuls quelques-uns se détachent du grand récit pour livrer une véritable analyse²⁴ et peu dépassent la limite des années 80 pour aborder l'avènement du multipartisme et des années 90²⁵.

3. Le parcours politique de Paul Biya

3.1. – *Quelques mots sur la construction du Cameroun moderne*

Le Cameroun est, dans ses frontières actuelles, un pays relativement jeune. C'est en 1972 que d'État fédéral du Cameroun devient unitaire en complétant alors la réunification du *Southern Cameroon* avec la République du Cameroun amorcée près de 10 ans auparavant en 1961. Vestige de la colonisation, jusqu'à cette date, le sud du Cameroun était anglophone²⁶ alors que le nord était francophone. Ce dernier avait accédé à l'Indépendance le 1^{er} janvier 1960, après une période de transition sous tutelle. Premier ministre depuis 1958, c'est-à-dire pendant cette période de tutelle, Ahmadou Ahidjo est élu président de la

²⁰ Toutes les citations viennent de l'article de Deltombe (2010) dans *Le Monde diplomatique*.

²¹ Eboua (1996).

²² M. R. Emvana (2005).

²³ Parmi les ouvrages traitant principalement de la transition, citons : Biyiti Bi Essam (1984), Ngayap (1983), Fame N'Dongo *et al.*, (1983).

²⁴ Par exemple : Okala (1996).

²⁵ Par exemple : Kamé (2007).

²⁶ Cameroun occidental, zone limitrophe du Nigéria composée d'une partie méridionale, au sud, (*Southern Cameroon* qui en 1961 sera rattaché à la République du Cameroun ou Cameroun Francophone) et une partie septentrionale, au nord, qui en 1961 sera rattachée au Nigeria. Suite aux référendums organisés en février 1961, dans chacune de ces deux parties du Cameroun anglophone, leur rattachement respectif prendra effet quelques mois plus tard en octobre de la même année.

République du Cameroun le 5 mai 1960, en tant que candidat favori de la présidence française.

Président, après la réunification du nord et du sud en République Fédérale du Cameroun, il restera à ce poste jusqu'en 1982, année à laquelle il présentera sa démission, transférant ainsi le pouvoir à son premier ministre, Paul Biya. Ce dernier, qui était premier ministre depuis 1975, avait suivi un parcours prometteur.

3.2. – Paul Biya, du jeune technocrate au « doyen de la Françafrique »

Issue d'une famille paysanne, Paul Biya, né Paul Biya'a Bi Mvondo²⁷, a fait ses études primaires et secondaires aux séminaires d'Edéa et d'Akono puis au lycée Général-Leclerc de Yaoundé où il obtient son baccalauréat en 1956. Il poursuit alors sa formation en France, à Paris, au Lycée Louis-le-Grand et à l'université de La Sorbonne. De retour au Cameroun, il évolue dans les sphères gouvernementales dès 1962, avant d'occuper simultanément, de 1967 à 1974, les postes de Directeur du Cabinet Civil du président de la République et de Secrétaire du Cabinet de la présidence d'Ahidjo. Nommé premier ministre en 1975²⁸, il occupe ce poste jusqu'à son accession à la fonction présidentielle en 1982 après la démission d'Ahidjo. Président en 1982, il l'est encore 30 ans plus tard en 2012. Élu puis réélu en 1984, 1988, 1992 (suite à l'instauration du multipartisme), en 1997 et en 2004, il modifie la Constitution en 2007 afin que la loi fondamentale ne s'oppose pas à sa candidature aux élections suivantes prévues en 2011. Une fois de plus candidat aux élections présidentielles d'octobre 2011, et une fois de plus élu pour un nouveau mandat jusqu'en 2018, date à laquelle il aura alors 85 ans. Paul Biya est, de l'avis de tous, très difficile à cerner. Sa personne et son action sont diversement appréciées.

« Doyen de la "Françafrique" » depuis le décès d'Omar Bongo en juin 2009, Paul Biya est, de l'avis de Deltombe (2010), désapprouvé par certains – qui le qualifient de « roi fainéant », soulignant les « multiples critiques » dont il fait

²⁷ Biya'a perdra un "a" avec son entrée en politique (M. R. Emvana, 2005 : 33).

²⁸ Poste qui vient d'être créé par Ahidjo après la suppression en 1972 du poste de vice-président suite au passage à l'État unitaire et à la promulgation d'une nouvelle Constitution.

l'objet, de la part « du peuple camerounais [...] qui vit pour moitié sous le seuil de pauvreté ». Plus d'un regrette aujourd'hui l'image donnée « d'un pays « démocratique » où se déroulent des élections libres et pluralistes » alors que « la répression [...] continue à s'abattre sur l'opposition ». Face à ce discrédit tenace, d'autres louent sa personnalité, sa vision et sa maîtrise politique. Vantant le résultat « admirable » (Mendo Zé in Emvana, 2005 : 16) de son action, du Cameroun, ils voient l'image d'« un pays de paix et de stabilité dans un océan de guerre et de sang ; une économie reconstruite qui annonce des perspectives alléchantes ; une démocratie étonnante de libertés et de créativité ; une audience internationale qui fait des envieux ; une cohésion nationale surprenante avec une diversité des hommes, des religions, des cultures qui forge une spécificité particulière » (Mendo Zé in Emvana, 2005 : 16). D'autres rappellent tout simplement la « corruption endémique, la fraude électorale, les exactions policières et autres atteintes aux libertés publiques qui caractérisent son règne » (Deltombe, 2010), le « régime de terreur sans précédent » (Okala, 1996 : 17). Ainsi, accusent-ils Paul Biya d'avoir fait « d'un pays riche et prospère, reconnu comme tel et respecté sur la scène internationale [...] un pays sans loi, un pays en ruine, un pays pauvre, un pays d'exil économique autant que politique » (Okala, 1996 : 17).

Nous pensons que, s'il s'avère difficile de démêler cette situation, la juste mesure se trouve certainement entre les deux prises de positions antagoniques. Si les avis divergent sur la situation actuelle du Cameroun et sur les résultats de l'action politique de Paul Biya, sa personne fait aussi l'objet de controverses. Les uns parlent de « leader visionnaire » (Mendo Zé in Emvana, 2005 : 18) quand d'autres mettent en doute ses capacités à gouverner un État (Okala, 1996 : 17). Beaucoup d'observateurs s'accordent d'ailleurs à voir en Paul Biya un « paradoxe » (Mendo Zé), voire un « mystère » (Emvana) entier. On lui reproche notamment son apathie, son absence et son silence²⁹. Très souvent en congés dans les palaces de pays étrangers ou reclus dans sa villa de son village natal, Paul Biya distille sa présence au compte-goutte, ce qui ne manque pas d'intriguer tous les observateurs.

²⁹ On trouve par exemple les formules suivantes « Biya le roi fainéant : 1 conseil des ministres par an ! » ou encore « Un vacancier au pouvoir » dans Okala (1996 : 109-114).

Si, malgré son absence des lieux du pouvoir, il est aujourd'hui encore à la tête de l'État camerounais, son exercice du pouvoir n'en a pas moins été parsemé d'embûches. Nous évoquerons brièvement dans les lignes qui suivent la présidence Biya depuis la transition qui a vu son accession au pouvoir jusqu'à la réforme constitutionnelle qui l'autorise à se représenter pour la quatrième fois. Nous présenterons dans la foulée les crises, politique, économique et démocratique, qui se sont respectivement succédé de 1982 à 1993.

4. De l'alternance politique à la crise (1982-1985)

4.1. – Une alternance réussie (1982)

Après 22 ans à la tête de l'État, le président Ahmadou Ahidjo décide, à l'âge de 58 ans et à la surprise de tout le peuple camerounais, de démissionner pour des raisons de santé. C'est le 4 novembre 1982, par une déclaration radiodiffusée dans le journal national du soir qu'il informe la nation de sa décision, cédant ainsi sa place à son successeur constitutionnel, Paul Biya, premier ministre depuis le 30 juin 1975. En effet, dans cette même intervention radiodiffusée, il « invite toutes les Camerounaises et tous les Camerounais à accorder sans réserve leur confiance et apport et leur concours à son successeur constitutionnel, M. Paul Biya » ajoutant que ce dernier « mérite la confiance de tous à l'intérieur et à l'extérieur³⁰ ». C'est donc quelques jours plus tard, le 6 novembre 1982, que Paul Biya, soutenu par Ahidjo, accède à la magistrature suprême.

Paul Biya a alors 49 ans et est un pur produit du régime Ahidjo avec lequel il collabore depuis 20 ans. Lors de la prestation de serment, le nouveau président camerounais indique alors qu'il place sa magistrature sous le « double signe de l'engagement et de la fidélité » et que son serment, « expression de la fidélité », « s'inscrit dans le droit fil de celui que, le 5 mai 1980, le président Ahmadou Ahidjo, après tant d'autres serments, avait prêté ». Il précise son engagement est « d'ordre constitutionnel » et sa fidélité « d'ordre politique³¹ ».

³⁰ Ahmadou Ahidjo, intervention radiodiffusée du 4 novembre 1982, cité par Okala (1996 : 13).

³¹ Toutes les citations du paragraphe proviennent de : P. Biya, « Discours de prestation de serment », Yaoundé, 06 novembre 1982. Désormais, les citations et exemples tirés du corpus seront identifiés par un chiffre, correspondant au numéro du texte concerné dans la liste des

Sans trop de surprise, il souligne dans cette première prise de parole qu'il veillera, comme son « illustre prédécesseur³² », au respect scrupuleux de la Constitution et qu'il sera politiquement fidèle à Ahidjo, au peuple camerounais et à l'*Union Nationale Camerounaise* (UNC, parti unique) dont il est l'un des principaux dirigeants. Le discours présidentiel commence donc à prôner la naissance du « Renouveau ». On parle d'ailleurs de Paul Biya en le désignant comme « l'homme du 6 novembre 1982³³ ».

Au moment où Paul Biya accède à la magistrature suprême le peuple est éprouvé par près de 25 ans d'une dictature du parti unique issu de la période de l'Indépendance qui a fait taire toute voix discordante au régime d'Ahmadou Ahidjo. Pendant cette période le parti unique a sévi sans discontinuité en organisant des assassinats en série des leaders nationalistes de l'*Union des Populations Camerounaises* (UPC)³⁴, la répression sanglante du maquis³⁵ dans les régions de l'ouest et du littoral, l'exil forcé des écrivains et d'autres hommes politiques de premier plan. La subversion érigée en crime de lèse-majesté a servi de prétexte à la police secrète (CNR) pour faire taire à jamais les opposants. La pensée unique du régime monolithique de Babatura a fait peu de place aux libertés individuelles et collectives, privant ainsi les Camerounais de la parole.

Quand il accède au pouvoir, Paul Biya est apprécié par le peuple camerounais auprès de qui il jouit d'une image d'homme « jeune », « compétent, intègre, fidèle, loyal, non sectaire », de « technocrate expérimenté » (Kamé, 2007 : 34). De plus, le fait qu'il soit « francophone » et « chrétien » (*ibid.*) lui assure d'emblée la sympathie d'une large frange de la population dans un pays où le critère ethnique est encore très important, visible notamment dans l'exercice du clientélisme, et où la langue et la religion renvoient justement à une appartenance régionale et bien souvent ethnique. Rappelons que le Cameroun anglophone, bien

discours en annexe 1, et par leur date. Par ailleurs, lorsque le chiffre est en gras, cela signifie que le discours est reproduit en intégralité dans l'annexe 3.

³² *Ibid.*

³³ Mendo Zé in Emvana (2005 : 16); Emvana (2005 : 10).

³⁴ Dont la figure la plus fameuse est Ruben Um Nyobe.

³⁵ Cf. Richard A. Joseph (1977).

plus petit et moins peuplé que le Cameroun francophone, n'a été intégré à la République du Cameroun qu'en 1961.

Globalement, et malgré la surprise provoquée par la démission d'Ahidjo, l'arrivée de Paul Biya suscite un certain enthousiasme populaire et il n'est pas rare d'entendre à cette époque des encouragements publics et enthousiastes, à l'exemple de Ngallé Jojo, chanteur camerounais, qui compose la chanson « Essimo ma rigueur » pour réaffirmer le « soutien total » de la population camerounaise au nouveau chef de l'État en ces termes : « Tout le Cameroun est derrière Paul Biya, soutien total, de l'Est à l'Ouest, soutien total (...). Police nationale, soutien total ; les Forces armées du Cameroun, soutien total ; mes amis universitaires, soutien total... »³⁶.

Naît alors l'espoir d'un changement, espoir que le peuple place en ce nouveau président, pour qui Ahidjo a recommandé d'accorder une entière confiance. Sans tarder, le nouveau président annonce au peuple que le Cameroun connaîtra « un renouveau sans précédent ». Paul Biya, dès ses premiers discours, interpelle tant les citoyens que, en particulier lors du premier message de fin d'année à la Nation, il réaffirme à la population entière :

[...] La moralisation de la société par l'assainissement des comportements, la rigueur dans la gestion par le bon gouvernement des hommes et des choses, l'effort au travail par l'ardeur et la persévérance dans l'entreprise, la vigilance pour préserver les acquis et prévenir les excès ou les insuffisances, voilà quelles doivent être les armes de notre rude combat [...]. [4] (21 novembre 1982)

Il s'agira surtout de poursuivre l'instauration d'un projet de société, marque d'un nouvel ordre social ayant pour finalité la justice sociale, c'est-à-dire organisant la répartition judicieuse du fruit de l'effort collectif entre les différentes catégories sociales, et préparant l'égalité des chances par des mesures appropriées à la solution des problèmes sociaux, d'éducation, de santé, d'emploi, d'habitat, d'urbanisme, de transport, des salaires, des protections sociales. [10] (31 décembre 1982)

³⁶ Cité par Okala (1996 : 43).

La continuité dans le changement semble être le credo de Paul Biya qui, tout en déclarant la fidélité totale à son prédécesseur, réaffirme la volonté de changement pour la population camerounaise. Il énonce ainsi un vrai programme de société qui pose d'une part les jalons d'une moralisation de la vie publique et d'autre part le développement de tous les secteurs comme l'éducation, la santé, les transports, l'urbanisme, etc. En structurant son discours autour des valeurs et du bien-être social, le président adapte son discours aux préoccupations sociales des camerounais. Ce qui constitue d'ailleurs un gage certain de popularité auprès de ses citoyens. D'où la nécessité pour lui de réaffirmer constamment son engagement et sa fidélité dans son message à la Nation.

Lors de ma prestation de serment, j'ai fait la promesse de situer mon action sous le double signe de l'engagement et de la fidélité. La meilleure manière, me semble-t-il, d'honorer ce serment, est certes de préserver les précieux acquis accumulés sous l'impulsion éclairée de mon prestigieux prédécesseur, mais surtout d'imprimer à mon tour une dynamique nouvelle, pour conserver, accélérer au besoin le rythme de notre progrès ; c'est de combattre toute tentation à l'immobilisme, c'est de perfectionner sans cesse les structures et les instruments qui nous permettent de poursuivre notre marche en avant dans la voie du développement de notre pays, de son rayonnement, de sa stabilité. Aussi au regard des réalisations significatives et des résultats à bien des égards positifs enregistrés au cours de l'année qui s'achève, ma tâche sera-t-elle d'intensifier les actions et les initiatives qui ont permis d'atteindre ces résultats. [10] (31 décembre 1982)

Ce changement dans la continuité (n'oublions pas non plus que Biya évolue depuis l'âge de 29 ans dans les instances de pouvoir Ahidjo), voulu par le prédécesseur (il n'y a pas eu putsch, coup d'État, destitution, ou non-réélection mais démission, apparemment non-forcée³⁷), est bien accueilli par le peuple, qui a apparemment accepté la transition dans le calme et la sérénité. Cette transition a d'ailleurs forcé l'admiration des observateurs et des partenaires internationaux qui l'ont qualifiée de « transition réussie ».

³⁷ Certains avis divergent à ce sujet.

4.2. – La crise politique post-alternance (1983-1985)

La démission d’Ahidjo et l’accession de Paul Biya aux plus hautes fonctions auguraient des lendemains harmonieux au Cameroun car, dans son discours d’investiture, le nouveau président se prononçait pour la continuité dans la fidélité à un homme, son « illustre prédécesseur », comme il le nomma alors. Lors de sa visite à Bamenda le 9 février 1983, dans son discours au cours de la tournée de prise de contact avec le peuple camerounais, Paul Biya renouvelle une fois de plus son estime envers son prédécesseur.

[...] Je vous remercie également pour votre loyalisme au chef de l’État, de même qu’au président national du Parti, le camarade Ahmadou Ahidjo, premier leader et premier architecte de la nation.
[19] (09 février 1983)

Malgré les hommages répétés, les remerciements, les marques d’attention et de respect renouvelés par Paul Biya envers son « illustre prédécesseur » à l’occasion de chaque discours, les rapports entre les deux hommes ne vont pas tarder à se dégrader. En effet, à cette période le Cameroun se trouve dans une situation de dyarchie où le parti unique, élément central d’exercice du pouvoir, est dirigé par l’ancien président démissionnaire alors que la direction de l’État se trouve dans les mains d’un deuxième homme, plus jeune. Par ailleurs, en tant qu’ancien président, Ahidjo dispose de solides réseaux dans les sphères politique et administrative. Certains observateurs considèrent qu’il regrette son départ précipité de la présidence du pays. Dans tous les cas le climat se détériore et les rivalités entre les deux hommes s’accroissent. Paul Biya s’affranchit de son mentor en refusant d’être à la tête d’une « présidence sous tutelle » (Okala, 1996 : 47). Il s’émancipe alors politiquement de l’influence du père de l’indépendance.

Nombreuses sont les anecdotes et les témoignages évoquant la gêne ressentie par Paul Biya à cause de son « manque d’envergure » face au « charisme » (Okala, 1996 : 47) de son prédécesseur, et les références à Ahmadou Ahidjo, dans les discours du nouveau président, se font de plus en plus rares.

Ainsi, le discours que Paul Biya prononce à Yaoundé lors de la clôture de sa tournée de prise de contact avec le peuple camerounais le 11 juin 1983 marque une étape puisque le président parle de transition sans mentionner une seule fois son prédécesseur comme si elle avait été voulue et conduite par le peuple :

Mesdames, Messieurs,

Chers compatriotes et chers camarades,

Six mois se sont maintenant écoulés depuis que par un processus démocratique voulu par le peuple camerounais, j'assume les plus hautes charges à la tête de l'État. Six mois se sont écoulés depuis la succession harmonieuse intervenue le 6 novembre, et qui a illustré de manière si admirable la valeur et la solidité de nos institutions, l'attachement à celle-ci d'un peuple mûr, fier de montrer au monde à cette occasion, sa capacité de maîtriser son propre destin ; fier de manifester dans un grand élan patriotique sa volonté de poursuivre dans la paix, la cohésion et la concorde, les objectifs fondamentaux de l'œuvre de construction nationale ; bref, fier d'être camerounais. [35]
(11 juin 1983)

Très vite des fissures apparaissent dans ce bel édifice car, tout en se prononçant pour la continuité, Paul Biya place son régime sous la bannière de la rigueur et de la moralisation, mots encore inconnus dans le langage politique camerounais. Des voix se firent entendre pour exprimer leurs inquiétudes et Ahidjo, qui n'avait pas transmis la direction du parti à son successeur, tenta de reprendre d'une main ce qu'il avait donné de l'autre. Il annonça le 31 janvier 1983 que l'UNC avait la prééminence sur l'État et il s'employa à le démontrer sur le terrain par des entorses protocolaires. Confronté à ce défi, Paul Biya, procéda à des remaniements ministériels, nommant de préférence des hommes à lui au détriment de ceux choisis par son prédécesseur. Le Cameroun entra alors dans une sorte de bicéphalisme qui donna lieu à des complots, des tentatives d'assassinats, des procès et des condamnations.

Ainsi, le 18 juin 1983, quelques jours après la fin de sa tournée de prise de contact à travers le pays, Paul Biya procède à un remaniement du gouvernement sans informer ni consulter Ahmadou Ahidjo. Ils limogent principalement

d'anciens collaborateurs et fidèles de son prédécesseur³⁸ (Victor Ayissi Mvodo, ministre d'État chargé de l'Administration territoriale, Sadou Daoudou, secrétaire général de la présidence de la République et Samuel Eboua, ministre d'État chargé de l'Agriculture...). Néanmoins, des proches d'Ahidjo restent au gouvernement³⁹, à des postes importants, comme le premier ministre Bello Bouba Maïgari et le ministre d'État chargé des Forces Armées Abdoulaye Maïkano.

Ce remaniement marque soudain le début de la crise politique, qui culminera avec une tentative de putsch l'année suivante et la condamnation à mort par contumace d'Ahmadou Ahidjo, qui entre-temps avait pris le chemin des vacances puis de l'exil. En effet, pour l'ancien président, ce remaniement, et plus particulièrement le fait que lui et le parti aient été tenu à l'écart sans avoir été consultés, sonne comme une trahison, un non-respect du « pacte politique » et un « crime présidentiel ». Plus grave, ces dissensions politiques ont des répercussions sur le plan géographique et ethnique. La crise politique prend une dimension géographique et ethnique quand Ahidjo entreprend de convoquer dans sa résidence officielle à Yaoundé, dans l'après-midi même du 18 juin 1983, toutes les personnalités politiques du Nord-Cameroun (d'où il est lui-même originaire), y compris ceux qui viennent d'être nommés au nouveau gouvernement en leur demandant de démissionner de leurs fonctions. Aucun des nouveaux nommés ne suivra la recommandation d'Ahidjo ; la rivalité entre les deux instances du pouvoir – l'État aux mains de Paul Biya et le parti aux mains d'Ahmadou Ahidjo – s'accroît, engendrant alors un profond dysfonctionnement des pouvoirs publics au Cameroun.

La situation s'envenime quand quelques semaines plus tard, au mois d'août 1983, l'aide de camp et l'intendant d'Ahmadou Ahidjo – deux officiers, le capitaine Salatou Adamou et le commandant Ibrahim Oumarou – sont arrêtés à Yaoundé, accusés d'avoir « porté atteinte à la sécurité de l'État » puis condamnés à mort quelques mois plus tard par le Tribunal militaire de Yaoundé après un procès expéditif de six jours⁴⁰. Chacun des deux « clans » se méfie alors de

³⁸ Cf. le témoignage intéressant de Eboua (1996).

³⁹ Il y a encore peu de temps, des collaborateurs d'Ahidjo, parfois ministres, étaient toujours dans l'équipe de Biya, même si certains avaient entre-temps connu une période de « disgrâce ».

⁴⁰ Du 23 au 28 février 1984. Les peines capitales seront commuées en détention à vie par Paul Biya quelques semaines plus tard.

l'autre ; on soupçonne Ahidjo d'être l'instigateur d'un complot contre la sécurité de l'État ; le clan Ahidjo s'en défend en affirmant être victime d'un règlement de comptes politique.

Le troisième acte de cette crise politique se déroule dans la nuit du 5 au 6 avril 1984 quand des officiers et sous-officiers de la Garde républicaine, unité d'élite de l'armée camerounaise, entreprennent de perpétrer un coup d'État militaire. Le palais présidentiel, les domiciles du général de division et chef d'État-major de l'Armée, du ministre d'État chargé des Forces armées et du commandant délégué de la place militaire de Yaoundé sont attaqués à l'arme lourde. Les putschistes prennent ensuite le contrôle de l'aéroport, du centre de télécommunication et du siège de la radio nationale, ce qui leur permet de couper les communications avec la ville de Yaoundé. Dès le lendemain après-midi, le vendredi 6 avril 1984, les insurgés, par la voix d'un sous-officier de la Garde Républicaine au nom d'un mouvement appelé « JOSE », adressent à la communauté nationale un message diffusé à la radio :

Camerounaises, Camerounais,

L'armée nationale vient de libérer le peuple camerounais de la bande à Biya, de leur tyrannie, de leur escroquerie, et de leur rapine incalculable. Oui, l'armée a décidé de mettre fin à la politique criminelle de cet individu contre l'unité nationale de notre cher pays. En effet, le Cameroun vient de vivre au cours de ces quinze derniers mois qu'a duré le régime Biya, les heures les plus noires de son histoire. Son unité mise en péril, la paix interne troublée, sa prospérité économique compromise, la réputation nationale ternie. [...] Aujourd'hui, grâce à Dieu, mes chers compatriotes, le cauchemar est terminé. L'armée, sous l'impulsion de jeunes officiers et sous-officiers prêts au sacrifice suprême pour la nation, regroupés au sein du Mouvement « JOSE », entend redonner sa pleine signification à l'unité nationale et rétablir la détente et la concorde entre les citoyens. Le peuple camerounais et son armée viennent de remporter aujourd'hui une grande victoire sur les forces du mal et cette victoire sera célébrée par l'histoire avec l'honneur qui lui est dû.⁴¹

⁴¹ Texte lu par le sous-lieutenant de réserve Yaya Adoum ; cité par Kamé (2007 : 74-75).

Yaoundé se trouve plongée pour quelques heures dans un état de guerre ; pour quelques heures, car le 6 avril, vers 23 heures 30, un communiqué gouvernemental radiodiffusé informe que les troupes gouvernementales ont repris le contrôle de la situation. Dès le lendemain, dans la soirée du 7 avril, Paul Biya s'adresse aux Camerounais dans une intervention radiodiffusée, expliquant la situation des jours précédents :

Le Cameroun vient une fois de plus de traverser une période délicate de son histoire. Hier en effet, le 6 avril, vers 3 heures du matin, les éléments de la garde républicaine ont entrepris la réalisation d'un coup d'État, concrétisé par la coupure des liaisons téléphoniques et l'occupation des points stratégiques ou sensibles de Yaoundé, Palais de l'Unité, immeuble de la Radio, aéroport, etc., avec pour finalité la main mise par la violence sur le pouvoir politique. Des unités régulières de notre Armée nationale, demeurées fidèles aux institutions et qui avaient reçu des ordres pour enrayer le coup de force, conduisirent le combat avec méthode et détermination, et aboutirent en fin de ce jour à une victoire complète. Le calme règne sur toute l'étendue du territoire national. C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage à ces unités de notre Armée pour leur engagement et leur attachement à la légalité républicaine. [56] (7 avril 1984)

Après le coup d'État manqué, l'épilogue de la crise politique se tient à Bamenda, du 21 au 24 mars 1985, où est organisé le Quatrième congrès de l'UNC. Suite aux trois actes de la crise politique, la dyarchie a, en quelque sorte, été décapitée, Ahmadou Ahidjo se trouvant en exil et condamné à mort par contumace, ses partisans sont dispersés ou ayant fait allégeance à Biya ; et Paul Biya prend possession du parti unique. Lors de ce Quatrième Congrès, l'UNC (*Union nationale camerounaise*) d'Ahidjo devient le RDPC (*Rassemblement démocratique du peuple camerounais*) de Biya qui prend pour devise « Unité – Progrès – Démocratie ». Après une (courte) transition réussie et une crise politique, c'est le véritable baptême de feu du régime Biya. L'accalmie sera de courte durée ; déjà se profile à l'horizon une nouvelle crise, économique cette fois.

5. La crise économique et structurelle (1986-1989)

À peine est-il sorti d'une crise politique grave que le Cameroun entre dans une période de turbulences économiques dont il ne commencera à voir la fin qu'au sortir du siècle. Significatifs sont les six Accords signés avec le FMI et les trois Plans d'Ajustement Structurels mis en œuvre entre 1988 et 2000. Pourtant, quelques années auparavant (au cours des années 70), le Cameroun avec tout son potentiel faisait figure de modèle économique africain et semblait promu à un développement économique et social. Mais, à partir de 1986-88, « le réveil est douloureux pour les Camerounais » (Kamé, 2007 : 110). Alors que les finances publiques connaissent un déficit de 7 milliard de FCFA lors de l'exercice de 1980-1981, celui-ci s'accroît considérablement atteignant 230 milliards en 1985-1986. Ce sont ces deux années qui marquent véritablement le début de la crise économique car durant la première moitié des années 80 diverses performances économiques parviennent à masquer les faiblesses de l'économie et des finances camerounaises.

5.1 – *Le « libéralisme planifié » et le « développement autocentré » d'Ahidjo*

Étant donné l'importance du secteur rural, le Cameroun sous la direction d'Ahidjo avait fait le choix d'un « modèle économique agricole » en vue d'assurer l'autosubsistance des Camerounais et dans le but que les revenus agricoles rapportent des devises pour financer l'industrialisation et le développement socio-économique. Pour cela, la priorité accordée à l'agriculture par les pouvoirs publics se concrétise par la création et la mise en place de filières, unités ou entreprises destinées à l'exécution de la politique agricole décidée par le gouvernement. L'agriculture, globalement performante, favorise alors un début d'industrialisation qui remplace les importations massives, sources d'érosion des devises. Par ailleurs, le secteur agricole, quoique non entièrement étatisé, est fortement soumis au contrôle du pouvoir public à travers une régulation et une planification, mises en œuvre notamment à travers quatre plans quinquennaux de 1961 à 1981.

Le régime d'Ahmadou d'Ahidjo parle alors de « libéralisme planifié » et de « développement autocentré » (Kamé, 2007 : 99) pour souligner d'une part la coexistence et collaboration des secteurs libres et privés dans le cadre d'une régulation étatique et d'autre part l'option d'un développement endogène c'est-à-dire « mobilisant en priorité les ressources propres du Cameroun » (Kamé, 2007 : 100). Il s'agit alors de mobiliser en priorité les ressources camerounaises et de s'autofinancer afin de maîtriser les finances et l'endettement extérieur et d'avoir la maîtrise de son développement. À la fin du pouvoir d'Ahmadou Ahidjo, le Cameroun est globalement dans une situation économique et financière correcte et cela malgré les deux crises pétrolières des années 70.

5.2. – Le dérèglement du système économique

Quand Paul Biya arrive au pouvoir le cinquième plan quinquennal (1981-1986) est en cours d'exécution, et à la fin de celui-ci, Biya réaffirme l'option préférentielle pour le modèle économique agricole. Néanmoins, à partir de cette date, ce modèle commence à se dérégler pour des raisons assez difficiles à exposer brièvement. Kamé évoque une économie camerounaise « bascul[ant] de fait dans un régime de croissance économique entretenu par des revenus pétroliers incertains» (2007 : 103).

Néanmoins, en partie du fait de ces revenus pétroliers⁴², le Cameroun va connaître une période de croissance durant la première moitié des années 80 où le PIB et la consommation vont augmenter nettement ; à cause d'une mauvaise maîtrise des finances publiques même si les revenus de la rente pétrolière permettent cependant d'assurer des progrès sociaux. Mais, alors que le cours des matières continue à chuter sensiblement, que les capacités de production semblent être atteintes et que le dollar américain est déprécié, l'économie camerounaise ne peut que pâtir du « retournement conjoncturel » (Kamé, 2007 : 103).

⁴² À partir de la fin des années 70, le Cameroun commence à tirer des revenus importants de ses gisements pétroliers. Le modèle économique commencera à se modifier à partir de cette date même si les conséquences, du fait aussi de la conjoncture, ne commenceront à se faire sentir qu'à partir du milieu des années 80. Jusque-là, la rente pétrolière fournit des revenus substantiels au Cameroun, faisant dire à Kamé qu'il s'est agi d'un « leurre nominale [sic.] » (2007 :106).

Les finances s'étant considérablement dégradées, le Cameroun ne prend pas des mesures pour remédier à cette situation de crise. Il essaye quand même de supporter son économie creusant les déficits publics et en faisant le pari d'une éventuelle embellie prochaine. C'est bien plus tard, quand l'État n'arrive plus à payer ses fonctionnaires, qu'il décide d'adopter des mesures de restrictions budgétaires, avec le mécontentement social que ces mesures entraînent.

À partir de cette période qui couvre l'année 1987-1988, toute une série de mesures sont mises en œuvre pour redresser l'économie et les finances : « Plan de stabilisation des finances publiques et de relance de l'économie ». Ainsi, en 1987-88, l'opération dénommée *Antilope* ou réduction du train de vie de l'État se concrétise par la suspension de l'aide aux entreprises publiques dont la restructuration et la privatisation sont envisagées, la baisse des budgets consacrés à soutenir la production agricole, le gel des salaires et des recrutements dans la fonction publique, la limitation des investissements publics... Néanmoins, ne voyant guère de résultats à court terme de cette série de mesures, le Cameroun choisit alors de signer un Accord avec le FMI pour bénéficier d'aides financières, mais avec pour engagement d'intensifier les mesures d'austérité et de procéder à un ajustement conjoncturel et structurel d'inspiration néolibérale.

Les mêmes mesures de réduction des salaires et des effectifs de la fonction publique, de liquidation, de restructuration ou privatisation des entreprises publiques, etc. s'accroissent. Celles-ci entraînent le Cameroun dans une période de récession avec toutes les tensions sociales que cela engendre tout au long des années 1990-1991-1992⁴³. Le FCFA est dévalué en 1994 et la situation économique toujours difficile du Cameroun l'amène à signer plusieurs accords d'ajustement structurel, à intégrer le « club » des Pays les Moins Avancés (PMA) en 1994, avant d'entrer dans celui des PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) (en 2000). Les plans quinquennaux agricoles de l'ère Ahidjo ont laissé place aux Plans d'ajustement structurel du FMI de l'ère Biya.

L'État, qui finance entièrement l'économie, est ralenti dans ses ardeurs par la récession économique. Il est contraint de se désengager au profit du secteur privé, mal préparé à assumer le rôle de moteur de l'économie. Beaucoup de

⁴³ Sur ce sujet on pourra consulter plus particulièrement l'ouvrage de Ngassa (1999). Cf. §6 *infra*.

secteurs de l'économie subventionnés arrêtent leurs activités mettant au chômage des milliers de Camerounais et délaissant les installations, fleurons de la jeune industrie, financées à coup de millions. Les effets du PAS se font durement ressentir et les citoyens ont du mal à survivre dans ce nouveau climat de pauvreté ambiant. Ils attendent des mesures d'accompagnement à la hauteur des préjudices que le programme d'ajustement leur fait subir comme le relèvement de leur pouvoir d'achat devenu trop faible, la stabilisation des prix des produits de première nécessité sans cesse croissants et la création de nouveaux emplois pour réduire la masse des chômeurs en nette augmentation avec l'arrivée sur le marché de l'emploi de jeunes diplômés.

Sans entrer plus dans les détails de cette période de crise, il est important de préciser que la situation économique ne connaît un regain de stabilité qu'au sortir du siècle. Avant cela néanmoins, peut-être influencé par des conditions socio-économiques difficiles, le Cameroun traverse une autre crise, où le peuple est alors le principal protagoniste face à l'État. Cette crise sociale d'une certaine façon, trouve son credo dans une revendication politique : le multipartisme.

6. La crise démocratique (1990 – 1992)

Alors que la crise économique bat son plein, le premier pourvoyeur de fond du Cameroun, la France de François Mitterrand, décide désormais de conditionner son aide au développement à l'instauration de la démocratie. Celle-ci ouvre le champ politique à la concurrence et favorise l'émergence d'une nouvelle classe politique. John Fru Ndi, Adamu Ndam Njoya, Bello Bouba, Dakollé Daissala, figures de l'opposition, deviennent rapidement de véritables contrepoids au pouvoir unique de Paul Biya.

Ainsi, le 11 octobre 1992, pour la première fois au Cameroun, l'élection présidentielle met en lice des candidats de plusieurs partis politiques de différents horizons. Jusque-là, seul un parti avait droit de cité au Cameroun, l'UNC d'Ahidjo transformé en RDPC par Biya. À l'époque coloniale cependant, le Cameroun avait connu le multipartisme mais celui-ci avait été interdit au moment de l'Indépendance. Le retour du multipartisme signifie donc pour le Cameroun la

fin d'une époque. Si le militantisme en faveur du multipartisme n'a, de son interdiction à sa restauration, jamais vraiment cessé, le retournement de la situation s'est joué durant cette période qualifiée par Kamé de « crise démocratique » correspondant aux années 1990-1991-1992 (2007 : 117-194).

6.1. – Le « statu quo ante bellum » : 1960-1990, le pluralisme fermé

Pour comprendre l'enjeu de ces trois années de crise, importantes en ce qu'elles ont marqué le discours politique et ses thématiques, il est indispensable pour nous de remonter brièvement à la racine du problème. Comme un peu partout en Afrique, aussitôt après l'accession au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo avec l'Indépendance nationale, le multipartisme parlementaire est interdit au nom de la stabilité et de la cohésion nationale, tout au moins dans le Cameroun oriental. À l'image de ses pairs à la tête de nouveaux États indépendants, Ahmadou Ahidjo prône le pluralisme fermé, c'est-à-dire « l'expression autorisée d'une diversité politique au sein du parti unique » (Kamé, 2007 : 118).

Dans une sorte de continuité, cette conception sera reprise et réaffirmé par Paul Biya même si la Constitution adoptée entre-temps en 1972 n'exclut pas le principe du multipartisme. Ce pluralisme fermé est voulu par l'élite politique au pouvoir afin de limiter l'atomisation du champ politique national sur des bases ethnoculturelles (Kamé, 2007 : 118). En effet, à l'époque coloniale, les groupes parlementaires de chaque tendance politique correspondaient à des circonscriptions électorales ethno-culturellement homogènes.

Lorsque, à l'Indépendance, ces groupes parlementaires se transforment en partis politiques. Or cette configuration « politico-géographique » a pour conséquence qu'« aucun parti présent sur l'échiquier politique du Cameroun n'est territorialement implanté en dehors de la circonscription électorale d'origine de son leader » entraînant de fait des « [...] clivages ethnoculturels de l'échiquier politique du Cameroun » (Kamé, 2007 : 118). Ce constat fait dire à Kamé (2007) qu'il s'avère « difficile au regard de ces données historiques, de balayer, par commodité idéologique, les objections soulevés successivement par les présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya contre l'instauration précoce du multipartisme »

(Kamé, 2007 : 118). Bien entendu, cela n'exclut pas que l'élite politique au pouvoir ait profité de cet argument « politico-géographique » pour rejeter à un avenir lointain l'instauration du multipartisme. En réaction à ce pluralisme fermé préconisé par le pouvoir, un militantisme, clandestin, revendique un pluralisme ouvert dès les années 60. La lutte clandestine pour le multipartisme se met alors en place et, même si elle connaît des périodes de sommeil, elle ne cessera pas jusqu'à l'instauration de celui-ci. D'une certaine façon, ce sont les héritiers de ces luttes qui sont en même temps les protagonistes de la crise démocratique du début des années 1990.

6.2. – Prologue à la crise (janvier/avril 1990)

En effet, si l'une des dernières actions d'envergure de militants en faveur du multipartisme date de 1976, à la fin des années 1980, des groupuscules plus ou moins clandestins existent toujours à travers le pays un véritable pluralisme politique. Ainsi, à la fin de l'année 1989, deux de ces principaux groupes, réunissant notables et militants, œuvrent pour le multipartisme : à Bamenda, autour d'Albert Mukong, et à Douala, autour de Yondo Black Mandengue. À cette époque, ces leaders politiques envisagent de s'appuyer sur l'Article 3 de la Constitution de 1972 pour revendiquer l'instauration du multipartisme. C'est dans ce cadre, qu'après être entrés en contact, ces deux groupes se réunissent le 23 janvier 1990 à Douala pour mettre au point leur stratégie. Pas assez discrètes, leurs intentions sont vite connues des services secrets de la présidence, dirigées par Fochivé, et du 17 au 26 février 1990 plusieurs membres de ces deux groupes sont arrêtés dont Charles René Djon Djon et Yondo Black.

L'arrestation de ce dernier notable, ancien bâtonnier et personnalité reconnue à Douala, fait grand bruit. Dès lors un intense débat s'ouvre au Cameroun pour ou contre l'incarcération de Yondo Black et par conséquent pour ou contre le droit de créer un parti politique. D'abord méfiante face à ce qu'elle considère comme une activité illégale, l'opinion, et principalement l'élite, prend rapidement conscience que « le régime de parti unique est un état de fait et non une prescription légale » (Kamé, 2007 : 128). La question du multipartisme fait alors son entrée dans l'espace public.

C'est dans ce contexte que le procès des deux groupes arrêtés peu de temps avant est annoncé pour le 30 mars suivant. Des partisans de Yondo Black et de Djon Djon entreprennent alors de mobiliser l'opinion internationale et obtiennent un écho inattendu qui dépasse particulièrement le gouvernement camerounais. Ce dernier, sentant que la situation doit être clarifiée sous peine d'en pâtir, souligne que les prévenus ne sont pas accusés d'avoir voulu créer un parti politique mais pour « atteinte à la sureté de l'État » (Kamé, 2007 : 129). Cette déclaration gouvernementale laisse entrevoir aux militants mobilisés pour défendre le multipartisme une opportunité qu'ils ne tardent pas à saisir. En effet, si le gouvernement affirme, notamment pour ne pas se couper de l'opinion internationale, que l'illégalité ne réside pas dans le fait de vouloir créer un parti politique, la création d'un parti, en bonne et due forme, est donc possible. Des militants politiques, parmi lesquels John Fru Ndi et Siga Asanga pour le *Social Democratic Front* (SDF) vont, à la mi-mars, déposer en préfecture les statuts pour légaliser leur parti. Une dynamique visant à impulser le mouvement démocratique voit ainsi le jour.

Le 30 mars débute alors le procès devant un tribunal militaire et quelques jours plus tard sont prononcées les peines. Mais les réquisitions ne sont pas suivies à la lettre et si une partie des accusés est acquittée, les plus emblématiques, tel Yondo Black, écopent la prison ferme de trois à cinq ans et d'une amende, ce qui provoque un tollé international. Au niveau national, Paul Biya se positionne, dénonçant les « modèles et formules politiques importés de l'étranger ». Il déclare que seule la crise économique est un « problème majeur », le reste n'étant que des « manœuvres de diversion, d'intoxication et de déstabilisation » [154] (9 avril 1990).

6.3. – Vers une libéralisation du champ politique (mai 1990 – décembre 1990)

Entre-temps, le processus enclenché continue. En effet, le 15 mai 1990, par voie de presse, les fondateurs du SDF annoncent le lancement public de leur parti à Bamenda pour le 26 mai et appellent à un rassemblement et à une manifestation publique pour célébrer l'événement. La manifestation est interdite par les autorités provinciales, les organisateurs déplacent leur manifestation dans les environs de la

ville et celle-ci sera un succès. Plusieurs milliers de personnes bravent l'interdit et se rassemblent pour célébrer la création d'un parti d'opposition. Néanmoins, à la fin de la manifestation, des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre font six morts. Alors que les autorités affirment pendant un certain temps que les victimes sont mortes piétinées par les manifestants qui s'enfuyaient effrayés par les balles à blanc tirées par les policiers, c'est au même moment qu'entre en scène John Ngu Foncha, premier vice-président du Comité Central du parti présidentiel, le RDPC, qui, après une visite à la morgue, contredit le gouvernement en affirmant la présence de blessures par balles sur les corps des victimes. Figure respectée et reconnue de la vie politique camerounaise, plus particulièrement au Cameroun anglophone, et notable de sa ville, Bamenda, la prise de position de Pa Foncha, comme on l'appelle, est révélatrice d'un certain malaise. Il démissionnera d'ailleurs de ses fonctions partisans quelques jours plus tard, le 9 juin. La situation échappe alors totalement au gouvernement et au parti au pouvoir.

Le Premier Congrès ordinaire du RDPC, prévu pour la fin du mois de juin, est alors une occasion pour Paul Biya de s'exprimer. Dans son *Rapport de politique générale*, il évoque sa conception de la démocratie et la situation de celle-ci au Cameroun, affirmant que le pays n'est « pas si éloigné[s] de [ses] idéaux de démocratie et de liberté » et qu'il faut « faire en sorte que ce qui est un idéal se transforme en réalité ». S'il évoque clairement le renforcement de la liberté de la presse, la libéralisation de la loi sur les associations, la « libéralis[ation] des activités économiques et sociales », la question du multipartisme n'est évoquée qu'à mots couverts et comme une éventualité. « Dans cette perspective, – dit-il – le rôle dévolu à notre parti sera essentiel. [...] Notre parti est fort certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence »⁴⁴.

Un mois après, à la demande du président de la République, débutent les travaux de la *Commission Foumane Akame* visant à « faire l'état des lieux de la législation camerounaise sur les libertés et les droits de l'homme et [à] suggérer aux gouvernements les révisions souhaitables », initialisant « [...] le processus institutionnel de la réinstauration du multipartisme au Cameroun » (Kamé, 2007 :

⁴⁴ Pour l'ensemble des citations du paragraphe : [157] (28 juin 1990).

144-145). Ce changement de stratégie de la part du pouvoir est une façon de revendiquer l'initiative de l'évolution du système politique camerounais.

En effet, face à une montée des forces populaires en faveur du pluralisme ouvert, qu'il ne semble pas pouvoir arrêter, le pouvoir en place décide, plutôt que de s'obstiner dans un refus stérile, de prendre les devants de la situation en se posant lui-même en véritable initiateur des changements de la vie politique afin de garder la mainmise sur le processus démocratique « monopolis[ant] ainsi la définition des règles du futur jeu politique démocratique au Cameroun » (Kamé, 2007 : 145). Paul Biya n'était pas initialement favorable au changement, le gouvernement était quasiment dépassé par les événements, surtout que l'opinion internationale condamnait globalement l'attitude du pouvoir. Sous le poids de la contrainte, Paul Biya change alors de stratégie et reprend la main en affirmant :

Depuis le jour de mon accession à la Présidence de la République, j'ai placé la politique de Renouveau national sous le signe de la libéralisation et de la démocratisation. Je n'ai ménagé aucun effort pour faire du Cameroun un État de droit, libre et démocratique. Ainsi, en moins de dix ans, le Cameroun s'est engagé, de façon irréversible, sur le chemin de la vraie démocratie,... comme cela était prévu... Nous l'avons dit, ... nous l'avons fait ! Nous avons des acquis solides, et, aujourd'hui, une étape décisive vient d'être franchie. [161] (3 décembre 1990)

La situation semble donc s'apaiser, Yondo Black et Anicet Ekane ayant entre-temps été libérés sur une décision présidentielle, une sortie de crise se profile, le gouvernement ayant entrepris un effort législatif non-négligeable en s'inspirant du Rapport de la *Commission Akame* pour déposer des projets de lois et décrets à l'Assemblée Nationale au début du mois de novembre 1990. Adoptés, dans une atmosphère tendue, lors de cette session, ils sont promulgués en décembre 1990. Toujours à l'occasion de son discours devant l'Assemblée Nationale lors de la séance du 3 décembre 1990, Paul Biya souligne :

Je vous ai amenés à la démocratie et à la liberté, c'est à vous qu'il revient désormais de faire en sorte que notre pays reste un pays libre.

Vous avez maintenant la liberté, faites en bon usage. L'intérêt supérieur de notre pays est en jeu. [161] (3 décembre 1990)

En véritable orateur politique expérimenté, Paul Biya s'attribue ainsi la paternité du processus sur un ton que Célestin Mong, dans une lettre ouverte publiée dans *Le Messenger* caractérise d'«outrageusement condescendant, paternaliste et prétentieux» (Mong, 1990). Il n'en faut pas plus d'ailleurs pour relancer le débat sur la scène médiatico-politique camerounaise, entraînant un nouveau procès, pour outrage au président⁴⁵, qui aboutit à la condamnation de l'auteur de la lettre ouverte et du directeur du journal.

La libéralisation du champ politique camerounais revendiquée par Paul Biya afin de clore le débat, a été, comme nous l'avons vu, principalement mise en place par le pouvoir. Que fait pendant ce temps l'opposition qui a initié ce débat ?

6.4. – *La reprise en main par l'opposition du débat pour la libéralisation du champ politique (décembre 1990 – avril 1991)*

Face à ces événements et à l'ampleur qu'a commencé à prendre le débat à partir de mars 1990, l'opposition politique décide de se donner une certaine visibilité et, en octobre 1990, elle crée une *Coordination nationale des partis de l'opposition et associations*⁴⁶. En février 1991, suite aux lois adoptées le 19 décembre 1990, le gouvernement lance le processus de légalisation des partis d'opposition. C'est ainsi que de février à juin 1991 près de 25 partis seront légalisés dont les plus représentatifs sont l'*Union des Populations du Cameroun* (UPC, le premier à être légalisé) et le *Social Democratic Front* (SDF) de John Fru Ndi. Inspirée par certaines initiatives qui, à la même époque (1990-1991), fleurissent dans d'autres pays africains, la *Coordination* demande la tenue d'une *Conférence nationale souveraine*. Mais cette demande est aussitôt rejetée par Biya qui marque une fois de plus son obstination de ne laisser aucune prérogative à l'opposition et en particulier la structure informelle qu'est la *Coordination* à laquelle il n'accorde aucune légitimité.

⁴⁵ Le numéro du *Messenger* incriminé sera saisi sur l'ensemble du territoire.

⁴⁶ Structure informelle dirigée par Samuel Eboua, ancien collaborateur d'Ahidjo et successeur de Biya au Secrétariat général de la Présidence en 1975, fonction qu'il occupera jusqu'en 1982.

À la suite, Paul Biya annonce la tenue d'élections législatives anticipées, la libération des prisonniers politiques et la restauration du poste de premier ministre qu'il avait supprimé aussitôt après son arrivée au pouvoir. Le nouveau premier ministre, Sadou Hayatou, forme alors son gouvernement. Mais cela ne suffit pas à l'opposition qui estime que le pouvoir exécutif conserve entre ses mains la définition des règles du jeu politique et l'agenda électoral. La *Coordination* entreprend donc de mobiliser la population camerounaise en faveur du « changement ». Dans le contexte de crise économique et sociale, la population camerounaise se mobilise amplement à l'appel de la *Coordination*, cette dernière soutenant grèves et protestations quand elle ne les initie pas elle-même. Différents secteurs de la société, dont les étudiants, se mobilisent massivement et l'« opération ville morte », emblème de cette période de tension, est lancée le 18 et 19 avril 1991, en faveur de la *Convention nationale souveraine*.

6.5. – *La crise à son paroxysme (avril 1991 – novembre 1991)*

Initié par un membre de la *Coordination* connu pour son activisme politique, l'appel à la cessation de toute activité est d'abord lancé à Douala. Poumon économique du pays, Douala est alors paralysée les 18 et 19 avril 1991 par une frange importante de la population qui a répondu massivement à l'appel lancé par un tract largement diffusé dans la ville. Devant un tel succès, la *Coordination*, qui n'avait pas directement organisé cette initiative individuelle décide alors de continuer la mobilisation et d'étendre le mouvement aux autres villes du pays, parallèlement à l'appel à la désobéissance civile et à l'incivisme fiscal. Plusieurs villes répondent à l'appel et se mobilisent (Maroua, Garoua, Bamenda, Limbe...) et « l'atmosphère est quasiment insurrectionnelle dans certaines de ces villes » (Kamé, 2007 : 153).

Face à cette ferveur militante pour le multipartisme qu'il n'arrive plus à contenir, le président réaffirme l'autorité de l'État au lieu d'amorcer un dialogue politique avec l'opposition. Il met en place un dispositif militaire avec des commandements opérationnels (trois commandements couvrant sept des dix provinces camerounaises, mesures qui ne sont pas sans rappeler les troubles qu'a

connu le Cameroun à la fin des années 50, à la veille de l'Indépendance⁴⁷), des encadrement sécuritaires, des mutations et détachements d'hommes de confiance à certains postes (gouverneur, ministère...)... Alors que la présidence déploie des mesures draconiennes et punitives, elle confie au premier ministre l'ouverture d'un dialogue avec les opposants.

Malgré tout, les crispations continuent, les mois de juillet et août verront encore la dissolution d'associations, la suspension de journaux, tels *Le Messagers*, l'interdiction de manifestations... Face à la reprise en main de la situation par le pouvoir, la *Coordination* décide de radicaliser ses positions, en ayant toujours pour objectif premier la tenue d'une *Conférence nationale souveraine*. Ainsi, le « Plan d'action Yaoundé II » est-il proclamé le 5 juillet 1991. Il réaffirme les positions et actions de la *Coordination* tout en appelant à étendre les « opérations villes mortes » à l'ensemble du pays, transformant ainsi la mobilisation populaire en « pays mort ».

Face à une situation qui s'enlise, où gouvernement et opposition essayent de ne pas perdre la face, Paul Biya déclare alors être prêt à rencontrer individuellement les leaders des partis d'opposition mais ceux-ci refusent une rencontre hors du cadre de la *Coordination* où ils sont réunis. Or le président lui aussi rejette l'idée d'une telle rencontre, même si la *Coordination*, prenant conscience du manque à gagner en termes d'efficacité, commence à se restructurer en un directoire qui réaffirme sa disposition à dialoguer avec le chef de l'État.

À peine plus d'un mois après le « Plan Yaoundé II », la *Coordination* lance le 11 août 1991 le « Plan d'Action de Douala II » qui réaffirme une fois de plus ses options et exigences essentielles : Conférence nationale souveraine, libération des prisonniers politiques, opérations villes et pays morts, désobéissance civile, disposition à dialoguer et à accepter la médiation (Kamé, 2007 : 162-163).

⁴⁷ Cf. les travaux de Achille Mbembe, par exemple. Dans son roman *Remember Ruben* publié en 1974, Mongo Beti décrit cette époque à travers la figure historique de Ruben Um Nyobe, sorte de « Che » camerounais.

Face à l'effort de propagande et de pédagogie entrepris par la *Coordination* qui souhaite que la population camerounaise comprenne bien l'intérêt de son action et de son exigence d'une Conférence souveraine, le président de la République entreprend lui-aussi « une campagne politique d'information et de pédagogie sans intermédiation, auprès des Camerounais, à travers tout le pays » (Kamé, 2007 : 162-163). Cette campagne constitue d'ailleurs un des contextes de production d'une série de discours que Paul Biya prononce à l'attention de la population lors de son passage dans chacune des grandes villes du pays qu'il visite : Garoua, Maroua et N'Gaoundéré en août, Bertoua, Ebolowa, Bafoussam, Bamenda, Douala, « capitale rebelle de la province du littoral » (Kamé, 2007 : 162-163), et Buéa en septembre 1991. Les textes de ces discours font partie de notre corpus.

La tournée présidentielle s'achève alors à Yaoundé le 4 octobre 1991. Notons au passage l'intérêt qu'il y a, en prélude à une analyse du discours, à évoquer le contexte socio-politique du Cameroun des années 80 et 90, et en particulier cette crise démocratique, car si le contexte politique est, bien entendu, reflété dans le discours présidentiel, certains événements, comme la crise démocratique qui couvre plusieurs années, ont été eux-mêmes producteurs de discours, puisque le président était contraint de prendre la parole et d'assumer pleinement – pour un président que l'on accuse d'être plus souvent hors du pays qu'au Palais de l'Unité – la fonction présidentielle et politique en s'adressant au peuple en vue de faire preuve de pédagogie et d'expliquer « la gestion de la vie collective, la régulation de la cité et sa défense » (Bonnafous et Tournier, 1995 : 67).

En fait, durant ces deux mois de campagne, Paul Biya tempore dans l'espoir que la *Coordination*, au sein de laquelle des tensions commencent à poindre⁴⁸, se divise et que par essoufflement et lassitude de la population, il puisse reprendre la main. Face à un tel bras de fer, où chacun attend l'épuisement de l'autre, et après la tournée présidentielle dans les dix provinces camerounaises, Paul Biya, s'accordant le temps de la réflexion, prend la parole le 11 novembre pour adresser un message à la Nation, dont voici un extrait :

⁴⁸ La *Coordination* exclu en effet en septembre 1991 l'UPC, parti d'opposition historique, parti nationaliste emblématique, créé en 1948 et dont le dirigeant Ruben Um Nyobe, assassiné par le pouvoir, reste l'une des grande figures d'opposition du Cameroun et d'Afrique.

J'ai donc demandé à Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, d'organiser au plus tôt, une rencontre comprenant : des représentants de tous les partis politiques, des personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur objectivité, des représentants des pouvoirs publics. Cette rencontre devra mettre sur pied des commissions mixtes qui seront chargées : de préparer un avant-projet du code électoral et de définir les modalités d'accès aux médias publics pour tous les partis politiques. Je m'adresse à tous les partis politiques du Cameroun, sans exception, pour les convier à prendre part à ces travaux. Je les invite, pour qu'ensemble nous préparions sereinement les règles du jeu de l'avenir démocratique de notre pays. Une fois définies et adoptées, ces règles du jeu s'imposeront à tous. Toutes les parties prenantes doivent participer à leur élaboration, au risque de rester en-dehors du jeu politique. [178] (11 novembre 1991)

La *Coordination* accepte le principe d'une rencontre tripartite. Néanmoins, même si elle ne n'exige plus une Conférence Souveraine comme préalable à toute discussion et normalisation des relations opposition/gouvernement, elle s'aperçoit peu de temps après que cette rencontre est très largement en-deçà de ce qu'elle espérait. Dirigée par le Premier Ministre, seuls les dirigeants de partis choisis dans le tas sont invités au nom de leur parti et non pas comme représentant de la *Coordination* (le pouvoir n'appliquant là rien de plus qu'un axiome politique de base : diviser pour mieux régner). Par ailleurs, l'ordre du jour et durée des travaux, etc. sont fixés par avance par le premier ministre. Seuls deux points, comme annoncé par le Président dans son discours, sont évoqués (Kamé, 2007 : 171) : l'élaboration d'un « avant-projet de code électoral » et la définition des « modalités d'accès des partis politiques aux médias publics » dans la perspective de la campagne électorale à venir⁴⁹.

Passablement déçus par une rencontre bien en-deçà de leurs ambitions, se rendant compte qu'ils n'auraient qu'un avis consultatif, la plupart des membres de

⁴⁹ Les élections législatives annoncées par le Président dans son message du 11 novembre 1991 se tiendront finalement le 1^{er} mars 1992.

la *Coordination d'opposition* accepte cependant de s'y rendre, espérant pouvoir infléchir les positions gouvernementales, alors que quatre des partis politiques membres de la *Coordination* choisissent de boycotter la rencontre. Par ailleurs, certains des membres de la *Coordination* s'y rendent à reculons. En effet, quelques dirigeants de partis d'opposition invités à la rencontre ne voulant pas cautionner une réunion qui bafouerait leurs demandes ne souhaitent pas s'y rendre mais face aux dissensions internes de leur parti, à la lassitude de certains de leurs membres et à l'ambition d'autres – dans la crainte de perdre leur position au sein de ceux-ci en cas de boycott de la rencontre –, ils acceptent malgré tout d'y assister.

Se tenant du 30 octobre au 9 novembre, la réunion débouche sur une déclaration d'intention, dite *Déclaration du 13 novembre 1991* où chacune des parties s'engage à faire des concessions pour déboucher sur une situation pacifiée et déclare « la cessation des hostilités ». L'« opération ville morte » prend fin et le pouvoir s'en félicite dans la plupart des médias camerounais. Quant à « la refondation démocratique du système politique camerounais, elle est subordonnée à l'aboutissement des négociations hypothétiques sur le « package deal » à venir. L'exigence fondamentale des forces politiques de l'opposition n'est donc pas atteinte » (Kamé, 2007 : 174). Face à une telle situation, la *Coordination* se déchire et au sein de certains partis d'opposition des clivages se font jour. La tripartite, faisant office de Conférence nationale, se termine sur une note discordante, laissant ainsi planer le doute sur la suite du processus de mise en place d'une démocratie pluraliste qui n'arrange guère une situation politique déjà bien crispée où la méfiance de l'opposition vis-à-vis du pouvoir ne s'est pas apaisée face à ce qu'elle considère presque comme une manipulation de la part du pouvoir en place.

La crise démocratique touche à sa fin même si les résultats sont largement en-deçà des ambitions initialement affichées. Elle a duré près de deux années. Deux années qui ont profondément marqué le pays dans sa chair, qui n'ont pas permis de sortir le pays du marasme économique dans lequel il se trouvait plongé, bien au contraire. Deux années qui marquent cependant l'aboutissement, même si les résultats restent insatisfaisants, de trente ans d'exigence démocratique. Deux années de gestation du multipartisme d'un Cameroun qui se veut politiquement

moderne et pluraliste. Cette crise trouve un épilogue dans deux événements politiques électoraux : les élections législatives du 1^{er} mars 1992 et l'élection présidentielle du 11 octobre 1992, ouvrant l'ère des élections pluralistes et qui chacune verront la victoire du parti présidentiel et, en ce qui concerne la deuxième, la réélection de Paul Biya.

7. Le multipartisme en quête du pluralisme (1993 -)

L'instauration du multipartisme et l'organisation d'élections législatives en particulier, constituent un événement important dans la vie politique camerounaise. Mais quel bilan tirer de cette crise et d'un événement majeur pour l'avènement de la démocratie ?

7.1. – Le multipartisme dans le contexte politique camerounais

Il apparaît clairement que le pouvoir politique, jusqu'alors sous l'autorité d'un seul homme, se trouve légèrement partagé avec d'autres acteurs politiques. Ainsi, théoriquement, le chef d'État peut-il se heurter à une défaite électorale et doit-il composer désormais avec l'opposition. Par ailleurs, le pouvoir, et partant le statut du président, se trouvent fortement contrebalancés par les élections législatives multipartistes. Le pouvoir présidentiel n'apparaît plus comme aussi exclusif qu'il pouvait l'être. En ce qui concerne le renouvellement du personnel politique, par exemple, le contrôle présidentiel se trouve limité par l'émergence de nouveaux acteurs et partis qui constituent « une voie parallèle de recrutement du personnel politique » (Pourtier, 2008). Notons enfin que même si cela n'a eu lieu que lors des élections législatives de 1992, la nécessité pour le parti présidentiel de conclure des alliances pour obtenir la majorité absolue, le RDPC s'est vu dans l'obligation de créer autour de lui une coalition en s'alliant avec le *Mouvement Démocratique pour la Défense de la République* (MDR), contribue à pluraliser le champ politique⁵⁰.

⁵⁰ Sur les 180 sièges à l'Assemblée Nationale, le RDPC en obtint 88 et s'allia donc avec le MDR qui en avait décroché 6 pour arriver à une majorité absolue. L'*Union pour la Démocratie et le Progrès* (UNDP) et l'UPC remportèrent respectivement 68 et 18 sièges.

Cependant, il apparaît tout aussi clairement que « la restauration du multipartisme n'implique pas un retour au pluralisme politique » (Pourtier, 2008). Le champ politique a effectivement subi une mutation importante, de nombreux acteurs ont fait irruption sur la scène publique et pourtant... Sur près de 200 partis, seuls quelques-uns disposent de sièges à l'Assemblée nationale ; peu de partis politiques, voire aucun à part le RDPC, n'est implanté sur toute l'étendue du territoire national. Par ailleurs, les partis d'opposition qui élaborent difficilement leur programme politique, peinent à se professionnaliser et se déchirent souvent dans des luttes de pouvoir intestines. Au final, seuls les partis alliés à la coalition présidentielle en 1992 ont réussi à obtenir quelques postes de pouvoir, même si ces « partis de cartels » s'efforcent d'entretenir « l'illusion du pluralisme » (Pourtier, 2008).

À cela s'ajoute, comme d'habitude au Cameroun, le poids de ce que l'on pourrait appeler une « balkanisation ethno-régionale ». Le renouvellement du personnel politique se trouve soumis à sorte de distribution géopolitique ethno-régionale qui freine l'émergence d'acteurs politiques. Enfin, malgré les bonnes intentions du pouvoir concernant tant la liberté d'expression que la mise en place d'organismes consultatifs et de contrôle, tout cela reste soumis aux profonds problèmes économiques et financiers dont souffre encore le Cameroun. Le manque de moyens pour faire fonctionner correctement les institutions et organismes dont les membres, souvent liés au pouvoir, les maintiennent dans l'immobilisme et la corruption. Au final, « l'alternance politique n'est qu'un horizon pour les Camerounais qui, confrontés aux difficultés matérielles quotidiennes, vivent les "désenchantements de la liberté" (expression de Guy Hermet) » (Pourtier, 2008).

Ainsi, malgré le fait, comme nous l'avons souligné précédemment, que « théoriquement, le chef d'État peut se heurter à une défaite électorale » et que « son pouvoir et statut se trouvent fortement contrebalancé » (*supra*, page précédente), la fonction présidentielle, par ailleurs renforcée par la Constitution de 1996, reste prépondérante au Cameroun et il est difficile d'affirmer qu'un contre-pouvoir digne de ce nom ait émergé après tant de turpitudes.

7.2. – Multipartisme formel et hégémonie du RDPC : brève chronique électorale (1992-2011)

Paul Biya est ainsi réélu en octobre 1992, avec 39,9 % des suffrages juste devant John Fru Ndi qui a réuni 35 % des votes sur son nom. Aussitôt proclamés, aussitôt contestés par l'opposition, John Fru Ndi a d'ailleurs proclamé sa victoire le 20 alors que les résultats tardaient à être annoncés. La victoire de Biya est annoncée le 23 octobre, soit 12 jours après les élections, et ce qui provoque des émeutes aussitôt réprimées par le pouvoir. Il est important de noter que la tentative de rénovation des institutions conduite par Paul Biya en 1995 et 1996 débouche sur l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1996, qui prévoit la création d'un Sénat et d'une Cour Constitutionnelle avec une limitation du mandat présidentiel à sept années renouvelable qu'une seule fois.

Tout comme en 1992, au cours de l'année 1997 les élections législatives confortent le parti présidentiel même si le SDF de John Fru Ndi connaît un certain succès – en écho à son bon score à l'élection présidentielle d'octobre 1992 – avec 43 sièges, et en octobre, l'élection présidentielle que l'opposition a appelée à boycotter, est remportée très largement par Biya (92,5 % des suffrages). En 2002, alors que Paul Biya effectue sa vingtième année au pouvoir de nouvelles élections législatives voient une fois encore la victoire du RDPC (133 des 180 sièges) et l'élection présidentielle de 2004 consacre de nouveau la victoire de Paul Biya face à John Fru Ndi avec 70,8 % des suffrages pour l'un et 17,4 % pour l'autre. En juillet 2007, c'est une nouvelle victoire du RDPC aux législatives avec 153 sur 180 et 16 pour le SDF.

Enfin, rappelons qu'en 2008, le parlement fait adopter une révision constitutionnelle supprimant la limitation des mandats présidentiels (incluse dans la révision constitutionnelle de 1996 initiée par Biya) alors que Paul Biya doit terminer son mandat en 2011 et n'avait théoriquement pas la possibilité de se représenter. Cette révision provoque de nombreux troubles et débats au Cameroun⁵¹, les commentateurs et le peuple y voient la volonté de Paul Biya de conserver le pouvoir pour un nouveau mandat si l'âge le lui permet (Paul Biya est né en 1933). En 2011, c'est un président camerounais fidèle à ses habitudes qui

⁵¹ Cf. Kamé (2008) et Edjangue (2010).

remporte les élections présidentielles au nom du RDPC, avec un nouveau mandat qui se terminera en 2018. Ainsi, malgré l'avènement du multipartisme et la construction d'un espace public, le champ politique camerounais est-il toujours en quête d'une alternance politique, au gré des élections législatives et présidentielles mais aussi municipales, et d'un véritable pluralisme démocratique.

Au terme de la première présidentielle de l'ère du multipartisme, l'opposition réclame à tort ou à raison sa victoire volée. Elle accuse le pouvoir de fraudes massives et trucages divers. Les acteurs politiques de l'opposition conditionnent alors leur participation aux joutes électorales futures à la transparence du jeu politique et surtout au désengagement des pouvoirs publics dans la mise en place et la supervision du processus électoral.

Conclusion : permanence ou transition ?

En revisitant le contexte sociopolitique camerounais de la période de pouvoir de Paul Biya, nous sommes armés de suffisamment d'éléments d'information nous permettant de saisir le discours présidentiel du président camerounais dans ses contextes de production et de réception. En effet, il ne s'agissait, rappelons-le, ni de dresser un état de la question sur le Cameroun sous le pouvoir de Paul Biya, ni d'établir une chronologie détaillée des événements survenus, encore moins d'une recherche historique menée pour elle-même. Ce chapitre a pour but de donner à voir les grandes articulations de la période couverte par notre corpus et d'en dresser les principales caractéristiques. C'est en cela que nous avons choisi de croiser approche chronologique et approche thématique, en procédant à une partition des années de pouvoir du président camerounais de 1982-2002 en cinq périodes dont chacune ont été marquées plus particulièrement par certaines crises.

La lexicométrie, quand elle a affaire à un corpus chronologique, et qui plus est politique, se donne pour tâche de mesurer l'évolution du vocabulaire – et plus généralement, dans le cadre d'une logométrie⁵², du discours (à travers la prise en compte des lemmes, des parties du discours, des structures syntaxiques...) – et

⁵² Cf. Mayaffre (2005a et 2005b).

cette évolution, dans le cadre d'un corpus mono-locuteur, homogène et exhaustif comme le nôtre est principalement due à l'événementiel, d'où l'intérêt de connaître les préoccupations et articulations sociopolitiques de la période couverte par le corpus. Par ailleurs, de façon plus générale, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction générale, l'analyse du discours porte une attention particulière au contexte d'énonciation des discours. Soulignons que, Paul Biya parlant relativement peu, ses prises de paroles sont directement conditionnées par les événements évoqués dans les pages précédentes : tentative de coup d'État, crise démocratique, etc. Histoire et discours sont donc intrinsèquement liés.

Maintenant que nous avons présenté dans les grandes lignes les conditions de production et de réception du discours de Paul Biya, dans le chapitre suivant nous allons poser les jalons du cadre théorique et méthodologique dans lequel s'inscrit notre travail de recherche.

Chapitre 2 :

Discours, analyse du discours et lexicométrie

Introduction

Discours est certainement l'une des notions les plus polysémiques des sciences du langage. Selon les disciplines linguistiques et selon les linguistes, sa définition peut varier. Il en va de même d'*analyse du discours* qui peut être vue comme une discipline autonome, un champ de recherche à l'intersection de plusieurs disciplines ou encore comme une méthodologie mobilisable par différentes disciplines.

Notre travail s'inscrit dans le cadre d'une analyse du discours qui s'appuie sur les méthodes et outils lexicométriques. Sans vouloir nous livrer ici à une synthèse des travaux sur l'analyse du discours ni à un débat sur son statut, et encore moins à un historique de son évolution, nous souhaitons brosser à grands traits ce cadre conceptuel et méthodologique dans lequel s'inscrit notre étude. En nous appuyant sur quelques-uns des principaux travaux du domaine, il s'agit alors de définir ce que nous entendons par *discours*, ce que nous entendons par *analyse du discours*. Seront ensuite évoqués quelques-uns des principaux concepts mobilisés. Enfin, la terminologie et les principales notions de la statistique textuelle seront aussi présentées.

1. Comment définir le(s) discours ?

Le terme *discours* désigne usuellement toutes les formes de production verbale, voire mixtes sémiotiquement. La notion de discours englobe donc de nos jours les énoncés oraux et écrits mais il renvoie à des points de vue théoriques différents et cette polysémie conceptuelle fait qu'on lui donne des emplois variés, aux délimitations parfois floues. Pour définir le discours, on passe souvent par des oppositions (discours/langue, discours/phrase, discours /texte)

1.1. – Langue, parole, discours

Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique moderne, distinguait dans son *Cours de linguistique générale*, la *langue* (réalité sociale) et la *parole* (réalité individuelle), séparant alors dans l'étude du langage « ce qui est social de ce qui est individuel », « ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel » (1916 : 30). Pour Saussure, seule la langue était alors un objet d'étude pour la linguistique. Ce qui suppose donc une dichotomie entre ce qui est social (la langue, un système partagé par les membres d'une communauté linguistique) et ce qui est individuel (la parole, utilisation restreinte de ce système). Maingueneau, commentant la position de Saussure, affirme que « dans cette perspective, il n'y a pas de place pour le "*discours*", concept qui vise à déposséder le sujet parlant de son rôle central pour l'intégrer au fonctionnement d'énoncés, de textes dont les conditions de possibilités sont systématiquement articulées sur des formations idéologiques » (Maingueneau, 1976 : 6). L'introduction du *discours* comme objet d'étude est donc relativement récente dans le champ des sciences du langage.

En effet, c'est près de cinquante ans après Saussure que le "*discours*" sera constitué en objet d'étude pour la linguistique par le linguiste américain, Zellig S. Harris (1952, 1969). Pour Harris, il est possible d'étendre les procédures utilisées pour l'analyse des unités de la langue à des énoncés plus larges que la simple phrase. C'est dans ce cadre qu'il sera amené à proposer le syntagme *analyse du discours* pour ce type de démarche, le *discours* étant son objet.

Lorsque le *discours* est opposé à la *phrase*, c'est qu'il est défini comme une unité linguistique constituée d'une succession de phrases. C'est dans ce sens que Harris (1952) parle d'*analyse de discours*, tandis que d'autres auteurs utilisent l'expression : *grammaire de texte ou du discours*. De ce point de vue, le *discours* est intégré à l'analyse linguistique, puisqu'on le considère comme l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé.

La définition que donne Benveniste ouvre les possibilités d'étude par le lien qu'elle établit avec l'énonciation et la communication :

Il faut entendre *discours* dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière. C'est d'abord la diversité des discours oraux de toute nature et de tout niveau, de la conversation triviale à la harangue la plus ornée. Mais c'est aussi la masse des écrits qui reproduisent des discours oraux ou qui en empruntent le tour et les fins : correspondance, mémoires, théâtre, ouvrages didactiques, bref tous les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne (Benveniste, 1966, I : 241-242).

Le travail de définition de Maingueneau (1997) nous renvoie à deux autres définitions qui si l'une d'elles recoupe celle de Benveniste, l'autre, énoncée par Michel Foucault (sur le rôle duquel nous reviendrons) s'en éloigne car elle s'inscrit dans une perspective qui n'est pas directement linguistique.

Discours, employé au lieu d'*énoncé*, permet « dans une perspective énonciative et pragmatique », « d'insister sur le caractère dynamique de l'énonciation » (Maingueneau, 1997 : 10).

Discours peut être utilisé pour « désigner le système sous-jacent à un ensemble d'énoncés tenus à partir d'une certaine position sociales ou idéologique » (Maingueneau, 1997 : 10), (« discours socialiste », « discours féministe », etc.). Foucault le définit ainsi : « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (1969 : 153).

Maingueneau énonce encore cinq autres acceptions possibles du terme *discours*. Cependant, les deux que nous venons de relever circonscrivent assez bien ce que nous entendons par *discours* et ne nous semblent pas être contradictoires. Elles constituent selon nous deux points de vue sur l'objet *discours* qui, conjugués, se révèlent particulièrement opérants.

1.2. – Texte, discours, interdiscours

Que recouvre l'opposition *discours/texte* ? Elle suppose de faire appel à un troisième terme, celui de contexte. Le texte est ainsi considéré comme toute production orale ou écrite étudiée sans les conditions de production, et le discours est le texte étudié plus son contexte c'est-à-dire les conditions de sa production. Selon Adam,

le discours est un énoncé caractérisé par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation – participants, institutions, lieu, temps –, et le texte est un objet abstrait résultant de la soustraction du texte comme objet concret (Adam, 1990 : 23).

Les travaux ultérieurs d'Adam s'orientent de plus en plus vers une intégration dialectique et réciproque du texte et de ses contextes, pour proposer les bases d'une *analyse textuelle du discours*. La distinction *discours/texte* est proche de celle de *discours/énoncé*, à la différence que cette dernière permet d'opposer, d'après Charaudeau et Maingueneau (2002 : 186) « deux modes d'appréhension des unités transphrastiques : comme unité linguistique – énoncé – et comme trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminé ». Adam intègre finalement son approche des discours-texte dans la circulation interdiscursive :

Parler de discours, c'est considérer la situation d'énonciation-interaction toujours singulière et l'interdiscursivité dans laquelle chaque texte est pris. Un texte ne devient un fait de discours que par sa mise en relation avec l'interdiscours d'une formation sociodiscursive, elle-même définie comme lieu de circulation de

textes (intertextualité propre à la mémoire discursive d'un groupe) et de catégories génériques (interdiscursivité des genres et sous-genres) (Adam, 2005 : 28).

Comme on le voit bien avec Benveniste (1966), le discours relève du processus de production, donc de l'énonciation, et il est impossible d'étudier directement l'énonciation. Dans le cas de notre travail, nous avons pour objet le *texte* politique qui résulte du processus de production discursif. Ainsi, il s'agira pour nous à l'aide de logiciels de lexicométrie, d'analyser la saillance des phénomènes textuels et lexicaux comme traces du processus de production par un orateur placé dans un contexte donné. Le propre de la parole politique étant de répondre à des enjeux de persuasion d'un auditoire, notre travail consiste donc à comprendre et à expliquer la manière dont Paul Biya dans différents contextes de crises sociale, politique et économique mobilise le matériel verbal pour convaincre et persuader les Camerounais.

Les définitions évoquées ci-dessus appellent certaines caractéristiques que tout discours possède, à savoir :

- Le discours « suppose une organisation transphrastique »
- Le discours « est orienté »
- Le discours « est une forme d'action »
- Le discours « est interactif »
- Le discours « est contextualisé »
- Le discours « est pris en charge »
- Le discours « est régi par des normes »
- Le discours « est pris dans un interdiscours » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 187-189).

Les discours, ce sont donc « des organisations transphrastiques relevant d'une typologie articulée sur des conditions de production socio-historique ». (Maingueneau, 1976 : 20)

Bien que de façon très brève, nous avons pu voir comment de Saussure, pour qui l'étude du langage se divisait entre l'étude de la *langue* et l'étude de la *parole* – la première seule étant objet de la linguistique –, à Maingueneau procédant à un ordonnancement des acquis antérieurs en passant par Harris et

Benveniste, le discours s'est progressivement constitué en objet d'étude avec des caractéristiques propres. Ces caractéristiques de l'objet *discours* conditionnent alors son étude dans ses différentes dimensions : lexicale, énonciative (le discours est « pris en charge », « pris dans un interdiscours »), argumentative (le discours « est orienté »), pragmatique (le discours « est une forme d'action »), syntaxique et textuelle (le discours « suppose une organisation transphrastique »). Mais, plus que tout, le discours est « une manière d'appréhender le langage » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 190).

Pour définir l'analyse du discours, une perspective historique de son élaboration en différents espaces de pensée est nécessaire et nous permettra de voir que l'approche automatisée est envisagée d'emblée dans le courant de l'école française.

2. Origines et évolutions de l'analyse du discours

2.1. – *Fondements linguistiques et fondements philosophiques*

C'est à partir des travaux d'Harris, popularisés en France près de quinze ans plus tard par la revue *Langages*⁵³, que la notion de "*discours*" connaît un certain succès dans les études linguistiques, avant de « connaître un essor fulgurant avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 185). L'analyse du discours s'est constituée progressivement à partir des années soixante dans le champ scientifique. Les premières études sur le discours sont inaugurées par Z. S. Harris en 1952 aux États-Unis en vue de parvenir à une *décomposition du discours* selon la méthode distributionnaliste. Pour Harris, le but de la linguistique distributionnelle est de montrer, à partir de l'observation d'un corpus fini d'énoncés naturels, que le système de la langue fonctionne selon des régularités démontrables. La méthode distributionnelle se fait en deux étapes : l'inventaire des unités structurales de la langue et la détermination des règles concernant leur mise en relation. Cette pratique a donné à la linguistique une nouvelle impulsion. Car ni le mot, ni la

⁵³ *Langages*, n°13, L'analyse du discours (dir. J. Dubois et J. Sumpf), est paru en 1969.

phrase ne constituait désormais l'unité ultime d'analyse, mais c'était le texte envisagé comme un tout. Aujourd'hui beaucoup s'accordent à dire, comme Maingueneau, que ce que Harris appelait *analyse du discours* est bien plus proche de ce que l'on entend aujourd'hui par *linguistique textuelle*.

Néanmoins, l'exploration d'un corpus selon la méthode de la statistique textuelle à l'aide de logiciels d'analyse est née de l'application du distributionnalisme chez Harris. Or c'est cette méthode que nous utilisons pour analyser les textes du discours de Paul Biya. Selon Z. S. Harris,

L'analyse du discours donne une foule de renseignements sur la structure d'un texte ou d'un type de texte, ou sur le rôle de chaque élément dans cette structure. La linguistique descriptive ne décrit que le rôle de chaque élément dans la structure de la phrase qui le contient. L'analyse du discours nous apprend de plus comment un discours peut être bâti pour satisfaire à diverses spécifications, exactement comme la linguistique descriptive construit des raisonnements raffinés sur les façons dont les systèmes linguistiques peuvent être bâtis pour satisfaire à diverses spécifications. (Harris, 1952 : 45).

La dénomination *École Française d'Analyse du Discours* désigne le courant d'analyse du discours né dans les années soixante d'une part des travaux de Dubois sur la lexicologie, et d'autre part du projet théorique de Pêcheux (1969) avec une importance particulière donnée aux problématiques de philosophie politique et au concept d'idéologie dans le sillage des travaux d'Althusser. Avec Pêcheux qui s'appuie sur l'analyse automatique du discours, les notions de préconstruit et d'interdiscours apparaissent et reposent sur l'hypothèse que le locuteur croyant être sujet et responsable de son discours est parlé par le déjà-là idéologique.

Les fondements philosophiques sont donc à chercher du côté d'Althusser mais également de Foucault. Avec sa théorie des *appareils idéologiques d'État*, Althusser (1970) montre que l'idéologie contribue insidieusement à la reproduction des rapports sociaux de production et donc des modes de domination. Il distingue les institutions de l'État (armée, police) qui exercent une répression directe et les *appareils idéologiques d'État* qui sont des institutions

(école, Église, médias, famille, syndicat, parti politique) exerçant la domination de la classe au pouvoir et une influence sur les représentations intériorisées inconsciemment par les sujets. L'idéologie se matérialise par les discours et les rituels qui les accompagnent. Selon Althusser (1970) la dimension discursive de l'idéologie est donc fondamentale.

Foucault est lui à l'origine du concept de *formations discursives*. Dans *l'Archéologie du savoir* (1969), il réfléchit aux rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales, mais il ne le fait pas du tout en linguiste. Foucault mobilise un certain nombre d'éléments pour définir les formations discursives (les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques), et définit le discours comme « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (Foucault, 1969 : 153). La relation entre énoncé et formation discursive passe par l'intermédiaire des « pratiques discursives, ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative » (Foucault, 1969 : 154).

Foucault introduit aussi la notion d'*archives*, non pas comme un ensemble de connaissances, ou de documents mais comme un système de règles et de pratiques :

J'appellerai archive, non pas la totalité des textes qui ont été conservés par une civilisation [...] mais le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses (Foucault, 1969 : 708).

Les thèses de Foucault ont stimulé le développement de la recherche en analyse du discours. Elles ont influencé particulièrement Pêcheux et plus récemment Maingueneau qui à la suite de Foucault et de Pêcheux, définit trois concepts de l'analyse du discours : la *formation discursive* qui est « un système de contraintes de bonne formation sémantique ; la *surface discursive* qui est l'ensemble des énoncés produits conformément à ce système, et enfin le *discours*

qui est la relation qui unit les deux concepts précédents, c'est-à-dire un ensemble virtuel, celui des énoncés productibles conformément aux contraintes de bonne formation discursive » (Maingueneau, 1984).

Jean Peytard résume, lui, d'une manière plus synthétique le projet de l'*École Française d'Analyse du discours* :

On emprunte prudemment les principes du structuralisme nord-américain (Harris) ; on s'inscrit dans une conception énonciative qui étudie la façon dont les locuteurs s'approprient la langue dans la communication, au travers des indices (ou marques formelles) de la personne, du temps, de l'aspect, des modalités (dans la ligne de Bally, Benveniste) ; on choisit des textes produits dans des cadres institutionnels contraignant fortement l'énonciation, et que l'on réunit en corpus, avec un penchant certain pour les textes d'archives et les discours politiques, de gauches de préférences ; on essaie alors d'articuler les faits de langues à l'histoire ou à l'histoire sociale, voire aux idéologies et au matérialisme dialectique. (Peytard et Moirand, 1992 : 42)

Dans ses fondements théoriques et pratiques, l'École française a considérablement influencé le développement théorique, thématique et méthodologique de ce domaine de recherche. Le mouvement social de mai 1968 et son arrière-plan de fermentation politique et intellectuelle a lui aussi influencé la réflexion scientifique.

2.2. – De l'analyse du discours aux analyses des discours

L'analyse du discours dite à la française n'est pas la seule à occuper le terrain scientifique et tout un courant important qui s'attache également à la question des rapports de domination et de l'idéologie s'est développé dans le monde anglo-saxon donnant naissance à ce qu'on appelle la *Critical Discourse Analysis*⁵⁴.

⁵⁴ Voir *Semen* n° 27 <http://semen.revues.org/8538>

En tant que champ de recherche étendue, l'analyse du discours connaît de nos jours un développement lié à la diversité des outils théoriques de référence, à celles des instruments utilisés et des objets analysés. Cette diversité entraîne du coup celle des recherches qui portent sur des objets discursifs variés ; d'où la naissance des *analyses du discours*. Le fait que l'analyse du discours se trouve à l'intersection des sciences humaines et sociales a permis de développer plusieurs méthodes de travail.

Face à cette abondance d'orientations, on peut suivre Maingueneau dans ses deux mises au point successives :

Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse du discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre l'analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, théories de l'argumentation, théorie de la communication, sociolinguistique, ethnologie,... la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. (Maingueneau, 1997 : 8)

Quand on parle d'analyse du discours, on ne peut ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspiration très différente. On a beau multiplier les synthèses, les présentations, les mises au point, l'analyse du discours reste extrêmement diversifiée. [...] On notera d'ailleurs que ses grands inspirateurs des années 60 ne sont que pour une part de linguistes. On y trouve aussi des anthropologues (Hymes, ...), des sociologues (Garfinkel, Sacks, ...), mais aussi des philosophes soucieux de linguistique (Pêcheux) ou non (Foucault). (Maingueneau, 2005 : 65).

On peut considérer le *Dictionnaire d'analyse de discours* de Charaudeau et Maingueneau (2002) comme une stabilisation des concepts principaux dans une perspective de rassemblement et de consensus. Il existe un autre ouvrage à caractère synthétique comparable mais plus apparenté à la défense d'un courant, celui de la praxématique développé à Montpellier et proposé en 2001 par Détrie Siblot et Vérine. L'analyse du discours, « explicitation du/des sens du discours

analysé, à l'aide d'outils qui permettent de le saisir et de le décrire dans sa matérialité » (Détrie *et al.*, 2001 : 25) consiste selon les auteurs en

une analyse linguistique, articulée à la fois aux genres discursifs, aux formations discursives, aux situations concrètes de communication et aux pôles énonciatifs [...] pren[ant] en charge des corpus larges et variés de discours authentiques, rapport[ant] ces derniers à leurs conditions sociohistoriques de production et de circulation, mett[ent] à jour leur idéologie sous-jacente. (Détrie *et al.*, 2001 : 7-8)

Cette définition de l'analyse du discours, est une synthèse de Foucault (1969) qui met en avant l'importance des *formations discursives* et de Benveniste (1966) qui insiste sur les *pôles énonciatifs*. Il est important de situer cette conception de l'analyse du discours par rapport aux définitions proposées par d'autres auteurs, en soulignant en particulier le point de désaccord principal qui porte sur sa nature. En effet, des auteurs comme Teun Van Dijk plus proche de l'analyse de discours anglo-saxonne, propose de l'analyse du discours la définition suivante : l'étude de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles », où l'on appréhende « le discours comme mode d'interaction dans des situations socioculturelles très complexes » (Van Dijk, 1985 : 2, cité par Maingueneau, 1997 : 12). Selon Maingueneau cette définition est trop large pour définir l'analyse du discours et elle correspondrait mieux à une linguistique du discours.

Maingueneau (1997) se propose donc d'établir une distinction entre l'*analyse du discours* et les *disciplines du discours*. Ainsi, à côté d'une analyse du discours portant sur « le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés » et qui considère le discours « comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive » et où « les lieux n'y sont pas pensés indépendamment des énonciations qu'ils rendent possibles et qui les rendent possibles », il y aurait une série de disciplines du discours où « chaque discipline du discours étudie cet "usage réel" à travers un point de vue qui lui est propre », étant « gouvernée par un intérêt spécifique » et « focalisant son attention sur une dimension différente » même « si elle travaille sur les mêmes données langagières qu'une autre » (Maingueneau, 1997 : 12-13).

2.3. – Les dimensions du discours

Nous considérerons que tout discours se caractérise par certains aspects ou dimensions qui ont particulièrement mobilisé l'attention des chercheurs en analyse du discours en France. Recoupant en partie les caractéristiques du discours recensées par Maingueneau et évoquées précédemment, les dimensions lexicales, énonciatives et argumentatives, sont les principales, même si rien n'exclut d'identifier d'autres aussi importantes.

La *dimension lexicale*⁵⁵ correspond à l'actualisation des stratégies discursives du locuteur dans le choix de certains items lexicaux dans l'ensemble des possibilités offertes par la langue. En d'autres termes, la dimension lexicale d'un discours est la sélection par le locuteur, tant au niveau paradigmatique que syntagmatique, d'un *vocabulaire* parmi le *lexique*. L'étude du vocabulaire d'un corpus et de son évolution diachronique, qui consiste à relever la présence ou l'absence, la fréquence absolue et relative des vocables dans chacune des parties du corpus et leur variation en fonction de l'auditoire, ainsi que des phénomènes de cooccurrence et de figements, etc., permet d'appréhender, de comprendre et d'expliquer la manière dont l'orateur – Paul Biya dans notre cas – met en activité la langue en vue de répondre à un ou des enjeux communication dans un contexte de production et de réception donné. D'où l'idée de stratégies discursives développées par un locuteur au niveau lexical.

La *dimension énonciative*⁵⁶ correspond à tout ce qui dans le discours permet, comme le stipule Benveniste, « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1966 : 80), à travers la mise en place par le locuteur d'un ensemble de références renvoyant à sa place et à sa subjectivité mais aussi à l'allocutaire. Plus concrètement, cette dimension peut être explorée à travers l'analyse des « marques » ou « traces énonciatives » qui sont « les unités linguistiques qui indiquent le renvoi de l'énoncé à son énonciation : pronoms personnels de première et de deuxième personne, désinences de verbes, adverbes de temps, adjectifs affectifs... » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 230).

⁵⁵ Cf. Maingueneau, « Mots » (1997 : 29-70). Voir aussi Polguère (2008).

⁵⁶ Cf. Maingueneau, « Énonciation » (1997 : 107-168) ; cf. aussi Kerbrat-Orecchioni (1980).

Enfin, la *dimension argumentative* répond au besoin du locuteur d'orienter son discours afin de convaincre l'allocataire, tout à la fois à travers « l'expression d'un point de vue » et « un mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 67). Elle peut être appréhendée à travers les effets et figures de styles, la construction textuelle des procédures de liaison, les enchaînements d'énoncé, les structures syntaxiques, la construction d'un ethos, la prise en compte des genres de discours... mais aussi le phénomène de figement et de stéréotypie, les cooccurrences, etc.

Bien entendu, ces trois dimensions ne sont ni exclusives ni autonomes et nous ne les distinguons que pour les besoins de l'analyse même si elles correspondent à des éléments du discours, concrets et attestés, ainsi qu'à des choix, réfléchis ou non, de la part du locuteur. En effet, dimensions lexicale et énonciative sont largement associées à travers certaines catégories lexicales plus « étroitement liée[s] aux appréciations de l'énonciateur » (Maingueneau, 1997 : 120) comme l'adjectif qualificatif, ou adjectif subjectif selon Kerbrat-Orecchioni (1980 : 94). Par ailleurs, la dimension argumentative ne peut pas se développer indépendamment de celle lexicale car, comme le souligne Amossy, « le discours argumentatif ne se réduit pas à une série d'opérations logiques et de processus de pensée. Il se construit à partir de la mise en œuvre des moyens qu'offre le langage au niveau de **choix lexicaux** qui comporte une orientation argumentative »⁵⁷ (Amossy, 2000 : 23). Il en va de même par rapport à la dimension énonciative car tout discours « vise un auditoire et son déploiement ne peut se comprendre en dehors d'un rapport d'interlocution » (Amossy, 2000 : 23) et ne peut être dissocié de la situation de communication. Bien plus, un simple énoncé informatif peut être argumentatif car

Argumenter, cela revient à **énoncer certaines propositions qu'on choisit de composer entre elles**. Réciproquement, **énoncer, cela revient à argumenter**, du simple fait qu'on choisit de dire et d'avancer certains sens plutôt que d'autres.⁵⁸ (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 67, citant Vignaux, 1981 : 91)

⁵⁷ Nous soulignons.

⁵⁸ Nous soulignons.

Ainsi, si vocabulaire, énonciation et argumentation, et leur analyse, sont intrinsèquement liés, il est tout à fait logique d'admettre que ces trois dimensions, qui sont autant de domaines d'études habituels pour l'analyse du discours, sont aussi des lieux d'inscription des stratégies discursives mobilisées par un locuteur.

C'est en ayant à l'esprit cet arrière-plan conceptuel que nous mettrons à profit des méthodes permettant l'exploration méthodique et systématique de ce *logos*. *Logométrie* parfois, *lexicométrie* ou *textométrie* d'autres fois, l'« instabilité », soulignée par Maingueneau, de la discipline *analyse du discours* n'a rien à envier à la multiplicité des dénominations servant à désigner ces méthodes que nous utiliserons : *statistique textuelle*, ou *lexicale* – et auparavant, *statistique linguistique* ou *linguistique quantitative* –, *analyse (statistique) des données textuelles* ou encore *analyse du discours assistée par ordinateur*... André Salem (1987) lui-même note, de façon quelque peu désabusée, que ceux dont la spécialité est l'étude du vocabulaire n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le choix d'un syntagme pour désigner leur activité. Néanmoins, toutes ces dénominations concurrentes ne sont cependant pas synonymes, même si elles se recouvrent en plus ou moins grande partie⁵⁹. Quoiqu'il en soit et quelle que soit la terminologie utilisée, nous présentons les grands traits du cadre méthodologique mobilisé.

3. La lexicométrie

3.1. – Définition de la lexicométrie

Lorsque les corpus constitués par le chercheur sont vastes, leur analyse devient quasiment impossible sans recourir à la méthode automatisée. Sans les outils informatiques adéquats, le travail sur les gros corpus relève fréquemment d'une « lecture superficielle » et « d'impressions linguistiques » (Mayaffre, 2002),

⁵⁹ Ainsi *analyse du discours assistée par ordinateur* n'est pas synonyme de *lexicométrie* ou de *textométrie* (ces deux derniers termes n'étant eux-mêmes pas totalement équivalents). Pour notre part, pour qualifier notre démarche, nous utiliserons indistinctement dans le cadre de ce travail les termes *lexicométrie*, *textométrie*, *analyse du discours assistée par ordinateur*, et même parfois *analyse du discours*, même s'ils ne sont, en dehors de ce travail, pas toujours équivalents.

parfois trompeuses. Si notre corpus est loin d'être considéré comme un *gros corpus*, par rapport à d'autres corpus qui comptent plusieurs millions d'occurrences, il est déjà suffisamment vaste (environ 300000 occurrences) pour justifier l'utilisation d'une approche lexicométrique et pour une meilleure maîtrise des objets. Sans relever ici les intérêts et limites de l'analyse informatisée du discours, répétons qu'elle donne au chercheur les moyens d'une exploration méthodique et systématique à travers une lecture hypertextuelle d'une part et différents comptages et probabilisations statistiques, représentés de façon suggestive à l'aide de graphiques, d'autre part.

Selon Lebart et Salem, ces méthodes permettent ainsi de répondre à des questions telles que « quels sont les textes les plus semblables en ce qui concerne le vocabulaire et la fréquence des formes utilisées ? Quelles sont les formes qui caractérisent chaque texte, par leur présence ou leur absence ? » (Lebart et Salem, 1994 : 135), questions qui peuvent aussi être posées en ce qui concernent les lemmes, les parties du discours, les enchaînements syntaxiques, les segments figés⁶⁰ ainsi que pour l'évolution diachronique de chacune de ces *unités lexicométriques*.

La lexicométrie est définie par André Salem comme « toute une série de méthodes qui permettent d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle, des comptages et des comparaisons documentaires ou statistiques sur le vocabulaire d'un texte ou de plusieurs textes réunis en corpus » (Salem, 1986 : 6). Que le corpus étudié soit chronologique ou pluri-locuteur, « la lexicométrie confronte les emplois des unités du discours » (Bonnaïfous et Tournier, 1995 : 69) entre les différentes parties du corpus. Bien entendu, et c'est là l'un des reproches fait aux méthodes informatisées d'analyse des données textuelles, « on ne peut, au départ d'une étude lexicométrique, que cumuler, confronter, réunir ou opposer des occurrences de formes textuelles » car « le sens en contexte est réfractaire à toute systématité » (Bonnaïfous et Tournier, 1995 : 69).

⁶⁰ En fonction des différents logiciels utilisés. Pour notre part et comme nous aurons l'occasion de le mentionner, nous ne travaillerons ici que sur les formes graphiques, qu'elles soient considérées dans leur unicité, rassemblées dans des groupements thématiques (groupes de formes) ou appréhendées à travers des enchaînements syntagmatiques redondants (segments répétés).

Le travail de commentaire et d'interprétation sur le sens ne vient donc que dans un deuxième temps. Par ailleurs, une autre des critiques qui concernait « la vanité des traitements (statistiques ou non), portant sur des corpus bruts; traitements accusés de désincarner les textes en travaillant sur des unités (le mot graphique) sans réelle pertinence linguistique » (Mayaffre, 2002), et par conséquent le problème de l'homonymie de certaines formes, n'est plus aussi pertinente qu'il y a quelques années car les progrès des programmes de lemmatisation et d'annotation ainsi que celui des dictionnaires qui leurs sont associés commencent à parer à ce genre de critiques. Les méthodes informatisées que nous utiliserons reposent sur une série de principes de bases que nous présentons ci-dessous⁶¹.

3.2. – Concepts et méthodes

La lexicométrie, pour effectuer des comptages et des comparaisons dans un corpus, doit être mise en œuvre à partir d'une *partition* de celui-ci. Le corpus, nécessairement clos et constitué de la même façon que pour une analyse du discours (voir *infra* : Chapitre 3), doit être suffisamment vaste, contrastif et *partitionné*, c'est-à-dire découpé en *parties* répondant à l'objectif de recherche, qu'elles soient naturelles (chapitres de livre, discours, etc.) ou qu'elles suivent un regroupement spécifique (genre, chronologie, auditoire, etc.). La lexicométrie procédera donc au dénombrement puis à la comparaison d'unités lexicométriques dans chacune des parties qui résultent d'une partition du corpus.

Une *unité lexicométrique*⁶² présente dans un corpus – cela peut être une *forme graphique*, un *lemme* (mot ramené à sa racine), une *partie du discours*, un *segment phrastique* (segment répété) mais aussi une *poly-forme*, un *quasi-segment*, un *groupe de formes*, etc. – aura alors nécessairement une *fréquence*, correspondant à son nombre total d'apparition dans l'ensemble du corpus, et des *sous-fréquences*, correspondant à son nombre d'apparition dans chacune des parties issues de la partition du corpus.

⁶¹ Les premiers chapitres de l'ouvrage de Salem (1987) proposent une présentation très accessible de la terminologie et des principes de base de la lexicométrie.

⁶² Qui peut aussi être désignée sous le terme d'*item*.

On appelle *occurrence* une apparition d'une *unité lexicométrique* dans un corpus ou une partie du corpus. Ainsi, une *forme graphique*, comme « Cameroun », a 1524 occurrences dans le corpus Biya soit une *fréquence* de 1524. Par conséquent, la taille d'un corpus est exprimée en *nombre d'occurrences*. Notre corpus compte 355855 occurrences de formes graphiques.

Le *nombre de formes* graphiques d'un corpus exprime le nombre de "mots" différents, ou *vocabulaire*, du corpus, par opposition à son nombre d'occurrences. Notre corpus compte 14415 formes graphiques, c'est-à-dire 14415 "mots différents" dont les fréquences sont comprises entre 1 et 21891, ce qui donne à notre corpus la *taille* de 355855 occurrences. La forme « de », de fréquence 21891, représente la forme de *fréquence maximale* ou *Fmax* de notre corpus, c'est-à-dire qu'il s'agit de la forme la plus utilisée par le locuteur dans le corpus. Forme la plus utilisée, elle est de *rang 1*, suivie au *rang 2* par un autre *mot-outil*, la conjonction « et », avec 12277 occurrences.

Les formes les plus fréquentes sont presque toujours des *mots-outils* (conjonctions, déterminants, pronoms...) par opposition aux *formes lexicales* – parfois aussi appelées *formes pleines* (noms, adjectifs, verbes...) – qui n'apparaissent dans l'*index hiérarchique des formes* qu'après les mots-outils les plus fréquents. Ainsi, dans l'*index hiérarchique* (liste des formes graphiques, ou des lemmes, classé par ordre de fréquences décroissantes), la première *forme lexicale* est « pays » qui, avec une fréquence de 1687, se situe au 27^{ème} rang. Il s'agit donc de la 27^{ème} forme graphique la plus utilisée. L'*index alphabétique*, quant à lui, présente la liste des formes ou des lemmes du corpus classée par ordre alphabétique.

Le nombre de formes par rapport au nombre d'occurrences peut renseigner sur la *richesse lexicale* ou la *variété du vocabulaire* d'un corpus. Pour un corpus de même taille, c'est-à-dire avec un nombre d'occurrences identiques, un nombre plus important de formes indique que les formes ont, en moyenne, une fréquence plus basse ou, en d'autres termes, que les formes sont moins fréquemment répétées. Étant donné que le corpus a la même taille, le vocabulaire est donc plus varié. Ce genre de diagnostic peut ainsi être fait pour différentes parties d'un corpus, amenant donc à évaluer l'évolution de la richesse lexicale d'un même

locuteur au fil des ans ou à comparer la richesse lexicale avec d'autres locuteurs différents.

Pour un corpus chronologique, l'*accroissement chronologique* tend à mesurer l'apport en formes nouvelles au fil des ans par rapport au nombre de formes déjà utilisées. On peut donc déterminer si le renouvellement du vocabulaire tend à s'accélérer, indice de renouvellement thématique et d'innovation lexicale, ou au contraire, à ralentir, marque d'un épuisement du vocabulaire. La richesse du vocabulaire a donc à voir avec le nombre et le rang des formes du corpus : ainsi, le nombre d'*hapax* (formes de fréquence 1) et sa variation en fonction des parties du corpus peut renseigner, même si c'est de façon basique, sur la richesse du vocabulaire de ce corpus.

Une fois ces premières notions explicitées et acquises, considérons alors les unités lexicométriques attestées dans le corpus en fonction de leur *ventilation* (c'est-à-dire *répartition*) entre les différentes parties du corpus. On obtient de la sorte une suite de sous-fréquences correspondant au nombre d'occurrences de l'unité lexicométrique dans chacune des parties du corpus. Les sous-fréquences obtenues seront ainsi listées puis comparées et éventuellement probabilisées. Le travail de probabilisation, reposant sur des calculs complexes, vise à donner à l'analyste un diagnostic de *spécificité*. Ce diagnostic repose sur les quatre paramètres suivants – T, t, F, f – que sont :

- la taille du corpus (T) ;
- la taille de la partie considérée (t) ;
- la fréquence totale (*i. e.* dans l'ensemble du corpus) de l'unité ou du trait linguistique considéré (F) ;
- la sous-fréquence de l'unité ou du trait linguistique considéré dans la partie considérée (f) ;

Ce diagnostic de spécificité peut être effectué sur chacune des unités lexicométriques du corpus (formes graphiques, lemmes, groupes de formes...) et indique à l'analyste du discours si l'unité lexicométrique observée est :

- surreprésentée dans une partie du corpus compte-tenu de sa fréquence dans l'ensemble du corpus ; cela signifie que sa fréquence réelle – constatée – dans

cette partie du corpus est supérieure à sa fréquence théorique (ou fréquence attendue en fonction de la règle de trois)⁶³ ;

- sous-représentée dans une partie du corpus compte-tenu de sa fréquence dans l'ensemble du corpus ; ce qui signifie que sa fréquence réelle, attestée, dans cette partie du corpus est inférieure à sa fréquence théorique ;

- représentée de façon homogène dans cette partie du corpus compte-tenu de sa fréquence dans l'ensemble du corpus.

Ainsi, on parlera de :

- *spécificité positive* s'il s'avère que l'unité lexicométrique est surreprésentée dans la partie considérée ;

- *spécificité négative* s'il s'avère que l'unité lexicométrique est sous-représentée dans la partie considérée ;

- *banalité* s'il avère que la fréquence de l'unité lexicométrique dans la partie considérée est celle que l'on peut statistiquement attendre compte-tenu de sa fréquence dans l'ensemble du corpus.

Ces différents diagnostics seront donc marqués respectivement par les signes : $E+$, $E-$, b . Surtout, ils sont suivis d'un indice chiffré visant à marquer l'importance ou la significativité, déduite de la probabilité statistique, de cette sur- ou sous-représentation : $E+12$; $E-2$; $E+7$, etc.⁶⁴ En effet, $E+12$ signifiera alors une spécificité positive de l'unité lexicométrique telle qu'il y ait 10^{-12} chance pour que la fréquence de cette unité lexicométrique dans la partie du corpus considérée soit supérieure ou égale à celle qui est effectivement constatée. En d'autres termes cela signifie que, dans ce cas de figure, il était peu probable⁶⁵ que l'unité lexicométrique étudiée ait eu une fréquence aussi haute et donc qu'il y aurait eu de nombreuses chances pour qu'elle ait eu une fréquence plus faible : elle se trouve surreprésentée de façon certaine dans cette partie du corpus.

⁶³ La fréquence théorique est calculée, avec la règle de trois, selon les paramètres T , t , F , f , évoqués ci-dessus ; la fréquence réelle est la fréquence effectivement constatée dans le corpus.

⁶⁴ Par commodité, au cours de l'analyse, lorsque l'on aura affaire aux spécificités, seul sera indiqué l'indice chiffré de spécificité (+7, -10, etc.).

⁶⁵ Plus précisément, il y a 1 chance sur 1 000 000 000 000 ; en d'autres termes 1 chance sur 1000 milliards.

De la même façon, un coefficient de E-2 indiquera une spécificité négative, soit une sous-utilisation statistique de l'ordre de 10^{-2} ; en d'autres termes, 1 chance sur 100 que la fréquence de l'item en question dans la partie prise en compte soit inférieure ou égale à la fréquence réelle et constatée. On conclura donc qu'en fonction des paramètres T, t, F, f , il est peu probable que l'item affecté d'une spécificité, négative, d'E-2 eût pu avoir une fréquence inférieure à la fréquence attestée dans la partie du corpus.

Prenons maintenant un exemple tiré de notre corpus. Considérons notre corpus découpé – partitionné – en périodes d'une année, soit 21 périodes, de 1982 à 2002. Prenons une forme graphique, par exemple *démocratie*. Avec une fréquence absolue de 424 sur l'ensemble du corpus, elle se trouve utilisée, à quelques exceptions près, presque chaque année, dans des quantités variables. Mais, comment savoir si ces variations de fréquence sont significatives, ou, en d'autres termes, si ce mot a été l'objet d'un intérêt particulier durant une ou plusieurs années ? Le calcul des spécificités permettra de mettre au jour les parties du corpus où cette forme lexicale est statistiquement plus utilisée⁶⁶ que ne le laissait prévoir ses 424 occurrences totales.

Ainsi, après plusieurs calculs, le diagnostic fait ressortir une spécificité positive de cette forme pour les années 1990, 1991 et 1992⁶⁷, avec respectivement des coefficients de E+12, E+32 et E+15. En d'autres termes, la forme *démocratie* est statistiquement sur-utilisée dans le discours de Paul Biya durant ces trois années et cette sur-utilisation, vu les coefficients statistiques – 1 chance sur 10^{-12} pour l'année 1990, soit, en fonction de la taille du corpus⁶⁸, de la taille de la partie 1990, de la fréquence totale de *démocratie* (424 occ.) et de la fréquence de *démocratie* dans la partie 1990 (50 occ.) 1 chance sur 1000 milliards – n'est pas due au hasard. Si l'on se réfère à l'arrière-plan socio-historique qui a été présenté au chapitre 1, on constate alors que les trois années où *démocratie* est le plus sur-utilisée correspondent à la période qualifiée par Kamé de « crise démocratique » (Kamé, 2007 : 117 et ss) à l'issue de laquelle le Cameroun a vu s'instaurer le

⁶⁶ Par rapport à la taille de la partie et à la taille du corpus, on l'aura compris. Cf. *supra*.

⁶⁷ Mais aussi et dans une moindre mesure en 1996 et 1999.

⁶⁸ Voir le chapitre suivant pour la description du corpus et de ses parties (taille, partition...).

multipartisme. À travers cet exemple, on subodore déjà l'intérêt que peut prendre cette méthode, à la base de la lexicométrie, pour explorer le corpus.

La méthode des spécificités peut aussi être appliquée d'une façon légèrement différente. En effet, au lieu de sélectionner un item et d'effectuer son diagnostic de spécificité, c'est-à-dire d'observer dans quelles parties du corpus il est surreprésenté et dans quelles autres il est sous-représenté⁶⁹, on peut choisir d'étudier une partie du corpus – dans notre cas, l'année 1990 par exemple – et de la confronter au reste du corpus et dresser la liste de toutes les formes spécifiques de cette partie. Les calculs sont les mêmes, sauf que dans un cas on part d'une forme graphique et dans l'autre, d'une partie du corpus. De cette méthode dérive, d'une certaine façon, le *calcul des cooccurrences*.

L'intérêt du calcul des cooccurrences⁷⁰ est qu'il permet d'aborder la dimension syntagmatique du matériau textuel en décrivant les emplois et les associations syntagmatiques d'un item. En fait, bien que les lois statistiques utilisées soient les mêmes, il ne s'agit plus de chercher à calculer les spécificités d'un mot dans les différentes parties d'un corpus ni, au contraire, de calculer la liste des mots spécifiques d'une partie du corpus par rapport à celui-ci dans son entièreté. Au lieu de cela, on choisit la forme-pôle à étudier et l'on partage le corpus en deux : d'une part, l'ensemble des phrases⁷¹ contenant une ou plusieurs occurrences de la forme-pôle et de l'autre, l'ensemble des phrases où n'apparaît pas la forme-pôle. À partir de là, on considère ces deux ensembles comme s'il s'agissait d'un corpus partitionné en deux parties quelconques et l'on applique le calcul des spécificités à l'ensemble composé des phrases comprenant la forme-pôle. La liste des spécificités positives qui en résulte se compose des mots statistiquement sur-utilisés dans cet ensemble, c'est-à-dire dans les phrases contenant la forme pôle : il s'agit alors des *cooccurrences spécifiques* de celle-ci, de son univers lexical. Au contraire, la liste des cooccurrences négatives constitue

⁶⁹ Ou, troisième possibilité, d'une utilisation « banale » au sens lexicométrique. Cf. *supra*.

⁷⁰ La procédure décrite ici est simplifiée. Ajoutons par ailleurs qu'il existe différentes lois statistiques pouvant être utilisées dans les calculs de spécificités et de cooccurrences ainsi que différentes procédures et paramètres de calcul des cooccurrences. Cf. en particulier Lafon (1984).

⁷¹ Au sens lexicométrique du terme, c'est-à-dire une suite d'occurrences séparée par un signe de ponctuation forte (point, points d'exclamation ou d'interrogation, retour-chariot).

les *répulsions lexicales* de la forme-pôle c'est-à-dire les formes statistiquement sous-utilisées dans son cotexte.

Enfin, parmi les principales méthodes que nous utiliserons, évoquons les analyses multidimensionnelles telle l'*analyse factorielle des correspondances*. Sans rentrer dans les détails des calculs, par ailleurs fort compliqués, soulignons-en le principe général : il s'agit de représenter sur un plan les proximités entre les parties du corpus en fonction de la ventilation ou répartition du vocabulaire dans chacune d'elles. Pour en schématiser les principes, un tableau est composé avec en lignes les formes présentes dans le corpus (*i.e.* l'index) et en colonne les parties du corpus. À l'intersection de la ligne *i* (représentant la forme *i*) et de la colonne *j* (représentant la partie *j* du corpus), on trouve le nombre d'occurrence de la forme *i* dans la partie *j*. Cela est valable pour toute les lignes, les colonnes et leurs intersections, et donc pour toute les formes et les parties du corpus. Se trouve ainsi résumée dans ce tableau la composition lexicale du corpus : dans chacune des lignes, la ventilation des formes, et dans chacune des colonnes, la composition lexicale des parties.

L'analyse factorielle consiste en un algorithme décomposant ce tableau afin de le simplifier tout en perdant le moins d'information possible, dans le but d'obtenir un tableau qui soit représentable sur un plan en deux dimensions. Le tableau final obtenu après décomposition factorielle synthétise l'information contenue dans le tableau initial – en d'autres termes, la composition lexicale de chacune de parties du corpus et la ventilation de chacune des formes. Ce tableau final peut être représenté sur un plan où sont projetées chacune des lignes et chacune des colonnes ; les proximités sur le plan entre les points-colonnes reflèteront les proximités entre les colonnes du tableau, c'est-à-dire les proximités entre les parties du corpus en fonction de leur composition lexicale ; les proximités sur le plan entre les points-lignes reflèteront les proximités entre les lignes du tableau, autrement dit, les proximités entre les formes du corpus en fonction de leur ventilation dans chacune des parties du corpus.

Si les principes généraux des méthodes mobilisées ont été présentés ci-dessus, d'autres méthodes lexicométriques et termes techniques seront utilisés ponctuellement et donc présentés à ce moment. Ainsi, les spécificités font l'objet

de différentes représentations graphiques comme les graphes de ventilation et les cartes des sections. Les cooccurrences, visant, nous l'avons vu, à mettre au jour les liens non-aléatoires entre deux formes d'un corpus, seront particulièrement mises à profit tout au long de notre étude. Nous avons vu en effet au §2 que le choix de l'ordonnement des mots pouvait relever de l'argumentation. En ce sens, les *segments répétés* (SR) – un segment étant défini comme toute suite d'occurrences non séparées par un délimiteur de séquences (ponctuation), les segments dont la fréquence est supérieure ou égale à deux sont considérés comme segments répétés – seront aussi commentés.

Pour terminer, indiquons qu'il ne s'agissait pas d'exposer en détails et de manière approfondie les concepts et méthodes lexicométriques, mais de présenter la terminologie essentielle à la compréhension de notre analyse ainsi que les principes de base de celle-ci. Pour des exposés détaillés des méthodes lexicométriques, on pourra consulter avec intérêt la thèse d'André Salem (1993) ainsi que différents ouvrages publiés – en particulier ceux de Charles Muller (1992 a et b) de Ludovic Lebart et André Salem (1994) et de Pascal Marchand (1998). Mais ces méthodes ne pourraient, pour la plupart d'entre-elles, être utilisées sans le recours à l'informatique et à des logiciels spécifiques. Pour notre analyse, deux logiciels seront utilisés que nous présentons succinctement dans les pages qui suivent.

3.3. – Logiciels utilisés

De nos jours, il existe un nombre important de logiciels lexicométriques, au sens large. Ils sont programmés et développés tant par des informaticiens que des statisticiens ou des littéraires. Et, de la même façon, certains, plus adaptés aux dépouillements d'enquêtes et de questionnaires, sont plutôt destinés aux sociologues et aux psychologues⁷² quand d'autres s'adressent plutôt à des historiens, des linguistes et littéraires⁷³. Commercialisés ou produits de laboratoire en développement, ces logiciels sont plus ou moins accessibles – pour raisons de coût, de mise à disposition ou de complexité de manipulation –, plus ou moins développés ou reconnus, etc., et certains ont plus de fonctionnalités que d'autres,

⁷² Par exemple, *Tropes*, *Sphinx*, *DTMVIC*...

⁷³ Par exemple *Lexico3*, *Hyperbase*, *Alceste*, *Le Trameur*...

mais tous proposent les fonctions de base de l'analyse des données textuelle : dépouillement du corpus, calcul des spécificités et analyse factorielle des correspondances.

Parmi les logiciels les plus couramment utilisés pour la lexicométrie et l'analyse du discours, citons *Lexico3*⁷⁴ (Salem, SYLED-CLA²T, Paris 3 Sorbonne-Nouvelle), *Hyperbase*⁷⁵ (Brunet, BCL, Nice Sophia Antipolis) et *Alceste*⁷⁶ (Max Reinert, Image). Pour notre part, nous avons choisi *Lexico3* – pour son accessibilité, pour son intuitivité d'utilisation et pour les fonctionnalités qu'il propose.

Lexico3 est un logiciel qui, programmé par Salem, a vu le jour, dans ses premières versions, au Laboratoire de Lexicométrie et Textes Politiques de l'ENS Saint-Cloud, un des creusets de l'École Française d'analyse de discours. Il est actuellement maintenu et développé au sein du Centre de Lexicométrie et d'Analyse Automatique des Textes (CLA²T) à l'Université de Paris 3. La particularité de *Lexico3* est sa maniabilité (par exemple pour le calcul des SR et la manipulation de grands corpus), sa fiabilité et son usage intuitif mais aussi le fait qu'il soit conçu plus particulièrement en vue d'analyses sur des corpus non lemmatisés (voir infra, *Chapitre 3*).

Après la segmentation du corpus, c'est-à-dire son découpage en formes graphiques (*i. e.* la reconnaissance et le listage des mots constituant le corpus), *Lexico3* constitue l'index hiérarchique et alphabétique des formes du corpus. On peut ensuite choisir une partition – en fonction de celles qui auront été prédéfinies par l'insertion de balises lors de la composition du fichier informatique du corpus – et, parmi les principales fonctions, procéder aux calculs de spécificités pour quelque forme ou quelque partie que ce soit. De la même façon, à partir d'une partition, on pourra effectuer une analyse factorielle des correspondances où n'apparaîtront cependant que les points-colonnes (c'est à dire les parties du

⁷⁴ Produit par Salem *et al.* au Centre de Lexicométrie (CLA²T) du SYLED (ILPGA, Paris3-Sorbonne-Nouvelle) (<http://www.tal.univ-paris3.fr/lexico/>).

⁷⁵ Programmé et développé par Étienne Brunet à l'UMR Base, Corpus, Langage de l'Université de Nice (<http://ancilla.unice.fr/~brunet/pub/hyperbase.html> et <http://www.unice.fr/bcl/rubrique38>).

⁷⁶ Programmé et développé par Max Reinert, d'abord à Toulouse puis à Versailles, il est commercialisé par la société Image (<http://www.image-zafar.com/>).

corpus) et non les points-lignes (les formes graphiques). Hormis ces fonctions, *Lexico3* a de nombreux points forts dont nous mentionnerons ceux qui nous ont été particulièrement utiles : le calcul des segments répétés, les inventaires distributionnels et les groupes de formes.

Lexico3 permet aussi le calcul des cooccurrences, mais un logiciel spécifique, programmé par William Martinez au sein du CLA²T et utilisable uniquement à partir des bases lexicométriques créées par *Lexico3*, est tout spécialement dédiés aux calculs des cooccurrences, avec, pour celui-ci, plus de paramètres que n'en propose *Lexico3*. C'est pourquoi, complémentirement à *Lexico3*, nous utiliserons par moment *COOCS*⁷⁷ pour le calcul des cooccurrences.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était de présenter le cadre conceptuel et méthodologique de notre étude. Nous avons défini et présenté tout d'abord notre objet le *discours* en montrant sa polysémie puis en circonscrivant les acceptions pertinentes pour nous , puis le champ disciplinaire, l'*analyse du discours*, en faisant état de ses fondements, de ses développements et de la variété de ses orientations et enfin les méthodes mobilisées, la *lexicométrie*. Loin de toute synthèse détaillée ou historique, il s'agissait dans ce troisième mouvement de définir les termes techniques principaux tout en dégagant un arrière-plan solide sur lequel pourrait s'enraciner notre étude. Après avoir présenté au chapitre 1 le contexte sociohistorique camerounais de la présidence de Paul Biya, puis au chapitre 2 le cadre conceptuel et méthodologique, il nous reste maintenant à présenter plus précisément l'objet principal de notre recherche c'est-à-dire le corpus des textes du discours politique de Paul Biya.

⁷⁷ Programmé par William Martinez au CLA²T (<http://williammartinez.fr/coocs/page.php>).

Chapitre 3 :

Description du corpus

Introduction

L'analyse mise en œuvre a pour caractéristique principale d'être un travail d'exploration de corpus à l'aide de la méthode lexicométrique. En d'autres termes, il s'agit d'une analyse qui se veut empirique et dont l'objet d'étude est le texte : texte considéré comme le résultat d'un discours énoncé par un orateur politique placé dans une situation socio-historique⁷⁸ de production et de réception précise. Nous avons constitué un corpus à partir d'un certain nombre de textes politiques de Biya disponibles sur une durée significative de vingt années afin de permettre les comptages statistiques. Dans cette première étape de notre travail, nous décrirons les principales caractéristiques du corpus qui sera soumis à l'analyse.

1. Constitution du corpus

Le corpus a été constitué expressément pour cette recherche⁷⁹, depuis la "sélection" des textes jusqu'à la constitution du fichier informatique soumis aux logiciels. Les discours prononcés par Paul Biya ont fait l'objet de quelques

⁷⁸ Selon la célèbre formule de Jean-Michel Adam qui dit que TEXTE+CONTEXTE=DISCOURS. Notre travail ne se voulant pas un travail théorique sur la question du discours, nous accepterons de façon générale cette définition, même si celle-ci peut être, et a été par ailleurs, discutée et complétée. Cf.: *supra*, chapitre 2.

⁷⁹ Par Serge de Sousa, avec notre collaboration.

analyses⁸⁰, mais nous n'avons pas trouvé des traces, lors de nos recherches bibliographiques préliminaires, de travaux d'analyses lexicométriques prenant pour objet un corpus exhaustif des discours politiques de Paul Biya sur une période longue comme l'est celle des 20 ans que nous avons retenue pour différentes raisons que nous allons préciser. C'est en ce sens que l'on peut parler de corpus inédit parce qu'il a été constitué expressément pour cette recherche et aussi parce qu'à *notre connaissance*, les 297 textes du discours de Paul Biya qui composent notre corpus n'ont pas encore fait l'objet de recherche.

1.1. – Les sources

Nous avons recueilli et regroupé les textes du discours de Paul Biya déjà publiés. Par ailleurs, depuis le développement d'Internet, les plus récents sont directement diffusés sur la toile, même si le phénomène est encore parcellaire par rapport à la totalité de la masse verbale de discours prononcés par le président camerounais depuis plusieurs décennies.

Les discours de Paul Biya ont été publiés pour la première fois vers la fin de 1988 et au début de 1989⁸¹ sous le titre de *Le message du Renouveau. Discours et interview du président Paul Biya*. Ces textes sont regroupés en deux volumes et comportent les discours officiels, les allocutions adressées au corps diplomatique et enfin des interviews. Si le premier volume, qui englobe les interventions du président entre le 12 novembre 1982, jour de sa prise de fonction, et novembre 1983, est divisé en trois sections, « discours », « allocutions diplomatiques » et « interviews », le deuxième volume, qui couvre les cinq années suivantes n'a pas inclus les allocutions diplomatiques. Cette première édition regroupe au total 86 discours, 14 allocutions diplomatiques et 14 interviews à la presse écrite camerounaise, *Cameroun Tribune*, et étrangère, *Le Monde*, *Paris Match*, *Jeune Afrique*, données entre novembre 1982 et septembre 1988.

⁸⁰ Seuls quelques rares articles ou communications analysant un nombre réduit des discours de Biya ont été trouvés.

⁸¹ Les volumes ne portant pas de date d'édition ni d'impression. Le dernier discours inclus ayant été prononcé en novembre 1988, nous faisons l'hypothèse que les volumes ont été publiés dans les mois suivants.

La deuxième publication des discours de Paul Biya est une entreprise d'édition plus ambitieuse. Le principe de ces publications correspond à une stratégie de communication de la part du pouvoir qui constitue presque les discours en « œuvres », en faisant une anthologie de la parole publique du président.

Cette deuxième publication est postérieure à 2002⁸², elle est composée de cinq volumes de près de 600 pages chacun, dont deux sont en anglais⁸³. Ce sont les trois premiers volumes qui nous intéressent dans le cadre de cette recherche. Intitulés *Anthologie des discours et interviews du président de la République du Cameroun (1982-2002)*, ils regroupent la presque totalité des discours publics de Paul Biya durant ses vingt premières années de présence à la tête de l'État camerounais. Les textes de discours qui composent ces trois volumes chronologiques (1982-1986, 1987-1992, 1993-2002) sont répartis en trois parties : « discours », « allocutions diplomatiques » et « interviews ».

Les trois volumes rassemblent ainsi au total 242 discours, 53 allocutions diplomatiques et 41 interviews⁸⁴. Ces chiffres, en eux-mêmes pourraient déjà faire l'objet d'un commentaire. Nous nous y attèlerons plus tard. Il importe cependant de souligner que ces volumes proposent une classification des textes analysés en trois catégories. Pour analyser les discours dans leur dimension diachronique mais aussi typologique ou générique, cela nous invite à formuler plusieurs remarques. Pour ce qui concerne les interviews, la classification ne pose pas de problème dans la mesure où elle englobe toutes les interventions du chef de l'État organisées dans le cadre d'un dialogue avec un ou plusieurs journalistes.

⁸² De la même façon que pour la première édition des discours présidentiels, cette édition ne comporte pas de date d'édition ou d'impression.

⁸³ Nous rappelons que le Cameroun est officiellement un pays bilingue (français/anglais) et donc que la plupart des documents officiels et donc des discours de Paul Biya, sont traduits dans la deuxième des langues officielles. Notons que si la première édition des discours de Paul Biya en deux volumes ne comprenait pas de volumes exclusivement consacrés aux versions anglophones des prises de paroles du chef de l'État, elle comportait cependant, dans chacun des deux volumes, une section rassemblant certaines traductions.

⁸⁴ Répartis comme suit : Volume 1 (1982-1986) : 72 discours, 25 allocutions diplomatiques, 10 interviews ; Volume 2 (1987-1992) : 77 discours, 16 allocutions diplomatiques, 14 interviews ; Volume 3 (1993-2002) : 93 discours, 12 allocutions diplomatiques, 17 interviews.

Enfin, les *allocutions diplomatiques* regroupent uniquement les interventions du chef de l'État prononcées à l'attention des diplomates (ambassadeurs principalement) en poste au Cameroun. Ces interventions sont prononcées lors des prises de fonctions des ambassadeurs, qui comme le veut le protocole viennent présenter leur lettre de créances ou à l'occasion des vœux du Nouvel An au corps diplomatique. Ainsi, la classification éditoriale des discours présidentiels n'inclut pas dans les « allocutions diplomatiques » tous les discours du chef de l'État camerounais prononcés au cours de ses visites officielles à l'étranger. Cette omission certainement volontaire nous invite à remettre en question le tri éditorial. Enfin, la catégorie *discours* regroupe toutes les interventions qui n'entrent pas dans le cadre des deux catégories précédentes. Il s'agit de discours officiels prononcés dans des situations variées : discours à l'occasion de la visite du chef de l'État en province, rapports de politique générale devant le Parlement, discours devant les militants du parti présidentiel, messages à la jeunesse, etc. Enfin, il est important de préciser que ces deux entreprises d'édition ont été mises en œuvre par la SOPECAM, éditeur gouvernemental, qui publie par ailleurs le journal *Cameroon Tribune*.

Pour constituer notre corpus, nous nous sommes fondée sur la deuxième édition principalement, qui nous a fourni la presque totalité des discours de 1982 à 2002, et la première édition qui a permis de compléter les premières années. En effet, quelques discours publiés dans la première édition ne figurent pas dans la deuxième et inversement. Pour ce qui est des limites temporelles du corpus, le point de départ est logiquement celui de l'accession au pouvoir de Biya (1982). Il aurait été intéressant de constituer un corpus qui aille jusqu'au projet de révision constitutionnelle de 2007, mais nous ne pouvions pas avoir un accès aisé et sûr à l'intégralité des discours de 2002 à 2007 et nous avons préféré travailler sur un recensement régulier et complet, dans la mesure où la période de vingt années est déjà très longue et correspond à plusieurs phases. Les conditions de diffusion et d'édition du discours politique présidentiel ont donc eu une influence sur nos options. Pour des raisons d'homogénéité, nous avons choisi d'exclure de notre analyse les interviews. En effet, comme l'ont montré déjà certains auteurs et spécialistes de lexicométrie, comme Rastier (2011) ou Brunet (2011), le genre est l'une des variables qui a le plus d'influence sur le discours et ses caractéristiques statistiques. De plus, les interviews sont des situations interactives dans lesquelles

les interventions et réponses de l'orateur peuvent être orientées ou conditionnées par les questions des journalistes. Nous avons alors choisi de limiter notre étude aux discours et allocutions présidentiels.

1.2. – La préparation du corpus : le dépouillement

Les discours, comme nous l'avons indiqué en introduction, ont été recensés puis scannés et "océrisés" afin d'obtenir un fichier texte utilisable par les logiciels mobilisés. Nous avons corrigé manuellement afin de parer aux imperfections de la reconnaissance optique. Cette étape est très importante car toute "faute de frappe" (ici, de reconnaissance optique) dans un fichier destiné à être utilisé par les logiciels de lexicométrie peut fausser les résultats puisque la forme erronée est automatiquement reconnue comme une nouvelle forme par rapport à la forme correcte. L'ensemble des calculs et analyses effectués ne peuvent être fiables que si les normes de dépouillement ont été soigneusement respectées.

La correction et la vérification du fichier texte, étape fastidieuse dans la construction d'un corpus comme le nôtre, n'en est donc pas moins une étape importante. Cette vérification s'est accompagnée d'une homogénéisation orthographique suivant des normes de dépouillements que nous avons préétablies en nous basant notamment sur celles préconisées par Dominique Labbé (1990a : 15-39) sous la dénomination de *norme Saint Cloud* ou dépouillement en formes graphiques⁸⁵. Nous avons apporté un grand soin aux dépouillements des textes afin d'obtenir un corpus le plus homogène et le plus fiable possible.

1.3. – Le balisage

Cette première étape dans la construction d'un corpus utilisable dans le cadre d'une analyse du discours assistée par ordinateur (*i.e.* recensement, compilation et correction des discours) se double d'une seconde étape, cruciale elle aussi, qui est le balisage des discours.

⁸⁵ Ainsi, dans la mesure du possible, les chiffres ont tous été écrits en chiffres arabes, en non pas en lettres ou en chiffres romains, les majuscules ont été accentuées, les pourcentages ont été graphié avec le symbole et séparé par un caractère délimiteurs – l'espace – des nombres qui les précèdent ; etc. Néanmoins, nul dépouillement n'est parfait.

En effet, l'analyse du discours assistée par ordinateur a besoin, pour être mise en œuvre, d'un corpus qui soit d'une part délimité et clos, d'autre part contrastif et partitionné. Le rôle du balisage est donc d'identifier chacun des discours ou chacune des parties du corpus par des caractéristiques ou *variables* extra-discursives. Ces métadonnées telles que *date*, *auditoire*, etc. permettront ensuite de faire contraster le corpus en fonction de ces variables.

Deux aspects en relation avec les situations de communication ont largement orienté le balisage du corpus. En effet, notre objectif était d'explorer notre corpus sur le plan de la *diachronie* et en fonction de l'*auditoire*. Nous avons identifié et marqué chaque texte de notre corpus en fonction de son moment d'énonciation et de son auditoire.

En ce qui concerne la diachronie nous avons choisi de multiplier les partitions, d'une part par précaution afin de n'avoir pas, en cours d'analyse, à retourner au fichier informatique pour rajouter une partition diachronique que nous aurions omise et qui pourrait, au moment de l'étude, se révéler intéressante. Compte tenu du fait que la statistique repose en grande partie sur la mesure, la lexicométrie est foncièrement tributaire des partitions que le chercheur projette sur son corpus. Il nous importait donc, en présence d'un élément statistique remarquable, de pouvoir l'éprouver à l'aune des différentes périodisations du corpus afin de voir s'il s'agit d'un artefact ou d'une caractéristique plus stable.

Enfin, le va-et-vient, au moins au moment de l'analyse si ce n'est au moment de la synthèse, entre le "micro-temporel" (discours, jour, quinzaine) et le "macro-temporel" (à l'échelle de notre corpus bien entendu : lustre, décennie), s'avère nécessaire, que ce soit pour localiser le texte dans lequel est attesté un élément remarquable mis au jour dans une partition plus large (décennie par exemple) ou, comme nous l'avons dit, pour éprouver la stabilité des caractéristiques lexicométriques révélées. De sorte que, après avoir numéroté afin de les identifier séparément (partition *texte*), nous avons annoté chaque texte en fonction : du jour précis d'énonciation (partition *date*), du mois (partition *mois*), du semestre (partition *semestre*), de l'année (partition *an*) et, de façon plus large,

des périodes de cinq et dix ans auxquelles ils appartenaient (partitions *lustre* et *dec*)⁸⁶.

En ce qui concerne l'annotation en fonction du paramètre de l'auditoire ou de ce que nous appellerons aussi, peut-être de façon impropre, la *typologie des discours*, nous avons vu que les éditions officielles des discours du président donnaient une piste en distinguant allocutions diplomatiques, interviews et discours. Cependant, il va de soi que ces distinctions n'étaient pas suffisantes ni satisfaisantes pour notre propos. Nous avons donc identifié sept types d'auditoires :

Tableau 1 : Types de discours selon l'auditoire

Nation	Messages à la Nation : vœux de fin d'année, etc. Discours radiotélévisés.
Jeunesse	Messages radiotélévisés prononcés chaque année par Paul Biya à l'attention des jeunes camerounais à l'occasion de la fête de la Jeunesse.
Public	Discours prononcés <i>in situ, in praesencia</i> , généralement à l'occasion de visites du chef de l'État en province, ou à l'occasion d'une inauguration d'un lieu public, etc.
Gouvernement	Discours prononcés devant un auditoire politique que ce soit devant le Parlement, à l'Assemblée nationale ou au sein d'un ministère, à l'intérieur du Palais présidentiel, etc.
Parti	Discours prononcé devant les membres du parti présidentiel (RDPC), lors de Congrès et de rassemblements divers.
Diplo_int	Allocutions diplomatiques prononcées devant les diplomates en poste au Cameroun (recoupe la section Allocutions diplomatiques des Éditions des discours présidentiels) augmentées des différents discours et toasts prononcés lors de la visite et en présence de Chefs d'État ou diplomates étrangers.
Diplo_ext	Discours prononcés à l'étranger que ce soit devant la communauté camerounais émigrée ou non.

Bien que notre catégorisation ne soit pas à l'abri de toute critiques, cette partition nous semble refléter les différents types d'auditoire auquel un chef d'État peut être amené à s'adresser lors de ses prises de paroles. Concrètement, dans le fichier informatique, les balises se déclinent en une ligne de code délimitant chaque discours ou parties du corpus. Obéissant plus ou moins au même principe, le format des balises peut cependant différer selon les logiciels. Nous présentons

⁸⁶ Une variable croisant la variable *texte* et la variable *an* a été ajouté (partition *textan*).

l'exemple suivant qui constitue un modèle de balises utilisées par le logiciel *Lexico3* que nous utilisons :

Encadré 1 : Exemples de balises

```
<texte=001> <date=1982_11_06> <mois=1982_11> <semestre=1982B> <année=1982>  
<lustrre=A8287> <dec=A8292> <type=gouvernement>  
...  
<texte=097> <date=1986_12_29> <type=diplo_int>  
...  
<texte=297> <date=2002_12_31> <mois=2002_12> <type=nation>
```

Celles-ci nous permettront ainsi de faire contraster le corpus en fonction des différents découpages qu'elles effectuent : par décennies, par années, et en fonction de l'auditoire, etc. Au terme de ce travail de préparation du corpus, nous avons obtenu un corpus chronologique prêt à l'analyse qui regroupe tous les textes de discours publics du président Paul Biya durant ses vingt premières années de pouvoir. Nous présentons dans la partie suivante la composition détaillée ainsi que les principales caractéristiques quantitatives du corpus.

2. Description du corpus : principaux caractères quantitatifs

Le corpus Biya constitue une *série textuelle chronologique* – c'est-à-dire un corpus constitué « par la réunion de textes similaires produits par une même source textuelle au cours d'une période de temps » (Salem, 2009)⁸⁷ – composée de 297 discours prononcés entre le 6 novembre 1982 et le 31 décembre 2002 pour un total de 355855 occurrences (*word token*). Dans les pages qui suivent, nous décrirons ce corpus à partir d'indices quantitatifs qui nous permettront d'avoir une première radiographie de la parole présidentielle camerounaise.

⁸⁷ Sur ce sujet et du même auteur, on pourra consulter (Salem, 1991) et (Salem, 1994).

2.1 – Discours, occurrences, partitions : un épuisement du discours présidentiel ?

Dans les tableaux et graphiques suivants sont restituées les principales caractéristiques quantitatives du corpus en fonction des trois principales partitions utilisées (*an, lustre, type*).

Tableau 2 : Le corpus partitionné en périodes de 5 années

Partie	Nb discours	Occurrences	Formes	Hapax	F Max	Forme
A8287	117	161585	9829	3963	10704	de
B8892	75	76753	7203	3210	4402	de
C9397	57	65771	6574	2966	3856	de
D9802	48	51746	5810	2748	2929	de
CORPUS	297	355855	14415	5406	21891	de

Dans le tableau précédent nous présentons le corpus partitionné en périodes de 5 années⁸⁸. Après une première colonne identifiant la partie, les colonnes suivantes renseignent respectivement sur : le nombre de discours, le nombre d'occurrences (la taille en nombre de "mots") et le nombre de formes (le nombre de "mots différents") dans chaque période issue de cette partition. La colonne « hapax » précise le nombre de formes qui n'apparaissent qu'une seule fois dans la partie considérée (soit de fréquence 1). Les deux dernières colonnes concernent la fréquence maximale : l'une indique la fréquence du mot le plus utilisé, l'autre précise de quel mot il s'agit.

Afin que certaines données de ce tableau soient représentées de façon plus suggestive, nous avons construit les deux graphiques suivants à partir du tableau précédent qui montre par période de cinq années, le nombre de prises de parole et de mots prononcés par Paul Biya de 1982 à 2002. Les histogrammes qui suivent méritent quelques commentaires puisqu'ils présentent une série décroissante ou

⁸⁸ À l'exception de la première période, A8287, qui couvre 6 années, mais en réalité la première année de cette partie, qui est aussi la première du corpus, ne compte que 2 mois, le corpus débutant en novembre 1982.

croissante en fonction des années et selon que l'on part de la gauche vers la droite ou inversement.

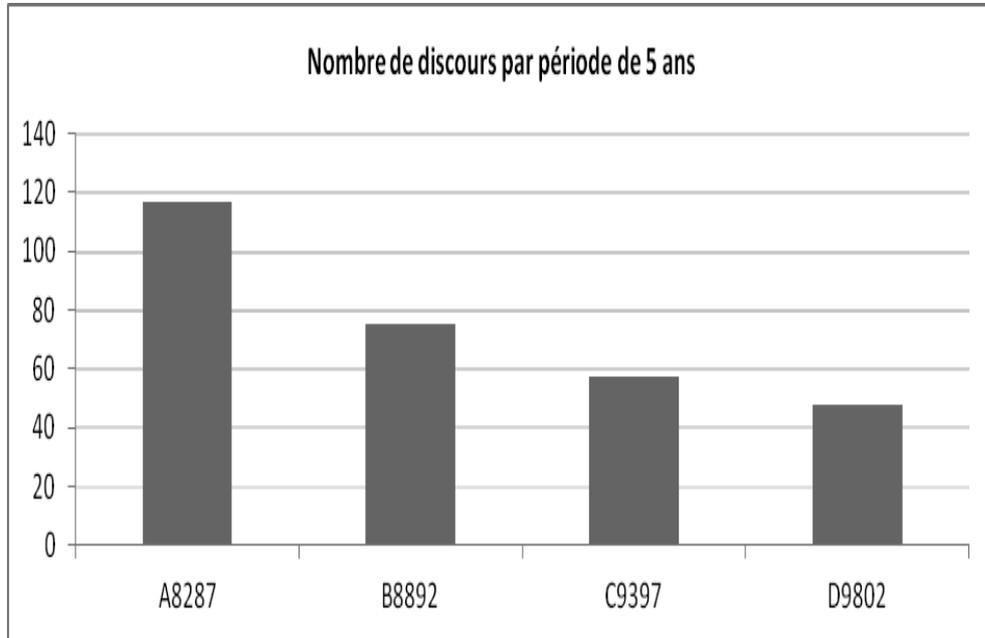


Figure 1 : Nombre de discours par période de 5 ans

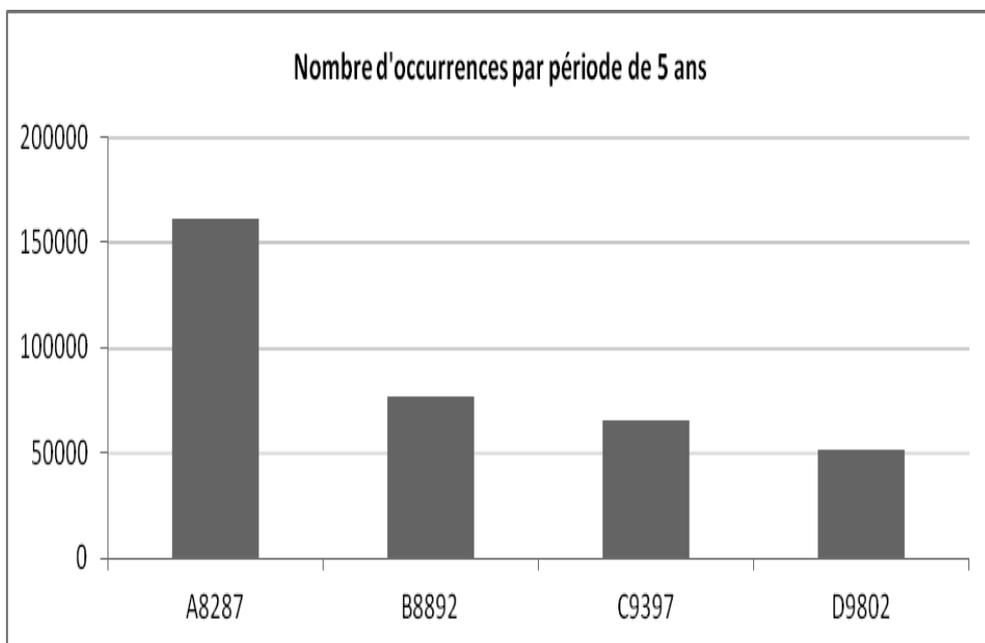


Figure 2 : Taille en occurrences de chacune des périodes de 5 ans

On observe que le tableau suivant reprend les mêmes données que le précédent, à la seule différence que celles-ci sont issues du corpus non plus partitionné en 4 périodes mais en 21 parties correspondant chacune à une année⁸⁹.

Tableau 3 : Le corpus partitionné par année

Partie	Nb discours	Occurrences	Formes	Hapax	F Max	Forme
1982	10	18041	3206	1728	1233	de
1983	41	57160	5699	2619	3873	de
1984	13	16244	3163	1807	1122	de
1985	14	32227	4659	2337	2147	de
1986	20	22068	3715	1929	1374	de
1987	19	15845	2693	1406	955	de
1988	19	17103	3125	1655	1083	de
1989	13	10529	2346	1379	612	de
1990	14	13916	2846	1578	839	de
1991	16	23321	3814	2054	1250	de
1992	13	11884	2353	1336	618	de
1993	9	9686	2198	1286	568	de
1994	8	8034	2006	1245	474	de
1995	14	13016	2798	1616	734	de
1996	10	14522	2941	1620	860	de
1997	16	20513	3447	1814	1220	de
1998	5	7420	1969	1228	383	de
1999	9	9816	2220	1294	577	de
2000	14	13758	2735	1541	791	de
2001	11	12053	2602	1500	671	de
2002	9	8699	2170	1330	507	de
TOTAL	297	355855	14415	5406	21891	de

Et, de la même façon, les deux colonnes « nombre de discours » et « occurrences » sont représentées dans les deux figures suivantes.

⁸⁹ De nouveau à l'exception de l'année 1982 qui ne compte que les deux derniers mois de l'année – P. Biya ayant pris ses fonctions en novembre – mais dont la taille et le nombre de discours sont relativement proches de la moyenne des autres années.

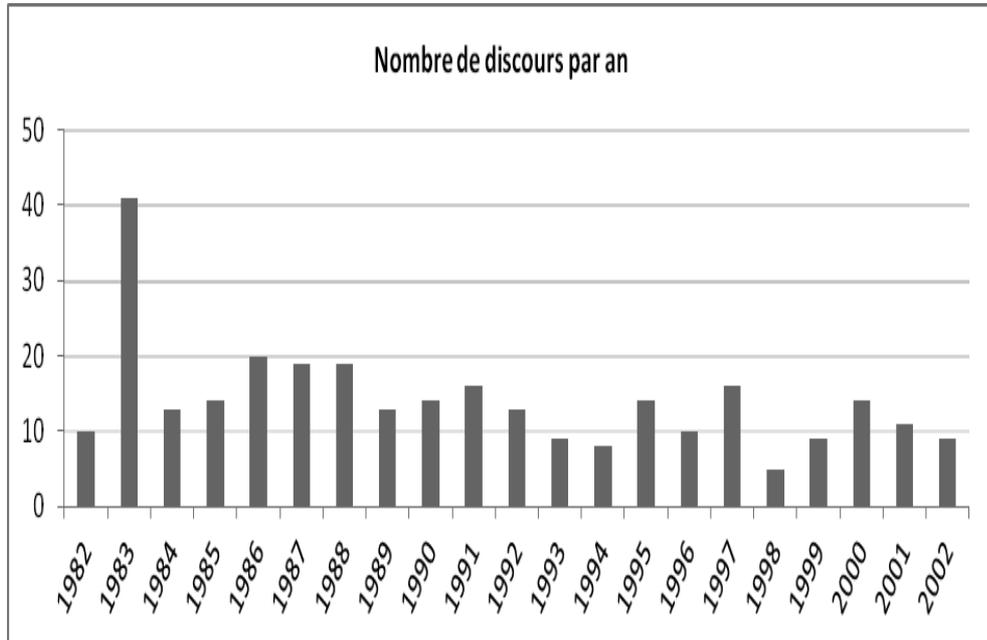


Figure 3 : Nombre de discours par années

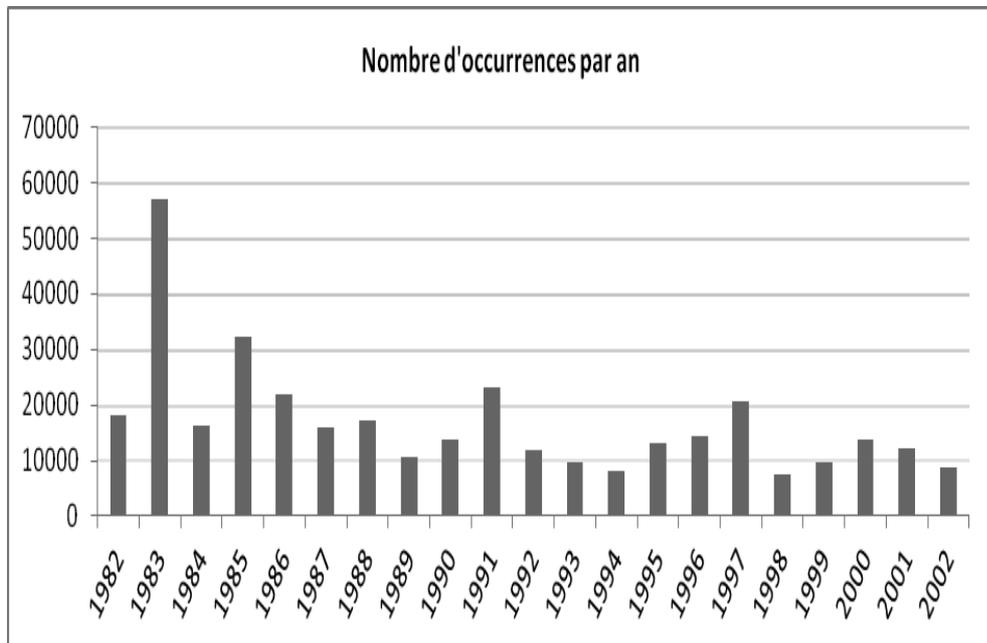


Figure 4 : Taille en occurrences de chacune des 21 parties du corpus

Les différents tableaux et figures précédents méritent d'être commentés brièvement. En effet, ceux-ci nous permettent de répondre à différentes questions concernant la prise de parole présidentielle. Tout d'abord, il apparaît que Paul Biya parle relativement peu. En 20 ans, il prononce 297 discours soit près de 15 interventions par an. Même s'il est possible que nous n'ayons pas dans notre corpus tous les discours publics de Paul Biya⁹⁰, il est cependant vraisemblable qu'il n'en manque que peu et que le corpus puisse être considéré comme étant proche de l'exhaustivité. La composition du corpus reflète ainsi la réalité des prises de paroles du président. La deuxième observation est que ses prises de paroles sont relativement brèves. En moyenne, celles-ci sont de 1198 occurrences par intervention (soit environ 3 pages A4), soit selon les débits, un texte prononcé en moins de dix minutes⁹¹.

Enfin un troisième mérite d'être relevé : Paul Biya parle de moins en moins. En effet, si tout au long des années 80 il prononce toujours plus de dix discours par an, à partir des années 90 il intervient moins de dix fois par an. Le même constat peut être fait sur le nombre d'occurrences qui, comme le nombre de discours, décroît lui aussi. Ceci est d'ailleurs flagrant si l'on considère la partition *lustre*⁹² (*supra*, figures 1 et 2) : de 117 discours (ou plutôt de 107 si l'on enlève l'année, incomplète, 1982, afin d'équilibrer les 4 parties, mais cela ne change en rien la démonstration), on passe à 75 interventions entre 1988 et 1992 puis à 57 dans la troisième période et enfin à 48 interventions entre 1998 et 2002. Le nombre d'occurrences décroît de la même façon ce qui indique que la chute du nombre d'interventions n'est pas compensée par l'étendue ou la longueur dans le temps de la parole présidentielle. Au contraire ! Et c'est là le quatrième constat que nous apportent ces figures.

⁹⁰ Pour notre part, nous n'avons pas connaissance de discours prononcés et absents de notre corpus. Cependant une telle rareté dans la parole présidentielle ne cesse de nous interroger et nous amène à supposer l'absence de discours. Sans compter l'imperfection de toute entreprise humaine qui amène à penser que toute compilation est imparfaite et enfin que l'exhaustivité, en matière de discours politique, se révèle souvent difficile à atteindre.

⁹¹ Les enregistrements vidéo de certains discours de Paul Biya nous le prouvent, même si le président camerounais parle avec un débit très lent.

⁹² Notons que la première période, A8287, comprend effectivement 1 année de plus que les 3 périodes suivantes, c'est-à-dire 6 années. En réalité, le corpus débute en 6 novembre 1982, la première période ayant alors qu'un peu moins de deux mois de plus que les 3 autres périodes.

Quoique de façon légère, les interventions ont tendance à être de plus en plus courtes au fil des ans, il apparaît que de 1381 occurrences en moyenne par intervention durant la première période de 5 années, on passe à 1023 dès la deuxième période, puis à 1153 et enfin à 1078 occurrences par intervention dans la dernière période. Par année, les variations sont encore plus flagrantes : 1804 occurrences par intervention en 1982, 1394 en 1983 et 966 en 2002 ! Bien entendu, la chute est loin d'être uniforme sur les 20 années et des ressacs sont à noter. Ces éléments qui peuvent paraître négligeables sont en réalité importants car ils nous indiquent peut-être un certain épuisement du discours chez Paul Biya, ce qui serait à corrélérer, comme nous le verrons plus tard, avec des indices lexicométriques tels que la richesse et l'accroissement du vocabulaire, les taux de répétition et de sloganisation⁹³ (segments répétés...), etc. Paul Biya, au fil des ans, intervient moins et que ces interventions ont tendance à être plus brèves.

2.2 – Partition du corpus et catégories d'auditoires

Le dernier élément sur lequel nous pouvons nous appuyer, et qui, par ailleurs, peut apporter une autre réponse aux caractéristiques mises au jour dans nos observations précédentes sont l'importance relative, dans le corpus, des interventions devant les diplomates étrangers en poste au Cameroun. En effet, il s'agit d'un des auditoires, d'une des situations de communication, privilégiés par Paul Biya, et qui quantitativement (en nombre d'occurrences) arrive en deuxième position.

Tableau 4 : Le corpus partitionné en fonction de l'auditoire

Partie	Occurrences	Formes	Hapax	F Max	Forme
diplo_ext	29907	4381	2222	1860	de
diplo_int	74833	6450	2820	4453	de
gouvernement	41246	5177	2518	2689	de
jeunesse	21141	3334	1709	1277	de
nation	44434	5607	2743	2671	de
parti	47286	5601	2706	3037	de
public	97008	8024	3591	5904	de

⁹³ Cf. Tournier (1996) et Fiala in Charaudeau et Maingueneau (2002 : 537).

Connaissant le caractère extrêmement protocolaire de ces allocutions, ce qui tend à réduire leur taille, il convient de prendre en compte cette surreprésentation quand on considère la brièveté des discours de Paul Biya. Si cela n'explique pas la réduction du nombre d'interventions présidentielles au fil des ans, cela peut expliquer la taille réduite de ses prises de paroles. Par ailleurs, la taille moyenne des interventions, toujours plus brève, peut aussi être expliquée par la diminution des prises de parole publiques et par la présence relative toujours plus importante de ces allocutions diplomatiques protocolaires dans les dernières périodes.

Bien d'autres commentaires pourraient être formulés au regard de ces figures et tableaux. Rappelons ainsi que, pour chacune de partitions présentées ci-dessus, le mot le plus fréquent est *de*. Ce constat, qui ne diffère pas de ce qui a déjà été montré pour la langue française par d'autres études, mériterait cependant d'être, dans notre cas, contrasté. Si l'on considère le corpus partitionné en discours (partition *texte* que nous n'avons pas présentée ci-dessus du fait du nombre trop important de parties), on se rend compte que pour un certain nombre de discours la forme la plus représentée n'est plus le déterminant mais le pronom d'interlocution *vous*, ce qui, dans le cadre du discours politique, mérite d'être relevé d'autant plus qu'un tel constat est assez rare.

Après cette première description du corpus et des situations de communication, nous présentons dans les lignes qui suivent les principaux caractères statistiques et lexicométriques du corpus.

3. Les principaux caractères statistiques structurels

D'un point de vue de la lexicométrie, trois aspects statistiques constituent les caractères structurels que nous allons examiner maintenant dans les résultats d'exploration de notre corpus.

3.1. – L'accroissement du vocabulaire

De longue date, l'étude du style des écrivains a mobilisé l'attention des chercheurs qui se sont mis à réfléchir sur la diversité du vocabulaire comme indice de caractérisation d'un écrivain. Parmi les notions et les méthodes mises au point figurent en bonne place l'accroissement du vocabulaire, la richesse lexicale et les gammes de fréquences permettent de mesurer l'amplitude du lexique mobilisé par un locuteur, l'épuisement thématique d'un texte ou la répétitivité d'un discours. Le développement des outils informatiques a depuis plusieurs décennies développé considérablement la recherche en ce domaine et permis de qualifier les méthodes permettant de représenter graphiquement ces différents indices.

En effet, l'accroissement du vocabulaire (Lebart et Salem, 1994 : 55-56) consiste à mesurer et à représenter graphiquement l'« apparition de formes nouvelles au fur et à mesure que l'on avance dans la lecture du corpus » (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 190). Le graphique suivant représente la courbe d'accroissement du vocabulaire dans le corpus Biya partitionné par année.

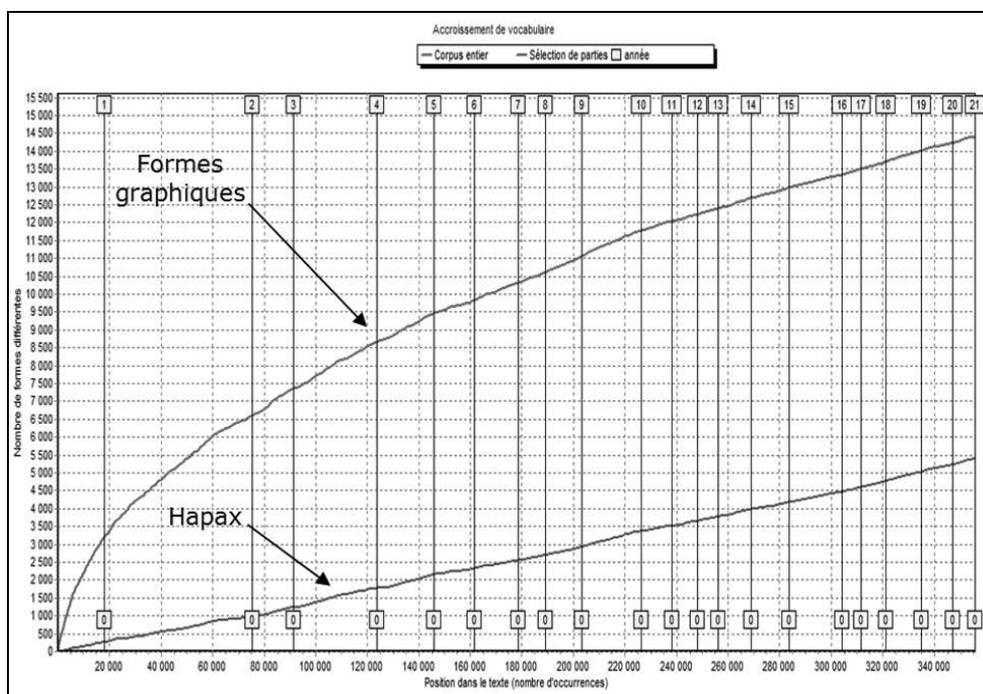


Figure 5 : Accroissement du vocabulaire et courbe des hapax (partition *année*)

== Guide de lecture – Figure 5 : Accroissement du vocabulaire ==

- L'axe vertical indique le nombre V de formes différentes.
- L'axe horizontal indique le nombre T d'occurrences du corpus.
- En d'autres termes, la courbe nous renseigne, pour chaque "instant" T du corpus, sur le nombre V de formes différentes.

Globalement, on peut dire que la courbe ne présente pas de caractères particuliers et correspond assez bien aux modèles généraux d'accroissement du vocabulaire. De très légères irrégularités peuvent être remarquées (par exemple à partir de l'année 1986 [n°5] jusqu'à l'année 1990-1991 [n°9-10]) mais qui ne sont pas suffisamment marquées pour être significatives. Sur le même graphique nous avons représenté l'apparition, au fur et à mesure de la "lecture" du corpus, des hapax⁹⁴. Selon Marchand (1998 : 33), cela peut se révéler intéressant dans la mesure où « le nombre d'hapax donne une indication sur la richesse du vocabulaire employé. [...] quelqu'un qui emploie beaucoup d'hapax révèle un souci d'éviter la répétition ». Ici, il ne s'agit pas d'employer plus ou moins d'hapax sinon de mesurer l'utilisation régulière ou non des hapax et donc la variation chronologique du « souci d'éviter la répétition ». Or il apparaît que les hapax sont équitablement répartis, de façon homogène tout au long du corpus, cet indice ne nous renseigne pas des périodes de répétition plus ou moins intense.

Plus intéressantes sont les courbes d'accroissement comparé du vocabulaire de quatre périodes de cinq années de notre corpus. La figure nous indique que la première période présente un lexique qui tend à se renouveler un peu moins avec le temps que les trois autres périodes. En réalité, cela peut être dû à une prise de parole abondante durant cette première période, et relativement à l'ensemble du corpus Biya. En effet, des prises de paroles fréquentes et rapprochées amènent le locuteur à reprendre plus fréquemment les mêmes thématiques que si les prises de paroles publiques sont plus rares et dispersées chronologiquement (ne serait-ce que par l'effet des situations de communication sur le vocabulaire, qui lorsqu'elles sont proches chronologiquement amènent le locuteur à utiliser un vocabulaire plus homogène que lorsqu'elles sont chronologiquement éloignées). Ainsi, pour l'utilisation de certaines thématiques, parle-t-on parfois de l'"ère du temps", et du point de vue de la lexicométrie de "temps lexical"). Cet élément peut avoir un

⁹⁴ Forme utilisée une seule fois.

impact sur l'accroissement du vocabulaire qui tend à se renouveler plus lentement (respectivement au nombre d'occurrences) durant la première période. La courbe représentée sera donc plus aplatie, mais plus longue.

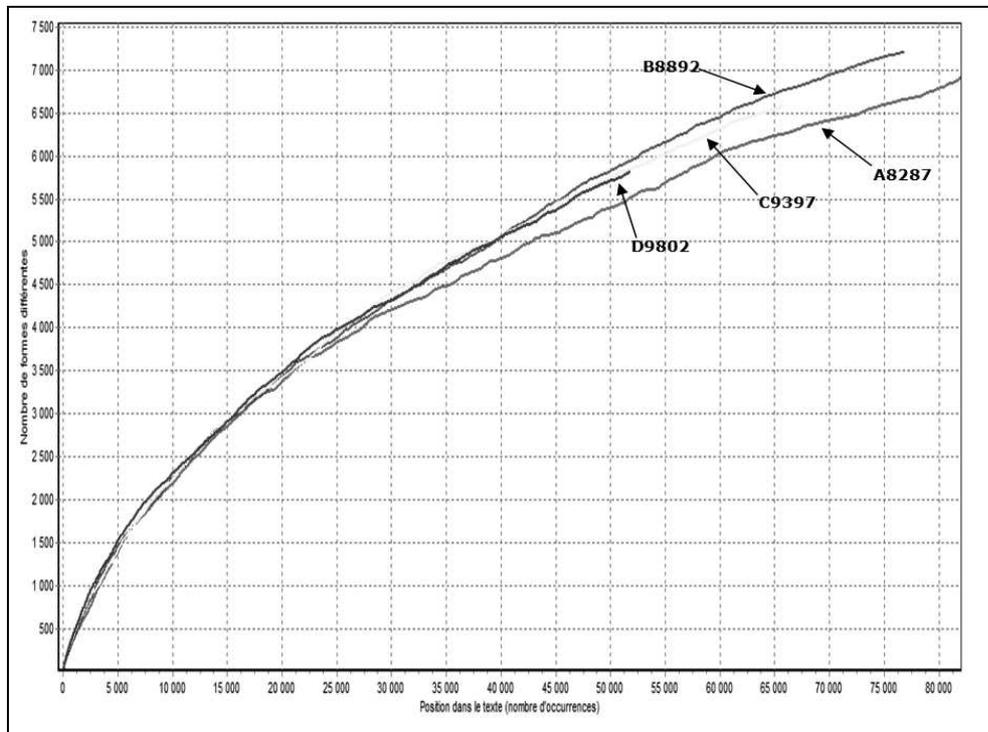


Figure 6 : Accroissement comparé du vocabulaire (partition *lustre*).

3.2. – La répétitivité et le figement du discours

Ces mesures des fréquences effectuées au fil des mots, c'est-à-dire sans partition⁹⁵ du corpus ni probabilisation, gagnent à être complétées par d'autres qui mettent en jeu des calculs de probabilité. La répétitivité et le figement du discours peuvent être appréhendés de façon rudimentaire par la ventilation des hapax et des segments répétés⁹⁶ dans le corpus partitionné de différentes façons. Ainsi, afin

⁹⁵ Les partitions n'apparaissent, dans les figures 6 et 7, qu'à titre indicatifs ; autrement dit, elles n'ont pas de véritable influence sur les résultats.

⁹⁶ Les segments répétés sont définis comme « toutes les suites d'occurrences non séparées par un délimiteur de séquence » (virgule, point-virgule, deux-points, points d'exclamation, d'interrogation et de suspension) dont « la fréquence est supérieure ou égale à deux dans le corpus » (Salem, 1987 : 50). Ils se caractérisent théoriquement par une longueur ≥ 2 et une fréquence ≥ 2 .

d'avoir une rapide vue d'ensemble de ces indices (hapax, SR), on peut observer la probabilisation de la fréquence de ceux-ci dans le corpus partitionné par période de cinq années (Figure 7 ; hapax à gauche et SR à droite ; chaque bâtonnet représente chronologiquement une des quatre périodes de cinq années).

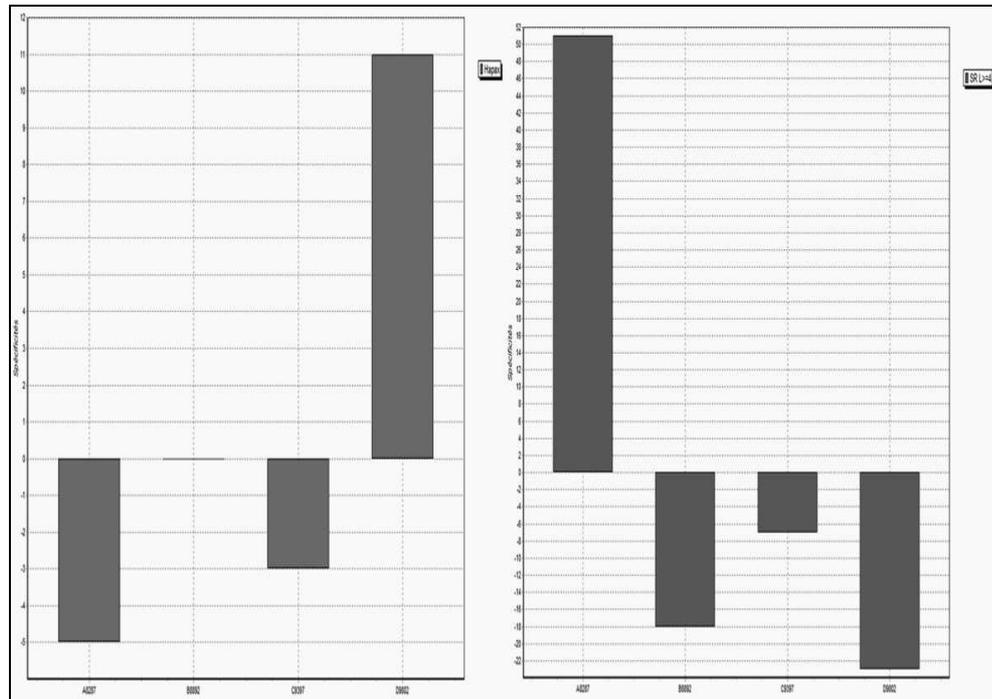


Figure 7 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition *lustres*)

On observe que les deux indices sont complémentaires. En effet, alors que la première période (A8287) connaît un déficit d'hapax (-4), c'est-à-dire de mots rares, elle contient un excédent de segments répétés, c'est-à-dire, dans le cas présent, de segments phrastiques répétés contenant au moins quatre éléments ($L \geq 4$). La dernière période semble donc plus propice, pour Paul Biya, à l'innovation lexicale alors que la première période a connu un discours présidentiel plus répétitif avec une forte tendance au figement. Mais, il ne s'agit là bien entendu que de tendances générales et si l'on observe les mêmes indices sur le corpus partitionné non pas en quatre périodes de cinq années mais en vingt-et-une parties représentant chacune une année, on est face à un diagnostic plus fin mais en même temps moins aisé à établir.

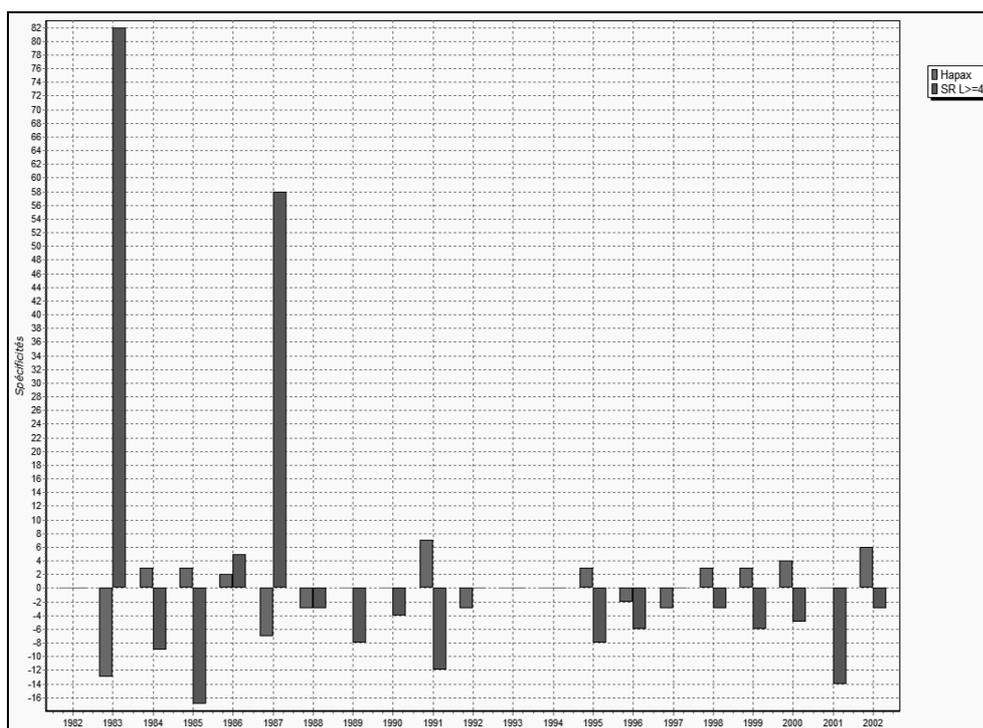


Figure 8 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition années)

Durant la première période de cinq années, seules trois années – dont deux en particulier – se distinguent par leur forte sloganisation (répétitivité segmentale) : 1983 (+82), 1987 (+58) et 1986 (+5) ; tandis que certaines (1984 et 1985) se démarquent même par un déficit de SR. D’où l’intérêt de varier les échelles d’observation – les partitions – afin de déceler plus finement la localisation d’un fait linguistique. Néanmoins, la tendance générale soulignée précédemment n’est pas incorrecte – seulement imprécise – car de fait on constate qu’aucune année après 1987 – c’est-à-dire après la première période de cinq années – ne connaît une spécificité positive des SR de $L \geq 4$. Quant à la dernière période (1998-2002), la partition par années montre qu’elle est en effet exclusivement marquée, à l’exception de 2001, par un surplus d’hapax.

Avant de clore l’observation de ces résultats d’exploration lexicale, il est important de préciser que certains indices rudimentaires renseignant sur la répétitivité et le figement du discours de Biya. Pour cela nous pouvons procéder aux mêmes mesures sur le corpus partitionné en fonction de l’auditoire. Rappelons que nous avons distingué sept catégories d’auditoire (cf. *supra*) et l’on

peut maintenant observer les caractères quantitatifs de base en fonction des auditoires.

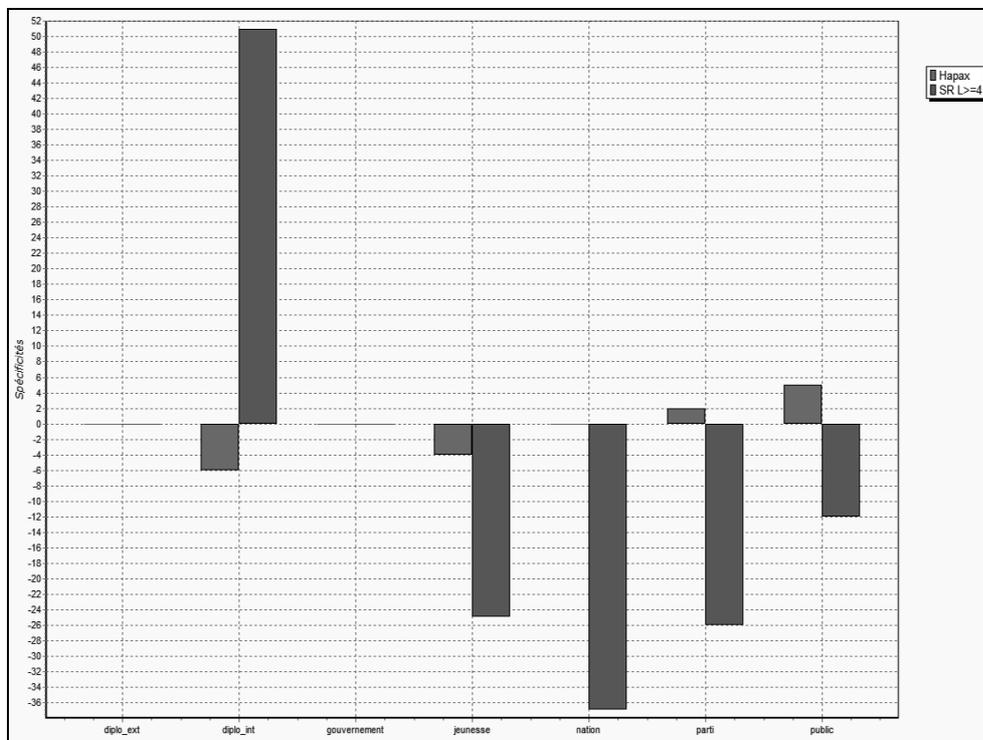


Figure 9 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition *types*)

D'emblée se détache de la figure les discours prononcés devant les diplomates en poste ou en visite au Cameroun. Il s'agit de l'unique auditoire devant lequel les SR sont sur-utilisés, très probablement en raison du caractère ritualisé et protocolaire de telles allocutions. À l'opposé, les discours à la Nation ou encore au Parti, qui sont plus marqués par la situation d'énonciation et les événements ou thématiques du moment, apparaissent comme moins figés par le déficit de SR qu'ils connaissent.

3.3. – La série textuelle chronologique et l'effet Guttman

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) est l'une des principales techniques de la statistique textuelle. Elle permet de représenter sur un plan les proximités entre les différentes parties d'un corpus. Le principe, rapprocher les parties qui ont un profil lexical proche c'est-à-dire qui partagent un plus grand

nombre de mots en commun, est aussi simple que les calculs et les algorithmes en sont complexes⁹⁷. L'AFC permet alors de représenter dans un espace à deux dimensions les proximités entre les parties d'un corpus en fonction de la distribution du stock lexical du corpus entre ces différentes parties. Parmi les études qui ont mobilisées cette technique sur des séries textuelles chronologiques, certaines ont mis au jour le phénomène du *temps lexical*, attestation dans les données textuelles de l'effet Guttman⁹⁸.

Ainsi, selon Salem,

de nombreuses études lexicométriques réalisées à partir de telles séries ont mis en évidence l'importance d'un même phénomène lié à l'évolution d'ensemble du vocabulaire au fil du temps : "le temps lexical". En effet, le renouvellement du vocabulaire constitue, la plupart du temps, la caractéristique lexicométrique fondamentale d'une série chronologique. Tout émetteur produisant des textes sur une période de temps assez longue utilise sans cesse de nouvelles formes de vocabulaire qui viennent supplanter, du point de vue fréquentiel, d'autres formes dont l'usage se raréfie. [...] Il s'ensuit que les vocabulaires des parties qui correspondent à des périodes consécutives dans le temps présentent en général plus de similitudes entre eux que ceux qui correspondent à des périodes séparées par un intervalle plus long. [...] un grand nombre des formes employées dans les STC suivent un schéma d'évolution chronologique progressif. Leurs apparitions, disparitions ou fluctuations s'effectuent de manière suffisamment organisée, au regard du temps, pour que les périodes consécutives apparaissent plus proches dans l'emploi qu'elles font du vocabulaire que les périodes séparées par un intervalle de temps plus long (Salem, 1994).

⁹⁷ Cf. Lebart et Salem (1994 : 79-109) ; Marchand (1998 : 54-77) ou Prost (1974 : 77-91).

⁹⁸ Cf. Salem (2009) Le phénomène du temps lexical, défini ci-dessus par A. Salem, est considéré comme l'attestation de l'effet Guttman dans les données textuelles. L'effet Guttman apparaît sur le plan factoriel lorsque les données qui ont été soumises à l'analyse statistique dans le tableau initial – dans le cas des données textuelles, il s'agit du TLE ou tableau lexical entier – sont dominées par l'existence d'une gradation entre les agrégats. Il en résulte « des résultats d'un type particulier » (Lebart et Salem, 1994 : 211), visibles sur une AFC par une disposition des points-colonnes en forme de parabole.

L'AFC effectuée sur le corpus Biya donne à voir une polarisation entre d'une part la première période, 1982-1987, et d'autre part les trois autres périodes, correspondant aux années 1988-2002. Suivant l'axe vertical, c'est la deuxième période qui se trouve individualisée par rapport au reste du corpus. D'une façon générale, il apparaît que le corpus obéit aux lois générales de renouvellement du stock lexical, en particulier du renouvellement chronologique du vocabulaire. Nous observons aussi que le vocabulaire se trouve particulièrement renouvelé entre la première et la deuxième période, chacune à une extrémité du premier axe, et que le renouvellement est beaucoup plus régulier entre les trois dernières parties. Ces éléments seront précisés au chapitre 5.

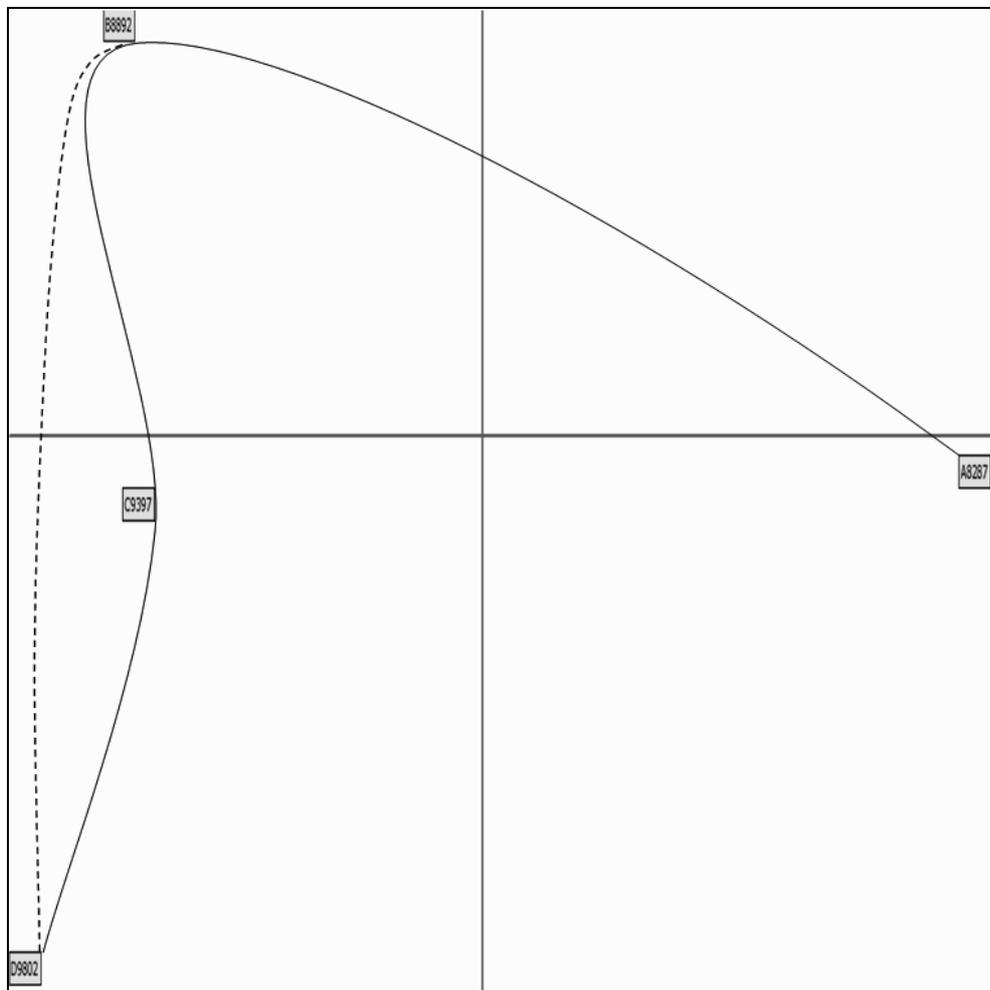


Figure 10 : AFC effectuée sur le corpus Biya (partition *lustres*)⁹⁹

⁹⁹ Seules les 3154 formes de $F \geq 10$ ont été prises en compte pour le calcul.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous avons présenté le matériau sur lequel va s'effectuer notre analyse. Nous avons constitué le corpus puis testé, étape par étape, en prenant en compte l'objet de notre recherche, l'évolution chronologique et l'adaptation à l'auditoire du discours de Paul Biya durant les vingt premières années de sa permanence à la tête de l'État camerounais. Nous avons décrit enfin le corpus tant dans sa composition que dans ses principales caractéristiques statistiques. Ces éléments mis en place, l'analyse et l'exploration du discours présidentiel camerounais peuvent maintenant être développés dans les chapitres suivants.

Chapitre 4 :

Architecture lexicale et thématique

Introduction

Le vocabulaire a toujours été pour l'analyse du discours un objet d'étude privilégié. Peytard et Moirand (1992) soulignent que l'étude des mots, à travers la lexicologie et la lexicographie, est l'une des traditions françaises de recherche qui a contribué à l'émergence de l'analyse du discours, à travers les travaux de linguistes comme Dubois, Quemada ou Tournier. Dubois en particulier, dont la thèse soutenue en 1962 étudiait *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, s'inscrivait « dans la tradition philologique française d'étude du vocabulaire, issue de F. Brunot, repensée par R. Wagner à partir de la notion d'"usage", mise en œuvre au *Centre de recherche de lexicologie politique* de l'ENS de Saint-Cloud », tradition qui se trouvait alors « sollicitée par la "mécanisation" à Nancy et à Besançon (création d'index, traduction automatique), par la statistique à Strasbourg, par l'informatique mathématique » (Mazière, 2005 : 29). Au *Centre de recherche de lexicologie politique* – bientôt renommé *Lexicométrie et textes politiques* – de l'ENS de Saint-Cloud, les travaux de Tournier ont eu une grande influence sur la lexicométrie, en particulier à travers la revue *Mots-Ordinateurs-Textes-Sociétés* qu'il contribua à créer au début des années 1980.

Par ailleurs, si, comme nous venons de le souligner, l'étude du vocabulaire est tout à la fois une tradition française bien établie et une préoccupation centrale pour l'analyse de discours, elle représente aussi un intérêt particulier dans le cadre

de l'étude du champ et du discours politiques. Le politologue Philippe Braud souligne bien l'intérêt qu'il peut y avoir, pour la science politique, à porter une attention soutenue aux « idiomes rhétoriques » et « agencement narratifs » (Braud, 2001 : 121), ce qui ne peut se faire sans une étude du vocabulaire. Le Bart (1998) quant à lui recense l'étude du vocabulaire comme l'une des voies d'accès au discours politique.

Pour l'analyse du discours, « les mots entrent dans des stratégies sociales [et] sont les indices et les armes de stratégies d'individuation » (Boutet *et al.*, 1995 : 19). C'est pourquoi, pour un acteur politique, et à plus forte raison quand celui-ci occupe les plus hautes fonctions d'un État, le choix des mots est un domaine stratégique et les exemples ne manquent pas qui montrent la conscience que ces mêmes acteurs politiques et leurs observateurs ont de l'importance des choix lexicaux. Ceux-ci participent de façon primordiale à la construction de l'acte de langage et aux stratégies discursives déployées. Charaudeau considère que « la structuration d'un acte de langage comporte deux espaces : [...] un espace de contraintes qui comprend les données minimales auxquelles il faut satisfaire pour que l'acte de langage soit valide, [...] un espace de stratégies qui correspond aux possibles choix que les sujets peuvent faire de la mise en scène de l'acte de langage » (1995 : 102). Il résulte de ce postulat que, dans un champ lexical donné, le choix par un locuteur d'un mot plutôt que d'un autre participe aux stratégies discursives de ce locuteur.

Ainsi, si certaines thématiques peuvent être considérées comme un passage obligé du discours présidentiel, les choix lexicaux parmi la palette de synonymes, presque synonymes, paronymes etc. font partie des stratégies mises en œuvre par l'orateur politique. Bien plus, la fréquence d'utilisation de ces formes lexicales ainsi que les réseaux cooccurrentiels dans lesquels elles s'insèrent font partie de ces mêmes stratégies. L'étude du vocabulaire, à travers la prise en compte de la présence/absence des mots (index) mais aussi de leurs fréquences d'utilisation et de leurs co-occurents, donne ainsi accès, en partie, aux représentations et valeurs que l'orateur cherche à véhiculer et transmettre. Si l'étude du vocabulaire ainsi définie nous informe sur certaines visées qui déterminent le discours, elle donne aussi des indications sur les thématiques du discours. C'est donc la composante lexicale des stratégies discursives que nous essayons d'identifier à l'aide des

méthodes et logiciels de la statistique textuelle en vue d'analyser les résultats et de les interpréter.

1. La structure lexicale des discours de Paul Biya

La première étape dans l'étude du vocabulaire de Paul Biya, et plus généralement dans toute analyse lexicométrique, est la consultation de l'index hiérarchique. Cette étape concerne le classement du vocabulaire par ordre de fréquence, pour toutes les formes présentes dans le corpus¹⁰⁰.

Si l'on considère les 150 formes les plus utilisées par Paul Biya tout au long de son mandat, elles constituent à elles-seules près de 60 % de la surface textuelle, c'est-à-dire 60 % des 355855 occurrences prononcées par Paul Biya de 1982 à 2002. Ces résultats chiffrés attestent de l'importance de ces vocables qui constituent les plus fréquemment employés, même s'ils ne sont que des mots-outils¹⁰¹. La première forme lexicale arrive au 24^{ème} rang. Les formes pronominales étant plus particulièrement étudiées au chapitre 6, on ne prêtera attention ici qu'aux seules formes lexicales (verbales, nominales, adjectivales). Par ailleurs, ce choix se justifie par l'intérêt porté, dans ce chapitre, aux thèmes du discours, accessible plus particulièrement à travers tous les mots (substantifs...) qui ont un sens plein.

Nous avons donc retenu dans le tableau suivant les seuls noms, adjectifs et verbes les plus fréquents du corpus. Parmi les 150 premières formes de l'index, ce critère de sélection amène à en retenir 59 dont les fréquences sont comprises entre 262 et 3191 occurrences. Dans le tableau suivant, nous présentons quelques résultats chiffrés qui représentent une cartographie représentative sur le plan lexical des textes du discours présidentiel camerounais.

¹⁰⁰ L'annexe 2 rassemble, classé par ordre de fréquence, le vocabulaire de Paul Biya (à l'exception des mots ayant moins de 25 occurrences) : il s'agit d'un large extrait de l'index hiérarchique du corpus.

¹⁰¹ En effet, toutes les études lexicométriques – par exemple Labbé (1990b) ou Kastberg Sjöblom (2006) – ont montré que les mots-outils occupaient toujours les premières places de l'index hiérarchique.

Tableau 5 : Verbes, noms et adjectifs les plus fréquents.

Forme	Fréq.		Forme	Fréq.
est	3191		fait	373
pays	1687		plan	372
Cameroun	1524		avenir	371
a	1455		mesdames	365
ont	1128		crise	356
camerounais	1048		vive	356
sont	989		compatriotes	350
développement	832		jeunes	348
nationale	768		national	344
été	754		camerounaise	342
être	712		vie	326
économique	687		dire	325
peuple	660		suis	322
Afrique	604		confiance	320
politique	599		progrès	311
avons	586		œuvre	310
paix	580		volonté	310
monsieur	550		année	293
messieurs	530		faut	291
faire	511		internationale	291
état	508		grand	289
nation	495		république	285
président	435		société	280
efforts	431		cours	278
doit	430		grande	275
démocratie	424		part	273
unité	420		solidarité	271
coopération	419		institutions	262
ai	412		occasion	262
avez	394			

Quels mots et thèmes structurent donc le vocabulaire du discours de Paul Biya ? Si, malgré l'ordre hiérarchique qui peut être révélateur des préférences lexicales du président, une large part du vocabulaire principalement utilisé par Paul Biya est attendu dans tout discours (*est, a, ont...*) et plus précisément dans tout discours présidentiel, comme par exemple les désignants nationaux (*pays, peuple, nation...*), d'autres formes sont plus inattendues à de tels rangs et donc plus particulièrement significatives : *économique, efforts, plan, crise, unité, avenir...*

De façon générale, si l'on regroupe ces 59 formes, fortement représentatives du discours de Paul Biya, autour de certaines caractéristiques sémantiques ou caractéristiques grammaticales communes, on obtient les classes suivantes :

Syntagmes verbaux

- auxiliaires et verbes être et avoir aux différentes personnes : *est, a, ont, sont, été, être, avons, ai, avez, suis*
- verbes d'action, de parole ou de modalité : *faire, fait, doit, dire, faut*

Syntagmes nominaux

- désignants nationaux et continentaux (adj., subst., nom propre) : *pays, Cameroun, camerounais, nationale, peuple, Afrique, état, nation, national, camerounaise, internationale*
- vocabulaire économique : *développement, économique, efforts, plan, coopération, crise, cours*
- vocabulaire politique : *politique, démocratie, président, république, institutions, société, internationale*
- vocabulaire des valeurs : *paix, unité, avenir, vie, confiance, progrès, œuvre, volonté, solidarité*
- formules d'ouverture/fermeture des discours (adresse à l'auditoire): *monsieur, messieurs, mesdames, vive, compatriotes*

2. Les stratégies discursives de Paul Biya

À partir de ces formes à haute fréquence, il est possible de dresser un premier portrait du discours de Paul Biya. Ainsi, dans un premier temps et en partant de ces premiers constats, seront mises au jour quelques-unes des stratégies discursives de Paul Biya, puis dans un second temps ce sont les principaux axes thématiques du discours présidentiel qui seront analysés.

2.1. – Effacement énonciatif et injonction : un discours volontariste

Nous nous attacherons dans le chapitre 6 à l'examen des traces énonciatives et particulièrement des pronoms personnels dans la perspective de Benveniste. Nous utilisons cependant dès maintenant la caractérisation d'effacement énonciatif même si nous ne cherchons pas à la théoriser. Le principal initiateur de la notion qui a été reprise par d'autres linguistes et stylisticiens est Robert Vion

(2001). En contrepoint et en prolongement en même temps à ce que Benveniste (1970, 1974) décrit comme l'appareil formel de l'énonciation avec l'ensemble des repères déictiques notamment, l'effacement énonciatif apparaît comme une stratégie de masquage, d'évitement de la présence manifestée du locuteur. Il ne peut pas ne pas y avoir d'énonciation mais celle-ci peut ne pas être montrée. Cette stratégie s'apparente à la délocutivité mais ne s'y réduit pas car elle concerne différents aspects de l'engagement, de la prise en charge ou non par le locuteur de ses propos aussi bien que toute une variété de supports verbaux comme l'explique Rabatel (2004)¹⁰².

On peut parler d'une véritable stratégie discursive qui peut être mise au service de différentes visées argumentatives. En effet l'effacement du locuteur ne signifie pas qu'il n'intervient pas dans l'orientation des énoncés. Nous allons précisément le voir ici où il se combine avec l'injonction.

S'il n'est guère étonnant de trouver les verbes *être* et *avoir* à la troisième personne du singulier en tête de la liste des verbes les plus fréquents, il semble déjà plus intéressant de remarquer que le paradigme du verbe *avoir* est présent à travers quatre formes conjuguées dont la hiérarchie est significative. Nous émettons l'hypothèse que la présence en bonne place de la troisième personne du singulier (*a*, 1455 occurrences, 30^{ème} rang) indique ainsi la tendance à la délocutivité du discours de Paul Biya¹⁰³, renforcée par la troisième personne du pluriel (*ont*, 1128 occurrences, 38^{ème} rang); d'autre part, en ce qui concerne

¹⁰² Rabatel (2004) prend soin de préciser qu'on ne saurait parler d'appareil formel de la non-énonciation, car il y a toujours acte d'énonciation, mais seulement d'effacement énonciatif et cite Vion. Selon Vion (2001 : 334), le locuteur donne l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours non seulement en "gommant" les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » comme dans le cas de l'énonciation historique (déjà signalée et étudiée par Benveniste) et théorique. Rabatel explique également que l'effacement énonciatif n'est pas descriptible en termes binaires (oui ou non) mais qu'il affecte de façon graduelle à la fois les marques déictiques et les subjectivèmes. Enfin, c'est « un ensemble de marques affectant la référence nominale et verbale » qui peut permettre selon Rabatel l'effacement énonciatif et en fait donc un phénomène multi-forme. Sur l'effacement énonciatif, on pourra aussi consulter plusieurs des contributions réunies dans (Chauvin-Vileno et Rabatel [Éds], 2006)

¹⁰³ Cf. *infra* chapitre 6.

l'élocutif, l'énonciation collective – *nous* (*avons*, 586 occurrences, 67^{ème} rang) – est privilégiée par rapport au *je* (*ai*, 412 occurrences, 98^{ème} rang)¹⁰⁴.

De la même façon, mais avec une hiérarchie encore plus accentuée, le paradigme du verbe *être* ne compte pas, parmi les très hautes fréquences, de déclinaisons aux premières personnes (*suis*, 322 occurrences, 125^{ème} rang ; *sommes*, 260 occurrences, 162^{ème} rang). Absences (relatives) pleines de sens – un discours politique qui n'affirme pas fortement un « nous sommes » ou un « je suis » se trouve altéré, d'une de ses caractéristiques fondamentales – qui mettent en relief les deux déclinaisons à la non-personne : *est* (3191 occurrences, 17^{ème} rang) et *sont* (989 occurrences, 45^{ème} rang).

Afin de visualiser cette prédominance de la non-personne sur la première personne, il suffit de projeter les deux groupes de formes (GF) préalablement constitués (*est*, *a*, *sont*, *ont* d'une part et *suis*, *ai*, *sommes*, *avons* de l'autre) sur une carte des sections¹⁰⁵ (figure 11). On constate alors que presque toutes les phrases du corpus possèdent au moins une occurrence des quatre formes auxiliaires de la non-personne (sections en gris clair) quand la première personne, singulière ou plurielle, n'apparaît qu'accessoirement (sections en vert foncé).

¹⁰⁴ Les pronoms personnels sujets, *nous* (3587 occurrences, 13^{ème} rang) et *je* (2393 occurrences, 23^{ème} rang), se classent aussi dans cet ordre dans l'index hiérarchique mais, cela a été dit, ils seront analysés au chapitre 6.

¹⁰⁵ La carte des sections est découpée en « phrase » (selon la définition lexicométrique de la phrase, c'est-à-dire une suite d'occurrences comprise entre deux caractères délimitateurs de phrase – le point, le point d'interrogation ou d'exclamation principalement). Chaque case de la carte représente donc une phrase du corpus. Il s'agit bien entendu d'un extrait correspondant au début du corpus.

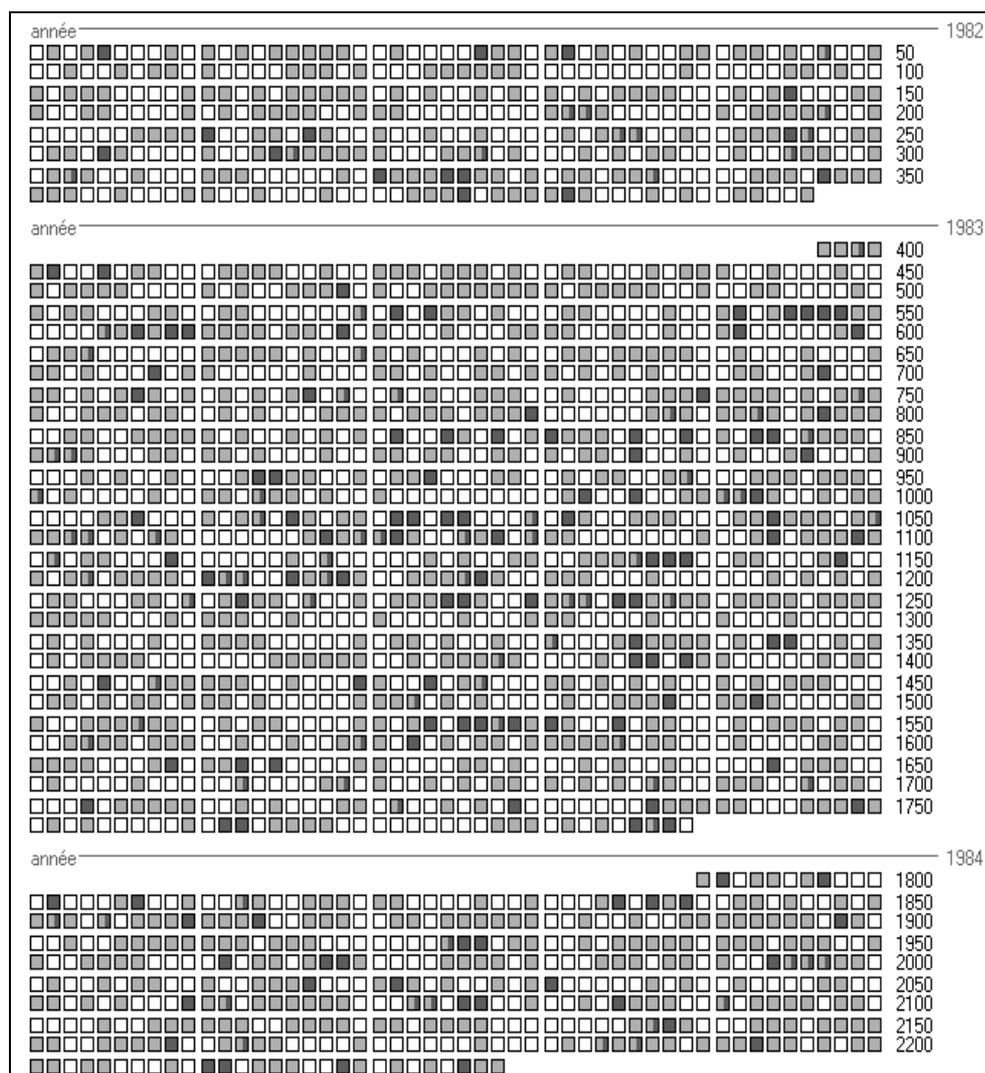


Figure 11 : Être et avoir à l'élocutif et au délocutif (carte des sections, extraits)

Or ces deux plans d'énonciation, leur hiérarchie et le passage de l'un à l'autre n'est pas anodin. Paul Biya procède à un gommage des aspérités énonciatives que représente l'irruption de la subjectivité énonciative, afin de délivrer un discours aussi neutre que possible, technocratique plus que populiste¹⁰⁶.

¹⁰⁶ On sait que l'un des aspects du populisme et du populisme discursif est la forte présence du Leader et du *je* dans le discours. Voir, à ce sujet, de Sousa (2012b).

« L'engagement, d'ordre constitutionnel, **est** la réaffirmation du serment que je viens de prêter. » [1] (06 novembre 1982)¹⁰⁷

« Mais il est évident que si je me **suis** engagé devant la nation et pour la nation, et si j'entends tenir cet engagement **c'est** avec toutes les camerounaises, tous les camerounais, et tout le Cameroun que je me **suis** engagé. » [23] (24 février 1983)

« **C'est** dire que ces vertus **sont** essentielles à la construction de cette société progressive et équilibrée, favorable à l'épanouissement de tous dans l'égalité, la liberté et la justice [...]. » [53] (10 février 1984)

Parmi les verbes fondamentaux du discours de Paul Biya se trouvent les verbes *faire, devoir, dire et falloir*, à l'infinitif (*dire, faire*) ou sous leur forme déclinée délocutive (*fait, doit, faut*). L'importance du verbe dans la construction des discours, notamment son rôle primordial dans la construction de la « référence globale » (Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 684) d'un énoncé ; en tant que verbe, « spécialisé dans l'indication des relations entre les éléments de la réalité – à commencer par les personnes en jeu dans l'acte d'énonciation » (*ibid.* : 685), *doit* indiquer ici la prégnance de l'injonction – et dans une moindre mesure, de l'interdiction, à travers la forme négative – dans le discours présidentiel, injonction s'adressant au tiers : *L'Afrique doit... Le Cameroun doit...* Ainsi, parmi les 430 occurrences de la forme *doit*, on trouve :

Encadré 2 : Principaux segments répétés de *doit* (extrait)

Elle doit	31
Il doit	27
Afrique doit	14
On doit	11
Chacun doit	9
Cameroun doit	9
Le Cameroun doit	7
Le RDPC doit	6
Camerounais doit	6
parti doit	8
Notre parti doit	5
démocratie doit	6
Camerounaise doit	7
Chaque camerounais doit	5

¹⁰⁷ Nous soulignons. Dans l'ensemble de la thèse, les passages mis en relief (gras, soulignage, italique) dans les extraits de discours de P. Biya sont uniquement de notre fait.

Nous précisons aussi que la présence de formulations négatives récurrentes et des enchaînements verbaux :

ne doit	55
ne doit pas	23
ne doit pas être	14
doit être	82
doit demeurer	10
doit rester	10
doit devenir	7
doit faire	7
doit se sentir	5
doit rester	14

La relation référentielle des pronoms sujets anaphoriques (*il doit...*) ne peut être comprise qu'en contexte. Le retour au texte fait apparaître une multitude de référents – la rigueur, l'école de cadre du parti, la construction nationale, la défense nationale, la ville de Douala, le service public, le parti, la jeunesse... – tel que l'on peut le constater dans les extraits suivants :

« D'autres faits importants ont marqué l'activité politique camerounaise en 1986 : la Conférence Nationale de la Jeunesse a montré que **la jeunesse camerounaise** a pris conscience de son rôle capital dans la vie politique de la nation : elle est l'avenir du Cameroun, **elle doit** préparer dès aujourd'hui le Cameroun de l'avenir. » [98] (31 décembre 1986)

« Pour être plus efficace et plus adaptée à nos moyens, **notre défense doit** être populaire, c'est-à-dire, **qu'elle doit** mobiliser et engager toutes les forces vives de la nation. » [110] (18 septembre 1987)

« **L'organisation de la défense nationale doit être permanente**, c'est-à-dire en mesure d'assurer la sécurité du pays et de sauver les acquis de la construction nationale en tout temps et en toutes circonstances contre toute agression. **Elle doit**, comme je l'ai déjà dit, viser la préparation, la mobilisation et la mise en état de défense de la Nation en cas de conflit. » [41] (30 juillet 1983)

« **Le plan de Lagos** ; - englobe toutes les questions relatives au développement du continent, - et préconise des mesures régionales et

sous-régionales. **Il doit** constituer, avec le programme prioritaire pour le redressement de l'Afrique, le guide de toutes nos actions de développement. » [115] (8 décembre 1987)

Bien entendu, un certain nombre de segments *il/elle doit* entretiennent une relation anaphorique avec l'un des groupes nominaux sujets apparaissant dans la liste des segments répétés ci-dessus :

« Cette crise a atteint **le Cameroun** qui sait qu'**il doit** d'abord compter sur lui-même. » [114] (16 novembre 1987)

En ce qui concerne ces segments répétés, il apparaît que l'injonction s'adresse d'abord à la communauté nationale, ensuite au Parti et enfin au continent africain. Les exemples suivants attestent cette hiérarchisation qui est à l'œuvre dans la prescription par le président d'un devoir à assumer par différentes catégories sociales au Cameroun :

« **Le Cameroun doit** rester un pays crédible. » [185] (12 septembre 1992)

« **Le Cameroun doit** sortir de cette situation d'attente pour consacrer tous ses efforts à la lutte contre la crise économique. » [184] (25 août 1992)

« De ce fait, **le Cameroun doit** devenir une nation, d'hommes travailleurs et gagneurs. » [99] (08 janvier 1987)

« **L'armée camerounaise doit** faire front, sur tous les fronts ! » [196] (03 septembre 1993)

« **L'armée camerounaise doit** rester forte, disciplinée et loyale. » [231] (12 décembre 1996)

« **Chacun doit** accepter la différence et la contradiction. » [168] (28 août 1991)

« **Chacun doit** être jugé en fonction de ses qualités : efficacité, responsabilité, qualité du travail. » [125] (13 mai 1988)

« **Chacun doit** donner son opinion. » [168] (28 août 1991)

« **L'Afrique doit** être un continent de partenaires à part entière, de partenaires dignes de respect, de partenaires qui comptent. » [227] (8 juillet 1996)

« **L’Afrique doit** faire bloc pour défendre ses intérêts sur la scène internationale. » [145] (14 août 1989)

« À l’aube du troisième millénaire qui verra, à coup sûr, des mutations et des progrès sans précédent changer la physionomie du monde, **le Cameroun doit** accélérer sa marche vers la modernité. » [211] (10 février 1995)

« Pour y parvenir, c’est sur vous, jeunes d’aujourd’hui, que compte la nation. Méritez donc toujours notre confiance.

Soyez les vrais bâtisseurs du Cameroun de demain. » [211] (10 février 1995)

Mais tout porte à penser que la prescription d’un devoir par Paul Biya est consensuelle, malgré le volontarisme dont il fait preuve par moment, la modalité déontique se transforme en incantation, tant par la faiblesse des propositions que par l’effacement énonciatif.

« **L’Afrique doit** s’affirmer sur les voies de l’avenir. » [199] (27 octobre 1993)

« Au-delà de nos intérêts particuliers, au-delà de nos appartenances ethniques, au-delà de nos sensibilités politiques, **le Cameroun doit vivre et prospérer dans la paix.** » [173] (12 septembre 1991)

Afin d’explorer plus précisément l’usage de *doit* dans notre corpus, il est indispensable pour nous de calculer tout d’abord les poly-cooccurrences. On peut définir de façon simple les poly-cooccurrences comme des "chaînes de co-occurrences"¹⁰⁸. Considérons une forme-pôle A dans un corpus T. Si l’on cherche à calculer les co-occurrences de A dans le corpus T, on considérera deux ensembles de phrases : les phrases contenant la forme A et les phrases ne contenant pas la forme A, puis on appliquera alors le calcul des spécificités à l’ensemble constitué des phrases contenant la forme A (comparé statistiquement à l’ensemble constitué des phrases ne contenant pas A). Il en résulte une liste de "co-occurrences spécifiques". Imaginons que la forme B fait partie de cette liste, se trouvant être

¹⁰⁸ L’explication de la procédure, telle que nous la présentons dans les lignes qui suivent, est, bien entendu, caricaturale. Il s’agit d’expliciter le principe de celle-ci de la façon la plus simple possible. Pour plus de précision sur la méthode, cf. Martinez (2003).

un co-occurent spécifique de A. On pourra alors pousser la procédure plus loin en ne considérant plus cette fois-ci les phrases du corpus T où la forme A est présente, mais seulement les phrases où A et B sont co-présents et co-occurents spécifiques. À partir de là, on procède de nouveau au calcul pour obtenir une liste de co-occurents de "troisième niveau" (puis de quatrième, cinquième niveau etc.) ou *poly-cooccurents*. Bien entendu, la procédure est poussée jusqu'à l'épuisement des poly-cooccurents, en fonction du corpus et des paramètres.

À partir de cette présentation sommaire, appliquons cette méthode à la forme *doit* dans le corpus. Le seuil de sélection choisi est volontairement élevé¹⁰⁹ afin de ne retenir que les principaux co-occurents et le graphique résume globalement l'information qui avait été extraite à l'aide des seuls relevés des segments répétés (les liens étroits entre *doit* et *elle*, *être*, etc.). Néanmoins, à la différence des segments répétés, le calcul des poly-cooccurrences relève les associations statistiquement privilégiées (par probabilisation).

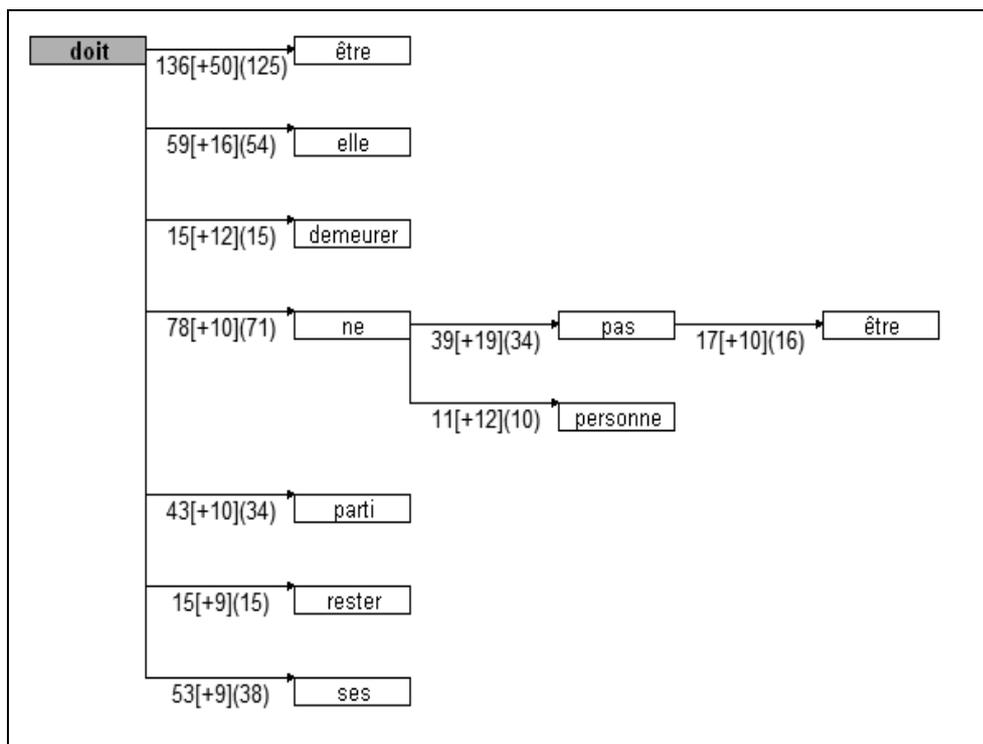


Figure 12 : Poly-cooccurrences de *doit*¹¹⁰

¹⁰⁹ En fonction de ce corpus bien entendu.

¹¹⁰ Paramètres : co-freq. ≥ 10 ; spécif. ≥ 8 ; nombre minimum de contextes de cooccurrence = 5.

On retrouve sur ce graphe la relation particulière de *doit* avec la négation (*ne pas*) et avec les verbes dénotant une immobilité (*rester, demeurer*). La relation de la forme-pôle avec *parti* mérite d'être soulignée (environ 10 % des occurrences de la forme *doit* se trouvent dans les mêmes phrases que *parti*).

« Cadre et instrument de l'unité nationale et de la consolidation de l'état, **le parti doit** par conséquent être l'objet de la sollicitude de tous les instants. » [34] (27 mai 1983)

« Ce qu'il s'agit maintenant de faire, c'est d'envisager le rôle que **notre parti doit** jouer dans l'avenir pour rester à la hauteur de nos espérances. » [45] (14 septembre 1983)

« **Notre parti doit** alors pouvoir convaincre tous les camerounais de bonne foi, quels qu'ils soient, où qu'ils se trouvent, quoi qu'ils pensent, qu'il n'est plus nécessaire, pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille. » [67] (22 mars 1985)

« **Le parti doit** être le moteur de notre développement ! » [157] (28 juin 1990)

« **Grand parti, parti leader, le RDPC ne doit jamais** se trouver à la remorque des événements qui affectent le Cameroun ; bien au contraire, il doit toujours prendre l'initiative, il doit être le moteur de l'évolution de notre pays. » [220] (8 octobre 1995)

« **Le RDPC, parti de gouvernement, proche du pouvoir, ne doit en aucun cas** se complaire dans la passivité et s'endormir sur ses lauriers. » [282] (8 juillet 2001)

La relation de cooccurrences entre *doit* et *parti* nous amène à constater l'existence d'un contraste dans l'utilisation de cette forme verbale. En effet, elle est plus utilisée dans les discours prononcés devant le Parti.

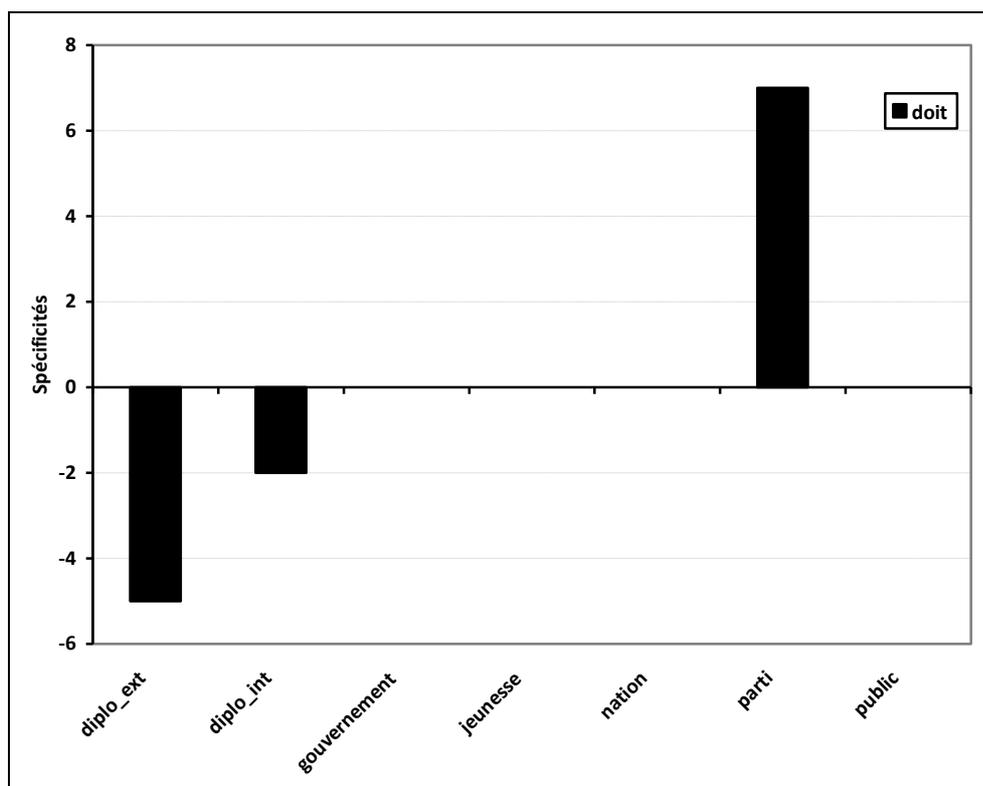


Figure 13 : *doit* dans le corpus (spécificités, partition *types*)

Il n'est guère possible, dans les limites de ce travail, d'aller plus loin dans l'étude de cette forme verbale. Cependant, pour terminer, nous pouvons encore de façon plus claire et précise – en modifiant les paramètres – le réseau poly-cooccurentiel de cette forme-pôle :

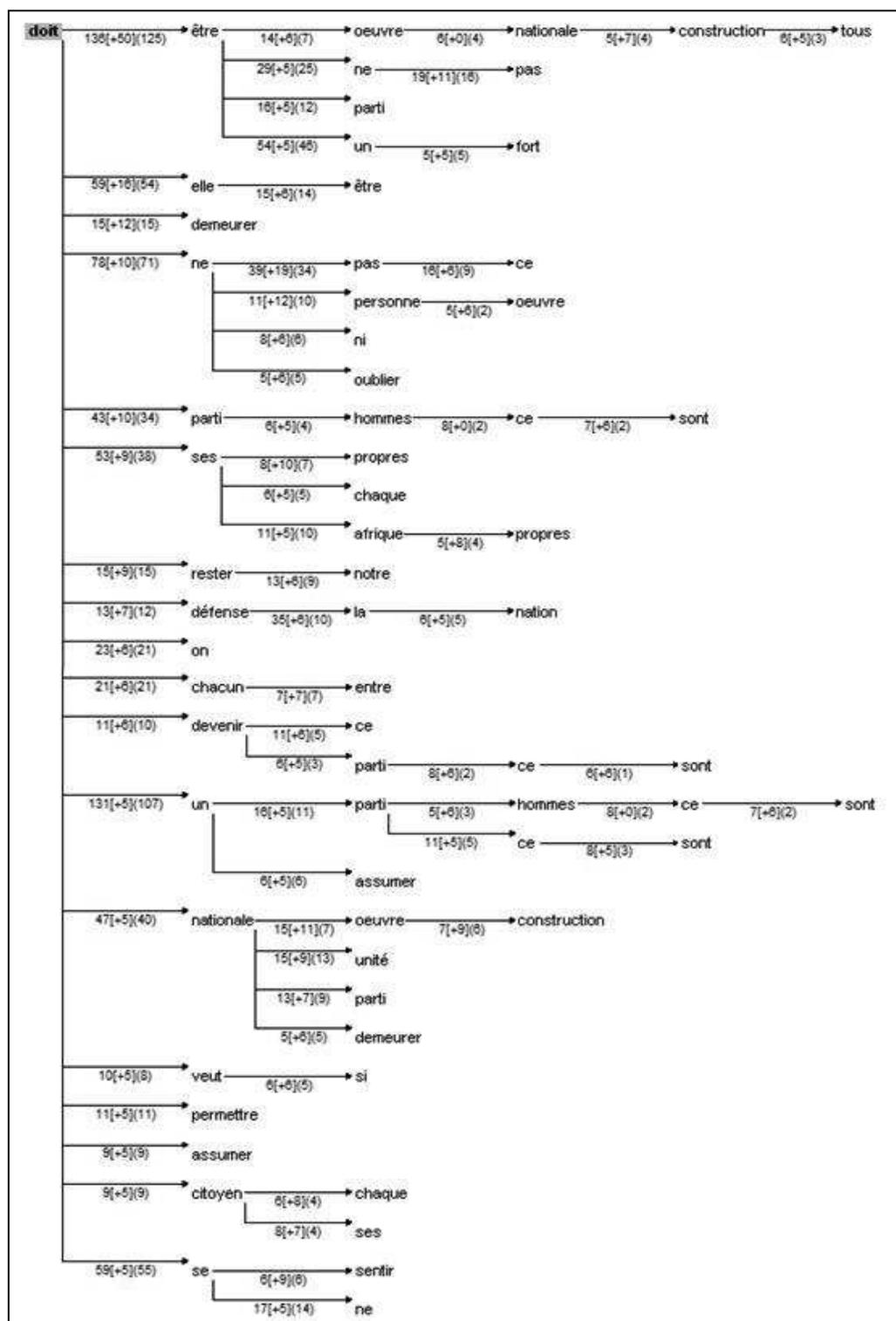


Figure 14 : Poly-cooccurrences de *doit*¹¹¹

¹¹¹ Paramètres : co-fréq. ≥ 5 ; Spécif. ≥ 5 ; Nombre minimum de contexte de cooccurrence = 5.

Ainsi, malgré l'effacement énonciatif dû à l'usage de la troisième personne, le locuteur énonce son point de vue à travers la modalité déontique. Notons que le *on doit*, dans lequel le locuteur pourrait être inclus, n'apparaît que dans 11 occurrences et *notre parti doit* dans 5 occurrences. Ce discours prescriptif se veut aussi volontariste à travers l'usage récurrent du *faire*, qui par son usage infinitif, marque le potentiel de l'action exprimée par les constructions verbales dans lequel il est attesté. En effet, l'observation de la configuration de l'index hiérarchique nous a permis de constater que le verbe le plus utilisé dans le corpus, hormis les auxiliaires *être* et *avoir* – est le verbe *faire*, d'abord à l'infinitif puis dans sa déclinaison à la troisième personne du singulier du présent ou au participe passé. Verbe central du discours présidentiel –au côté de *devoir* –, *faire* est le verbe d'action par excellence, suffisamment générique pour avoir dans le discours politique une fonction essentielle en permettant au dire de refléter l'action présidentielle. Cependant, comment ne pas noter la priorité donnée au *faire* sur le *fait*, priorité qui semble montrer que le discours de Biya est un discours de l'accomplir plutôt que de l'accompli, plus proche du volontarisme politique et du discours programmatique que des discours-bilan gouvernementaux.

2.2. – Fonction phatique : un discours de proximité

Parmi les substantifs, la forte présence de mots tels que *monsieur*, *messieurs*, *compatriotes*, et pour certaines de leurs occurrences, *camerounais/camerounaises*, laisse entrevoir l'importance de la fonction phatique dans la communication présidentielle. Ces désignants peuvent être considérés comme des semi-embroyeurs, car ils ont pour fonction d'établir la relation discursive entre le locuteur et ses interlocuteurs. Leur présence en tête de liste, plutôt que des formes à contenu plus politique, laisse entrevoir un message dont le dire prévaut sur le dit¹¹². Le début du discours suivant (encadré 3), prononcé à Bertoua le 25 mars 1988, illustre parfaitement ce constat et atteste des aptitudes oratoires de Paul Biya en matière de communication politique :

¹¹² Cf. l'analyse diachronique du discours présidentiel français par Mayaffre (2004).

Encadré 3 : Fonction phatique et discours de proximité

Mesdames, messieurs,

Chers camarades,

Chers compatriotes,

Je suis, vous vous en doutez, très heureux de me retrouver aujourd'hui à Bertoua, chef-lieu de la grande et magnifique province du soleil levant.

Monsieur le maire de la commune urbaine de Bertoua,

Monsieur le président de la section départementale du RDPC du Lom-et-Djerem,

Je suis très sensible aux paroles aimables de bienvenue que vous avez exprimées à mon endroit. J'ajoute que le candidat à la présidence que je suis se joint au président de la république actuel pour vous dire, de tout cœur, merci. Merci pour vos paroles. Merci pour votre soutien.

Mesdames et messieurs,

Chers camarades,

Chers compatriotes,

Je suis très touché par votre présence massive et par la chaleur de votre accueil. Bravant les distances et j'ajouterai les intempéries, vous êtes venus très nombreux de tous les départements, du Lom-et-Djerem, du Haut-Nyong, de la Kadey, de la Boumba-Ngoko, pour me souhaiter la bienvenue.

Vous me témoignez ainsi, aujourd'hui comme hier, votre attachement profond et votre soutien inébranlable.

À vous tous donc, je dis de tout cœur merci, merci pour votre accueil spontané et chaleureux.

Chers compatriotes,

Chers camarades,

Après mes récentes visites dans d'autres provinces du pays, j'ai décidé de revenir à l'Est. Votre province est dotée de nombreuses richesses potentielles. Son étendue, sa diversité, la volonté affirmée de ses populations de participer à l'effort de construction d'un Cameroun nouveau, constituent des atouts précieux.

Je connais votre attachement aux institutions de la république, à la paix, à la stabilité, à l'unité nationale.

Je connais votre ferme adhésion aux options de libéralisation, de démocratisation, de rigueur, de progrès et de justice sociale qui sont à la base de la politique du renouveau national.

Pour votre loyalisme et votre militantisme constants, je vous exprime ma totale satisfaction et vous exhorte à persévérer dans cette voie positive.

Mesdames et messieurs,

Chers camarades, chers compatriotes,

Depuis l'ère du renouveau, le gouvernement s'emploie à corriger les inégalités dues à la géographie et à l'histoire, pour promouvoir un développement plus harmonieux de notre pays.

[...]

P. Biya, « Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Est »,
Bertoua le 25 mars 1988 [121]

L'auditoire est interpellé, loué et remercié ; le locuteur instaure un lien très fort entre le *je* et le *vous*. Dans ce contexte, il ne s'agit pas pour le président de

s'évader de son discours mais de le prendre en charge en instaurant un véritable lien avec son auditoire, d'abord *utilisant des formules d'appels messieurs, camarades, compatriotes...* largement répétés dans ce court extrait puis en jouant sur la valeur des pronoms *je/vous* et enfin en adressant des formules laudative dans la substance du discours en vue de construire une image positive de l'auditoire. Il s'agit en fait d'un discours électoral en vue de l'élection présidentielle qui engage Paul Biya dans la course pour briguer une nouvelle magistrature.

Mais cela nous renseigne aussi sur d'autres aspects de notre corpus, plus formels. En effet, la forte récurrence de ces formules d'appels *monsieur, messieurs...* se trouve est due à la taille relativement faible des prises de parole du président camerounais. En effet, plus les prises de parole sont courtes, plus les formules d'ouverture et de fermeture prennent quantitativement de l'importance. On peut déduire aussi de cette récurrence la place importante que prennent dans le corpus les discours protocolaires. En effet, des formes telles que « monsieur, messieurs... » ne sont pas utilisées – sauf quelques exceptions – par Paul Biya dans ses discours à la Nation, devant les citoyens ou à la Jeunesse, mais bien dans des discours plus protocolaires, tels que ceux adressés au corps diplomatique ou ceux prononcés devant le Parlement – même si, dans une moindre mesure, elles sont utilisées, bien entendu, dans d'autres types de discours, comme c'est le cas ici pour un discours public.

2.3. – Crise économique et utopie politique : un discours de conjuration

Sans doute est-il important pour nous de préciser que parmi les éléments plus significatifs du vocabulaire de notre corpus, la question économique occupe une place privilégiée en relation avec l'utopie politique. En effet, comme nous l'avons vu dans la présentation du contexte socio-historique de production des discours, la crise économique a frappé durement le Cameroun durant de longues années. Les formes *économique* (687 occurrences) et *crise* (356 occurrences) – ainsi que le segment répété *crise économique* (130 occurrences) – témoignent de l'importance de cette thématique dans le discours du président Biya. Celui-ci ne semble pas éluder pas la question et reconnaît à maintes reprises la situation de

crise dans laquelle se trouve le pays, comme nous le montre l'exemple l'extrait suivant :

« Aujourd'hui, notre souci majeur, c'est la lutte contre la **crise économique**, et rien ne sert de s'agiter ! Qui peut, aujourd'hui, se poser en donneur de leçons ? Certains l'osent, mais, au fond d'eux-mêmes, ils sont tout à fait conscients que notre politique est la bonne ! Ont-ils un projet de société concret et différent pour lutter contre la **crise**, ou bien veulent-ils simplement la place ?

Je vous laisse juges ! Je n'ai jamais dit que la lutte contre la **crise** serait une partie facile. » [186] (26 septembre 1992)

« Au cours des dernières années, nous avons mené une lutte sans merci contre la **crise économique** et cette **crise économique** était mondiale. » [227] (8 juillet 1996)

« Au total, Excellences, mesdames et messieurs, l'Afrique est bel et bien en butte à une **crise** multiforme : **crise** politique, **crise économique**, **crise** sociale et culturelle. » [243] (6 octobre 1997)

Mais, comme l'attestent les exemples dans l'extrait précédent, même si le thème est principalement évoqué en vue d'attirer l'attention sur une grave crise économique au Cameroun et à la *lutte* contre celle-ci, le propos de Paul Biya se double d'une mise en relation de la crise économique camerounaise avec un phénomène de crise continentale et mondiale (*crise mondiale* [23 occ.], *crise économique mondiale* [18 occ.], *crise internationale* [4 occ.]) et d'un élargissement de la crise à d'autres domaines tels que le politique et le social (segments beaucoup moins fréquents cependant – *crise politique* [3 occ.], *crise sociale* [2 occ.] – et qui apparaissent toujours dans des énumérations ou des coordinations : cf. exemple *supra*). D'où le rappel très fréquent de la part de Paul Biya la nécessité de *coopération* comme solution pour en sortir tant au niveau africain que mondial :

« C'est pensons-nous, en comptant d'abord sur nous-mêmes, en renforçant la solidarité entre nos peuples et en intensifiant la **coopération** interafricaine et internationale, que nous parviendrons à

surmonter cette crise et à construire une Afrique forte, prospère et maîtresse de son destin. » [107] (9 septembre 1987)

Ainsi, la difficulté économique des pays émergents, et plus précisément la situation de crise – *crise économique* (130 occurrences, soit près d'un tiers des occurrences de *crise* apparaît dans ce segment répété) – qu'a connue le Cameroun, particulièrement à partir de la deuxième moitié des années 80 (cf. *supra* Chapitre 1), semble expliquer la forte représentation de ce thème dans le corpus (*développement* et *économique* sont les premiers substantifs – hors désignants nationaux – les plus fréquents). Cependant ce constat se double d'un discours prescriptif (*doit, faire* et *avenir*). Face à cette crise dont Paul Biya reconnaît l'existence, son discours présidentiel, la prescription d'actions à entreprendre avec les déontiques, est parsemée d'appels à l'*unité* et à la *paix*, d'évocation d'un *avenir prospère* et harmonieux. Le discours présidentiel qui nomme la crise semble aussi vouloir la conjurer.

« Aussi, soucieux de l'unité et de l'**avenir** du continent, et respectueux des exigences de la légalité et de l'efficacité dans l'activité de l'organisation, les états africains **doivent**-ils transcender les vicissitudes de cette **crise** afin de préserver l'existence et de susciter la reprise du fonctionnement de l'OUA. » [18] (5 février 1983)

« J'en préviens cependant la nation : cet **avenir** ne demeurera prometteur, c'est-à-dire capable de maintenir un développement apte à relever les défis de la **crise** économique mondiale et à supporter les charges d'une justice sociale que le gouvernement entend étendre toujours davantage, compte tenu, cela va de soi, de nos possibilités réelles que si la rigueur, l'intégrité et la moralisation de nos comportements en constituent le ressort. » [45] (14 septembre 1983)

« Pensons aussi à nos enfants, c'est pour eux que nous **devons** surmonter cette **crise** [...]. » [105] (20 juin 1987)

« Ce plan de rigueur dont je viens d'exposer les grandes lignes **doit** nous permettre de surmonter la **crise** sans avoir recours au Fonds Monétaire International. » [107] (9 septembre 1987)

« Autant, pensons-nous que la quête de solutions appropriées de cette **crise** persistante **doit** être collective. » [112] (30 octobre 1987)

« Personne n'a été épargné par la **crise** et chacun **doit** y répondre à sa manière. » [117] (31 décembre 1987)

Ces remarques préliminaires permettent d'apprécier la teneur générale du discours de Paul Biya de 1982 à 2002. Les pages suivantes seront consacrées à l'analyse de la représentation de la Nation, à travers l'étude des différents désignants nationaux.

3. La représentation du peuple et l'incarnation de la Nation

3.1. – Les désignants nationaux

Les relations référentielles¹¹³, par lesquelles un locuteur relie un référent à une forme lexicale, sont un des aspects du langage qui ont de tout temps retenu l'attention des chercheurs. Parmi ce type de relations, on retient en particulier la dénomination¹¹⁴ dont le maniement est hautement stratégique pour un locuteur et dont l'étude se révèle être féconde. Le choix des *désignants* ou *paradigmes désignationnels*¹¹⁵ constituent la première étape dans la construction d'une image du référent par le locuteur, étape suivie ensuite par la mise en place de séquences descriptives¹¹⁶, plus ou moins large, ainsi que la construction de réseaux cooccurrence. Dans le discours politique, les paradigmes désignationnels sont particulièrement importants, et plus précisément ceux qui constituent ce que nous appellerons les *désignant nationaux*. Ces derniers servent à désigner la communauté nationale que représente le président de la République. L'utilisation de ces derniers se révèle donc nécessaire et stratégique pour l'orateur et leur étude se trouve être une porte d'entrée intéressante dans le discours présidentiel.

¹¹³ Cf. Kleiber (1984).

¹¹⁴ Cf. Cislaru (2007).

¹¹⁵ Cf. Mortureux (1993).

¹¹⁶ Cf. Adam et Petitjean (1989).

Le graphique suivant rassemble les principaux désignants nationaux (adjectif ou substantifs)¹¹⁷ classés selon leur fréquence absolue d'utilisation :

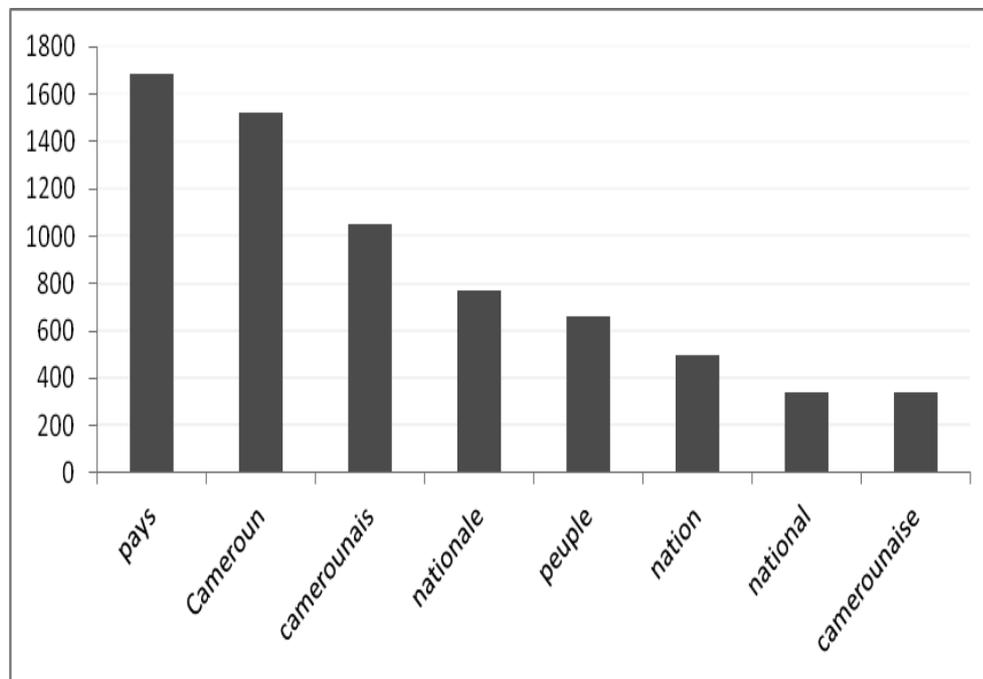


Figure 15 : Les désignants nationaux les plus fréquents

Au regard de cet histogramme, deux éléments retiennent notre attention : la première place du désignateur est réservée à *pays*, le moins connoté, et l'absence, parmi les désignateurs les plus fréquents réunis ici, de *patrie* qui ne rassemble que 59 occurrences inversement proportionnelles aux autres qui présentent plus de 300 occurrences.

Le tableau suivant rassemble les co-occurents majeurs de chacun des désignateurs nationaux les plus fréquents. En d'autres termes, nous présentons ici les principales associations syntagmatiques non aléatoires au sein des phrases du corpus entre les différents désignateurs nationaux, choisis comme formes-pôles, et les autres formes du corpus – permettant ainsi la visualisation des réseaux sémantiques tissés autour de chacun de ces termes.

¹¹⁷ Rappelons que le corpus est dépouillé en formes graphiques.

Tableau 6 : Principaux co-occurents des désignants nationaux

PAYS	notre, amis, beau, industrialisés, africains, tiers, relations, cher, riches, monde, dans, nos, développement, entre, coopération
CAMEROUN	le, vive, du, au, uni, prospère, unie, sa, république, relations, coopération, amitié, un, fort, chaleureuse, liens
CAMEROUNAIS	peuple, tous, rassemblement, nom, du, trouverez, maturité, et, gouvernement, camerounaises, les, entier, accomplissement, chaque
NATIONALE	unité, construction, union, assemblée, œuvre, camerounaise, l, parti, président, de, intégration, consolidation, national, vie, activité
PEUPLE	camerounais, du, son, nom, rassemblement, transmettre, trouverez, entier, prospérité, bonheur, personnel, vœux, gouvernement, accomplissement, sa, voulu, maturité, ainsi, auprès, aspirations
NATION	la, entière, camerounaise, forces, vives, unité
NATIONAL	renouveau, parti, grand, du, nationale, conseil, œuvre, congrès
CAMEROUNAISE	union, nationale, jeunesse, nation, terre, société, parti, armée

3.2. – Pays : un acteur géopolitique

Avec 1687 occurrences, *pays* est le désignant national le plus utilisé par Paul Biya. Le calcul des co-occurents et, dans une moindre mesure, la recherche des segments répétés permet d’explorer les réseaux sémantiques et le sens de ce mot en corpus. Sans grande surprise, il apparaît que le segment répété *notre pays* avec ses 544 occurrences¹¹⁸, voire *ce pays*, 41 occurrences et *mon pays*, 39 occurrences mobilise près d’un tiers des occurrences du désignant qui le détermine en fonction du locuteur et en y incluant l’auditoire. De façon moindre, il est utilisé plusieurs fois dans un registre plus personnel, à la suite de l’adjectif possessif de première personne au singulier (*mon pays*, 39 occurrences) ou dans des formules figées *notre beau et cher pays* (20 occurrences), *notre cher pays* (5 occurrences). On note donc, comme premier axe, la détermination de *pays* par l’adjectif possessif collectif visant à rassembler locuteur et auditoire, et la qualification par des adjectifs mélioratifs – proches du cliché.

Il est important de relever les segments répétés plus longs, formés à partir de la biforme *notre pays*. En ce qui concerne les expansions droites, le discours produit relativement peu de figements (de fréquence ≥ 5), même si l’on peut

¹¹⁸ À comparer avec les 5 occurrences de *notre patrie* ou les 56 occurrences de *notre peuple*.

relever deux syntagmes verbaux : *notre pays a* (28 occurrences) et *notre pays est* (15 occurrences). On retrouve quatre idées principales exprimées à travers les segments *notre pays a* et *notre pays est*. D'abord et avant tout, la situation difficile qu'a connue le pays (participe passé) et à laquelle il est confronté (présent) :

« **Les épreuves que notre pays a connues** à l'aube de son indépendance, ont eu des conséquences douloureuses dans cette région. » (173) (12 septembre 1991)

« Vous m'avez soutenu au travers des **épreuves que notre pays a connues**. » (185) (12 septembre 1992)

« **Les épreuves que notre pays a connues** ont cependant laissé des traces. » (188) (10 octobre 1992)

« Si **notre pays a pu sortir de cette zone de turbulence** sans trop de dommages [...] » (282) (08 juillet 2001)

« **En dépit de la crise mondiale** qui a durement touché l'Afrique, **notre pays a su** : - développer sa croissance [...]. » (78) (31 décembre 1985)

« Chacun se souvient que **notre pays a traversé des épreuves difficiles**. » (188) (10 octobre 1992)

« **Notre pays a vécu ces dérapages** et ces dangers. » (198) (26 octobre 1993)

« Actuellement **notre pays est confronté** à des difficultés économiques dues à la crise mondiale [...]. » (119) (10 février 1988)

« [...] en aidant l'état à résoudre certains problèmes auxquels **notre pays est confronté**. » (185) (12 septembre 1992)

« Comme vous le savez, **notre pays est durement touché** par la crise économique mondiale. » (144) (10 mai 1989)

« **L'avenir de notre pays est en jeu**, et donc le leur aussi ! » (136) (31 décembre 1988)

« L'intérêt supérieur de **notre pays est en jeu** [...]. » (161) (03 décembre 1990)

« La crise économique internationale ne nous a pas épargnés. **Notre pays est victime** [...]. » [118] (6 janvier 1988)

Ensuite, c'est le rôle du Cameroun sur la scène internationale qui est rappelé par le président Paul Biya.

« Dans cet esprit : - **notre pays a**, lors des travaux de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU, offert sa contribution au renforcement du nouvel agenda des Nations Unies pour le développement [...]. » [202] (17 janvier 1994)

« Au plan international, **notre pays a** joué un rôle important. » [233] (31 décembre 1996)

« **Notre pays a participé** à de nombreuses conférences internationales [...]. » [105] (20 juin 1987)

« **Notre pays a pris activement part** à la conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du sud qui vient de se tenir à Paris [...]. » [88] (21 juin 1986)

« **Notre pays a pris part** à de nombreuses conférences internationales [...]. » [98] (31 décembre 1986)

« **Notre pays a pris une part active** à la première réunion de ce comité [...]. » [105] (20 juin 1987)

« **Notre pays a reçu la visite** d'importantes personnalités [...]. » [277] (31 décembre 2000)

« [...] **notre pays a rejoint** la grande famille du Commonwealth [...]. » [232] (18 décembre 1996)

« [...] **notre pays est largement ouvert** à la coopération internationale [...]. » [38] (20 juin 1983)

Puis, à travers des locutions comme *avoir besoin, avoir une vocation...*, c'est le futur proche du pays qui est envisagé par Paul Biya, à travers quelques grandes directions : esprit d'initiative, agriculture, tourisme, comme l'illustrent les segments phrastiques suivants récoltés au fil du corpus :

« **Notre pays a besoin** d'imagination, d'originalité, de créativité... »

« **Notre pays a besoin** de sérénité. »

« **Notre pays a grand besoin** d'initiatives, d'idées [...] »

« Les sciences et les techniques dont **notre pays a tant besoin** pour son développement économique, social et culturel [...]. »

« Il faut bien avoir présent à l'esprit que **notre pays a une vocation essentiellement agricole** [...]. »

« L'agriculture pour laquelle **notre pays a**, sans aucun doute, **des dispositions particulières** [...]. »

« [...] du tourisme pour lequel **notre pays est particulièrement bien dotés** [...]. »

Enfin, et dans une moindre mesure, ce sont quelques-unes des caractéristiques du pays qui sont rappelées : en substance, le Cameroun est un *pays jeune, démocratique et libre*.

« À l'échelle historique, **notre pays est jeune**. »

« **Notre pays est** en effet **un jeune pays** en développement [...]. »

« **Notre pays est entré** dans l'ère de la démocratie et de la liberté [...]. »

« [...] je tiens à réaffirmer ici que **notre pays est** et demeure un pays pacifique. »

« **Notre pays est ouvert** à toutes les confessions religieuses [...]. »

Après l'observation des expansions droites du segment, l'observation des expansions gauches permet de compléter l'étude.

Encadré 4 : Principales expansions droites du segment « notre pays ».

avenir de notre pays	23
histoire de notre pays	15
développement de notre pays	11
politique de notre pays	8
la prospérité de notre pays	7
la stabilité de notre pays	6
économique de notre pays	6
évolution de notre pays	6
service de notre pays	6
au service de notre pays	5
suprême de notre pays	5
maintenir notre pays	5
doter notre pays	5

À travers ces quelques segments répétés semblant aller par paires (*histoire/avenir, maintenir/doter, politique/économique, stabilité/prospérité, évolution/développement*), c'est la vision de Paul Biya pour le pays qui s'exprime. Le président évoque parallèlement les deux champs dans lesquels se déploie son action présidentielle – le *politique* et l'*économique* – pour *maintenir* le pays dans la *stabilité*, malgré l'*évolution* sociopolitique à laquelle tout pays fait face, mais aussi pour le *doter* des infrastructures économiques permettant d'assurer sa *prospérité* et son *développement* ; enfin deux vocables – *histoire* et *avenir* – structurent plus particulièrement le discours du président sur le pays. Ce sont ces mêmes éléments que l'on retrouve, à quelques différences près, dans le tableau des cooccurrences spécifiques¹¹⁹ de *notre pays* (tableau 7).

Tableau 7 : Principaux co-occurents spécifiques de *notre pays*.

Forme	Fréquence	Co-fréquence	Spécificité
histoire	144	25	9
avenir	371	44	9
laisserons	5	5	8
stabilité	107	18	7
doter	24	8	6
jouit	16	7	6
ère	34	8	5
évolution	83	14	5
traverse	6	4	5
rassembler	8	4	5
langues	18	6	5
prospérité	143	18	5
image	43	9	5
rayonnement	43	9	5
vois	14	5	4
ambition	58	9	4
étrangers	40	7	4
conduire	37	7	4
durement	19	5	4
estime	70	10	4
délégations	11	4	4
coutumes	5	3	4
date	13	4	4
visage	6	3	4
défi	64	10	4
unité	420	36	4

¹¹⁹ Coefficient 2 ; fréquence minimale 5.

À l’opposé des 544 occurrences de *notre pays*, un certain nombre d’occurrences de *pays* ne renvoie pas au référent *Cameroun* mais à d’autres pays, toujours situés par rapport à l’acte d’énonciation : *les pays (du nord, du sud, développés...)* (182 occurrences), *des pays (africains, amis, en développement...)* (169 occurrences), *votre pays* (61 occurrences), *leur pays* (18 occurrences), *certain pays* (12 occurrences), *son pays* (12 occurrences), *ces pays* (5 occurrences)...

On constate alors que *pays* est aussi utilisé dans le cadre d’un discours géopolitique où les relations nord/sud, pays industrialisés/pays en voie de développement sont commentées : c’est la seconde caractéristique du sémantisme en corpus de *pays*. Dans ce cadre on trouve d’abord toute une série de dénominations binaires :

Encadré 5 : Pays et discours géopolitique

<i>pays développés</i> (12 occ.)	vs	<i>pays en développement</i> (36 occ.) <i>pays en voie de développement</i> (6 occ.)
<i>pays du nord</i> (13 occ.)	vs	<i>pays du sud</i> (18 occ.)
<i>pays riches</i> (18 occ.) <i>pays nantis</i> (9 occ.)	vs	<i>pays pauvres</i> (13 occ.)
<i>pays industrialisés</i> (26 occ.)	vs	<i>pays du tiers-monde</i> (28 occ.)

Aux côtés de ces formules¹²⁰, apparaissent toute une série d’autres segments visant cette fois-ci non plus à opposer des types de pays en fonction de la situation économique ou géopolitique mais plutôt à rassembler :

pays africains (49 occurrences)
pays amis (60 occurrences)
pays frères (13 occurrences)
tous les pays (41 occurrences)
entre nos deux pays (33 occurrences)
entre pays (12 occurrences)
entre les pays (11 occurrences)
pays membres (10 occurrences)
pays voisins (6 occurrences)

¹²⁰ Au sens de Krieg Planque (2009).

Le réseau lexical qui se déploie autour de la forme-pôle *pays* peut être représenté à l'aide d'un graphe de poly-cooccurrences, où l'on retrouve les éléments synthétisés ci-dessus.

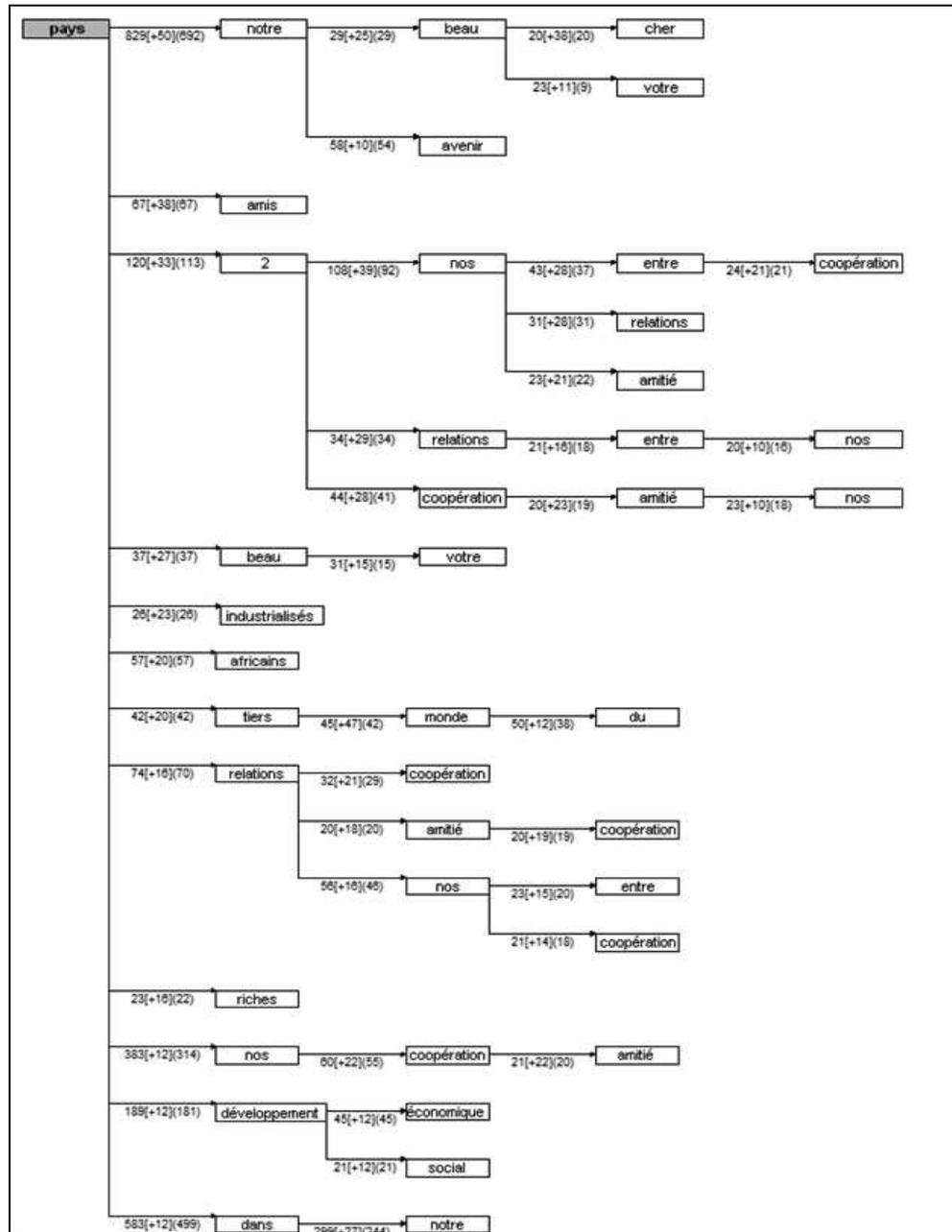


Figure 16 : Poly-cooccurrences de *pays*¹²¹

¹²¹ Paramètres : co-fréq. ≥ 20 ; spécif. ≥ 10 ; nombre minimum de contextes de cooccurrence = 15.

Cette dimension géopolitique de *pays* – par laquelle *pays* n'a pas pour référent le *Cameroun* – se trouve confirmée par deux co-occurents parmi les principaux de cette forme-pôle : *coopération* et *relations*. Notons que ces deux co-occurents appartiennent aussi à l'univers lexical de *Cameroun*.

3.3. – *Cameroun : l'utopie d'une jeune nation unie, paisible, stable et prospère*

En effet, *Cameroun*, qui partage en partie avec *pays* son univers lexical (cf. tableau 6), se trouve être le pendant de *pays*. Néanmoins si *pays* dessinait d'une certaine façon la carte mentale géopolitique du président Biya (*pays du nord/pays du sud...*), l'analyse de *Cameroun* et de ses co-occurents permet d'appréhender l'image du Cameroun que le président veut donner à son peuple et aux officiels étrangers, mais aussi son projet politique pour le pays.

En écartant dès maintenant la longue liste des attestations du type *vive le Cameroun* (138 occurrences et 5 occurrences de *Vive la République du Cameroun*), qui clôturent et parfois ouvrent de nombreux discours – rituel obligé du représentant suprême de la Nation –, nous pouvons accorder une attention d'abord aux collocations (segments répétés, inventaires distributionnels, paradigmes définitionnels) qui permettront, mieux que tout, d'analyser la représentation du Cameroun, ensuite aux co-occurents (univers lexical) et enfin aux poly-cooccurences qui mettront en évidence les phénomènes de phraséologie autour de cette forme-pôle.

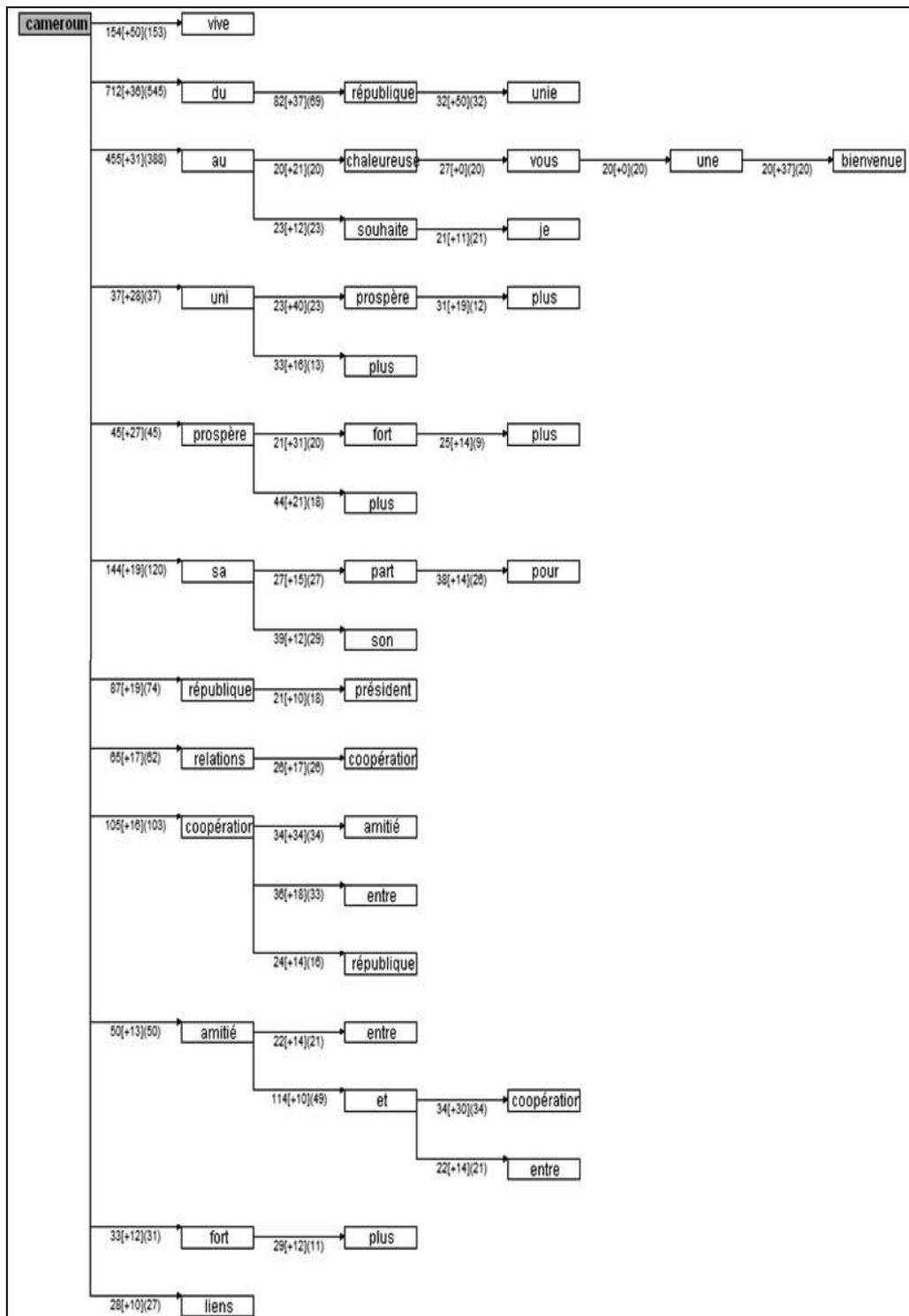


Figure 17 : Poly-cooccurrences de *Cameroun*¹²²

¹²² Paramètres : co-fréq. ≥ 20 ; Spécif. ≥ 10 ; Nombre minimum de contexte de cooccurrence = 15

Tout d'abord, dans la lignée de *pays*, *Cameroun* sert bien entendu à représenter la communauté nationale devant les officiels étrangers. Deux vocables sont particulièrement mobilisés à cet effet, *relations* et *coopération* mais aussi *liens*, doublés parfois par *chaleureuse* et *amitié* donnant alors du Cameroun une image plus formelle.

« La République Unie du **Cameroun** attache un grand prix aux heureuses **relations** de féconde et d'amicale **coopération** qu'entretiennent depuis longtemps nos deux pays. » [38] (20 juin 1983)

« Ma visite au Nigeria, comme celles de mon prédécesseur, comme celles qu'effectuent régulièrement au **Cameroun** les hauts dirigeants du Nigeria se situent dans le cadre de la nécessaire concertation pour la sauvegarde des **relations** d'**amitié** et de **coopération** et de bon voisinage qui caractérisent les rapports entre nos deux pays. » [29] (20 avril 1983)

Ainsi se dessine un premier axe d'utilisation du désignant *Cameroun*, très proche des clichés du discours politique à visée diplomatique. Cet axe se trouve confirmé par des segments du type :

« Séjour au Cameroun » (10 occ.)

« Bienvenue au Cameroun » (23 occ.)

Dont 16 occurrences ayant comme expansion gauche *chaleureuse*

« Chaleureuse bienvenue au Cameroun »

Le deuxième axe important dans la représentation du Cameroun relève de ce que nous qualifions dans notre étude, d'utopie : les co-occurents *uni*, *unie*, *prospère* renvoient à des réseaux thématiques récurrents. Bien que l'attraction du terme *unie* avec *Cameroun* soit principalement due au syntagme *République Unie du Cameroun*, ancienne dénomination officielle du pays, il n'en est pas de même de sa déclinaison au masculin, qui cette fois, relève d'un choix du locuteur. Bien plus, si l'on observe les concordances, on identifie certains contextes où la thématique de l'unité apparaît comme l'un des souhaits de Paul Biya pour le Cameroun :

« [...] constant à toute l'œuvre de construction du **Cameroun**. Car cette **unité**, qui est celle d'une jeune Nation, demeure exposée à des forces centrifuges » [23] (24 février 1983)

Et les occasions de rappeler, d'évoquer cette unité ne manquent pas : « L'avenir du **Cameroun**, c'est aussi cette **unité** nationale, que nous devons sans cesse consolider » [185] (12 septembre 1992).

Paul Biya, comme pour mieux souligner ce besoin d'*unité*, rappelle et explicite les « forces centrifuges » – l'hétérogénéité de la Nation – auxquels le pays est soumis :

« Le **Cameroun** compte plusieurs centaines de langues, d'ethnies, de tribus. Cette diversité fait du **Cameroun** un pays complexe mais très riche. Le **Cameroun** ne peut pas s'identifier ou se réduire à une seule région. Chaque région apporte sa contribution au développement national.» [186] (26 septembre 1992)

« Dans un pays comme le **Cameroun**, c'est faire en sorte que toutes les régions, toutes les ethnies, tous les Camerounais, sans exclusive, se sentent concernés par l'évolution et le destin de leur pays.» [198] (26 octobre 1993)

Cette unité est aussi construite dans le discours à travers la locution [*le/au*] *Cameroun tout entier* (14 occ.)¹²³ :

« Le **Cameroun tout entier** y gagne. »
« C'est le **Cameroun tout entier** qui en souffre. »

Cet appel à l'unité comme l'une des valeurs fondamentales du discours de Paul Biya invite à explorer ce que nous avons dénommé l'utopie. En effet, d'une part le Cameroun est très fréquemment qualifié par des termes fortement positifs (*unité, prospérité, paix, fort...*), qui dessinent l'image du Cameroun souhaité par Biya, et d'autre part, la recherche et le développement de ces valeurs positives attribuées au Cameroun par le président sont régulièrement évoquées dans un

¹²³ Cet appel à l'unité est encore plus fort lorsqu'il s'agit du peuple : *Peuple camerounais tout entier* (30 occ.).

discours prospectif (*avenir du Cameroun, Cameroun de demain, construction du Cameroun, Cameroun toujours plus...*). Ce sont ces deux éléments récurrents qui nous amènent à parler d'utopie. En quoi consiste-t-elle ?

Comme nous l'avons déjà précisé, la fragmentation du Cameroun apparaît bien le premier mal que Paul Biya semble vouloir conjurer par l'appel récurrent à l'unité : « Oui au **Cameroun** symbole **d'union** et de force ! » [78] (31 décembre 1985).

Le paradigme définitionnel de *l'avenir du Cameroun* nous le confirme : « Et l'avenir du Cameroun,... c'est son unité. » [181] (10 février 1992).

Tout comme certaines formulations associant visée prospective (*construction, avènement, ambition, édification, bâtir, potentialités, avenir, faire...*) et unité : « [...] son **ambition** pour un Cameroun **toujours plus uni** [...] »

« Alors, peuples de l'Adamaoua, peuples du nord-Cameroun je vous demande de resserrer vos rangs autour de l'État, autour du Parti de l'Union Nationale Camerounaise, afin qu'**unis**, nous **poursuivions** avec les autres populations du pays, l'**édification** d'un **Cameroun uni** et prospère. » [32] (6 mai 1983)

« Voilà quel Cameroun **bâtir**, voilà quelle société **forger** et **entretenir** ! C'est ma ferme et constante conviction qu'attachés aux mêmes idéaux, vigilants sur la préservation de nos précieux acquis et résolument engagés dans la poursuite de notre révolution pacifique, nous pouvons gagner le grand pari de la maîtrise, en modelant la société camerounaise en vue d'un **développement solidaire** et harmonieux, propice à l'épanouissement de tous, dans l'**unité** et la paix, dans le cadre d'un État fort et prospère. » [3] (19 novembre 1982)

La prospérité est la deuxième ambition que prône le discours de Biya pour la Cameroun. En effet, *prospère* est l'un des co-occurents privilégiés de *Cameroun*, et cela en raison de nombreux segments répétés, notamment des

structures de coordination : *fort et prospère, uni et prospère, viable et prospère, stable et prospère.*

« [...] un **Cameroun** uni, moderne, fort et **prospère**. »
« [...] le **Cameroun** [...] une jeune Nation unie, paisible, stable et **prospère** [...]. »
« [...] la contribution de l'Union Nationale Camerounaise à la grandeur, à la **prospérité** et au bonheur de notre cher et beau pays, le **Cameroun**. »

Comme on le voit, de même que pour l'unité, la prospérité n'est jamais présentée par Paul Biya comme étant acquise, mais bien comme un objectif à atteindre (*avènement, construction, ambition, édifier, bâtir...*), même si les formules intensive fréquentes dans le corpus du type *plus de, encore plus de, vers plus de, continuer de* laissent entendre que le Cameroun est déjà un pays prospère :

« Ensemble nous pouvons et devons réussir afin de faire du **Cameroun** une Nation plus unie, plus forte, plus prospère et plus juste [...]. »
« [...] la construction d'un **Cameroun** uni, moderne, fort et **prospère**. »
« [...] en somme, bâtir un **Cameroun** fort et **prospère**, dans la concorde et l'unité, telle doit être votre préoccupation de tous les instants. »
« [...] son ambition pour un **Cameroun toujours plus** uni, fort, heureux et **prospère**, doit constamment être entretenue. »
« [...] l'avènement d'un **Cameroun toujours plus** fraternel et plus prospère [...]. »
« Qu'elle soit le premier pas vers un **Cameroun encore plus** uni et plus prospère. » [281] (19 mai 2005)
« De vous savoir engagés dans les efforts que nous avons entrepris pour faire du **Cameroun** un pays moderne et **prospère**, constitue pour moi et pour la Nation, un réel motif d'espoir. » [130] (12 novembre 1988)

« Populations de la province du nord, vous ne voudrez pas, j'en suis sûr, que votre belle province reste en marge de ce grand mouvement qui va mener le **Cameroun** vers plus de prospérité et plus de bien-être pour nos populations. » [243] (6 octobre 1997)

Cependant, nombre de formulations – à travers l'usage de différentes structures verbales – laissent envisager une prospérité future, parfois soumise à la réalisation de prémisses :

« Ce que je propose, c'est l'édification d'un **Cameroun** uni, démocratique et **prospère** où il fait bon vivre. » [187] (6 octobre 1991)

« Conjuguons nos efforts pour construire un **Cameroun** plus uni et **prospère**. » [225] (10 février 1996)

« Si l'on admet, comme vous le faites, que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous divise, alors le Cameroun continuera d'avancer dans la voie de la stabilité et de la **prospérité**. » [268] (29 mars 2000)

« [...] l'avenir de notre pays en dépend !!

Pensons aussi à nos enfants, c'est pour eux que nous devons surmonter cette crise, pour qu'ils héritent : d'un **Cameroun** fort, d'un **Cameroun prospère**, d'un Cameroun libre!

C'est un véritable défi qui nous est lancé, relevons-le ensemble [...]. » [105] (20 juin 1987)

« Avec votre appui et avec l'aide des pays amis, je pense que nous serons en mesure de remporter de nouvelles victoires afin de bâtir un Cameroun riche, fort et **prospère**. » [129] (6 novembre 1988)

« Ce n'est que dans un climat de paix et de solidarité que nous pouvons préparer l'avenir de nos enfants et bâtir un **Cameroun prospère** [...]. » [176] (27 septembre 1991)

Comme on peut le constater, certaines précautions oratoires – comme *je pense que nous serons en mesure de remporter de nouvelles victoires afin de [...]* – sont prises par le président en vue de donner un contenu virtuel à l'énoncé *un Cameroun prospère*, tel l'usage du futur ou du conditionnel dans l'extrait suivant :

« Ensemble nous allons bâtir un Cameroun fort et prospère. »
« Une telle démarche, menée avec foi et persévérance, devrait nous conduire à édifier un **Cameroun** plus uni, plus **prospère** et plus juste [...]. » [69] (20 avril 1985)
« Ainsi, unis au sein d'une même Nation et par une communauté de destin, nous pourrons bâtir, pour le présent et pour l'avenir, un **Cameroun** fort et **prospère.** » [99] (8 janvier 1987)

Cette prospérité recherchée qui est nécessaire passe par les réformes économiques, d'autant plus indispensables que l'ambition présidentielle s'accommode mal d'un pays exsangue :

« Aujourd'hui, le **Cameroun** démocratique doit être un **Cameroun économiquement viable**, capable d'affronter avec succès le troisième millénaire. » [161] (3 décembre 1990)
« [...] l'édification d'un Cameroun économiquement fort. »
« [...] nous n'ignorons certes pas le long chemin qui nous reste à parcourir pour faire du **Cameroun** un pays prospère, pour faire de notre société, une société heureuse. » [9] (30 décembre 1982)
(voir aussi les exemples précédents).

Après l'unité et la prospérité, la troisième ambition affichée par Paul Biya pour la Cameroun est la *paix*, affirmée notamment à travers l'usage de paradigmes définitionnels comme nous le montre l'extrait suivant :

« Le Cameroun est un pays pacifique [...]. »
« Le Cameroun est un État fondamentalement pacifique [...]. »
« Le Cameroun est et demeure un pays pacifique qui a toujours apporté sa contribution au règlement pacifique et juste des conflits qui déchirent notre continent [...]. » [75] (9 novembre 1985)

Et, de la même façon que pour l'unité et la prospérité, c'est à travers une visée prospective que la paix est évoquée par Paul Biya dans ses discours :

« Faisons en sorte que, par notre union, notre patriotisme et notre travail, cette nouvelle ère devienne une ère de **paix** et de prospérité pour le **Cameroun**. » [246] (23 octobre 1997)

« Nous pouvons ainsi communier à une même espérance : celle de la **paix**, de l'**unité** et de la **prospérité** de notre pays, le **Cameroun**. » [244] (9 octobre 1997)

Car fondamentalement, comme le montre l'exemple précédent, ces différentes ambitions qui forment le projet abstrait de Paul Biya pour le Cameroun sont fortement corrélées, construites principalement autour du mot-pivot *Cameroun*, énoncées suivant les mêmes modalités et souvent coordonnées : « Le **Cameroun** [...] une jeune Nation **unie, paisible, stable** et **prospère** [...] ».

Ainsi, l'utopie d'unité, de prospérité et de paix – proclamée tout au long des vingt ans de pouvoir comme un objectif à atteindre – débouche, dans l'édifice imaginaire de Paul Biya, sur la *stabilité*, résultats de l'unité, de la prospérité et de la paix :

« Je voudrais vous assurer que le **Cameroun** est un pays paisible et **stable**.

[...] le **Cameroun** continuera d'avancer dans la voie de la **stabilité** et de la prospérité. »

« Notre but commun est de construire un **Cameroun stable** et prospère, un Cameroun où chacun sera heureux de vivre. » [236] (21 février 1997)

Enfin, derrière l'élément le plus visible parmi les principaux vocables (nombres d'autres, moins présents ou moins marquants, pourraient être mis au jour, bien entendu), la *démocratie* : le Cameroun construit et à construire est un *Cameroun démocratique* :

« Ce que je propose, c'est l'édification d'un **Cameroun uni, démocratique** et prospère où il fait bon vivre. » [187] (6 octobre 1992)

« Pour y parvenir, nous avons travaillé et nous travaillerons sans relâche à construire un **Cameroun** prospère en dépit de la crise, et à le

doter d'une **démocratie** solide, gage du respect de l'individu. » [181]

(10 février 1992)

« Bâtissons un **Cameroun démocratique**. » [169] (29 août 1991)

On peut noter de nouveau un paradigme définitionnel qui est significatif par le seul fait que le président ressente le besoin de l'énoncer : « Aujourd'hui le Cameroun est un pays **démocratique** » [283] (8 juillet 2001).

Tous ces thèmes, tels une antienne, se rejoignent dans les nombreuses oraisons qui parsèment le corpus :

« Les idéaux de paix et de justice sociale dans un **Cameroun démocratique** sont les meilleurs garants de notre avenir commun. »

[124] (3 mai 1988)

« Afin que par la force de notre unité et de notre cohésion, le **Cameroun** demeure un État toujours plus fort et toujours plus prospère. » [23] (24 février 1983)

On voit donc comment se tisse dans le discours du président l'image d'un Cameroun idyllique, ancré dans une temporalité savamment orchestrée qui mélange présent et futur, réalité et virtualité, constatation et prospection, partageant ce Cameroun idéal entre « Cameroun d'aujourd'hui » et « Cameroun de demain », « Cameroun d'avant la crise » et « Cameroun d'après la crise »...

Ce qui est certain c'est que la prospérité, la paix, l'unité du Cameroun sont tantôt considérées comme établies tantôt projetées dans un avenir qu'il faudra construire ; par ailleurs, dès les années 1987-88 – la crise économique est à son paroxysme –, l'utopie s'estompe peu à peu dans le discours présidentiel pour ne plus réapparaître au premier plan comme elle a pu l'être dans la période du « Renouveau »¹²⁴. Paul Biya reconnaît l'existence de la crise – d'abord internationale ce qui, dans son argumentaire, le dédouane de ses responsabilités – et comme pour conjurer la crise, dessine alors le Cameroun utopique de demain, pour demain. Le discours politique ici n'est pas celui des problèmes du présent – à

¹²⁴ Cf. le chapitre suivant sur l'analyse diachronique du vocabulaire.

gérer – mais de la prospérité à venir – à imaginer –. Le discours politique est donc ici un discours utopique au premier sens du terme.

3.4. – « *Peuple* » ou la recherche d'une légitimité

S'il est un désignant national que Paul Biya n'affectionne pas particulièrement, c'est *peuple*. Avec 660 occurrences, il est trois fois moins présent que *pays* ou *Cameroun* (cf. figure 15 *supra*), même si, bien entendu, *peuple* reste un passage obligé du discours politique, se situant communément parmi les mots-thèmes. Le tableau ci-dessous donne à voir la syntagmatique proche de cette forme pôle. Sont déclinés les principaux segments répétés de longueur 2, puis leurs différentes déclinaisons dans des segments plus longs.

Tableau 8 : Les segments répétés de *peuple* (extrait)

PEUPLE	660
PEUPLE CAMEROUNAIS 355	
du peuple camerounais 206	
rassemblement démocratique du peuple camerounais	29
<i>le rassemblement démocratique du peuple camerounais</i>	16
du gouvernement et du peuple camerounais	30
au nom du peuple camerounais	19
majorité du peuple camerounais	7
aspirations du peuple camerounais	6
le peuple camerounais 121	
le peuple camerounais tout entier	11
par le peuple camerounais	7
le gouvernement et le peuple camerounais	5
tout le peuple camerounais	9
peuple camerounais tout entier 30	
au peuple camerounais 28	
DU PEUPLE 288	
(du peuple camerounais 206)	
(aspirations du peuple camerounais	6)
prospérité du peuple 22	
la prospérité du peuple	21
<i>la prospérité du peuple frère</i>	8
<i>pour son bonheur personnel et la prospérité du peuple</i>	10
<i>pour son bonheur personnel et la prospérité du peuple frère</i>	7
au nom du peuple 21	
(au nom du peuple camerounais	19)
majorité du peuple 11	
immense majorité du peuple	5
élus du peuple 6	

aspirations profondes du peuple	5	
au service du peuple	5	
la confiance du peuple	5	
rassemblement du peuple	5	
représentants du peuple	5	
volonté du peuple	5	
LE PEUPLE 178		
par le peuple	12	
tout le peuple	10	
tout le peuple camerounais		9
avec le peuple	6	
devant le peuple	7	
le gouvernement et le peuple	6	
le gouvernement et le peuple camerounais		5
notre peuple	56	
un peuple		44
tout un peuple	7	
au peuple		47
grand peuple		17
son peuple	7	
votre peuple	5	
peuple souverain	5	
peuple uni	5	
peuple frère	10	
peuple chinois		8
peuple français		5

Le premier constat qu'on peut établir, c'est que le peuple est, dans près de la moitié de ses attestations, déterminé par l'adjectif de nationalité : *camerounais*. (*peuple camerounais* : 355 occ.). Bien entendu, ceci ne signifie pas que les autres occurrences de *peuple* ne renvoient pas au peuple camerounais – même si c'est parfois le cas : *peuple chinois* (8 occ.), *peuple français* (5 occ.) – sinon que le peuple ainsi déterminé renvoie, selon les définitions du *Trésor de la Langue Française*, à l'« ensemble des individus constituant une nation, vivant sur un même territoire et soumis aux mêmes lois, aux mêmes institutions politiques » plutôt qu'à « l'ensemble des personnes qui n'appartiennent pas aux classes dominantes socialement, économiquement et culturellement de la société »¹²⁵ ou encore à « l'ensemble de la population d'un État » plutôt qu'à l'« ensemble de ceux qui, dans la société, n'appartiennent pas aux classes culturellement ou

¹²⁵ Article « Peuple », *Trésor de la Langue Française*, (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/peuple>).

économiquement avantagées »¹²⁶. Ce qui revient à dire que l'adjectif tend à dépolitiser le contenu sémantique de peuple dans le discours de Biya en rendant cette forme synonyme de *pays* ou *Cameroun*. Tout comme les classes sociales sont occultées – à l'exception notable de la catégorie sociale « la jeunesse » –, dans le discours de Paul Biya, il n'est pas question du peuple contre l'oligarchie, d'une classe contre une autre ou d'un discours plébéien. Le peuple, c'est le Cameroun.

Surtout, et c'est le deuxième point à noter, la figure du peuple est utilisée par Paul Biya pour se légitimer. En effet, des segments tels que : *peuple camerounais tout entier* (30 occ. dont 11 dans *le peuple camerounais tout entier*), *au nom du peuple* (21 occ. dont 19 dans *au nom du peuple camerounais*), *majorité du peuple* (11 occ. dont 7 dans *majorité du peuple camerounais*), *tout le peuple* (10 occ. dont 9 dans *tout le peuple camerounais*), *tout un peuple* (7 occ.), *rassemblement du peuple* (5 occ.), *peuple uni* (5 occ.) visent à construire l'unité, ou plutôt l'unanimité, du peuple camerounais d'une part et à présenter Paul Biya comme son représentant et son porte-parole d'autre part. Ce sont ici 89 occurrences de *peuple*, soit plus de 10 % qui sont directement attestées dans de tels syntagmes, occurrences auxquelles on peut ajouter les locutions liant le peuple au gouvernement (*du gouvernement et du peuple camerounais* (30 occ.) et *le gouvernement et le peuple* (6 occ. dont 5 dans *le gouvernement et le peuple camerounais*)) ou encore les formules : *avec le peuple* (6 occ.), *au service du peuple* (5 occ.), *notre peuple* (50 occ.).

« **Le peuple camerounais tout entier** a salué avec enthousiasme la grande victoire que vous venez de signer en remportant avec panache la quatorzième édition de la coupe d'Afrique des Nations de football. » [55] (20 mars 1984)

« **Le peuple camerounais tout entier**, a repoussé l'attaque des factieux, manifestant ainsi sa volonté de vivre, de penser et d'agir dans un pays libre et uni. » [58] (17 mai 1984)

« En somme, c'est **le peuple camerounais tout entier** qui aura ainsi contribué à l'anéantissement de l'entreprise criminelle des factieux.

¹²⁶ Article « Peuple », *Dictionnaire de l'Académie Française*, 9^{ème} édition, 1992/en cours de rédaction (<http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/peuple>).

Aussi la victoire ainsi remportée est-elle sa victoire, la victoire des institutions demeurées inébranlables, la victoire de l'unité nationale préservée. » [67] (22 mars 1985)

« J'ai tenu à présider cette cérémonie pour vous redire à la fois ma confiance personnelle et celle de **tout le peuple camerounais**. »

« L'appui et l'aide des pays amis et des organisations internationales nous sont d'un précieux secours dans notre effort de redressement économique. Au seuil de l'année 1990, je vous prie donc de transmettre à vos gouvernements et aux organisations que vous représentez les remerciements de **tout le peuple camerounais** pour l'assistance qu'ils nous apportent. » [148] (29 décembre 1989)

« Je suis sûr, mesdames et messieurs les députés que, tout comme **la grande majorité du peuple camerounais** qui m'honore de sa confiance, [vous] partagez cette conviction profonde. » [36] (17 juin 1983)

« Nous voici donc à ce congrès extraordinaire demandé, dans un élan patriotique, puissant et sans précédent dans l'histoire du parti et de la Nation, par les militantes et les militants de toutes les sections de l'UNC ainsi que par **l'immense majorité du peuple camerounais**. » [44] (14 septembre 1983)

« Le soutien enthousiaste et populaire apporté par **l'immense majorité du peuple camerounais** à ce projet de société, soutien concrétisé le 14 septembre dernier par la décision historique des militants de notre grand parti national, l'Union Nationale Camerounaise, réunis au congrès extraordinaire, de me confier la présidence de notre mouvement, constitue, sans aucun doute, un sujet de satisfaction et de légitime fierté. Il prouve, avec éclat, la maturité de notre peuple et son attachement sans faille aux institutions qu'il s'est données. Ce soutien est aussi pour moi un motif d'encouragement et une incitation à poursuivre mes efforts pour bâtir au Cameroun un état stable et prospère. » [50] (28 décembre 1983)

Si Paul Biya utilise la figure du peuple pour se légitimer c'est aussi à travers la tâche qu'il se fixe et qui est directement appréhendable à travers certains segments répétés : répondre aux *aspirations du peuple* et travailler à *la prospérité*

du peuple. Et ici, le calcul des cooccurrences est d'une grande utilité. En effet, on trouve dans la liste des formes les plus significativement associées à *peuple*, toute une série de termes connotés positivement et qui participe de l'utopie mise au jour dans les pages précédentes : rassemblement, bonheur, prospérité, accomplissement, aspirations, destin, maturité, souverain, confiance, heureux, souhaits, génie, compréhension...

Dans un pays divisé et soumis aux crises successives que nous avons décrites au chapitre 1, Paul Biya ne voit que confiance, prospérité et unité, et se présente comme celui qui répond aux aspirations du peuple.

Tableau 9 : Co-occurents de *peuple*¹²⁷

Formes	Fréq. abs.	Co-fréq.	Coeff.	Formes	Fréq. abs.	Co-fréq.	Coeff.
camerounais	1048	403	≥50	solidité	13	8	7
nom	187	71	29	responsable	56	17	7
rassemblement	59	38	27	venez	58	17	7
transmettre	57	35	24	majorité	83	22	7
trouvez	26	22	21	élus	23	10	6
entier	74	35	19	formule	20	9	6
bonheur	110	40	17	souhait	36	12	6
vœux	163	50	17	frère	36	13	6
prie	25	19	16	librement	48	15	6
prospérité	143	45	16	propre	57	16	6
accomplissement	52	26	15	institutions	262	44	6
personnel	48	25	15	nationale	768	99	6
gouvernement	459	91	15	majesté	23	10	6
prions	12	12	14	justice	203	36	6
aspirations	69	25	11	génie	24	10	6
destin	94	30	11	excellence	90	21	6
maturité	75	26	11	parti	443	63	6
voulu	78	27	11	toujours	443	64	6
maître	21	13	10	nécessaires	114	25	6
souverain	17	12	10	circonstance	49	14	6
mission	140	35	10	fois	213	36	5
vouloir	38	17	10	chaleureuse	32	11	5
retour	59	20	9	unité	420	58	5
haute	64	21	9	compréhension	64	16	5
confiance	320	59	9	personnelle	16	7	5
assistance	46	18	9	ami	24	9	5
chinois	20	12	9	bienvenue	113	22	5
grand	289	55	9	pouvoir	143	26	5
endroit	72	23	9	novembre	52	13	5
démocratique	239	45	8	serment	42	12	5
propos	61	20	8	créateur	11	6	5
adresser	107	27	8	foi	89	20	5
formons	13	9	8	aimables	58	15	5
nation	495	76	8	sincères	56	15	5
changement	50	18	8	perspective	62	16	5
données	29	12	7	meilleurs	74	17	5
remerciements	73	20	7	victoire	66	16	5
heureux	167	33	7	intervenu	12	6	5
tenir	58	17	7	profondes	37	11	5
élogieux	13	8	7	noble	25	9	5

¹²⁷ Paramètres : spécificité ≥ 5. Les mots-outils, une dizaine, ont été supprimés de cette liste.

Pour finir, ce qui ressort de cette analyse c'est que dans le discours de Paul Biya le peuple n'est en aucun cas considéré comme un acteur du champ politique. N'est-ce pas un reflet de la réalité ? Dans le discours de Biya le peuple n'a aucune place politique, aucun pouvoir, il ne fait rien d'autre qu'applaudir les « efforts » de son président qui répond à ses « aspirations » et construit un « Cameroun stable et prospère ». Figure discursive construite à la convenance du locuteur, le peuple n'est que confiance, unité et maturité, il ne vise qu'à légitimer et à sanctionner positivement l'action gouvernementale.

3.5. – La Nation ou la recherche de l'unité

Nation est le moins utilisé des désignants nationaux (à l'exception de *patrie* – qui n'apparaît pas dans les formes de tête) et la seule prise en considération des adjectifs dérivés permet de tripler ses occurrences et de lui donner une importance quantitative que la forme substantive ne lui donne pas.

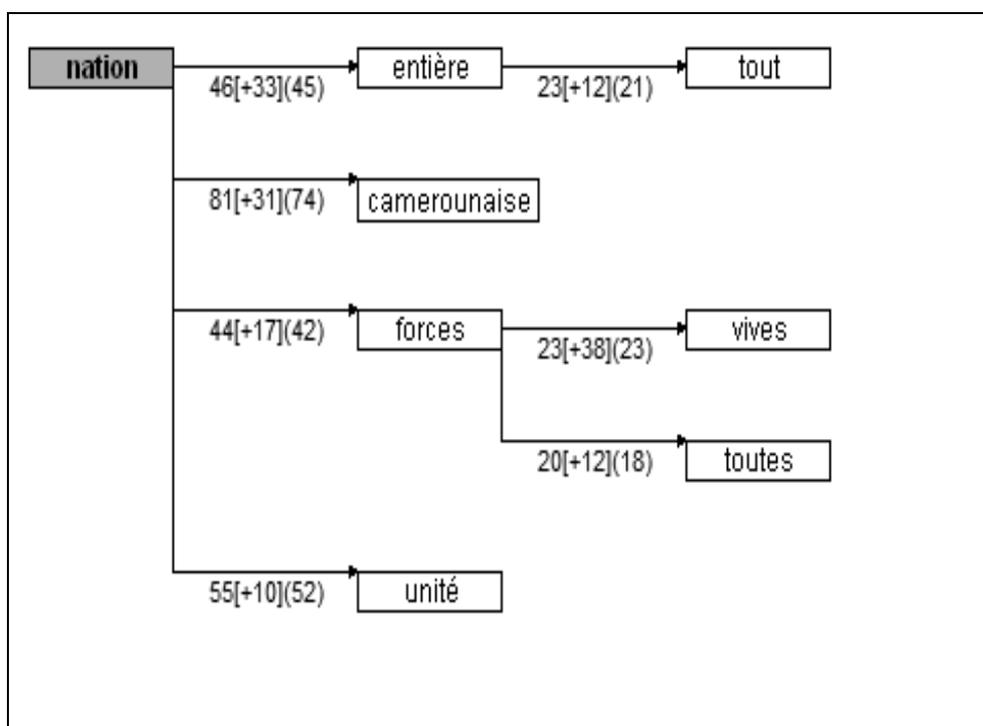


Figure 18 : Poly-cooccurrences de *nation*¹²⁸

¹²⁸ Paramètres : co-fréq. ≥ 20 ; spécif. ≥ 10 ; nombre minimum de contexte de cooccurrence = 15.

Comme le montre la figure ci-dessus, la Nation est principalement le support d'un discours qui lance un appel à l'unité, à travers deux co-occurents principaux : *entière* (+33) et *unité* (+10).

On peut le voir notamment dans la situation complexe de crise politique en début de mandat de Paul Biya, alors que les tensions au sein de l'élite politique se font de plus en plus sentir et que la tentative de coup d'État échoue. Soulignant l'unité de la Nation, Paul Biya, dans un élan euphémique, rappelle :

« Il faut cependant qu'il soit clair qu'à aucun moment la vie de la **nation** n'a été perturbée. Le Cameroun, malgré quelques remous de surface que connaît la vie politique de toutes les nations démocratiques, demeure un pays poursuivant son développement dans l'**unité** et la paix. Je le dis sans ambages : le Cameroun se porte bien. » [45] (14 septembre 1983)

Cet événement sera d'ailleurs pour Paul Biya révélateur de l'union de la Nation autour de son président :

« Cette révolte contre l'autorité légitime, chacun d'entre vous l'a ressentie comme une offense faite à l'**unité** du Cameroun et comme un crime contre le président que vous avez élu démocratiquement. » [58] (17 mai 1983)

« Le 6 avril 1984, trahissant le peuple, la République et leurs devoirs, quelques soldats que l'intoxication et l'ambition avaient détournés de leur mission, prenaient d'assaut les institutions, pour renverser l'État et s'emparer du pouvoir par la force. Dans la confiance et l'assurance revenues en des lendemains de tranquillité, les Camerounais furent un moment surpris par l'ignoble perfidie. Douloureusement atteints dans leur fierté et leurs convictions civiques, ils devaient alors réagir, avec toute la vigueur de leur patriotisme, contre l'offense ainsi faite à la Nation camerounaise, à l'autorité légitime et au président qu'ils avaient démocratiquement élu. » [67] (22 mars 1985)

Plutôt qu'analysée ou présentée pour ce qu'elle est – une lutte de pouvoir au sein du champ politique – Paul Biya présente cette tentative de renversement comme une attaque contre l'unité de la Nation et contre le peuple camerounais, présentant comme une évidence l'unité de la Nation derrière son président « démocratiquement élu ».

« [...] et parce que le Cameroun demeure un état de droit, respectueux de ses institutions et de ses lois, ces événements ont reçu un juste et équitable aboutissement. **Jalousement attaché à son unité** comme à sa prospérité, à la paix comme à la justice sociale, à son indépendance comme à sa fierté, la **Nation rassemblée** et déterminée a ainsi tourné cette triste page de son histoire et repris sa difficile mais exaltante marche en avant. » [62] (8 décembre 1984)

Ce qui a pour conséquence de rendre synonyme, dans le discours de Biya, loyalisme envers les institutions – en fait envers le président – et attachement à l'unité de la Nation. C'est ainsi qu'il prend la parole devant l'Armée :

« Pour sa part, administrant avec éclat la preuve de son courage, de son **loyalisme** et de son **attachement à la légalité**, l'Armée nationale qui, dans ses diverses composantes, illustre si bien **l'unité de la nation**, a accompli son devoir avec une efficacité qui l'honore et qui honore le Cameroun. En somme, c'est le **peuple camerounais tout entier** qui aura ainsi contribué à l'anéantissement de l'entreprise criminelle des factieux. Aussi la victoire ainsi remportée est-elle sa victoire, la victoire des **institutions** demeurées inébranlables, la victoire de **l'unité nationale préservée**. En effet, de générations en générations, on retiendra principalement de ces tristes événements qu'aussi bien les braves et **loyaux** soldats que les citoyens leur ayant apporté leur concours au rétablissement de la situation, étaient essentiellement et uniquement des Camerounais, des Camerounais de toutes origines, sans distinction de leur appartenance ethnique, régionale ou religieuse, des Camerounais imbus de patriotisme, pénétrés du sens de leurs devoirs vis-à-vis de la **nation** et ayant manifesté, à cette occasion, leur **fidélité aux institutions** et à celui qui

les incarne, ainsi que leur attachement à l'**unité nationale**. » [67] (22 mars 1985)

Ou encore, devant le Parlement :

« C'est également avec un réel plaisir que je vous remercie, monsieur le président de l'assemblée nationale, des propos réconfortants que vous venez de tenir pour réaffirmer, au nom de vos collègues, **le loyalisme des élus de la nation envers les institutions républicaines** que notre peuple s'est démocratiquement données. » [59] (24 juin 1984)

Mais, même si, comme on le verra par la suite, le thème de l'unité nationale tend à s'effacer du discours après les premières années de pouvoir de Paul Biya, l'appel à l'unité de la Nation et à sa défense est proclamé par le président en d'autres occasions qu'en ces seuls moments de crise politique.

« Mais la manière dont ce congrès a été préparé est certainement plus significative encore. En effet, la solidité d'une **Nation** se mesure à son **unité** et à sa **solidarité**. Et le meilleur moyen de mesurer cette **unité** et cette **solidarité** est de voir ce que ce peuple peut réaliser en tant qu'un **peuple uni**. » [66] (21 mars 1985)

« Soyez dignes de la confiance de la **Nation**, comme l'ont été vos grands anciens. Elle a besoin d'une armée forte et disciplinée. La préservation de l'**unité** de notre pays, la protection de son intégrité territoriale et celle de ses concitoyens, la défense de ses intérêts vitaux, demanderont beaucoup de sacrifices de votre part. Votre engagement devra être total, dans le respect des lois et des valeurs républicaines. » [287] (20 décembre 2001)

Si l'importance donnée par Paul Biya, dans son discours, à l'unité de la Nation a été détectée par les co-occurrences (figure 18), les segments répétés aussi témoignent de ce thème à travers les formules suivantes : *nation unie* (6 occ.), *unité de la nation* (9 occ.), *nation tout entière* (18 occ.) et surtout *unité nationale* (134 occ.).

« Je me félicite alors de pouvoir dire que c'est ici, à Yaoundé, siège des institutions nationales, que s'illustre aussi, plus que partout ailleurs, mieux que partout ailleurs, **l'unité de la Nation**, scellée dans l'originalité de notre personnalité pluriculturelle. » [35] (11 juin 1983)

« Il semblait aussi s'être restauré un climat plus favorable à la décrispation politique, dans lequel les rancœurs pouvaient être rentrées, et, apaisées, l'indignation et les irritations légitimes qu'avaient provoquées les dangereux comportements visant à attenter à la sûreté de l'État, menaçant, de ce fait, la stabilité des institutions, **l'unité de la nation** et son évolution harmonieuse vers d'heureuses perspectives de progrès. » [67] (22 mars 1985)

« Lors du premier conseil des ministres, après ma prestation de serment, j'ai insisté sur la célérité dans le traitement des dossiers dans tous les ministères. Permettez-moi de dire ici dans le nord-ouest, non loin du sud-ouest ; permettez-moi de dire à **la nation tout entière** : je suis résolu à mettre un terme au coûteux pèlerinage à Yaoundé pour "suivre les dossiers", comme on dit. » [19] (9 février 1983)

« Militaires de l'Armée nationale [...] sachez-vous montrer à la hauteur de vos devoirs en toute circonstance. L'honneur de l'Armée camerounaise exige que vous soyez toujours loyaux et fidèles à vos idéaux. **La nation tout entière** compte sur vous. Conservez toujours le même amour de votre patrie. Le Cameroun a besoin d'hommes intègres et déterminés. » [147] (11 novembre 1989)

Ainsi, sur les 768 occurrences de *nationale*, 134 sont attestées dans le seul segment *unité nationale*, soit environ 15 %. Ce qui représente une grande part des occurrences si l'on observe les contextes de *nationale* : 94 apparaissent dans le segment *Assemblée nationale*, 87 dans le nom du Parti unique d'Ahidjo *Union nationale camerounaise* (87) et 37 dans la formule *vie nationale* puis dans une moindre mesure, *activité nationale* (16 occ.), *économie nationale* (17 occ.), *activité économique nationale* (4 occ.), *indépendance nationale* (18 occ.), *défense nationale* (12 occ.), *politique nationale* (10 occ.), soit environ 30 % des occurrences dans ces quelques formules attendues, désignant institutions ou activités nationales du domaine sociopolitique (dans le même ordre d'idées, on trouve encore avec des fréquences comprises entre 5 et 10 : (*armée nationale* [7

occ.], *école nationale* [5 occ.], *éducation nationale* [6 occ.], *équipe nationale* [9], *fête nationale* [7 occ.], *histoire nationale* [5 occ.], *production nationale* [6 occ.], *représentation nationale* [5 occ.]).

Comme on peut le constater alors, le segment *unité nationale* constitue le figement le plus fréquent comprenant l'item *nationale*. Mais d'autres segments, plus ou moins fréquents, contribuent à construire ce thème : *cohésion nationale* (5 occ.), *communauté nationale* (13 occ.), *concorde nationale* (5 occ.), *conscience nationale* (10 occ.), *identité nationale* (6 occ.), *intégration nationale* (28 occ.), *réconciliation nationale* (6 occ.), *solidarité nationale* (10 occ.), *souveraineté nationale* (5 occ.).

Parmi ces derniers segments, on distinguera particulièrement *intégration nationale* qui dénote tout à la fois une unité et une hétérogénéité, une unité nationale en devenir – on trouve plus souvent dans le discours politique la question de l'intégration régionale ou continentale que nationale. Ce qui amène le deuxième axe de la représentation de la Nation dans le discours de Paul Biya : une nation en devenir.

En effet, si Paul Biya insiste tant sur l'unité de la nation, c'est bien parce que celle-ci est une fiction politique. On l'a souligné au chapitre 1, le Cameroun est un pays jeune et complexe et une véritable mosaïque ethnique, dont l'unité en tant que nation est toute récente. Le bilinguisme officiel est d'ailleurs une trace de cette hétérogénéité nationale. Le rôle du président, bien entendu, est de construire cette unité nationale, encore précaire, dans son discours.

Pour cela, il suffit de considérer les segments relativement fréquents contenant *nationale* et que nous n'avons pas encore mentionnés. Il y en a deux, dont l'un est presque tout aussi fréquent qu'*unité nationale* : *construction nationale* (119 occ.) et *édification nationale* (5 occ.). Par ces formules, qui d'une certaine manière font écho à la *jeune nation* (10 occ.) ou au *jeune pays* (4 occ.) que Biya évoque de temps en temps, et bien entendu à *intégration nationale*, il s'agit d'une façon, pour Biya, de concéder que l'unité tant évoquée n'est pas encore réalisée et que les crispations identitaires et les tensions qui traversent la

société camerounaise ne sont que les symptômes normaux d'un jeune pays démocratique uni et de l'œuvre de construction nationale :

« Alors, chers compatriotes, il nous faut avancer sur le chemin de l'avenir. Pour cela, **demeurons unis et solidaires**. Participons avec engagement à la construction nationale. Faisons fi des différences de générations, de religion, d'origine ethnique. Communions avec passion pour notre pays et les idéaux auxquels l'immense majorité de notre peuple demeure attaché : l'unité, la paix, le progrès. » [33] (26 mai 1983)

« Nos éclatants succès passés nous valent assurément de nombreuses amitiés, mais ils nous valent également hélas quelques inimitiés. Nous devons par conséquent redoubler de vigilance, afin de toujours maintenir ferme et inébranlable notre patriotisme, face à tous ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, veulent inopportunément détourner le peuple camerounais de ce qui à ses yeux demeure l'essentiel, c'est-à-dire, l'œuvre exaltante de construction nationale, dans l'ordre, la concorde et la paix. » [91] (23 juillet 1986)

« Je sais que beaucoup parmi vous sont déterminés, sont prêts à se battre honnêtement pour réussir leur vie et participer à **l'œuvre de construction nationale**. » [164] (10 février 1991)

« Les douze millions de camerounais que je représente se sont battus pour acquérir leur liberté et travailler à **la construction nationale**. » [166] (5 mai 1991)

La construction nationale apparaît donc comme un thème relativement important du discours de Paul Biya, suffisamment important pour devenir une véritable « formule » - au sens où l'entend l'analyse du discours – et faire l'objet de variantes et de répétitions, contribuant à la sloganisation du discours. En effet, la répétitivité, « caractéristique du message de propagande », est un aspect principal du discours politique dont le sens est « déterminé par les systèmes de redondance mis en place » (Tournier, 1996) et, selon Maurice Tournier, « sans en arriver au slogan lui-même, [...] le discours revient sur lui-même et pratique le déjà-dit, se durcissant ainsi en martèlements verbaux qui constituent comme

l'expression primaire du message à délivrer » (Tournier, 1996). C'est précisément ce phénomène que Tournier désigne par sloganisation :

Encadré 6 : Variantes¹²⁹ de la formule « construction nationale » (1)

grande oeuvre commune de	construction nationale	: 2 occ.
oeuvre commune de	construction nationale	: 4 occ.
effort(s) de	construction nationale	: 4 occ.
oeuvre exaltante de	construction nationale	: 2 occ.
notre expérience de	construction nationale	: 2 occ.
objectifs de	construction nationale	: 2 occ.
contribution à la	construction nationale	: 2 occ.
les acquis de la	construction nationale	: 2 occ.
chantier de la	construction nationale	: 3 occ.
enjeu de la	construction nationale	: 2 occ.

Bien entendu, un certain nombre de ces formules connaissent des variantes, de fréquence 1 mais qui contribuent cependant à la sloganisation du discours et à la circulation de cette formule dans le discours de Paul Biya, telles que : *oeuvre exaltante de construction nationale* (2 occ.) reformulée en *oeuvre immense et exaltante de construction nationale* (1 occ.) ou en *oeuvre magnifique de construction nationale* (1 occ.) ; *oeuvre commune de construction nationale* (4 occ.) reformulée en *entreprise commune de construction nationale* (1 occ.) ; *effort(s) de construction nationale* (4 occ.) reformulée en *nos efforts pour une construction nationale axée sur l'unité* (1 occ.) ; *les acquis de la construction nationale* (2 occ.) reformulée en *les précieux acquis de notre construction nationale* (1 occ.).

Surtout, l'expansion gauche la plus fréquente de *construction nationale* (119 occ.) est *oeuvre de construction nationale* qui avec 62 occurrences mobilise près de la moitié des occurrences de la formule *construction nationale*. Cette variante se trouve elle-aussi reformulée et attestée au sein d'autres segments plus longs:

¹²⁹ Les chiffres indiquent le nombre d'occurrences de chaque segment ou variante.

Encadré 7 : Variantes de la formule « construction nationale » (2)

grande oeuvre de	construction nationale	: 8
contribution à l'oeuvre de	construction nationale	: 2
participer à l'oeuvre de	construction nationale	: 2
la poursuite heureuse de l'oeuvre de	construction nationale	: 3
exigences nouvelles de l'oeuvre de	construction nationale	: 2
les acquis positifs de l'oeuvre de	construction nationale	: 3
la poursuite de l'oeuvre de	construction nationale	: 6
du succès de l'oeuvre de	construction nationale	: 2
de poursuivre l'oeuvre de	construction nationale	: 3
notre oeuvre de	construction nationale	: 2

De la même façon ces segments connaissent des variantes hapax :

Encadré 8 : Variantes de la formule « construction nationale » (3)

contribution que		
vous continuez d'apporter à la	construction nationale	
acquis positifs, nombreux, de l'oeuvre de	construction nationale	
participant à l'oeuvre de	construction nationale	
participation personnelle à l'oeuvre de	construction nationale	
la réalisation de l'oeuvre de	construction nationale	
poursuit résolument l'oeuvre de	construction nationale	
la grande et longue oeuvre de	construction nationale	
oeuvre sacrée de	construction nationale	
grande oeuvre d'unification et de	construction nationale	

Ainsi qu'on peut le voir, ce sont principalement autour de deux thèmes qu'est déclinée, dans le discours présidentiel camerounais, la question nationale : unité et édification de la Nation. Peu d'autres thèmes majeurs apparaissent si l'on se penche, par exemple, sur l'adjectif masculin *national*, 344 occurrences, presque deux fois moins fréquent que son homonyme féminin : on trouvera essentiellement des désignants d'institutions ou activités nationales du domaine sociopolitique comme *conseil national* (17 occ.), *territoire national* (15 occ.), *fonds national (de l'emploi, pour l'emploi...)* (13 occ.), *plan national* (12 occ.), *office national* (10 occ.), *président national (du parti, de l'UNC...)* (21 occ., expression par laquelle Biya désigne, à ses débuts, son prédécesseur Ahidjo) et surtout *parti national* (48 occ.). Comme on le voit le seul segment *parti national* mobilise un nombre important des occurrences de *national*, donnant alors au parti unique (9 occ.) de Biya une légitimité et une hégémonie. Mais le segment le plus

fréquent et le plus notable est une formule créée par Biya pour désigner son avènement au pouvoir : *le renouveau national* (83 occ.).

Si le discours construit autour du champ lexical de la Nation se veut un discours rassurant, positif et mobilisateur, quelques formules, minoritaires laissant poindre la préoccupation économique du président (*développement national*, 11 occ.) et si jamais il ne parle que de *crise nationale*, il est parfois question de *redressement national* (9 occ.) ou encore d'*effort national* (12 occ.). Et pourtant la crise est une des thématiques principales du discours de Paul Biya, comme nous le verrons par la suite (cf. *infra*). Mais avant d'évoquer la question économique, arrêtons-nous brièvement sur un thème important pour Paul Biya : les *jeunes* (348 occ.).

3.6. – *Un allocutaire particulier : la jeunesse*

La *jeunesse* (171 occ.) apparaît comme un des thèmes et, nous le verrons, un des auditoires privilégiés de Paul Biya. Il ne faut pas oublier, en effet, que le Cameroun est un pays jeune, non pas seulement en tant que « jeune nation » mais parce que une grande partie de sa population a moins de trente ans. Par conséquent, c'est une question que le président ne peut pas omettre dans ses discours. Par ailleurs, rappelons que l'une des célébrations majeures du calendrier camerounais est la Fête de la Jeunesse, célébrée chaque 11 février. Paul Biya, d'ailleurs, n'y a jamais manqué et dans notre corpus, chaque année contient un discours à la Jeunesse. Ces éléments sont d'ailleurs vite repérables dans le graphique de poly-cooccurrences construit autour de la forme pôle *jeunesse* (figure 19).

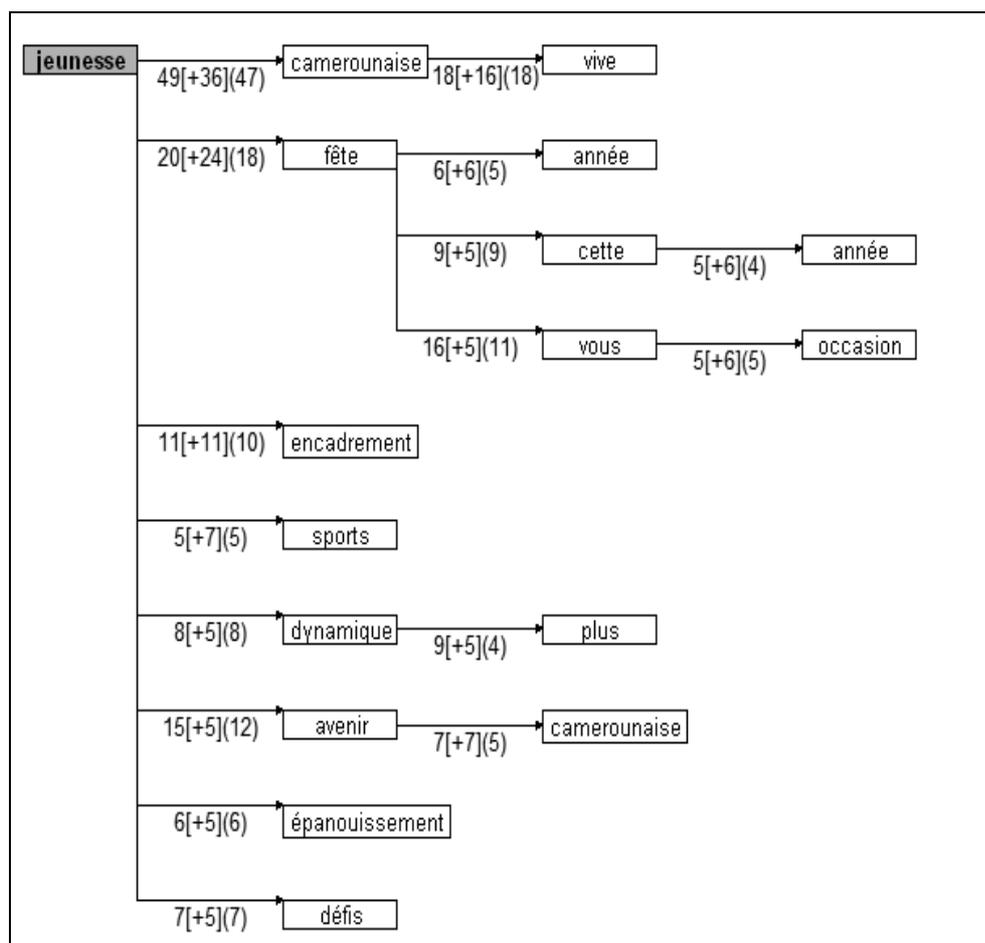


Figure 19 : Polycooccurrences de *jeunesse*¹³⁰

Parmi les co-occurents et poly-cooccurents principaux, on trouve les formes *cette*, *année*, *fête*, *occasion*, *vive*, *jeunesse*, *camerounaise* qui laissent peu de doute sur le contexte d'énonciation. Les déictiques *vous* et *cette* indiquent bien le caractère ancré du discours, le *hic et nunc* de l'énonciation, la Fête de la Jeunesse. On constate ici le rôle communicationnel de cette célébration pour le président : s'adresser directement et uniquement à la jeunesse camerounaise, établir le contact. Ensuite, les autres co-occurents majeurs constituent certains lieux communs relatifs à la jeunesse : *défis*, *dynamique*, *sports*...

Afin de voir se dessiner la figure de la jeunesse dans le discours de Biya, nous regroupons les deux formes *jeunes* et *jeunesse* dans un groupe de formes

¹³⁰ Paramètres : co-fréq. ≥ 5 ; spécif. ≥ 5 ; nombre minimum de contexte de cooccurrence = 5.

(*Jeunesse) et nous calculons les co-occurents. Ceux dont les indices de cooccurrence sont les plus élevés sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Cooccurrences spécifiques du groupe de formes *Jeunesse¹³¹

Attractions spécifiques (E+50≥Coeff. ≥E+4)
officiers, jeunes, jeunesse, fête, camerounaise, emploi, vive, formation, diplômés, compatriotes, épaulettes, encadrement, travailleurs, insertion, chers, femmes, promotion, cérémonie, création, emplois, gens, carrière, talents, étudiants, sports, sollicitude, triomphe, école, année, rurale, âge, gradés, centres, filles, recrutement, office, veille, soldats, agriculteurs, civique, créé, lance, court, soyez, culturel, aînés, rural, remise, adresser, avenir...
Répulsions spécifiques (E-6≥Coeff. ≥E-3)
paix, faire, pays, mondiale, centrale, ambassadeur, nécessaires, produits, solutions, face, mesures, économiques, région, amitié, droit, lois, milliards, principes, souveraineté, partenaires, commun, options, conflits, visite, manière, provinces, liberté, démocratique, sommes, institutions, populations, province, unité, démocratie, internationale, volonté, remercie, relations, ordre, justice, développement, économique, coopération, camarades, sud, unies, indépendance, Afrique, respect, est, avons...

Si l'on observe en premier lieu les répulsions spécifiques, on constate qu'il s'agit globalement du vocabulaire ayant trait aux questions macro-économiques (*coopération, économique, développement, partenaires, milliards, économiques, mesures, produits...*) et internationales (*Afrique, indépendance, coopération, relations, internationale, ambassadeur...*). Par ailleurs, on constate aussi que les mots utilisés par Paul Biya pour définir son ambition pour le pays et son projet politique – et qui dessine ce que nous avons qualifié d'utopie – font aussi partie des thèmes non directement liés à la jeunesse (*développement, justice, démocratie, unité, liberté, paix...*).

A contrario, le vocabulaire spécifiquement attiré par *jeunes* et *jeunesse* dans le corpus est structuré autour des thèmes de l'emploi (*emploi, travailleurs, emplois, carrière...*) et de l'éducation (*formation, diplômés, promotion, étudiants, école...*), et en particulier par deux mots qui symbolisent bien les difficultés de la jeunesse camerounaise : *recrutement* et *insertion*. Paul Biya tient à montrer que, en dépit de la situation difficile, le gouvernement agit pour la jeunesse :

¹³¹ Paramètres : calculs = Lexico3 ; contexte = phrase ; seuil de probabilité = 2 ; fréquence minimale = 10. Les mots-outils ont été extraits.

« J'ai tenu à présider personnellement la cérémonie d'inauguration du Centre Universitaire de N'Gaoundéré, d'abord pour marquer ma constante sollicitude à l'égard de la **jeunesse** camerounaise en général et l'intérêt que porte le gouvernement aux problèmes de **formation, d'encadrement et d'insertion sociale de cette jeunesse.** [...] »

En effet, soucieux de donner à notre **jeunesse** les meilleures possibilités d'**éducation** et de **formation** à un haut niveau le gouvernement a mis sur pied un ambitieux programme de construction des centres universitaires. [...]

Toutes ces réalisations que j'ai mentionnées, toutes celles prévues à court terme, à moyen ou à long terme, montrent d'elles-mêmes tous les efforts et les sacrifices consentis par le gouvernement en matière de **formation** de la **jeunesse** camerounaise. » [89] (28 juin 1986)

« Un programme baptisé "**Emploi-diplômés**" offre spécialement aux **jeunes diplômés** des possibilités de **formation** professionnelle dans les entreprises. » [188] (10 octobre 1992)

Ou encore, bien des années plus tard :

« Par ailleurs, et sans entrer dans le détail, je me bornerai à indiquer qu'au cours du dernier exercice, l'État a fait construire de nombreux établissements primaires et secondaires, autorisé le recrutement de nouveaux enseignants, rouvert plusieurs centres de **formation** et lancé le projet de création du Fonds National d'**Insertion** des **jeunes.** » [266] (10 février 2000)

« Il s'agit d'assurer à nos **jeunes** une meilleure égalité de chances en même temps qu'une **formation** qui leur permette d'accéder plus facilement à l'**emploi.** » [281] (19 mai 2001)

Mais il convient aussi d'explicitier brièvement la présence du vocabulaire militaire (*officiers, épauettes, gradés, soldats,...*) dans la liste des co-occurents spécifiques majeurs du groupe de formes *Jeunesse*. En effet, Paul Biya à l'habitude d'assister à la cérémonie de remise des diplômes de l'École Militaire Interarmes (EMIA) et à cette occasion, il a coutume de s'adresser aux nouveaux

diplômés par la formule *jeunes officiers* (57 occ.), mais aussi *jeunes diplômés* (11 occ.) ou *jeunes officiers de la promotion* (11 occ.) :

« **Jeunes officiers de la promotion** "Vigilance", quelle tâche exaltante vous attend ainsi au sein des Forces Armées Nationales. Formés comme vous l'êtes, animés d'un idéal patriotique élevé, je ne doute pas que vous serez à la hauteur de l'attente de la Nation. » [41] (30 juillet 1983)

« **Jeunes officiers de la promotion** "Bravoure et persévérance", vous venez de recevoir les **épaulettes** qui font de chacun de vous un **officier** de l'Armée camerounaise, c'est-à-dire, un homme instruit et responsable, un **soldat** formé et aguerri. » [60] (4 août 1984)

« Après 3 années à l'École Militaire Interarmes, grâce à la **formation** que leur a assurée le corps enseignant civil et militaire, les **jeunes officiers de la promotion** "Discipline et participation" voient enfin leurs efforts récompensés. [...] **Jeunes officiers de la promotion** "Discipline et participation", vous entrez aujourd'hui dans la grande famille de l'Armée, au rang d'**officier**. » [137] (19 janvier 1989)

« **Jeunes officiers de la promotion** "Solidarité africaine", tous vos efforts se voient aujourd'hui récompensés : vous venez de recevoir, non sans fierté, vos **épaulettes d'officiers**. » [145] (14 août 1989)

« **Officiers, sous-officiers, gradés, gendarmes et soldats**, fidèle à une tradition désormais établie, je suis heureux de présider, aujourd'hui, la cérémonie de remise des **épaulettes** aux **jeunes officiers** en fin de **formation**. » [196] (3 septembre 1993)

Pour terminer, si l'on regarde devant quels auditoires Biya parle le plus souvent de la jeunesse, on constate que c'est, sans aucun doute possible, lors de la Fête de la Jeunesse.

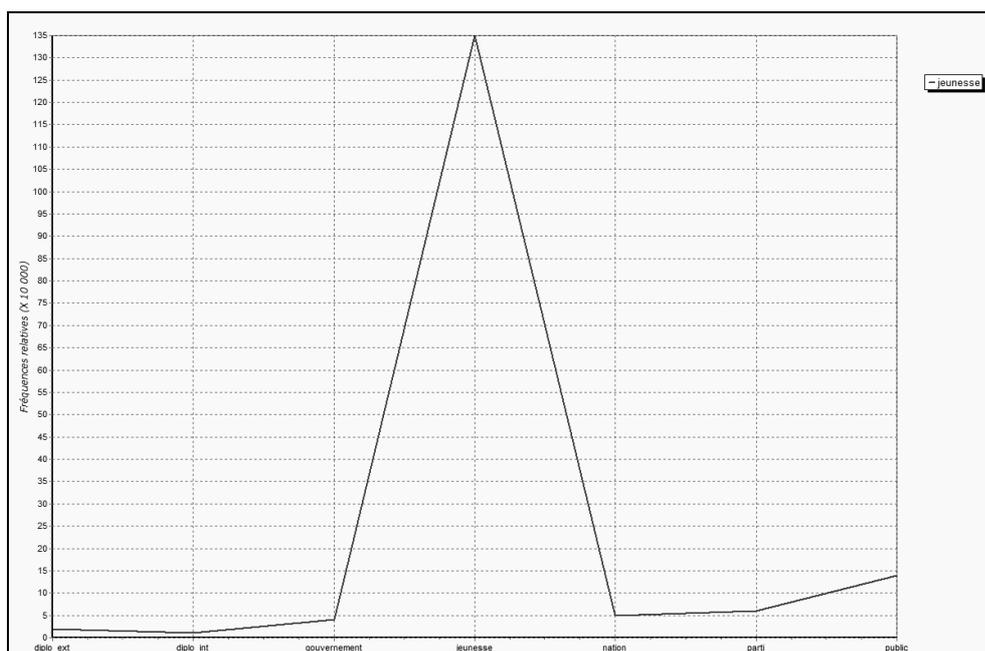


Figure 20 : Le GF *Jeunesse* dans le corpus (fréq. relatives, partition types)

En termes de spécificités, on constate que le groupe de formes atteint un coefficient de spécificité très élevé : E+50.

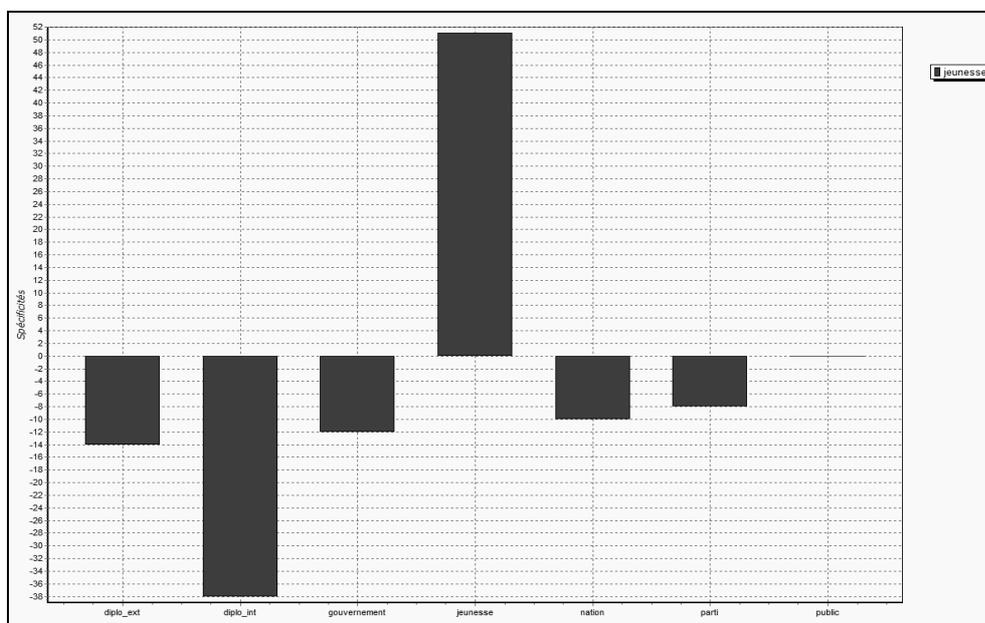


Figure 21 : Le GF *Jeunesse* dans le corpus (spécificités, partition types)

Nous pouvons observer ainsi que si Paul Biya parle de la jeunesse et des jeunes en d'autres occasions – devant le Parti ou dans les discours à la Nation – cela n'est pas comparable à l'intérêt qu'ils représentent lors du discours qui leur est adressé lors de la Fête de la Jeunesse. Il est donc deux occasions dans la vie politique camerounaise où Paul Biya s'adresse aux jeunes : d'abord, les discours à la Jeunesse et ensuite, les discours lors des cérémonies de remise des diplômes des jeunes officiers diplômés de l'EMIA. La jeunesse est donc, à travers ces deux catégories de discours, largement présente dans le discours de Paul Biya – au moins un discours par an leur est explicitement consacré –, et son image mérite d'être étudiée. Avant de clore l'exploration du thème des jeunes dans le discours de Biya, nous reproduisons ici la fin du dernier discours qui leur a été consacré lors de la 45^{ème} Fête de la Jeunesse, le 11 février 2011¹³² :

Encadré 9 : Extrait du Message de Paul Biya à la Jeunesse (2011)

[...] **Mes chers jeunes compatriotes,**

L'entrée en activité des grands projets structurants évoqués plus haut va générer de nombreux emplois.

En attendant, j'ai instruit le Premier Ministre de procéder, cette année, à un recrutement spécial, dans la Fonction publique, de 25 mille jeunes diplômés.

Mais comme je l'ai dit précédemment, c'est surtout sur la relance de notre croissance que je compte pour stimuler l'emploi.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je n'ignore pas, croyez-le bien, quelles sont vos inquiétudes quant à votre avenir. Je peux imaginer la déception de ceux qui, après de longues années d'études, peinent à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications. Le découragement de ceux qui, sans diplômes, n'ont, au mieux, comme perspective, que des emplois précaires. Le sentiment d'injustice de ceux qui, privés de tout espoir, ont l'impression d'être rejetés par la société.

À tous ceux-là, je dis qu'ils ne doivent pas désespérer, car notre redressement est en marche. Et je leur citerai l'exemple des pays émergents qui battent aujourd'hui des records de croissance et qui hier connaissaient des convulsions internes, la grande pauvreté et l'oppression. Nous qui bénéficions de la paix, de la stabilité et du progrès démocratique, avons désormais toute chance de bâtir ensemble une société juste et solidaire. C'est pourquoi, comme l'an dernier, je vous demande d'avoir confiance en l'avenir, car nous touchons au but.

Paul Biya, « Message à la Jeunesse », Yaoundé, 10 février 2011 (discours radiotélévisé)

¹³² Ce discours ne fait pas partie du corpus soumis à l'analyse lexicométrique.

Conclusion

L'exploration méthodique et attentive du corpus à partir de ses mots-thèmes, regroupés en paradigme en fonction de leur proximité isotopique, a permis d'étudier tour à tour ce qui apparaît comme les axes principaux du discours présidentiel camerounais : l'incarnation de la Nation à travers la représentation de la collectivité nationale (*Cameroun, peuple, nation...*), l'interpellation d'une catégorie socio-économique (*jeunes...*) ou la vision géopolitique exprimée (*Afrique...*) ; l'évocation de la crise économique (*économique, coopération, crise...*) ; le récit de l'action présidentielle et du programme de Paul Biya (*faire, fait...*) ; et enfin la conception du politique (*démocratie...*) et de l'avenir du pays (*paix, unité, avenir...*) – sur un mode utopique.

Au-delà des caractéristiques thématiques généralement communes aux discours présidentiels, le discours de Paul Biya se distingue, nous semble-t-il, par trois éléments : la présence importante de la question économique et de la crise, d'une part, présence qui est contrebalancée par la construction discursive de la Nation idéale à travers l'accumulation d'un vocabulaire abstrait de l'ordre des valeurs, et enfin la place privilégiée donnée, dans le discours, à une catégorie sociale : la jeunesse. Pour terminer, illustrons cela par trois cartes représentant un extrait du corpus partitionné par phrase. Nous avons constitué, ou repris, trois groupes de formes.

Le premier représente le thème de l'économie (*développement* [832 occ.], *économique* [687 occ.], *coopération* [419 occ.], *économie* [217 occ.], *travail* [212 occ.], *croissance* [179 occ.], *économiques* [168 occ.]), le deuxième rassemble les principaux items représentant ce que nous avons qualifié d'utopie biyaïste (*paix* [580 occ.], *unité* [420 occ.], *avenir* [371 occ.], *confiance* [320 occ.], *progrès* [311 occ.], *solidarité* [271 occ.], *respect* [241 occ.], *liberté* [195 occ.], *amitié* [151 occ.], *prospérité* [143 occ.], *succès* [137 occ.], *bonheur* [110 occ.]) et le dernier est le groupe de formes *Jeunesse*.

Les figures suivantes représentent chaque phrase du corpus par une case et chaque case coloriée représente une phrase où apparaît l'un des items du groupe de formes correspondant. On distingue ainsi aisément et intuitivement la présence et la répartition d'un ou plusieurs mots dans un corpus.

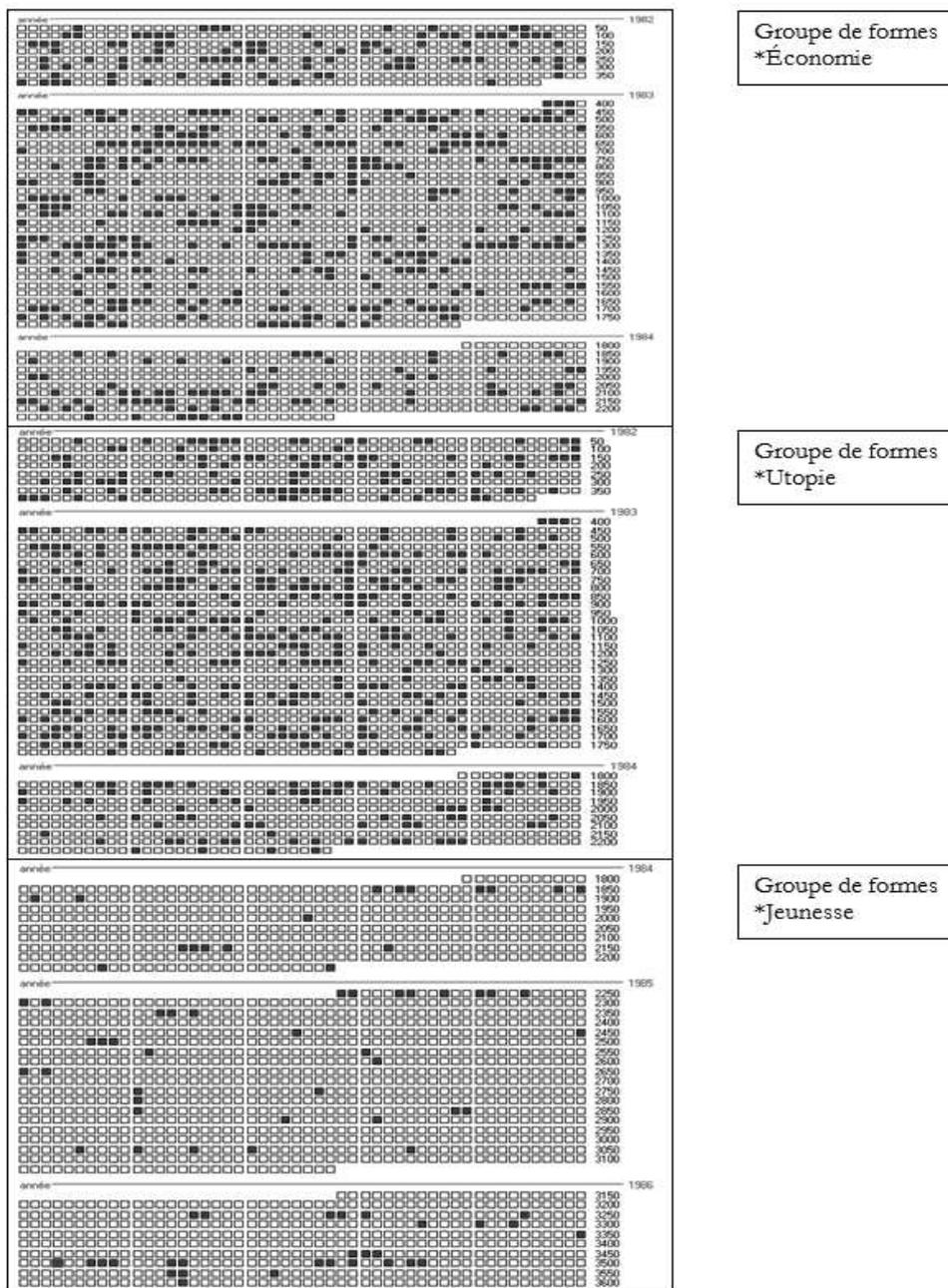


Figure 22 : Cartes des sections des trois groupes de formes (extraits)

Chapitre 5 :

Évolution diachronique du vocabulaire

Introduction

Dès la naissance de la linguistique moderne, la diachronie est considérée comme un domaine important de la recherche sur la langue, à tel point que Saussure oppose la linguistique synchronique à la linguistique diachronique. Bien entendu, s'il se situait dans une linguistique de la langue, qu'il opposait de la même façon à une linguistique de la parole, proche de ce que Barthes (1981 : 10) entendait par linguistique du discours, il n'en demeure pas moins qu'en sciences du langage cette double dimension (synchronie/diachronie) est restée comme un paradigme établi, que ce soit en linguistique générale ou en analyse du discours.

En analyse du discours, quand on s'intéresse au discours politique, que le corpus composé ne représente qu'un seul et même locuteur et qu'*a fortiori* on prétende mobiliser les méthodes statistiques, la diachronie devient vite incontournable. Elle permet tout à la fois d'entreprendre une recherche en linguistique du discours attentive au contexte sociopolitique, une linguistique de corpus attentive aux matérialités discursives et une partition – nécessaire à toute statistique – presque naturelle du corpus. Ainsi, la diachronie reste-t-elle un moyen privilégié pour analyser un discours politique.

Ainsi, après une première approche qui avait essentiellement pour objectif de mettre au jour les fondamentaux du discours présidentiel de Paul Biya ainsi que la structure thématique globale du corpus, celui-ci sera cette fois-ci abordé

dans sa diachronie. Il ne s'agira plus pour nous de répondre à la question « quels sont les principaux axes thématiques du discours de Biya » mais plutôt « dans quelle mesure son vocabulaire évolue-t-il ? Quelles formes sont responsables de cette évolution ? ».

1. Le temps lexical et la périodisation du corpus

1.1 – *Le temps lexical selon André Salem*

La diachronie est l'une des voies d'exploration des corpus en lexicométrie. D'abord, parce qu'elle permet, comme le souligne Mayaffre (2000a : 40), de répondre à l'une des exigences de mise en œuvre de la méthode lexicométrique, la *contrastivité* (cf. *supra* chapitre 3). En effet, les décomptes statistiques ne sont pas possible sans un découpage préalable du corpus permettant de comparer les occurrences d'une même unité lexicale dans chaque partie.

Plus particulièrement, la lexicométrie s'est intéressée à la diachronie à travers la notion de *temps lexical*, développé par André Salem (2009). Globalement, à partir de « séries textuelles chronologiques », « corpus homogènes constitués de textes produits dans des situations d'énonciation similaires, si possible par un même locuteur, individuel ou collectif, et présentant des caractéristiques lexicométriques comparables » (Salem, 1995 : 313), la lexicométrie a cherché à mettre en évidence ce qui varie au cours du temps et les différentes expériences ont montré l'existence d'un « schéma d'évolution chronologique qui rend compte de l'existence d'une évolution » :

les apparitions, disparitions ou fluctuations des formes s'effectuent de manière suffisamment organisée, au regard du temps, pour que les périodes consécutives apparaissent plus proches dans l'emploi qu'elles font du vocabulaire que les périodes séparées par un intervalle de temps plus long (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 207).

C'est ce phénomène que l'on désigne par le terme de *temps lexical*. La recherche d'éventuelles irrégularités ou ruptures dans l'évolution chronologique du vocabulaire et des formes lexicales qui en sont responsables ainsi que la mise en évidence des formes caractéristiques de chacune des périodes du corpus s'avèrent être l'un des objectifs de cette lexicométrie chronologique – à l'aide d'une série de concepts tels que *formes chrono-homogènes*, *accroissements spécifiques*, etc. (Habert, Nazarenko et Salem, 1997 : 207-210).

Dans cette optique, l'AFC permet, à partir de la localisation des points-colonnes sur le plan, de porter un premier jugement sur l'évolution diachronique du stock lexical, permettant éventuellement une périodisation du corpus (de Sousa, 2012a). Dans un deuxième temps, le calcul des spécificités par période (formes caractéristiques des différentes périodes) invite à mettre au jour les formes responsables de cette évolution diachronique.

1.2 – Essai de périodisation du discours de Paul Biya

Une première AFC (figure 23) effectuée sur le corpus partitionné par période de cinq années permet de distinguer les césures principales dans l'évolution lexicale :

- un premier axe qui oppose fortement la première période (1982-1987) aux trois autres périodes (1988-1992, 1993-1997, 1998-2002), la position excentrée des quatre parties – chacune aux extrémités de l'axe horizontal – et le quasi alignement vertical des trois points de la moitié gauche du plan – soit une position presque identique sur l'axe horizontal – indiquent une forte polarisation de ces deux ensembles, et par conséquent un vocabulaire qui a fortement évolué entre 1982-1987 et les années postérieures.

- un deuxième axe oppose cette fois la période 1988-92 aux trois autres périodes, permettant alors, à partir des commentaires précédents, de distinguer la période 1988-1992 des périodes suivantes (1993 à 2002).

Si l'on peut effectuer une première lecture de l'AFC axe après axe, comme cette méthode le veut, il faut surtout, s'agissant d'un corpus chronologique, la considérer dans sa globalité, comme une figure à deux dimensions : en effet, à la suite des travaux d'André Salem, il apparaît que « les AFC portant sur des corpus

constituant des séquences textuelles chronologiques doivent être regardées dans une vision d'ensemble par la considération de l'harmonie des points d'un alignement incurvé autour du centre de gravité du graphique » (Mayaffre, 2000b : 10).

Ainsi, sur les quatre périodes, deux semblent se distinguer – et l'une (1982-1987) plus que l'autre (1988-1992) – et deux semblent se regrouper – 1993-1997 et 1998-2002. Cela nous amène à penser que d'une part le discours de Paul Biya de 1982 à 2002 se configure en trois périodes fortement contrastées (1982-1987, 1988-1992 et 1993-2002) et que d'autre part l'évolution du vocabulaire, d'abord forte (entre la première et la deuxième période), tend à ralentir (entre la deuxième et la troisième période) de plus en plus (entre la troisième période et la quatrième).

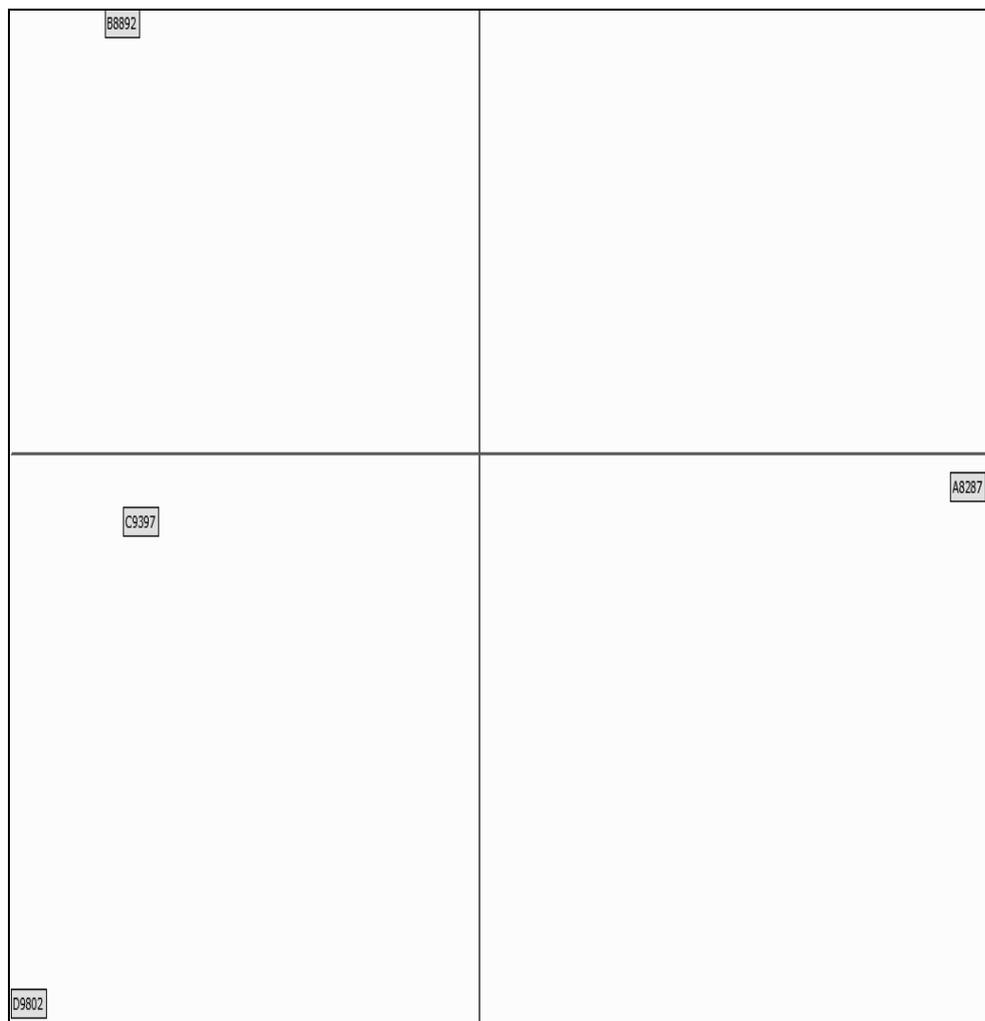


Figure 23 : AFC du corpus (partition *lustres*)

Néanmoins, avant de faire ressortir les formes responsables de ces évolutions plus ou moins importantes, il serait bon de vérifier la pertinence de ce découpage, somme toute un peu arbitraire, en périodes de cinq années.

Nous avons effectué une seconde AFC (figure 24) – cette fois sur le corpus partitionné par années – et si la périodisation par années nous amène à une configuration proche de celle issue de la partition par périodes de cinq années, nous pourrions dire que cette dernière, bien que moins fine, fait cependant remonter des caractéristiques lexicales du corpus.

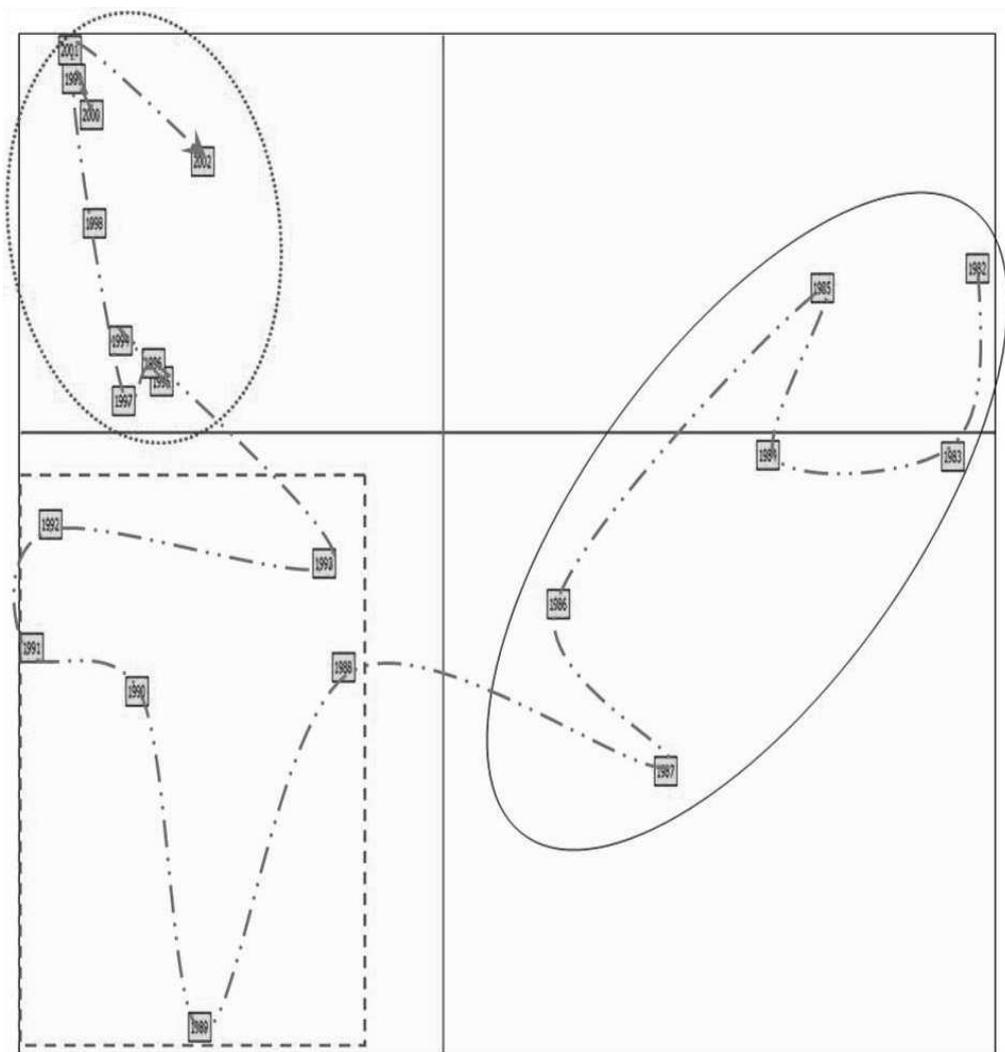


Figure 24 : AFC du corpus (partition années)

L'axe horizontal nous fournit la même césure – 1987 – partageant à droite du plan les années 1982-1987 et à gauche les années 1988-2002, ce qui atteste qu'un changement important dans le vocabulaire présidentiel intervient en 1987-88 et non pas en 1985 ou en 1989 (même si l'on note une nette évolution de 1982 à 1987 et que deux années – 1982¹³³ et 1985 – se trouvent individualisées par leur position dans la partie supérieure). L'axe vertical en revanche permet de préciser la partition. En effet, pour les années allant de 1988 à 2002, l'AFC sur le corpus partitionné par années met au jour une rupture entre 1993 et 1994 en plaçant respectivement en bas et haut de l'axe vertical les années 1988-1993 et 1994-2002.

À partir de ces premières remarques, si l'on observe le plan de l'AFC, il semble donc que, partitionné en années, le corpus se configure suivant trois mouvements principaux, selon une périodisation à peine différente (l'année 1993) de celle issue de la partition du corpus en quatre périodes de cinq années : 1982-1987, 1988-1993 et 1994-2002. C'est cette périodisation que nous retiendrons pour l'analyse diachronique du vocabulaire de Paul Biya. Par contre, au regard de la gradation régulière et chronologiquement contiguë que l'on serait en droit d'attendre d'une série textuelle chronologique au renouvellement lexical hypothétiquement régulier et sans autre influence que le passage du temps – indice de l'effet Guttman –, on constate que l'ordonnancement des années est particulièrement chaotique en comparaison à la parabole idéale issue d'une AFC de données « où la gradation est absolument régulière » ; et, force est de constater que l'on n'obtient pas cette « forme très caractéristique » (Lebart et Salem, 1994 : 211) qui en serait issue.

Par conséquent, quoique les données textuelles soumises à l'AFC constituent une série homogène et graduelle, elles connaissent cependant de nombreuses irrégularités de gradation, indices de changements brusques dans le renouvellement du vocabulaire et de ruptures thématiques. Toutefois il est important de préciser qu'il serait fastidieux d'étudier année par année l'évolution

¹³³ Rappelons que Paul Biya a pris ses fonctions en novembre 1982 et donc que la partie 1982 est très réduite et ne peut donc pas en tant que telle être considérée au même titre que les autres années complètes ; dans notre analyse nous l'associerons parfois à l'année 1983.

du vocabulaire et les revirements lexicaux. C'est donc à partir de la périodisation issue de l'AFC que nous découperons le corpus en trois parties qui seront mises en contraste et soumises au calcul de spécificités afin de faire apparaître le vocabulaire statistiquement caractéristique de chacune d'elles.

Rappelons que la notion de spécificités, centrale en lexicométrie et qui a été présentée *supra* (chapitre 2. §3.2), pointe, pour un corpus donné, les formes qui « échappe[nt] de manière pertinente aux lois de l'uniformité de répartition » (Tournier, 2002 : 541) entre les différentes parties d'un corpus, uniformité postulée dans le cas d'une répartition « au hasard » ou équiprobable. En d'autres termes, pour chaque forme du corpus et sa distribution – sa fréquence dans chaque partie résultant des partitions du corpus –, il s'agit d'apporter un jugement sur la probabilité ou la proportion de chacune de ces fréquences « lorsqu'on les replace dans l'univers de toutes les distributions qui auraient été possibles » (Tournier, 2002 : 541).

Une forme peut ainsi être sur-employée si sa fréquence dans la partie est *significativement* plus importante que celle qui était attendue, sous-employée si sa fréquence est *significativement* inférieure à celle qui était attendue ou banale si la fréquence dans la partie est égale à la fréquence attendue ou si la différence entre la fréquence attendue et la fréquence constatée n'est pas jugée *statistiquement significative* (en d'autres termes, différence due « au hasard », étant posée au préalable de tout calcul de spécificités un niveau de probabilité supérieur auquel tout écart entre la fréquence attendue et la fréquence constatée est jugé comme non spécifique ou dû « au hasard »). Il s'agit donc d'une norme endogène, le jugement de spécificité ne prenant en compte que l'écart à la norme du corpus, et non pas à une quelconque fréquence d'utilisation en langue ou à une norme exogène.

Ces jugements sur la fréquence d'une forme et sa probabilité se révèlent être un outil efficace car « les fréquences peuvent être considérées comme une manifestation des conditions de production du discours » (Lafon, 1984 : 50) et, par exemple, pour une forme *significativement* sur-employée, « l'interprétation peut partir de ces constats et rechercher dans les contextes et les situations

d'énonciation les raisons de cette utilisation stratégique d'un mot aussi fréquent » (Tournier, 2002 : 541).

2. Continuité et renouveau (1982-1987)

2.1. – Spécificités et configuration de la période

Ainsi, à partir du calcul de spécificités (tableau 11 *infra*), la période 1982-1987 se caractérise dans un premier temps par le thème de la transition politique. Paul Biya rend hommage à son prédécesseur (*Ahidjo, Ahmadou, prédécesseur...*) – avant de le mettre en accusation pour tentative de coup d'État –, évoque largement le Parti UNC (*parti, union, nationale, camerounaise*). Il s'engage tout à la fois à observer une *fidélité* sans faille envers son prédécesseur – qui, pour un temps, est encore président du *parti national*, l'UNC – mais aussi à mettre en place la politique du *Renouveau*. Entre la rupture qui ne dit pas encore son nom et la fidélité bientôt compromise, Paul Biya s'attache durant les premières années à verbaliser cette succession politique réussie, qu'il présente comme un changement dans la continuité. Ainsi, complète-t-il l'affirmation de sa fidélité à son prédécesseur par l'énonciation de son projet de société nouvelle : c'est durant cette période que l'on trouve le plus fréquemment utilisé un vocabulaire abstrait construisant ce projet de *société* promu par Biya : *unité, rigueur, justice, prospérité, moralisation, intégrité, loyalisme, dignité, bonheur...* et, dans ce projet de société, un mot fait exception par son contenu politique : *libéralisme*.

Tableau 11 : Spécificités de la période 1982-87

Spécificités positives (E+50≥Coeff. ≥E+5)
ambassadeur, parti, nationale, unité, nation, UNC, camerounaise, rigueur , ainsi, justice, prédécesseur, union , 1984, militants, Ahidjo , 1983, options, chef, coopération , budget, 1982, national, peuple, gouvernement, Ahmadou , relations, république , développement, président, accrédite, congrès , plénipotentiaire, équilibré, vigilance , lettres, 1986, unie, action, illustre, dynamique , concorde, construction , accomplissement, qualité, circonstance, agréable, renouveau , exercice, fidélité , conséquent, novembre, trouverez, solennelle, prospérité , chers, libéralisme , résolument, alignement, rappel, remerciements, effet, %, aimables, manœuvres , lesquelles, fonctionnement, principes, contact , indépendance, plaît, félicitations, adresse, efficacité, excellence, moralisation , adresser, cadres, engagement, maîtrise, apartheid , mission, fédérale, camarades, réalisation, extraordinaire, conviction, australe, départements,

autorité, souhaits, **intégrité**, loyalisme, vue, **Namibie**, œuvrer, rayonnement, manière, serment, entends, organismes, sein, chaleureuses, option, **dignité**, **judiciaire**, notamment, 1985, poursuite, cinquième, témoignage, préserver, **acquis**, amitié, **destin**, liens, endroit, **nationales**, suprême, active, **effort**, première, efficace, voulu, **Bamenda**, **bonheur**

Spécificités négatives (E-5 ≥ Coeff. ≥ E-50)

parties, partie, plupart, train, décennies, risque, obstacles, Belgique, Kribi, Europe, aimerais, accès, pouvoir, dépit, choix, sûr, diplomatique, corps, armée, ONU, défis, dialogue, créer, essentiel, félicite, publiques, évidemment, jeu, ensemble, enseignement, chômage, fait, poids, troisième, suis, bonne, nombreux, participer, dû, majorité, Tchad, mis, millions, espoir, souhaite, sacrifices, démocratique, êtes, sachez, avez, avis, mesdemoiselles, besoin, compte, exemple, choisi, veux, mener, courage, résoudre, CFA, guerre, banque, devons, pense, programme, réformes, unies, place, enfants, dette, fonds, aujourd'hui, processus, peut, règles, maire, millénaire, économie, sommes, encore, avenir, voie, certains, ans, droits, parler, chine, partenaires, plusieurs, emplois, ajustement, solutions, faites, sont, chefs, siècle, droit, question, été, sais, années, jeunes, crise, politiques, crois, conflits, libertés, partis, emploi, allons, RDPC, secrétaire, difficultés, région, remercie, faire, redressement, est, a, ont, merci, avons, démocratie

Cependant, il apparaissait sur l'AFC précédente (figure 24) que, dans ce que nous avons considéré comme la première période (1982-1987 dont les points sur l'AFC occupait la moitié droite du plan), les années 1982 à 1985 (malgré le fait que les points 1982 et 1985 se trouvent juste au-dessus de l'axe horizontal alors que les points 1983 et 1984 se situent, eux, en-dessous) semblaient se regrouper alors que les années 1986 et 1987 se détachaient de celles-ci. Il s'avère alors que l'on peut affiner la périodisation en distinguant deux temps dans cette première période – comme cela sera d'ailleurs confirmé lors de l'analyse des deux séries textuelles chronologiques (STC) que constituent les discours à la Jeunesse et les discours de Vœux. Pour vérifier cette hypothèse, on effectue une AFC sur cette première période, toujours partitionnée par années (les années 1988 à 2002 sont visibles mais ne sont pas prises en compte pour le calcul des facteurs) :

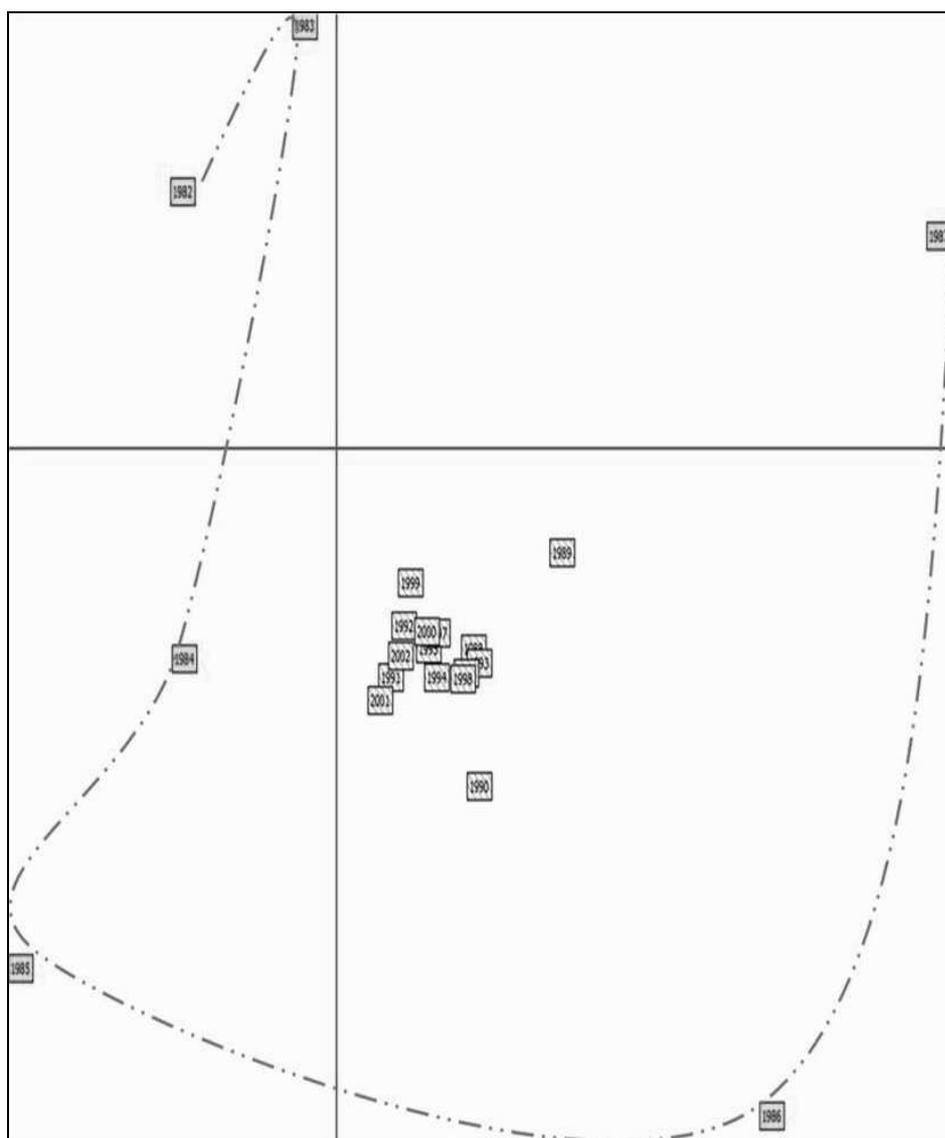


Figure 25 : AFC des années 1982 à 1987¹³⁴

On observe que la configuration générale des points correspond déjà beaucoup plus au modèle théorique d'une gradation régulière. Néanmoins, l'évolution du vocabulaire change à partir de 1985 et les points suivants sont beaucoup plus éloignés les uns des autres que les précédents (1982-1985). L'AFC semble corroborer la division de cette première période en deux sous-périodes, confirmant la rupture entre les années 1982-85 et 1986-87, d'autant plus que l'axe horizontal – le plus significatif – sépare les premiers points des seconds. Bien

¹³⁴ Ici, en raison de la réduction du corpus par rapport au corpus complet, seules les formes de $F \geq 5$ ont été prises en compte dans les calculs.

entendu, on pourrait affiner encore plus le diagnostic, mais, pour ne pas surcharger la périodisation, nous allons considérer ces deux temps tout en retenant que le schéma de gradation interne à cette période est beaucoup régulier que sur l'ensemble du corpus.

Si ces deux sous-périodes se distinguent si bien sur l'AFC c'est que le passage de l'une à l'autre est l'occasion d'un véritable changement thématique dans le discours présidentiel camerounais. Il n'est qu'à relever, dans un premier temps, les deux premières formes les plus spécifiques de chacune de ces deux sous-périodes : *nation* (+17) et *parti* (+16) d'une part (1982-1985) et *Afrique* (+19) et *pays* (+16) d'autre part (1986-87). Pour compléter ce premier aperçu, à peine plus loin dans la liste des spécificités, on trouve respectivement *congrès* (+10), *province* (+10), *institutions* (+4) et *judiciaire* (+4) puis *conférence* (+14), *internationale* (+8), *coopération* (+7) et *économique* (+6). En d'autres termes, la première sous-période est principalement consacrée à la politique intérieure et au projet de société de Paul Biya alors que la seconde sous-période se trouve pleinement concernée par les questions économiques (*crise* +7, *dette* +6, *financiers* +6) et internationales.

2.2. – Politique intérieure et projet de société (1982-85)

D'une certaine manière, si Biya s'affranchit dès 1984 de l'héritage de son prédécesseur, ce n'est qu'à partir de 1986 qu'il prend son autonomie discursive. Ou plutôt, jusqu'à cette date, la transition présidentielle, la période de crise au sommet du pouvoir et la situation politique intérieure marquent essentiellement son discours.

Ainsi, Ahidjo est-il évoqué à quarante reprises durant les 21 années du corpus et ces quarante occurrences se trouvent uniquement dans cette première sous-période d'à peine plus de trois années¹³⁵. Il en va de même de la forme *déstabilisation* dont 15 des 19 occurrences que compte le corpus entier se trouvent attestées dans cette première sous-période de trois années et aucune dans la deuxième sous-période (1986-87) – les quatre restantes étant principalement

¹³⁵ Rappelons que, pour l'année 1982, les discours commencent en novembre et ne couvrent donc que deux mois.

éparpillées au moment de la crise démocratique, au tournant des années 90 – ou encore de *manœuvres* (34/32/+3)¹³⁶. Comme le montrent ces quelques exemples, nombres des formes utilisées durant cette première sous-période sont quasiment exclusives de celle-ci, pour le moins quand on la compare à la sous-période suivante (même une forme aussi attendue dans le discours présidentiel que *nation* est utilisée 318 fois durant les premières trois années et deux mois et seulement 23 fois durant les deux années suivantes).

On présente dans la figure suivante quelques-unes des formes qui construisent cette première thématique :

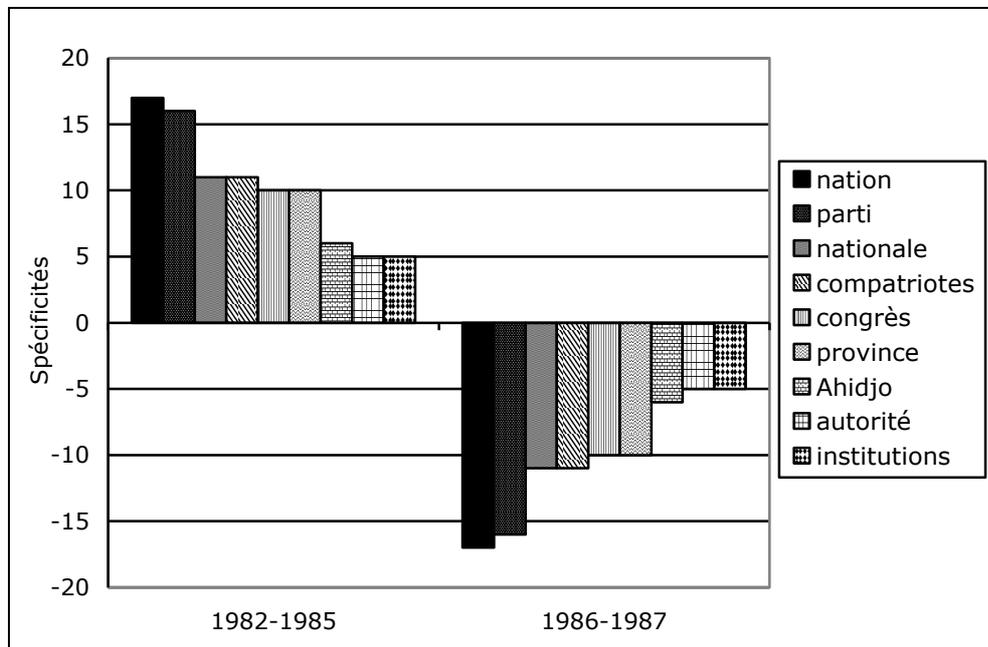


Figure 26 : Formes spécifiques de la période 1982-85

L'étape 1982-1985 constitue donc la période d'installation au pouvoir, durant laquelle Paul Biya effectue sa première tournée pour rencontrer le peuple en *province* (+10): *Bamenda* (+6), *camerounaise* (+6), *population* (+5), *camerounais* (+4), *Bafoussam* (+4), etc. et c'est le temps qu'il lui faudra pour

¹³⁶ Pour les pages suivantes du §2.2, les trois nombres indiqués ainsi entre parenthèses indiquent successivement : la fréquence totale de la forme dans la première période (1982-87), la fréquence de la forme dans la première sous-période (1982-85) puis le coefficient de spécificité de la forme dans la première sous-période.

s'affranchir de la transition présidentielle ou tout au moins, pour passer à une deuxième étape de sa magistrature. Mais cette période qui a vu Paul Biya s'installer dans le fauteuil présidentiel et prendre ses marques, est aussi caractérisée par un deuxième champ thématique. En effet, celle-ci contient les marques lexicales de l'affranchissement de Paul Biya. Malgré la *fidélité* (47/44/+4) revendiquée, Paul Biya évoque presque tout autant le *changement* (29/29/+4). Il évoque très régulièrement la *nouvelle dynamique* ou la *nouvelle impulsion* donnée au pays (*dynamique* : 68/66/+7 ; *nouvelle* : 83/75/+4 ; *nouveau* : 55/53/+5) que l'on retrouve dans l'extrait suivant :

« Nous avons par conséquent le devoir d'œuvrer pour **l'avènement d'une époque nouvelle** où les valeurs de liberté et de fraternité s'épanouissent dans toutes les nations. » (9) (30 décembre 1982)

« Faut-il le rappeler ? Le **renouveau national** recouvre un projet de société dont les axes principaux, soumis à l'ensemble du pays ont été plébiscités lors de l'élection présidentielle du 14 janvier 1984. Il s'agit donc, maintenant, comme je l'ai dit, de les mettre en œuvre en poursuivant ensemble une politique dont les mots d'ordre seront la rigueur et la mobilisation, la libéralisation et l'ouverture démocratique, le style nouveau dans l'activité de l'État et du parti, la dynamique nouvelle pour mobiliser l'ensemble de la société camerounaise.

Cette politique qui postule en général un changement de mentalités entraîne pour chaque catégorie de citoyens, des responsabilités spécifiques. » [53] (10 décembre 1983)

Et quand Paul Biya tempère son "discours du Renouveau" par un rappel de la fidélité du nouveau pouvoir aux fondamentaux, c'est pour signifier rapidement que cela ne concerne que la politique internationale.

« [...] même si nous tenons à imprimer à la vie nationale un style nouveau et une dynamique nouvelle - mon pays, dis-je, reste fidèle à ses options fondamentales, notamment en matière de politique internationale. » [50] (28 décembre 1983)

Comme on le constate, le changement pour Paul Biya est à impulser dans la politique intérieure mais plus encore au plan des *valeurs* (forme utilisée 40 fois durant cette première sous-période et aucune fois durant la sous-période suivante). C'est ainsi que cette première sous-période constitue pour Paul Biya le principal moment où il déroulera son « nouveau projet de société » autour des concepts de *moralisation* et de *rigueur* (101/87/+3) et des mots clés de *construction* (156/133/+3) et *édification* (35/33/+3). Ce sera l'occasion pour Paul Biya de répéter des formules comme *construction nationale* (93 fois et +6 de spécificité), *œuvre de construction* (54/50/+4), *grande œuvre* (19/19/+3) et d'interpeller le *peuple camerounais* (225/191/+4) (*chacun de vous*, 24/24/+4 ; *nation camerounaise* 36/33/+3). Le discours, durant ces années, devient alors sloganisation : on y parle d'*œuvre* (176/167/+11) d'*unité* (296/263/+8), d'*union* (125/117/+7 et *unie*, 45/45/+6), de *société* (120/11/+6), d'*autorité* (44/43/5), de *justice* (150/134/5), de *progrès* (151/132/+4), d'*épanouissement* (37/36/4), de *traditions* (22/22/+4), d'*espérances* (19/19/+3), de *force* (43/39/+3), de *destin* (62/55/+3), de *conscience* (64/57/2), de *comportement* (18/18/3), de *devoir* (57/52/3), de *morale* (32/30/+3), de *légalité* (24/23/3), d'*engagement* (96/84/+3), de *respect* (116/99/+3)... Le passage suivant est un exemple type de l'insistance de Paul Biya sur ces "valeurs" :

« C'est pourquoi, comme le 6 novembre 1982, j'invite à un engagement et à une **ardeur** accrus au travail tous les acteurs de la vie économique - les nationaux comme les expatriés - afin que, rassurés sur la santé politique et **morale**, ainsi que sur les potentialités et l'**avenir** du Cameroun, ils poursuivent résolument leur **œuvre**, fiers de contribuer à faire de notre pays, une terre de **prospérité** durable, parce que **saine** et partagée.

De même, à l'ère de l'ouverture libérale et démocratique, fort heureusement conduite dans la **rigueur**, la **moralisation**, le réalisme, la méthode et la responsabilité, je vous invite plus solennellement que jamais, chers compatriotes, à prendre toujours davantage **conscience** des nouvelles exigences qu'elle implique : elle sollicite la participation éclairée et active de tous à la vie publique, mais une participation respectueuse de la **légalité** et de l'**ordre**, des intérêts supérieurs de la Nation, de l'opinion et des droits d'autrui. Elle sollicite aussi la

vigilance de tous pour préserver nos précieux acquis de **stabilité** et de **progrès**.

Respect des **engagements** par le président de la République, **respect** de ses **engagements** par le peuple camerounais, tels sont, chers compatriotes, les termes du mandat du 14 janvier dernier. Je ne doute pas qu'ensemble nous réaliserons ce mandat, afin que le Cameroun nouveau, fort de sa **solidarité**, de son **patriotisme** et de sa **foi** ravivée en un **avenir** meilleur, poursuive **courageusement** sa marche en avant dans la **liberté**, l'**unité**, la **paix**, la **justice** et la **stabilité**. » [52] (21 janvier 1984)

Nous avons rassemblé en un groupe de formes (GF) les principaux items spécifiques représentant les valeurs, au sens large, prônées par Paul Biya durant ces premières années (*unité, conscience, rigueur...*).

Tableau 12 : GF *Valeurs* dans le corpus et la première sous-période

Formes	Fréq. 1982-1985	Fréq. 1982-2002	Formes	Fréq. 1982-1985	Fréq. 1982-2002	Formes	Fréq. 1982-1985	Fréq. 1982-2002
unité	263	420	progrès	132	311	épanouissement	36	51
union	117	168	fidélité	44	60	comportement	18	39
unie	45	53	espérances	19	24	devoir	52	109
valeurs	40	89	force	39	92	morale	30	43
autorité	43	60	destin	55	94	légalité	23	43
justice	134	203	conscience	57	119	engagement	84	147
vigilance	40	46	rigueur	87	119	respect	99	241

Les figures ci-dessous montrent la ventilation et la répartition de ce groupe de formes d'abord dans le corpus partitionné par années, ensuite dans les phrases des années 1982, 1983, 1986 et 1987 (carte des sections). Rappelons que, dans une carte des sections, chaque carré représente une section du corpus – ici, une phrase – et que chaque section coloriée indique la présence d'un ou plusieurs items appartenant au GF projeté. On constate que, sans aucun doute possible, l'ensemble de ces formes marque fortement le discours des premières années de pouvoir de Paul Biya, constituant ainsi des marqueurs forts de cette période.

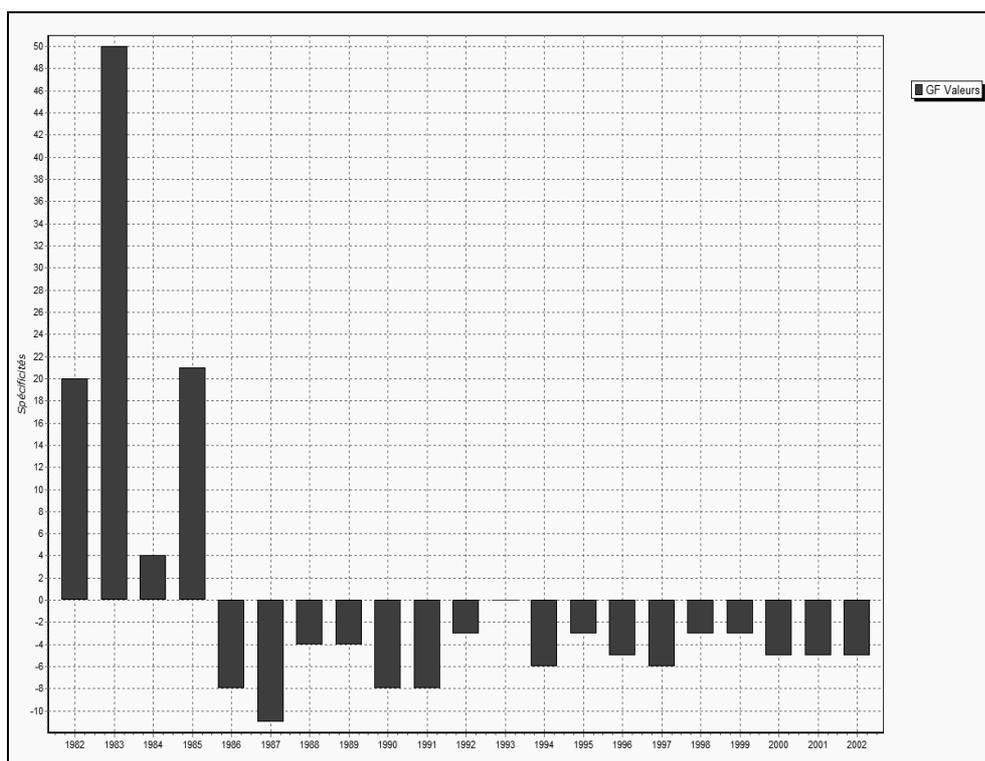


Figure 27 : Le GF *Valeurs* dans le corpus (spécificités, partition *années*)

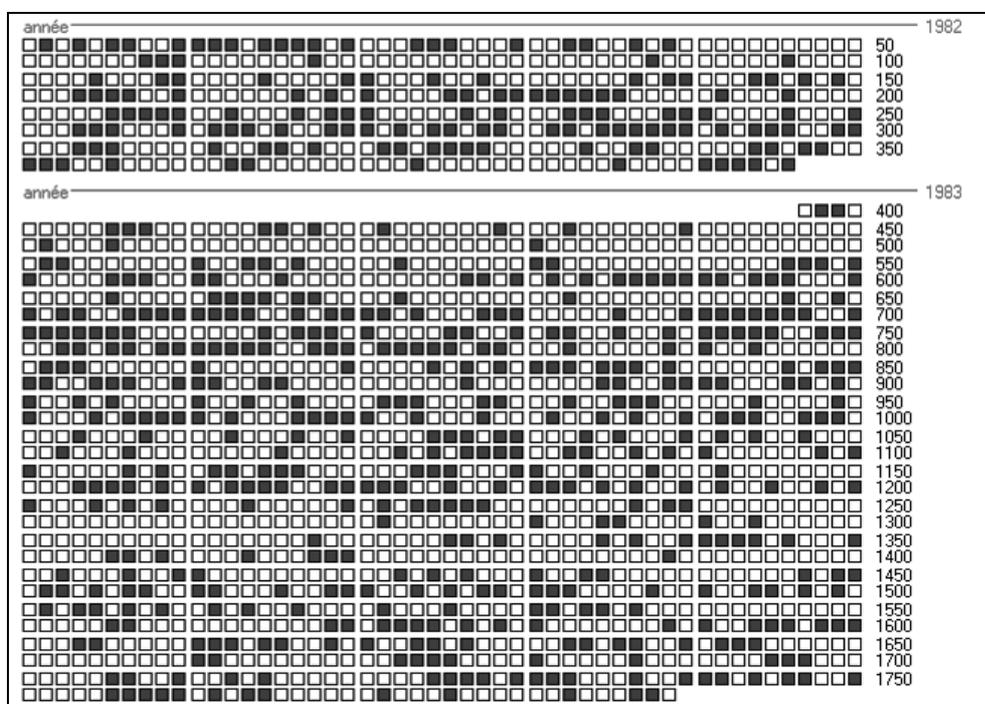


Figure 28 : Le GF *Valeurs* dans les années 1982-1983 (carte des sections)

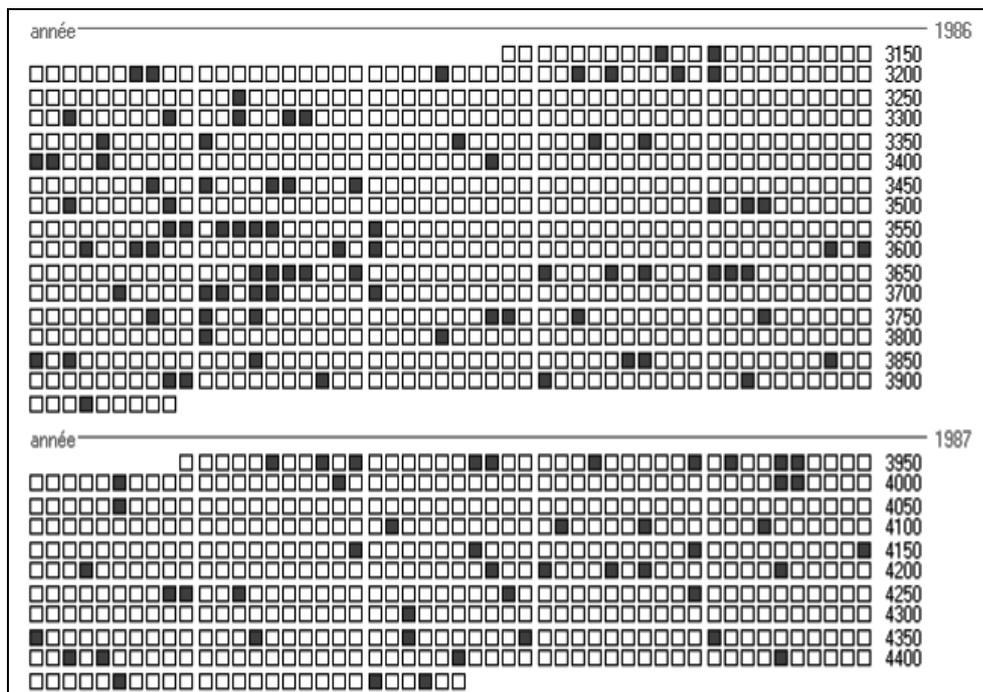


Figure 29 : Le GF *Valeurs* dans les années 1986-1987 (carte des sections)

Encadré 10 : L'appel à la rigueur et à l'intégrité

« J'appelle donc l'attention de tous, et d'abord celle de nos militantes et de nos militants, sur la nécessité d'une **vigilance** de tous les instants : **vigilance** pour maintenir ardent et rayonnant le flambeau de nos **idéaux d'unité**, de **paix**, et de **justice**, **vigilance** pour déjouer les pièges et les machinations des professionnels de l'intoxication, de la provocation ou de la psychose, **vigilance** pour préserver et stimuler l'effort national de développement, **vigilance** enfin pour continuer à édifier une société camerounaise où règnent la **paix** et l'**harmonie** !

Voilà, rappelé et confirmé, l'objectif primordial de notre parti, voilà à quelles tâches vous devez vous atteler, chers camarades responsables et cadres du parti, au moment où vous vous apprêtez à retourner dans vos localités respectives !

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Les résolutions et recommandations adoptées nous rappellent aussi que la bataille de la maîtrise, comme les autres batailles de la construction nationale, ne sera gagnée qu'au prix de longs et persévérants **efforts**, de la part de tous, et notamment de l'État.

De quoi d'autre peut-il alors s'agir sinon de **rigueur** et d'**intégrité** ? **Rigueur** par la rationalisation de l'action, **intégrité** par la **moralisation** des **comportements** individuels et collectifs, évoquée à l'instant, autant d'**exigences** et de facteurs de la maîtrise.

Dans le cadre de l'État, c'est-à-dire de l'administration centrale, des services extérieurs, des établissements publics et para-publics, des sociétés d'État ou d'économie mixte, il s'agit de la **rigueur** dans la gestion administrative par l'utilisation efficace des ressources humaines et matérielles ; de la **rigueur** dans la gestion économique par un **effort** accru de productivité et de rentabilité ; de la **rigueur** dans la gestion financière par l'établissement de budgets réalistes, le recouvrement systématique des recettes, l'utilisation judicieuse des crédits ; de la **rigueur** dans la gestion technique, enfin, par le respect des délais, des normes et de la qualité des réalisations, ainsi que par l'entretien des équipements, des infrastructures, des bâtiments et des espaces.

L'**intégrité**, quant à elle, je l'ai dit à l'ouverture, doit permettre au Cameroun de continuer à édifier une **société saine**, c'est-à-dire à exalter et à mettre en œuvre une **éthique** porteuse de **valeurs humaines** et condamnant les abus, les indécrottes, les fraudes et les exactions de toutes sortes.

En sommes, la **moralisation de la société** par l'assainissement des **comportements**, la **rigueur** dans la gestion par le bon gouvernement des hommes et des choses, l'**effort** au **travail** par l'ardeur et la **persévérance** dans l'entreprise, la **vigilance** pour préserver les acquis et prévenir les excès ou les insuffisances, voilà quelles doivent être les armes de notre rude et long combat pour la maîtrise, qui n'est elle-même, vous le constatez, qu'une dimension de notre **Révolution pacifique**.

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Cette **Révolution pacifique**, qui est une **œuvre** de longue haleine, une **œuvre** de tous et pour tous, qui retrouve dans la maîtrise un facteur à la fois stimulant et régulateur, cette **révolution** deviendra de plus en plus effective si tous ensemble, **unis** dans l'**engagement** et la **ferveur**, et **persévérants** dans l'**effort**, nous la poursuivons résolument, car comme a su le dire le poète : "Seul gagne sa liberté et son existence celui qui, chaque jour, les conquiert à nouveau". (...) »

Paul Biya, « Discours de clôture du 5e Conseil National de l'Union Nationale Camerounaise » (21 novembre 1982) [4]

Bien entendu, d'autres éléments pourraient encore être relevés et commentés concernant le discours, singulier, de ces trois premières années de pouvoir (par exemple le segment *je voudrais 54/50/+4*), mais nous avons déjà relevé les axes thématiques principaux. L'originalité lexicale et thématique de cette sous-période, comparée au corpus, justifiait que l'on s'y penche de façon un peu plus approfondie.

2.3. – Préoccupations économiques et activités internationales (1986-87)

Les années 1986-87 sont marquées, quant à elles, par la forte présence des thématiques des relations internationales et de l'économie (*économique* +6, *financiers* +6, *économies* +4, % +4). La crise politique étant passée, c'est la *crise économique* (+4) qui, déjà, commence à s'installer et celle-ci laisse des marques indélébiles dans le discours présidentiel. Les principales spécificités de cette sous-période, rattachées aux deux axes thématiques repérés, sont représentées dans la figure ci-dessous :

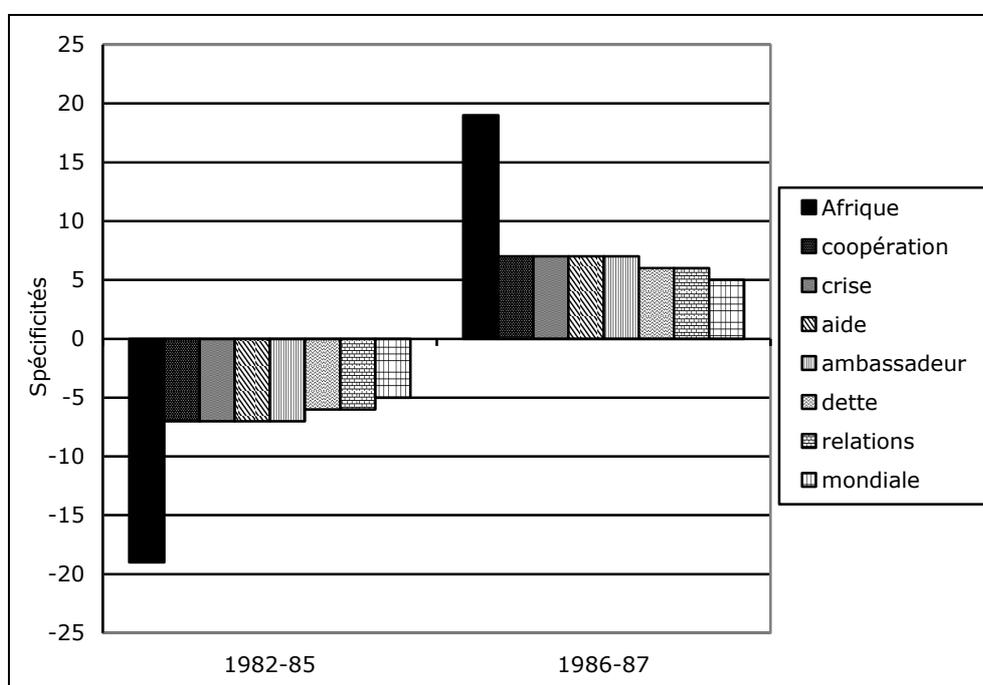


Figure 30 : Formes spécifiques de la période 1986-87

Comme on le constate, toute une liste de formes témoigne du discours géopolitique de Paul Biya durant cette période. Bien entendu, il s'agit de traces lexico-discursives du contexte d'énonciation et comme le dit Paul Biya lui-même :

- « D'importantes assises se sont tenues chez nous :
- la Conférence des Chefs d'État de la CEEAC ;
 - la Conférence des ministres de la Communauté Économique des Nations Unies pour l'Afrique ;

- le Club de Rome ;
- etcetera » [98] (31 décembre 1986)

Mais, il n'en demeure pas moins vrai que le discours géopolitique de Paul Biya s'avère intéressant à explorer. Pour cela, les SR se révèlent particulièrement utiles pour approcher la substance du discours, comme on peut le noter à partir de la figure suivante :

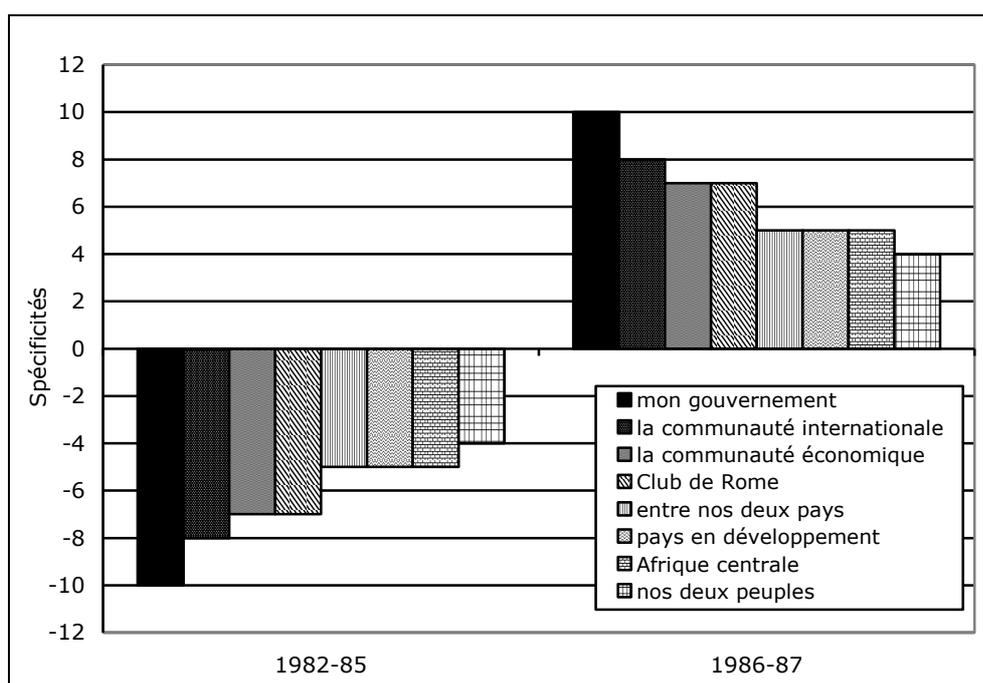


Figure 31 : SR spécifiques de la période 1986-87

D'une manière générale, il s'agit pour le président de s'installer sur la scène diplomatique et internationale, d'être présent aux conférences internationales et d'affirmer sa volonté de poursuivre les relations avec les pays amis, bref de développer une politique internationale (*conférence +14, communauté +14, Club de Rome +7, secrétariat général +5, Nations Unies +4, pays africains +4, votre peuple +4, mutuellement +3, internationaux +3, amitié +3...*).

Mais les formes et les SR spécifiques nous informent que le discours géopolitique et international de Paul Biya durant cette période est développé sur deux volets. D'abord, face à la crise économique, il s'agit pour le président

d'exposer les difficultés économiques que connaît son pays (*notre sixième plan quinquennal* +5, *la dette extérieure* +5, *la crise économique* +4, *redressement* +4...) et de plaider pour la poursuite de la coopération commerciale et économique (*coopération internationale* +4, *aide au développement* +4, *échange* +4, *commerciaux* +3... mais aussi 5 occurrences de *renforcement de notre coopération* et 7 occurrences de *vive la coopération*).

Ensuite, le discours se révèle marqué par une politique internationale plus audacieuse, construite autour de deux éléments : la dénonciation de l'*apartheid* (+6) en l'*Afrique du Sud* (+7) et la situation de la *Namibie* (+4) (*occupation illégale de la Namibie* +5). Sur ces sujets, Paul Biya interpelle la communauté internationale, plaidant en faveur de *sanctions* (+7) contre l'Afrique du Sud et appelant celle-ci à se retirer de la Namibie :

« Des foyers de tension naissent ou persistent ; nos frères namibiens et azaniens mènent toujours leur dur combat contre les racistes d'**Afrique du sud**. » (80) (18 janvier 1986)

« Face à cette situation, nous persistons à croire que la **communauté internationale** tout entière doit mener une action concertée et faire appliquer des **sanctions** globales à l'encontre de l'**Afrique du sud**. » (87) (19 mai 1986)

« Notre pays a pris activement part à la **conférence internationale** sur les **sanctions** contre l'**Afrique du sud** qui vient de se tenir à Paris, afin de témoigner une fois de plus notre solidarité agissante à l'égard de nos frères opprimés en **Afrique du sud**. » [88] (21 juin 1986)

« Monsieur l'ambassadeur, en Afrique du sud, l'odieux système d'**apartheid** continue à sévir et la **Namibie** n'a toujours pas accédé à la souveraineté internationale en dépit des résolutions pertinentes de l'organisation des **Nations Unies**. » (108) (9 septembre 1987)

« C'est pourquoi nos deux pays restent préoccupés par la situation qui prévaut en **Afrique australe** : l'**occupation illégale de la Namibie** doit être libérée et le peuple namibien doit accéder à l'indépendance. » [79] (19 janvier 1986)

« Il faut que les racistes sud-africains mettent fin à l'**occupation illégale de la Namibie** et cessent de perpétrer des agressions contre les pays voisins. » [88] (21 janvier 1986)

Enfin, il apparaît que certaines préoccupations sociales commencent à se faire jour durant ces deux années, notamment autour de la question de l'*emploi* (+4) et de l'éducation (*universitaire* +10, *école* +7, *formation* +5, *diplômés* +5, *jeunes* +4, *enseignement* +4, *centre universitaire de N'Gaoundéré* +5, *Université de Yaoundé* +4, *École Nationale Supérieure* +5...).

3. Crise et démocratisation (1988-1993)

3.1. – Spécificités et configuration de la période

La liste des spécificités lexicales de la période 1988-1993 débute avec deux vocables particulièrement intéressants, qui contrastent avec le vocabulaire de la période précédente : *démocratie* et *crise*. Ces deux termes marquent d'ailleurs les deux temps de la période : d'abord la crise économique, dont la thématique a été initiée durant les dernières années de la première période, puis la crise sociale et démocratique (cf. chapitre 1). Ici le discours se fait moins grandiloquent que lors des premières années de pouvoir. Loin des projets de bonheur et de prospérité, le vocabulaire économique et politique, technocratique aussi (*commission, projets, ajustement, structurel, concertation...*), prend le dessus. Face à cette situation de crise, où le vocabulaire, contrastant fortement avec celui de la période antérieure, est principalement d'ordre technique, un mot ressort – bien seul comparé à la multitude des items du même champ sémantique dans la première partie (*espérance, destin, épanouissement...*) – comme l'antithèse de la crise : l'*espoir*.

Tableau 13 : Spécificités de la période 1988-1993

Spécificités positives (E+40≥Coeff. ≥E+3)
<p>démocratie, crise, Cameroun, merci, avons, solutions, Belgique, 1991, province, Europe, dépit, sont, multipartisme, exemple, avez, aimerais, liberté, armée, partis, êtes, venu, devons, vive, mesdemoiselles, Tchad, aujourd'hui, difficultés, commission, ont, su, produits, résoudre, pays, espoir, Chine, sommes, traditionnels, participer, lois, lac, doivent, suis, économique, avenir, aider, CFA, dialogue, confiance, projets, remercie, code, ouest, veulent, francs, besoin, entreprises, réformes, démocratique, étudiants, ajustement, groupe, violence, équipe, banque, camerounais, a, Bertoua, faire, dû, structurel, devez, région, accession, chefs, millions, entier, construire, mesures, démocratisation, face, bon, choisi, sais, devra, vouloir, est, continuer, université, emploi, profondes, élections, faites, industriel, stabilisation, accueil, changements, politiques, servir, fils, hospitalité, sortir, conscients, lutter, libertés, faut, signe, autres, fier, bientôt, maire, climat, ensemble, peut, marché, victoire, législatives, accord, prêts, été, belle, production, mis, amis, concertation, gagner</p>
Spécificités négatives (E-3≥Coeff. ≥E-10)
<p>électricité, avait, unies, vue, dynamique, harmonieux, 1986, manière, destin, conseil, frère, diverses, fut, vœux, solennelle, corps, principaux, 1982, privée, taux, dynamisme, rappeler, chef, option, matière, plaisir, poursuite, particulier, ailleurs, libération, engagement, noble, vaste, espérer, Afrique, morale, équilibré, nationale, cérémonie, accroissement, militantisme, veiller, concorde, moralisation, vigilance, concerne, niveau, budget, congrès, homme, étant, conviction, fonctionnement, dignité, remerciements, mondialisation, grands, armées, bonheur, stabilité, options, moment, qualité, excellence, judiciaire, demeure, états, collaboration, soit, dévouement, assurer, reconnaissance, compatriotes, œuvrer, lesquelles, résolution, organisation, agréable, relations, extérieur, propos, 1983, 1984, cadres, fidélité, exercice, adresser, principes, part, militants, union, voudrais, peuples, %, agissant, services, maîtrise, OUA, entendu, extraordinaire, président, unité, occasion, France, tâche, rigueur, doute, sincères, crois, conséquent, différents, égard, prospérité, dire, santé, croissance, gouvernement, sécurité, action, effet, publique, auprès, état, justice, parti</p>

En ce qui concerne la dynamique interne du vocabulaire de cette période, l'AFC montre une STC dont la gradation ne présente pas, a priori, de rupture aussi importante que durant la première période.

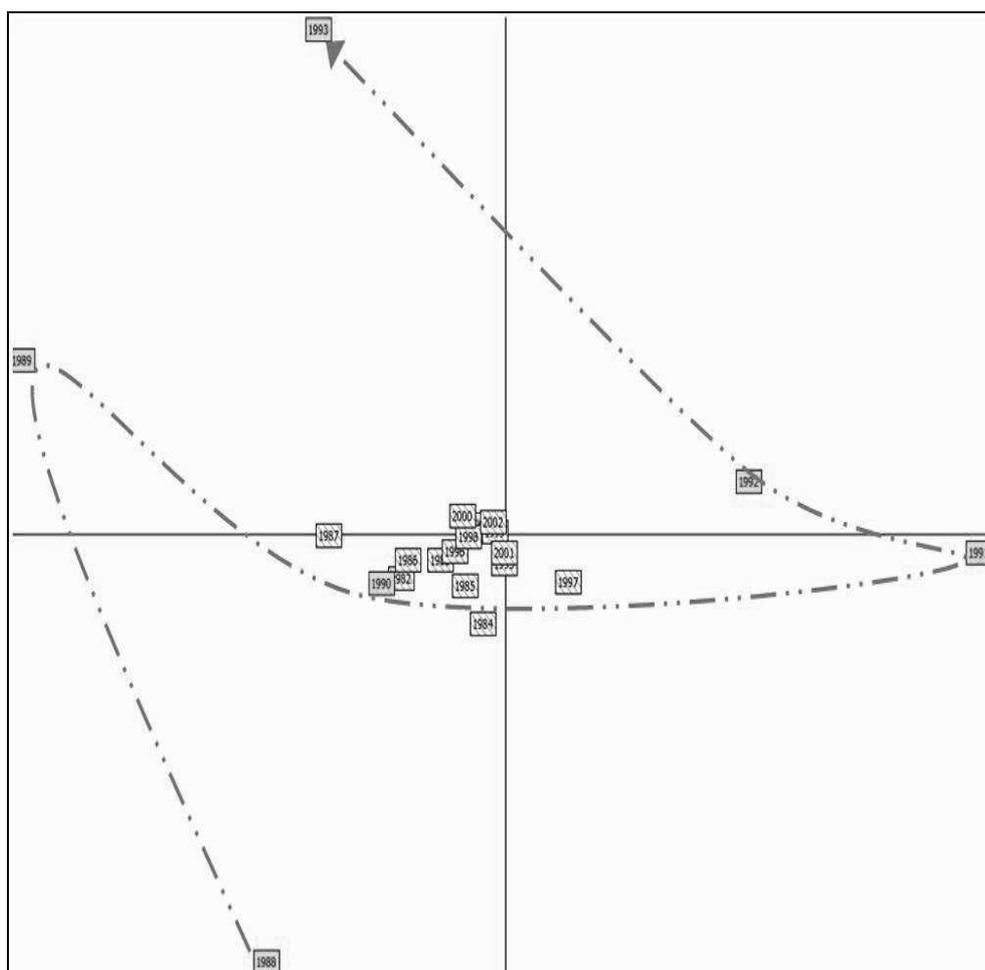


Figure 32 : AFC des années 1988 à 1993¹³⁷

En effet, les points respectant leur contiguïté chronologique sont cependant répartis régulièrement sur presque l'ensemble du plan, malgré quelques irrégularités. Toutefois, on peut distinguer trois temps dans l'évolution chronologique du vocabulaire de cette période : 1988, 1989, 1990 d'une part, 1991 et 1992 d'autre part et enfin 1993.

3.2. – Afrique et crise économique (1988-90)

La première sous-période semble prolonger les thématiques des années 1986-87 par la priorité accordée à la crise économique et aux relations

¹³⁷ Ici, en raison de la réduction du corpus par rapport au corpus complet, seules les formes de $F \geq 5$ ont été prises en compte dans les calculs.

internationales. Ainsi parmi les formes les plus spécifiques de cette sous-période (1988-1990) – par rapport à la période 1988-1993 – apparaissent en premières places *Tchad, Afrique, Belgique, UDEAC, africains* d'une part et *produits, milliards, francs, CFA* d'autre part. Au niveau de la politique internationale, les mêmes préoccupations qui avaient été énoncées par Paul Biya au cours des années 1986-87 persistent (*Afrique du Sud, Namibie...*) mais elles se trouvent tout à la fois réaffirmées et complétées par d'autres sujets d'inquiétude comme nous le montre l'extrait suivant :

« En **Afrique** : le **Tchad** et le **Sahara** occidental, sans oublier l'**Afrique australe**, l'apartheid, les agressions contre les pays de la ligne de front, les manœuvres dilatoires qui entravent l'accession de la **Namibie** à l'indépendance, sont autant de sujets douloureux.

Nous demandons : l'application des sanctions globales et obligatoires pour démanteler le régime raciste de l'**Afrique du Sud** et des résolutions pertinentes de l'**ONU** pour l'accession immédiate de la **Namibie** à l'indépendance. » [120] (10 février 1988)

« Au plan extérieur, mes options politiques sont claires :

- le Cameroun restera fidèle à ses alliances, respectera ses engagements de non-alignement et de **coopération** sans frontières ;
- le Cameroun continuera de défendre ses **idéaux** de paix et continuera de chercher, avec les grandes organisations internationales, des solutions aux trop nombreux **conflits** qui mettent en péril l'équilibre de la planète ;
- nous continuerons de réclamer l'éradication totale de l'odieux système d'apartheid qui sévit en **Afrique du Sud**, et l'accession de la **Namibie** à l'indépendance ;
- nous continuerons à participer aux efforts en vue du règlement pacifique du différend **Tchad** - Libye, et du conflit du **Sahara occidental**. » [125] (13 mai 1988)

Durant cette sous période, Biya confirme sa posture internationale, et plus particulièrement africaine (*pays africains, Sahara occidental, Angola...*), se positionnant comme le chantre de la paix. Au sein de cette période (1988-93), toute une série d'items appartenant au champ sémantique des relations

internationales apparaissent comme exclusifs, ou quasi-exclusifs pour certains, de cette sous-période (1988-90) : Tchad (27/27/+10)¹³⁸, Afrique (116/83/+8), Belgique (22/22/+8), UDEAC (19/19/+7), africains (19/19/+7), chefs d'État (15/15/+6), sommet (11/11/+5), ONU (17/16/+5), Namibie (12/12/+5), Bruxelles (14/14/+5), frontières (11/11/+5), belges (13/13/+5), pays africains (12/12/+5), conflits (26/20/+4), Afrique du Sud (15/13/+4), internationaux (9/9/+4), africain (18/16/+4), Brazzaville (8/8/+4), Sahara (8/8/+4), le secrétaire général (12/11/+4), Angola (8/8/+4), mondiale (8/8/+4), organisations internationales (22/16/+3)...

La liste des spécificités montre combien cette sous-période est marquée par les questions internationales et, en creux, combien ces questions seront délaissées durant les quelques années suivantes.

Conjointement à l'activité internationale relativement importante durant ces années, Paul Biya se trouve confronté, à la crise économique, deuxième champ sémantique à émerger. Les difficultés économiques sont admises et le président s'attache alors à énoncer ce qui est fait et ce qui doit être fait en matière de mesures politiques et de réformes économiques pour résoudre cette *crise* (175/104/+4). Il y est question d'*ajustement structurel*, de politique industrielle et financière (*milliards* 33/30/+8, *francs* 26/24/+7, *CFA* 28/26/+7, *milliards de francs CFA* 23/21/+6, *stabilisation* 14/14/+5, *plan* 104/70/+5, *stabilité* 12/11/+4, *ajustement* 21/17/+4, *entreprises* 53/38/+4, *marchés* 15/12/+3, *PME* 9/8/+3, *déficit* 6/6/+3, *bancaire* 6/6/+3, *commercial* 7/7/+3, *commerce* 10/9/+3, *financiers* 9/8/+3, *financier* 6/6/+3, etc.) et de coopération économique internationale (*un prêt* 11/10/+3, *coopération* 101/63/+4, *exportation* 17/15/+4, *FMI* 6/6/+3, etc.) dont il tient à montrer les résultats :

« Le sérieux de notre **plan** et de notre gestion nous a permis de recevoir des aides financières conséquentes :

- le Fonds [sic] Monétaire International nous a accordé 46 **milliards de francs CFA** ;

¹³⁸ Pour les pages suivantes du §3.2, les trois nombres indiqués ainsi entre parenthèses indiquent successivement : la fréquence totale de la forme dans la deuxième période (1988-93), la fréquence de la forme dans la sous-période (1988-90) puis le coefficient de spécificité de la forme dans cette sous-période.

- la Banque Mondiale nous a octroyé **un prêt d'ajustement** structurel de 46 **milliards de francs CFA** au titre du projet d'appui à la gestion économique ;
- et **un prêt** de 24 milliards de francs **CFA** est prévu pour la "dimension sociale de l'ajustement" ;
- la Caisse Centrale de Coopération Économique nous a accordé **un prêt** de 44,9 **milliards de francs CFA**.

[...]

Une aide supplémentaire est prévue dans le cadre de la restructuration du **secteur** bancaire :

- la Banque Africaine de Développement nous prête 41 **milliards** 331 millions de francs **CFA** ;
- la Banque Islamique de Développement nous a accordé un crédit de 2 **milliards de francs CFA** ;
- la communauté économique européenne nous a octroyé, dans le cadre des mécanismes du STABEX, en 1987 et en 1988, 41 **milliards de francs CFA** ;
- la République Fédérale d'Allemagne a approuvé en mars 1989 **un prêt** de 11, 5 **milliards de francs CFA**. » [149] (31 décembre 1989)

Comme on le constate, le discours du président consiste principalement à énumérer les mesures prises ou les accords passés. Il s'agit là d'ailleurs d'une des caractéristiques fortes de la parole présidentielle camerounaise – que nous rencontrerons aussi lors de l'exploration des discours à la Jeunesse. La présidentielle se décline alors en une sorte de discours-bilan qui énumère ses réalisations. Un indice péri-textuel rudimentaire permet de se rendre compte de cet aspect du discours. En effet, sur 13450 retours à la ligne dans le corpus, près de 1440 débutent par un tiret qui est la marque, on le constate dans l'extrait ci-dessus de l'énumération – soit plus de 10 % des "paragraphes" consacrés à énumérer.

Néanmoins, ce discours macro-économique se double d'un discours économique plus axé sur les difficultés quotidiennes des Camerounais construit autour des termes *prix* (36/29/+5), *crise* (175/104/+4) et *effort* (35/25/3 et *efforts* 114/69/+3). Quelques segments comme *en dépit de la* (29/20/+3) et *ensemble*

nous (9/8/+3), associés parfois à l'usage de l'anaphore, marquent la volonté du président d'encourager ses concitoyens et de souligner les résultats de son action face à l'adversité (*crise mondiale* 11/10/+3) :

« **En dépit de la crise**, le pari que nous avons fait à Bamenda de tenir le comice agro-pastoral de Maroua a été tenu.

En dépit de la crise, vous avez tous déployé des trésors d'ingéniosité pour la préparation et la réussite de cette fête.

En dépit de la crise, tous les travaux et tous les projets programmés à Maroua et ses environs seront achevés. » (118) (6 janvier 1988)

« **En dépit de la crise**, l'hydraulique villageoise s'est vue augmentée de 75 adductions d'eau, de 150 puits équipés de pompes manuelles et de 65 sources aménagées.

En dépit de la crise, l'habitat social a bénéficié de 3000 logements supplémentaires grâce à la deuxième tranche du programme triennal de Yaoundé-Mendong.

En dépit de la crise, les équipements sanitaires se sont améliorés. » [136] (31 décembre 1988)

3.3. – *Parole de proximité et discours polémique (1991-92)*

Cependant, ces thématiques seront laissées de côté dès les années 1991 et 1992. En effet, ces deux dernières années sont marquées par la tournée nationale en province du président en vue de préparer les élections de 1992. Ainsi, les items phares de ces deux années sont-ils *province* (+24), *démocratie* (+17), *populations* (+11), *pouvoir* (+8), *cette région* (+8), *chefs traditionnels* (+8), *provinces du Nord* (+6)... De nouveau, la plupart des termes construisant cette thématique sont, au cours de la période 1988-1993, quasiment exclusifs des années 1991-92. Le discours de ces années s'apparente en bien des aspects à un discours électoral. D'abord, c'est un discours de proximité où les éléments énonciatifs prennent toute leur place pour créer un lien entre le président et ses concitoyens (*je suis venu* 27/24/+8, *nous avons* 171/101/+7, *votre province* (+7), *notre pays* 160/91/+6, *je suis venu vous* 9/9/+5, *notre démocratie* 25/20/+5) :

« Le but de ma visite n'est pas de faire un bilan.

Je suis surtout préoccupé par le climat social et politique qui perturbe, aujourd'hui, **votre** province.

Certains veulent l'asphyxier, la désorganiser, la déstabiliser.

Cela, **vous ne devez pas** l'accepter.

Cela, **nous ne pouvons pas** l'accepter. » [173] (12 septembre 1991)

Ou encore :

« **Ne vous y trompez pas**, ce que certains de **nos** concurrents **vous** proposent ne peut aboutir qu'à l'aventure, au chaos, à la division, au tribalisme, à la haine entre les communautés.

Ce n'est pas ce que **nous voulons** !

Ce n'est pas ce que veulent les Camerounais !

Ce que **je** propose, c'est de continuer à vivre en paix entre **nous** dans **notre** cher et beau pays. » [187] (6 octobre 1992)

Comme on le constate dans les extraits suivants, les formes de la négation sont parsemées dans le discours. En observant la liste des spécificités, on constate que les marques de la négation sont effectivement spécifiques de ces deux années (*pas* +10, *n'* +9, *ni* +6, *ne* +5). Celles-ci, par exemple, peuvent dénoter un discours polémique qui agit comme un contre-discours ou pour le moins qui use de l'implicite pour réfuter un discours adverse. En effet, c'est aussi une parole de persuasion et de séduction énoncée en vue de préparer des élections présidentielles et que, dans un contexte de contestation populaire du pouvoir, le président vient délivrer devant ses administrés. Et, dans ce contexte difficile de luttes sociales (cf. chapitre 1) et des premières élections multipartistes de l'ère Biya, le président use de la négation pour dénigrer ses adversaires :

« **Ne pas** parler fort **ne** signifie **pas**, pour autant, que l'on **n'a rien** à dire.

Le silence et la modération **ne** sont **pas** des signes de faiblesse.

La gesticulation **n'est pas** une marque de vitalité. » [175] (20 septembre 1991)

« Notre démocratie **n'est pas** le fait du hasard.

Elle **n'**est **pas** l'œuvre de quelques agitateurs en quête de notoriété.
Notre démocratie **n'a pas** d'autre origine que le peuple camerounais
lui-même.

Elle **n'**aboutira **qu'**avec les camerounais, par les camerounais, et pour
le bien de tous les camerounais.

Elle **ne** se fera **pas** sans les camerounais, en dehors d'eux, par - dessus
eux ou contre eux.

Certes, le monde nous observe. Mais, libres de nos choix et de nos
aspirations, nous **ne** devons rendre des comptes **qu'**à nous-mêmes.

Il **ne** faut **pas** chercher ailleurs une caution aux manœuvres de
déstabilisation. » [177] (4 octobre 1991)

« Les conséquences de certains mots d'ordre, qui ont cours dans cette
région, sont néfastes pour la paix, les individus, les familles, la société
et l'État.

Ce **n'**est **ni** la meilleure manière de poser les problèmes importants, **ni**
le meilleur moyen d'y chercher des solutions, même s'il s'agit, par
cette voie, de promouvoir des desseins politiques.

Nous sommes tous liés par des lois que le peuple s'est données. §
bafouer les lois, revient à tuer la démocratie.

Il **n'**est guère des lois applicables aux uns et **pas** aux autres.

Soyons des démocrates conséquents.

Ne faisons **pas** une chose et son contraire.

Nous **ne** pouvons **pas** utiliser la liberté pour refuser aux autres le droit
à la liberté.

Une démocratie **ne** peut **pas** confisquer la liberté. § le pouvoir
appartient au peuple.

Personne **ne** peut se l'approprier par la force et l'intimidation ou alors,
c'est la fin de la démocratie. » [173] (12 septembre 1991)

Et, associé à l'interrogation rhétorique, l'effet n'en est que plus
convaincant :

« Ceux qui, aujourd'hui, ont juré d'entraver la rentrée des classes de
nos enfants...

Aiment-ils vraiment notre pays ?

Peut-on leur faire confiance ?

Aucune démocratie au monde **ne** saurait cautionner la prise en otage des intérêts d'enfants, d'élèves et d'innocents à des fins politiques.

Le combat politique **ne** doit se faire, **ni** sur le banc des écoles **ni** sur le dos des écoliers.

Ne faisons **pas** d'amalgame.

Laissons toutes leurs chances à nos jeunes.

L'école **n'**est **pas** une arène politique. » [177] (4 octobre 1991)

On a constitué en GF les formes de la négation (*pas* +10, *n'* +9, *ni* +6, *ne* +5) ; la figure suivante représente leur spécificité dans le corpus partitionné en année. On constate que durant les années 1991 et 1992 ces formes connaissent une sur-utilisation statistique particulièrement importante.

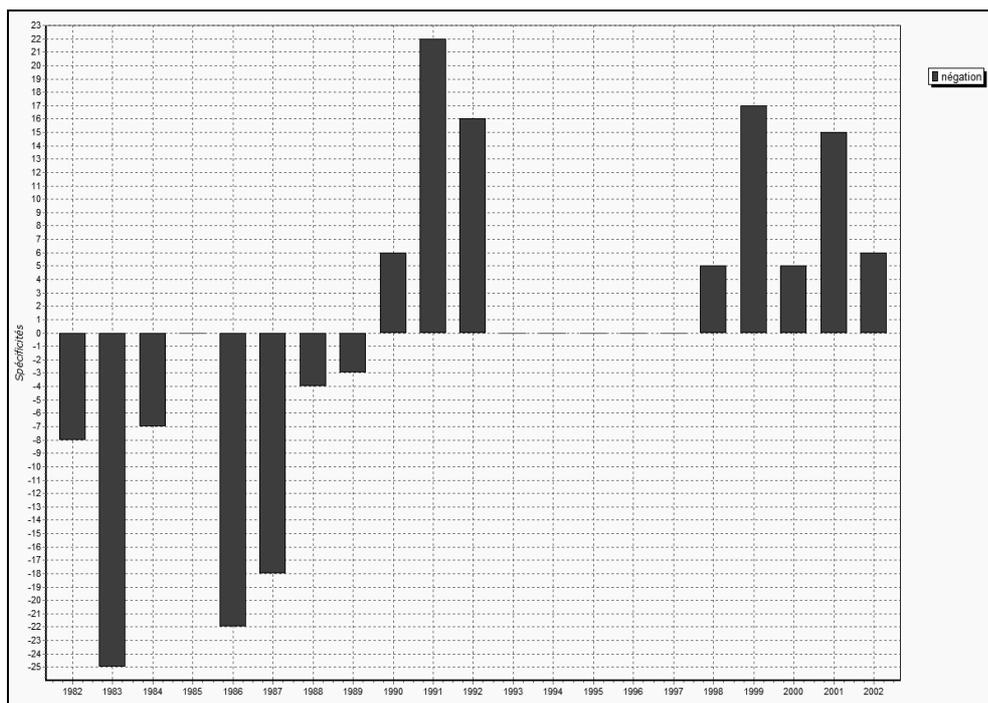


Figure 33 : Le GF *Négation* dans le corpus (spécificités, partition années)

De la même façon, le point d'interrogation – même si cela ne signifie pas qu'il s'agit toujours d'interrogations rhétoriques – se trouve sur-utilisé durant les années 1991 et 1992 :

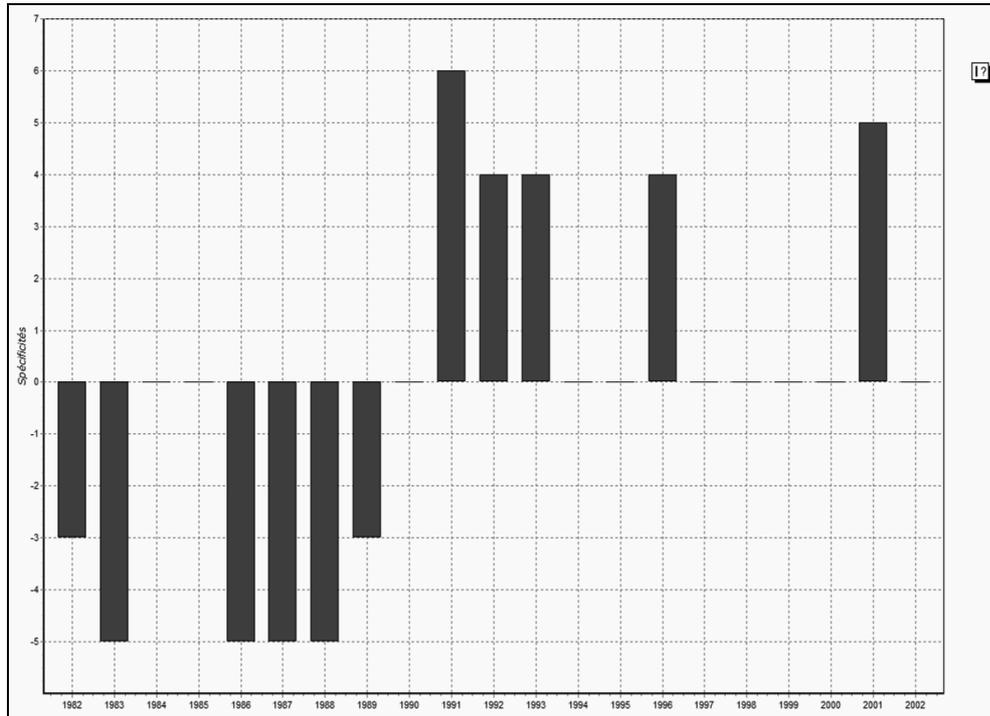


Figure 34 : Le point d’interrogation dans le corpus (spécificités, partition années)

En bref, il apparaît qu’un changement rhétorique accompagne les changements thématiques qu’a connus le discours présidentiel durant ces deux années, ceux-ci étant explicables en partie par le tumultueux contexte de production des discours. On retrouve aussi comme traces de celui-ci des termes comme *multipartisme* et *démocratisation* mais l’événement politique d’importance et qui ressort dans le discours, c’est la *victoire* électorale du RDPC (*victoire, législatives...*).

On peut observer après l’analyse de ces deux années de discours que le *peuple*, après un temps de relative absence (spécificités négatives en 1988 et 1989 mais aussi en 1984 et 1986 et banalité statistique en 1990), refait surface avant de passer, de nouveau, en arrière-plan à partir de 1993 :

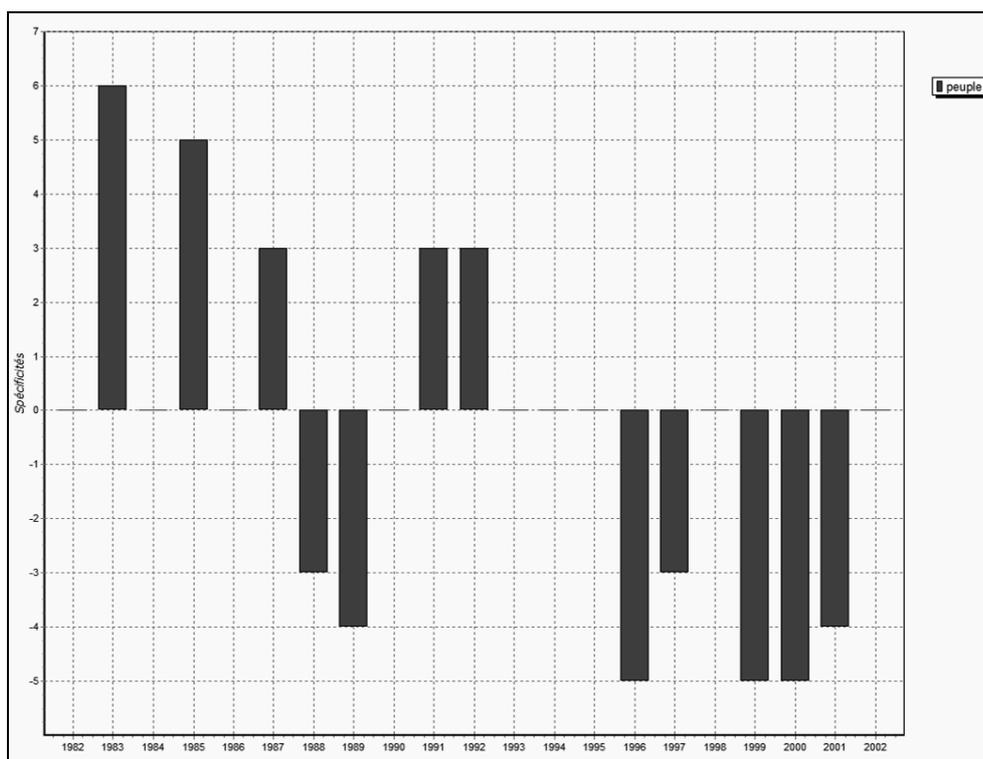


Figure 35 : *Peuple* dans le corpus (spécificités, partition années)

3.4. – *Chine et industrialisation (1993)*

L'année 1993, quant à elle, est plus difficile à cerner. Elle atteste en particulier les relations économiques et industrielles entre le Cameroun et la *Chine* (item le plus spécifique, +24, ainsi que *la Chine* +18, *chinois* +8, *le peuple chinois* +6). C'est aussi, pour le Cameroun, l'année de l'*industrialisation* (+5). Il s'agit d'une année qui marque la fin d'une époque – la première décennie au pouvoir de Paul Biya, l'année suivant sa réélection face à d'autres concurrents et la légère libéralisation de champ politique national. Au niveau du vocabulaire, elle constitue, de la même façon, une période charnière entre le vocabulaire des années précédentes et celui de la période à venir.

4. Dette et mondialisation (1994-2002)

4.1. – Spécificités et configuration de la période

Le discours de la troisième période du corpus prend une tonalité nouvelle, avec l'émergence d'un vocabulaire que Biya n'avait pas coutume de mobiliser antérieurement. Deux axes ressortent du discours de cette période : la conscience du changement géopolitique intervenu après la chute du mur de Berlin qui a vu l'accélération de la mondialisation et l'évocation de plus en plus insistante de la question de la dette des pays pauvres ; la situation intérieure où, après plusieurs années très difficiles, Paul Biya croit discerner un possible redressement du pays.

Tableau 14 : Spécificités de la période 1994-2002

Spécificités positives (E+26≥Coeff. ≥E+4)
crois, redressement , mondialisation , allons, pauvreté , siècle , unies, secrétaire, avons, entendu, partenaires, conflits, est, années, accès, a, corps, question, décennies, RDPC, tâche, dette , droits, dernières, programme, enfants, nations, engage, millénaire, jeunes, planète , croissance, ont, Kribi, processus, électricité, nouvelles, part, économie, troisième, voie, chômage, publique, revient, défis, espérer, règles, excellences, faire, parler, lutte, diplomatique, pense, existe, éducation, homme, convient, organisation, soit, région, voudrais, autre, raisons, droit, remercie, particulier, remise, sécurité, va, terme, Afrique, majorité, sommet, veux, dire, sûr, restent, etcetera, problème, fonds, inflation , considérables, sacrifices, octobre, organisations, politiques, reste, économies , bonne, semble, niveau, madame, faits, ONU, constitution, ans, raison, prochaines, était, permettez, poursuivi, emplois, contrat, emploi, mondial , demande, tolérance, privé, an, libertés, plusieurs, menace, sera, social, internationales, mise, été, scolaire, avis, avait, fait, société, sujet, remettre, 2000
Spécificités négatives (E-4≥Coeff. ≥E-23)
continuer, Buea, discipline, accueil, qualité, conscience, attachement, sein, chers, politique, autres, pastoral, gouvernement, prononcer, trouverez, Belgique, édification, devenir, rappel, militaire, tribalisme, profonde, contact, cadres, province, départements, données, grande, francs, petites, base, provinces, saine, central, voulu, félicitations, permanente, accession, milliards, loyalisme, intégrité, option, uni, entends, précieux, endroit, su, magistrature, remerciements, patriotisme, lettres, illustre, prospère, culturel, nombreuses, camarades, légalité, président, organismes, école, équilibré, efficace, crise, concorde, circonstance, mission, cinquième, dynamique, constant, production, acquis, vouloir, responsables, solennelle, patriotique, ouverture, instauration, vives, aimables, agro, effort, congrès, efficacité, apartheid, réalisation, patrie, accomplissement, volonté, renforcer, vigilance, sud, justice, militants, novembre, devez, prédécesseur, militantes, budget, relations, unie, union, république, chef, développement, 1982, Cameroun, indépendance, 1983, options, Bamenda, construction, rigueur, camerounais, ouest, toujours, renouveau, parti, peuple, unité, coopération, national, ambassadeur, camerounaise, nationale, nation

De la même façon que pour les deux parties précédentes, on peut observer la configuration interne de cette partie à travers l'AFC.

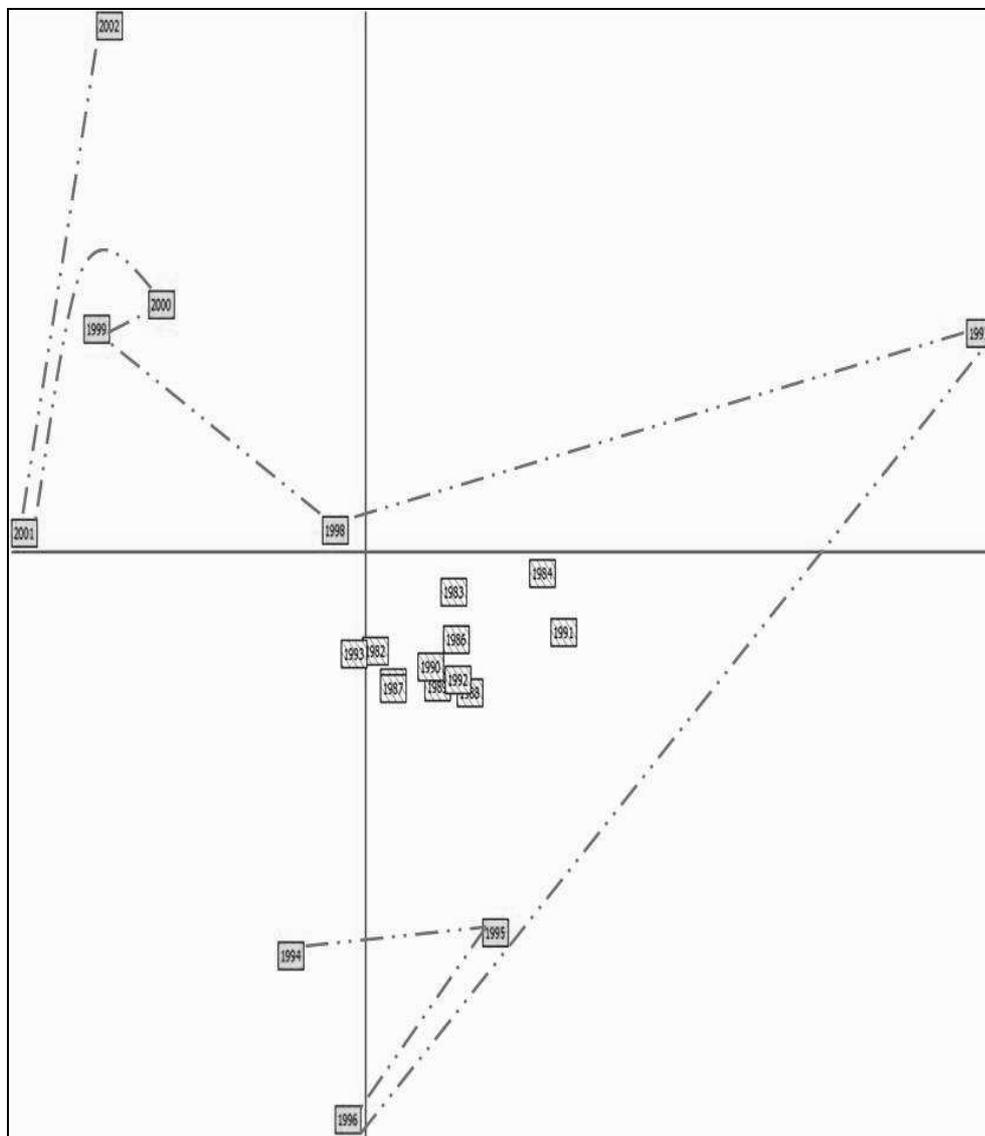


Figure 36 : AFC des années 1994 à 2002¹³⁹

Il apparaît alors que l'évolution du vocabulaire durant ces neuf années est moins régulière que durant la période précédente. En effet, on observe une répartition des points-colonnes qui respecte tout juste l'ordonnement

¹³⁹ Ici, en raison de la réduction du corpus par rapport au corpus complet, seules les formes de $F \geq 5$ ont été prises en compte dans les calculs.

chronologique. Surtout la distance entre chacun des points varie énormément. On constate alors le cas singulier de l'année 1997, isolée à l'extrémité de l'axe horizontal qui occupe presque seule la moitié droite du plan. À l'inverse, les années 1995-96 et les années 1999-2000 – voire 1999-2002 – se regroupent entre elles, pour former des sous-périodes.

4.2. – Dévaluation et réforme constitutionnelle (1994-96)

Par rapport au vocabulaire de l'ensemble de cette dernière période du discours présidentiel (1994-2002) la première sous-période (1994-96) est marquée principalement par deux thèmes : la *dévaluation* (+8) du *franc* (+8) *CFA* (+5) et la promulgation de la nouvelle *Constitution* (+8). Il s'agit bien entendu des traces de la situation de communication et d'un vocabulaire de circonstance. Le pays, toujours plongé dans une crise économique, a d'énormes difficultés à faire face à ses responsabilités financières et sociales. Le gouvernement décide donc de dévaluer la monnaie. Face à cette mesure qui plonge la frange la plus fragile de la population dans une situation encore plus intenable, Paul Biya tente d'expliquer et de justifier cette mesure : il transfère sur la situation économique mondiale et la recherche d'une compétitivité internationale la responsabilité de la dévaluation, il souligne aussi l'action de son gouvernement pour lutter contre l'inflation, faisant porter ainsi une fois de plus la responsabilité de celle-ci à « certains opérateurs économiques peu scrupuleux » :

« Il est clair que l'évolution de la vie économique internationale nous introduit, un peu plus chaque jour, dans un monde de compétition.

La **dévaluation** du **franc CFA** que nous avons décidée en commun est un signe. » [203] (10 février 1994)

« Malgré la flambée des prix due à la **dévaluation** du **franc CFA**, l'inflation est maintenue dans les proportions raisonnables. » [205] (5 novembre 1994)

« La **dévaluation** a, sans doute, ici et là, renchéri le coût des biens d'équipement et de consommation, bien que, parfois, cette hausse excessive des prix ait été le fait de certains opérateurs économiques peu scrupuleux.

Mais, grâce aux mesures de contrôle qui ont été prises, concernant en particulier les produits de première nécessité, **l'inflation a été circonscrite** dans des limites qui ne compromettent pas le succès de la dévaluation, et il y a lieu d'espérer qu'elle pourra être ramenée à un niveau raisonnable. » [209] (31 décembre 1994)

Enfin, ces trois années se caractérisent par un discours présidentiel, anticipant la campagne électorale de 1997, qui s'ancre fortement dans le militantisme et que différents items contribuent à construire pour en faire un discours partisan : *RDPC* (+12), *mes chers camarades* (+5), *camarades* (+5), *parti* (+5), *notre parti* (+3). Dans un discours éloquent aux militants du parti présidentiel, Paul Biya qualifie celui-ci de « parti de la réussite ». À travers l'anaphore et la paronomase (*parti de la réussite/pari de la réussite*), il s'attache à raviver l'enthousiasme de ses troupes pour le « parti de la réussite » et à mobiliser les militants pour la prochaine lutte électorale.

« Le **parti de la réussite**.

Cette réussite, c'est celle de tous nos **camarades** responsables, membres du Comité Central, présidentes et présidents de sections et de sous-sections.

Cette réussite, c'est celle de tous nos **camarades**, présidents des comités de base, cette **réussite**, c'est celle des femmes du **RDPC**, si nombreuses, si engagées dans notre combat.

Cette réussite, c'est aussi celle des alliances conclues avec diverses formations politiques, aussi bien à l'Assemblée nationale, qu'au gouvernement et qui, avec le **RDPC**, forment aujourd'hui la majorité, face à l'opposition.

Cette réussite, enfin, c'est votre **réussite** à tous et je vous en félicite chaleureusement, du fond du cœur.

Le **RDPC** doit poursuivre son programme actuel de restructuration, de formation et d'ouverture, et spécialement d'ouverture aux femmes et aux jeunes.

[...]

Et n'oubliez pas que, pour faire adhérer, **notre parti** doit savoir plaire, et donc séduire, et quoi de plus séduisant que de s'engager dans le **parti** de l'avenir pour le pari de la réussite.

Le pari de la réussite, c'est lutter contre la crise économique. Le pari de la réussite, c'est écouter les Camerounais, et agir pour leur mieux-être.

Le pari de la réussite, c'est consolider la démocratie.

Le pari de la réussite, c'est gagner les prochaines échéances électorales !

Ce pari de la réussite,

Je le fais avec vous, je suis à vos côtés.

Ensemble, pour le Cameroun, gagnons !

Vive le **RDPC** !

Vive le Cameroun !

Je déclare clos les travaux de la session du premier congrès extraordinaire du **RDPC**. » [219] (8 octobre 1995)

Comme on le constate dans les lignes qui suivent, ce discours militant laisse entrevoir ce qui sera la préoccupation principale de Paul Biya durant l'année 1997 : la campagne électorale.

4.3. – Campagne électorale et discours performatif (1997)

En effet, le vocabulaire de l'année 1997 se distingue par toute une série de segments qui témoignent de la préoccupation électorale du président : *12 octobre* [nb : date de l'élection] +13, *le 12 octobre prochain* +7, *7 ans* [nb : durée du mandat] +7, *aux urnes* +5, *voter* +7, *choix* +7, *septennat* +5, *président* +5, *élire* +5, *suffrages* +5. Aux côtés de ce vocabulaire « technique » ou circonstanciel de l'élection présidentielle se trouvent les thèmes électoraux développés durant ces élections : *électricité* +8, *avenir* +8, *emplois* +7, *eau* +7, *route* +6, *barrage* +5. Il s'agit, on le voit, principalement de travaux d'*infrastructures* (+4) que Paul Biya promet à son peuple (*engage* +13, *je m'* +10...). On remarque la formule originale *contrat de confiance* (5 occurrences) que Paul Biya n'emploiera qu'à l'occasion de cette campagne électorale.

« C'est pourquoi, je vous propose de passer un contrat, entre vous et moi, **un contrat de confiance**, un contrat d'une durée de 7 ans, pendant lesquels, nous allons nous engager sur un certain nombre de droits et de devoirs, pour mener à bien ce programme et transformer radicalement notre pays. » [241] (2 octobre 1997)

« En réalité, c'est **un contrat de confiance** que je veux passer ou renouveler avec vous pour que nous avancions ensemble vers le progrès. » [243] (6 octobre 1997)

Partant, le discours de l'année 1997 se rapproche de celui des années 1991 et 1992, du fait de l'élection présidentielle. On retrouve ainsi les mêmes items, dénotant l'effort de Paul Biya pour aller à la rencontre de ses administrés (*province +18, ville +13, provinces du nord +7, Maroua +6, Kribi +6, votre province +6, populations +6, Bertoua +6, Douala +12...*) ainsi que les marques énonciatives (*votre +7, vos +5, m' +10, je m' °9, je +9, je vous +4...*). Le relevé des segments répétés permet d'observer la présence de certains énoncés performatifs – énoncés « qui ont la propriété de pouvoir dans certaines conditions accomplir l'acte qu'ils dénomment » (Kerbrat Orecchioni, 2002 : 17) – tels que *je vous demande +5, je vous propose +5, je vous demande de +4, je compte sur vous +4...* À travers l'usage de ceux-ci, la force illocutoire de sa parole se trouve décuplée, en particulier à travers la combinaison avec le *vous* et les désignants (*citadins...*) interpellant directement l'auditoire qui dès lors se trouve inclus de fait dans le programme présidentiel :

« J'ai toujours fait confiance à vos dons de discernement, à votre sens de l'histoire, à votre ambition de construire un avenir meilleur pour notre cher et beau pays.

À mon tour, **je vous demande** de me renouveler votre confiance afin qu'ensemble, nous préparions dans l'harmonie notre entrée dans le troisième millénaire. »

« Citadins camerounais,

Je vous demande de faire le choix de la paix. **Je vous demande de** respecter les institutions et les règles de la vie en collectivité, et avec votre soutien.

Je m'engage :

- à améliorer la sécurité dans nos villes ;
- à réhabiliter la voirie, les adductions d'eau et les systèmes de fourniture d'électricité ;
- à améliorer la salubrité ;

Je m'engage à poursuivre le programme d'habitations à loyers modérés. [...]

Pour mener à bien ces actions ambitieuses, **je m'engage** à créer au sein du gouvernement un ministère de la ville. » [240] (16 septembre 1997)

La figure suivante, qui regroupe certaines structures verbales performatives qui installent une tension énonciative entre le locuteur et l'allocataire, montre combien celles-ci sont spécifiques de l'année électorale 1997 :

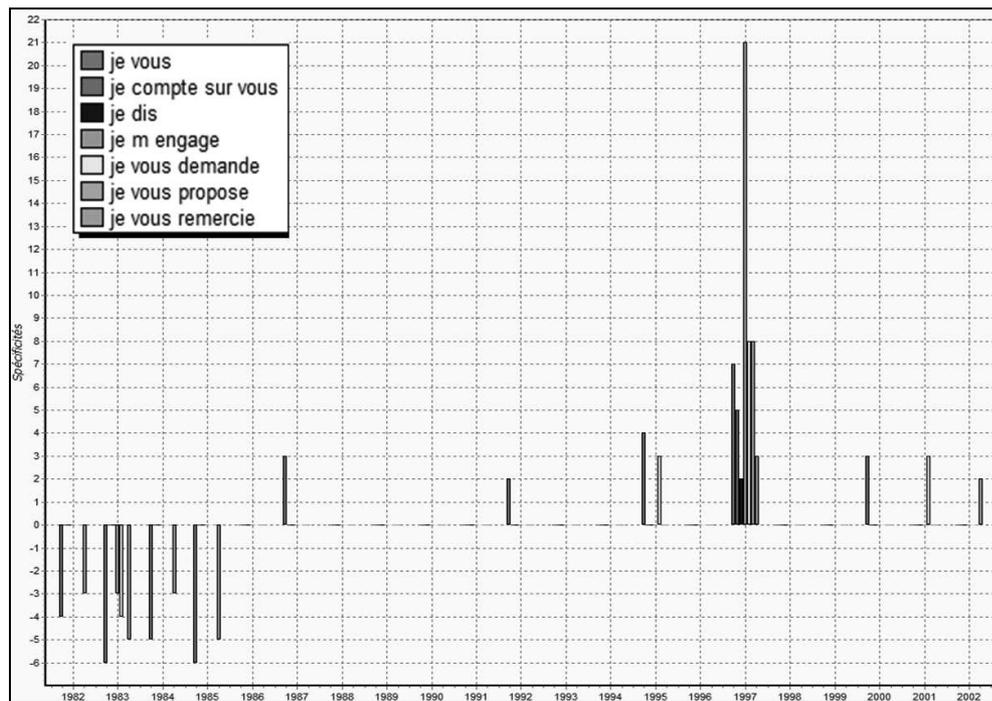


Figure 37 : Tension énonciative et performatifs dans le corpus (spécificités, partition années)

Encadré 11 : Discours électoral, performatif

« Rien de ce que nous entreprendrons ne pourra réussir sans un engagement réciproque. C'est pourquoi, **je vous propose de** passer un contrat, entre vous et moi, un contrat de confiance, un contrat d'une durée de 7 ans, pendant lesquels, nous allons nous engager sur un certain nombre de droits et de devoirs, pour mener à bien ce programme et transformer radicalement notre pays.

Ce contrat s'adresse à tout le peuple camerounais dans son ensemble bien sûr, mais aussi les femmes, les jeunes, les paysans, les éleveurs, les anciens, les citadins.

Vos suffrages en ma faveur vaudront signature de ce contrat. femmes du Cameroun, mères de nos enfants, nos épouses, nos filles, nos sœurs.

Femmes du Cameroun, vous qui forcez le respect par votre vitalité, votre dynamisme, votre détermination et votre acharnement au travail, **je vous propose** le premier contrat de confiance.

Envers vous, dans le domaine de la santé,

Je m'engage à faire en sorte que l'accès aux soins de santé primaire devienne une réalité pour tous, et que le programme élargi de vaccination soit renforcé et étendu à tout le territoire.

Dans le domaine de la promotion de la femme,

Je m'engage à veiller à l'élaboration et à la mise en route du programme spécial d'action pour la promotion des femmes, ainsi qu'à la création d'un code de la famille et à sa vulgarisation. [...]

Je m'engage à faire de l'égalité entre les droits de l'homme et les droits de la femme, une réalité notamment en promulguant des lois pour punir toute violence faite aux femmes. [...]

Quant à nos jeunes, c'est eux qui vont devoir assurer la relève, ils doivent se préparer dès maintenant.

C'est à eux que **j'adresse ma** deuxième proposition de contrat de confiance.

Je vous demande de bien prendre connaissance de vos responsabilités, de consacrer au développement de notre pays tous vos efforts, tout votre travail, toute votre intention, toute votre vigilance.

Je vous demande de respecter les valeurs morales et civiques, les lois, l'autorité et les institutions.

Je vous demande de faire de votre comportement un exemple à suivre, vous êtes le support de l'image de marque de notre pays, à l'instar de nos sportifs de haut niveau,

Je vous demande de mettre au service de la Nation vos idées neuves, votre énergie, votre joie de vivre, et votre enthousiasme, pour soutenir nos objectifs à 7 ans, pour ma part, je continue toujours cette idée du contrat.

Je m'engage à réhabiliter les programmes d'alphabétisation, notamment dans les campagnes.

Je m'engage à accroître encore notre effort de construction de lycées, de collèges et d'écoles.

Je m'engage à ce qu'un effort important soit fait pour améliorer la qualité de renseignement à tous les niveaux, que l'éducation dispensée au Cameroun devienne une formation enviée par les autres pays. [...] »

P. Biya, « Discours de campagne dans la province de l'Extrême-Nord pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 » (2 octobre 1997) [241]

4.4. – *Fin de siècle à Yaoundé : globalisation, sida, terrorisme... (1998-2002)*

Enfin, la dernière sous-période du corpus (1998-2002), apporte quelques thèmes relativement nouveaux dans le discours de Paul Biya au diapason de l'air du temps en cette fin de siècle. On y parle du *sida* (+5), de la *globalisation* (+4) et de la *mondialisation* (+3), des nouvelles *technologies* (+3) et du *terrorisme* (+3).

Surtout, une thématique originale apparaît durant cette période : la *protection* (+6) ou la *préservation* (+5) de l'*environnement* (+3) et de la *planète* (+4) que l'on retrouve dans l'extrait suivant :

« L'Afrique centrale - je le rappelle - est en grande partie occupée par la forêt et est, à ce titre, un réservoir de biodiversité d'importance universelle.

C'est donc un devoir pour les États qui la composent de veiller à la protection de la forêt. [...]

Pour le Cameroun, la protection de la forêt et de l'environnement en général n'est pas une préoccupation nouvelle. [...]

Pour être pleinement efficaces, ces différentes initiatives devraient, selon nous, s'inscrire dans une politique cohérente de protection, de conservation et d'exploitation rationnelle de la forêt, en un mot dans une politique de "gestion durable". [...]

Nul doute qu'à ces conditions, la conférence de Yaoundé sur la protection de la forêt en Afrique centrale marquera un moment historique dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel commun. » [259] (18 mars 1999)

Mais, curieusement, le mot *protection* est spécifique de cette période, qu'il s'applique à la planète ou à d'autres sujets comme l'enfance :

« Nous avons notamment mis l'accent sur les priorités que sont :

- la **protection** de la petite enfance ;
- le développement de l'éducation de base pour tous les enfants ;

- l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en faveur des habitants sociaux ;
- la réforme du système de santé faisant une large place aux campagnes de vaccination et aux soins pédiatriques ;
- la lutte contre le VIH / sida chez la mère et l'enfant ;
- la **protection** des enfants en situation difficile notamment en milieu urbain ;
- enfin, la promotion de l'éducation sociale. » [293] (9 mai 2002)

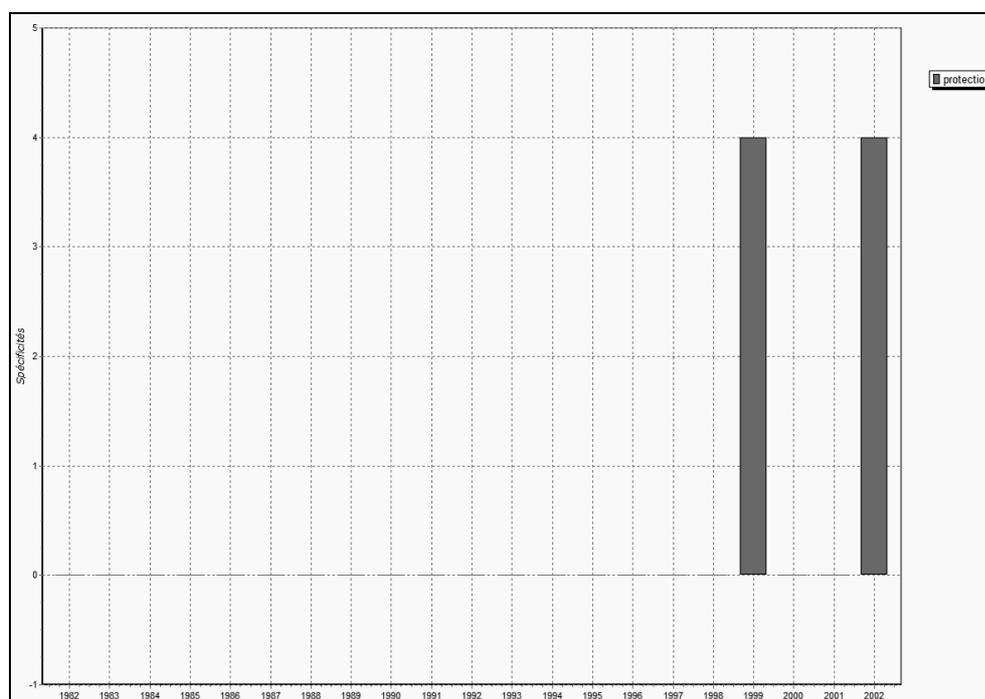


Figure 38 : Protection dans le corpus (spécificités, partition années)

L'extrait précédent nous met d'ailleurs sur la piste de deux autres thèmes, particulièrement spécifiques des années 1998-2002 quand on les compare à la période 1994-2002 : l'éducation (37 des 48 occurrences utilisées durant les années 1994-2002 sont attestées dans la sous-période 1998-2002, avec un coefficient de spécificité de +5) et la santé (49 des 75 occurrences utilisées durant les années 1994-2002 sont attestées dans la sous-période 1998-2002, avec un coefficient de spécificité de +4).

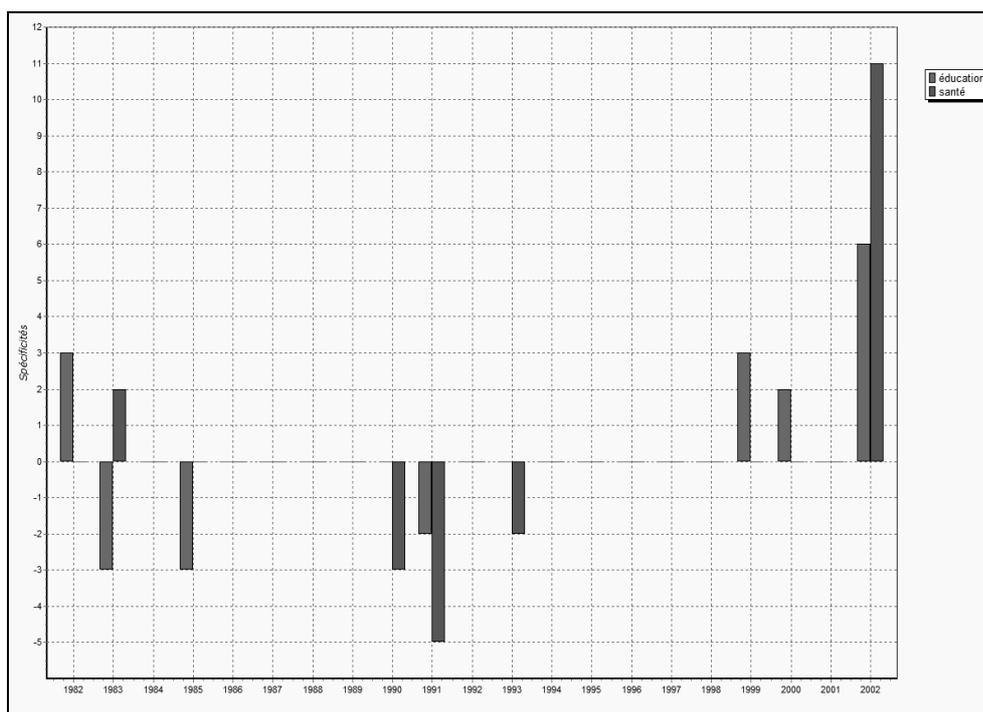


Figure 39 : Éducation et santé dans le corpus (spécificités, partition années)

Conclusion

Ce chapitre avait pour objet de proposer d'abord une périodisation du corpus qui ne soit issue ni d'un découpage aléatoire du corpus (par périodes de cinq années, par exemple, de dix années...), ni de la projection du savoir socio-historique du chercheur. En d'autres termes, il fallait que la périodisation soit endogène, c'est-à-dire issue des caractéristiques lexicales du corpus. C'est ce que nous avons effectué à partir d'une AFC sur le corpus partitionné par période d'une année et qui nous a amené à distinguer deux ruptures majeures dans la distribution du stock lexical et donc trois périodes.

Ensuite, et c'était là le deuxième objectif, il nous fallait décrire chacune de ces périodes par les formes qui les caractérisent statistiquement. On a vu comment le discours évolue vers un discours de plus en plus anxigène et réaliste (*prospérité, crise puis dette*) ainsi que d'un discours qui, d'abord centré sur la personne du président et du parti, à travers l'évocation de la transition réussie, est

vite interpellé par le peuple et rappelé à la réalité de la situation du pays (*crise économique* et sociale, demande de *multipartisme* et de *démocratisation*) avant de prendre conscience que la situation le dépasse et que celle-ci s'inscrit dans un contexte plus large (*mondialisation...*).

Chapitre 6 :

Stratégies énonciatives et actes locutifs

Introduction

L'énonciation est un des principaux domaines de recherche sur le discours. Nous l'aborderons sous l'angle de la linguistique qui permet de la définir et recouperons ensuite avec la perspective rhétorique de l'ethos.

Théorisée par Benveniste (1966) d'abord, puis objet de toutes les attentions de la part de nombreux auteurs avec le tournant pragmatique de l'analyse du discours, l'énonciation est définie par Benveniste comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1966, I : 259). De façon à la fois plus restreinte et plus précise, on peut définir les faits énonciatifs comme « les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de "la subjectivité dans le langage" » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 36). On note ainsi l'importance que revêt la dimension énonciative dans toute production verbale et particulièrement le discours politique, comme lieu de construction de l'image de l'orateur et de négociation de la relation intersubjective. Toute énonciation étant, on le sait depuis Bakhtine, le lieu d'une interaction verbale. Par ailleurs, la prise en compte ou l'observation de l'inscription du locuteur dans son discours – la *subjectivité* définie par Benveniste (1966) et Kerbrat-Orecchioni (1980) – ne peut se passer, en contrepartie, de la prise en compte de son effacement éventuel, de sa mise en retrait – la *délocutivité*.

Dans le cas du discours présidentiel camerounais, une analyse de l'inscription du locuteur dans son discours s'avère être une des voix d'approche les plus pertinentes pour une analyse linguistique des stratégies discursives mises en œuvre par le locuteur-président. En effet, le désir du président-orateur de bien dire et de convaincre et le souci du public-auditoire de bien interpréter pour mieux comprendre, la « subjectivité » et la « délocutivité » s'interposent entre les deux instances énonciatives. Ces deux phénomènes, relevant essentiellement des formes grammaticales, exercent selon toute vraisemblance des effets sur la signification, ou alors introduisent des changements de perspective induisant des équivoques sémantiques. Par ailleurs, il s'avère que, tel que nous les définirons en nous appuyant sur les travaux de Benveniste (1966) et de Kerbrat-Orecchioni (1980), ces phénomènes se réalisent à travers des formes lexicales facilement identifiables et repérables par des procédures automatisées. La *subjectivité* et la *délocutivité*, et plus généralement les faits énonciatifs, se prêtent donc particulièrement bien à l'approche lexicométrique et quantitative¹⁴⁰. La subjectivité d'après Benveniste (1966, I : 259) est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » et, selon lui, être « sujet » c'est avoir la possibilité de dire « je ». La délocutivité est le fait pour l'énonciateur d'utiliser la « non personne ».

Ainsi, après avoir brièvement défini les notions de *subjectivité* et de *délocutivité*, nous procéderons à l'énumération puis au décompte des formes graphiques indices de ces deux phénomènes. Pour quantifier et étudier les faits énonciatifs dans le discours de Biya, nous considérerons le corpus dans les deux dimensions déjà évoquée : *diachronique* et *typologique*. Dans sa dimension diachronique, nous observerons l'évolution quantitative de ces formes selon les quatre périodes de notre corpus (partition *lustre*). Ces décomptes permettront de mesurer de façon précise l'évolution des stratégies énonciatives du locuteur-président en fonction de la diachronie et du contexte sociopolitique, tel qu'il a été défini dans le premier chapitre.

Considérant cette fois le corpus dans sa dimension typologique, nous nous intéresserons aux variations statistiquement significatives des faits énonciatifs en fonction des auditoires : les discours devant le Parti (ou discours de propagande), les discours à la Nation, les discours diplomatiques (intérieurs ou extérieurs)...

¹⁴⁰ Voir par exemple : Fiala (2005).

Ainsi, nous décomptons d'abord les formes, indices des phénomènes étudiés, puis nous analyserons leur répartition en fonction des situations de communication. Ainsi, nous mettrons au jour l'adaptation énonciative du locuteur-président à son auditoire. C'est sur la base de décompte rigoureux de formes-indices, que nous identifierons les stratégies énonciatives de Paul Biya tant dans son évolution diachronique que dans son adaptation à l'auditoire.

1. Subjectivité et délocutivité

Benveniste (1966, I : 258) définit le discours comme le langage mis en action, et corrélativement entre partenaires, toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. Le discours est donc le produit d'une énonciation. C'est par cette énonciation que le locuteur s'inscrit dans son discours. Pour cela, il dispose de l'appareil formel de l'énonciation. Selon l'utilisation de celui-ci, le locuteur peut produire des actes *élocutifs*, *illocutifs* ou *délocutifs*. Ces catégories décrites notamment par Damourette et Pichon (1925) ou Charaudeau (1992) se rapprochent de ce qu'Émile Benveniste désigne par *subjectivité* et *délocutivité* ou encore de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle « *discours "objectif"* » et « *discours "subjectif"* » (1980 : 80).

Benveniste (1966, I : 259) postule que la *subjectivité* est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Être sujet, selon lui, c'est avoir la possibilité de dire « je ». Par cette affirmation de fait, la subjectivité se révèle être un phénomène qui dépend exclusivement du langage. C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet, parce que le langage seul fonde dans la réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego ». Dans le prolongement de cette observation, Benveniste (1966, I : 259) définit la subjectivité non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même, mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience. Pour Kerbrat-Orecchioni, le « *discours "subjectif"* » c'est celui « dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement [...] ou se pose implicitement [...] comme la source évaluative de l'assertion » (1980 : 80).

La *délocutivité* de son côté est perçue comme l'usage de la non personne. D'après Benveniste (1966, I : 285), le délocutif se définit non par le contenu intentionnel mais par la relation formelle entre une locution et un verbe dénotant l'énoncé de cette locution. En effet, dans la terminologie de Damourette et Pichon (1925 : 127), le délocutif est la personne se référant aux êtres absents de l'acte de communication, aux choses et aux notions dont on parle, la troisième personne. L'instance délocutive oppose donc la catégorie de la personne (je - tu) à celle de la non personne (il). Le délocutif est désigné par les formes « il » ou « elle » qui sont anaphoriques des substantifs. Ces formes ne réfèrent pas seulement aux êtres humains, mais à tout objet du discours que l'on peut repérer dans l'environnement des interlocuteurs. Pour sa part, Kerbrat-Orecchioni définit le « *discours "objectif"* » comme celui « qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (1980 : 80).

Plus généralement, nous considérerons avec Charaudeau (1992) et à la suite de Damourette et Pichon (1925)¹⁴¹, trois types d'actes d'énonciation ou *actes locutifs* : l'*allocutif* qui concerne « la personne à qui l'on s'adresse (deuxième personne) » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 354) et qui se caractérise par le fait que le « locuteur *implique l'interlocuteur* dans son acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos » (Charaudeau, 1992 : 574); l'*élocutif* qui désigne la personne qui parle et qui se caractérise par le fait que « le locuteur *situe son propos par rapport à lui-même* » (Charaudeau, 1992 : 575) ; enfin, le *délocutif* qui « désigne la personne dont on parle (troisième personne) » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 354) et qui se caractérise par le fait que « le locuteur *laisse s'imposer le propos* en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable » (Charaudeau, 1992 : 575). En d'autres termes, l'élocutif oriente la relation interpersonnelle vers le *JE*, l'allocutif vers le *TU*, et le délocutif vers le *IL* (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 354).

Le sens à donner à un discours et les formes dérivables du discours ne peuvent donc avoir de sens que si les enjeux de la subjectivité et de la délocutivité

¹⁴¹ Avec quelques différences : Damourette et Pichon désignant par « locutif » ce que, à la suite de Charaudeau, nous désignons par « élocutif ». La problématique de l'effacement énonciatif (Vion 2001, Rabatel 2004) s'inscrit dans une perspective plus large qui prend en compte tout un éventail de formes en opposant à l'appareil formel de l'énonciation un appareil non pas de la non-énonciation, mais de l'effacement énonciatif. Cf. *supra*.

sont clairement dégagés. Cela revêt d'ailleurs une importance capitale pour notre étude car selon toute vraisemblance, la subjectivité et la délocutivité ont des effets très variés dans la structure même des langues, que ce soit dans l'agencement des formes ou dans la relation de la signification. À partir des indicateurs des faits énonciatifs, nous pourrions alors dégager de manière plus ou moins claire les stratégies discursives du locuteur-président en fonction tant de la chronologie politique que de la typologie « communicationnelle » qui a été esquissée (*partition type*).

Mais, étudier les faits énonciatifs dans le discours présidentiel camerounais revient aussi à déterminer une deuxième typologie des discours, une typologie énonciative cette fois-ci. Il s'agirait aussi de démontrer que ces discours, énoncés dans des contextes différents (*temporel* – chronologie politique – ou *communicationnel* – auditoire –), sont d'une part « engagés » ou non. Par induction, on se posera la question de savoir dans quelle mesure Paul Biya est un leader politique qui s'« engage » dans ses discours – un leader « pragmatique » pourrait-on dire. Ainsi, est-il important de préciser que les manifestations de *subjectivité* retenues renvoient aux marques d'engagement et de pragmatisme de Paul Biya. En revanche, les indicateurs de *délocutivité*, eux, illustrent le manque d'engagement et d'investissement pragmatique ou l'absence manifeste et volontaire d'engagement de la part de Paul Biya face aux défis que pose la gestion de la cité camerounaise et le rapport à l'auditoire (communauté nationale, diplomates, partisans).

La problématique de l'énonciation peut alors être abordée comme « la recherche des procédés linguistiques (*shifters*, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 36). Les unités linguistiques responsables des procédés linguistiques de renvoi de l'énoncé à son énonciation sont nombreuses et ont déjà été identifiés par différents auteurs. On peut citer les pronoms personnels, les désinences de verbes, les adverbes de temps, les adjectifs affectifs¹⁴², etc. Notre objectif n'est de dresser une liste exhaustive ni de vérifier leur présence effective

¹⁴² Voir l'ouvrage de Kerbrat-Orecchioni (1980) mentionné à plusieurs reprises ici et qui recense les lieux d'inscription de la subjectivité dans le langage.

dans le discours de Paul Biya, mais il s'agit de nous intéresser à l'utilisation par Paul Biya orateur politique d'une catégorie bien précise de pronoms.

Parmi ces « unités linguistiques responsables de ces procédés linguistiques de renvoi de l'énoncé à son énonciation », communément appeler *traces* ou *marques énonciatives* (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 230) les plus connues sont les pronoms personnels. Pour différentes raisons, et en particulier en raison des choix méthodologiques que nous avons faits – traitement exhaustif, automatisé et non lemmatisé de notre corpus –, nous avons choisi de ne considérer que les seuls pronoms personnels sujets dans notre analyse des stratégies énonciatives de Paul Biya. Plus ou moins contraints par les postulats méthodologiques évoqués, il nous semble cependant que les pronoms personnels restent de très bons indicateurs des faits énonciatifs et qu'ils sont représentatifs des phénomènes de subjectivité et de délocutivité tels que nous voulons les appréhender.

Ainsi, pour savoir si chaque discours de notre corpus s'inscrit dans une sorte d'engagement pragmatique ou non, nous avons déterminé la fréquence des occurrences d'une part des marques de subjectivité « je/j » dans chaque partie du corpus, et d'autre part des marques de délocutivité « il(s)/elle(s) » ; nous avons aussi choisi de prendre en compte l'énonciateur dit « collectif », à travers la forme « nous » ainsi que les références à l'allocutaire à travers la forme « vous ». Pour ce faire, nous avons décompté le nombre de fois où Paul Biya *se pose en sujet* et s'approprie la parole à travers l'utilisation du « je », mais aussi chaque fois qu'il s'efface derrière une énonciation collective (« nous ») ou un acte délocutif (« il(s)/elle(s) ») et où il mentionne explicitement l'allocutaire (« vous »).

La comparaison entre les actes élocutifs, allocutifs, et délocutifs présents dans les différentes parties du corpus en fonction des deux partitions retenues, montre que la densité numérique de la référence à la personne ou à la non-personne s'avère être un aspect important de la « performance » discursive. En effet, en comparant la présence de la personne subjective à celle de la non-personne, on constate un déséquilibre flagrant des fréquences. Mais les chiffres, on le sait, n'ont pas de sens pris isolément : la densité de l'actualisation de « je » ou de « ils » en interpelle d'autres, et le signe n'a de valeur que dans ses

combinaisons et dans l'idée qu'on se fait de sa sélection, sur les axes syntagmatiques et paradigmatisques.

2. Locuteur et allocutaire : traces et représentation

Dans un premier temps, et avant toute analyse plus approfondie, il convient de porter un premier regard sur la présence dans le corpus présidentiel des traces énonciatives inventoriées et répertoriées parmi les plus caractéristiques des phénomènes énonciatifs : les pronoms personnels. Nous considérons comme indices des phénomènes énonciatifs et des actes élocutifs, allocutifs et délocutifs, respectivement les formes « je/j », « nous », « vous » et « il(s)/elle(s) ». Il s'agit donc de constater dans un premier temps et dans une perspective synchronique – c'est-à-dire sans partition du corpus –, leur présence dans leur corpus.

2.1. – Premières mesures des phénomènes énonciatifs

Nous avons réuni dans un tableau les principaux éléments quantitatifs concernant les phénomènes énonciatifs qui nous souhaitons observer :

Tableau 15 : Les pronoms personnels dans les corpus 1982-2002

	Occurrences (ou fréquences absolues) des formes et des paradigmes dans le corpus	Fréq. relatives (%) des paradigmes dans le corpus	Part des paradigmes parmi l'ensemble des pronoms personnels ¹⁴³
Je/J je j	3164 2393 771	8,9	24,2%
Il(s)/elle(s) il ils elle elles	3071 1918 370 525 258	8,6	23,5%
Vous	3242	9,1	24,8%
Nous	3587	10	27,5%
	13056	36,6	100%

¹⁴³ Pourcentage arrondi de chacun des paradigmes (JE/IL/VOUS/NOUS) par rapport à l'ensemble des quatre paradigmes.

Ainsi, on remarque aisément que sur l'ensemble de ses prises de paroles Paul Biya ne semble privilégier aucune option énonciative en particulier : les pronoms personnels sont répartis à peu près équitablement, bien que l'on puisse noter une légère prédominance du « nous » – souvent le pronom privilégié du discours politique. En raison de cette dernière remarque, le constat d'apparente banalité de la répartition quantitative des pronoms personnels (sur 100 pronoms attestés, environ 25 % pour chacun des quatre paradigmes de personne) n'en est cependant pas moins intéressant. Paul Biya utilise autant l'énonciation personnelle que l'énonciation collective ou délocutive ; d'autre part, l'allocutaire – à travers le *vous* – semble singulièrement présent.

Cette répartition presque équitable n'est donc pas si anodine qu'il y paraît au premier abord, toutefois elle nous permettra aussi de mettre au jour les stratégies discursives mises en place autour de phénomènes énonciatifs à certaines périodes ou devant certains auditoires, en fonction des variations de cette répartition « équitable ».

2.2. – *Ethos et présentation de soi*

La notion d'ethos qui mobilise particulièrement notre attention dans la mesure où elle est un point de rencontre entre la rhétorique de l'Antiquité et les théories de l'argumentation et les théories de l'énonciation. L'Antiquité accorde une grande importance à la personne de l'orateur et l'ethos est à comprendre au sens d'Aristote, comme des preuves « techniques » fournies par l'orateur, l'image de soi qu'il projette de façon à favoriser l'entreprise de persuasion. Jusqu'à nos jours les partisans d'une conception discursive et d'une conception plus large de l'ethos (qu'on appelle *prédiscursif*) s'opposent, les Grecs étant à l'origine les tenants de la première option et les Romains de la seconde. L'ethos discursif se limite à l'image que l'orateur projette dans sa parole par les mots qu'il utilise, la façon dont il se désigne, le ton qu'il emploie alors que l'ethos prédiscursif englobe tout ce qui concerne la personne, ses actions publiques et privées, ses discours antérieurs, tout ce qui est connu et supposé d'elle et tout ce qui en circule dans l'espace public et aujourd'hui médiatique. En l'occurrence nous avons évoqué l'ethos prédiscursif de Paul Biya dans le chapitre 1.

Amossy souscrit au fait que « l'argument avancé par la vie d'un homme apporte plus de poids que celui susceptible d'être fourni par ses paroles » (2000 : 62-63), mais pour autant l'ethos discursif a une grande importance. Toute prise de parole implique en effet la construction de l'image de soi destinée à garantir le succès de la relation entre les partenaires de la communication ; lesquels sont réunis autour d'un projet de parole défini par l'orateur et attesté par l'auditoire. L'exaltation des valeurs reconnues tout comme la création de nouvelles valeurs repose aussi sur la maîtrise de l'apparence qui est partie prenante du processus discursif. Dans tous les cas, un orateur comme Paul Biya qui veut gagner la confiance de ses auditeurs doit donner des témoignages d'amitié à ceux qu'il veut persuader. Pour ce faire, quatre qualités sont requises : la probité, la prudence, la bienveillance et la modestie¹⁴⁴.

Selon Benveniste, dont l'appareil formel de l'énonciation (1970, 1974) est à l'origine de notre intérêt pour les marques pronominales, dès que le locuteur dit Je, il postule un Tu, allocutaire en face de lui. Il en résulte un intérêt pour l'étude des instances énonciatives qui sont régies par des positions, des relations et des pôles de références. Modalités énonciatives et modalités appréciatives analysées notamment par Kerbrat-Orecchioni dans son étude des évaluatifs (1980) fournissent ainsi un cadre d'analyse des différentes figures des partenaires de l'interlocution. Selon elle il convient d'incorporer « dans la compétence culturelle de deux partenaires de la communication [...] l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes » (1980 : 20). On retrouve une perspective voisine avec la notion de schématisation chez Grize (1982)¹⁴⁵.

Pour Maingueneau (2005) qui se situe dans le sillage d'Aristote, l'*ethos* est une notion discursive, qui se construit à travers le discours et non une image du locuteur extérieur à la parole, il est foncièrement lié à un processus interactif

¹⁴⁴ Dans leur analyse de l'appel du 18 juin du général de Gaulle, Adam et Hermann (2002 : 137-157) montrent bien comment l'ethos prédiscursif est revendiqué par l'orateur tout au long de son discours et combien les notions sont pertinentes pour analyser l'éloquence politique.

¹⁴⁵ Kerbrat Orecchioni (1989) fait également référence au concept de *face* chez Goffman qui a nourri ses réflexions sur les interactions verbales dans lesquelles se construit l'image des partenaires de l'échange.

d'influence d'autrui, c'est une notion hybride (socio/discursive). En d'autres termes, il le définit comme un comportement socialement évalué qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication précise, laquelle est intégrée dans une conjoncture sociohistorique déterminée.

Cette notion d'ethos qui suppose la prise en compte de l'image de l'orateur, de celle de l'auditoire et enfin de celle du tiers est le positionnement auquel nous nous rallions et qui servira de fil conducteur à notre analyse de l'image de Paul Biya à partir de l'angle énonciatif que nous avons retenu et que nous traitons selon la méthode lexicométrique exposée *supra*. Nous admettons que l'efficacité de la parole ne dépend donc ni du discours en soi, ni de la seule autorité du président qui prend la parole, mais l'Ethos repose sur une double identification : l'image valorisée que l'orateur projette de lui-même dans le discours n'est pas isolable de celle de son statut social de président du Cameroun, mais les deux agissent corrélativement pour conférer à la parole son efficacité.

2.3. – *Présence du JE et univers discursif*

Si l'on observe le tableau qui rassemble les co-occurents spécifiques du pronom de première personne de singulier (« je/j ») (tableau 16), formes qui construisent l'univers lexical du JE, on peut observer comment le locuteur se construit dans son discours.

On remarque plusieurs éléments :

- sans surprise, les pronoms personnels et adjectifs possessifs de première personne : *mon, ma, mes...* ;

- sans grande surprise non plus de très nombreux verbes ; il est attendu que les pronoms « je/j » « attirent » des verbes comme toujours en lexicométrie – cette apparente banalité mérite d'être nuancée ;

- s'il était attendu que l'on trouve des verbes, le constat inverse de la relative absence de substantifs ou d'adjectifs mérite d'être relevé. On trouve très peu de substantifs et d'adjectifs et le peu que l'on trouve sont des formes peu marquées et rituelles (*président, compatriotes...*) ;

- il n'est pas anodin que la plupart des verbes associés à la première personne soient associés au rituel de l'adresse (*souhaite, adresse, remercie*) ; ce

sont des verbes de parole mais qui sont pas utilisés pour leur contenu politique mais plutôt pour leur fonction phatique. Leur seul but est de construire une relation entre le locuteur et l'allocataire (*vous*, spécificité supérieure à 50), dans le cadre de rituels discursifs comme les discours de vœux.

- de façon plus précise et plus étonnante, notons le verbe (conjugué) le plus associé au JE en dehors des auxiliaires *être* et *avoir* (*ai* ; *suis*), qui exprime l'action que le locuteur fait le plus dans son discours n'est pas *dire* ou *pouvoir* mais *remercier* : au Cameroun, dans le discours de Paul Biya, le président *remercie* ; voilà un premier constat qui mérite d'être souligné.

Tableau 16 : L'univers lexical du JE (1982-2002)

Forme	Coeff.	Forme	Coeff.	Forme	Coeff.
m	≥50	votre	27	nom	17
remercie	≥50	vive	27	dit	16
vous	≥50	remercier	26	vos	16
adresse	≥50	me	26	prie	16
sais	≥50	félicitations	25	sincères	15
tiens	≥50	exhorte	24	peux	15
suis	≥50	dis	24	accueil	15
voudrais	≥50	président	23	compatriotes	14
mes	≥50	aimerais	23	remerciements	14
ai	≥50	avais	23	messieurs	14
souhaite	50	déclare	23	dois	14
que	48	salue	22	chaleureux	14
ma	48	vœux	22	sensible	14
mon	48	puis	22	très	14
veux	40	occasion	21	dire	14
à	38	venu	21	chers	14
demande	36	persuadé	20	engage	13
ici	31	confiance	20	bonheur	13
viens	31	réjouis	19	pour	13
heureux	31	adresser	19	formule	13
crois	31	chaleureuses	19	monsieur	12
félicite	30	sincèrement	19	endroit	12
pense	30	invite	18	camerounais	12
entends	28	saisis	18	mesdames	11

Ainsi, nous avons noté dans la première étape de notre étude sur l'énonciation la présence relativement importante du JE, à peu près à proportion égale des autres pronoms retenus pour notre étude ; l'analyse des co-occurents nous informe mieux sur cette présence du JE, sur sa représentation, son ethos, son action dans le discours ; et l'on peut dire que la présence du JE est principalement protocolaire et politiquement vide, elle n'est là que dans le cadre du rituel discursif et ne prend que peu en charge l'action politique.

2.4. – L'énonciation collective

Après les constats que nous venons d'évoquer à propos du calcul des co-occurents spécifiques du JE et de l'analyse de son univers lexical, il peut être intéressant de procéder aux mêmes types de calculs avec les autres pronoms, comme le NOUS.

Tableau 17 : L'univers lexical du NOUS (1982-2002)

Forme	Coeff.	Forme	Coeff.	Forme	Coeff.
sommes	≥50	pensons	14	réussi	6
avons	≥50	rappel	14	poursuivi	6
allons	≥50	poursuivons	11	lutter	6
pouvons	≥50	prédécesseur	11	combattre	6
devons	≥50	lesquelles	11	surmonter	6
nos	44	face	10	recevoir	6
que	44	extraordinaire	8	bâtir	6
ensemble	39	défis	8	partenaires	6
ambassadeur	27	faire	8	relever	5
notre	23	amis	8	redressement	5
savons	22	continuer	8	majesté	5
voulons	22	aide	8	parallèlement	5
accrédite	20	excellence	7	démocratie	5
plénipotentiaire	20	trouvez	7	laisser	5
pourrons	18	avec	7	compréhension	5
continuerons	18	gagner	7	raisons	5
lettres	18	efforts	7	pari	5
vivons	17	faut	7	voie	5
félicitons	15	conscients	7	réaliser	5
aurons	15	engagés	7	construire	5
auprès	15	laquelle	6	relations	5

À la lecture de ce tableau, on peut faire les remarques suivantes :

- la présence de nombreux verbes : avec cette fois-ci des verbes moins « rituels » : *devons, pouvons, avons, sommes* ; on note en effet la présence de « devons » en bonne place ainsi que de *pouvoir* tant au présent qu'au futur (*pouvons, pourrons*) ce qui nous amène à parler de discours volontariste chez Paul Biya. On note ainsi la différence de registre entre le discours du JE et le discours du NOUS, même si le NOUS n'est encore que peu associé aux thématiques politiques et reste parfois dans le discours rituel (*accrédite, plénipotentiaire, excellence, majesté...* : tous ces mots renvoyant aux discours de vœux) ;

- encore rare, nous l'avons dit, le politique fait cependant son entrée avec des vocables comme *démocratie*, par exemple ;

- globalement, il s'agit d'un discours qui cherche à entraîner l'auditoire et à l'amener à se projeter dans l'avenir, ce que l'on peut noter tant à travers les quelques substantifs ou adverbes (*pari, ensemble, défis, efforts...*) qu'à travers les verbes conjugués (*allons, pouvons, devons, voulons, poursuivons, engagés*, etc. et particulièrement au futur : *pourrons, continuerons, aurons...*) qu'à l'infinitif (*réaliser, construire, lutter, combattre, surmonter, continuer, gagner, bâtir...*).

2.5. – Représentation de l'allocutaire

Enfin, dans un dernier temps et compte tenu de la présence, nous l'avons vu, relativement importante de l'allocutaire – à travers le « vous » –, il est important pour nous d'explorer d'autres stratégies énonciatives, surtout en regardant de près les résultats d'analyse statistique qui présentent l'univers lexical du VOUS.

Tableau 18 : L'univers lexical du VOUS (1982-2002)

Forme	Coeff.	Forme	Coeff.	Forme	Coeff.
devez	≥50	heureux	24	doyen	15
avez	≥50	compatriotes	23	souhaiter	14
monsieur	≥50	endroit	23	cœur	14
vous	≥50	bienvenue	23	peuple	14
mes	≥50	accrédite	22	meilleurs	14
je	≥50	messieurs	22	aimables	14
êtes	≥50	représentez	22	confiance	14
votre	≥50	pouvez	22	adresse	14
savez	≥50	plénipotentiaire	22	Cameroun	14
remercie	≥50	agréable	21	prospérité	14
vos	≥50	mon	21	voulu	14
que	50	demande	21	nom	14
vœux	45	chaleureuse	20	venu	14
vive	44	lettres	20	ma	14
moi	41	très	19	laissez	13
ambassadeur	40	prie	19	mission	13
venez	40	rendez	19	souhaite	13
transmettre	37	remerciements	19	puis	13
m	35	trouvez	19	chaleureux	13
chers	32	accomplissement	18	pour	13
suis	30	me	18	aujourd	12
adresser	28	sincères	17	camerounais	12
président	28	rappel	16	lesquelles	12
bonheur	27	plaisir	15	excellence	12
auprès	25	accueil	15	permettez	12

Les éléments que nous avons relevés concernant les univers lexicaux des différents pronoms, et en particulier l'aspect protocolaire et rituel des actes élocutifs au singulier (JE), offrent des pistes de réflexion pour l'analyse des faits énonciatifs dans le corpus partitionné en fonction de l'auditoire. Mais, avant de procéder à cette analyse, nous allons poursuivre notre étude en prenant en compte cette fois la diachronie.

3. Stratégies énonciatives et chronologie politique

Après avoir considéré dans le corpus dans son ensemble et de façon synchronique les phénomènes énonciatifs – à travers les pronoms personnels –, et avoir tracé les grandes lignes des représentations du locuteur, de l’allocutaire et du tiers, à l’aide de la méthode des co-occurents spécifiques mettant à jour les univers lexicaux plus particulièrement associés aux actes élocutifs, allocutifs et délocutifs, la deuxième étape de l’approche énonciative doit prendre en compte la dimension diachronique du corpus. Notre objectif est donc de mesurer de façon précise les variations des actes locutifs dans le corpus partitionné par période de cinq années.

Dans un premier temps, nous considérons les fréquences et les spécificités des quatre « personnes » considérées dans le corpus :

Tableau 19 : Les pronoms personnels dans le corpus (partition *lustres*)

	A1982-1987		B1988-1992		C1993-1997		D1998-2002	
	Fr.	<i>Sp.</i>	Fr.	<i>Sp.</i>	Fr.	<i>Sp.</i>	Fr.	<i>Sp.</i>
Je	1159	-24	788	+6	681	+6	536	+5
Il	1224	-11	567	-6	602	--	680	+30
Nous	1162	-50	1009	+21	795	+9	621	+7
vous	1180	-26	909	+19	690	+6	463	--

Le tableau précédent peut se lire de deux façons :

En le consultant verticalement, par exemple, la colonne des fréquences absolues des pronoms lors de la deuxième période 1988-1992, il nous renseigne sur la répartition des différentes actes locutifs au cours d’une même période ; dans le cas cité, on remarque alors que la période 1988-1992 est particulièrement marquée par l’énonciation collective (nous) et dans une moindre mesure par la présence de l’allocutaire (vous) : le discours durant cette période semble donc se construire autour des pôles énonciatifs nous/vous.

En le consultant horizontalement, par exemple, la ligne correspondant au délocutif, il nous renseigne sur l’évolution diachronique d’un même acte locutif : ainsi, dans le cas cité, on remarque que la délocutivité prend une place de plus en plus importante au sein du discours de Biya, les pronoms indices de la délocutivité

(il/ils/elle(s)) passant d'une spécificité de -11 à +30 de 1982-87 à 1997-2002. Les mesures rassemblées dans le tableau peuvent être visualisées de façon beaucoup plus suggestive à l'aide des graphiques de ventilations d'abord en fréquences relatives puis en spécificités.

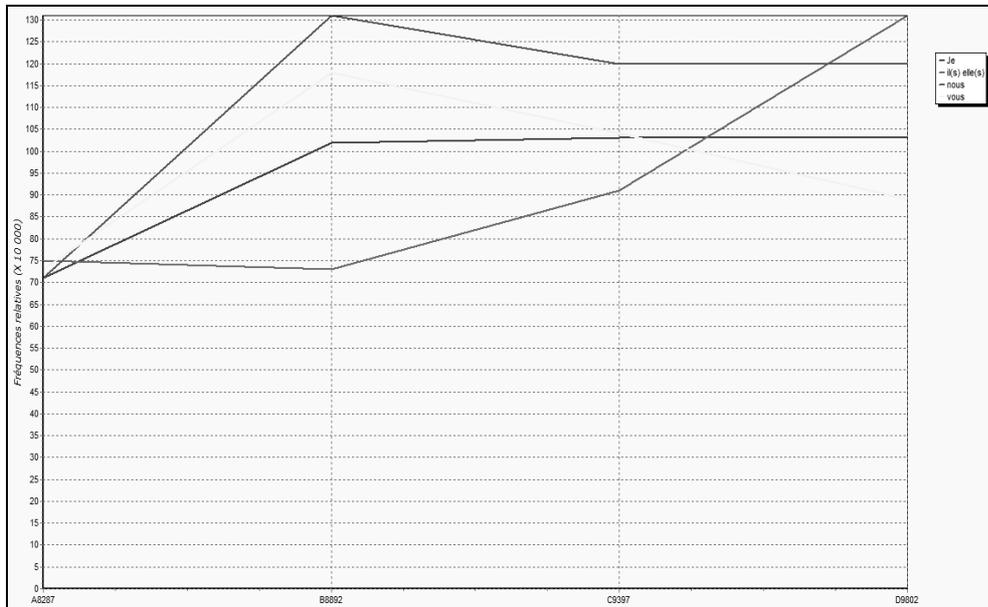


Figure 40 : Les pronoms personnels dans le corpus (fréq. rel., partition *lustres*)

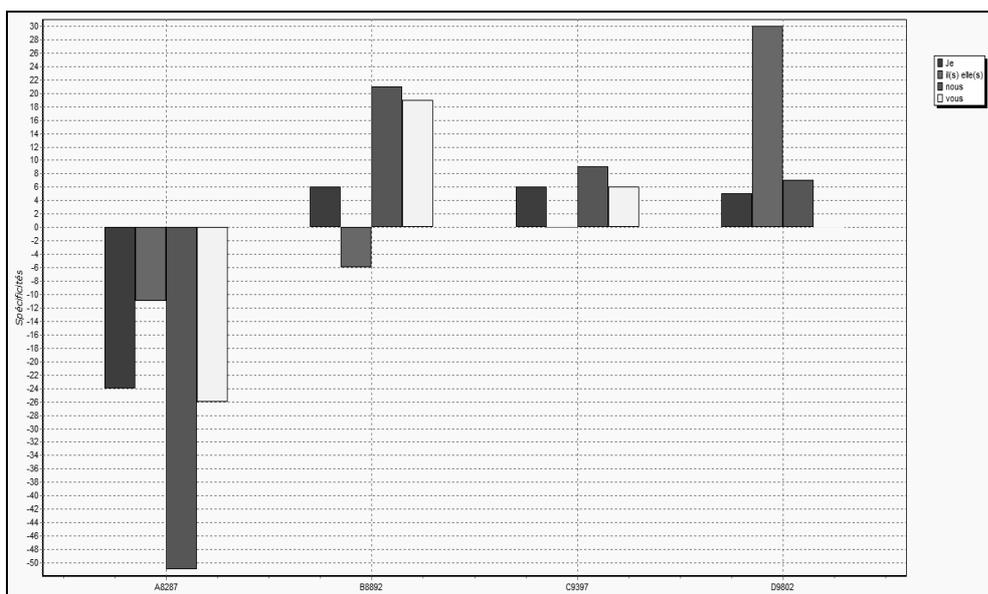


Figure 41 : Les pronoms personnels dans le corpus (spécificités, partition *lustres*)

D'abord de façon générale, on note dans un premier temps qu'aucun des pronoms n'est spécifique de la première période (82-87) : en nous appuyant sur la typologie de Guespin reprise par Mayaffre (2004) et par Labbé et Monière (2003) qui distingue le discours nominal (substantifs, adjectifs) du discours verbal (pronoms, verbes, adverbes), ce constat – spécificités fortement négatives des pronoms dans la première partie chronologique – nous amène à penser que le discours de Paul Biya est d'abord un discours nominal, avant d'évoluer vers un discours verbal. En effet, on sait depuis Guiraud (1954) que le nombre des substantifs et celui des verbes varient en sens inverse¹⁴⁶ et que le suremploi des groupes nominaux s'accompagne d'un sous-emploi des groupes verbaux. Pour Mayaffre, le « discours verbal *versus* le discours nominal est une réelle typologie » (Mayaffre, 2004 : 48) et, comme nous le constaterons dans l'étude des discours de vœux (cf. *infra* chapitre 8), il apparaît que P. Biya tend à favoriser durant ces premières années de pouvoir un discours nominal. Le constat se révèle intéressant si l'on considère que le discours de Biya tend au fil des ans à favoriser les pronoms donc l'énonciation, sur les substantifs, donc l'énoncé. Le discours de Paul Biya se viderait ainsi peu à peu, mais assez nettement à vrai dire, de sa substance pour ne sembler privilégier que l'établissement d'un contact entre le locuteur et les allocutaires, triomphe de la fonction phatique. On serait alors en face d'un discours qui peu à peu tendrait à privilégier la « rhétorique du dire contre le dit » (Mayaffre, 2004 : 48).

Ensuite, plus spécifiquement et en faisant exception de la première période au « discours nominal », on note :

- une présence du JE régulière et qui ne varie que très peu ;
- une énonciation construite autour de l'axe NOUS/VOUS durant les deux périodes centrale du corpus, c'est-à-dire de 1988 à 1997 ; entre ces deux périodes la première (1988-1992) se trouve particulièrement marquée par la relation interpersonnelle NOUS/VOUS, alors que la deuxième (1993-1997) semble laisser de nouveau la place, mais de façon très légère au discours nominal ; notons enfin que ces deux périodes sont marquées par la forte présence des actes élocutifs et

¹⁴⁶ Ce principe a depuis été confirmé dans le discours littéraire (Kastberg-Sjöblom, 2006) ainsi que dans le discours politique (Mayaffre, 2004).

allocutifs et la relative absence (diagnostic statistique de *banalité* ou de *spécifique négative*) du délocutif ;

Enfin, on remarque une deuxième rupture importante dans les stratégies énonciatives à partir de 1998 (dernière période) : l'allocutaire se trouve escamoté et on note une « explosion » du délocutif (spécificité de +29) ;

Le discours de Paul Biya enregistre des variations en trois temps en ce qui concerne les stratégies énonciatives :

- un premier temps (1982-1987) où le *dit* est privilégié sur le *dire* ;
- un deuxième temps (1988-1997) où le *dire* prédomine¹⁴⁷ et se construit autour de la mise en scène du rapport NOUS/VOUS ;
- un troisième où le *dire* domine mais avec un effacement relatif de la *subjectivité* au profit de la *délocutivité*.

4. Stratégies énonciative et adaptation à l'auditoire

Après avoir observé l'évolution de l'inscription du locuteur et de l'allocutaire dans le discours de Paul Biya en fonction de la diachronie, la dernière étape de notre approche des stratégies énonciatives qui caractérisent notre corpus consistera à appréhender les actes locutifs en fonction cette fois de l'auditoire. Comme cela a été mentionné en introduction, nous avons partitionné le corpus en fonction de l'auditoire. Nous procéderons donc de la même manière en mesurant les variations de la présence des différents pronoms personnels en fonction de l'auditoire devant lequel Paul Biya adresse son discours.

Le tableau suivant représente la répartition des pronoms considérés en fonction de l'auditoire auquel s'adresse Paul Biya. De la même manière que pour le tableau 18, on peut le lire verticalement ou horizontalement afin de voir quels sont les actes locutifs privilégiés devant tel auditoire et les variations que subit un acte locutif en fonction de l'auditoire.

¹⁴⁷ Par rapport à la norme endogène que constitue le corpus, comme dans toute analyse statistique du discours prenant comme norme le corpus clos.

Tableau 20 : Les pronoms personnels dans le corpus (partition *types*)

	Diplo_ext		Diplo_int		Gouvernement		Jeunesse	
	Fr.	Sp.	Fr.	Sp.	Fr.	Sp.	Fr.	Sp.
JE	218	-4	543	-9	254	---	170	---
IL	207	-4	675	---	361	---	174	---
nous	316	---	928	+13	297	-12	131	-11
vous	272	---	731	+3	215	-22	430	+54

	Nation		Parti		Public	
	Fr.	Sp.	Fr.	Sp.	Fr.	Sp.
JE	381	---	304	-11	1194	+39
IL	394	---	530	+11	730	-6
nous	632	+20	460	---	823	-10
vous	230	-24	191	-44	1173	+30

À l'aide de graphiques de ventilation, les données contenues dans le tableau 19 permettent de constater que l'adaptation énonciative à l'auditoire est spécifique de certaines situations de communication et est statistiquement significative.

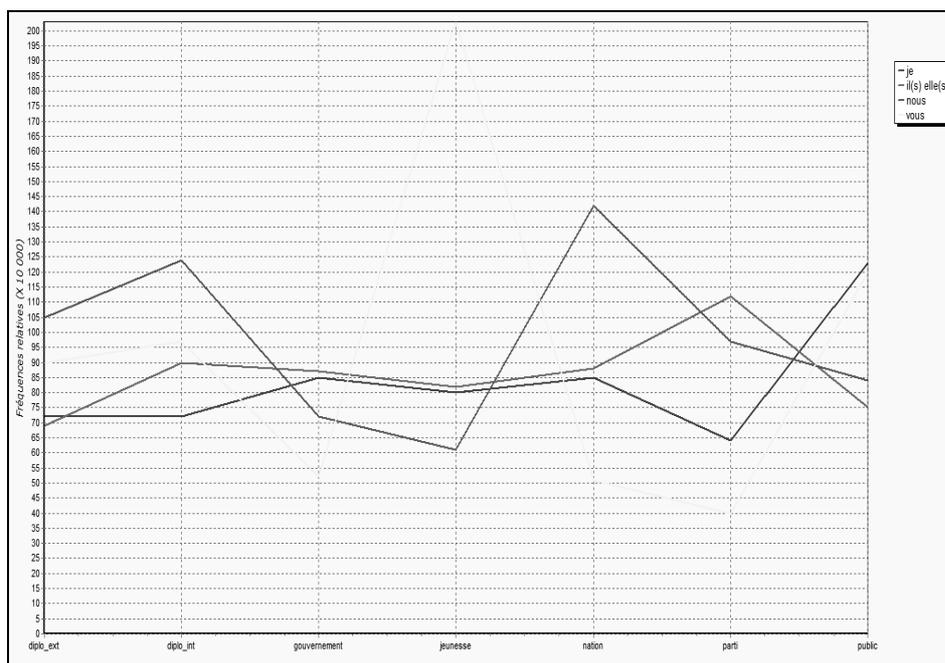


Figure 42 : Pronoms personnels dans le corpus (fréq. relatives, partition *types*)

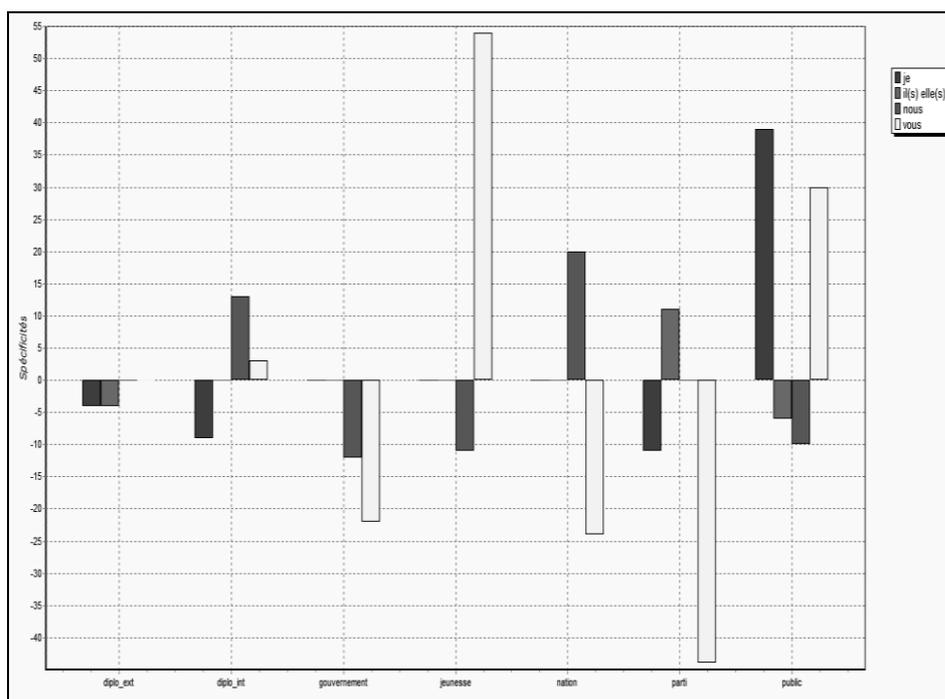


Figure 43 : Pronoms personnels dans le corpus (spécificités, partition types)

De façon générale, on constate d'abord qu'il y a peu de pic de spécificités, positive ou négative, mais de nombreux constats de *banalité* statistique (spécificité = 0). Ensuite, de façon plus particulière, il apparaît que :

- les discours « diplo_ext » contiennent relativement peu de pronoms sujets ;
- les discours « diplo_int » (devant les diplomates étrangers au Cameroun) privilégient principalement le NOUS et légèrement le VOUS ;

- le NOUS est surtout sur-utilisé dans le discours à la Nation ; on retrouve là une des fonctions du NOUS politique : unir la Nation et favoriser la cohésion nationale ;

- le fait le plus marquant concerne les discours à la Jeunesse, (que nous étudierons de façon détaillée au chapitre 7) : on remarque en effet que l'acte allocutif, avec une spécificité du pronom VOUS supérieure à 50, est très fortement présent dans ce type de discours ; dans les discours à la Jeunesse. Paul Biya s'efface au profit de l'allocutaire ; il s'agit pour lui d'impliquer la jeunesse, de l'inclure dans la communauté nationale en l'incluant dans son discours ; il veut montrer sa préoccupation pour celle-ci. En effet, Paul Biya a bien compris l'enjeu que représente la jeunesse dans un pays comme le Cameroun dont la majorité de la population a moins de 25 ans. Il n'est pas anodin – et c'est d'ailleurs

statistiquement significatif – que ce soit devant ce seul auditoire que le président privilégie l’acte allocutif. Un deuxième type d’auditoire est fortement marqué par la présence d’acte allocutif : il s’agit des discours publics les variations statistiquement significatives correspondent à des stratégies discursives du président Biya.

Conclusion

L’énonciation constitue un domaine de recherche important en analyse du discours par laquelle un homme politique peut agir sur son auditoire. Nous avons exploré essentiellement les pronoms personnels qui représentent une petite part des phénomènes énonciatifs. Ils n’en sont pas moins importants.

L’objectif de ce chapitre, qui prolongeait l’analyse lexicale du corpus, était de mettre au jour l’évolution diachronique et l’adaptation à l’auditoire des phénomènes énonciatifs à travers l’analyse statistique de leurs fréquences. Ce que l’on peut rappeler, dans un premier temps, est que, selon les lois de probabilités statistiques, la répartition fréquentielle des pronoms personnels est fortement heurtée, et les probabilités indiquent que cette répartition répond à des stratégies discursives du locuteur. C’est ainsi que l’on a pu constater, mesurées à l’appui, que le dire prenait le dessus sur le dit au fil des ans – même si ce constat mérite d’être affiné. Surtout, en ce qui concerne l’adaptation à l’auditoire, un élément apparaît comme fondamental : l’interpellation de la Jeunesse à travers la sur-utilisation des formes du paradigme de la deuxième personne du pluriel dans ces discours. C’est à l’étude de cet aspect que sera consacré le chapitre suivant.

Chapitre 7 :

Les discours à la Jeunesse

Introduction

S'il est un moment privilégié pour la communication politique, ce sont bien les commémorations des différentes fêtes nationales. Celles-ci permettent à l'homme politique de s'adresser à la communauté nationale dans un moment propice à la prise de parole qui fait partie d'un rituel habituel réglé. Au Cameroun, la fête de la Jeunesse figure parmi les événements les plus populaires. Mieux, il s'agit de la seule et unique occasion, avec les vœux de Nouvel An, lors de laquelle le président de la République prend la parole chaque année pour délivrer un message à la jeunesse, frange la plus nombreuse de la population camerounaise.

Ce rituel établi depuis le début des années 60, au lendemain de l'Indépendance et au début de la construction institutionnelle du pays, se propose d'honorer le rôle de la Jeunesse dans l'édification de la Nation. Selon Linge (2011),

Au départ disait-on l'idée était de magnifier la jeunesse camerounaise, lui donner la place qu'elle mérite, en lui accordant un jour où elle aurait le droit de manifester, de se faire entendre. Aux dires des personnes qui ont assisté aux premières éditions, c'était une semaine de fête extraordinaire. La fête existe toujours, mais elle a perdu selon de nombreux observateurs, tout son sens dans des considérations autres. [...] Elle est devenue depuis lors une manifestation de l'intérêt

que les pouvoirs publics ont toujours accordé à la jeunesse camerounaise.

Dans ce pays, la célébration d'une journée – et même d'une semaine – de festivités en l'honneur de la Jeunesse permet au pouvoir politique de montrer à celle-ci qu'elle n'est pas absente des préoccupations du gouvernement. Pour Paul Biya, c'est l'occasion depuis 1983 de s'adresser directement à la Jeunesse, dans des allocutions aux thématiques sélectionnées en fonction de cet auditoire.

Ainsi, après avoir exploré dans son ensemble le discours de Paul Biya, nous nous penchons maintenant sur un discours particulier qui nous permettra d'appréhender deux aspects des stratégies discursives du président camerounais. En faisant contraster ces discours – dont l'allocutaire idéal est le même d'année et en année – avec le corpus d'ensemble, on pourra mettre au jour le vocabulaire et les thématiques mais aussi le fonctionnement discursif (notamment sur le plan de l'énonciation...) propre à cet auditoire : quelles sont les thématiques privilégiées par Paul Biya quand il parle à la Jeunesse camerounaise, que lui dit-il ? Et de quelle façon ? Comment s'inscrit-il et inscrit-il son allocutaire dans le discours ?

1. Description du sous-corpus Jeunesse

1.1. – Principales caractéristiques du sous-corpus Jeunesse

La partie Jeunesse, constituée ici en sous-corpus, regroupe les vingt discours de Paul Biya radiotélévisés à l'occasion de la Fête de la Jeunesse de 1983 à 2002, soit un discours par an. Les allocutions sont relativement courtes (à une exception, moins de 1500 occurrences) même si elles peuvent varier du simple au double. Le sous-corpus compte 21142 occurrences pour 3334 formes et 1709 hapax. Le tableau et le graphique suivants donnent à voir les principales caractéristiques quantitatives du sous-corpus. Concernant la taille des allocutions, on constate notamment que durant les cinq dernières années, celles-ci tendent à se stabiliser.

Tableau 21 : Principales caractéristiques quantitatives la partie Jeunesse

Partie	Occurrences	Formes	Hapax	Fréq. Max	Forme
1983	1417	576	429	94	de
1984	1320	538	381	93	de
1985	916	388	278	60	de
1986	538	256	188	40	de
1987	717	323	243	65	de
1988	636	300	210	45	de
1989	958	428	309	47	de
1990	1319	544	365	100	de
1991	1448	604	432	88	de
1992	893	382	267	37	de
1993	1081	445	310	63	de
1994	1029	460	325	52	de
1995	958	420	293	55	de
1996	750	377	283	40	de
1997	639	299	213	40	de
1998	1246	527	380	79	de
1999	1173	506	361	67	de
2000	1163	532	397	52	de
2001	1295	584	444	73	de
2002	1646	639	441	87	de

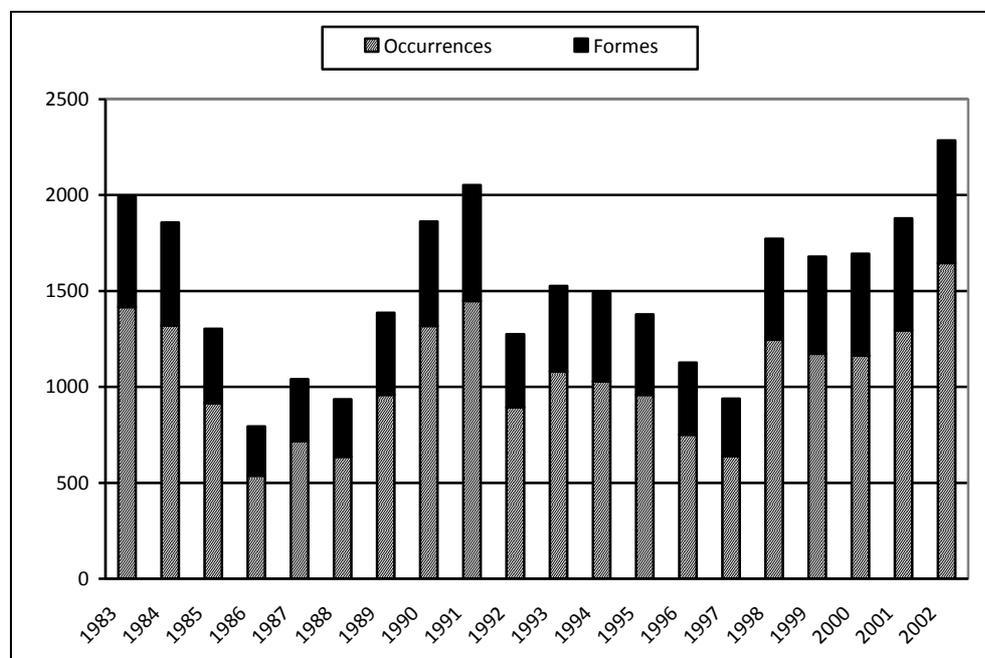


Figure 44 : Principales caractéristiques quantitatives de la partie Jeunesse

Par ailleurs, si l'on compare l'accroissement chronologique du vocabulaire dans les textes des discours de la catégorie Jeunesse avec celui d'autres parties témoins (les discours de Vœux à la Nation et aux Diplomates, qui seront étudiés ensuite, et les discours gouvernementaux), qui constituent toutes des séries textuelles chronologiques, on constate que les discours à la Jeunesse sont ceux dont le vocabulaire se renouvelle le moins. En termes d'accroissement chronologique du vocabulaire, cette série textuelle se rapproche plus des discours stéréotypés de vœux aux Diplomates que des discours gouvernementaux, plus en prise avec l'actualité, ou même des discours de vœux à la Nation.

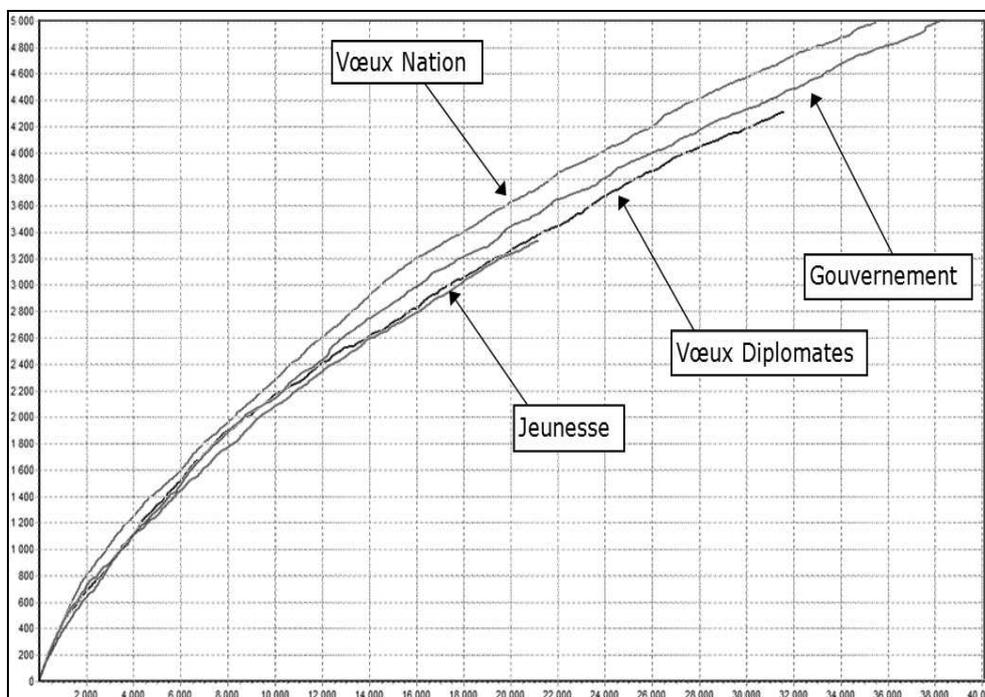


Figure 45 : Accroissement chronologique comparé des discours à la Jeunesse

1.2. – Les mots-thèmes des discours à la Jeunesse

Le dépouillement du sous-corpus Jeunesse permet de relever les formes lexicales – ici substantifs et adjectifs – les plus fréquentes, c'est-à-dire les mots-thèmes. Ceux-ci sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 22 : Les mots-thèmes des discours à la Jeunesse (1983-2002)

Formes	Fréq. Abs.	Formes	Fréq. Abs.
jeunes	173	année	39
jeunesse	113	vie	38
Cameroun	110	camerounais	37
pays	88	efforts	37
avenir	51	nationale	37
nation	50	enseignement	36
emploi	48	formation	36
camerounaise	45	national	35
fête	44	société	34
compatriotes	41	économique	32

Sans surprise, les formes les plus fréquentes sont représentatives de la situation de communication : *jeunes* (173 occ.), *jeunesse* (113 occ.) et *fêtes* (44 occ.). Ensuite, en dehors des divers désignants nationaux (*Cameroun*, *pays*, *nation*, *camerounais[e]...*), dont en particulier le *compatriotes* très apprécié de Paul Biya, le thème principal articule éducation (*enseignement* 36 occ., *formation* 36 occ.) et *emploi* (48 occ.), comme l'illustre par exemple l'extrait suivant de l'allocation de 1989.

« Une bonne synchronisation entre la **formation** et l'**emploi** est l'une de nos priorités.

Des actions à long terme visent la promotion des centres de **formation** privés, qui devront tenir compte avant tout de cette absolue nécessité.

Éducation et **emploi** sont complémentaires. Il faut former des jeunes dans des secteurs qui ont besoin d'eux.

Les **JEUNES** scolaires et universitaires ne sont pas oubliés.

Le nombre d'écoles, de collèges, de lycées, et d'universités que nous créons ou modernisons témoigne de l'intérêt que vous porte le gouvernement. » [138] (10 février 1989)

Mais, plutôt que d'explorer les discours à la Jeunesse à partir des mots-thèmes, on utilisera le calcul des spécificités pour analyser les formes statistiquement privilégiées par Paul Biya quand il s'adresse à la jeunesse camerounaise.

2. L'adaptation à l'auditoire et les spécificités des discours à la Jeunesse

2.1. – Approche théorique

D'une manière générale, cette notion est définie par le genre dont l'existence est liée au processus de l'échange verbal. Il nous semble important de rappeler quelques points relatifs à la question de l'auditoire qui orientent la réflexion rhétorique actuelle. Avant d'aborder plus amplement les résultats d'analyse statistiques dans ce chapitre ainsi que dans le suivant, nous allons donc présenter une esquisse de son cadre général.

Chez Perelman (1970 : 25), l'auditoire est « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation ». Amossy (2006 : 42) reprend la même idée en précisant d'ailleurs que cette définition est valable aussi bien pour l'oral que pour l'écrit. Amossy va plus loin en soutenant que l'auditoire doit en outre être une entité variable : soit c'est un individu ou c'est un groupe d'individus que le locuteur choisit pour son entreprise de persuasion. L'auteur insiste aussi sur le fait qu'en dehors de ces caractéristiques, l'auditoire peut être présent ou absent.

Comme pour plusieurs notions, *l'auditoire* n'échappe pas au phénomène de conflits notionnels. Compte tenu du fait que ce n'est notre préoccupation première, nous n'y prendrons pas partie, mais nous allons simplement dégager quelques points de vue. Ainsi, Perelman (1970) en se souciant de définir et de déterminer l'auditoire, avance que tout orateur dans une entreprise de persuasion pense « de façon plus ou moins consciente » à un public auquel son discours s'adresse. Ce public, c'est l'auditoire. Dans cette perspective, Amossy (2006 : 42) semble ne pas partager cet avis et soutient, elle, que « si le locuteur prend en considération ceux auxquels sa parole ou son texte s'adresse, il ne le fait pas nécessairement avec une conscience claire et de façon calculée ». Amossy donne ainsi l'impression, nous semble-t-il, que l'expression « plus ou moins consciente » enlève tout crédit au postulat de Perelman d'après lequel tout énonciateur pense plus consciemment ou moins consciemment à ses auditeurs qu'il cherche à persuader.

Nous pensons donc que Paul Biya, en prenant une telle disposition, essaie de s'attirer l'estime et l'appréciation de son auditoire, ce qui, en d'autres termes, va dans le même sens que ce qu'Amossy même appelle la « construction de l'auditoire par l'orateur ou la doxa ». Ce postulat va certainement se vérifier lorsque nous allons aborder l'analyse du corpus. S'il n'avait pas le souci de satisfaction de son auditoire, il ne prendrait certainement pas de disposition particulière dans son argumentation. Nous pensons dans ces conditions qu'il faut partager la thèse de Perelman sur la question dans la mesure où un auditoire rencontré au hasard, qui ne partage par la même culture, la même idéologie, etc., qu'un orateur veut persuader sur une question donnée n'est pas sûr d'adhérer à l'entreprise de persuasion. C'est pourquoi Perelman et Tyteca (1970 : 26) soutiennent : « Aussi la culture propre de chaque auditoire transparait-elle à travers les discours qui lui sont destinés, de manière telle que c'est dans une large mesure de ces discours eux-mêmes que nous nous croyons autorisés à tirer quelque information au sujet des civilisations révolues ».

C'est la raison pour laquelle Perelman et Tyteca conseillent que l'orateur définisse son auditoire et s'adapte à lui afin que celui-ci accorde son attention au message. Ces auteurs avancent en outre : « pour qu'une argumentation se développe, il faut en effet que ceux auxquels elle est destinée y prêtent quelque attention » (1970 : 23). Et ils soulignent plus loin que « la connaissance de ceux que l'on se propose de gagner est donc une condition préalable de toute argumentation efficace » (Perelman et Tyteca, 1970 : 23). Finalement, Amossy n'est pas très éloignée du vue de Perelman en affirmant : « Dans tous les cas, cependant, la nécessité de s'adapter à l'auditoire [...] ou l'importance octroyée à la prise en compte des opinions de l'autre, est une condition *sine qua non* de l'efficacité discursive » (2006 : 44). Elle se fonde pour cela sur la notion de doxa que nous avons mentionnée précédemment.

Aussi, en décrivant l'auditoire, on est amené à déterminer les relations qu'il entretient avec son auditeur. En ce cas, il existe plusieurs catégories sociales et socioprofessionnelles ; ce qui détermine leur rapport ; le langage en dépend également. Dans un raisonnement réciproque, les moyens de conviction devraient aller de même. Perelman et Tyteca (1970) indiquent cette relation et font part de leur avis sur les différents rapports que l'auditeur entretient avec ses auditoires.

Pour certains cas, l'orateur ordonne à son auditoire et d'autres encore où l'orateur se convainc que la catégorie sociale à laquelle il a affaire n'est pas accessible au message et à toute tentative de conviction ; dans ces conditions, il n'entretient pas de relation rigoureuse de communication. Perelman et Tyteca insistent donc sur le rapport entre l'orateur et son auditoire ; rapport lié à la nature épistémologique des êtres humains (histoire, géographie, lieux communs, etc.). Lorsque ces rapports ne sont pas pris en compte, l'orateur ne peut pas être assuré de parvenir à son but.

En réalité, il est difficile de fixer une fois pour toutes la délimitation de la notion d'auditoire. Nous nous résolvons à délimiter le domaine d'application de la notion et à préciser que nous entendons par là, Paul Biya orateur politique qui adresse un message à la jeunesse camerounaise ou aux diplomates accrédités au Cameroun. Cependant, Amossy (2006 : 47), en parlant d'auditoire, emprunte une expression précieuse à Jean-Blaize Grize (1982), la notion de "*schématisation*". Cette notion nous intéresse dans la constitution de l'échange verbal. En effet : « le terme de schématisation désigne le processus au gré duquel le locuteur active une partie des propriétés censées définir l'allocutaire pour produire une image cohérente répondant aux besoins de l'échange » (Grize, 1982).

Dans notre cas et pour cette étude, nous nous référons à Perelman et Tyteca qui proposent la définition suivante de l'auditoire : « L'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (1970 : 25), définition déjà indiquée dans l'introduction générale. Partant de cette définition de l'auditoire, l'orateur est dans notre cas un personnage politique qui prend la parole pour s'adresser à un groupe de personnes cibles à l'égard desquelles il déploie un effort de persuasion. Dans ce contexte, l'argumentation s'adresse à un groupe spécifique de personnes cibles appelé auditoire. Perelman et Tyteca précisent qu'« on la perçoit mieux quand l'argumentation est développée par un orateur s'adressant verbalement à un auditoire déterminé. [...] Cette qualité sans laquelle il ne sera pas écouté et même, bien souvent, ne sera pas autorisé à prendre la parole, peut varier selon les circonstances » (1970 : 24).

Nous remarquons que la formation de l'auditoire du discours de Paul Biya correspond à la description qu'en font Grize et Amossy. En effet, le premier estime que l'auditoire est une représentation sociale de la communauté. Quant à

Amossy (2006), elle insiste sur la notion de « *stéréotypage de l'auditoire* » de la « *doxa ou opinion commune* » pour souligner que l'orateur imagine le public en se référant aux croyances et aux réalités socioculturelles partagées par l'ensemble des individus d'une communauté.

Précisant son avis sur cette question, Amossy soutient que « le stéréotypage permet de retrouver en fonction du groupe-cible les idées, croyances, évidences, préjugés dont l'orateur doit tenir compte » (2006 : 49). Ce qui revient à observer que l'auditoire est avant tout ciblé avant d'être désigné. En d'autres termes, Amossy souligne que « la représentation que je me fais de mon allocutaire se rattache nécessairement à l'idée que j'ai du groupe dont il est membre » (Amossy, 2006 : 49). Ce qui revient à dire que l'auditoire est une construction directe ou indirecte de l'orateur. C'est en suivant ces théories sur l'argumentation et ses phénomènes discursifs que nous allons aborder les spécificités du discours de Paul Biya à la jeunesse et aux diplomates.

2.2. – Les spécificités du discours à la Jeunesse

On calcule donc les spécificités de la partie Jeunesse par rapport au reste du corpus. Sans surprise, une bonne partie des spécificités recoupe les mots-thèmes listés précédemment. Néanmoins, ils n'apparaissent pas ici pour la même raison. En effet, il ne s'agit plus des formes les plus utilisées par Paul Biya dans ses discours à la Jeunesse mais de celles qui, statistiquement et avec des indices de probabilités plus ou moins forts, sont privilégiées par le président camerounais lorsqu'il s'adresse à la jeunesse de son pays. En d'autres termes, ces formes ne sont plus prises en compte ici en raison de leur fréquence absolue dans le sous-corpus mais pour des raisons de probabilités d'usage.

Tableau 23 : Spécificités des discours à la Jeunesse (extrait)¹⁴⁸

Spécificités positives (115≥E≥5)
jeunes, jeunesse, vous, fête, étudiants, emploi, enseignement, êtes, votre, formation, écoles, scolaire, enseignants, demain, universités, professionnelle, coupe, supérieur, vos, avenir, ont, salles, serez, diplômés, universitaire, éducation, créativité, centres, été, insertion, sportif, ruraux, aînés, classe, thème, camerounaise, milliers, université, année, parents, cela, éducatif, nouvelles, bientôt, instituteurs, sera, filles, recrutés, établissements, compatriotes, collègues, plusieurs, métiers, privées, publique, niveau, normales, recrutement, créé, salons, espoir, placés, signifie, veille, faites, vôtre, fonds, opportunités, devez, lycées, connaissances, nation, vie, société
Spécificités négatives (-3≤E≤-11)
chefs, respect, notre, ouest, présence, pouvoir, centrale, nécessaires, renforcement, ni, ordre, armée, assemblée, ainsi, ma, son, sa, sous, république, avons, devons, nations, camarades, reste, paix, internationale, mission, militants, démocratie, indépendance, tiens, région, action, ses, développement, peuples, 2, institutions, nord, et, parti, camerounais, internationales, nos, solidarité, états, les, coopération, populations, sud, ici, Afrique, du, province, peuple, président, nous

2.2.1. – L’interpellation de l’auditoire

Une première forme retient l’attention : *vous*. En effet, celle-ci apparaît au 3^{ème} rang des spécificités des discours à la Jeunesse avec un coefficient de +54, juste après *jeunes* (+115) et *jeunesse* (+95). Avec 430 occurrences – sur les 3242 qu’elle compte dans le corpus complet –, elle apparaît d’ailleurs parmi les formes en tête de l’index hiérarchique du sous-corpus jeunesse, bien avant de nombreux déterminants ou conjonctions ! Elle s’inscrit de fait en septième position des formes les plus fréquentes juste après *de, la, et, l, à, le* et bien avant la plupart des mots-outils tels que *des, les, en, que, pour...* et les auxiliaires *est, a...* Mais la spécificité du *vous* dans les discours à la Jeunesse s’accompagne de celle des formes qui entrent dans son paradigme, que nous présentons dans le tableau suivant :

¹⁴⁸ Paramètres : Seuil de probabilité 2 ; fréquence minimum : 5. Selon ces paramètres, la liste des spécificités négatives présentée dans le tableau est complète ; pour les spécificités positives, afin de ne pas alourdir le tableau, seules ont été retenues les spécificités au coefficient supérieur ou égal à 5, soit 74 formes sur les 223 que comptaient la liste complète.

Tableau 24 : La deuxième personne du pluriel dans les discours à la Jeunesse

Formes	Fréquences dans le corpus	Fréquences dans la partie <i>Jeunesse</i>	Spécificités dans la partie <i>Jeunesse</i>
vous	3242	430	+54
votre	1261	145	+14
vos	472	64	+10
vôtre	16	6	+5
vôtres	9	1	-
Paradigme	5000	646	+76

Reprenant les données du tableau précédent, les graphiques suivants représentent la spécificité des différentes formes de la deuxième personne du pluriel dans le corpus des textes du discours de Biya partitionné par auditoire puis de l'ensemble du paradigme regroupé dans un GF :

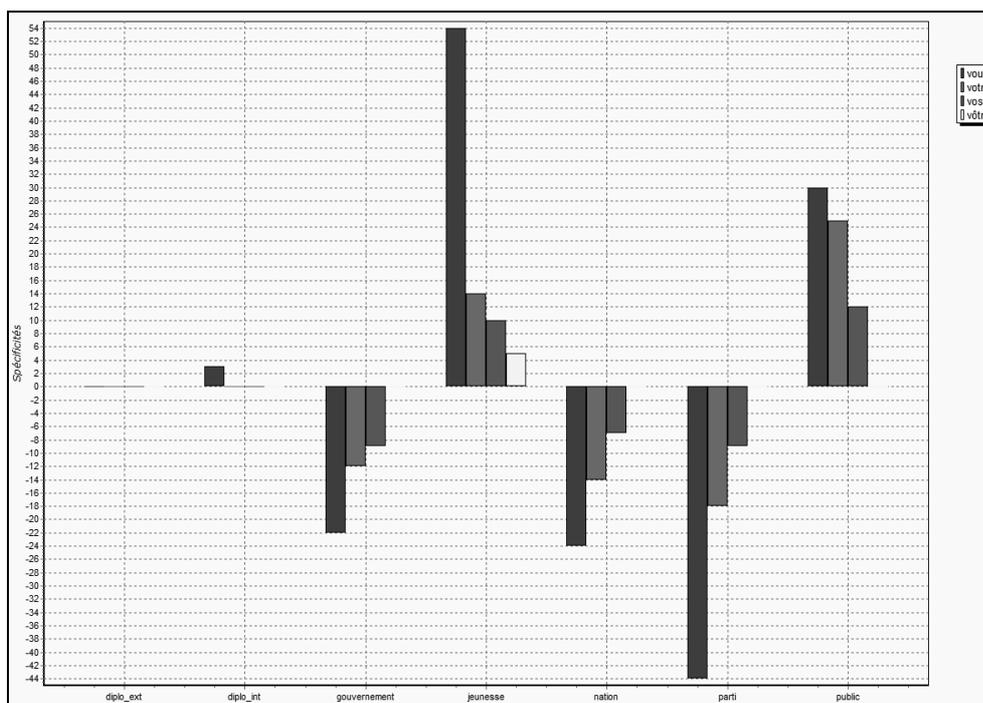


Figure 46 : Formes de la deuxième personne du pluriel (spécificités, partition types)

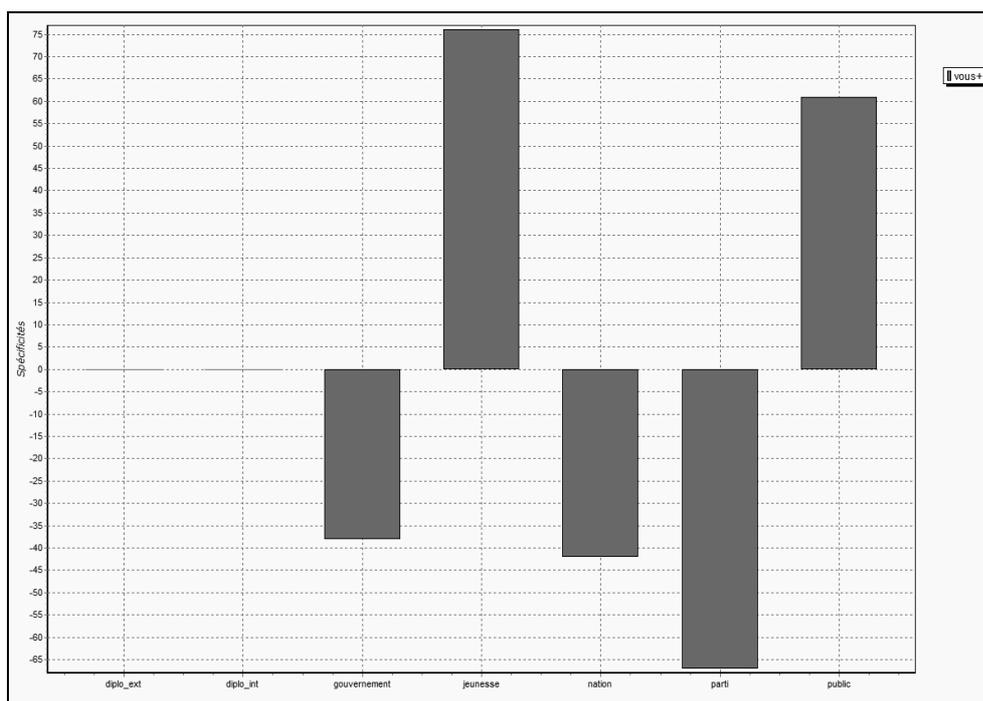


Figure 47 : GF de *Vous* (spécificités, partition types)

L'importance d'une telle forme n'est pas anecdotique et son usage privilégié s'explique par la situation d'énonciation. En effet, en s'adressant à la Jeunesse, Paul Biya, orateur politique, peut se permettre, plus que dans d'autres discours d'ordre plus protocolaire, de mettre en scène une proximité davantage marquée avec son auditoire. Par ailleurs, cette proximité qui se manifeste par l'omniprésence de l'auditoire dans le discours du président que reflète le paradigme du VOUS (+76 ou, en fréquences relatives, 3 occurrences tous les 100 mots), est nécessaire au discours politique et à l'adhésion de l'auditoire. Il s'agit en effet d'interpeller l'auditoire, de l'inclure dans son discours et de convaincre en « témoign[ant] de l'intérêt que porte le gouvernement », dans le cas présent à la jeunesse camerounaise.

« Mais, en retour, **vos problèmes, votre avenir** sont au centre de toutes ses préoccupations. [...] Malgré ce que certains esprits chagrins peuvent penser, les raisons d'espérer existent et **je vous demande** de rester confiants en l'avenir. » [194] (10 février 1993)

« Avant tout, j'aimerais, à cette occasion, **vous** dire que les problèmes qui touchent à votre situation présente et à **votre avenir n'ont cessé**

d'être au premier plan de mes préoccupations. » [203] (10 février 1994)

Pour le discours politique, qui vise à persuader, l'usage de la deuxième personne s'avère un outil adapté en vue d'inscrire l'auditoire comme paramètre énonciatif dans le projet de persuasion. Pour s'en convaincre, il suffit de relire l'exorde de la première allocution à la Jeunesse de Paul Biya où est mise en scène la relation triangulaire entre le je-locuteur et la Patrie d'une part et le vous-allocutaire de l'autre. Ce vous-allocutaire qui est interpellé, la jeunesse, l'est en des termes élogieux. Il s'agit pour le locuteur de dresser une image de la jeunesse qui amène celle-ci à adhérer au discours. Bien entendu, en dessinant l'image d'une jeunesse « digne », « mature », « pacifique » et « impliqué », le locuteur politique n'ignore pas que tout en construisant cette image laudative de son allocutaire, il contribue tout autant à construire son image à lui, son ethos : celui d'un président à l'écoute de la jeunesse de son pays et qui a foi en celle-ci :

« Je voudrais saisir cette belle occasion pour VOUS renouveler mes vœux de santé, de réussite et de bonheur, et VOUS exprimer les sentiments de **légitime fierté** que la **Nation** éprouve chaque jour avec plus de raison pour votre contribution enthousiaste et efficace à la grande œuvre commune de construction nationale.

Mes chers et jeunes compatriotes, le Cameroun vient de vivre, dans la sérénité, des moments d'une grande portée, d'une grande signification historiques, à l'occasion des changements intervenus à la tête de l'État dans la paix, la légalité et la continuité.

Il me plaît alors de constater que la JEUNESSE CAMEROUNAISE égale à elle-même, a su faire preuve, à cette occasion d'un **patriotisme exemplaire**, saisissant et vivant l'événement avec une **dignité** à la mesure de la **maturité** du peuple camerounais.

Vigilant à l'égard des manœuvres de dramatisation, de déstabilisation ou de démoralisation, prévenu contre les démons de la division, les tentatives d'intoxication ou les sirènes du tribalisme et de l'intolérance, VOUS avez administré la preuve de VOTRE **lucidité**, de VOTRE **attachement** à nos institutions, de VOTRE **amour de la paix**, de VOTRE **foi** en l'unité et en l'avenir de notre chère patrie!

En VOUS remerciant du fond du cœur pour toutes les manifestations organisées en témoignage de VOTRE reconnaissance envers le président Ahmadou Ahidjo et de soutien patriotique et militant à mon endroit et à l'égard de l'œuvre à poursuivre, en VOUS félicitant de VOTRE sens élevé du devoir national, je voudrais VOUS exhorter à un nouvel engagement et à une mobilisation accrue. » [20] (10 février 1983)

Mais, quelques explorations lexicométriques concernant la dynamique des pronoms et adjectifs personnels dans le corpus, partitionné sur la base du paramètre de l'auditoire, permettent de compléter ici ce qui a été étudié au chapitre précédent et surtout d'esquisser la singularité énonciative des discours à la Jeunesse au sein du corpus Biya. En effet, si, comme cela vient d'être montré, l'allocutaire est bien la personne du discours la plus fortement représentée dans les discours à la Jeunesse (à travers le paradigme du VOUS, mais aussi à travers des paradigmes désignationnels tels que *mes chers jeunes compatriotes* (11 occ.), *mes chers et jeunes compatriotes* (6 occ.), *mes jeunes et chers compatriotes* (6 occ.), *la jeunesse camerounaise* (32 occ.)), le locuteur s'affirme aussi dans son discours à travers les formes indicielles dont il est le référent.

Partant, par rapport au corpus et aux autres auditoires, il s'avère important de caractériser les discours à la Jeunesse non plus sur la seule base du paradigme du VOUS – statistiquement spécifique – mais aussi à partir des autres personnes du discours.

Tableau 25 : Les formes indicielles de personne dans les discours à la Jeunesse

Forme	Fréq. dans le corpus	Fréq. partie Jeunesse	Spécif. partie Jeunesse
<i>vous</i>	3242	430	54
<i>votre</i>	1261	145	14
<i>vos</i>	472	64	10
<i>vôtre</i>	16	6	5
<i>vôtres</i>	9	1	-
PARADIGME	5000	646	+76

Forme	Fréq. dans le corpus	Fréq. partie Jeunesse	Spécif. partie Jeunesse
<i>je</i>	2393	136	0
<i>ma</i>	413	6	-3
<i>mes</i>	379	38	+3
<i>moi</i>	327	8	0
<i>mon</i>	267	12	-2
<i>me</i>	216	18	0
PARADIGME	3995	218	0

Forme	Fréq. dans le corpus	Fréq. partie Jeunesse	Spécif. partie Jeunesse
<i>nous</i>	3587	131	-11
<i>notre</i>	2838	140	-3
<i>nos</i>	1974	80	-5
<i>nôtre</i>	23	1	--
<i>nôtres</i>	4	0	--
PARADIGME	8426	352	-14

Ce que l'on observe dans le tableau précédent est représenté dans les figures suivantes. En effet, dans les discours à la Jeunesse, le NOUS ne semble pas avoir sa place. Le rapport de place se construit entre un JE – pas plus présent ici que dans le reste du corpus – et un VOUS surreprésenté. Ce qui est un indicateur de la stratégie énonciative du président dans ses discours à la Jeunesse : donner toute la place à l'allocataire tout en l'interpellant.

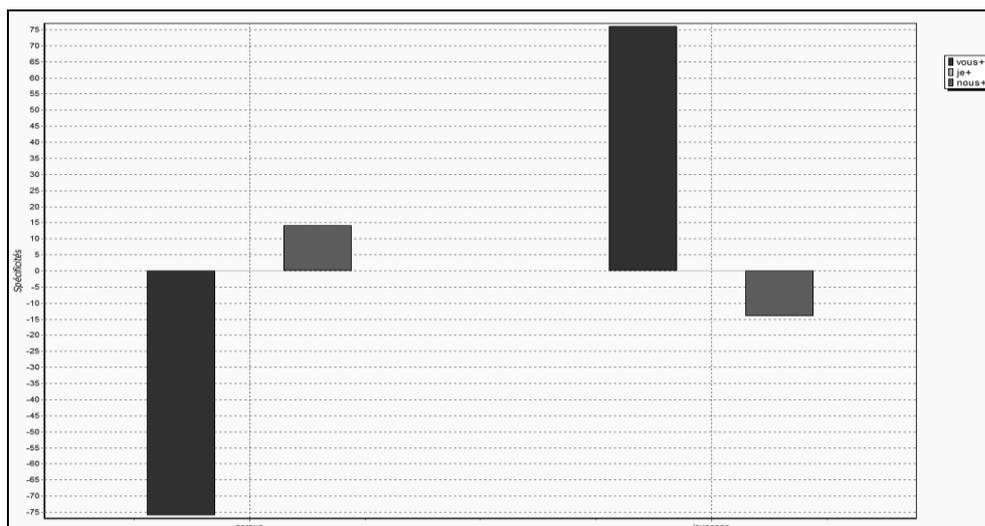


Figure 48 : Groupes de formes indicielles dans la partie Jeunesse (spécificités)

Mieux encore, la figure suivante, qui représente la ventilation du VOUS et du JE cette fois dans le corpus partitionné par auditoires et en fréquences absolues, permet d'identifier plusieurs modes d'énonciation caractéristiques des différents auditoires. Il ne s'agit pas de comparer les fréquences entre les différents auditoires – les fréquences absolues ne permettant pas une comparaison transversale du fait de la différence de taille des parties – mais de considérer la hiérarchie des deux paradigmes dans chacun des types de discours. Ainsi, deux modes d'énonciation peuvent être distingués : un premier mode d'énonciation où le JE domine, en fréquence, le VOUS – c'est le cas des discours gouvernementaux, des discours à la Nation et des discours au Parti – et un second mode d'énonciation où, cette fois, à l'exemple des discours à la Jeunesse, le VOUS domine le JE : hormis les discours à la Jeunesse, c'est le cas des discours diplomatiques (intérieurs et extérieurs) et des discours publics.

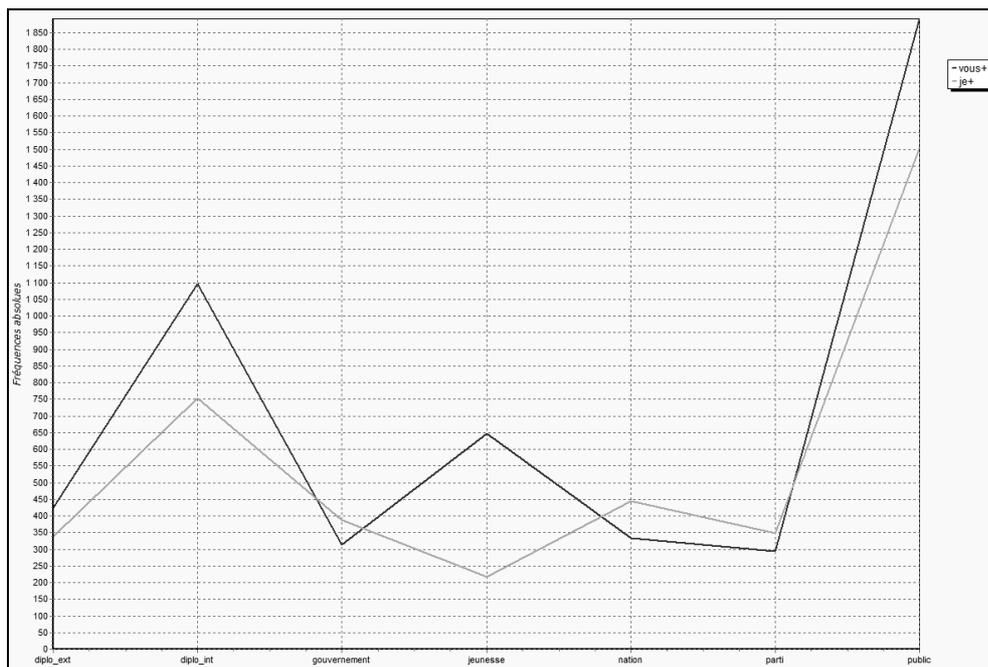


Figure 49 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (fréq. abs., partition types)

Enfin, la même expérience réalisée en prenant en considération le paradigme du NOUS permet de préciser cette typologie énonciative en isolant cette fois les discours à la Jeunesse. En effet, à l'exception des discours à la

Jeunesse, chacune des parties, qu'elle donne la priorité au VOUS ou au JE, place en première position le NOUS. En d'autres termes, la typologie évoquée précédemment reste la même : d'une part les discours gouvernementaux, les discours à la Nation et les discours au Parti donnent la priorité au JE face au VOUS et d'autre part les discours diplomatiques (intérieurs et extérieurs) et les discours publics privilégient eux le VOUS face au JE, mais, dans chacun des cas, ces deux instances se trouvent surpassées par le NOUS – à l'exception, on l'a dit, des discours à la Jeunesse.

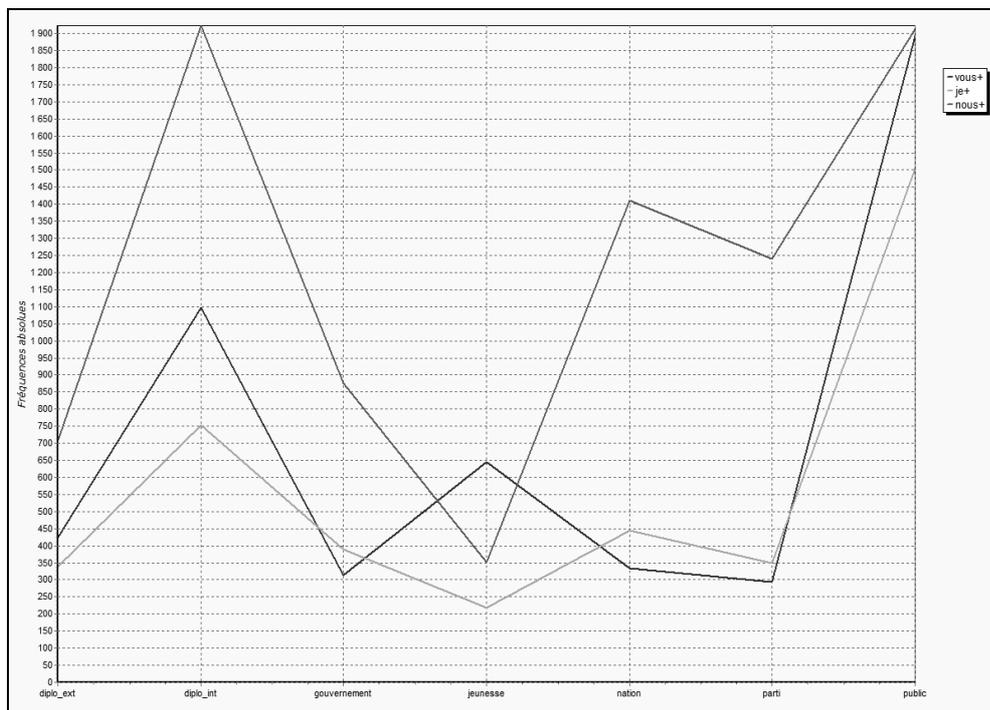


Figure 50 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (fréq. abs., partition *types*)

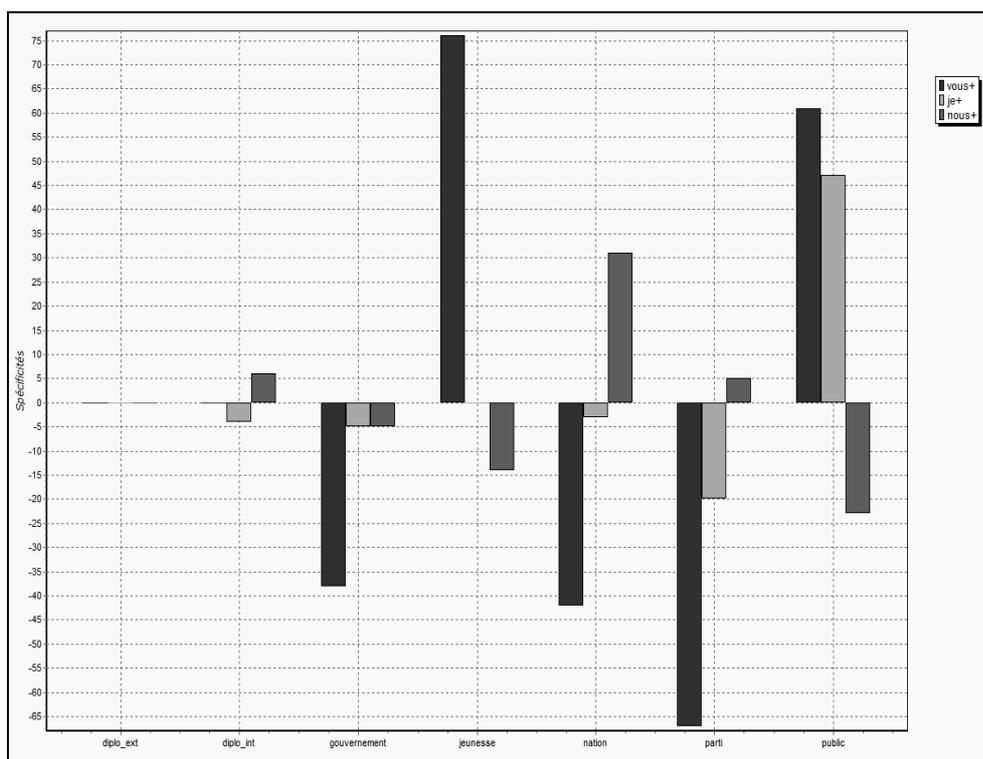


Figure 51 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (spécificités, partition *types*)

2.2.2. – Formation et emploi

Le deuxième élément spécifique des discours à la Jeunesse que nous relevons repose sur un grand nombre de formes appartenant aux champs lexico-sémantiques de la formation et de l'emploi. En effet, en reprenant ici la liste des principales spécificités ($E \geq 5$), nous constatons que près de la moitié des formes (30 sur les 74 ici présentées) peuvent être reliées à ces deux champs sémantiques.

Spécificités positives ($115 \geq E \geq 5$)
jeunes, jeunesse, vous, fête, ÉTUDIANTS, EMPLOI, ENSEIGNEMENT, êtes, votre, FORMATION, ÉCOLES, SCOLAIRE, ENSEIGNANTS, demain, UNIVERSITÉS, PROFESSIONNELLE, coupe, SUPÉRIEUR, vos, avenir, ont, SALLES, serez, DIPLÔMÉS, UNIVERSITAIRE, ÉDUCATION, créativité, CENTRES, été, INSERTION, sportif, ruraux, aînés, CLASSE, thème, camerounaise, milliers, UNIVERSITÉ, année, parents, cela, ÉDUCATIF, nouvelles, bientôt, INSTITUTEURS, sera, filles, RECRUTÉS, ÉTABLISSEMENTS, compatriotes, COLLÈGES, plusieurs, MÉTIERS, PRIVÉES, PUBLIQUE, niveau, NORMALES, RECRUTEMENT, créé, salons, espoir, placés, signifie, veille, faites, vôtre, fonds, opportunités, devez, LYCÉES, CONNAISSANCES, nation, vie, société

Spécificités négatives (-3≤E≤-11)
chefs, respect, notre, ouest, présence, pouvoir, centrale, nécessaires, renforcement, ni, ordre, armée, assemblée, ainsi, ma, son, sa, sous, république, avons, devons, nations, camarades, reste, paix, internationale, mission, militants, démocratie, indépendance, tiens, région, action, ses, développement, peuples, 2, institutions, nord, et, parti, camerounais, internationales, nos, solidarité, états, les, coopération, populations, sud, ici, Afrique, du, province, peuple, président, nous

Celles-ci¹⁴⁹ sont alors rassemblées pour constituer un GF que l'on appellera *Formation et Emploi*. Le graphique suivant atteste la forte spécificité de ces champs lexico-sémantiques dans les discours à la Jeunesse par rapport au reste du corpus.

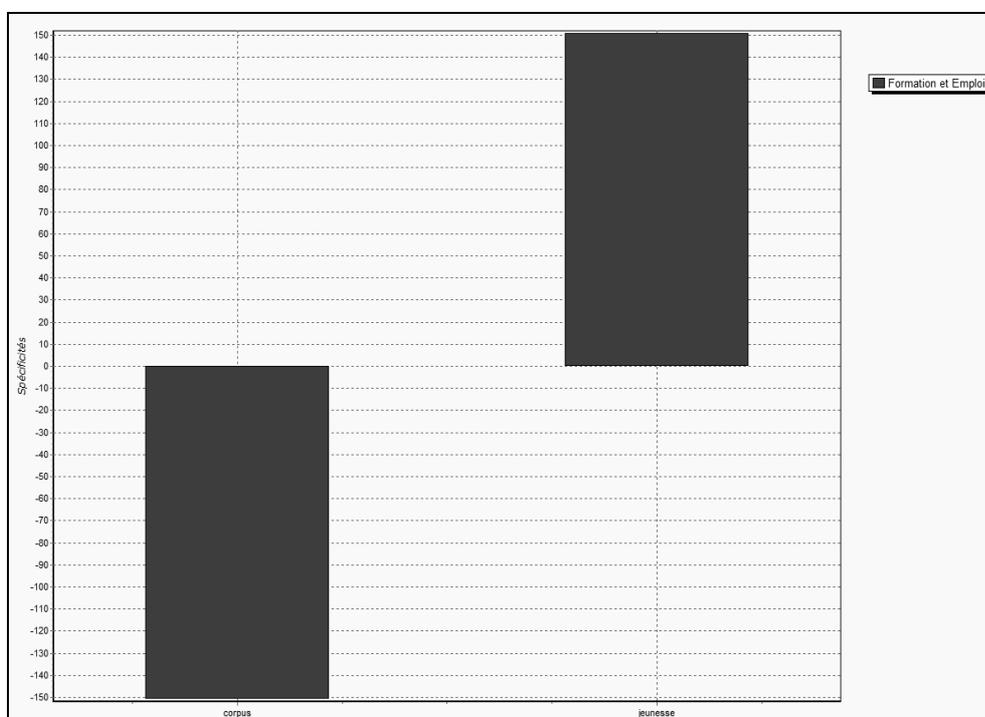


Figure 52 : GF *Formation et emploi* dans la partie *Jeunesse* (spécif.)

Mais, surtout, afin de visualiser la présence de ces formes dans les discours à la Jeunesse, on projettera ce GF sur une cartographie du corpus sectionné en phrases :

¹⁴⁹ Soit : *étudiants, emploi, enseignement, formation, écoles, scolaire, enseignants, universités, professionnelle, supérieur, salles, diplômés, universitaire, éducation, centres, insertion, classe, université, éducatif, instituteurs, recrutés, établissements, collèges, métiers, privées, publique, normales, recrutement, lycées, connaissances.*

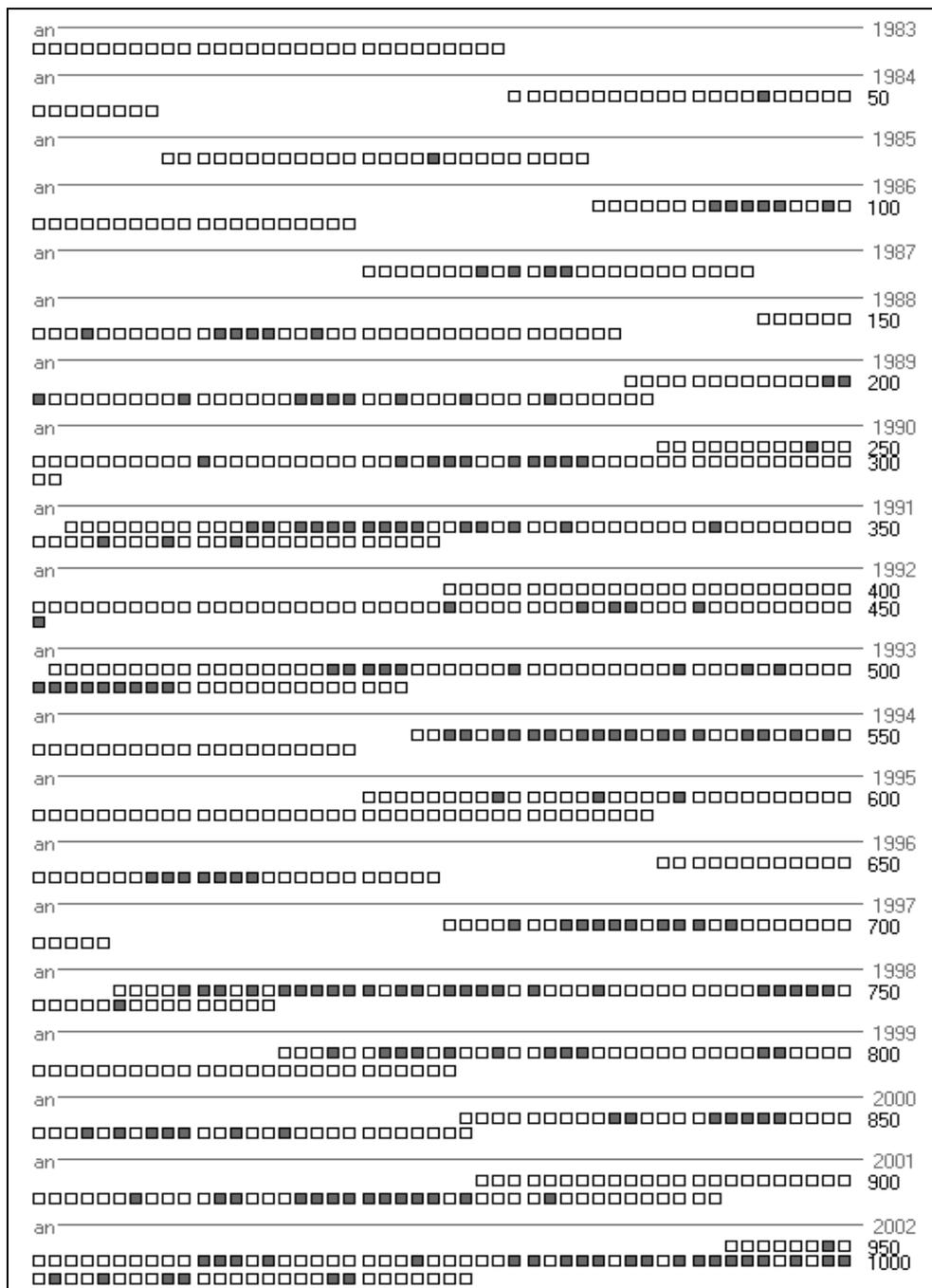


Figure 53 : Ventilation du GF *Formation et Emploi* sur la carte des sections

Il ressort de la cartographie du GF *Formation et Emploi* que ces deux thématiques sont très largement réparties dans le sous-corpus. Deux remarques

s'imposent : d'abord, il apparaît qu'il faut attendre l'année 1986 pour que Paul Biya aborde réellement ces thématiques dans ses discours à la Jeunesse ; ensuite, à l'exception de quelques années où celles-ci sont moins présentes (1992, 1995), on observe que les formes se regroupent globalement au cœur des discours, formant ainsi le socle lexical du message à la Jeunesse camerounaise.

2.2.3. – L'avenir

Enfin, troisième élément saillant des discours à la Jeunesse lorsque ceux-ci sont confrontés aux autres discours de Paul Biya est le vocable *avenir* :

« Fils et filles du Cameroun, **vous** êtes l'**avenir**, **vous** êtes l'espoir de toute la nation. [...] »

Je vous demande d'être vigilants face à des manœuvres visant à vous exploiter à des fins inavouables, mettant en danger votre **avenir** et votre vie. [...]

Pensez à votre **avenir**, à vous-mêmes, et pensez aussi à ceux qui viendront après vous. » [164] (10 février 1991)

Le calcul des spécificités fait ressortir cet item comme statistiquement représentatif des discours à la Jeunesse. C'est ce que nous représentons sur le graphique suivant :

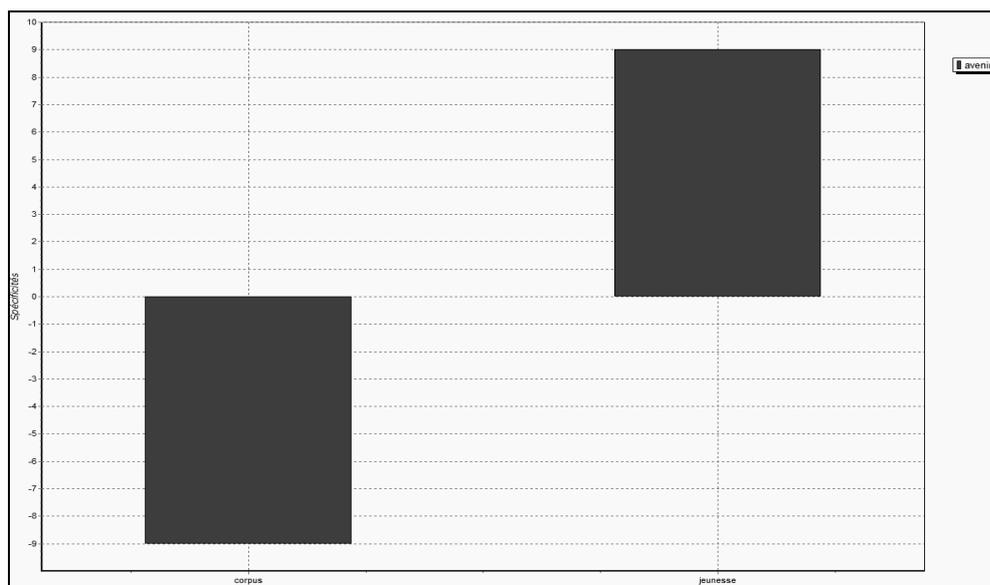


Figure 54 : *Avenir* dans les discours à la Jeunesse (spécificités)

Mais, *avenir* (+9) n'est pas seulement un vocable spécifique statiquement représentatif des discours à la Jeunesse par rapport au reste du corpus complet ; il s'agit aussi du seul – ou presque – auditoire devant lequel Paul Biya sur-utilise cette forme. En effet, hormis les discours à la Nation – qui comprennent les messages de vœux de fin d'année – dans lesquelles *avenir* est sur-utilisé à hauteur de +3, aucune des autres parties du corpus ne connaît une apparition significative de cette forme :

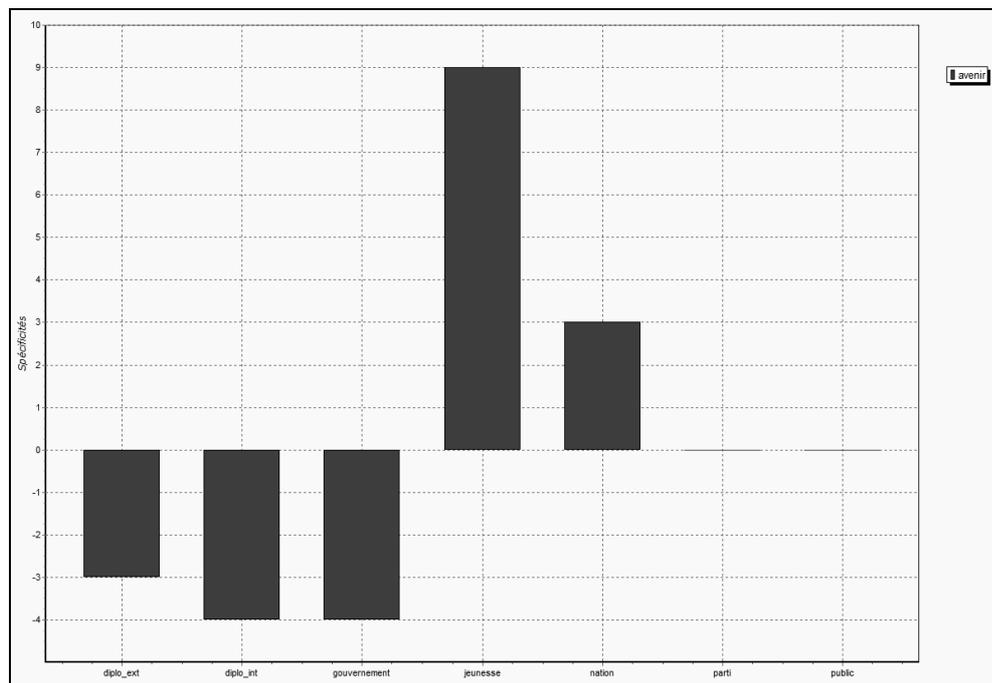


Figure 55 : *Avenir* dans le corpus (spécificités, partition types)

Mais, au-delà de sa spécificité positive (+9) – déjà en soi fortement significative¹⁵⁰ et qui révèle une véritable association, si ce n'est une stratégie de communication, dans les discours de Biya entre l'avenir et la Jeunesse –, le simple index hiérarchique des discours à la Jeunesse met en évidence l'importance de ce

¹⁵⁰ Rappelons-le, une spécificité de +9 signifie que l'item considéré a – compte-tenu de sa fréquence totale (371 occ.) dans le corpus complet – $1/10^9$ chance d'avoir une fréquence égale ou supérieure à la fréquence observée (51 occ.) dans la partie considérée (les discours à la Jeunesse) ; en d'autres termes, la lexicométrie, et la statistique avec elle, considère qu'il y avait 1 chance sur 1 milliard que Paul Biya utilise le mot *avenir* dans de telles proportions dans ses discours à la Jeunesse.

mot : après *jeunes* (173 occ.), *jeunesse* (113 occ.), *Cameroun* (110 occ.) et *pays* (88 occ.), *avenir* (51 occ.) arrive en cinquième position des substantifs et/ou adjectifs les plus utilisés dans ce sous-corpus. À cet égard, le discours de Paul Biya à la jeunesse camerounaise apparaît comme un discours d'espoir mais aussi comme un discours qui délègue à la jeunesse la construction de son propre avenir plus qu'il ne s'investit au présent dans l'amélioration de sa situation. L'extrait suivant est un exemple qui vient à l'appui de cette observation :

« **Vous** êtes **l'avenir** du Cameroun ! Actuellement notre pays est confronté à des difficultés économiques dues à la crise mondiale. [...]

Et d'une façon plus générale, quel que soit votre choix de métier, **vous** êtes tous concernés ; dès aujourd'hui, **vous** devez travailler, **dès aujourd'hui, vous** devez **vous** sentir responsable, dès aujourd'hui, **vous** devez prendre votre **avenir** en mains. [...]

Pour travailler à l'**avenir** de votre pays, comptez d'abord sur vous-mêmes. » [119] (10 février 1988)

« En dépit de cette crise, le gouvernement, qui place ses espoirs dans la jeunesse camerounaise, fait de son mieux pour **vous** former, et **vous** donner les moyens d'assurer **votre avenir**, l'**avenir** du Cameroun. [...]

Vous aussi, **vous** préparez l'**avenir** du Cameroun. » [138] (10 février 1989)

« Participez dès à présent à ces grands chantiers qui sont ceux de **votre avenir**. » [256] (10 février 1999)

Autour de la forme *avenir* commence alors à se construire une formule qui vise à interpeller la jeunesse afin qu'elle se mobilise. Mais entre cette formule stéréotypée et son contenu se crée au fil du discours une sorte de stéréotype, comme nous le montre à titre d'exemple les extraits suivants qui apparaissent tout au long des ans :

« **Vous** êtes **l'avenir** du Cameroun, et vous portez tous nos espoirs. »

« La jeunesse représente l'avenir de notre pays, c'est elle qui héritera de tout ce que nous aurons réalisé. »

« Vous êtes **l'avenir** de notre pays. [...] »

« Vous êtes le Cameroun de l'avenir, préparez dès aujourd'hui l'avenir du Cameroun. »

« La jeunesse symbolise l'espoir, l'espoir en notre pays, l'espoir en l'avenir. »

« Parce que vous êtes l'avenir de la nation, parce que vous êtes généreux et tolérants, parce que vos convictions sont sincères, parce que vous avez l'énergie de la jeunesse. »

« Avenir de la nation, la jeunesse a forcément son mot à dire [...]. »

« Vous êtes le Cameroun de l'avenir. Préparez, dès aujourd'hui, l'avenir du Cameroun »

« C'est toujours pour moi, vous le savez, une grande joie de m'adresser à vous à cette occasion, vous qui représentez la majorité de la nation, vous qui êtes son avenir. »

« Essentielle car, comme je me plais à le dire, vous êtes l'avenir de notre pays. »

Le vocable *avenir* devient peu à peu une pièce maîtresse de la rhétorique à l'adresse de la jeunesse camerounaise :

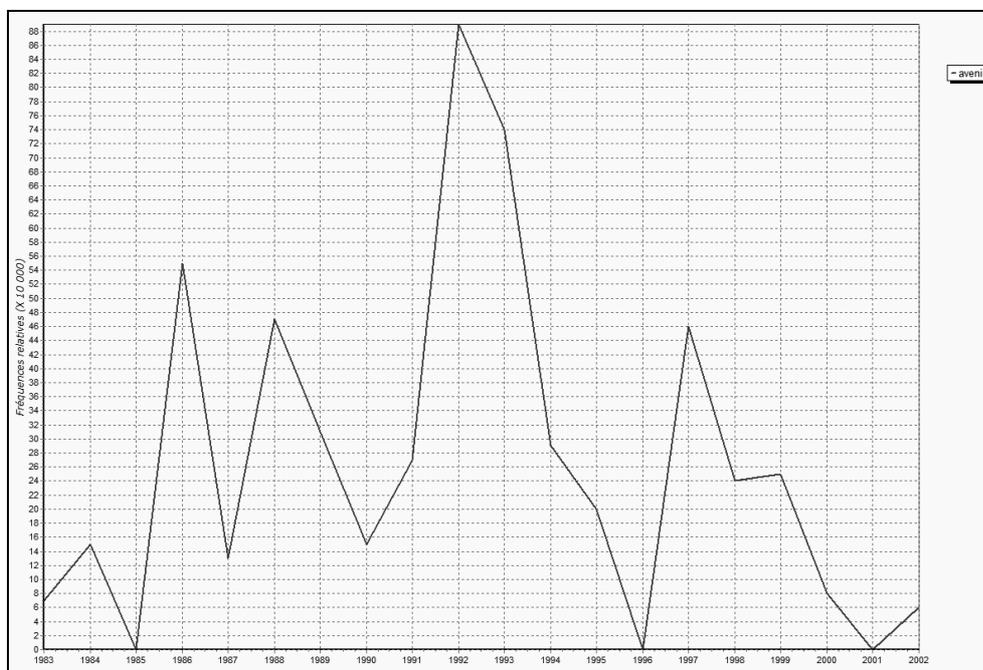


Figure 56 : Avenir dans la partie Jeunesse (fréq. relatives, partition années)

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'explorer plus en détail une catégorie spécifique des discours de Paul Biya. La comparaison de ceux-ci avec le reste du corpus met au jour leurs spécificités principales qui sont illustrées par l'extrait suivant.

Encadré 12 : Interpellation de l'auditoire, anaphores et spécificités lexicales dans les discours à la Jeunesse

En tant que chef de l'État et en mon nom propre, je vous présente tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Vous êtes l'avenir de notre pays.

Je compte sur vous... vous pouvez compter sur moi.

Le Cameroun du Renouveau tient ses promesses :

À Buea, ouverture du Centre universitaire et de son École Supérieure des Traducteurs et Interprètes. [...]

Et pour cela, j'ai besoin de vous !!!

J'attends de vous que vous soyez des hommes et des femmes responsables.

J'attends de vous que vous fassiez preuve d'efficacité dans toutes vos actions.

J'attends de vous que toutes vos actions soient des actions de qualité.

Je vous demande une participation plus active à l'entreprise commune de construction et de développement de notre pays.

Je vous demande votre aide dans **ma** lutte pour la moralisation des comportements.

Je vous demande votre aide dans **ma** lutte constante contre les fléaux qui minent notre société :

- la délinquance,
- l'affairisme,
- le laxisme,
- l'attentisme,
- l'oisiveté.

Ce pari que, ensemble, nous engageons devant l'histoire et devant les hommes, nous le gagnerons !!!

À l'aube de cette année nouvelle, **mes** souhaits les meilleurs vous accompagnent dans les champs, dans les ateliers, dans les bureaux et dans les usines.

Par **ma** voix le Cameroun de nos ancêtres **vous** apporte, dans un élan d'amour et de fierté, son vibrant message d'encouragement.

Vous êtes le Cameroun de l'avenir, préparez dès aujourd'hui l'**avenir** du Cameroun.

Vive la jeunesse camerounaise,

Vive le Cameroun.

P. Biya « Message à l'occasion de la 20e fête Nationale de la Jeunesse » (10 février 1986) [83]

En effet, l'extrait précédent apparaît comme le message-type de P. Biya à la jeunesse camerounaise. D'abord, sur le plan énonciatif, l'originalité de ces discours, par rapport au reste du corpus, manifeste par la prédominance du VOUS sur les autres pronoms de personne en relation avec le JE. Sur le plan thématique ensuite, ce sont, sans grande surprise, les questions de l'éducation et de l'emploi qui constituent le noyau du message Biya à la Jeunesse ce qui est cependant un indice de recyclage des lieux communs autour de l'équivalente jeunesse = avenir. Ce qui n'a rien d'exceptionnel si nous considérons que communiquer consiste à créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire. En d'autres termes le président camerounais qui se propose de persuader la jeunesse tient compte des croyances, des valeurs et des opinions que le discours lui attribue explicitement ou implicitement.

Chapitre 8 :

Les discours de vœux à la Nation et aux Diplomates

Introduction

Depuis son entrée en fonction, de façon rituelle, le 31 décembre de chaque année, Paul Biya, comme tout autre chef d'État, se présente devant la Nation pour son « traditionnel message de Nouvel An, véritable adresse classique qui marque la fin de chaque année » (Mama, 2008), retransmis par la télévision camerounaise. Cette prestation est suivie quelques jours plus tard d'un autre message de vœux, adressé cette fois au Corps diplomatique, réuni au palais de l'Unité. Ces allocutions hautement politiques ne sont pas seulement l'occasion pour Paul Biya d'adresser ses vœux à la Nation et au Corps diplomatique. Comme nous le mentionnions dans l'introduction générale, c'est, par exemple, dans son message de vœux à la Nation du 31 décembre 2007 que Paul Biya évoqua pour la première fois son projet de révision constitutionnelle en vue de se représenter une sixième fois à l'élection présidentielle en 2011.

Longuement commentées, ces sorties annuelles constituent une occasion unique pour se présenter devant ces deux auditoires. Lors de ce rituel communicationnel, le plus stable de la République camerounaise¹⁵¹, il ne s'agit pas uniquement d'une déclaration formelle, mais « à chaque fois, c'est le moment

¹⁵¹ Avec, comme nous l'avons déjà indiqué, les « Message à la Jeunesse » du 10 février de chaque année, à la veille de la traditionnelle Fête de la Jeunesse, qui ont fait l'objet d'analyses au chapitre précédent.

pour le président de la République de dresser le bilan de l'année écoulée et de faire des projections sur l'année nouvelle » (Bakoa, 2007).

Par ailleurs, du point de vue de la lexicométrie, ces discours constituent deux STC qui ont la particularité d'avoir, entre elles, l'auditoire comme unique variable distinctive, la situation de communication étant la même pour chacune, l'expression des vœux de fin d'année. Bien entendu et comme nous le préciserons dans les pages suivantes, chaque contexte sera aussi appréhendé à travers la variable *temps* car l'homogénéité des situations de communication permet aussi de mener, une fois de plus, des analyses sur la variation diachronique du vocabulaire et le phénomène du temps lexical. C'est pourquoi, faisant suite aux explorations effectuées sur les discours à la Jeunesse, nous avons choisi de sélectionner, parmi l'ensemble des discours prononcés par Paul Biya, ce type particulier de discours, les messages de vœux de Nouvel An.

1. Description du corpus de vœux

Pour chaque année le corpus¹⁵² compte deux messages de vœux : un à la Nation et un autre au Corps diplomatique. Contrairement au corpus principal, le corpus de vœux couvre une période plus longue (25 ans), de 1982 à 2007. Lorsque nous avons constitué notre corpus principal, nous nous sommes basé, comme cela a été expliqué au chapitre 3, sur les anthologies publiées. Or celles-ci s'arrêtaient en 2002 et, à l'époque de la constitution du corpus, il était difficile de rassembler les discours de P. Biya pour couvrir la période allant de 2002 jusqu'à 2007 (année où cette recherche a débutée). En effet, d'une part, le site internet de la présidence du Cameroun ou les sites des périodiques qui auraient pu servir de base à une telle entreprise étaient, à l'époque, encore mal alimentés et, si l'on a pu mettre la main sur quelques discours postérieurs à 2002, il n'y en avait pas suffisamment pour permettre de prolonger notre corpus jusqu'à 2007 sans le déséquilibrer : certaines

¹⁵² Comme les discours de vœux ne correspondaient exactement à aucune des parties du corpus selon les partitions existantes (cf. Chapitre 3 §1.3 et §2.2 ainsi que les tableaux 1 et 4) – mais étaient répartis entre discours à la Nation et discours aux Diplomates (parties *nation* et *diplo_int* de la partition *types*) – que, par ailleurs, ces discours de vœux ont été dépouillés jusqu'en 2007 – et non jusqu'en 2002 seulement – on parlera dans ce chapitre de *corpus* – et non de sous-corpus ou de partie – pour désigner le corpus de discours de vœux, nommé aussi *Voeux8207*.

années auraient contenu un nombre insuffisant d'occurrences pour que le corpus demeure quantitativement homogène. Il en est tout autrement des discours de vœux. Contrairement aux autres discours de Paul Biya, ceux-ci sont beaucoup plus accessibles car ils sont systématiquement publiés dans la presse et sur internet dans les jours qui suivent la présentation des vœux. Par ailleurs, comme le nombre de discours par années est réduit (2 discours par an, un devant la Nation et un devant les diplomates), le risque de déséquilibrer quantitativement le corpus de vœux en le prolongeant jusqu'en 2007 est réduit, voire inexistant. En d'autres termes, les deux obstacles qui nous ont interdit d'allonger notre corpus principal sont levés en ce qui concerne le corpus de discours de vœux. Ainsi, ce corpus, élargi pour l'occasion jusqu'à 2007, englobe 26 années de pouvoir de Paul Biya, de son accession à la fonction présidentielle jusqu'à son message de fin d'année de 2007, pour un total de 47 discours¹⁵³. L'ensemble du corpus, que nous appellerons *Voeux8207*, compte 71646 occurrences pour 7084 formes (cf. tableaux ci-dessous).

Pour l'exploration, nous avons partitionné le corpus selon quatre paramètres différents : d'abord, la partition *textes* sépare le corpus en 47 parties (appelées 1982n pour « Message de vœux de 1982 à la Nation », 1982d pour « Message de vœux de 1982 au Corps diplomatique » jusqu'à 2007n et 2007d pour respectivement « Message de vœux de 2007 à la Nation » et « Message de vœux de 2007 au Corps diplomatique »). Ensuite la partition *années* sépare le corpus en 26 parties, chaque partie réunissant un « Message de vœux à la Nation » et un « Message de vœux au Corps diplomatique ». Puis la partition *lustres* catégorise le corpus en cinq périodes de cinq années¹⁵⁴ (A8286, B8791, C9296, D9701 et E0207), sans distinction d'auditoires. Enfin, la partition *types* subdivise le corpus en deux ensembles : les « Messages de vœux à la Nation » et les « Messages de vœux au Corps diplomatique ».

Les tableaux illustratifs suivants rassemblent les principales caractéristiques lexicométriques du corpus *Voeux8207* selon ses différentes partitions. Pour chaque partie, nous avons indiqué : la taille en nombre d'occurrences (colonne

¹⁵³ Au lieu de 52 normalement prévu, 5 discours n'étant pas disponibles. Pour le détail, voir tableau ci-dessous.

¹⁵⁴ En réalité, 4 périodes de 5 années et la dernière de 6 années, le corpus total couvrant 26 années.

"occ."); le nombre de formes différentes (colonne "form."); le nombre d'hapax (colonne "hap."); et enfin, la fréquence de la forme la plus utilisée¹⁵⁵ (colonne "Fmax").

**Tableau 26 : Caractéristiques lexicométriques du corpus *Vœux8207*
(partitions *textes, types* et *années*)**

	Nation				Diplomates				Nation + Diplomates			
	Occ	Form	Hap	Fmax	Occ	Form	Hap	Fmax	Occ	Form	Hap	Fmax
1982	2253	867	634	172	1436	559	380	88	3689	1164	758	260
1983	3067	968	608	191	1091	475	346	73	4158	1216	760	264
1984	2101	826	594	181	---	---	---	---	2101	826	594	181
1985	567	290	222	36	1126	480	335	74	1693	662	451	110
1986	1023	462	351	72	1470	598	429	90	2493	906	639	162
1987	708	350	259	37	814	380	265	51	1522	612	415	88
1988	1149	521	383	64	775	387	291	46	1924	750	498	110
1989	1731	674	457	90	1299	574	420	75	3030	1038	688	165
1990	2743	1057	774	162	847	396	287	44	3590	1253	871	206
1991	1341	537	383	67	1333	544	396	74	2674	877	590	141
1992	1051	450	327	57	770	357	267	49	1821	691	493	106
1993	---	---	---	---	1178	519	398	85	1178	519	398	85
1994	1127	521	401	76	1016	451	320	64	2143	804	556	140
1995	1255	575	445	69	1205	514	379	81	2460	901	631	150
1996	2360	898	610	173	1524	628	447	95	3884	1301	853	268
1997	1471	617	451	80	1891	750	529	84	3362	1090	693	164
1998	1802	716	505	92	1721	689	492	90	3523	1130	725	182
1999	1854	741	537	112	1992	797	547	94	3846	1238	797	206
2000	1460	618	461	70	1386	575	412	80	2846	1000	695	150
2001	1403	614	446	60	1143	523	382	60	2546	960	663	110
2002	1466	639	471	78	---	---	---	---	1466	639	471	78
2003	---	---	---	---	1956	786	560	88	1956	786	560	88
2004	1705	711	519	109	1570	705	528	74	3275	1184	815	183
2005	1507	640	469	103	---	---	---	---	1507	640	469	103
2006	2212	876	625	142	1908	770	563	97	4120	1360	905	239
2007	2719	1002	716	156	2120	815	570	127	4839	1502	971	283
1982-2007	40075	5354	2622	2449	31571	4327	2201	1773	71646	7084	3206	4222

¹⁵⁵ Pour chaque partie de notre corpus, cette forme est, sans aucune exception, la forme fonctionnelle *de*.

Tableau 27 : Caractéristiques lexicométriques du corpus *Voeux8207* (partition *lustres*).

Période	Code	Occurrences	Formes	Hapax	Fmax
1982-1986	A8286	14134	2774	1526	977
1987-1991	B8791	12740	2699	1572	710
1992-1996	C9296	11486	2481	1436	749
1997-2001	D9701	16123	2994	1638	812
2002-2007	E0207	17163	3255	1797	974

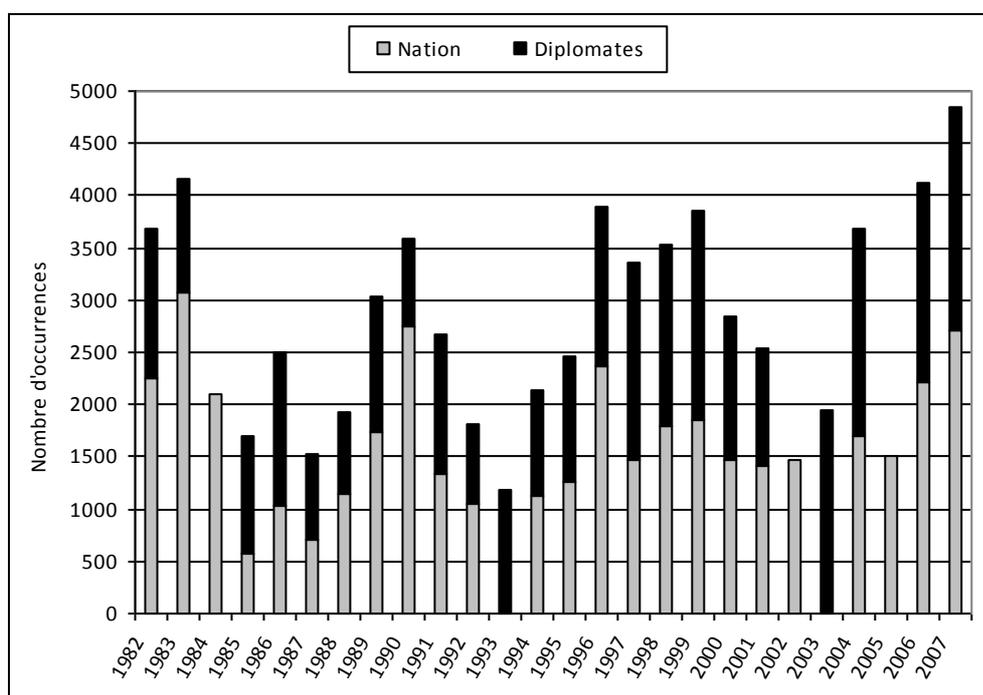


Figure 57 : Taille en occurrences de chacune des 26 parties du corpus *Voeux8207*¹⁵⁶

¹⁵⁶ La taille des années 1984, 1993, 2002, 2003 et 2005 doit être relativisée étant donné que pour ces cinq années, il manque un discours.

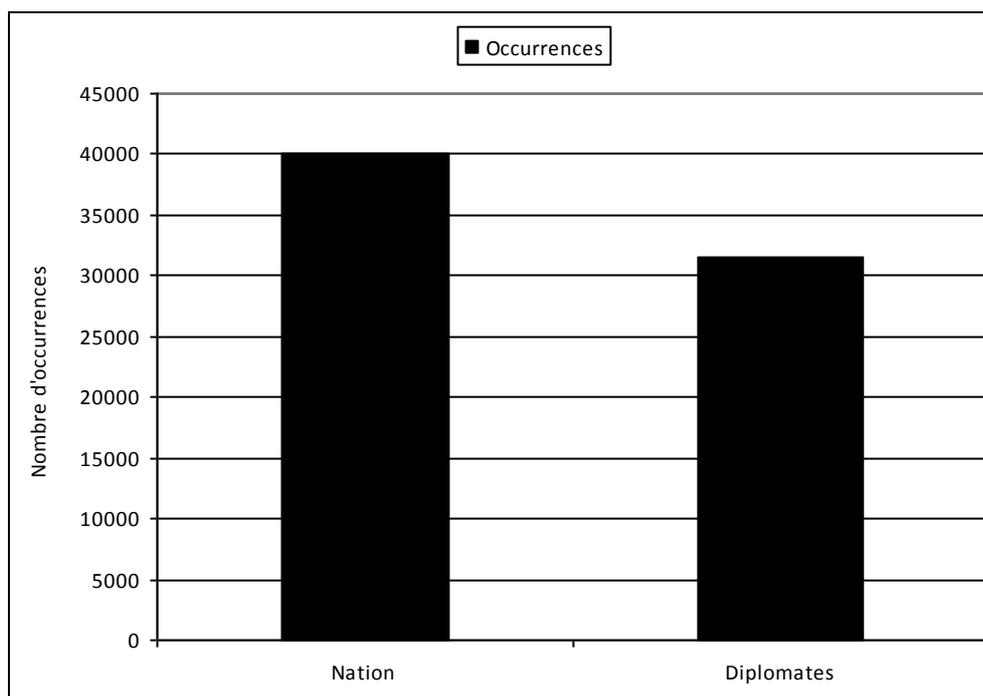


Figure 58 : Taille en occurrences des 2 parties du corpus *Vœux8207* (partition type)

2. Perspective synchronique et comparative

2.1. – *L'adaptation à l'auditoire*

L'étude d'un corpus composé de deux séries de discours prononcés aux mêmes occasions, avec pour seules différences les destinataires de ces discours, atteste que l'auditoire, revêt, pour nous un intérêt particulier. Il permet de mettre à jour ce que la rhétorique appelle *l'adaptation à l'auditoire*¹⁵⁷ et qui relève de ce que l'analyse du discours appelle les *stratégies discursives*. D'autre part, nous avons montré que l'un des principaux phénomènes structurant les séries textuelles chronologique est le temps lexical¹⁵⁸. Le renouvellement du lexique est-il soumis principalement à l'influence de l'auditoire ou au critère chronologique ? Ou, en d'autres termes, deux discours prononcés dans la même situation d'énonciation (par exemple devant la Nation) mais éloignés dans le temps (prononcés par

¹⁵⁷ Voir *supra* chapitre 7 §2.1 ainsi que Amossy (2006 : 41-66).

¹⁵⁸ Voir Salem (2009) ainsi que *supra* chapitre 5 §1.1.

exemple pour l'un en 1986 et pour l'autre en 1996) sont-ils lexicalement plus proches l'un de l'autre (partagent-ils une plus grande part de vocabulaire commun) que deux discours prononcés la même année (par exemple en 1986), mais dans une situation d'énonciation différente (pour l'un devant la Nation et pour l'autre devant les diplomates)¹⁵⁹ ? Pour répondre à ces questions, moins banales qu'elles ne paraissent, nous recourons de nouveau à l'AFC effectuée sur l'ensemble du corpus, selon la partition *texte*. La représentation graphique de l'AFC renseignera alors sur les proximités entre chacun des 47 discours entre eux, et nous pourrons observer si ceux-ci ont tendance à s'agréger selon leur type (*Nation* d'une part et *diplomates* de l'autre) ou selon leur date (1982n et d, 1983n et d, 1984...).

¹⁵⁹ Cette interrogation se rapproche de celle que, sur un même type de corpus, s'est posée Jean.-Marc Leblanc, dans le premier chapitre de sa thèse doctorale. En effet, réunissant un corpus de vœux de fin d'année des présidents de la cinquième République en France (1959-2001), celui-ci cherchait à déterminer la part de l'ethos et de la diachronie dans la « variation lexicométrique » observée. Pour notre part, n'ayant qu'un seul locuteur mais deux auditoires différents pour le même type de message, ce sont l'auditoire et la diachronie que nous confronterons comme facteur de « variation lexicométrique ». Voir « L'ethos, la diachronie, deux facteurs de la variation lexicométrique », in Leblanc (2005 : 79-272).

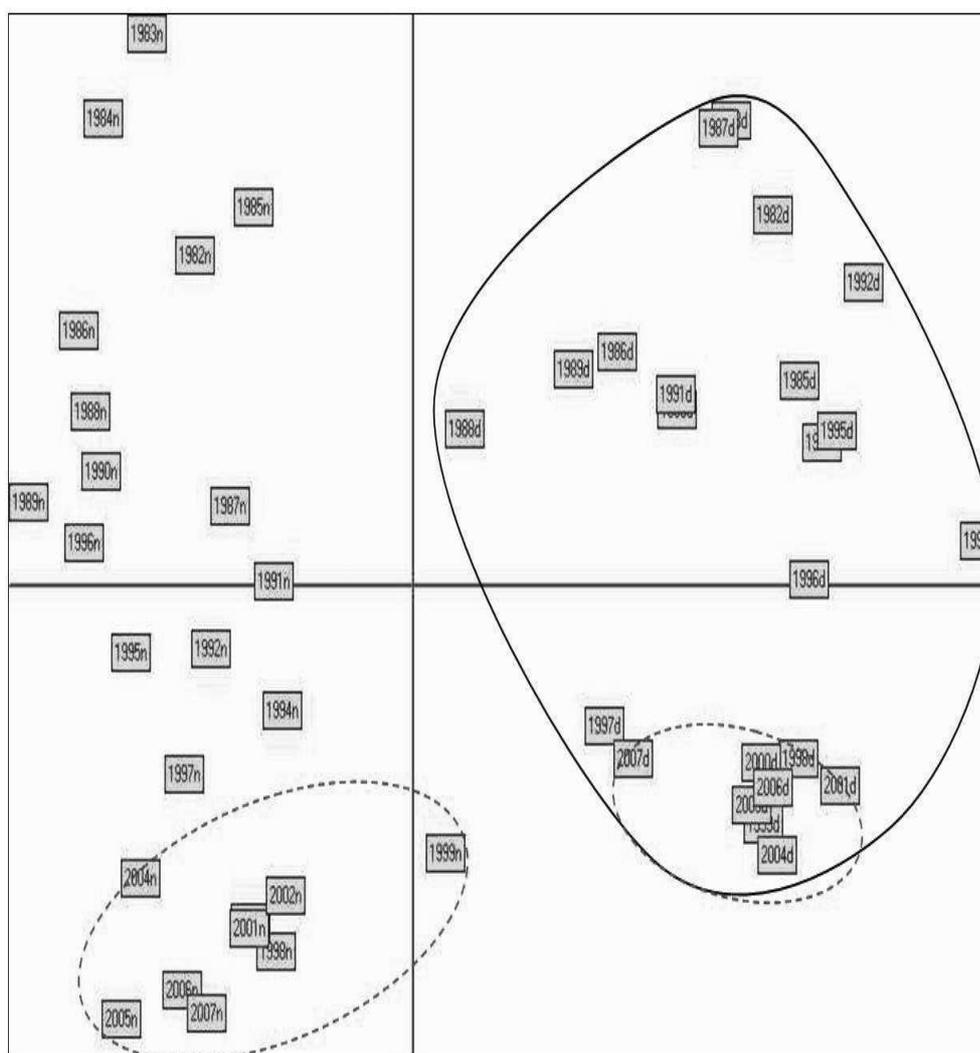


Figure 59 : AFC sur le corpus *Vœux8207* (partition *textes*)¹⁶⁰

Sur la projection cartographique de l'AFC, de la figure 59, nous remarquons que le principal facteur structurant de la STC partitionnée par textes est sans aucun doute la nature de l'auditoire. La partie droite de l'AFC rassemble les textes des discours devant le corps diplomatique et la partie gauche ceux devant la Nation. Cela signifie que le vocabulaire utilisé par le président de la République est très fortement tributaire de son auditoire et qu'il ne puisera pas de la même façon dans le stock lexical selon qu'il s'adresse à son peuple ou à des diplomates étrangers, ce qui témoigne des stratégies discursives mises en œuvre par le

¹⁶⁰ Pour lecture : points superposés : 2000n, 2001n ; 1983d, 1987d ; 1990d, 1991d ; 1993d, 1995d ; 1999d, 2003d, 2006d. AFC réalisée sur les formes de $F \geq 10$.

locuteur. Ainsi, pour prendre un exemple, le discours 1996n a, à dix ans d'intervalle, une plus grande part de vocabulaire commun avec le discours 1986n qu'avec le discours 1996d prononcé la même année mais devant un auditoire différent.

Cette remarque est valable pour la plupart des discours. Malgré tout, le facteur temporel peut être observé : la partie supérieure de la projection cartographique de l'AFC rassemble les discours prononcés dans les années 80 et au début des années 90, alors que la partie inférieure rassemble les discours restants (début 1990 à 2007). Sans entrer plus dans les détails, nous pouvons observer aussi en prémisses à l'étude de la variation diachronique du vocabulaire que nous mènerons dans la partie suivante, que cette AFC permet de postuler un ralentissement dans l'évolution du vocabulaire à partir des années 2000, en particulier en ce qui concerne les discours devant les diplomates dont les points-colonnes des années 1998-2007 se trouvent nettement moins dispersées pour le type *diplomate* que pour le type *nation*.

Cette partition nette en deux groupes bien distincts (sauf l'exception 1999n) que l'AFC représente, ou en d'autres termes, le fait que le critère contextuel prime sur le critère chronologique, est certainement accentué par les tailles relativement petites des textes qui, soumis à la forte codification des vœux (formules rituelles préétablies, adresse à l'auditoire, figement, etc.), rapprochent statistiquement le vocabulaire de ces discours. Malgré cela les résultats de l'AFC n'en restent pas moins significatifs.

2.2. – *Accroissement lexical et richesse du vocabulaire*

Après avoir constaté que l'adaptation à l'auditoire était un facteur structurant de notre corpus, nous pouvons chercher plus en détails les variations de l'économie lexicale entre ces deux types de discours. Nous procéderons de la même façon que précédemment en observant tout d'abord la courbe d'accroissement du vocabulaire et ensuite la distribution des segments répétés (SR) les plus fréquents et les plus longs dans chacun des deux parties *types*.

Nous remarquons alors que le discours devant la Nation tend à utiliser un vocabulaire légèrement plus varié que celui devant les diplomates qui, lui, semble se renouveler plus lentement. Ainsi, si nous considérons un endroit donné des deux parties, par exemple à la 25000^e occurrence de chacune d'elles, le différentiel atteint près de 400 formes (3800 formes différentes pour le discours devant les diplomates et 4200 formes différentes pour le discours devant la nation), ce qui n'est pas négligeable en termes de richesse lexicale.

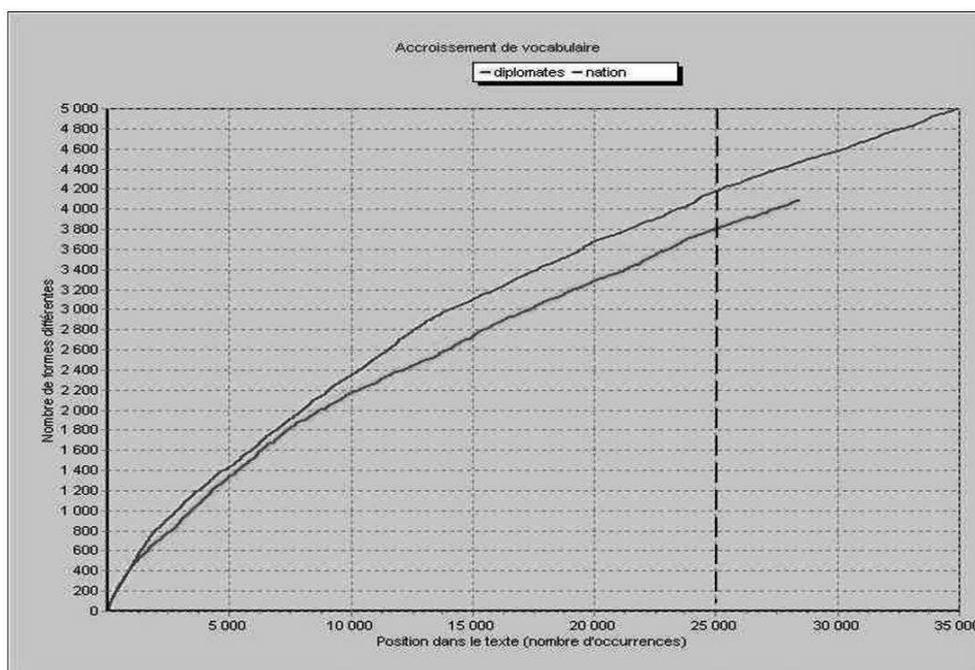


Figure 60 : Accroissement comparé du vocabulaire (partition *type*)

Si, de la même façon, nous observons la répartition des segments répétés les plus longs et les plus fréquents du corpus, indice de la sloganisation, du figement et de la répétitivité du discours, les diagrammes indiquent la présence plus importante de ces segments répétés dans la partie correspondant aux discours devant les diplomates.

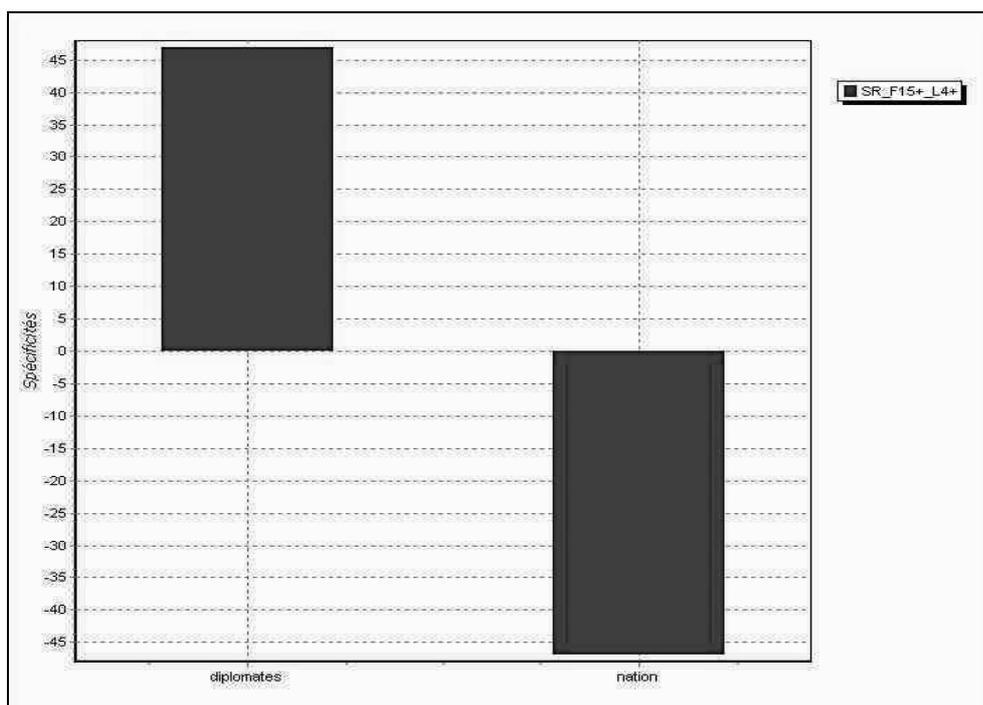


Figure 61 : SR ($L \geq 4$, $F \geq 15$) dans le corpus *Vœux8207* (spécificités, partition types)

2.3. – Les spécificités lexicales

Après avoir mis au jour l'adaptation à l'auditoire à l'aide de l'AFC (figure 59), intéressons-nous maintenant aux formes caractéristiques de cette adaptation. Pour cela, nous utiliserons de nouveau le calcul des spécificités sur chacune des deux parties du corpus, qui nous permettront de porter un jugement de probabilité sur la fréquence des formes contenues dans chacune de ces parties et, surtout, de faire ressortir les plus spécifiques d'entre-elles, c'est-à-dire celles dont les fréquences sont les plus improbables. Le tableau ci-dessous regroupe les principales formes sur- ou sous-utilisées par le locuteur en fonction de son auditoire¹⁶¹.

¹⁶¹ Le corpus étant partitionné en deux parties (partition *type*) et le calcul des spécificités étant endogène, les spécificités positives d'une partie sont les spécificités négatives de l'autre et vice-versa.

**Tableau 28 : Les spécificités positives et négatives majeures du sous-corpus
nation**

Spécificités positives Nation/Spécificités négatives Diplo					Spécificités positives Diplo /Spécificités négatives Nation				
	Formes	FTot.	FPart	Coeff.		Formes	FTot.	FPart	Coeff.
1	notre	611	472	29	1	messieurs	92	92	34
2	nous	872	601	16	2	doyen	84	84	31
3	chers	61	61	16	3	monsieur	74	74	27
4	compatriotes	70	65	12	4	mesdames	57	57	21
5	camerounaises	45	42	8	5	organisations	78	72	20
6	nos	393	272	8	6	diplomatiques	60	55	15
7	programme	43	40	8	7	représentants	55	51	15
8	nationale	83	69	8	8	internationales	86	73	15
9	économie	71	61	8	9	corps	57	52	14
10	milliard	25	25	7	10	internationale	123	94	14
11	été	244	172	7	11	vos	69	59	13
12	construction	29	28	7	12	sud	61	51	11
13	vie	69	58	7	13	ambassadeurs	34	33	11
14	état	121	94	7	14	nation	74	59	10
15	camerounais	171	123	6	15	peuples	52	44	10
16	sera	67	54	6	16	représentez	24	24	10
17	terme	28	26	6	17	unies	54	45	9
18	demande	17	17	5	18	conflits	52	43	9
19	fcfa	16	16	5	19	états	64	51	9
20	poursuivi	19	18	5	20	monde	133	91	9
21	bonne	51	42	5	21	transmettre	21	21	8
22	plan	97	73	5	22	organisation	57	45	8
23	route	17	17	5	23	remercie	33	29	8
24	secteurs	14	14	5	24	les	1444	733	8
25	routes	14	14	5	25	nom	29	27	8
26	enseignement	17	17	5	26	membres	29	26	7
27	agricole	14	14	5	27	échange	18	18	7
28	douala	15	15	5	28	paix	138	90	7
29	nation	44	37	5	29	vous	364	208	7
30	allons	39	33	5	30	pays	380	213	7
	Segments répétés					Segments répétés			
1	chers compatriotes	61	61	16	1	messieurs les			
2	de notre	237	189	15	2	monsieur le doyen			
3	camerounaises camerounais	37	37	10	3	corps diplomatique			
4	l'état	83	72	10	4	représentants des			
5	notre économie	42	40	9	5	organisat° internationale			

2.3.1. – Les spécificités du discours devant la Nation : énonciation collective, thématiques économiques et discours de l'accompli

À l'examen du tableau de spécificités des messages de vœux devant la Nation, trois remarques s'imposent. Tout d'abord, les spécificités tant positives que négatives attestent ce que nous avons avancé précédemment à savoir que la

typologie observée sur l'AFC (figure 59) est très certainement influencée par le fait que, particulièrement courts, les messages de vœux appartiennent à un genre très fortement codifié qui abonde en formules figés. Ainsi, un nombre important des formes, comme des segments répétés, qui discriminent entre eux les deux parties, *Nation* et *Diplomates*, est dû aux formules préétablies d'adresse à l'auditoire : *chers, compatriotes, camerounaises, camerounaises*, que l'on retrouve à l'ouverture ou à la fermeture des messages :

« Camerounaises, Camerounais, chers compatriotes [...] »

« Mes chers compatriotes nous voici au seuil de l'année 1995 [...] »

Ensuite, et dans le même ordre d'idée, nous notons que les formes les plus spécifiques du discours devant la Nation appartiennent au paradigme de la forme pronominale de la première personne du pluriel : *nous, notre, nos*. Cette question du "nous" dans le discours présidentiel est particulièrement importante car elle pose la question du sujet de l'énonciation du discours¹⁶² : qui parle ou qui prétend parler à la nation camerounaise ?

Enfin, le troisième élément d'observation qui semble discriminer le discours à la Nation par rapport à celui devant le Corps diplomatique est un vocabulaire économique et infrastructurel, désignant en partie les réalisations et les projets du gouvernement : *programme, économie, milliard, construction, FCFA, plan, routes, secteurs*.

Sans doute faut-il observer enfin que les messages de vœux à la Nation se caractérisent par une adresse, un appel récurrent aux *camerounais*, réunis alors avec le locuteur dans un *nous* collectif, fusionnel, un *nous* exposant les réalisations structurelles effectuées (*été*) et les défis économiques à venir (*sera, allons*). À cet égard, la place que prend la forme participiale *été* dans les paradigmes verbaux spécifiques du discours devant la Nation (c'est la plus spécifique des formes appartenant au paradigme verbal) indique bien la notion d'accompli que veut transmettre ce discours à son auditoire.

¹⁶² Cf. *supra* chapitre 6, ou pour une étude sur un corpus plus réduit mais opposant cependant toujours un discours devant la Nation, un discours devant les diplomates, mais aussi un discours devant les militants du parti présidentiel, cf. Ambomo et de Sousa (2007).

En effet, la forme verbale la plus spécifique du discours devant la Nation, *été* est caractéristique des passés composés, présentant le procès ("l'action") désigné par le verbe comme accompli, et des structures passives, permettant notamment « de faire porter l'attention sur l'information qui paraît primordiale au locuteur » (Arrivé, Gadet, et Galmiche, 1986 : 491). Et effectivement, un retour au contexte permet de comprendre que cet item se trouve attesté principalement dans des constructions passives et dans des passés-composés comme nous le montrent à titre d'exemple les extraits suivants, relevés au hasard de la concordance :

- « Les acquis *ont été* préservés. »
- « Des mesures *ont été* prises pour favoriser l'emploi. »
- « Un nouveau plan directeur d'industrialisation *a été mis* en place. »
- « L'inflation *a été maîtrisée*. »
- « Des résultats notables *ont été obtenus*. »
- « Des mesures *ont été prises* récemment à cet effet. »

La présence des formes du futur simple et périphrastique, *sera* (54 occurrences devant la Nation et 13 occ. devant les diplomates) et *allons + inf.* (33 occurrences dans la partie Nation et 6 dans la partie Diplomates), bien que moins fréquentes et spécifiques que *été*, permet de compenser la teneur d'accompli du discours par un contenu « prospectif »¹⁶³, comme nous le montrent les exemples suivants extraits du discours de Paul Biya :

- « Ce plan *sera* un témoignage supplémentaire de la capacité de la nation camerounaise [...] »
- « La dernière main *sera* mise au plan de stabilisation dont je vous ai entretenus en octobre [...] »
- « Nous *allons* démarrer de nouveaux programmes d'équipement. »
- « Nous *allons* tracer de nouvelles routes. »
- « Nous *allons* bâtir d'autres hôpitaux et de nouvelles écoles. »
- « Cette action, nous *allons* progressivement l'étendre de manière à couvrir l'ensemble du territoire. »

¹⁶³ Cf. Lazard (2001 : 414) : « J'appelle du nom de prospectif un futur catégorique, qui présente une situation comme à venir, mais certaine ».

« Nous *allons* donc continuer ce combat contre la pauvreté [...] »

« Nous *allons* continuer à porter une attention particulière aux problèmes du logement [...] »

2.3.2. – Les spécificités du discours devant les diplomates : appel à l’auditoire et préoccupations géopolitiques

En ce qui concerne les spécificités du discours devant les diplomates, la remarque que nous avons formulée précédemment est toujours valable : nombre des formes spécifiques du discours devant les diplomates appartiennent aux formules figées d’ouverture et de fermeture des discours : *messieurs, doyen, monsieur, mesdames, organisation, diplomaties, représentants, corps...*

D’autre part, la partition *type* divisant le corpus en deux parties, les spécificités positives d’une partie deviennent les spécificités négatives de l’autre, et vice-versa : le suremploi d’une forme dans une des deux parties signifie irrémédiablement un sous-emploi dans l’autre. En d’autres termes, pour chaque catégorie de discours, le discours devant la Nation et le discours devant les diplomates, s’inscrit en creux dans l’autre. Ainsi, le suremploi du *nous* devant la Nation se traduit ici par un déficit du paradigme des formes de la première personne du pluriel dans le discours devant les diplomates. Alors, par quoi est-elle remplacée ? Quel type d’énonciation est privilégié dans le discours devant les diplomates ?

Si nous consultons la liste complète des spécificités, dont nous n’avons donné ici que l’extrait le plus significatif, nous remarquons tout d’abord le *vous* (364/208, +07)¹⁶⁴, ensuite le *il* (494/258, +05), puis le *je* (434/222, +04), et enfin le *on* (86/52, +04). Ainsi, et sans grande surprise, le *nous* du discours devant la Nation qui englobe locuteur et auditoire, le président et son peuple au sein d’une même énonciation, est ici remplacé par un *je* qui s’oppose et s’adresse à un *vous*. Notons surtout la prééminence de l’utilisation de l’adjectif possessif *vos* (dont la distribution est éloquente : 18 pour 10000 dans le discours aux diplomates alors que le discours à la Nation n’en dénombre que 2 pour 10000 soit en fréquence

¹⁶⁴ Le premier nombre indique la fréquence totale de la forme dans le corpus *Vœux8207*, le second indique la fréquence totale dans la partie étudiée, ici *Diplomates*, et le dernier nombre indique l’indice de spécificité.

absolue, les 69 occurrences attestées dans le corpus entier se répartissant à 59 contre 10) sur le pronom personnel *vous* qui l'inscription de l'allocutaire dans le discours de Biya non pas tant comme acteur du discours, ce qu'il serait s'il était agent de verbes, mais plutôt comme objet.

Enfin, nous observons, après le vocabulaire d'adresse à l'auditoire et les marques énonciatives, le troisième groupe de vocabulaire, que l'on peut distinguer : *nation, peuples, paix, conflits, pays, monde*. C'est ce vocabulaire qui apporte au discours sa teneur devant les diplomates et nous donne accès au contenu politique : un discours préoccupé par les problèmes géopolitiques, qui veut attirer l'attention des diplomates sur les enjeux stratégiques contemporains, construisant l'image d'un pays concerné par les problèmes internationaux qui veut joindre sa voix au concert des nations, ce qui est en général largement consensuel. Quel dirigeant ne dénoncerait pas les *conflits* et n'appellerait pas à la *paix* ?

Après nous être livrée à une première exploration du corpus à travers la confrontation des deux situations d'énonciation qu'il regroupe, ou plus exactement en fonction de l'auditoire, dimension que nous avons appelé *typologique*, nous allons procéder à d'autres observations en nous intéressant cette fois à la dimension diachronique du discours de vœux de Paul Biya et à l'adaptation lexico-discursive qui en résulte.

3. Perspective diachronique : la série textuelle chronologique

3.1. – Évolutions et ruptures lexicales

Afin de mettre en évidence la configuration chronologique d'ensemble des différents sous-corpus, et d'y noter éventuellement des ruptures, nous commencerons dans un premier temps par analyser l'ensemble du corpus partitionné en périodes de cinq ans (partition *lustre*). Cette partition, en constituant des parties plus importantes quantitativement, permet de neutraliser les éventuelles interférences pouvant être dues, dans les calculs, à la variation de taille des sous-corpus *années* (de 1178 occurrences en 1993 à 4839 occurrences en

2007). En soumettant à l'AFC le tableau lexical obtenu à partir du corpus ainsi partitionné, nous obtenons une première visualisation de la configuration d'ensemble du corpus, l'AFC rapprochant sur chaque axe du plan factoriel les parties ayant des profils-colonnes proches.

Ainsi, si l'on observe la représentation graphique de l'AFC réalisée à partir des formes apparaissant plus de 10 fois dans l'ensemble du corpus, nous constatons, sans grande surprise, le phénomène du temps lexical. En effet, les différentes parties, correspondant aux périodes de cinq années, se répartissent sur le plan des deux premiers facteurs en respectant les rapports de contiguïté chronologique, de A8286 en haut à droite jusqu'à E0207 à l'extrémité gauche du plan factoriel. D'autre part, nous pouvons distinguer trois grandes périodes dans l'évolution lexicale : 1982-1986 ; 1987-1996 ; 1997-2007. Cependant, les recherches sur le temps lexical ont montré que, plus précisément, celui-ci se caractérise graphiquement sur l'AFC par un « ordonnancement parabolique » (Mayaffre, 2000b)¹⁶⁵ (représenté ici en pointillé). Or, nous voyons que la période 1992-1996 se détachent clairement de cet ordonnancement idéal qui n'est caractéristique des STC que « si le facteur de changement du vocabulaire des discours [est] uniquement le temps – et non pas la ligne politique, le genre des discours, le statut du locuteur » (Mayaffre, 2000b).

Ainsi que nous le voyons, le temps lexical n'est pas le seul facteur de changement du vocabulaire, mais il obéit bien, à certains moments, à une volonté délibérée de la part du locuteur, soumis éventuellement aux événements, et aux exigences de stratégie discursive. Un autre aspect important que nous apprend cette première AFC est que, comme nous l'avions pressenti, le renouvellement du vocabulaire tend à ralentir à partir de 1997, les deux parties correspondant aux années 1997-2007 sont relativement proches sur le plan factoriel.

¹⁶⁵Voir aussi Salem (1988).

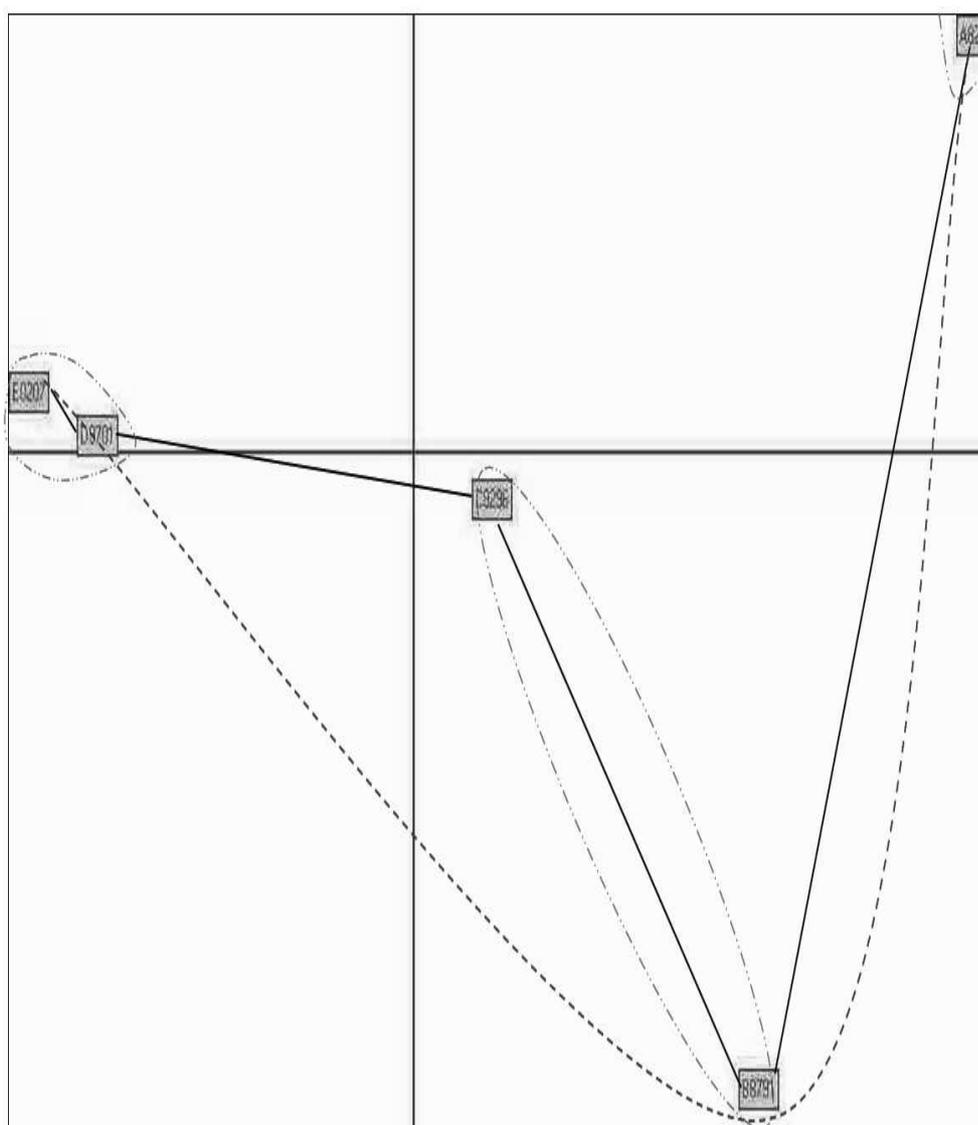


Figure 62 : AFC du corpus *Vœux8207* (partition *lustres*)¹⁶⁶

Pour mettre en lumière de façon plus concrète l'organisation chronologique du corpus, nous pouvons effectuer une nouvelle AFC, mais sur le corpus partitionné en années cette fois-ci. Une première lecture de l'AFC, selon la partition *année*, permet d'appréhender une nouvelle fois la structure chronologique du corpus. Les différentes parties du corpus se succèdent en respectant, sauf exceptions, les rapports de contiguïté chronologique, ce qui, nous l'avons dit, est caractéristique des séries textuelles chronologiques.

¹⁶⁶ Seules les 882 formes de $F \geq 10$ ont été prises en compte.

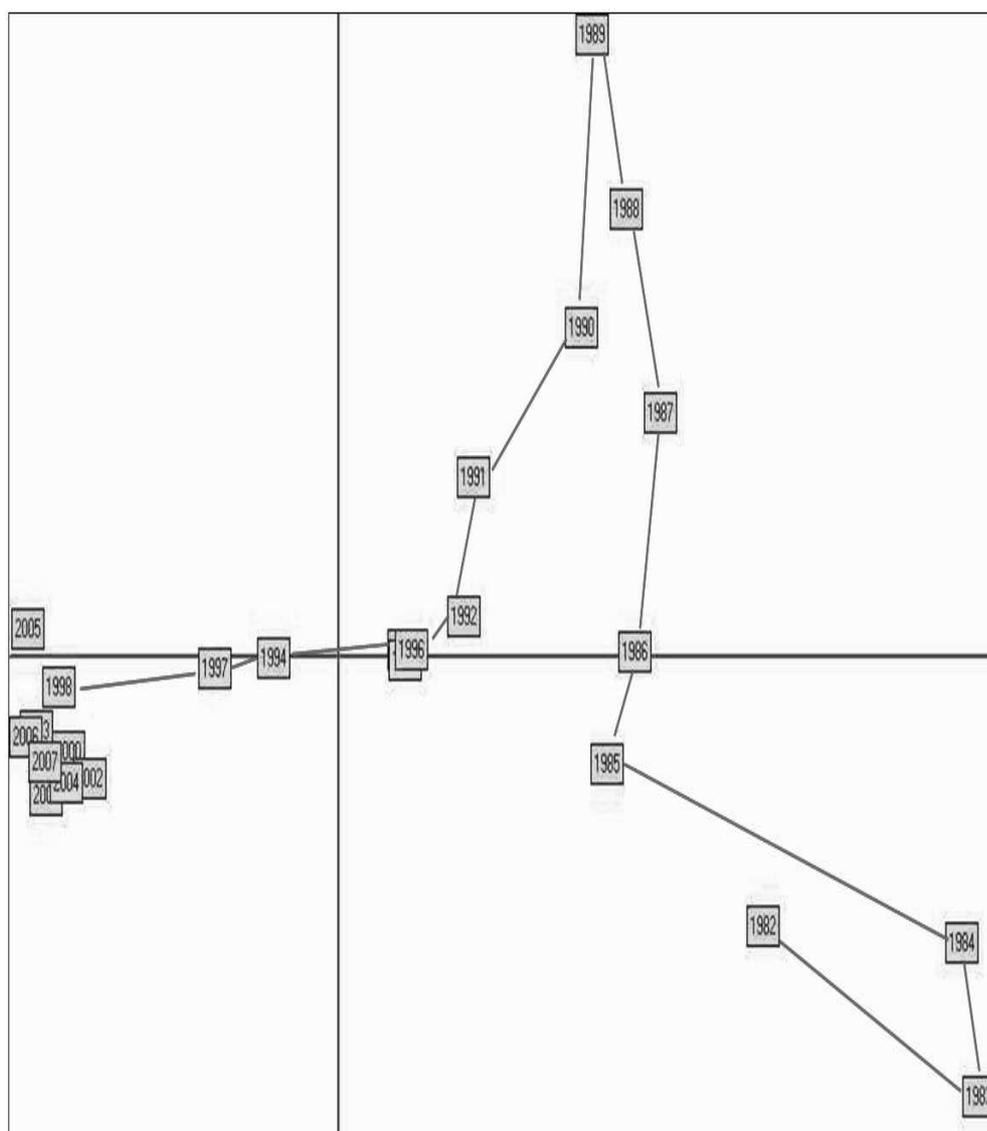


Figure 63 : AFC du sous-corpus *Vœux* partitionné par année¹⁶⁷

À maints égards, cette AFC confirme, avec plus de détails, ce qui a déjà pu être remarqué précédemment, à savoir que deux ruptures peuvent être notées dans l'évolution chronologique régulière du vocabulaire, l'une dans les années 90, et l'autre dans les années 2000.

¹⁶⁷ Seules les 882 formes de $F \geq 10$ ont été prises en compte. Pour faciliter la lecture nous indiquons les points superposés : 1993, 1995, 1996 ; 2000, 2001, 2002, 2003.

En effet, nous remarquons que, si l'évolution chronologique du vocabulaire semble répondre aux lois de renouvellement du vocabulaire traditionnellement reconnues et que nous avons explicitées précédemment, un tassement survient entre les années 1992 et 1997. Plus précisément, l'année 1994 se trouve, de façon anormale, plus proche lexicalement (et par conséquent graphiquement sur l'AFC) de l'année 1997 que des années 1992 et 1993, et l'année 1996 se trouve elle plus proche des années 1992 et 1993 que de l'année 1997. De surcroît, les années 1993, 1995 et 1996 se superposent sur la représentation graphique fournie par l'AFC, d'où nous pouvons déduire que le vocabulaire de ces trois discours n'a pas ou peu évolué.

La deuxième remarque que nous pouvons formuler est que, contrairement à l'évolution lexicale régulière de 1982 à 1997, excepté l'accident des années 1993-1995-1996 que nous venons d'évoquer, le discours de Paul Biya n'évolue plus lexicalement à partir de 1998, ou très peu¹⁶⁸. Les points correspondants aux années 1998/2007 sont tous relativement très proches.

Nous pouvons donc déduire de cette première approche que trois mouvements dans l'évolution du vocabulaire de Paul Biya peuvent être distingués : un premier mouvement qui va de l'année 1982 à 1986 (partie inférieure droite de l'AFC-figure 63) ; un deuxième mouvement qui va de 1987 à 1996 (partie supérieure droite de l'AFC-figure 63) ; enfin un troisième mouvement allant de 1997 à 2007. Ces trois mouvements étant traversés par deux ralentissements de l'évolution lexicale, l'un entre 1993 et 1996 et l'autre entre 1998 et 2007. Ainsi, si le facteur temps apparaît comme l'un des critères d'évolution du vocabulaire, l'AFC nous indique que, par moments, le contexte politique et la volonté du locuteur influencent cependant nettement cette évolution.

Avant de nous interroger sur les formes graphiques à l'origine de ces ruptures et fluctuations dans l'évolution chronologique d'ensemble du vocabulaire, nous pouvons compléter l'observation des proximités lexicales entre les sous-corpus par l'accroissement chronologique du vocabulaire.

¹⁶⁸ Comparé bien entendu à l'évolution d'ensemble du discours sur les 26 années considérées.

3.2. – Économie du vocabulaire : accroissement lexical, richesse du vocabulaire et sloganisation

La notion d'accroissement du vocabulaire représente l'apport en formes nouvelles au fur et à mesure que le nombre d'occurrences d'un corpus s'accroît. Ainsi, à l'aide de cette notion, nous pouvons vérifier si les tassements que nous avons déduits des chevauchements et proximités des points sur l'AFC se traduisent effectivement par une diminution de l'apport en formes nouvelles. La courbe d'accroissement du vocabulaire, pour le corpus entier, ne semble pas faire apparaître de particularités majeures (figure 64). Nous pouvons cependant noter un léger affaissement (quelques dizaines ou centaines de formes) dans l'apport en formes nouvelles entre les 34000^e et 36000^e occurrences du texte (indiquées en pointillés sur le graphique). Cette position correspond à l'année 1996 (l'année 1996 débute à la 34746^e occurrence du corpus et termine à la 38629^e) qui, nous l'avons remarqué précédemment sur l'AFC, est anormalement très proche des années qui la précèdent.

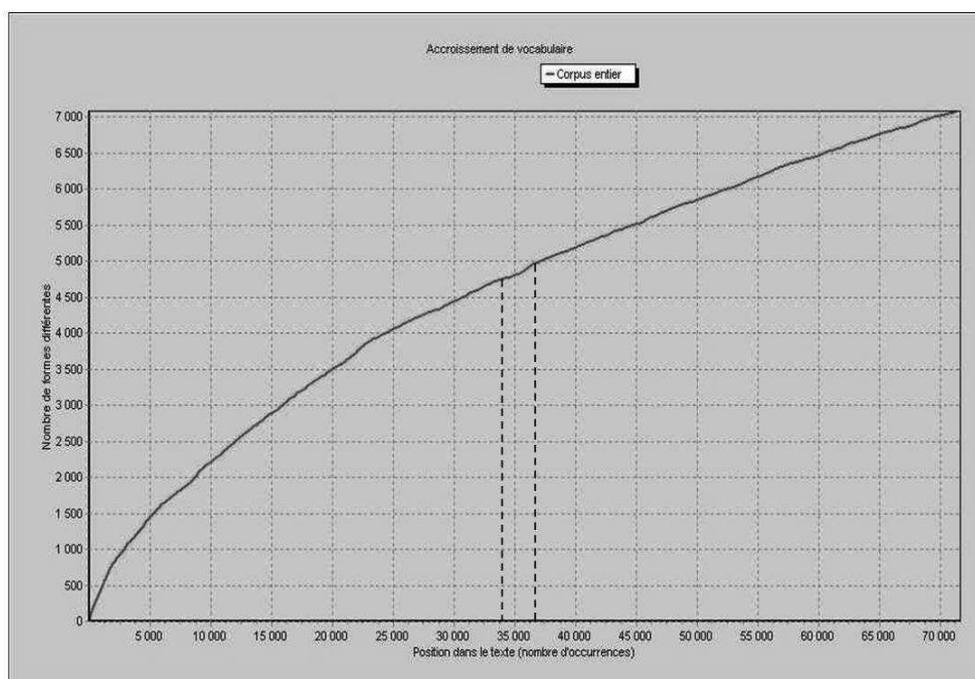


Figure 64 : Courbe d'accroissement du vocabulaire sur l'ensemble du corpus

Cependant, pour affiner ce constat qui n'est, sur ce graphique, pas très parlant, il est possible de sélectionner une période du corpus plus réduite, par exemple les années 1992 à 1997 où nous avons constaté sur l'AFC une proximité anormale, puis de réaliser la courbe d'accroissement du vocabulaire sur cette période réduite (figure 65).

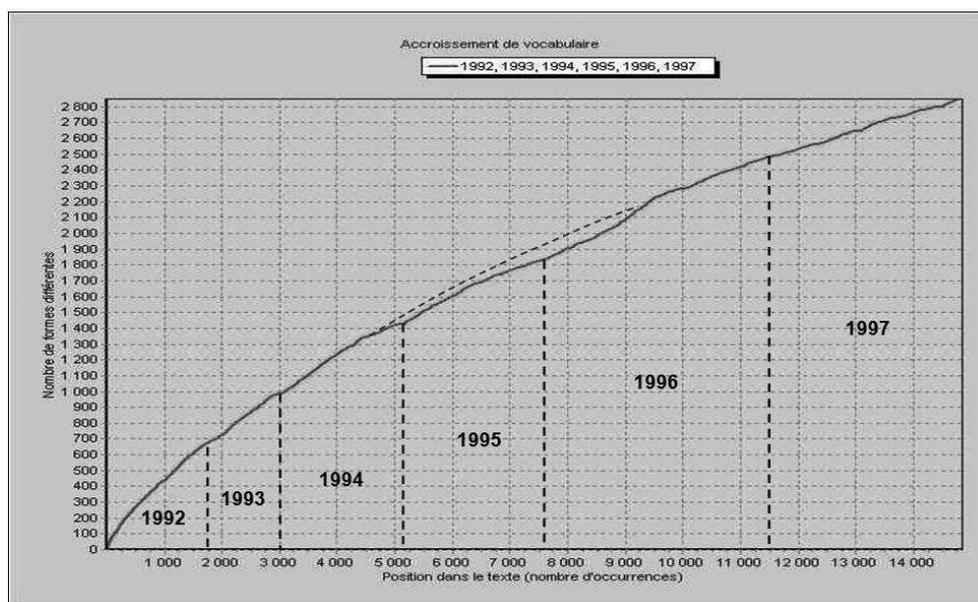


Figure 65 : Courbe d'accroissement du vocabulaire pour les années 1992 à 1997

Il apparaît ainsi, comme nous pouvons le voir sur la figure précédente, que les années 1995 et 1996 correspondent effectivement à un très net ralentissement dans l'accroissement du vocabulaire, ou en d'autres termes à un déficit en formes nouvelles. Ainsi, si le vocabulaire se renouvelle normalement dans les années qui précèdent, les années 1995-1996 marquent une période où le discours présidentiel camerounais devient fortement répétitif, ce que nous interprétons comme un épuisement des thématiques. Durant ces deux années, les thèmes abordés par le président Biya ne se renouvellent guère.

Les différentes AFC puis la courbe d'accroissement du vocabulaire nous ont indiqué que, par moment, le discours de Paul Biya tend à ralentir le renouvellement de son vocabulaire et à entrer dans des phases plus répétitives. Bien évidemment ceci n'est guère surprenant car la répétitivité est un des

principaux aspects du texte politique. Cependant, pour la lexicométrie chronologique, le plus important est d'identifier ces différentes périodes de sloganisation, que Fiala (2002) considère comme un phénomène indicatif du « degré de figement et de répétitivité que présente un texte » et se caractérisant par « des propriétés statistique telle que le nombre et la longueur des segments répétés » (2002 : 537).

Ainsi, pour terminer l'exploration de la dimension structurelle du vocabulaire du corpus, nous pouvons rechercher, à l'aide des spécificités et des graphes de ventilation, la répartition dans le corpus des segments répétés afin d'identifier les périodes où le discours de Biya tend à se figer le plus : à quels moments le discours de Biya devient-il plus répétitif ?

Les graphes de ventilations suivantes (figure 66) indiquent que la fréquence relative des SR les plus longs et les plus fréquents ($SR \geq 15$ $L \geq 4$) du corpus devient de plus en plus importante avec le temps qui passe, malgré une chute entre 1997 et 2001. Ainsi, si lors de la première période, c'est-à-dire entre 1982 et 1986 Paul Biya n'utilisait que 50 SR pour 10000 occurrences du texte, en 2002-2007 cette proportion a triplée, Biya utilisant près de 155 SR pour 10000 occurrences du texte. Si l'on procède à cette même expérience en exprimant cette fois-ci les résultats en termes de spécificités (norme endogène), nous constatons de même que les segments répétés, synonymes de redondance, prennent une place de plus en plus importante dans la rhétorique du Biya.

Nous observons aussi que les deux périodes à très forte répétitivité segmentale sont celles qui sur l'AFC nous indiquent un ralentissement dans l'évolution du vocabulaire. En effet, la période 92-96 s'éloigne ostensiblement de la configuration type que l'on peut attendre d'une série textuelle chronologique homogène et la période 2002-2007 est quant à elle exceptionnellement proche de la période qui la précède. Ainsi, le ralentissement dans l'apport en formes nouvelles et la rupture dans le discours présidentiel supposés lors de l'interprétation des deux AFC se traduit concrètement par une répétition segmentale accrue. Faut-il conclure comme nous l'avons déjà suggéré à un épuisement du discours ?

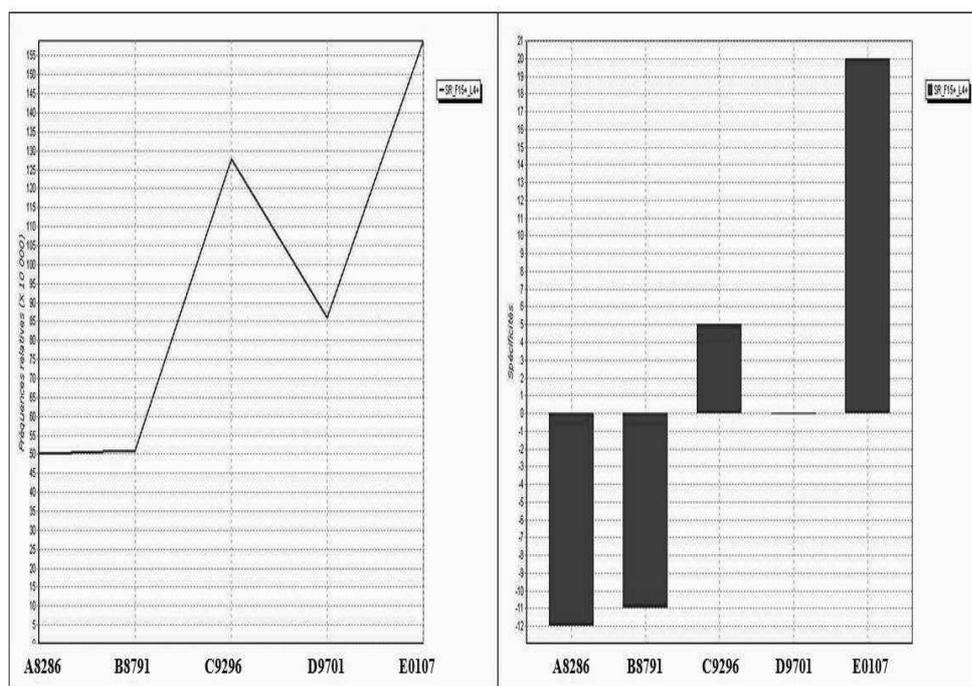


Figure 66 : SR¹⁶⁹ dans le corpus *Vœux8207* (fréq. rel., spécif., part. *lustres*)

Après avoir mis en évidence la configuration d'ensemble de la série textuelle chronologique en distinguant les principales ruptures dans l'évolution lexicale et la structure de l'accroissement du vocabulaire, nous devons nous demander maintenant quels sont les formes responsables de ces phénomènes, et si le contexte politique pourrait éventuellement en être la cause. Pour cela, la méthodologie des spécificités, qui, pour chacune des périodes, isole les formes statistiquement sur et sous-utilisées, peut nous être d'un grand recours.

3.3. – Les spécificités lexicales

3.3.1. – Les spécificités de la période 1982-1986 : un discours volontariste, conceptuel et politique

Le tableau 29 rassemble les principales spécificités positives et négatives des années 1982-1986 (partie A8286) par rapport à l'ensemble du corpus. Ces années sont les premières de Paul Biya au pouvoir, ce sont celles qui suivront sa

¹⁶⁹ SR de $L \geq 4$ et $F \geq 15$.

nomination au poste de président de la République camerounaise par son prédécesseur Ahidjo et verront sa première élection.

Dans un premier temps, nous pouvons noter que l'une des formes les plus spécifiques de cette partie est *engagement*. Celle-ci reflète le caractère volontariste des premières années de pouvoir (17 occurrences pour les années 1982-86 sur 23 occurrences totales, alors qu'une répartition "au hasard" aurait fait attendre 4 ou 5 formes). Le vocabulaire de cette première partie semble clairement un vocabulaire de cohésion où le président nouvellement élu souligne son *engagement* entier au service de la *nation*, du *peuple* et de l'*unité nationale*. Il s'agit, comme nous pouvons le constater, du vocabulaire politique de base (*politique, parti, président...*), constitué notamment par les désignants nationaux (*nation, peuple, national, camerounaise*), et de notions plus conceptuelles (*destin, engagement, unité...*). Soulignons aussi la présence spécifique du terme *renouveau* qui, comme en d'autres temps et d'autres lieux la *rupture*, a servi à Paul Biya pour qualifier l'ère nouvelle qui s'ouvrait avec son arrivée au pouvoir.

Remarquons dans un deuxième temps que n'apparaît dans cette liste aucun verbe conjugué, à la première personne notamment (contrairement aux périodes suivantes, nous le verrons). À cet égard, si en comparaison nous consultons la liste des principales spécificités négatives de cette même période, nous constatons que, contrairement aux spécificités positives qui comprenaient principalement des adjectifs et substantifs, la liste des spécificités négatives comporte principalement des pronoms personnels et des verbes : *nous, il, est, a, je, avons, fait, ont*.

Le fait qu'un suremploi de groupes nominaux s'accompagne d'un sous-emploi de groupes verbaux n'est en soi guère étonnant car l'on sait depuis P. Guiraud (1959) que le nombre des substantifs et celui des verbes varient en sens inverse¹⁷⁰. Cependant, selon Mayaffre, le « discours verbal *versus* le discours nominal est une réelle typologie » (2004 : 48), et, dans notre cas, tout porte à penser que P. Biya tende à favoriser durant ces premières années de pouvoir un discours nominal. Cette typologie a toute son importance car, comme le soutiennent Labbé et Monière

¹⁷⁰ Cf. *supra*.

un excédent de groupe verbaux (GV) (verbe+pronom+adverbe) signifie une tension et un goût pour l'action car le verbe implique un sujet et une action, donc une confrontation avec la réalité alors que le suremploi de groupes nominaux (GN) (substantif+adjectif+déterminant) implique une propension à la stabilité et à la conservation, [...] présente un fait sans date, sans mode, peut-être sans aspect, sans le rattacher nécessairement à un sujet, à une cause, à un objet (donc à un but) (2003 : 68 et 148).

Tableau 29 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1982-1986

	Formes	F Tot	FPart	Sp.		Formes	F Tot	FPart	Sp.
1	et	2162	569	15	1	pas	309	16	-14
2	nation	44	28	11	2	nous	872	91	-14
3	1986	16	15	10	3	démocratie	83	2	-7
4	ma	33	22	9	4	ne	290	26	-7
5	engagement	23	17	9	5	il	494	57	-7
6	de	4222	977	9	6	est	697	95	-6
7	peuple	79	38	9	7	y	103	5	-6
8	unité	40	24	9	8	a	410	54	-5
9	parti	18	14	8	9	mesdames	57	1	-5
10	options	16	13	8	10	je	434	57	-5
11	ainsi	118	48	8	11	n	185	18	-5
12	14	13	12	8	12	avons	183	16	-5
13	renouveau	19	14	7	13	se	222	25	-4
14	national	83	35	7	14	fait	100	7	-4
15	mon	66	28	6	15	mais	194	22	-4
16	occasion	55	25	6	16	ont	317	43	-4
17	camerounaise	27	16	6	17	nos	393	55	-4
18	rigueur	15	11	6	18	corps	57	2	-4
19	acquis	16	11	6	19	en	1014	159	-4
20	l	1941	459	6	20	cours	100	10	-3
21	la	2264	517	5		SÉG. RÉPÉTÉS			
22	poursuite	15	10	5	1	l'unité	28	20	9
23	Yaoundé	34	17	5	2	la nation	34	22	9
24	ouverture	20	12	5	3	et de	349	115	9
25	nationales	14	10	5	4	la justice	16	13	8
26	président	16	10	5	5	peuple camerounais	48	24	7
27	national	41	19	5	1	nous avons	157	12	-6
28	sa	106	38	5	2	et messieurs les	50	0	-6
29	politique	138	42	4	3	la démocratie	54	1	-5
30	destin	14	9	4	4	n'est	46	2	-4

3.3.2. – Les spécificités de la période 1987-1996 : conjuration de la crise et discours économique

Le vocabulaire spécifique de la période suivante, 1987-1996 (parties C8791 et D9296), porte les stigmates de son époque : temps de crise économique et politique. Ainsi, il est particulièrement significatif que la forme la plus spécifique de cette période soit le terme *crise* (tableau 30). Plusieurs remarques peuvent donc être formulées pour commenter les spécificités majeures de cette époque. Tout d'abord, nous l'avons souligné, un vocabulaire qui, fortement marqué par le contexte politico-social d'énonciation, est axé sur l'économique : *milliards, FCFA, économiques, stabilisation, sacrifices, produits, entreprise, banques, difficultés, redressement*. Durant cette période, Paul Biya parle essentiellement pour conjurer la crise dont le vocable est statistiquement sur-employé dans le vocabulaire qui s'y réfère (52 occurrences de *crise* sur 73, alors que cette partie totalisant 33,81 % des occurrences du corpus, une répartition "au hasard" aurait voulu 24 ou 25 occurrences de cette forme).

Le deuxième aspect à souligner quant au vocabulaire spécifique de cette période, et qui confirme l'aspect conjuratoire du discours de P. Biya à cette époque, est la surreprésentation des formes verbales à la première personne. Nous l'avons dit, le discours présidentiel camerounais, nominal lors des premières années de pouvoir inaugure sa mutation en discours verbal, renforçant ainsi l'inscription et la prise en charge du locuteur de son discours. Durant cette période, le pouvoir présidentiel quasi-absolu est confronté aux premières contestations par différents acteurs sociopolitiques, avec pour mots d'ordre le départ de Paul Biya, critiqué notamment pour sa gestion désastreuse du pays. Le discours à la Nation est, peut-être plus qu'à tout autre époque, fortement attendu par les citoyens camerounais, et peut-être est-il aussi, plus qu'à tout autre époque, l'occasion pour Paul Biya de riposter par le verbe aux actions contestataires organisées par les différentes oppositions. Le discours présidentiel opère à cette époque une mue, déjà souligné par l'AFC, mais qui peut être aussi mise en lumière par la méthode des spécificités¹⁷¹.

¹⁷¹ Cette mutation du discours présidentiel camerounais mériterait d'être confirmée par l'observation de la répartition et de l'évolution chronologique des catégories grammaticales à l'aide d'une lemmatisation.

Selon Mayaffre (2004), confronté au même phénomène dans son analyse du discours présidentiel français et constatant que le discours verbal est particulièrement sur-utilisé par les présidents en période de cohabitation, « le verbalisme caractérise le discours de combat, le discours de campagne, lorsque le discours nominal correspond mieux aux allocutions solennelles ; aussi ce style logocratique apparaît-il comme la rançon réclamée par la démocratie à des présidents désavoués par le suffrage universel et en reconquête populaire ou électorale » (2004 : 41). Ce qui, comme par hasard, est plus ou moins le cas de Biya à cette époque ! Mais bien plus encore, il convient de souligner que les verbes spécifiques de cette période sont des verbes performatifs (je *souhaite*, je *tiens* à + verbe de parole, j'*aimerais* que) et « les formules performatives [...] sont structurellement irrécusables par l'adversaire » (Mayaffre, 2004 : 40). Ainsi, *je souhaite* (21 occurrences sur les 26 que compte le corpus au lieu de 9 attendues lors d'une répartition "au hasard"), "*je tiens à + verbe de parole*" (15 occurrences sur les 20 du corpus au lieu des 7 attendues lors d'une répartition "au hasard") ou *j'aimerais* (10 occurrences sur les 10 du corpus au lieu des 4 occurrences attendues lors d'une répartition "au hasard") saturent le discours de cette époque. Les extraits suivants relevés au fil du corpus nous en donnent un exemple frappant :

« **Je tiens** [à remercier ; à souligner ; à vous dire ; à redire ; à exprimer] »

« **J'aimerais que** les parents touchés par la tragédie du collègue Jean Monthé »

« Enfin [...] **j'aimerais terminer** sur une nouvelle qui a réjoui notre continent »

« **J'aimerais pouvoir être** optimiste et vous dresser un bilan positif de l'année »

« **J'aimerais qu'**ensemble nous dressions le bilan des effets de la crise »

« **J'aimerais maintenant souligner** un fait important qui marque l'année »

« **J'aimerais** maintenant que nous souhaitions ensemble une année 1990 pleine »

« Cet accord [...] est un préalable, **je le souhaite**, à la détente. »

« **Je souhaite** qu'en 1993, le Cameroun continue de vivre dans la paix. »

« **Je souhaite** qu'en aucun moment cette tragédie ne perturbe [...] la confiance [...] »

« **Je souhaite** toujours plus de paix. »

Enfin, d'autres spécificités de cette période nous permettent d'aborder certains faits de discours particulièrement intéressants qui pourraient passer totalement inaperçus sans l'aide de la statistique textuelle. Ainsi, la forte présence de formes telles que *tous* (89 occ. durant cette période alors qu'une répartition "au hasard" aurait voulu 65 occ.), *dépit* (15 occ. au lieu de 5), *grâce* (16 occ. au lieu de 8), *très* (24 au lieu de 14), *ensemble* (21 au lieu de 13) parmi le vocabulaire spécifique de cette période marque la tentative de Paul Biya tout à la fois d'exorciser la crise économique et de construire dans son discours une unité de la nation camerounaise encore balbutiante en cette phase de turbulences politiques – stratégie mise en marche à l'aide de formules qui parsèment le discours de cette période, comme le montrent les extraits suivants :

<p>-Le Cameroun mérite que nous participions tous à l'effort national</p> <p>-tous ces efforts tendent vers un même but</p> <p>-espoir que tous nos efforts, tous les sacrifices auxquels vous avez consenti, porteront leurs fruits.</p> <p>-combattons la crise sur tous les fronts</p> <p>-pour qu'ensemble nous examinions en détail les moyens, tous les moyens dont nous disposons</p> <p>-1988 n'a pas été une année miraculeuse où tous les problèmes se sont résolus, mais les résultats obtenus par les efforts de tous les camerounais doivent nous encourager à continuer</p> <p>-tous les camerounais ont participé avec enthousiasme aux dernières élections municipales</p> <p>-tous ensemble nous réussirons enfin à vaincre les nombreuses difficultés</p> <p>-mais nous sommes tous concernés</p>
<p>-ces concours sont très appréciables.</p> <p>-les prix très compétitifs des produits de base [...]</p> <p>-je suis très heureux de vous retrouver à l'approche de la nouvelle année</p>
<p>-entre-temps, et en dépit de la crise persistante, les prix des produits</p> <p>-entre-temps, et en dépit de la crise, l'État a poursuivi ses actions</p> <p>-en dépit de la crise, l'habitat social a bénéficié de 3000 logements supplémentaires</p> <p>-en dépit de la crise, les équipements sanitaires se sont améliorés</p> <p>-en dépit de nos difficultés, nous maintenons toute notre énergie pour lutter</p> <p>-en dépit des difficultés de toutes natures que nous avons rencontrées</p> <p>-en dépit des inquiétudes réelles suscitées par le nouvel ordre mondial</p>

-pour que nous puissions continuer à faire face ensemble.
-il s'agit de résoudre ensemble des problèmes graves, qui nous concernent tous.
-alors, cherchons **ensemble** des solutions au plan économique.
-pour rechercher ensemble des solutions équitables et viables pour tous
-espoir que tous ensemble nous réussions enfin à vaincre les nombreuses difficultés auxquelles le Cameroun
-j'aimerais qu'ensemble nous dressions le bilan des effets de la crise mondiale dont nous sommes les victimes, et pour qu'ensemble nous examinions en détail les moyens, tous les moyens dont nous disposons

-notre résolution à faire face **grâce à une volonté nationale** sans faille
-limiter les effets de la crise, et accroître nos ressources **grâce à trois facteurs** essentiels
-aujourd'hui, **grâce** au sursaut collectif des camerounais eux-mêmes, le calme est revenu
-**grâce à votre appui**, nous avons l'espoir d'atteindre
-je rends hommage à votre patriotisme. **grâce à votre civisme, grâce à votre confiance en l'action du gouvernement**, nous pouvons aujourd'hui avoir des raisons d'espérer en un avenir prometteur.

Ces formes sur-employées marquent fortement le discours de cette époque notamment à travers les réseaux lexicaux qui se construisent autour d'elles et qui pourraient être mis à jour par la méthode des poly-cooccurrences. Mais, ces formes, très fortement associées au vocabulaire économique (*crise, ressources, bilan, programme, compétitifs, efforts, produits...*), sont en fait surtout spécifiques des années 1987-1991 (partie B8791). Les calculs des spécificités chronologiques nous indiquant pour chacune de celles-ci la période B8791 comme celle où la spécificité de la sur-utilisation est maximale. Ainsi, nous avons à l'aide de la méthode des spécificités, noté la sur-présence des formes *tous, dépit* et *grâce* dans la période concernée. Ensuite, à l'aide des concordances, nous avons vu que celles-ci étaient très fortement attestées dans des segments figés tels que *tous les camerounais, en dépit de la crise* et *grâce à/aux*.

Il est remarquable alors de constater que ces trois segments répétés connaissent leur pic d'utilisation la même année, 1988. Leur corrélation nous indique la thématique principale du discours de 1988 : « tous unis contre la crise, grâce à tous les Camerounais ». Ainsi, si nous avons choisi de nous arrêter sur ces formes pour décrire le discours de cette période, sans pour autant les analyser en détail, c'est parce que, même si elles peuvent paraître parfois sans grand intérêt, elles remplissent un rôle important dans le discours de Biya de cette époque, et la disproportion de leur distribution tout au long des vingt-six années que compte notre corpus montre bien qu'elles entrent pleinement dans une stratégie du locuteur.

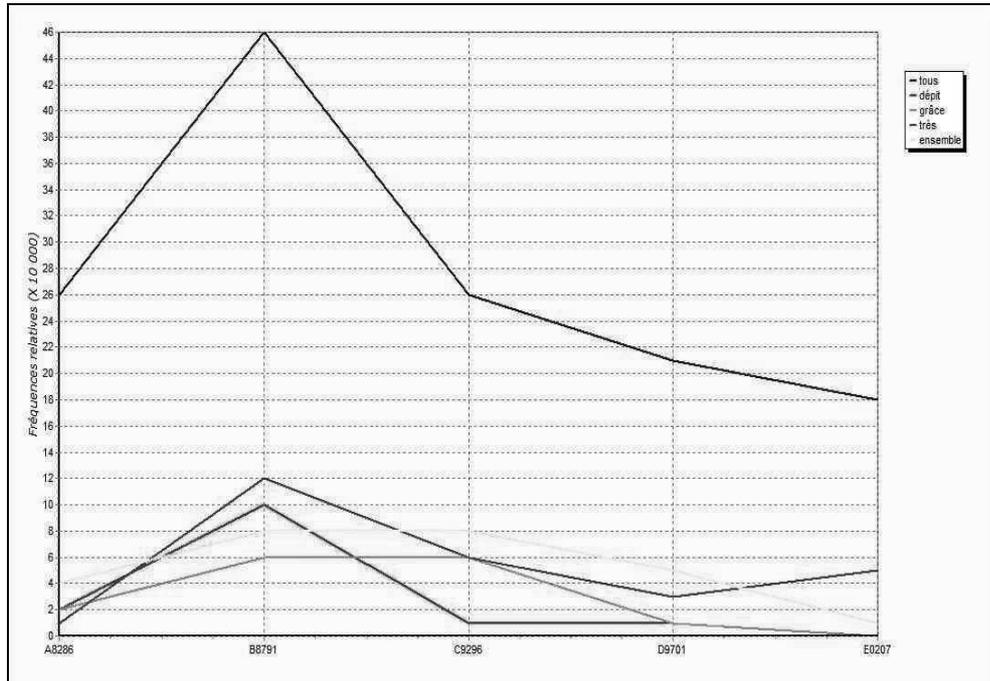


Figure 67 : Les formes *tous*, *dépit*, *grâce*, *très*, *ensemble* (Frq. rel. partition lustres)

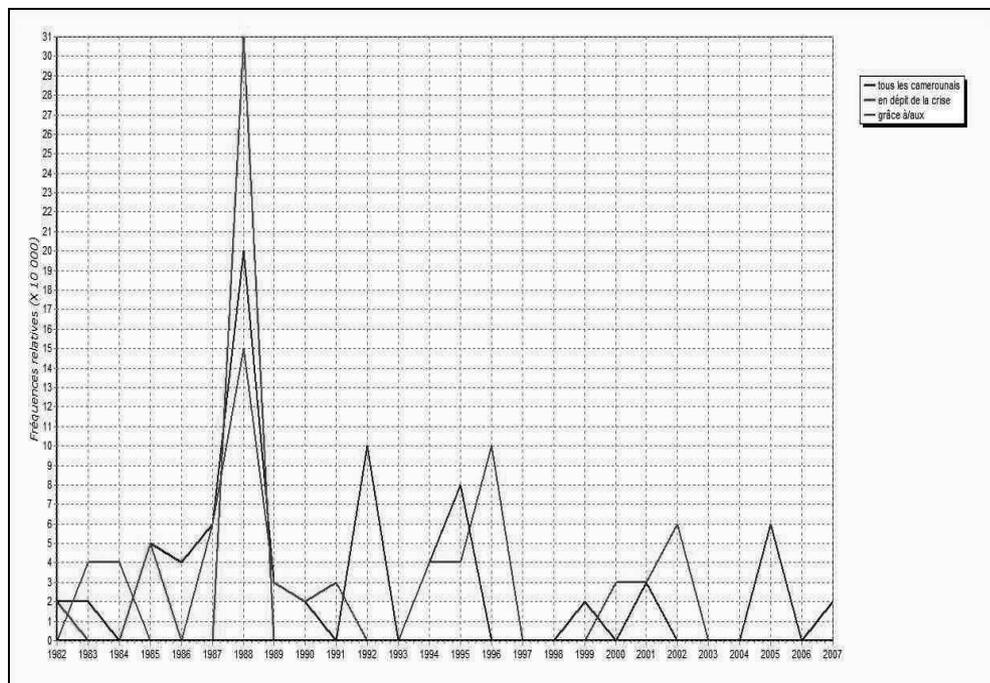


Figure 68 : Les SR *tous les camerounais*, *en dépit de la crise*, *grâce à/aux* (frq. rel., partition années).

Tableau 30 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1987-1996.

	Formes	F Tot	FPart	Sp.		Formes	F Tot	FPart	Sp.
1	1991	22	22	11	1	ce	300	56	-9
2	crise	73	52	11	2	il	494	113	-8
3	milliards	25	24	11	3	qui	583	146	-7
4	démocratie	82	55	10	4	on	86	9	-7
5	FCFA	16	16	9	5	pas	309	76	-5
6	1990	15	15	8	6	attention	20	1	-4
7	souhaite	26	21	7	7	où	68	10	-4
8	économique	152	81	7	8	ma	33	3	-4
9	1989	13	13	7	9	population	27	2	-4
10	1988	11	11	6	10	ai	100	19	-4
11	Cameroun	250	119	6	11	que	815	236	-4
12	stabilisation	10	10	6	12	qu	291	73	-4
13	aimerais	10	10	6	13	être	137	31	-4
14	sacrifices	24	19	6	14	me	70	11	-4
15	tous	193	89	5	15	t	25	1	-4
16	1996	13	11	5	16	1986	16	1	-3
17	ouest	13	11	5	17	semble	30	5	-3
18	produits	40	26	5	18	car	32	4	-3
19	organisations	78	42	5	19	devant	36	5	-3
20	entreprises	30	20	5	20	surtout	15	1	-3
21	banque	14	12	5		SÉG. RÉPÉTÉS			
22	amis	29	20	5	1	la crise	62	45	10
23	tiens	20	15	5	2	milliards de FCFA	15	15	8
24	appui	16	12	4	3	la démocratie	54	36	7
25	difficultés	31	19	4	4	j'aimerais	10	10	6
26	processus	30	18	4	5	l'est	11	10	5
27	grâce	24	16	4	1	qui est	34	2	-5
28	redressement	33	21	4	2	la population	20	1	-4
29	très	42	24	4	3	au niveau	14	0	-4
30	dépît	22	15	4	4	l'éducation	16	0	-4

3.3.3. – Les spécificités de la période 1997-2007

Enfin, en ce qui concerne le vocabulaire spécifique de la dernière période (parties D9701 et E0207), la première remarque que nous pouvons faire est que, contrairement aux deux périodes précédentes, parmi les spécificités majeures de celle-ci ne figurent guère de mots-pleins. En effet, les premiers substantifs spécifiques n'arrivent qu'en dixième et douzième positions des formes les plus spécifiques (*avancées* et *terrorisme*) et avec un coefficient de spécificité (+06) nettement inférieur aux premières formes les plus spécifiques (+18). La mutation qui s'était amorcée lors de la période précédente (1987-1996) semble se confirmer

ici. Le discours s'est vidé de sa structure nominale pour une structure nettement plus grammaticale. Dans ce cas, de nombreuses formes fonctionnelles, en particulier la présence de négation, nous indiquent un discours qui semble délaisser l'énoncé pour l'énonciation. La très forte présence de la négation (les trois formes de la négation font parties des 6 formes les plus spécifiques de la période, dont *pas* qui est la forme la plus spécifique avec un coefficient relativement fort) augurent l'avènement d'un discours *polémique*, discours consistant « à créer une tension forte entre le locuteur et l'auditoire pour emporter l'adhésion » (Mayaffre, 2000a : 104)¹⁷².

La deuxième remarque concerne, littéralement, "l'explosion" de l'utilisation de la forme impersonnelle *on* : utilisée seulement 18 fois de 1982 à 1996 c'est-à-dire près d'une fois par an en moyenne, sa fréquence atteint 68 occurrences de 1997 à 2007, soit près de 7 occurrences par an, ou, en d'autres termes, 80% des occurrences réparties dans 46 % du corpus. Cette deuxième remarque est très certainement lourde de sens, tant la linguistique a démontré l'importance des pronoms personnels dans les stratégies des locuteurs. Notons aussi que le suremploi significatif de la forme *on* s'accompagne du même phénomène pour la forme *il* : 170 occurrences de *il* de 1982 à 1996 mais 324 occurrences de 1997 à 2007 soit 65 % des occurrences totales de *il* entre 1997 et 2007 quand cette partie ne correspond qu'à 46% du corpus. Le retour au contexte pour cette deuxième forme nous informe que celle-ci est presque exclusivement utilisée dans des verbes impersonnels¹⁷³. Ainsi, les années 1997-2007 abondent en formules du type :

« Jusqu'à ce que se produise, **il y a** quelques semaines cette attaque brutale d'une de nos positions militaires. »

« **Il existe** une volonté générale d'apaiser les tensions, de régler les conflits. »

¹⁷² Sur la typologie discours polémique/discours didactique reprise par Mayaffre, voir Dubois (1969).

¹⁷³ Nous sommes consciente que l'apparent effacement du locuteur à travers les formulations impersonnelles tendrait à contredire la teneur polémique du discours que nous venons d'évoquer à travers le suremploi des formes de la négation. Cependant comme nous l'indiquons, les autres formes pronominales restent dans l'ensemble largement utilisées et, en particulier le "*je*" qui connaît lui aussi son pic d'utilisation durant cette période. Cf. chapitre 6 pour une interprétation plus approfondie de la dynamique d'ensemble des pronoms personnels.

« Évidemment, il faudra du temps pour y parvenir. »
« C'est là où il faudrait agir. »
« Il faudrait que nous nous investissions tous dans ce combat. »
« Il nous faut travailler, inventer, entreprendre. »
« Si rien n'est fait à la mesure du problème, il est probable que les flux ne cesseront d'augmenter. »
« Il s'agit d'exploiter nos ressources hydrauliques et gazières. »
« Il importe de remédier à la dégradation des termes de l'échange qui pénalise les productions du tiers-monde. »

« Alors je demande que là aussi on passe à l'action. »
« Et j'observe que l'on peut également en attendre des avancées dans les domaines de l'énergie. »

Cependant, si cette période voit l'explosion de l'utilisation de ces deux formes pronominales impersonnelles, il n'en reste pas moins que l'ensemble des pronoms personnels est massivement utilisé au cours de cette même période. Mais leur spécificité n'est pas remarquable parce qu'ils étaient déjà fortement utilisés dans la période précédente (*nous*) ou bien leur fréquence augmente mais de façon beaucoup moins radicale que *on* et *il* (*je*, *vous*). Les deux graphiques suivants (figure 69) représentent le mécanisme de ventilation des formes pronominales pendant cette période.

Tableau 31 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1997-2007

Rang	Formes	F Tot	FPart	Sp.	Rang	Formes	F Tot	FPart	Sp.
1	pas	309	217	18	1	et	2164	867	-10
2	il	493	324	18	2	crise	73	9	-10
3	on	86	68	10	3	de	4222	1786	-9
4	ce	300	191	10	4	année	229	68	-8
5	n	185	122	8	5	Cameroun	252	77	-8
6	ne	290	181	8	6	peuple	79	14	-8
7	qui	584	329	7	7	camerounais	171	50	-7
8	crois	29	26	7	8	engagement	23	1	-6
9	y	103	70	6	9	économique	153	46	-6
10	avancées	14	14	6	10	chefs	22	1	-6
11	entendu	19	18	6	11	amis	30	3	-6
12	terrorisme	14	14	6	12	Afrique	127	36	-6
13	cela	43	34	6	13	nation	44	7	-6
14	est	696	379	6	14	souhaite	26	3	-5
15	disais	14	14	6	15	monsieur	74	19	-5
16	être	137	88	6	16	organisations	78	20	-5
17	beaucoup	20	18	5	17	Yaoundé	36	6	-5
18	évidemment	15	14	5	18	parti	18	1	-5
19	bien	120	75	5	19	promotion	18	1	-5
20	allons	39	30	5	20	coopération	65	15	-5
21	que	815	433	5		SÉG. RÉPÉTÉS			
22	paraît	18	16	5	1	au cours des	31	27	7
23	ai	100	66	5	2	qui est	34	30	7
24	attention	20	18	5	3	je crois	27	25	7
25	qu	291	169	5	4	l'on	28	25	7
26	grands	40	30	5	5	que l'on	16	16	6
27	fait	100	65	5	1	la crise	62	7	-10
28	dit	20	16	4	2	de l	598	220	-7
29	venu	13	12	4	3	peuple camerounais	48	6	-7
30	pauvreté	13	12	4	4	et de	349	117	-7

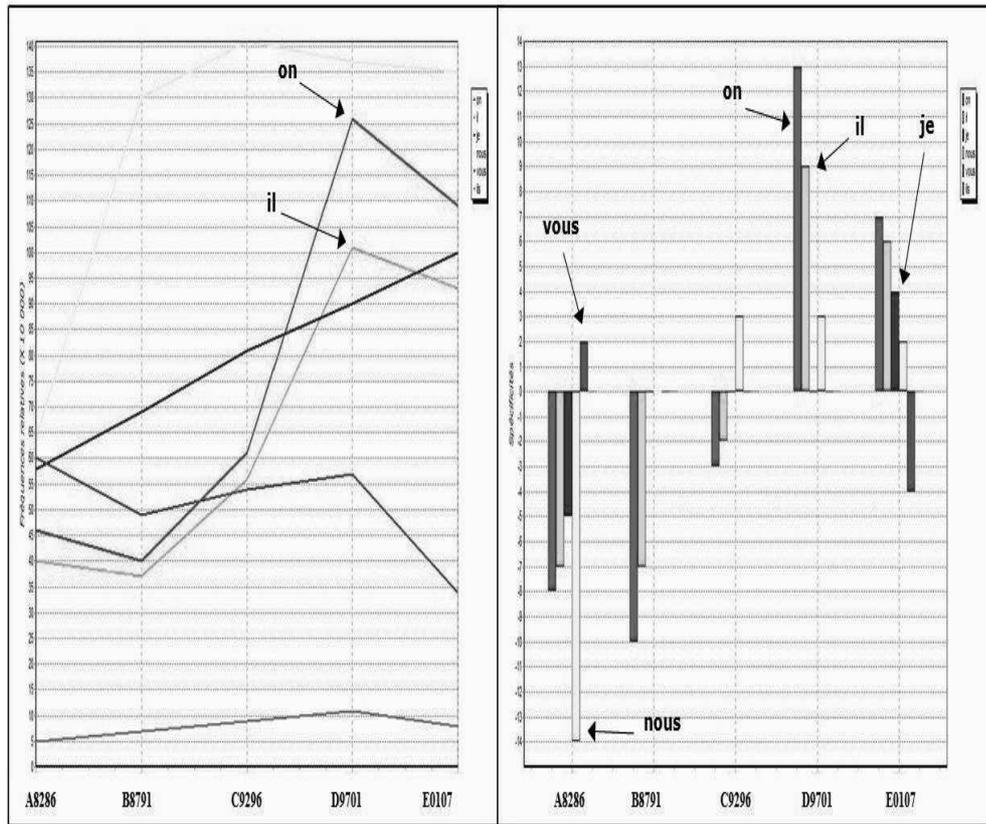


Figure 69 : Les formes pronominales dans le corpus *Vœux8207* (fréq. relatives (x10000) et spécificités, partition *lustres*)

Conclusion

Au terme de cette exploration du discours de vœux du président Biya, il est nécessaire de procéder à une synthèse des observations. L'objectif de cette exploration était de mettre en lumière les principales caractéristiques des discours de vœux du président de la République camerounaise à travers l'étude de l'évolution et de l'adaptation lexico-discursive en fonction des deux variables extra-discursives prises en compte : la diachronie et l'auditoire. Le corpus étudié constitue un exemple remarquable de série textuelle chronologique. Les méthodes de la lexicométrie permettent de mener un travail d'exploration systématique tant au niveau structurel que thématique.

Dans un premier temps, l'AFC nous a permis de représenter la configuration chronologique du corpus et de remarquer que, malgré des ruptures dans l'évolution lexicale en 1986/1987 et 1996/1997, le renouvellement du vocabulaire obéit de façon générale au critère du temps lexical. La méthode des spécificités nous a facilité la mise au jour d'une double évolution dans le discours présidentiel : évolution stylistique d'abord avec un discours nominal qui progressivement perd de son contenu pour devenir un discours fortement grammaticalisé dans lequel peu de mots-pleins se détachent ; évolution thématique ensuite avec un discours d'abord politique et conceptuel qui se centrera par la suite sur des thématiques purement économique et infrastructurelles. Ces évolutions qui voient le discours présidentiel se raidir peu à peu peuvent avantageusement être mises en relation avec le contexte politique où, nous l'avons vu, l'avènement de la crise, d'abord économique puis politique, coïncide avec les réorientations rhétoriques et thématiques évoquées.

Enfin, la comparaison des deux situations d'énonciation de notre corpus, les vœux à la Nation et les vœux aux diplomates, permettent d'éprouver le concept de temps lexical et de mettre au jour les différentes stratégies discursives mobilisées par le locuteur en fonction de son auditoire : énonciation collective et discours de l'accompli devant le peuple, démarcation de l'auditoire et appel à l'action géopolitique de l'autre.

Conclusion générale

Pour aborder un discours présidentiel africain contemporain, ce travail de recherche s'est donné un angle d'analyse : explorer le discours de Paul Biya à l'aide des méthodes informatisées de la lexicométrie. L'objet de notre attention était principalement le vocabulaire mais aussi l'énonciation, phénomène qui se prête relativement bien à l'analyse quantitative. Pour effectuer notre étude, nous avons d'abord posé les conditions de production et de réception des discours et le contexte sociopolitique camerounais. Pour constituer notre corpus, nous avons délimité vingt années de pouvoir de Paul Biya, entre 1982 et 2002 en tenant compte d'une périodisation historique et en la mettant en relation avec le corpus et ses caractéristiques. Nous avons ensuite circonscrit le cadre théorique et méthodologique de notre thèse, l'analyse du discours à travers la lexicométrie qui permet en particulier de mesurer l'évolution du vocabulaire. Nous avons organisé le corpus en prenant en compte, pour le balisage de celui-ci, la dimension diachronique ainsi que l'adaptation à l'auditoire.

Notre objectif était de mettre au jour les principaux axes thématiques du discours et d'analyser les stratégies énonciatives majeures du président. L'exploration textuelle et lexicale nous a amené à considérer la dimension diachronique comme étant fondamentalement importante dans le discours de Paul Biya. Nous avons pu dégager les principaux thèmes du discours de Paul Biya – la crise économique, la représentation de la Nation et la construction d'une utopie – qui n'auraient pas pu être détectés sans les dépouillements informatiques et les mesures statistiques. À l'aide des calculs de cooccurrences, nous avons pu appréhender nettement la manière dont chaque thème était construit au sein du discours. Ainsi, particulièrement à travers l'analyse des désignants nationaux

(*Cameroun, pays, peuple, nation*), nous avons pu dégager l'image que Paul Biya projette de son pays et du peuple camerounais.

Le président camerounais présente le Cameroun comme un pays uni, un pays où chacun se sent à sa place parce que le peuple n'est pas divisé. Il prône l'unité du Cameroun et voudrait que cette unité soit renforcée parce que ce n'est que dans l'unité que peut évoluer un pays. Ainsi, il ne manque pas de signaler également que le Cameroun est prospère et devrait l'être encore plus parce que si le pays est uni et que tout le peuple travaille ensemble, le pays ne peut que prospérer, cela renforçant la paix dans l'ensemble du pays. Il n'y a pas de guerre civile au Cameroun, on ne parle pas de coup d'État et cela implique pour le président que le Cameroun est un pays pacifique et tolérant. C'est pourquoi il appelle à militer encore pour la paix. Malgré la crise qui sévit dans le pays, Paul Biya semble ne pas être inquiet et continue inlassablement de prononcer d'année en année des discours qui donnent l'image d'un Cameroun qui n'a presque pas de souci et ne cesse de progresser.

Or, tout le peuple camerounais ne voit pas les choses de la même façon, comme nous l'avons évoqué à propos de l'image du président et du pays dans notre premier chapitre. La représentation que fait Paul Biya du Cameroun n'est pas la même que celle que se font certains citoyens camerounais notamment les jeunes qui doutent de ce que leur réserve l'avenir, même si leur président leur annonce souvent un avenir prometteur. Au Cameroun, la population a le sentiment de ne pas être entendue, la plupart de la population active n'a pas d'emploi, les emplois étant réservés aux membres du parti politique au pouvoir et aux personnes qui sont proches du président et de son entourage. La corruption n'arrête pas de progresser et la jeunesse camerounaise quitte massivement le pays pour s'installer dans d'autres pays afin d'y trouver du travail. Paul Biya n'est pas toujours à l'écoute du peuple et c'est ce qui a, à un certain moment, provoqué des incidents comme « les villes mortes » dans tout le pays. Paul Biya voudrait donc construire le pays sans tenir compte du peuple camerounais. Nous avons repris la qualification de « démocratie procédurale » pour qualifier le système politique camerounais et le discours présidentiel est un des rouages de ce mécanisme.

Les discours que nous avons étudiés semblent montrer qu'à travers l'utilisation dominante de la non personne, le président n'affirme pas fortement son engagement dans l'action politique pour répondre aux attentes du peuple. La sous- utilisation du mot « peuple » par rapport aux autres mots comme : « pays », « Cameroun » dans ses discours nous le démontre aussi.

La prise en compte de l'énonciation a montré comment, en fonction des situations, pouvait varier la présence du locuteur dans son discours, et l'analyse statistique a permis de probabiliser ces variations et de montrer qu'elles répondaient nettement à des stratégies. Enfin, la prise en compte de discours s'adressant à des types particuliers d'auditoires – la Jeunesse et les discours de vœux – a permis d'explorer de façon plus précise l'adaptation à l'auditoire tout en permettant, dans le cas des discours de vœux, d'attester l'évolution lexicale du discours de Biya sur un corpus dont la situation d'énonciation n'était affectée que par la diachronie.

Compte tenu du travail important exigé par la préparation du discours (scannage manuel, océrisation...) et par la mise en œuvre des méthodes lexicométriques ainsi que de l'investissement nécessaire sur le contexte sociohistorique, nous n'avons pas pu mener cette recherche aussi loin que nous l'escomptions dans notre projet initial. L'analyse du discours peut être poursuivie dans plusieurs directions à partir des résultats que nous rendons disponibles.

Le chantier reste donc ouvert et cette recherche pourrait être prolongée par l'analyse de certaines thématiques secondaires que nous n'avons pas pu aborder, par l'analyse d'autres dimensions (l'argumentation par exemple), par l'élargissement du corpus aux discours de Paul Biya (de 2002 à ses plus récentes prises de parole), par la comparaison avec les discours de son prédécesseur Ahmadou Ahidjo, par la mise en contraste globale ou ponctuelle (sur une période ou un auditoire) avec les discours d'autres présidents africains. La recherche outillée elle-même pourrait être spécifiquement enrichie par la prise en compte d'autres unités lexicométriques (lemmes, parties du discours...), l'utilisation d'autres logiciels de lexicométrie, à l'exemple du logiciel Hyperbase qui offre de nombreuses autres fonctions telles que, à travers l'annotation, la prise en compte

des phénomènes syntaxiques. Le travail mené a confirmé la conviction qui est la nôtre de l'intérêt de ces ressources pour l'analyse du discours.

Références bibliographiques

- Abwa, D. (2008). *L'évolution du Cameroun de 1960 à nos jours*. En ligne sur Camerfeeling <http://www.camerfeeling.net/fr/dossiers/dossier.php?val=1603>, consulté le 17 avril 2013.
- Adam, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J.-M., et Petitjean, A. (1989). *Le texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M., et Herman, Th. (2003). Discours de combat et argumentation épideictique de De Gaulle, discours du 6 juin 44. *Champs du Signe – Sémantique, Rhétorique, Poétique*, 15, 137-157.
- Althusser, L., (1970). Idéologie et appareils idéologiques d'État. *La Pensée*, 151. (repris dans : Althusser, L. (1976). *Positions* (pp. 67-125). Paris : Éditions Sociales)
- Ambomo, C., et de Sousa, S. (2007, mars). *Subjectivité et délocutivité dans le discours politique camerounais : lecture pragmatique de trois discours de Paul Biya*. Communication présentée au colloque Configurations discursives et identités africaines de la période post-coloniale, Besançon.
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.
- Amossy, R. (2006). *L'argumentation dans le discours* (2^{ème} édition). Paris : Armand Colin.
- Amougou, B. (1989). *Pour le libéralisme communautaire de Paul Biya : une lecture thématique*. Yaoundé : ESSTI.
- Amougou, Th. (2011). *Le Biyaïsme : le Cameroun au piège de la médiocrité politique, de la libido accumulative et de la (dé)civilisation des mœurs*. Paris : L'Harmattan.
- Arrivé, M., Gadet, F., et Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

- Bakoa, M. (2007). Le message de toutes les attentes. *Cameroon Tribune*, 28 décembre.
- Barry, A. O. (2002). *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*. Paris : L'Harmattan.
- Barthes, R. (1981 [1966]). Introduction à l'analyse structurale des récits. In *Communications*, 8. *L'analyse structurale du récit* (pp. 7-33). Paris : Seuil.
- Benveniste, É. (1966), Les relations de temps dans le verbe français. In *Problèmes de linguistique générale, vol. 1* (pp. 237-250). Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale (vol. 1)*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1970), L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, 17, 12-18.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale (vol. 2)*. Paris : Gallimard.
- Bi Essam Biyiti, J.-P. (1984). *Cameroun : complots et bruits de bottes (quelques données pour débrouiller l'écheveau)*. Paris : L'Harmattan.
- Biya, P. (1987). *Pour le libéralisme communautaire*. Lausanne : Marcel Fabre.
- Bonnafous, S., et Tournier, M. (1995). Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. *Langages*, 117, 67-82.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- Boutet, J., Gardin, B., et Lacoste, M. (1995). Discours en situation de travail. *Langages*, 117, 12-31.
- Braud, P. (2001). *La science politique*. Paris : PUF.
- Brunet, É. (2011). Où l'on mesure la distance entre les distances. In *Ce qui compte. Écrits choisis, tome 2 : Méthodes statistiques* (pp. 235-258). Paris : Honoré Champion.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, 117. 96-111.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, P., et Maingueneau, D. (Éds) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chauvin-Vileno, A., et Rabatel, A. (Éds) (2006). *Énonciation et responsabilité dans les médias. Semen*, 22. En ligne sur <http://semen.revues.org/2776>, consulté le 17 avril 2013.
- Cislaru, G. et al. (2007). *L'acte de nommer. Une dynamique entre langues et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Damourette, J., et Pichon, É. (1925). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.
- De Sousa, S. (2012a). À l'épreuve des temps... Temps lexical et temps politique dans le discours de Fidel Castro (1959-2008). In A. Dister, D. Longré et G. Purnelle (Éds), *JADT 2012. 11es Journées internationales d'analyse*

- statistique des données textuelles* (pp. 337-349). Bruxelles et Liège : FUSL et LASLA.
- De Sousa, S. (2012b). Peuple et populisme chez Hugo Chavez et Evo Morales. In M. Donot et M. Pordeus Ribeiro (Éds), *Discours politiques en Amérique latine : imaginaires et représentations*, (pp. 69-84). Paris : L'Harmattan.
- Deltombe, Th. (2010, mars). Ainsi est redorée l'image du Camerounais Paul Biya. Chantres français pour dictateurs africains. *Le Monde diplomatique*, 672, 3.
- Détrie, C., Siblot, P., et Vérine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Dickovick, J. T. (2010). *Africa 2010 (45th edition). The world today series*. Harpers Ferry : Stryker-Post Publications.
- Dubois, J. (1962). *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris : Larousse.
- Dubois, J. (1969). Lexicologie et analyse d'énoncé. *Cahiers de Lexicologie*, 15.
- Dubois, J., et Sumpf, J. (Éds) (1969). *L'analyse du discours. Langages*, 13.
- Dupuis-Déri F. (1994). Qu'est-ce que la démocratie ?. *Horizons philosophiques*, 5 (1), 84-95.
- Eboua, S. (1996). *D'Ahidjo à Biya. Le changement au Cameroun*. Paris : L'Harmattan.
- Edjangué, J.-C. (2010). *Cameroun : Un volcan en sommeil*. Paris : L'Harmattan.
- Emvana, M.-R. (2005). *Paul Biya. Les secrets du pouvoir*. Paris : Karthala.
- Fame N'Dongo, J. et al. (1983). *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*. Yaoundé : SOPECAM.
- Fiala, P. (2002). Sloganisation. In P. Charaudeau et D. Maingueneau (Éds), *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 537). Paris : Seuil.
- Fiala, P. (2005). Topographies des plans énonciatifs dans des réseaux épistolaires. *Semen*, 20, 17-32.
- Foucault, M. (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Gaillard, P. (2000). *Le Cameroun (2 vol.)*. Paris : L'Harmattan.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève et Paris : Droz
- Groupes de Recherche sur l'Intégration Continentale. (s. d.). *Démocratie et gouvernance dans un contexte d'asymétries économiques*. En ligne sur le site du Centre d'Étude sur l'Intégration et la Mondialisation <http://www.gric.uqam.ca/spip.php?article13>, consulté le 17 avril 2013.
- Guiraud, P. (1954). *Les caractères statistiques du vocabulaire*. Paris : PUF.
- Habert, B., Nazarenko, A., et Salem, A. (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- Harris, Z. H. (1952). Discourse analysis. *Languages*, 28, 1-30.
- Harris, Z. H. (1969). Analyse du discours. *Langages*, 13, 8-45.
- Hermet, G. (1993). *Culture et démocratie*. Paris : Albin Michel/UNESCO.
- Imbert, J. (1973). *Le Cameroun*. Paris : PUF.

- Joseph Richard A. (1977). *Radical nationalism in Cameroon. Social origins of the UPC Rebellion*. Oxford : Clarendon Press.
- Kamé Bouopda, P. (2007). *Cameroun. Les crises majeures de la présidence Biya*. Paris : L'Harmattan.
- Kamé Bouopda, P. (2008). *Les émeutes du Renouveau : Cameroun*. Paris : L'Harmattan.
- Kastberg Sjöblom, M. (2006). *L'écriture de J.M.G. Le Clézio. Des mots aux thèmes*. Paris : Honoré Champion.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1989). Théorie des faces chez Goffman et analyse conversationnelle. In *Le franc parler d'Erving Goffman*. Paris : Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999 [1980]). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). Acte de langage. In P. Charaudeau et D. Maingueneau (Éds), *Dictionnaire d'analyse du discours* (pp. 16-19). Paris : Seuil.
- Kleiber, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives. *Langages*, 76, 77-94.
- Krieg Planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : PUFC.
- Labbé, D. (1990a). *Normes de saisie et de dépouillement des textes politiques*. Grenoble : CERAT.
- Labbé, D. (1990b). *Le vocabulaire de François Mitterrand*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Labbé, D., et Monière, D. (2003). *Le discours gouvernemental : Canada, Québec France (1945-2000)*. Paris : Honoré Champion.
- Lafon, P. (1984). *Dépouillements et statistique en lexicométrie*. Genève/Paris : Slatkine/Champion.
- Lazard, G. (2001). *Études de linguistique générale. Typologie grammaticale*. Louvain/Paris : Peeters Publishers.
- Le Bart, C. (1998). *Le discours politique*. Paris : PUF.
- Lebart, L., et Salem, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Leblanc, J.-M. (2005). *Les vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001). Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*. Thèse de doctorat en science du langage, Université de Paris 12 Val de Marne, Paris.
- Linge, I. (2011, février). *Célébration : 45 ans après, la fête de la jeunesse a-t-elle perdu son aura ?*. En ligne sur le site *Le Journal du Cameroun.com* <http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=7975>, consulté le 17 avril 2013.
- Lukong, P. (2011). *Cameroon's President Biya wins vote, extending 29-year rule*. En ligne sur le site *Bloomberg Businessweek*

- <http://www.businessweek.com/news/2011-10-21/cameroon-s-president-biya-wins-vote-extending-29-year-rule.html>, consulté le 17 avril 2013.
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèse du discours*. Liège : Mardaga.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (1997). *L'Analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (2005). L'Analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques*, 9, 64-75. En ligne sur le site Revue Texto http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf, consulté le 17 avril 2013.
- Mama, A. (2008). Constitutionnellement correct. *Cameroon Tribune*, 2 janvier.
- Marchand, P. (1998). *L'analyse du discours assistée par ordinateur*. Paris : Armand Colin.
- Martinez, W. (2003). *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle, Paris.
- Mattei, F. (2009). *Le code Biya*. Paris : Balland.
- Mayaffre, D. (2000a). *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Honoré Champion.
- Mayaffre, D. (2000b). Temps lexical ou temps politique. *Lexicometrica*, 2. En ligne <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/article/numero2/mayaffre2000.PDF>, consulté le 17 avril 2013.
- Mayaffre, D. (2002). *L'Herméneutique numérique*. En ligne sur le site de l'Encyclopédie de l'Astrolabe <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0031.htm/Hermeneutique.htm>, consulté le 17 avril 2013.
- Mayaffre, D. (2004). *Paroles de présidents. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*. Paris : Honoré Champion.
- Mayaffre, D. (2005a). *De la lexicométrie à la logométrie*. En ligne sur le site de l'Encyclopédie de l'Astrolabe <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0048/Logometrie.htm>, consulté le 17 avril 2013.
- Mayaffre, D. (2005b). Analyse du discours politique et logométrie : point de vue pratique et théorique. *Langage et Société*, 114, 91-111.
- Mayaffre, D. (2012). *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012)*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Mazière, F. (2005). *L'analyse du discours*. Paris : PUF.
- Mebenga, J.- F. (2004). *La pensée politique de Paul Biya*. Edi-Action.
- Médard, J.-F. (1991). Autoritarismes et démocraties en Afrique noire. *Politique Africaine*, 43.

- Mendo Zé, G. (2005). Préface. In M. R. Emvana, *Paul Biya : les secrets du pouvoir*. Paris : Karthala.
- Moeschler, J., et Reboul, A. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin.
- Mong, C. (1990). Lettre ouverte à Paul Biya : la démocratie truquée. *Le Messager*, 209, 27 décembre.
- Mortureux, M.-F. (1993). Paradigmes désignationnels. *Semen*, 8, 123-141.
- Muller, C. (1992a). *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Champion.
- Muller, C. (1992b). *Principes et méthodes de statistique lexicale*. Paris : Champion.
- Ngassa, G. (1999). *19 décembre 1990-18 décembre 1991: année chaude de la démocratie au Cameroun*. Douala : Yoke.
- Ngayap, P.- F. (1983). *Cameroun : qui gouverne ? De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu*. Paris : L'Harmattan.
- Ngono, L. M. (2000). *La construction du vote en Afrique. Le Cameroun aux urnes (1945-2000)*. Thèse de doctorat en sciences politiques, Institut d'Étude Politique, Lyon, 2000.
- Njeuma, M. (2002). *Histoire du Cameroun (XIX^e - début du XX^e s)*. Paris : L'Harmattan.
- Okala, J.-T. (1996). *La décennie Biya au Cameroun. De la grâce à la disgrâce*. Paris : L'Harmattan.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.
- Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspero.
- Perelman, C., et Tyteca, L. (1970). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Peschanski, D. (1988). *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du P.C.F. (1933-1936)*. Paris : Klincksieck.
- Petitclerc, A., et Schepens, P. (Éds) (2009). *Critical Discourse Analysis I. Les notions de contexte et d'acteurs sociaux*. *Semen*, 27. En ligne : <http://semen.revues.org/8538>, consulté le 17 avril 2013.
- Peytard, J., et Moirand, S. (1992). *Discours et enseignement du français*. Paris : Hatier.
- Polguère, A. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Pourtier, R. (2008). Cameroun. *Encyclopedia Universalis*.
- Prost, A. (1974). *Vocabulaires des proclamations électorales*. Paris : PUF.
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, 156, 3-17.

- Rastier, F. (2011). Typologie des textes, genres et variations morphosyntaxiques. In *La mesure et le grain. Sémantique de corpus* (pp. 71-103). Paris : Honoré Champion.
- Salem, A. (1986). Segments répétés et analyse statistique des données textuelles. Étude quantitative à propos du Père Duchesne de Hébert. *Histoire & Mesure* I (2), 5-28.
- Salem, A. (1987). *Pratique des segments répétés*. Paris : Klincksieck.
- Salem, A. (1988). Approche du temps lexical. Statistique textuelle et séries chronologiques. *Mots/Ordinateurs/Textes/Sociétés*, 17, 105-143.
- Salem, A. (1991). Les séries textuelles chronologiques. *Histoire & Mesure*, VI (1-2), 149-175.
- Salem, A. (1993). *Méthodes de la statistique textuelle (3 vol.)*, thèse d'État en Sciences du Langage, Paris III – Sorbonne Nouvelle, Paris, 1993.
- Salem, A. (1995). La lexicométrie chronologique. L'exemple du Père Duchesne d'Hébert. *4ème Colloque de Lexicologie politique "Langages de la Révolution 1770-1815"* (pp. 313-328). Paris : Klincksieck.
- Salem, A. (2009). Tutoriel n°2 : Les séries textuelles chronologiques. *Lexicometrica n° spécial. "Explorations textométriques, vol. 2 : Séries textuelles chronologiques"*. En ligne <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special8/tutoriel2.pdf>, consulté le 17 avril 2013.
- Saussure, F. de (2005 [1916]). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.
- Sindjoun, L. (1996). Le président de la République au Cameroun (1982-1996). Les acteurs et leur rôle dans le jeu politique. *Travaux et documents du Centre d'Étude de l'Afrique Noire*, 50.
- Tournier, M. (1996). Français à l'extrême-droite, un mot habité ?. In S. Rémi-Giraud et P. Rétat (Éds), *Les mots de la nation* (pp. 65-81). Lyon : PUL.
- Tournier, M. (2002). Spécificités. In P. Charaudeau et D. Maingueneau (Éds), *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 541-543). Paris : Seuil.
- Van Dijk, T. (1985). *Handbook of discourse analysis (vol. 1)*. Londres : London Academic Press.
- Verhoeven, B. (2008). *Chantal Biya, la passion de l'humanitaire*. Paris : Karthala.
- Vignaux, G. (1981). Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours. *Langue Française*, 50, 91-116.
- Vion, R. (2001). L'Effacement énonciatif et stratégies discursives. In M. De Mattia et A. Joly (Éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative. Mélanges offerts à René Rivara* (pp. 331-354). Paris : Ophrys.

Tables

Table des tableaux

Tableau 1 : Types de discours selon l'auditoire.....	89
Tableau 2 : Le corpus partitionné en périodes de 5 années.....	91
Tableau 3 : Le corpus partitionné par année	93
Tableau 4 : Le corpus partitionné en fonction de l'auditoire	96
Tableau 5 : Verbes, noms et adjectifs les plus fréquents.	110
Tableau 6 : Principaux co-occurents des désignants nationaux.....	130
Tableau 7 : Principaux co-occurents spécifiques de <i>notre pays</i>	134
Tableau 8 : Les segments répétés de <i>peuple</i> (extrait)	147
Tableau 9 : Co-occurents de <i>peuple</i>	152
Tableau 10 : Cooccurrences spécifiques du groupe de formes *Jeunesse	164
Tableau 11 : Spécificités de la période 1982-87	178
Tableau 12 : GF *Valeurs* dans le corpus et la première sous-période	185
Tableau 13 : Spécificités de la période 1988-1993	193
Tableau 14 : Spécificités de la période 1994-2002	204
Tableau 15 : Les pronoms personnels dans les corpus 1982-2002	223
Tableau 16 : L'univers lexical du JE (1982-2002).....	227
Tableau 17 : L'univers lexical du NOUS (1982-2002).....	228
Tableau 18 : L'univers lexical du VOUS (1982-2002).....	230
Tableau 19 : Les pronoms personnels dans le corpus (partition <i>lustres</i>)	231
Tableau 20 : Les pronoms personnels dans le corpus (partition <i>types</i>).....	235
Tableau 21 : Principales caractéristiques quantitatives la partie Jeunesse	241
Tableau 22 : Les mots-thèmes des discours à la Jeunesse (1983-2002)	243
Tableau 23 : Spécificités des discours à la Jeunesse (extrait)	248

Tableau 24 : La deuxième personne du pluriel dans les discours à la Jeunesse	249
Tableau 25 : Les formes indicielles de personne dans les discours à la Jeunesse.....	252
Tableau 26 : Caractéristiques lexicométriques du corpus <i>Vœux8207</i> (partitions <i>textes</i> , <i>types</i> et <i>années</i>).....	268
Tableau 27 : Caractéristiques lexicométriques du corpus <i>Vœux8207</i> (partition <i>lustres</i>).269	
Tableau 28 : Les spécificités positives et négatives majeures du sous-corpus <i>nation</i>	276
Tableau 29 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1982-1986.	290
Tableau 30 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1987-1996.	296
Tableau 31 : Les spécificités positives et négatives majeures de la période 1997-2007.	299

Table des figures

Figure 1 : Nombre de discours par période de 5 ans.....	92
Figure 2 : Taille en occurrences de chacune des périodes de 5 ans	92
Figure 3 : Nombre de discours par années.....	94
Figure 4 : Taille en occurrences de chacune des 21 parties du corpus.....	94
Figure 5 : Accroissement du vocabulaire et courbe des hapax (partition <i>année</i>)	98
Figure 6 : Accroissement comparé du vocabulaire (partition <i>lustre</i>).....	100
Figure 7 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition <i>lustres</i>)	101
Figure 8 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>).....	102
Figure 9 : Hapax et SR dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>).....	103
Figure 10 : AFC effectuée sur le corpus Biya (partition <i>lustres</i>).....	105
Figure 11 : <i>Être</i> et <i>avoir</i> à l'élocutif et au délocutif (carte des sections, extraits)	114
Figure 12 : Poly-cooccurrences de <i>doit</i>	119
Figure 13 : <i>doit</i> dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>).....	121
Figure 14 : Poly-cooccurrences de <i>doit</i>	122
Figure 15 : Les désignants nationaux les plus fréquents.....	129
Figure 16 : Poly-cooccurrences de <i>pays</i>	136
Figure 17 : Poly-cooccurrences de <i>Cameroun</i>	138
Figure 18 : Poly-cooccurrences de <i>nation</i>	153
Figure 19 : Polycooccurrences de <i>jeunesse</i>	163
Figure 20 : Le GF *Jeunesse* dans le corpus (fréq. relatives, partition <i>types</i>).....	167
Figure 21 : Le GF *Jeunesse* dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>).....	167

Figure 22 : Cartes des sections des trois groupes de formes (extraits)	170
Figure 23 : AFC du corpus (partition <i>lustres</i>).....	174
Figure 24 : AFC du corpus (partition <i>années</i>)	175
Figure 25 : AFC des années 1982 à 1987	180
Figure 26 : Formes spécifiques de la période 1982-85	182
Figure 27 : Le GF *Valeurs* dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>)	186
Figure 28 : Le GF *Valeurs* dans les années 1982-1983 (carte des sections).....	186
Figure 29 : Le GF *Valeurs* dans les années 1986-1987 (carte des sections).....	187
Figure 30 : Formes spécifiques de la période 1986-87	189
Figure 31 : SR spécifiques de la période 1986-87	190
Figure 32 : AFC des années 1988 à 1993	194
Figure 33 : Le GF *Négation* dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>)	201
Figure 34 : Le point d'interrogation dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>).....	202
Figure 35 : <i>Peuple</i> dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>).....	203
Figure 36 : AFC des années 1994 à 2002	205
Figure 37 : Tension énonciative et performatifs dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>).....	210
Figure 38 : <i>Protection</i> dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>)	213
Figure 39 : <i>Éducation et santé</i> dans le corpus (spécificités, partition <i>années</i>)	214
Figure 40 : Les pronoms personnels dans le corpus (fréq. rel., partition <i>lustres</i>).....	232
Figure 41 : Les pronoms personnels dans le corpus (spécificités, partition <i>lustres</i>).....	232
Figure 42 : Pronoms personnels dans le corpus (fréq. relatives, partition <i>types</i>).....	235
Figure 43 : Pronoms personnels dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>).....	236
Figure 44 : Principales caractéristiques quantitatives de la partie Jeunesse	241
Figure 45 : Accroissement chronologique comparé des discours à la Jeunesse	242
Figure 46 : Formes de la deuxième personne du pluriel (spécificités, partition <i>types</i>)... 249	
Figure 47 : GF de *Vous* (spécificités, partition <i>types</i>)	250
Figure 48 : Groupes de formes indicielles dans la partie Jeunesse (spécificités)	253
Figure 49 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (fréq. abs., partition <i>types</i>) ... 254	
Figure 50 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (fréq. abs., partition <i>types</i>) ... 255	
Figure 51 : Groupes de formes indicielles dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>) 256	
Figure 52 : GF *Formation et emploi* dans la partie <i>Jeunesse</i> (spécif.).....	257
Figure 53 : Ventilation du GF *Formation et Emploi* sur la carte des sections	258
Figure 54 : <i>Avenir</i> dans les discours à la Jeunesse (spécificités)	259
Figure 55 : <i>Avenir</i> dans le corpus (spécificités, partition <i>types</i>)	260

Figure 56 : Avenir dans la partie Jeunesse (fréq. relatives, partition <i>années</i>).....	262
Figure 57 : Taille en occurrences de chacune des 26 parties du corpus <i>Vœux8207</i>	269
Figure 58 : Taille en occurrences des 2 parties du corpus <i>Vœux8207</i> (partition <i>type</i>)....	270
Figure 59 : AFC sur le corpus <i>Vœux8207</i> (partition <i>textes</i>).....	272
Figure 60 : Accroissement comparé du vocabulaire (partition <i>type</i>)	274
Figure 61 : SR ($L \geq 4$, $F \geq 15$) dans le corpus <i>Vœux8207</i> (spécificités, partition <i>types</i>).....	275
Figure 62 : AFC du corpus <i>Vœux8207</i> (partition <i>lustres</i>)	282
Figure 63 : AFC du sous-corpus <i>Vœux</i> partitionné par année.....	283
Figure 64 : Courbe d'accroissement du vocabulaire sur l'ensemble du corpus.....	285
Figure 65 : Courbe d'accroissement du vocabulaire pour les années 1992 à 1997	286
Figure 66 : SR dans le corpus <i>Vœux8207</i> (fréq. rel., spécif., part. <i>lustres</i>).....	288
Figure 67 : Les formes <i>tous, dépit, grâce, très, ensemble</i> (Frq. rel. partition <i>lustres</i>)	295
Figure 68 : Les SR <i>tous les camerounais, en dépit de la crise, grâce à/aux</i> (frq. rel., partition <i>années</i>).....	295
Figure 69 : Les formes pronominales dans le corpus <i>Vœux8207</i> (fréq. relatives (x10000) et spécificités, partition <i>lustres</i>)	300

Table des encadrés

Encadré 1 : Exemples de balises	90
Encadré 2 : Principaux segments répétés de <i>doit</i> (extrait)	115
Encadré 3 : Fonction phatique et discours de proximité	124
Encadré 4 : Principales expansions droites du segment « notre pays ».	133
Encadré 5 : <i>Pays</i> et discours géopolitique	135
Encadré 6 : Variantes de la formule « construction nationale » (1).....	160
Encadré 7 : Variantes de la formule « construction nationale » (2).....	161
Encadré 8 : Variantes de la formule « construction nationale » (3).....	161
Encadré 9 : Extrait du Message de Paul Biya à la Jeunesse (2011).....	168
Encadré 10 : L'appel à la rigueur et à l'intégrité	187
Encadré 11 : Discours électoral, performatif	211
Encadré 12 : Interpellation de l'auditoire, anaphores et spécificités lexicales dans les discours à la Jeunesse.....	263

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction générale	11
Chapitre 1 : Le Cameroun sous Paul Biya (1982-2007)	19
Introduction : présentation du Cameroun	19
1. Périodisation de la vie politique de Paul Biya	20
2. Les sources sur l’histoire politique du Cameroun sous Paul Biya	23
2.1. – <i>Des sources (relativement) peu accessibles</i>	23
2.2. – <i>Des sources (a priori) peu objectives</i>	24
3. Le parcours politique de Paul Biya	25
3.1. – <i>Quelques mots sur la construction du Cameroun moderne</i>	25
3.2. – <i>Paul Biya, du jeune technocrate au « doyen de la Françafrique »</i>	26
4. De l’alternance politique à la crise (1982-1985)	28
4.1. – <i>Une alternance réussie (1982)</i>	28
4.2. – <i>La crise politique post-alternance (1983-1985)</i>	32
5. La crise économique et structurelle (1986-1989)	37
5.1 – <i>Le « libéralisme planifié » et le « développement autocentré » d’Ahidjo</i>	37

5.2. – <i>Le dérèglement du système économique</i>	38
6. La crise démocratique (1990 – 1992)	40
6.1. – <i>Le « statu quo ante bellum » : 1960-1990, le pluralisme fermé</i>	41
6.2. – <i>Prologue à la crise (janvier/avril 1990)</i>	42
6.3. – <i>Vers une libéralisation du champ politique (mai 1990 – décembre 1990)</i>	43
6.4. – <i>La reprise en main par l’opposition du débat pour la libéralisation du champ politique (décembre 1990 – avril 1991)</i>	46
6.5. – <i>La crise à son paroxysme (avril 1991 – novembre 1991)</i>	47
7. Le multipartisme en quête du pluralisme (1993 -)	52
7.1. – <i>Le multipartisme dans le contexte politique camerounais</i>	52
7.2. – <i>Multipartisme formel et hégémonie du RDPC : brève chronique électorale (1992-2011)</i>	54
Conclusion : permanence ou transition ?.....	55
Chapitre 2 : Discours, analyse du discours et lexicométrie	57
Introduction.....	57
1. Comment définir le(s) discours ?.....	58
1.1. – <i>Langue, parole, discours</i>	58
1.2. – <i>Texte, discours, interdiscours</i>	60
2. Origines et évolutions de l’analyse du discours	62
2.1. – <i>Fondements linguistiques et fondements philosophiques</i>	62
2.2. – <i>De l’analyse du discours aux analyses des discours</i>	65
2.3. – <i>Les dimensions du discours</i>	68
3. La lexicométrie	70
3.1. – <i>Définition de la lexicométrie</i>	70
3.2. – <i>Concepts et méthodes</i>	72
3.3. – <i>Logiciels utilisés</i>	79
Conclusion	81

Chapitre 3 : Description du corpus	83
Introduction.....	83
1. Constitution du corpus	83
1.1. – <i>Les sources</i>	84
1.2. – <i>La préparation du corpus : le dépouillement</i>	87
1.3. – <i>Le balisage</i>	87
2. Description du corpus : principaux caractères quantitatifs.....	90
2.1 – <i>Discours, occurrences, partitions : un épuisement du discours présidentiel ?</i>	91
2.2 – <i>Partition du corpus et catégories d’auditoires</i>	96
3. Les principaux caractères statistiques structurels	97
3.1. – <i>L’accroissement du vocabulaire</i>	98
3.2. – <i>La répétitivité et le figement du discours</i>	100
3.3. – <i>La série textuelle chronologique et l’effet Guttman</i>	103
Conclusion	106
Chapitre 4 : Architecture lexicale et thématique	107
Introduction.....	107
1. La structure lexicale des discours de Paul Biya.....	109
2. Les stratégies discursives de Paul Biya	111
2.1. – <i>Effacement énonciatif et injonction : un discours volontariste</i>	111
2.2. – <i>Fonction phatique : un discours de proximité</i>	123
2.3. – <i>Crise économique et utopie politique : un discours de conjuration</i>	125
3. La représentation du peuple et l’incarnation de la Nation	128
3.1. – <i>Les désignants nationaux</i>	128
3.2. – <i>Pays : un acteur géopolitique</i>	130
3.3. – <i>Cameroun : l’utopie d’une jeune nation unie, paisible, stable et prospère</i>	137
3.4. – <i>« Peuple » ou la recherche d’une légitimité</i>	147

3.5. – <i>La Nation ou la recherche de l’unité</i>	153
3.6. – <i>Un allocutaire particulier : la jeunesse</i>	162
Conclusion	169
Chapitre 5 : Évolution diachronique du vocabulaire.....	171
Introduction.....	171
1. Le temps lexical et la périodisation du corpus.....	172
1.1 – <i>Le temps lexical selon André Salem</i>	172
1.2 – <i>Essai de périodisation du discours de Paul Biya</i>	173
2. Continuité et renouveau (1982-1987).....	178
2.1. – <i>Spécificités et configuration de la période</i>	178
2.2. – <i>Politique intérieure et projet de société (1982-85)</i>	181
2.3. – <i>Préoccupations économiques et activités internationales (1986-87)</i>	189
3. Crise et démocratisation (1988-1993)	192
3.1. – <i>Spécificités et configuration de la période</i>	192
3.2. – <i>Afrique et crise économique (1988-90)</i>	194
3.3. – <i>Parole de proximité et discours polémique (1991-92)</i>	198
3.4. – <i>Chine et industrialisation (1993)</i>	203
4. Dette et mondialisation (1994-2002).....	204
4.1. – <i>Spécificités et configuration de la période</i>	204
4.2. – <i>Dévaluation et réforme constitutionnelle (1994-96)</i>	206
4.3. – <i>Campagne électorale et discours performatif (1997)</i>	208
4.4. – <i>Fin de siècle à Yaoundé : globalisation, sida, terrorisme... (1998-2002)</i>	212
Conclusion	214
Chapitre 6 : Stratégies énonciatives et actes locutifs.....	217
Introduction.....	217
1. Subjectivité et délocutivité	219

2. Locuteur et allocataire : traces et représentation	223
2.1. – Premières mesures des phénomènes énonciatifs.....	223
2.2. – Ethos et présentation de soi.....	224
2.3. – Présence du JE et univers discursif.....	226
2.4. – L'énonciation collective	228
2.5. – Représentation de l'allocataire	229
3. Stratégies énonciatives et chronologie politique	231
4. Stratégies énonciative et adaptation à l'auditoire	234
Conclusion	237
Chapitre 7 : Les discours à la Jeunesse.....	239
Introduction.....	239
1. Description du sous-corpus Jeunesse.....	240
1.1. – Principales caractéristiques du sous-corpus Jeunesse	240
1.2. – Les mots-thèmes des discours à la Jeunesse	242
2. L'adaptation à l'auditoire et les spécificités des discours à la Jeunesse	244
2.1. – Approche théorique	244
2.2. – Les spécificités du discours à la Jeunesse.....	247
2.2.1. – L'interpellation de l'auditoire	248
2.2.2. – Formation et emploi	256
2.2.3. – L'avenir	259
Conclusion	263
Chapitre 8 : Les discours de vœux à la Nation et aux Diplomates .	265
Introduction.....	265
1. Description du corpus de vœux	266
2. Perspective synchronique et comparative.....	270
2.1. – L'adaptation à l'auditoire	270
2.2. – Accroissement lexical et richesse du vocabulaire.....	273

2.3. – <i>Les spécificités lexicales</i>	275
2.3.1. – Les spécificités du discours devant la Nation : énonciation collective, thématiques économiques et discours de l’accompli.....	276
2.3.2. – Les spécificités du discours devant les diplomates : appel à l’auditoire et préoccupations géopolitiques.....	279
3. Perspective diachronique : la série textuelle chronologique	280
3.1. – <i>Évolutions et ruptures lexicales</i>	280
3.2. – <i>Économie du vocabulaire : accroissement lexical, richesse du vocabulaire et sloganisation</i>	285
3.3. – <i>Les spécificités lexicales</i>	288
3.3.1. – Les spécificités de la période 1982-1986 : un discours volontariste, conceptuel et politique	288
3.3.2. – Les spécificités de la période 1987-1996 : conjuration de la crise et discours économique	291
3.3.3. – Les spécificités de la période 1997-2007	296
Conclusion	300
Conclusion générale.....	303
Références bibliographiques	307
Tables	315
Table des tableaux	315
Table des figures	316
Table des encadrés	318
Table des matières.....	319

Résumé

Analyse d'un discours politique présidentiel. Étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)

Mobilisant les concepts de l'analyse du discours combinés aux méthodes de la lexicométrie, cette thèse se propose de mettre en lumière, à travers l'analyse d'un corpus de 297 discours, les principales caractéristiques tant lexicales que rhétoriques et structurelles du discours du président de la République du Cameroun, Paul Biya, de 1982 et 2002. Après avoir dégagé quelques-uns des axes thématiques du corpus, on poursuit l'analyse lexicale par l'étude lexicométrique de l'évolution du vocabulaire. Les méthodes statistiques permettent ensuite d'appréhender certains phénomènes énonciatifs en fonction du temps lexical et de l'adaptation à l'auditoire. Enfin, dans un dernier temps, ce sont deux types de discours « rituels » qui sont analysés : les discours à la Jeunesse, prononcés par le président de la République le 10 février de chaque année pour célébrer la fête de la Jeunesse, et les discours de vœux de fin d'année. La prise en compte de ces deux types de discours permet de poursuivre l'étude du phénomène d'adaptation à l'auditoire : d'abord en confrontant les discours à la Jeunesse au reste du corpus présidentiel ensuite en faisant contraster les discours de vœux à la Nation avec les discours de vœux au diplomates.

Mots-clés : Analyse du discours, Cameroun, discours politique, discours présidentiel, Paul Biya, lexicométrie, statistique textuelle

Summary

Analysis of a presidential political speech. Focus on lexicometrics (Paul Biya, Cameroon, 1982 - 2002)

The analysis of a corpus of 297 speeches made by the President of the Republic of Cameroon between 1982 and 2002, by means of the methods and the software of the textual statistics and the linguistic concepts of the discourse analysis, has brought to light lexical, rhetorical and structural characteristics of Paul Biya's speeches. After the identification of some of the themes of the corpus, lexical analysis and lexicometric study of the evolution of vocabulary have been made. Statistical methods have helped to clarify the enunciation through the study of lexical time and the adaptation to the public targeted.

Finally, the analysis of two types of speeches: speeches made by the President of the Republic every year on the eve of Youth Day's celebration on February 10, and speeches made every end of year on December 31 to the Nation and to foreign diplomats has shown a diachronic change of vocabulary, showing a clear adaptation to the audience.

Keywords: Discourse analysis, Cameroon, political discourse, presidential speech, Paul Biya, lexicometrics, textual statistics

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

SCIENCES DU LANGAGE

**ANALYSE D'UN DISCOURS POLITIQUE PRÉSIDENTIEL
ÉTUDE LEXICOMÉTRIQUE
(PAUL BIYA, CAMEROUN, 1982 à 2002)**

Volume 2 : Annexes

Présentée et soutenue publiquement par

Claudine AMBOMO

Le 17 juin 2013

Sous la direction de

Monsieur Alpha Ousmane BARRY et de Madame Andrée CHAUVIN-VILENO

Membres du jury :

Alpha Ousmane BARRY, MCF HDR à l'université de Franche-Comté, Directeur
Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur à l'université de Franche-Comté, Co-directeur
Abdourahmane DIALLO, MCF HDR à l'institut of African Languages de Frankfurt,
Rapporteur
Jean-Marc LEBLANC, MCF à l'université de Paris-Est Créteil Val de Marne, Examineur
Musanji NGALASSO-MWATHA, Professeur à l'université de Bordeaux 3, Rapporteur

Sommaire du volume 2

Annexe 1 : Composition du corpus	331
Annexe 2 : Index hiérarchique.....	349
Annexe 3 : Extraits du corpus.....	369
Table des matières du volume 2.....	667

Annexes

Ce volume d'annexes est composé de trois volets. L'annexe 1 présente la liste des discours qui compose le corpus Biya. L'annexe 2 reproduit l'index hiérarchique du corpus après dépouillement en formes graphiques. Enfin, dans l'annexe 3, nous proposons une sélection de discours extraits du corpus.

Annexe 1 : Composition du corpus

Dans les pages qui suivent, nous présentons, classés par ordre chronologique, la liste des 297 discours de Paul Biya composant le corpus d'étude. Le corpus a été constitué à partir des deux ouvrages suivants :

Biya, P. (s. d.). *Le message du Renouveau. Discours et interviews du président Paul Biya*. Yaoundé : SOPECAM.

Biya, P. (s. d.). *Anthologie des discours et interviews du président de la République du Cameroun (1982-2002)*. Yaoundé : SOPECAM.

Par ailleurs, nous avons indiqué en gras les discours qui ont été reproduits en annexe 3.

1982 :

1. **1982-11-06 : Discours de prestation de serment (06 novembre 1982)**
2. **1982-11-11: Première Allocution du Conseil des Ministres (11 novembre 1982)**
3. 1982-11-19 : Discours d'ouverture du 5e Conseil National de l'Union Nationale Camerounaise (19 novembre 1982)
4. 1982-11-21 : Discours de clôture du 5e Conseil National de l'Union Nationale Camerounaise (21 novembre 1982)
5. 1982-12-14 : Discours à l'occasion de la réception en l'honneur des sportifs (14 décembre 1982)
6. 1982-12-17 : Allocution d'ouverture du 18e Sommet de l'UDEAC (17 décembre 1982)
7. 1982-12-18 : Allocution de clôture du 18e Sommet de l'UDEAC (18 décembre 1982)
8. 1982-12-23 : Discours à l'occasion de l'Audience Solennelle de Rentrée de la Cour Suprême (23 décembre 1982)
9. **1982-12-30 : Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an (30 décembre 1982)**
10. **1982-12-31 : Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1982)**

1983 :

11. 1983-01-14a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créances de l'Ambassadeur du Danemark. (14 janvier 1983)
12. 1983-01-14b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créances de l'Ambassadeur du Pakistan (14 janvier 1983)
13. 1983-01-14c : Allocution prononcée à la présentation des lettres de créances de l'Ambassadeur de Turquie (14 janvier 1983)
14. 1983-01-24 : Discours d'ouverture des 2èmes journées médicales de Yaoundé (24 janvier 1983)
15. 1983-02-05a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Belgique (05 février 1983)
16. 1983-02-05b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Brésil (05 février 1983)
17. 1983-02-05c : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Gabon (05 février 1983)
18. 1983-02-05d : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur d'Égypte (05 février 1983)
19. 1983-02-09 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord-Ouest (09 février 1983)

20. **1983-02-10 : Message à l'occasion de la 17e fête nationale de la Jeunesse (10 février 1983)**
21. 1983-02-16a : Discours devant le Conseil National du patronat français (16 février 1983)
22. 1983-02-16b : Discours devant la communauté camerounaise en France (16 février 1983)
23. 1983-02-24 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Littoral (24 février 1983)
24. 1983-03-05 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Maroc (05 mars 1983)
25. 1983-03-18 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Ouest (18 mars 1983)
26. 1983-04-09 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur des Pays-Bas (09 avril 1983)
27. 1983-04-15 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Sud-Ouest (Buéa, 15 avril 1983)
28. 1983-04-20a : Réponse au toast de S.E. Alhadji Shehu Shagari à l'occasion de la visite officielle en République Fédérale du Nigeria (20 avril 1983)
29. 1983-04-20b : Discours devant la communauté camerounaise à l'occasion de la visite officielle en République Fédérale du Nigeria (Lagos, 20 avril 1983)
30. 1983-05-04 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord (Garoua, 04 mai 1983)
31. 1983-05-05 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord (Maroua, 05 mai 1983)
32. 1983-05-06 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord (Ngaoundéré, 06 mai 1983)
33. 1983-05-26 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Est (Bertoua, 26 mai 1983)
34. 1983-05-27 : Discours à l'inauguration de la permanence de la section départementale de l'UNC de la Kadey (Batouri, 27 mai 1983)
35. 1983-06-11 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Centre-Sud (11 juin 1983)
36. **1983-06-17 : Discours devant l'Assemblée Nationale (Yaoundé, 17 juin 1983)**
37. 1983-06-20 : Allocution de bienvenue au Président français François Mitterrand et Madame (Yaoundé, 20 juin 1983)
38. 1983-06-20 : Toast au dîner offert en l'honneur du Président François Mitterrand et Madame (Yaoundé, 20 juin 1983)
39. 1983-07-16a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne (16 juillet 1983)

- 40. 1983-07-16b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de la République de Corée (16 juillet 1983)
- 41. 1983-07-30 : Discours prononcé à l'occasion du Triomphe de la promotion "Vigilance" de l'EMIA (Yaoundé, 30 juillet 1983)
- 42. 1983-08-22 : Message à la Nation annonçant la découverte d'un complot (22 août 1983)
- 43. 1983-09-08 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur des États-Unis (Yaoundé, 8 septembre 1983)
- 44. 1983-09-14 : Allocution d'ouverture du deuxième congrès extraordinaire de l'UNC (14 septembre 1983)
- 45. 1983-09-14 : Discours de clôture du deuxième congrès extraordinaire de l'UNC (14 septembre 1983)
- 46. 1983-11-04 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de la Confédération Helvétique (04 novembre 1983)
- 47. 1983-11-19a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Bénin (19 novembre 1983)
- 48. 1983-11-19b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur d'Éthiopie (19 novembre 1983)
- 49. 1983-11-19c : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Finlande (19 novembre 1983)
- 50. 1983-12-28 : Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel an (28 décembre 1983)**
- 51. 1983-12-30 : Message des vœux de Nouvel an à la Nation et d'ouverture de la campagne électorale (30 décembre 1983)**

1984 :

- 52. 1984-01-21 : Discours de Prestation de serment (21 janvier 1984)
- 53. 1984-02-10 : Message à l'occasion de la 18ème Fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1984)**
- 54. 1984-03-14 : Message à la Nation commuant en détention la peine capitale (14 mars 1984)
- 55. 1984-03-20 : Allocution à la réception en l'honneur des Lions Indomptables (20 mars 1984)
- 56. 1984-04-07 : Message à la Nation annonçant une tentative de coup d'État (7 avril 1984)
- 57. 1984-04-10 : Message à la Nation annonçant le renforcement des mesures de sécurité (10 avril 1984)

- 58. 1984-05-17 : Message à la Nation tirant des leçons de la tentative de coup d'État (17 mai 1984)
- 59. 1984-06-24 : Discours à la présentation du Bureau de l'Assemblée Nationale (24 juin 1984)
- 60. 1984-08-04 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Bravoure et Persévérance" de l'EMIA (4 août 1984)
- 61. 1984-09-20 : Message à la Nation sur la désinformation (20 septembre 1984)**
- 62. 1984-12-08 : Discours à l'occasion de la Visite Officielle dans la Province du Littoral (08 décembre 1984)
- 63. 1984-12-13 : Discours d'ouverture du Comice agropastoral de Bamenda (Bamenda, 13 décembre 1984)
- 64. 1984-12-31 : Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1984)**

1985 :

- 65. 1985-02-10 : Message à l'occasion de la 19ème Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1985)**
- 66. 1985-03-21 : Allocution d'ouverture du 4e Congrès Ordinaire de l'UNC (Bamenda, 21 mars 1985)
- 67. 1985-03-22 : Rapport de politique générale au 4e Congrès Ordinaire de l'UNC (Bamenda, 22 mars 1985)**
- 68. 1985-03-24 : Discours de clôture du 4e Congrès Ordinaire de l'UNC (Bamenda, 24 mars 1985)
- 69. 1985-04-20 : Discours prononcé à l'occasion de la première réunion du Comité Central du RDPC (20 avril 1985)
- 70. 1985-06-15 : Discours de présentation du budget 1985-1986 à l'Assemblée Nationale (15 juin 1985)
- 71. 1985-08-10 : Discours de bienvenue à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II (10 août 1985)
- 72. 1985-10-12a : Allocution prononcée à la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur d'Espagne (12 octobre 1985)
- 73. 1985-10-12b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Grèce (12 octobre 1985).
- 74. 1985-11-02 : Allocution à l'occasion de la Rentrée solennelle de la Cour Suprême (2 novembre 1985)
- 75. 1985-11-09 : Discours prononcé à l'occasion du triomphe de la promotion "Rigueur et Moralisation" de l'EMIA (9 novembre 1985)
- 76. 1985-12-23 : Discours à l'occasion de la visite dans la province de l'Extrême-Nord (23 décembre 1985)
- 77. 1985-12-30 : Allocution devant le Corps Diplomatique à l'occasion du Nouvel An (30 décembre 1985)**

78. **1985-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1985)**

1986 :

79. 1986-01-17 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de la Guinée Équatoriale (17 janvier 1986)
80. 1986-01-18 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Congo (18 janvier 1986)
81. 1986-01-23 : Discours d'ouverture du 2e Sommet de la CEEAC (23 janvier 1986)
82. 1986-01-24 : Discours de clôture du 2e Sommet de la CEEAC (24 janvier 1986)
83. **1986-02-10 : Message à l'occasion de la 20e fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1986)**
84. **1986-03-15 : Message aux militants du RDPC (15 mars 1986)**
85. 1986-04-18 : Discours d'ouverture de la 12e session de la conférence des Ministres de la CEA (18 avril 1986)
86. 1986-04-30 : Discours à la réception en l'honneur des Lions Indomptables après leur brillante prestation à la CAN d'Egypte, et des handballeuses de CAMI-TOYOTA (30 avril 1986)
87. 1986-05-19 : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de la RFA (19 mai 1986)
88. 1986-06-21 : Discours de présentation du Budget 1986-1987 (21 juin 1986)
89. 1986-06-28 : Discours à l'inauguration du Centre Universitaire de Ngaoundéré (28 juin 1986)
90. 1986-07-12 : Discours à l'occasion du triomphe des promotions "Rudolf Douala Manga Bell" et "Martin Paul Samba" de l'EMIA (12 juillet 1986)
91. 1986-07-23 : Discours de présentation du 6ème Plan quinquennal de développement (23 juillet 1986)
92. 1986-11-01 : Discours prononcé à l'occasion de la visite officielle au Vatican (01 novembre 1986)
93. 1986-11-15 : Allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de l'exposition allemande (15 novembre 1986)
94. 1986-11-20 : Message à la Nation (20 novembre 1986)
95. 1986-11-29 : Discours à l'inauguration du barrage de Lagdo (29 novembre 1986)
96. 1986-12-09 : Discours d'ouverture des travaux du Club de Rome (09 décembre 1986)
97. **1986-12-29 : Discours devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux Nouvel An (29 décembre 1986)**
98. **1986-12-31 : Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1986)**

1987 :

99. 1987-01-08 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Sud-Ouest (08 janvier 1987)
100. 1987-01-20a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Danemark (20 janvier 1987)
101. 1987-01-20b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Finlande (20 janvier 1987)
102. 1987-01-20c : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Japon (20 janvier 1987)
- 103. 1987-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1987)**
104. 1987-03-14 : Toast du dîner en l'honneur du Premier Ministre Français, M. Jacques Chirac (14 mars 1987)
105. 1987-06-20 : Discours de présentation du budget 1987-1988 (20 juin 1987)
106. 1987-08-27 : Discours d'ouverture du troisième sommet de la CEEAC (27 août 1987)
107. 1987-09-09a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur d'Egypte (09 septembre 1987)
108. 1987-09-09b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Libéria (09 septembre 1987)
109. 1987-09-09c : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur des USA (09 septembre 1987)
110. 1987-09-18 : Discours à l'occasion du triomphe des promotions "6 Novembre 1982" et "Martin Paul Samba" de l'EMIA (18 septembre 1987)
111. 1987-10-30a : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Canada (30 octobre 1987)
112. 1987-10-30b : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne (30 octobre 1987)
113. 1987-10-30c : Allocution prononcée à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'Ambassadeur du Nigeria (30 octobre 1987)
114. 1987-11-16 : Toast du banquet en l'honneur du Chancelier Allemand Helmut Kohl (16 novembre 1987)
115. 1987-12-08 : Toast du banquet en l'honneur du Président Nigérian, Général Babangida en visite officielle au Cameroun (8 décembre 1987)
- 116. 1987-12-28 : Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an (28 décembre 1987)**
- 117. 1987-12-31 : Message des vœux de Nouvel an à la Nation (31 décembre 1987)**

1988 :

118. 1988-01-06 : Discours d'ouverture du Comice agropastoral de Maroua (6 janvier 1988)
- 119. 1988-02-10a : Message à l'occasion de la vingt-deuxième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1988)**
120. 1988-02-10b : Toast du dîner en l'honneur de M. Javier Perez De Cuellar, Secrétaire Général de l'ONU (10 février 1988)
121. 1988-03-25 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Est (25 mars 1988)
122. 1988-03-30 : Message aux Lions Indomptables (30 mars 1988)
123. 1988-04-09 : Message à la Nation annonçant la candidature de Paul Biya à l'élection Présidentielle du 24 avril 1988 (09 avril 1988)
124. 1988-05-03 : Message à la Nation à l'issue de l'élection présidentielle du 24 avril 1988 (03 mai 1988)
125. 1988-05-13 : Discours de Prestation de Serment (13 mai 1988)
126. 1988-09-01 : Message aux victimes des inondations dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord (01 septembre 1988)
- 127. 1988-09-29a : Discours devant l'Assemblée Générale de l'ONU (29 septembre 1988)**
128. 1988-09-29b : Discours devant le Groupe Africain de l'ONU (29 septembre 1988)
- 129. 1988-11-06 : Allocution à l'esplanade du Palais de l'Unité à l'occasion des six ans du Renouveau (06 novembre 1988)**
130. 1988-11-12 : Lettre aux étudiants de l'Université en réponse à une lettre de remerciements et de félicitations (12 novembre 1988)
131. 1988-11-25a : Discours d'ouverture des travaux du premier Conseil National du RDPC (25 novembre 1988)
132. 1988-11-25b : Discours de clôture des travaux du premier Conseil National du RDPC (25 novembre 1988)
133. 1988-12-07 : Discours d'ouverture du vingt-quatrième Sommet de l'UDEAC (07 décembre 1988)
134. 1988-12-08 : Discours de clôture du vingt-quatrième Sommet de l'UDEAC (08 décembre 1988)
- 135. 1988-12-29 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1988)**
- 136. 1988-12-31 : Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1988)**

1989 :

137. 1989-01-19 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion de l'EMIA "Discipline et Participation" (19 janvier 1989)
- 138. 1989-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-neuvième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1989)**
139. 1989-04-22 : Allocution prononcée à la réception en l'honneur des handballeuses de CAMSHIP et de CNPS (22 avril 1989)
140. 1989-05-08 : Toast à l'occasion du dîner offert par le Gouvernement Belge (08 mai 1989)
141. 1989-05-09a : Discours devant le Comité des Ambassadeurs A.C.P (09 mai 1989)
142. 1989-05-09b : Discours prononcé à l'hôtel de ville de Bruxelles (09 mai 1989)
143. 1989-05-10b : Discours prononcé devant la colonie camerounaise de Belgique (10 mai 1989)
144. 1989-05-10a : Toast à l'occasion du dîner offert par la Chambre de Commerce Belgo-Africaine et la Fédération des entreprises belges (10 mai 1989)
145. 1989-08-14 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Solidarité Africaine" de l'EMIA (14 août 1989)
146. 1989-09-27 : Allocution prononcée en l'honneur de l'équipe nationale de Volleyball, vainqueur du septième championnat africain d'Abidjan (27 septembre 1989)
147. 1989-11-11 : Discours à l'occasion de la célébration du trentième anniversaire des Forces Armées à Koutaba (11 novembre 1989)
- 148. 1989-12-29 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1989)**
- 149. 1989-12-31 : Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1989)**

1990 :

- 150. 1990-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-quatrième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1990)**
151. 1990-02-14a : Discours d'ouverture du septième sommet de la Commission du Bassin du Lac Tchad (14 février 1990)
152. 1990-02-14b : Discours de clôture du septième sommet de la Commission du Bassin du Lac Tchad (14 février 1990)
153. 1990-03-21 : Toast à l'occasion du dîner en l'honneur du Prince et de la Princesse de Galles (21 mars 1990)
154. 1990-04-09 : Message à la Nation après la grande mobilisation populaire contre le multipartisme (09 avril 1990)
155. 1990-06-24 : Félicitations aux Lions Indomptables qualifiés aux quarts de finale du Mondiale d'Italie (24 juin 1990)

- 156. 1990-06-28 : Allocution d'ouverture du Premier Congrès ordinaire du RDPC (28 juin 1990)
- 157. 1990-06-28 : Rapport de politique générale au Premier Congrès ordinaire du RDPC (28 juin 1990)**
- 158. 1990-07-02 : Discours de clôture du Premier Congrès ordinaire du RDPC (02 juillet 1990)
- 159. 1990-07-07 : Discours à l'occasion de la réception en l'honneur des Lions Indomptables (07 juillet 1990)
- 160. 1990-12-01 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Unité et Solidarité" de l'EMIA (01 décembre 1990)
- 161. 1990-12-03 : Discours devant l'Assemblée Nationale (03 décembre 1990)**
- 162. 1990-12-31a : Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (31 décembre 1990)**
- 163. 1990-12-31b : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1990)**

1991 :

- 164. 1991-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-cinquième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1991)**
- 165. 1991-05-04 : Discours prononcé devant les investisseurs américains (04 mai 1991)
- 166. 1991-05-05 : Discours prononcé à l'attribution du grade de Docteur "Honoris Causa " à l'Université du Maryland (05 mai 1991)
- 167. 1991-06-27 : Discours devant l'Assemblée Nationale (27 juin 1991)
- 168. 1991-08-28 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Extrême-Nord (28 août 1991)
- 169. 1991-08-29 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord (29 août 1991)
- 170. 1991-08-30 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Adamaoua (30 août 1991)
- 171. 1991-09-04 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Est (04 septembre 1991)
- 172. 1991-09-06 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Sud (06 septembre 1991)
- 173. 1991-09-12 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Ouest (12 septembre 1991)
- 174. 1991-09-13 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Nord-Ouest (13 septembre 1991)
- 175. 1991-09-20 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Littoral (20 septembre 1991)

- 176. 1991-09-27 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Sud-Ouest (27 septembre 1991)
- 177. 1991-10-04 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province du Centre (04 octobre 1991)
- 178. 1991-11-11 : Message à la Nation après la visite des provinces (11 novembre 1991)
- 179. 1991-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1991)**

1992 :

- 180. 1992-01-03 : Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 1992)**
- 181. 1992-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-sixième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1992)**
- 182. 1992-04-06 : Discours d'ouverture de la quatre vingt septième conférence de l'Union Interparlementaire (06 avril 1992)
- 183. 1992-08-04 : Message de remerciements aux marques de sympathie manifestées à l'occasion du décès de Madame Jeanne-Irène Biya (04 août 1992)
- 184. 1992-08-25 : Message à la Nation annonçant l'élection présidentielle anticipée du 11 octobre 1992 (25 août 1992)
- 185. 1992-09-12 : Discours de campagne électorale dans la province de l'Ouest (12 septembre 1992)
- 186. 1992-09-26 : Discours de campagne électorale dans la province du Nord (26 septembre 1992)
- 187. 1992-10-06 : Discours de campagne électorale dans la province du Centre (06 octobre 1992)
- 188. 1992-10-10 : Message à la Nation à la veille de l'élection présidentielle (10 octobre 1992)
- 189. 1992-10-24 : Premier message à la Nation du Président élu (24 octobre 1992)
- 190. 1992-10-29 : Allocution prononcée à la notification des résultats de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992 (29 octobre 1992)
- 191. 1992-11-03 : Discours de prestation de serment (03 novembre 1992)
- 192. 1992-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1992)**

1993 :

- 193. 1993-01-07 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1993)**
- 194. 1993-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-septième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1993)**

- 195. 1993-03-14 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Ouverture et Démocratie" de l'EMIA (14 Mars 1993)
- 196. 1993-09-03 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Trentième anniversaire de l'indépendance " de l'EMIA (03 septembre 1993)
- 197. 1993-10-26 : Discours au cours d'une séance de travail à Beijing (26 octobre 1993)
- 198. 1993-10-26 : Discours prononcé à l'Université de Beijing (26 octobre 1993)
- 199. 1993-10-27 : Allocution devant le corps diplomatique africain à Beijing (27 octobre 1993)
- 200. 1993-10-27 : Allocution prononcée devant les opérateurs économiques chinois (27 octobre 1993)**
- 201. 1993-12-06 : Discours d'ouverture de la cinquième conférence générale de l'ONUDI (06 décembre 1993)

1994 :

- 202. 1994-01-07 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1994)**
- 203. 1994-02-10 : Message à l'occasion de la vingt-huitième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1994)**
- 204. 1994-03-24 : Message à la Nation annonçant l'appui du FMI au programme de redressement de l'économie camerounaise (23 mars 1994)**
- 205. 1994-11-05 : Allocution prononcée à l'occasion du douzième anniversaire de l'accession au pouvoir (05 novembre 1994)
- 206. 1994-12-15 : Discours d'ouverture des travaux du Comité Consultatif Constitutionnel (15 décembre 1994)
- 207. 1994-12-21 : Discours d'ouverture du trentième sommet de l'UDEAC (21 décembre 1994)
- 208. 1994-12-22 : Discours de clôture du trentième sommet de l'UDEAC (22 décembre 1994)
- 209. 1994-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1994)**

1995 :

- 210. 1995-01-06 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1995)**
- 211. 1995-02-10 : Message à l'occasion de la vingt neuvième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1995)**
- 212. 1995-03-11 : Discours au premier sommet mondial pour le développement social (11 mars 1995)

- 213. 1995-04-19 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Extrême-Nord (19 avril 1995)
- 214. 1995-04-20 : Allocution prononcée à l'inauguration de l'Hôpital de référence de Yagoua (20 avril 1995)
- 215. 1995-06-01 : Message à la Nation annonçant les mesures de relance économique (01 juin 1995)**
- 216. 1995-06-28 : Allocution au trente-et-unième sommet de l'OUA (28 juin 1995)
- 217. 1995-09-14 : Discours à l'occasion de la visite du Pape Jean-Paul II (14 septembre 1995)
- 218. 1995-09-17 : Discours prononcé à la fin de la visite du Pape Jean-Paul II (17 septembre 1995)
- 219. 1995-10-08a : Discours d'ouverture du premier congrès extraordinaire du RDPC (08 octobre 1995)
- 220. 1995-10-08b : Discours de clôture du premier congrès extraordinaire du RDPC (08 octobre 1995)
- 221. 1995-10-23 : Discours au cinquantenaire de l'ONU (23 octobre 1995)
- 222. 1995-11-27 : Discours de présentation du projet de Loi portant révision de la Constitution devant l'Assemblée Nationale (27 novembre 1995)
- 223. 1995-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1995)**

1996 :

- 224. 1996-01-04 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (04 janvier 1996)**
- 225. 1996-02-10 : Message à l'occasion de la trentième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1996)**
- 226. 1996-07-05 : Allocution prononcée à l'occasion de la proclamation du prix Leadership Afrique (05 juillet 1996)
- 227. 1996-07-08 : Discours d'ouverture du trente-deuxième sommet de l'OUA (08 juillet 1996)
- 228. 1996-07-10 : Discours de clôture du trente-deuxième sommet de l'OUA (10 juillet 1996)
- 229. 1996-10-27 : Allocution devant le groupe africain à l'ONU (27 octobre 1996)
- 230. 1996-11-18 : Discours prononcé au sommet mondial sur l'alimentation (18 novembre 1996)
- 231. 1996-12-12 : Discours à l'occasion du triomphe des promotions "Intégrité nationale" et "Capitaine Ndi Cho Abraham" de l'EMIA (12 décembre 1996)
- 232. 1996-12-18 : Discours d'ouverture du deuxième congrès ordinaire du RDPC (18 décembre 1996)
- 233. 1996-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1996)**

1997 :

- 234. 1997-01-09 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (09 janvier 1997)**
- 235. 1997-02-10 : Message à l'occasion de la trente-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1997)**
- 236. 1997-02-21 : Discours à l'inauguration de la plate-forme pétrolière d'Ebome (21 février 1997)
- 237. 1997-05-25 : Message à l'occasion de la Journée de l'Afrique (25 mai 1997)**
- 238. 1997-06-22 : Discours à l'inauguration de la Grande Mosquée de Yaoundé (22 juin 1997)
- 239. 1997-07-03 : Allocution devant les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale (03 juillet 1997)
- 240. 1997-09-16 : Déclaration de candidature pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (16 septembre 1997)
- 241. 1997-10-02 : Discours de campagne dans la province de l'Extrême-Nord pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (02 octobre 1997)
- 242. 1997-10-06 : Discours de campagne dans la province de l'Adamaoua pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (06 octobre 1997)
- 243. 1997-10-06 : Discours de Campagne dans la province du Nord pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (06 octobre 1997)
- 244. 1997-10-09 : Discours de Campagne dans la province du Littoral pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (09 octobre 1997)
- 245. 1997-10-10 : Discours de Campagne dans la province de l'Est pour l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (10 octobre 1997)
- 246. 1997-10-23 : Message à la Nation après l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 (23 octobre 1997)
- 247. 1997-10-24 : Allocution prononcée à la présentation des résultats de l'élection présidentielle du 12 octobre 1997 par les membres de la Cour Suprême (24 octobre 1997)
- 248. 1997-11-03 : Discours de prestation de serment (03 novembre 1997)
- 249. 1997-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1997)**

1998 :

- 250. 1998-01-06 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1998)**
- 251. 1998-02-10 : Message à l'occasion de la trente-deuxième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1998)**

- 252. **1998-09-07 : Discours au douzième sommet des Non-alignés à Durban (07 septembre 1998)**
- 253. 1998-12-15 : Discours à l'occasion de la rencontre avec les Investisseurs Français (15 décembre 1998)
- 254. **1998-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1998)**

1999 :

- 255. **1999-01-07 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1999)**
- 256. **1999-02-10 : Message à l'occasion de la trente-troisième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1999)**
- 257. 1999-02-18 : Discours à l'occasion de la remise du prix CEPS (18 février 1999)
- 258. 1999-02-25 : Discours d'ouverture du sommet sur la Sécurité en Afrique Centrale (25 février 1999)
- 259. 1999-03-18 : Discours d'ouverture du sommet sur la Conservation des Forêts en Afrique Centrale (18 mars 1999)
- 260. 1999-07-25 : Discours de bienvenue à l'occasion de la visite du Président Jacques Chirac au Cameroun (25 juillet 1999)
- 261. 1999-07-25 : Toast à l'occasion du dîner en l'honneur du Président Jacques Chirac et Madame (25 juillet 1999)
- 262. 1999-07-28 : Discours improvisé à Garoua au retour des obsèques du Roi Hassan II (28 juillet 1999)
- 263. **1999-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1999)**

2000 :

- 264. **2000-01-06 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2000)**
- 265. 2000-01-24 : Discours d'ouverture du colloque sur le thème "Démocratie et Sociétés plurielles" (24 janvier 2000)
- 266. **2000-02-10 : Message à l'occasion de la trente-quatrième Fête nationale de Jeunesse (10 février 2000)**
- 267. 2000-02-17 : Message aux Lions Indomptables, victorieux de la CAN 2000 (17 février 2000)
- 268. 2000-03-29 : Discours à l'occasion de la visite officielle dans la province de l'Adamaoua (29 mars 2000)
- 269. 2000-03-31 : Discours au quarantième anniversaire des Forces Armées camerounaises (31 mars 2000)
- 270. 2000-05-02 : Toast à l'occasion du dîner en l'honneur du Secrétaire Général de l'ONU et de Mme Kofi Annan (02 mai 2000)

- 271. 2000-06-28 : Discours au sommet sur le Développement social (28 juin 2000)
- 272. 2000-07-09 : Discours d'ouverture de la vingt-sixième session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (09 juillet 2000)
- 273. 2000-09-10 : Discours à l'occasion du sommet du Millénaire (10 septembre 2000)
- 274. 2000-09-26 : Message de Félicitations à l'Équipe Nationale Espoirs de Football médaillée d'Or aux Jeux Olympiques de Sydney (26 septembre 2000)
- 275. 2000-10-22 : Discours à la Pose de la première pierre du pipeline Tchad-Cameroun (22 octobre 2000)
- 276. 2000-10-27 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "Paix et Stabilité" de l'EMIA (27 octobre 2000)
- 277. 2000-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2000)**

2001 :

- 278. 2001-01-06 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2001)**
- 279. 2001-01-18 : Discours d'ouverture du sommet France-Afrique (18 janvier 2001)
- 280. 2001-02-10 : Message à l'occasion de la trente-cinquième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2001)**
- 281. 2001-05-19 : Message à l'occasion de la Fête nationale du 20 mai (19 mai 2001)
- 282. 2001-07-08a : Discours d'ouverture du congrès extraordinaire du RDPC (08 juillet 2001)
- 283. 2001-07-08b : Discours de clôture du congrès extraordinaire du RDPC (08 juillet 2001)
- 284. 2001-11-30 : Discours d'Inauguration des Centres de ressources multimédia du Lycée Général Leclerc et du Lycée Bilingue d'Essos (30 novembre 2001)
- 285. 2001-12-10a : Discours d'ouverture du troisième sommet ordinaire de la CEMAC (10 décembre 2001)
- 286. 2001-12-10b : Allocution de clôture du troisième sommet ordinaire de la CEMAC (10 décembre 2001)
- 287. 2001-12-20 : Discours à l'occasion du triomphe de la promotion "LissiaMatna" de l'EMIA (20 décembre 2001)
- 288. 2001-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2001)**

2002 :

- 289. 2002-01-03 : Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 2002)**

- 290. 2002-02-10a : Message à l'occasion de la trente sixième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2002)**
291. 2002-02-10b : Discours à l'occasion de la réception en l'honneur des Lions Indomptables vainqueurs de la CAN 2002 (10 février 2002)
292. 2002-03-29 : Discours à l'inauguration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (29 mars 2002)
293. 2002-05-09 : Discours à la tribune des Nations Unies devant l'Assemblée Générale Extraordinaire consacrée à l'Enfant (09 mai 2002)
294. 2002-06-07 : Message à la Nation à l'occasion du démarrage de la campagne pour les élections législatives et municipales du 23 juin 2002 (07 juin 2002)
295. 2002-08-08 : Communication à l'occasion de la réunion du Bureau Politique du RDPC (08 août 2002)
296. 2002-08-31 : Toast à l'occasion du dîner en l'honneur du Premier Ministre Chinois (31 août 2002)
- 297. 2002-12-31 : Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2002)**

Annexe 2 : Index hiérarchique

La liste suivante reproduit en partie l'index hiérarchique issu du dépouillement en formes graphiques du corpus avec *Lexico3*. En d'autres termes, on trouvera ici, classée par ordre de fréquence décroissante, la liste du vocabulaire utilisé par Paul Biya dans ses discours de 1982 à 2002 – tel qu'il apparaît dans *Lexico3*, c'est-à-dire sans majuscule. En raison du volume de données, seules ont été conservées les formes graphiques de fréquence supérieure ou égale à 25 occurrences dans le corpus.

Forme	Fréq.	Forme	Fréq.
de	21891	pays	1687
et	12277	plus	1557
la	11842	cameroun	1524
l	9216	a	1455
à	8211	ce	1367
le	7366	tous	1325
les	6461	votre	1261
des	6367	cette	1256
d	5327	qu	1232
en	4737	aux	1186
du	4109	s	1151
que	3981	ont	1128
nous	3587	sur	1094
vous	3242	ne	1090
dans	3230	camerounais	1048
pour	3225	c	1021
est	3191	avec	1014
notre	2838	pas	1005
un	2800	sont	989
une	2736	se	971
qui	2585	mais	858
au	2437	développement	832
je	2393	leur	798
nos	1974	son	795
il	1918	ces	776
par	1697	j	771

nationale	768	coopération	419
été	754	mes	413
n	738	ai	412
comme	719	autres	408
tout	715	avez	394
être	712	également	384
économique	687	leurs	383
peuple	660	me	379
aussi	642	fait	373
ainsi	629	plan	372
ses	629	avenir	371
sa	607	ils	370
afrique	604	dont	367
politique	599	mesdames	365
avons	586	crise	356
paix	580	vive	356
bien	577	compatriotes	350
sans	574	jeunes	348
même	559	national	344
monsieur	550	camerounaise	342
ou	545	encore	342
messieurs	530	m	342
elle	525	ensemble	340
faire	511	peut	334
état	508	province	329
nation	495	mon	327
toutes	490	vie	326
entre	489	dire	325
vos	472	cet	324
chers	469	suis	322
y	460	confiance	320
gouvernement	459	toute	314
aujourd	454	progrès	311
hui	454	oeuvre	310
monde	450	volonté	310
parti	443	ici	302
toujours	443	sous	295
si	439	année	293
président	435	faut	291
efforts	431	internationale	291
doit	430	grand	289
démocratie	424	où	287
unité	420	république	285

non	283	peuples	211
société	280	nord	209
cours	278	sens	209
2	276	place	207
grande	275	justice	203
part	273	moyens	203
solidarité	271	soutien	203
ma	267	déjà	200
ceux	262	sécurité	200
institutions	262	afin	199
occasion	262	cadre	199
donc	261	remercie	199
contre	260	voie	199
sommes	260	nouvelle	198
elles	258	relations	198
très	257	chacun	197
devons	253	liberté	195
notamment	249	mêmes	195
construction	248	camarades	193
action	247	années	191
nations	246	général	188
sera	245	santé	188
états	243	forces	187
respect	241	nom	187
démocratique	239	êtes	186
enfin	239	communauté	185
soit	239	avant	184
effet	238	grâce	184
populations	238	situation	183
temps	235	conditions	182
sud	232	internationales	182
on	231	particulièrement	182
assurer	230	davantage	181
problèmes	228	esprit	180
depuis	223	croissance	179
organisation	222	car	178
doivent	221	intérêt	177
mieux	218	l'état	177
économie	217	cela	176
moi	216	jamais	176
ordre	214	chefs	175
fois	213	rôle	174
travail	212	nouvelles	173

ouest	173	région	147
jeunesse	171	seront	147
lui	169	assemblée	146
militants	169	bonne	146
tant	169	homme	146
économiques	168	international	146
mise	168	tiens	146
union	168	effort	145
heureux	167	alors	144
chaque	166	histoire	144
compte	165	celle	143
secteur	165	exemple	143
avoir	163	formation	143
voeux	163	lutte	143
social	162	nouveau	143
nombreux	161	pouvoir	143
égard	160	prospérité	143
mesures	160	objectifs	142
renouveau	160	preuve	141
ailleurs	159	mission	140
face	159	niveau	140
yaoundé	158	participation	140
promotion	157	vers	140
droit	155	congrès	139
sociale	154	création	139
autre	153	droits	139
particulier	153	qualité	139
travaux	152	actions	138
amitié	151	celui	138
certains	151	poursuivre	137
indépendance	151	reste	137
ni	151	succès	137
bon	150	mettre	136
hommes	150	moment	136
abord	149	officiers	136
programme	149	unies	136
jour	148	autant	135
aide	147	choix	135
camerounaises	147	politiques	135
engagement	147	%	134
là	147	activités	134
premier	147	entreprises	134
projet	147	grandes	133

merci	133	centre	114
organisations	133	domaines	114
savez	133	nécessaires	114
accueil	132	bienvenue	113
seulement	132	maintenant	113
après	131	présence	113
besoin	131	projets	113
demeure	131	renforcement	113
travers	129	adresse	112
ambassadeur	128	africains	112
voudrais	128	agit	112
juste	127	grands	112
détermination	126	redressement	112
malgré	126	continent	111
prix	125	continuer	111
résultats	125	contribution	111
celles	124	devant	111
ans	123	lieu	111
centrale	123	processus	111
difficultés	123	responsabilités	111
vue	123	bonheur	110
quelques	122	aura	109
sein	122	conflits	109
rdpc	121	devoir	109
service	121	plusieurs	109
demande	120	publics	109
mondiale	120	base	108
solutions	120	douala	108
système	120	intérêts	108
attachement	119	nombre	108
conscience	119	réalisation	108
produits	119	su	108
remercier	119	adresser	107
rigueur	119	nationales	107
affaires	117	responsables	107
emploi	117	stabilité	107
féliciter	117	désormais	105
mesure	116	donner	105
pouvons	116	gestion	105
promouvoir	116	infrastructures	105
fin	115	options	105
membres	115	parmi	105
ressources	115	prendre	105

pu	105	intégration	94
publiques	105	moins	94
chef	104	espoir	93
coeur	104	honneur	93
faveur	104	permis	93
apporter	103	visite	93
armée	103	dernier	92
commune	103	force	92
eux	103	production	92
acquis	102	sacrifices	92
dialogue	102	secteurs	92
ouverture	102	soient	92
surtout	101	amis	91
passé	100	exercice	91
raison	100	mis	91
africaine	99	possible	91
commun	99	doute	90
patriotisme	99	dynamique	90
première	99	excellence	90
pris	99	milliards	90
armées	98	responsabilité	90
beaucoup	98	activité	89
citoyens	98	auprès	89
compter	98	difficile	89
félicitations	98	foi	89
nécessaire	98	nombreuses	89
nouveaux	98	valeurs	89
publique	98	amélioration	88
représentants	98	lois	88
entière	97	partenaires	88
provinces	97	améliorer	87
domaine	96	importance	87
éducation	96	important	87
exprimer	96	parce	87
lors	96	va	87
manière	96	budget	86
souhaite	96	enseignement	86
consolider	95	entreprise	86
idéaux	95	recherche	86
sais	95	terme	86
conseil	94	élections	85
destin	94	meilleur	85
était	94	rendre	85

renforcer	85	peuvent	77
allons	84	concerne	76
appui	84	dit	76
ardeur	84	mondial	76
nouvel	84	sûr	76
premières	84	courage	75
préserver	84	maturité	75
bamenda	83	propres	75
évolution	83	titre	75
idées	83	appel	74
laquelle	83	consolidation	74
maintenir	83	entier	74
majorité	83	façon	74
attention	82	meilleurs	74
intégrité	82	partie	74
principes	82	devez	73
frères	81	dignité	73
permettre	81	matière	73
relance	81	meilleure	73
savoir	81	paroles	73
trouver	81	plaisir	73
fonds	80	point	73
outré	80	poursuite	73
souveraineté	80	rappeler	73
6	79	remerciements	73
agriculture	79	sommet	73
assises	79	besoins	72
aucun	79	combat	72
école	79	constitution	72
investissements	79	députés	72
personne	79	échanges	72
suprême	79	effets	72
vient	79	endroit	72
contexte	78	eu	72
dépit	78	fonctionnement	72
doyen	78	intérieur	72
enfants	78	seul	72
fort	78	tels	72
pourquoi	78	défis	71
voulu	78	dès	71
3	77	dette	71
comité	77	environnement	71
france	77	tâche	71

véritable	71	préoccupations	66
active	70	près	66
certaines	70	souci	66
chaleureux	70	venu	66
constitue	70	victoire	66
culturel	70	conviction	65
démocratisation	70	défense	65
dernières	70	maîtrise	65
estime	70	réussite	65
ville	70	taux	65
5	69	aller	64
aspirations	69	apartheid	64
cesse	69	compréhension	64
conférence	69	défi	64
construire	69	dynamisme	64
efficace	69	engagements	64
extraordinaire	69	extérieur	64
investissement	69	félicité	64
liens	69	haute	64
public	69	services	64
valeur	69	veux	64
vivre	69	1982	63
conséquent	68	an	63
efficacité	68	circonstances	63
générale	68	culture	63
porte	68	études	63
prises	68	objectif	63
prospère	68	peu	63
tiers	68	rester	63
accession	67	souvent	63
ci	67	t	63
équilibre	67	voir	63
excellences	67	agissant	62
femmes	67	agréable	62
onu	67	créer	62
présent	67	demain	62
alimentaire	66	essentiel	62
certes	66	haut	62
corps	66	hommage	62
delà	66	nécessité	62
diverses	66	perspective	62
exigences	66	satisfaction	62
mener	66	structures	62

cas	61	cause	57
chemin	61	divers	57
constituent	61	engagé	57
continue	61	fête	57
développer	61	initiatives	57
emplois	61	libertés	57
oua	61	marche	57
permettez	61	matières	57
propos	61	militantes	57
rien	61	missions	57
termes	61	programmes	57
autorité	60	propre	57
constater	60	section	57
discipline	60	tolérance	57
eau	60	transmettre	57
engagés	60	vives	57
fidélité	60	bâtir	56
moderne	60	cfa	56
parfois	60	concours	56
résolument	60	dévouement	56
secrétaire	60	différents	56
technique	60	donné	56
décidé	59	édification	56
favoriser	59	faits	56
libre	59	frontières	56
maintien	59	loi	56
patrie	59	responsable	56
rassemblement	59	rural	56
retour	59	session	56
telle	59	signe	56
unis	59	sincères	56
1983	58	accès	55
aimables	58	agricole	55
ambition	58	diplomatie	55
contribuer	58	nature	55
libéralisation	58	parler	55
perspectives	58	veut	55
pleinement	58	aider	54
profonde	58	ambassadeurs	54
tenir	58	espoirs	54
venez	58	font	54
1984	57	heureuse	54
auxquels	57	passe	54

population	54	universitaire	51
quant	54	accord	50
réformes	54	administration	50
soi	54	bientôt	50
soyez	54	cependant	50
terre	54	changement	50
unc	54	deuxième	50
voici	54	enthousiasme	50
collaboration	53	événements	50
devenir	53	expression	50
maroua	53	immense	50
pense	53	importants	50
plein	53	invite	50
route	53	pacifique	50
unie	53	populaire	50
villes	53	privé	50
accomplissement	52	profondément	50
agriculteurs	52	puis	50
francs	52	sociétés	50
lesquelles	52	vont	50
loin	52	affirmer	49
novembre	52	chine	49
progressivement	52	circonstance	49
protection	52	conscient	49
réalité	52	crois	49
relever	52	échange	49
vis	52	élection	49
assumer	51	financement	49
belle	51	mobilisation	49
citoyen	51	moyen	49
climat	51	namibie	49
dignes	51	partis	49
encadrement	51	présente	49
épanouissement	51	règlement	49
exploitation	51	souigner	49
extérieure	51	tenu	49
finances	51	vrai	49
jusqu	51	concertation	48
mois	51	conscients	48
oeuvrer	51	durable	48
puisse	51	élevage	48
sociales	51	fierté	48
supérieur	51	financières	48

instrument	48	différentes	46
librement	48	forte	46
meilleures	48	jouer	46
participer	48	message	46
personnel	48	moralisation	46
pouvoirs	48	nationaux	46
prédécesseur	48	ngaoundéré	46
prise	48	offre	46
réaliser	48	priorité	46
réalités	48	semble	46
revient	48	tête	46
sensible	48	uni	46
siècle	48	vigilance	46
tel	48	agricoles	45
totale	48	bafoussam	45
viens	48	banque	45
10	47	but	45
agro	47	concorde	45
augmentation	47	corruption	45
chaleureuses	47	demeurer	45
dernière	47	mandat	45
dû	47	niveaux	45
écoles	47	problème	45
entendu	47	recettes	45
étudiants	47	répondre	45
expérience	47	serait	45
humanité	47	travailler	45
importe	47	bilan	44
marché	47	cher	44
marchés	47	comportements	44
ministre	47	constante	44
porter	47	cour	44
rencontre	47	digne	44
seule	47	économies	44
sincèrement	47	espérer	44
solution	47	familles	44
tchad	47	implique	44
udeac	47	large	44
africain	46	magistrature	44
assistance	46	réalisations	44
cérémonie	46	règles	44
compétence	46	accroître	43
devrait	46	accueillir	43

achève	43	jeu	42
ambitions	43	jeune	42
avènement	43	légitime	42
dirigeants	43	manoeuvres	42
donne	43	organismes	42
entends	43	particulière	42
exprime	43	partout	42
guerre	43	permanente	42
hospitalité	43	présidence	42
image	43	saluer	42
importante	43	serment	42
jours	43	traditions	42
légalité	43	vérité	42
long	43	application	41
lutter	43	bertoua	41
maire	43	capacité	41
montrer	43	ceci	41
morale	43	central	41
organes	43	cessé	41
permettra	43	cohésion	41
possibilités	43	combattre	41
rayonnement	43	comment	41
récemment	43	équilibré	41
sollicitude	43	équipe	41
sortes	43	fidèle	41
telles	43	fraternité	41
témoignage	43	historique	41
voix	43	industriel	41
apporté	42	libération	41
aucune	42	modernisation	41
beau	42	option	41
certain	42	pauvreté	41
charge	42	prochain	41
conduite	42	sociaux	41
cultures	42	soldats	41
énergie	42	solidaire	41
équipements	42	trouve	41
évidemment	42	voies	41
fiers	42	ahidjo	40
fonction	42	ampleur	40
fruits	42	chômage	40
importantes	42	collective	40
internationaux	42	comice	40

condition	40	tenue	39
constamment	40	territoire	39
épreuves	40	total	39
étrangers	40	veiller	39
faites	40	viennent	39
ministres	40	zones	39
mot	40	ajustement	38
période	40	atteindre	38
plaît	40	auto	38
prochaines	40	autorités	38
réforme	40	ayant	38
sait	40	baisse	38
salue	40	cinquième	38
servir	40	commerce	38
techniques	40	connu	38
toutefois	40	démocratiques	38
troisième	40	difficiles	38
vocation	40	dis	38
voilà	40	événement	38
7	39	faudra	38
appelle	39	hier	38
autosuffisance	39	millénaire	38
centres	39	mouvement	38
chez	39	parallèlement	38
comportement	39	respecter	38
conjoncture	39	scientifique	38
constant	39	soutenu	38
contribué	39	tensions	38
décisions	39	uns	38
engage	39	vouloir	38
extension	39	1986	37
fondamentales	39	accroissement	37
groupe	39	capitale	37
heure	39	chacune	37
indispensable	39	civique	37
information	39	compris	37
loyalisme	39	conduire	37
poursuivi	39	devra	37
régions	39	élan	37
réseau	39	ensuite	37
saine	39	exhorte	37
sérieux	39	existence	37
souhaiter	39	exportation	37

financiers	37	1985	35
fond	37	accompli	35
gouvernements	37	accomplir	35
initiative	37	adapter	35
militantisme	37	aimerais	35
monétaire	37	alignement	35
pendant	37	apporte	35
permettant	37	auquel	35
poids	37	avais	35
précieux	37	contrat	35
profondes	37	convient	35
question	37	défendre	35
rapports	37	dépenses	35
régionale	37	entrepris	35
reprise	37	établissements	35
résolutions	37	évidence	35
routes	37	extrême	35
soutenir	37	forme	35
susceptibles	37	garoua	35
vaste	37	joie	35
venir	37	oublier	35
bref	36	patriotique	35
buéa	36	personnes	35
chances	36	principaux	35
continuera	36	relâche	35
déclare	36	signifie	35
diversité	36	solennelle	35
double	36	témoigne	35
frère	36	4	34
gagner	36	actes	34
gratitude	36	adamaoua	34
idéal	36	biens	34
impulsion	36	campagne	34
longue	36	certaine	34
objet	36	choisi	34
potentialités	36	code	34
pourra	36	communication	34
professionnelle	36	conséquences	34
quel	36	crédits	34
rythme	36	demeurent	34
souhaits	36	derniers	34
université	36	dimension	34
violence	36	douanière	34

engager	34	étape	33
ère	34	exigence	33
essentiellement	34	fraternel	33
étaient	34	légitimes	33
extérieurs	34	lendemain	33
fidèles	34	lequel	33
hôpital	34	mobiliser	33
humaines	34	multipartisme	33
madame	34	permet	33
main	34	recevoir	33
majeur	34	réflexion	33
marqué	34	représente	33
mondialisation	34	savons	33
naturelles	34	sérénité	33
nigeria	34	train	33
oui	34	adhésion	32
persuadé	34	bénéficiaire	32
plupart	34	chaleureuse	32
positifs	34	choses	32
pourtant	34	combien	32
premiers	34	décennies	32
présidentielle	34	devoirs	32
priorités	34	étranger	32
réaffirmer	34	exaltante	32
réel	34	exemplaire	32
résoudre	34	famille	32
rurales	34	fédérale	32
saurait	34	grave	32
socio	34	graves	32
traditionnels	34	harmonieux	32
trop	34	hauteur	32
activement	33	instauration	32
ahmadou	33	intérieure	32
appropriées	33	judiciaire	32
caractère	33	lettres	32
changements	33	lions	32
concernés	33	longtemps	32
considération	33	menaces	32
culturelle	33	multiples	32
début	33	obstacles	32
élevé	33	plans	32
envers	33	portée	32
essentielle	33	quelle	32

raisons	32	suite	31
retrouver	32	tribalisme	31
rurale	32	veulent	31
sorte	32	voeu	31
stratégie	32	accrédite	30
traduit	32	accrue	30
vingt	32	actuel	30
voire	32	actuellement	30
voulons	32	aménagement	30
vu	32	auront	30
actuelle	31	barrage	30
avait	31	cadres	30
capital	31	campagnes	30
commission	31	connaît	30
consentis	31	considérables	30
contact	31	entend	30
convictions	31	enthousiaste	30
crédit	31	entrée	30
décision	31	europe	30
division	31	fier	30
essentiels	31	fil	30
étant	31	générations	30
etcetera	31	hautes	30
financière	31	identité	30
fut	31	indomptables	30
garantir	31	industrie	30
humaine	31	kribi	30
illustre	31	législatives	30
institution	31	marquée	30
lesquels	31	mesdemoiselles	30
malheureusement	31	pari	30
militaire	31	petites	30
millions	31	planète	30
mots	31	pouvez	30
octobre	31	proche	30
préoccupation	31	reconnaissance	30
préparer	31	régime	30
prêts	31	résolution	30
qualités	31	risque	30
questions	31	salut	30
redire	31	tirer	30
saisir	31	transformation	30
solennellement	31	travailleurs	30

armes	29	cit�	28
assurance	29	communautaire	28
avancer	29	dispositions	28
comprendre	29	efficaces	28
continuent	29	encourageants	28
coupe	29	�nergies	28
d�partements	29	ex�cution	28
d�ploy�s	29	futures	28
devenu	29	harmonie	28
diff�rences	29	largement	28
donn�es	29	lib�ralisme	28
enjeu	29	marque	28
�quipement	29	milieu	28
existent	29	officier	28
facteurs	29	ordinaire	28
faisant	29	ouvert	28
garde	29	ouverts	28
irr�versible	29	pourront	28
littoral	29	r�gional	28
menace	29	restent	28
op�rations	29	riches	28
pastoral	29	secondaire	28
pensons	29	surmonter	28
pers�v�rance	29	t�moigner	28
pl�nipotentiaire	29	tradition	28
pourrait	29	trente	28
progression	29	unissent	28
r�jouis	29	vivons	28
renouveler	29	affaire	27
repr�sentez	29	anniversaire	27
sanitaire	29	atteint	27
sanitaires	29	australe	27
sauvegarde	29	carri�re	27
s�jour	29	concurrence	27
selon	29	conflit	27
unit�s	29	conna�tre	27
yeux	29	continuit�	27
1991	28	contr�le	27
2000	28	convaincu	27
acc�l�rer	28	d�bat	27
allemagne	28	encourage	27
atouts	28	encouragement	27
bases	28	�thique	27

évoquer	27	département	26
ferme	27	disposition	26
français	27	égalité	26
habitat	27	encouragements	26
industriels	27	exemples	26
ingérence	27	exige	26
intensification	27	fléaux	26
lorsque	27	football	26
mérite	27	heureusement	26
méthodes	27	industrialisés	26
morales	27	industries	26
mutuellement	27	inflation	26
persistance	27	investisseurs	26
pourraient	27	janvier	26
pourrons	27	modernes	26
prononcer	27	moyennes	26
rapide	27	néfastes	26
récente	27	orientations	26
réduire	27	parties	26
représentant	27	phase	26
sachez	27	pied	26
saisis	27	présenter	26
scolaire	27	profond	26
scolaires	27	quoi	26
sortir	27	rappel	26
sport	27	remise	26
suppose	27	riche	26
technologies	27	richesses	26
tient	27	soumis	26
visant	27	stabilisation	26
voisins	27	territoriale	26
14	26	traditionnelle	26
25	26	trouverez	26
africaines	26	venus	26
assainissement	26	victoires	26
attentes	26	aboutissement	25
avis	26	belgique	25
capable	26	collectif	25
compromettre	26	concitoyens	25
continuerons	26	couverture	25
contraire	26	égoïsmes	25
côté	26	électricité	25
crédibilité	26	entretenir	25

essentielles	25
étude	25
existe	25
financier	25
fraternelle	25
industrielle	25
lac	25
laisser	25
lycées	25
noble	25
organiser	25
ouverte	25
pleine	25
prie	25
privée	25
privés	25
privilégié	25
progressive	25
réalisé	25
reçu	25
réduction	25
regard	25
remettre	25
rendez	25
restructuration	25
révision	25
sanctions	25
sécheresse	25
sixième	25
solidaires	25
structurel	25
sujet	25
tension	25
vice	25
vues	25

Annexe 3 : Extraits du corpus

Dans cette annexe, nous avons choisi de reproduire quelques discours issus de notre corpus d'étude. D'abord et avant tout, ont été retenus les discours à la Jeunesse ainsi que les messages de vœux de fin d'année car ils ont fait, les uns et les autres, l'objet d'un chapitre particulier. Puis, nous avons décidé de sélectionner une série de discours qui donne à voir l'éventail des situations de communication représentées dans le corpus (discours au Parti, rapports de politique générale, allocutions diplomatiques, discours électoraux...) tout en essayant de répartir équitablement ceux-ci sur les vingt années que couvre le corpus. Par ailleurs, on a conservé, au début de chaque discours, les balises qui ont été introduites pour les traitements lexicométriques.

Discours de prestation de serment (06 novembre 1982)

<texte=001> <textan=1982_01> <date=1982_11_06> <mois=1982_11>
<semestre=1982B> <année=1982> <lustrre=A8286> <type=gouvernement>

Monsieur le président de l'Assemblée Nationale,

Je voudrais tout d'abord vous remercier des propos aimables et réconfortants que vous venez de prononcer pour me souhaiter la bienvenue dans cette auguste enceinte.

Je voudrais également vous remercier, Mesdames et Messieurs les Députés, pour l'accueil chaleureux et patriotique que vous me réservez en ce jour au Palais de l'Assemblée nationale.

Monsieur le président de l'Assemblée Nationale, monsieur le président de la cour suprême, mesdames et messieurs les députés, messieurs les membres de la cour suprême,

Au lendemain du message historique que Son Excellence Ahmadou Ahidjo, président de la République unie du Cameroun et président national de l'Union nationale camerounaise, a adressé avant-hier à la nation, et alors que le peuple camerounais, surpris, attentif et méditatif, cherche encore à comprendre l'événement, je viens, au nom des exigences de la loi, du bon ordre des choses et de la continuité de l'État, de prêter serment devant vous et, au-delà, devant la nation tout entière.

Vous le savez bien, à vrai dire, ce serment s'inscrit dans le droit fil de celui que, le 5 mai 1980, le président Ahmadou Ahidjo, après tant d'autres serments, avait prêté devant vous.

En cette circonstance solennelle et émouvante, circonstance sans précédent dans l'histoire de notre jeune nation, l'heure est à l'hommage, avant d'être à l'engagement et à l'expression de la fidélité. En effet, à mon illustre prédécesseur, mieux, à celui dont j'ai eu l'insigne honneur d'être pendant des années, le collaborateur, je dois un grand et vibrant hommage empreint de déférence et d'admiration. Digne et prestigieux fils de ce pays, père de la nation camerounaise, artisan de son unité et de son développement, le président Ahmadou Ahidjo se sera révélé à nos yeux comme un géant de l'histoire camerounaise, de l'histoire africaine, de l'histoire tout court.

À ce titre, sa brillante carrière d'homme d'État demeure, pour tous les Camerounais, un motif de fierté et un exemple d'engagement et de patriotisme. Devant vous et devant la nation, au moment où il quitte sa haute charge dans la dignité et l'honneur, je voudrais lui adresser, en mon nom personnel et au nom de la nation tout entière, les plus chaleureuses félicitations et l'assurer de notre loyalisme et de notre sympathie.

Mais, il n'y a sûrement pas meilleure manière de lui témoigner notre sympathie et notre loyalisme que de suivre son exemple, de suivre ses pas. Aussi, dans le cadre de ce serment, j'entends situer l'action des années à venir, sous le double signe de l'engagement et de la fidélité.

L'engagement, d'ordre constitutionnel, est la réaffirmation du serment que je viens de prêter. J'entends alors, avec l'aide de toutes les Camerounaises et de tous les Camerounais, et en ma qualité de président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement, m'acquitter de ce devoir sacré que m'impose la Constitution : à savoir, veiller à son respect, comme à l'indépendance, à la souveraineté, à la sécurité et à l'unité de l'État, assurer la conduite des affaires de la République. Mon illustre prédécesseur n'a jamais failli à ce devoir. Je n'y faillirai point.

Quant à la fidélité, d'ordre politique, elle est celle à un homme, Son Excellence Ahmadou Ahidjo, celle à un peuple, le peuple camerounais, celle à des options.

S'agissant en particulier des options, qui sont celles de l'UNC depuis sa naissance, et dont l'application et les résultats font du Cameroun cet îlot de paix, d'unité, de stabilité, de justice et de progrès dans un monde aux prises avec les affres de l'instabilité, de la violence et de la pénurie, ces options, dis-je, je les rappelle, parce que les circonstances l'exigent, et pour m'en porter garant.

Ces options sont et demeurent, à l'intérieur, l'indépendance et l'unité nationales, la paix, le développement économique, social et culturel à travers nos choix de libéralisme planifié, de développement autocentré, de justice sociale et de maîtrise.

Elles sont, en Afrique, la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale, l'unité et la solidarité africaines, la lutte résolue et irréversible contre les derniers bastions du colonialisme et les méfaits de l'apartheid en Afrique australe, le développement du continent.

Elles sont, sur le plan international, la paix entre les nations, le non-alignement - j'entends un non-alignement authentique - et la coopération - j'entends une coopération rénovée -, dans la perspective d'un nouvel ordre économique mondial plus juste et plus stable.

Dans le cadre de ces options de politique extérieure, le respect de nos engagements et notre attachement aux organisations internationales - je pense notamment à l'UDEAC, et à l'OUA, au Mouvement des pays non-alignés et à l'ONU - ce respect et cet attachement demeurent constants.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Députés, Messieurs les Membres de la Cour suprême, les orientations qui doivent continuer à guider l'action du gouvernement de la République tout au long du mandat en cours.

La grande et longue oeuvre de construction nationale, si bien conçue et si bien menée par Son Excellence Ahmadou Ahidjo, est une oeuvre de tous et pour tous. Elle doit demeurer telle. Elle implique, dans les temps durs que nous vivons, à la fois la rigueur dans la gestion, la persévérance dans l'effort vis-à-vis des manoeuvres et actions internes ou externes de démoralisation, de démobilité ou de déstabilisation.

J'invite donc, de manière solennelle, toutes les Camerounaises et tous les Camerounais à réaffirmer dans les faits leur attachement à cette grande oeuvre d'unité, de paix et de progrès, et à s'y maintenir résolument avec la légitime ambition de demeurer un grand peuple, un peuple uni et travailleur, un peuple aspirant à la prospérité et à la justice, un peuple ayant foi en son avenir, un peuple enfin jaloux d'être maître de son destin à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. En ce qui me concerne, avec la confiance et la collaboration de tous, je puis assurer que je m'y emploierai avec toute la force de mon patriotisme et de mon engagement.

Vive le Cameroun !

Première Allocution du Conseil des Ministres (11 novembre 1982)

<texte=002> <textan=1982_02> <date=1982_11_11> <type=gouvernement>

Au lendemain de ma prestation de serment, le 6 novembre dernier, et des modifications intervenues dans la composition du gouvernement, j'ai convoqué le présent conseil

ministériel en vue de la nécessaire prise de contact, entre, d'une part, le président de la République et les membres au gouvernement et, d'autre part, entre les membres du gouvernement eux-mêmes.

Je voudrais tout d'abord saisir l'occasion de ce premier conseil que je préside en tant que chef de l'État et du gouvernement pour rendre à nouveau un vibrant hommage à mon illustre prédécesseur, Son Excellence Ahmadou Ahidjo, que nous tous, ses collaborateurs, saluons comme un homme d'État d'une valeur exceptionnelle, et qui a rendu au Cameroun d'immenses et inoubliables services. Le pays tout entier a su lui en exprimer ses remerciements et sa profonde reconnaissance. Le gouvernement que je préside lui rend solennellement le même hommage et l'assure en même temps de sa fidélité à sa personne, de la gratitude de la nation et lui adresse des vœux fervents de santé, de longévité et de bonheur.

Ce conseil m'offre également l'occasion d'adresser des félicitations à tous les membres du gouvernement, à ceux qui ont été reconduits dans leurs fonctions comme aux nouveaux ministres investis pour la première fois de la confiance présidentielle.

Comme je l'ai fait à l'adresse de toutes les Camerounaises et de tous les Camerounais, je vous demande en votre qualité de membres du gouvernement et de responsables des différents départements ministériels de m'apporter une collaboration constante, loyale et efficace dans l'exercice de ma charge et l'accomplissement de ma mission.

À cet effet, selon les traditions de notre vie publique et afin de respecter les engagements du président de la République vis-à-vis de la nation, j'attends de vous de la rigueur dans la direction de vos départements respectifs, rigueur dans la préservation de la sécurité publique, la sauvegarde de la concorde nationale, la promotion du développement, rigueur qui doit se traduire au jour le jour par une autorité ferme, mais empreinte de bienveillance et de sollicitude à l'égard des personnels placés sous vos ordres, et par l'animation permanente et efficace de vos services et des secteurs correspondants de l'activité nationale.

Vous devez veiller à ces exigences élémentaires du bon fonctionnement de l'administration que sont la ponctualité, la présence au bureau, l'accomplissement rapide et parfaite des tâches, l'accueil courtois et attentif du public, bref le dévouement à la chose publique et la conscience professionnelle.

J'attends également de vous une collaboration de tous les instants et sans faille qui implique disponibilité et participation dynamique et constructive à la conduite des affaires de la nation.

Cette collaboration doit être non seulement apportée au chef de l'État, mais également pratiquée entre les membres du gouvernement appelés à travailler en équipe et en toute

confiance, dans le cadre de la solidarité ministérielle qui est la règle fondamentale de l'activité gouvernementale.

Cette même collaboration doit imprégner, à tous les échelons de l'État et de l'administration, les rapports avec l'UNC, notre grand parti national, garante de nos options et de nos actions en faveur de l'unité nationale et du développement dans la paix et la justice sociale.

J'attends aussi de vous une gestion saine et efficace des services et du patrimoine publics.

À travers une telle gestion, vous devez non seulement en donner l'exemple dans votre comportement et vos activités, mais également combattre ces maux dont la nation est à juste titre préoccupée et que le gouvernement s'est, avec fermeté et persévérance, engagé à enrayer : le tribalisme, le laxisme, l'affairisme, les fraudes, l'enrichissement effréné et illicite, le détournement des deniers publics, la corruption, le gaspillage, le mauvais entretien du matériel, des bâtiments, des villes et des villages.

La lutte contre ces fléaux est l'une des concrétisations de la grande option de la maîtrise qui implique la rationalisation de l'action et la moralisation des comportements. À cet effet, je demande au Premier ministre de veiller tout particulièrement à ce que des efforts accrus soient déployés pour rendre notre gestion toujours plus saine, plus efficace, plus appréciée.

En résumant cette déontologie des hauts responsables publics, je vous invite à continuer à cultiver, avec conviction et constance, le sens de l'État, qui est aussi celui de l'intérêt général, et grâce auquel les membres du gouvernement et l'administration qu'ils dirigent sont entièrement engagés, dans une abnégation et un dévouement exemplaires, dans la grande oeuvre de construction du Cameroun et de la promotion du mieux-être des Camerounais.

Enfin, je saisis l'occasion de ce premier conseil ministériel pour remercier à nouveau tous ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur, ont bien voulu adresser à Son Excellence le président Ahmadou Ahidjo, les meilleurs voeux et qui m'ont assuré de leur soutien et de leur concours. Je les exhorte dès à présent, à traduire activement dans les faits et dans leur travail quotidien, de manière confiante et efficace, ce soutien et ce concours.

J'exhorte en particulier, les hommes d'affaires, les investisseurs et tous ceux qui, Camerounais et expatriés, constituent les forces vives de la nation, notamment dans les domaines économique, commercial, financier et technique, à redoubler leurs efforts de participation au développement de notre pays, dans les conditions de sécurité, de paix, d'hospitalité, de confiance, de liberté et de responsabilité qui sont celles du Cameroun.

Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an (30 décembre 1982)

<texte=009> <textan=1982_09> <date=1982_12_30> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

C'est pour moi un réel plaisir de rencontrer, à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle des vœux, les distingués représentants des États et des organisations internationales, avec lesquels mon pays entretient des relations les plus confiantes.

Je vous remercie sincèrement des vœux que vous avez bien voulu m'adresser, par la voix éloquente de votre très distingué Doyen.

Les cérémonies - certes protocolaires - de fin d'année constituent en définitive une heureuse tradition, dans la mesure où elles reflètent et révèlent la nature des relations d'amitié et de coopération que le Cameroun entretient avec chacun des pays et organisations que vous représentez ici avec tant de dignité et de distinction.

L'année qui s'achève aura été, vous l'avez souligné, Monsieur le Doyen, une année d'une particulière importance pour le Cameroun.

En observateurs perspicaces que vous êtes, vous avez pu constater avec quelle sérénité s'est déroulé le processus institutionnel - vous avez pu mesurer la maturité de notre peuple et son attachement aux institutions qu'il s'est données.

Sans esprit d'autosatisfaction, nous pouvons nous féliciter de cette victoire remportée par notre peuple, qui a su trouver en ces moments historiques, des ressources de foi et de dépassement propres à préserver l'unité nationale et consolider les assises d'un État fort et stable.

Il n'est que juste, en cette circonstance solennelle de rendre un déférent hommage à l'artisan prestigieux de cet accomplissement qui aura étonné le monde.

Je veux nommer le président Ahidjo, père fondateur de la nation camerounaise.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Doyen exprimer votre admiration pour l'oeuvre grandiose accomplie par cet homme exceptionnel, par ce grand Camerounais qui aura dominé de sa haute stature l'histoire du Cameroun, qui aura forgé le destin de ce pays, qui aura oeuvré avec ténacité et persévérance pour l'émergence d'une conscience nationale et engagé notre peuple dans la voie difficile du développement économique, social et culturel.

Je puis vous assurer que je me ferai le devoir et le plaisir de transmettre au président national de notre grand parti national, les paroles élogieuses et l'expression de sympathie de la Communauté diplomatique accréditée à Yaoundé.

Monsieur le Doyen, l'évolution de mon pays que vous avez évoquée avec tant d'éloquence laisse en effet entrevoir des motifs certains de légitime satisfaction - nous n'ignorons certes pas le long chemin qui nous reste à parcourir pour faire du Cameroun un pays prospère, pour faire de notre société, une société heureuse.

Mais la prise de conscience de notre peuple, son dynamisme, ses efforts persévérants nous permettent aujourd'hui d'envisager l'avenir avec confiance.

Je voudrais exalter les efforts personnels que vous déployez pour faire connaître le vrai visage de notre pays à vos gouvernements respectifs et le rôle appréciable que vous jouez dans la consolidation des liens de coopération et d'amitié qui se sont noués entre vos pays et les organisations internationales que vous représentez et le Cameroun.

Je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès du peuple camerounais, de son gouvernement et de moi-même, toute la gratitude, toute la sollicitude et toute la compréhension que vous êtes en droit d'attendre.

Monsieur le Doyen,

Comme j'ai eu l'occasion de le réaffirmer, le changement intervenu à la tête de l'État n'implique nullement un revirement de la politique camerounaise ou de nos positions fondamentales sur les grandes questions internationales. Sur la base des principes qui ont toujours inspiré l'action de mon illustre prédécesseur, notre politique extérieure reste dominée par les options qui sont : le souci de l'indépendance, le non-alignement, le respect de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires des autres États, la coexistence pacifique et la coopération sans frontières.

Notre conviction profonde est que les peuples aspirent à la dignité, à la justice, au bien-être ; et qu'au delà de leurs différences de conditions ou d'opinions, d'idéologies ou de culture, tous les individus éprouvent une soif de liberté et de fraternité.

On peut affirmer que les conflits et les guerres naissent lorsque ces besoins sont ignorés et bafoués, mais que la paix règne lorsqu'ils sont pleinement reconnus.

Nous avons par conséquent le devoir d'oeuvrer pour l'avènement d'une époque nouvelle où les valeurs de liberté et de fraternité s'épanouissent dans toutes les nations. Nous avons dans ce contexte le devoir de rappeler à chaque nation qu'il lui faut, à cette fin, rejeter les tentations de l'égoïsme, du repli sur soi et oser s'engager dans l'aventure de la solidarité.

Comme le disait mon illustre prédécesseur, "le développement concerté est le nouveau nom de la paix, le seul moyen de promouvoir une humanité réconciliée et fraternelle, consciente de son destin solidaire".

Ainsi, l'instauration d'un nouveau ordre économique apparaît comme l'une des voies privilégiées pour la solution des problèmes auxquels le monde est actuellement confronté - le dialogue Nord-Sud, qui a fait naître tant d'espoirs, est hélas loin d'être un vrai dialogue ; l'incompréhension, les égoïsmes tenaces l'emportent toujours sur la volonté politique de bâtir, si non la solidarité, du moins la justice.

Monsieur le Doyen,

Nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant - ainsi le succès de nos efforts dépend de la situation internationale. Le moins qu'on puisse dire à cet égard, c'est qu'elle est dominée par l'aggravation des tensions internationales, les rivalités entre pays ou groupe de pays, l'accélération de la course aux armements, la prolifération des conflits, notamment en Afrique.

Je pense aux conflits qui opposent les pays africains entre eux, conflits souvent attisés par des influences étrangères. Il faut dès lors déplorer que ces conflits menacent de paralyser notre organisation panafricaine, l'OUA, qui est l'instrument irremplaçable d'affirmation de la positivité de l'Afrique, et dans le cadre de laquelle nous devons, dans un esprit fraternel de tolérance, trouver des solutions appropriées à nos problèmes.

Le Cameroun pour sa part est déterminé à oeuvrer pour le dénouement de la crise au sein de l'OUA en soutenant toutes les initiatives tendant à faire prévaloir l'esprit de la Charte de l'Organisation dans la prise des décisions essentielles.

Je pense également au problème de l'Afrique australe qui ne peut trouver sa solution que dans le respect du droit des peuples de cette région à l'égalité raciale, à l'indépendance et au gouvernement de la majorité.

Il est à cet égard regrettable que la proclamation de l'année 1982 comme l'Année internationale de mobilisation pour les sanctions contre l'Afrique du Sud n'ait nullement affecté la persistance arrogante de l'odieuse politique d'apartheid entretenue, encouragée par des complicités multiformes.

Dans ce contexte, les manoeuvres dilatoires de l'Afrique du Sud en vue d'entraver le processus d'accession de la Namibie à l'indépendance n'ont pu que se développer - nous dénonçons ces manoeuvres et les complicités qui les favorisent, de même que nous stigmatisons les agressions perpétrées par l'Afrique du Sud contre l'Angola, le Lesotho et les autres États de la Ligne de Front.

Monsieur le Doyen,

Malgré la situation de crise que nous avons évoquée et les menaces qu'elle recèle, nous croyons que les possibilités grandioses qu'offrent la science et la technologie, et les perspectives qu'elles ouvrent au progrès de tous, ainsi que la volonté manifestée par un nombre croissant de pays de conjuguer leurs efforts pour mieux assurer leur avenir, sont de nature à changer radicalement les conditions d'existence des peuples aujourd'hui démunis et leur ouvrir l'espoir de la dignité.

Monsieur le Doyen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Le Cameroun, dans l'esprit de ses options de politique extérieure définie par mon illustre prédécesseur, s'attachera aujourd'hui comme hier, et dans l'avenir "non seulement à consolider toujours davantage notre souveraineté nationale dans un monde agité et toujours exposé à toutes les volontés de domination, mais encore à apporter, avec réalisme et objectivité, sa modeste contribution aux grandes causes de l'humanité et à assurer ainsi prestige, respect et considération à notre pays dans le monde".

Je vous prie de transmettre à vos gouvernements et vos organisations les remerciements du peuple camerounais pour l'assistance que vous lui apportez dans ses efforts pour l'émergence, et vous exprime pour vous mêmes, vos familles et vos peuples, mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité dans la paix.

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1982)

<texte=010> <textan=1982_10> <date=1982_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Chers Compatriotes,

L'horloge du temps qui définit l'année aura bientôt accompli son cycle immémorial et inexorable.

Comme le veut la tradition, je viens, pour la première fois en ma qualité de chef de l'État, adresser au seuil de l'année qui s'annonce, à chacune de vous, à chacun de vous, et à la nation toute entière mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité dans la paix des coeurs et la concorde des esprits.

L'année qui s'achève, sera de toute évidence marquée d'un signe particulier dans les annales de l'histoire nationale.

En effet, à l'occasion du changement historique intervenu à la tête de l'État, notre pays a vécu des instants exceptionnels et émouvants qui revêtent une grande importance dans la vie des nations.

Ce fut un moment sublime où tout un peuple s'est recueilli pour prendre conscience de sa vie nationale, où toute une nation, communiant dans l'angoisse mais dans l'espérance, a éprouvé son idéal d'unité, de solidarité devant son destin.

Comment en effet ne pas éprouver un sentiment de fierté devant la dignité et la maturité manifestées en la circonstance par le peuple camerounais, démontrant à la face du monde son attachement aux institutions qu'il s'est librement données, imprimant leur crédibilité et leur fiabilité à ces institutions, réaffirmant sa confiance dans l'oeuvre de progrès et de promotion humaine dans la justice, l'équilibre et la concorde patiemment accomplie sous l'égide d'un leader exceptionnel, estimé et vénéré, le président Ahmadou Ahidjo?

En cette circonstance solennelle il est juste qu'hommage soit rendu, soit réitéré ; que gratitude soit à jamais témoignée à ce personnage de dimension non seulement nationale, mais transnationale, à ce leader charismatique, pour l'action grandiose menée avec ténacité et persévérance un quart de siècle durant, pour l'émergence de la nation camerounaise.

En cette aube de l'année nouvelle nous formons des voeux de santé et de longévité pour le président Ahidjo et sa famille.

Chers Compatriotes,

Lors de ma prestation de serment, j'ai fait la promesse de situer mon action sous le double signe de l'engagement et de la fidélité.

La meilleure manière, me semble-t-il, d'honorer ce serment, est certes de préserver les précieux acquis accumulés sous l'impulsion éclairée de mon prestigieux prédécesseur, mais surtout d'imprimer à mon tour une dynamique nouvelle, pour conserver, accélérer au besoin le rythme de notre progrès ; c'est de combattre toute tentation à l'immobilisme, c'est de perfectionner sans cesse les structures et les instruments qui nous permettent de poursuivre notre marche en avant dans la voie du développement de notre pays, de son rayonnement, de sa stabilité.

Aussi au regard des réalisations significatives et des résultats à bien des égards positifs enregistrés au cours de l'année qui s'achève, ma tâche sera-t-elle d'intensifier les actions et les initiatives qui ont permis d'atteindre ces résultats.

Il convient dès lors de réserver une mention spéciale aux manifestations grandioses qui ont marqué la célébration, le 20 mai 1982, du dixième anniversaire de l'État unitaire. Le peuple camerounais a fêté avec éclat et enthousiasme les victoires remportées dans les

domaines essentiels de l'édification de l'État, de la consolidation de l'unité, de la promotion du développement et de l'affirmation de la personnalité dans le monde - ce faisant, notre peuple stimulé par les succès remportés, a montré sa détermination à poursuivre sa marche en avant dans la voie du progrès, conscient que le progrès ne peut résulter que de ses propres efforts, c'est-à-dire de sa capacité à prendre en charge le développement national dans l'unité, la solidarité, l'ordre et la justice.

Ainsi au plan politique, notre grand parti national s'est affirmé comme ferment et ciment de l'unité et de la conscience nationale, comme instrument sans lequel nos institutions n'auraient pas été comprises, admises, adoptées, défendues contre les détracteurs et les déstabilisateurs, surtout en ces moments historiques que nous venons de vivre. De ce fait, après l'intense activité politique déployée à l'occasion de la Cinquième session de l'École des cadres du parti, à l'occasion des élections municipales dont le déroulement harmonieux a démontré la réalité démocratique de nos organes de base, après les différentes réunions de Comité central, des conseils nationaux de l'UNC, de l'OFUNC, de l'UNTC, après le succès et le retentissement qu'ont connus les séminaires provinciaux qui ont prolongé les objectifs poursuivis par l'École du parti, notre préoccupation, en notre qualité de vice-président national, sera de maintenir le parti dans sa mission de sensibilisation des populations pour l'unité, le développement, la défense de nos acquis, de mobilisation des énergies nationales en faveur du progrès.

Ainsi sur le plan économique, en dépit de la crise mondiale persistante, caractérisée par la stagnation, l'inflation, les désordres monétaires, la chute vertigineuse des prix des matières premières et la montée du protectionnisme, notre économie aura poursuivie son rythme de croissance. La Foire-Exposition industrielle, commerciale et artisanale organisée à l'occasion du dixième anniversaire de l'État unitaire aura donnée la mesure de la qualité et des promesses de notre développement. L'on est en droit également de tirer une légitime fierté pour les nombreux projets réalisés, inaugurés : l'École des postes et télécommunications, le Palais des congrès, le Palais de l'unité, le marché de Douala, etcetera...

De même l'augmentation et l'équilibre du budget 1982-1983, la revalorisation des salaires, le taux de croissance maintenu à 6 % environ, constituent-ils des signes évidents de la bonne santé de notre économie. De telle sorte que la relance et l'intensification de l'activité agricole, la promotion des réalisations industrielles et infrastructurelles ont été poursuivies avec bonheur.

S'agissant des infrastructures, il y a tout lieu de se féliciter de l'état d'avancement satisfaisant de nos programmes des grands axes, notamment le réaligement du chemin de fer Douala-Yaoundé, et la réalisation des axes lourds Yaoundé-Bafoussam dont le premier tronçon Yaoundé-Bafia est entré en service la semaine dernière.

Notre souci majeur au cours des années qui viennent sera de maintenir, dynamiser le rythme de notre développement, d'en améliorer la qualité, en ne déviant pas de notre objectif d'un développement aut centré, notamment par la primauté à accorder à l'économie rurale, garante de notre ambition d'assurer définitivement l'autosuffisance alimentaire.

Nous atteindrons d'autant plus sûrement ces objectifs en poursuivant une politique de rigueur dans la gestion administrative et financière, en diversifiant nos échanges, en développant l'exploitation de nos richesses naturelles, et surtout en recherchant la moralisation de la société, notamment de l'esprit d'entreprise certes louable, par la canalisation de l'affairisme sauvage et agressif.

Il s'agira surtout de poursuivre l'instauration d'un projet de société, marque d'un nouvel ordre social ayant pour finalité la justice sociale, c'est-à-dire organisant la répartition judicieuse du fruit de l'effort collectif entre les différentes catégories sociales, et préparant l'égalité des chances par des mesures appropriées apportées à la solution des problèmes sociaux, d'éducation, de santé, d'emploi, d'habitat, d'urbanisme, de transport, des salaires, de protection sociale, etcetera...

Sur le plan éducatif et culturel, l'année aura été riche en événements significatifs.

D'abord, les travaux du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique sont venus opportunément nous rappeler que l'École, et plus spécialement l'Université, doivent s'insérer dans le contexte économique-social du pays, et pour ce faire, doivent s'attacher à former des cadres supérieurs nécessaires, notamment les cadres scientifiques et techniques dont dépend l'autonomie du développement.

Nous veillerons à ce que notre système éducatif réponde à nos objectifs de développement et façonnent des citoyens motivés pour accélérer notre ambition d'émergence.

Ensuite, nous devons nous féliciter de la décision prise d'organiser tous les 2 ans une Semaine culturelle nationale dans le cadre d'un vaste festival des arts et de la culture. Ce sera, nous semble-t-il, chaque fois l'occasion d'exalter le bouillonnement et l'effervescence culturels de notre peuple et de révéler le génie créateur de nos artistes.

Enfin, la participation brillante et exemplaire de nos Lions indomptables à la Douzième Coupe du monde de football, ainsi que d'autres victoires significatives remportées dans diverses disciplines sportives et d'organiser la formation et l'encadrement méthodiques de nos jeunes, afin de nous hisser et nous maintenir au peloton de tête des nations sportives.

Sur le plan extérieur, le rayonnement de notre action diplomatique, tant bilatérale que multilatérale s'est poursuivie, nos relations bilatérales de coopération n'ont cessé de se

consolider et de se développer, et ce, malgré une conjoncture internationale marquée par une recrudescence de tensions, des ingérences, des conflits.

Au niveau africain, face à la crise et la paralysie de l'OUA, le Cameroun a continué à rechercher, de concert avec d'autres pays africains des solutions susceptibles de réactiver le fonctionnement de notre Organisation panafricaine, instrument irremplaçable pour l'affirmation de la personnalité africaine, en s'efforçant de faire prévaloir la légalité des décisions prises et le respect de l'esprit de la Charte de l'Organisation.

Notre volonté de resserrer toujours davantage nos liens d'amitié, de fraternité et de coopération avec nos voisins s'est manifestée. Ainsi avons-nous mis tout en oeuvre pour la réussite du dix-huitième Conseil des chefs d'État de l'UDEAC réuni à Yaoundé. Ce conseil aura, pour la première fois enregistré la demande d'adhésion d'un nouveau membre, la République soeur de Guinée équatoriale. Il est heureux que les chefs d'État de l'UDEAC aient approuvé le principe d'adhésion de ce nouvel État, élargissant ainsi le cercle de solidarité en Afrique centrale.

Conformément à nos principes, notre pays a dénoncé et combattu tout ce qui humilie et agresse l'Afrique dans sa dignité.

Ainsi l'ignominieuse politique d'apartheid et de bantoustanisation a été constamment dénoncée et condamnée. Ainsi les agressions répétées du régime raciste de Pretoria contre le Lesotho, l'Angola, et en général contre les États de la ligne de Front ont été vigoureusement stigmatisées. Ainsi de même avons-nous dénoncé les manoeuvres dilatoires de toutes sortes fourbies pour entraver le processus devant conduire la Namibie à l'indépendance, notamment le lien abusivement établi par certains États entre la présence cubaine en Angola, présence voulue par cet État souverain, et la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité.

Chers Compatriotes,

Dans son message de voeux à la nation l'année dernière, le président Ahidjo déclarait, avec confiance, que "le peuple camerounais a toujours su faire preuve de maturité face aux situations difficiles... et que les Camerounais, conscients de disposer des atouts nécessaires pour faire de leur pays une nation unie, forte et prospère, sauront trouver en eux-mêmes, des ressources d'énergies, de foi et de dépassement propres à préserver l'unité nationale et consolider les assises d'un État fort et stable qui garantit le progrès, la justice dans l'unité, la paix et la liberté, pour que notre peuple soit maître de son propre destin".

Cette pensée prophétique du père fondateur de la nation s'est, à l'occasion, brillamment confirmée dans les faits.

Mais nous ne devons pas nous complaire passivement dans l'autosatisfaction contemplative et statique. Car, d'une part, les ennemis et les détracteurs de nos

institutions à l'extérieur et à l'intérieur n'ont pas désarmé : car les maux sociaux et certains fléaux qui gangrènent notre société continuent de proliférer. Qu'il s'agisse, au niveau des administrations, du laxisme, de l'inconscience professionnelle, de la corruption, du détournement des biens publics, qu'il s'agisse au niveau des affaires de l'incivisme fiscal, de fraudes et trafics scandaleux, qu'il s'agisse dans nos villes de la recrudescence du banditisme et de la criminalité.

Ainsi, chers Compatriotes, si nous devons, légitimement nous féliciter des résultats acquis par nos efforts pour le progrès au cours de l'année écoulée, j'exhorte chaque Camerounaise, chaque Camerounais à redoubler d'efforts pour que la nation enregistre des résultats toujours meilleurs au cours de la nouvelle année.

En vérité, ce sont tous les Camerounais sans exclusive, qui doivent s'atteler à l'oeuvre exaltante de construction nationale, menée dans le cadre des institutions que notre peuple s'est donné et qui prouvent avec éclat leur efficacité, pour la promotion de la progression harmonieuse et la maîtrise de notre développement économique, social et culturel de notre pays et la consolidation de notre unité, de notre rayonnement et de notre stabilité.

C'est alors d'un nouvel engagement qu'il s'agit : l'engagement de chacun et de tous, l'engagement dans l'effort et l'action, l'engagement dans la vigilance, pour préserver nos précieux acquis, de les faire prospérer.

Je ne doute pas alors que les motions de félicitations et de soutien que vous m'avez adressées, pour lesquelles je vous renouvelle mes vifs, sincères et patriotiques remerciements, ne traduisent, en définitive et heureusement, cette volonté d'efforts constants et persévérants de participation active et déterminée, qui doivent prouver au monde que la nation camerounaise tient à s'affirmer, aujourd'hui, demain comme hier, comme une nation unie, mûre et digne.

Vive le Cameroun.

Message à l'occasion de la 17e fête nationale de la Jeunesse (10 février 1983)

<texte=020> <textan=1983_10> <date=1983_02_10> <type=jeunesse>

Mes chers et jeunes compatriotes,

À la veille de votre Fête du 11 février, la fête que le peuple camerounais vous a consacrée, il m'est particulièrement agréable de m'adresser à vous, pour la première fois en tant que Président de la République unie du Cameroun, chef de l'État et du

gouvernement, à la fois pour sacrifier à une heureuse tradition et surtout témoigner de la sollicitude et de l'affection dont la nation entend continuer à vous entourer.

Je voudrais saisir cette belle occasion pour vous renouveler mes vœux de santé, de réussite et de bonheur, et vous exprimer les sentiments de légitime fierté que la nation éprouve chaque jour avec plus de raison pour votre contribution enthousiaste et efficace à la grande oeuvre commune de construction nationale.

Mes chers et jeunes compatriotes,

Le Cameroun vient de vivre, dans la sérénité, des moments d'une grande portée, d'une grande signification historiques, à l'occasion des changements intervenus à la tête de l'État dans la paix, la légalité et la continuité.

Il me plaît alors de constater que la jeunesse camerounaise égale à elle-même, a su faire preuve, à cette occasion d'un patriotisme exemplaire, saisissant et vivant l'événement avec une dignité à la mesure de la maturité du peuple camerounais.

Vigilant à l'égard des manoeuvres de dramatisation, de déstabilisation ou de démoralisation, prévenu contre les démons de la division, les tentatives d'intoxication ou les sirènes du tribalisme et de l'intolérance, vous avez administré la preuve de votre lucidité, de votre attachement à nos institutions, de votre amour de la paix, de votre foi en l'unité et en l'avenir de notre chère patrie ! Ce faisant, nul doute que vous avez répondu à l'attente ardente et aux aspirations profondes des Camerounais, si profondément attachés à la paix, à l'unité, au progrès et au bien-être de la nation.

En vous remerciant du fond du coeur pour toutes les manifestations organisées en témoignage de votre reconnaissance envers le président Ahmadou Ahidjo et de soutien patriotique et militant à mon endroit et à l'égard de l'oeuvre à poursuivre, en vous félicitant de votre sens élevé du devoir national, je voudrais vous exhorter à un nouvel engagement et à une mobilisation accrue.

Il y a là autant d'attitudes qui procèdent de la maîtrise préconisée lors du Congrès de Bafoussam, et que prolonge la double exigence de rigueur et correction morale rappelée avec force au Cinquième Conseil national de l'Union nationale camerounaise.

Dans un monde ébranlé par une crise persistante, non seulement économique, mais aussi de civilisation, un monde marqué par des conflits et des divisions internes aux États et entre États, le Cameroun réussit à offrir l'image rassurante d'un pays où règnent l'unité, la stabilité, la paix, un pays aussi qui s'ouvre à la prospérité.

Nous devons cet heureux état de la nation à l'action persévérante et méthodique menée d'une part pour la consolidation de l'unité nationale, et d'autre part par notre option économique de libéralisme planifié, de développement autocentré et équilibré, exaltant la

participation de toutes les forces vives de la nation, la mobilisation et la mise en valeur rationnelle de toutes nos ressources, la juste répartition des fruits de la croissance.

Dès lors, comment ne pas se féliciter, comment ne pas être fier de nos précieux acquis, des acquis accumulés au prix des sacrifices inlassables de tous, tant il est vrai que le développement que nous poursuivons de toutes nos énergies et avec détermination est et doit être l'oeuvre et la récompense des efforts déployés par tout un peuple uni, industriel, engagé et décidé à prendre en charge son propre destin ? Car, ces acquis, vous le savez et pouvez en tirer légitime fierté et réconfort, sont le résultat d'un combat âpre et soutenu auquel la jeunesse camerounaise, richesse précieuse de notre pays, a été étroitement associée à la fois comme le levain de l'action et la composante la plus dynamique, la plus saine et la plus disponible des forces vives de la nation.

Mes jeunes et chers compatriotes,

Comme je l'ai déclaré dans mon message de fin d'année à la nation, et parce que de nombreuses autres exigences du progrès nous interpellent, "nous ne devons pas nous complaire passivement dans l'autosatisfaction contemplative et statique". Dans cette perspective "notre souci majeur sera désormais de maintenir et de dynamiser le rythme de notre développement, d'en améliorer la qualité", d'introduire en cas de besoin, les réformes possibles sans pour autant nous départir des saines nécessités de la méthode et du réalisme, et en tenant compte des moyens disponibles.

Je me réjouis par conséquent de ce que le thème de votre fête de cette année soit la rigueur et la moralisation de la société camerounaise.

Vous vous devez donc d'être le corps d'avant-garde du combat que le parti et le gouvernement mènent pour faire prévaloir la santé morale de notre jeune société. Portés par la pureté de votre idéal de vie, et par le souci louable d'enrichir la société par des apports nouveaux, vous devez alors devenir, maintenant bien plus que par le passé, des exemples entraînants et rayonnants de rectitude morale, d'abnégation et d'intégrité, ainsi que de générosité, de foi dans l'effort, d'audace dans la créativité.

Rappelez-vous alors qu'à l'échelle individuelle et collective, rien de grand ne peut se faire sans dépassement, sans sacrifice, sans victoire sur soi-même, finalement sans une certaine ascèse.

Faute de ces vertus cardinales qui font la vitalité des hommes et des peuples, la nation, et d'abord sa jeunesse, risque de sombrer dans la recrudescence des fléaux que sont le banditisme, la propension à la corruption et à l'affairisme, le recours aux trafics de toutes natures, la tendance au laxisme, à l'oisiveté, à l'indifférence ou à la révolte gratuite et négative.

Aussi importe-t-il de dénoncer et de combattre sans défaillance - comme nous y sommes engagés - ces fléaux qui portent en eux des germes de déliquescence d'une société que

nous voulons saine et dynamique. Aussi importe-t-il, parallèlement, de poursuivre avec plus de détermination notre politique d'encadrement de la jeunesse, notamment par l'organisation d'activités extra-scolaires, susceptibles de canaliser son intérêt et son ambition d'épanouissement.

Notre grand parti national, et notamment la JUNC, pourrait sans doute avoir un rôle déterminant à jouer dans cette perspective.

C'est dire, mes chers et jeunes compatriotes, que le gouvernement, comme par le passé et même mieux que par le passé, ne ménagera aucun effort, ne négligera aucune occasion pour réaffirmer et concrétiser sa conviction, que la jeunesse camerounaise constitue à la fois un capital pour l'action d'aujourd'hui et une espérance pour les projets futurs.

Ces efforts, cette sollicitude des pouvoirs publics seront poursuivis sans défaillance, d'autant que suivant notre conception, la «Jeunesse», au-delà de l'âge, est un état psychologique, fait d'aptitude à l'ouverture de l'esprit, de capacité créatrice, de disponibilité.

Mes chers et jeunes compatriotes,

À l'aube de l'année nouvelle et des nouvelles exigences qui sollicitent la nation, je suis persuadé que vous saurez, ainsi que vous en avez maintes fois donné la preuve admirable, notamment dans les domaines sportif, intellectuel et artistique, vous montrer à la hauteur des nobles aspirations et attentes du peuple camerounais, par votre capacité de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, en vous mettant résolument au service des grandes causes qui sont autant de dimensions de la grande oeuvre de construction nationale.

À cet égard, vous pouvez en être assurés : la nation camerounaise tout entière suit avec intérêt et apprécie à leur juste valeur vos réussites et vos performances qui, de par le monde, valent à notre cher et beau pays, rayonnement, estime, considération.

Je vous apporte alors la sollicitude, toute la sollicitude de la nation, et vous exhorte à aller de l'avant, toujours de l'avant, aspirant toujours davantage à être cette jeunesse qui sait scruter le monde d'un regard neuf et d'un esprit novateur, une jeunesse résolument et fièrement engagée dans la plus exaltante aventure : celle de la construction nationale, pour le mieux-être et l'épanouissement total des Camerounaises et des Camerounais dans la paix, l'unité et la justice, dans un pays moderne et prospère.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Discours devant l'Assemblée Nationale (Yaoundé, 17 juin 1983)

<texte=036> <textan=1983_26> <date=1983_06_17> <type=gouvernement>

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Il m'est agréable, au moment où votre auguste Assemblée, issue du scrutin du 29 mai dernier, tient la première session ordinaire de sa législature, de prendre la parole devant vous, pour vous présenter les grandes lignes du projet de budget pour l'exercice 1983-1984 que le gouvernement soumet à votre examen et à votre adoption.

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le vice président de l'Assemblée nationale pour les paroles aimables et réconfortantes qu'il vient, en votre nom à tous, de prononcer à mon endroit pour me souhaiter une fraternelle bienvenue dans cette enceinte. Tant de chaleur dans l'accueil, tant de conviction dans les propos témoignent, j'en suis convaincu, de la ferme volonté qui nous est commune de poursuivre, comme par le passé, la fructueuse collaboration qui a toujours caractérisé les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif dans notre système de démocratie gouvernante.

Mais qu'il me soit permis, avant toute chose, de vous présenter à tous, députés nouvellement investis de la confiance du peuple, ou reconduits dans leur mandat, aux membres du bureau et à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les félicitations les plus chaleureuses du gouvernement, auxquelles je joins les miennes propres, ainsi que nos vœux ardents de succès et de totale réussite dans votre noble et exaltante mission.

Le mandat que le peuple vient de vous donner pour le représenter, agir et légiférer en son nom constitue, dans le contexte actuel de la vie nationale plus qu'une marque de confiance en chacun de vous, l'expression indéniable de la foi des Camerounais en l'avenir de notre cher pays.

Car assurément, si en d'autres circonstances et en temps normal le Camerounais, toujours fidèle à ses options fondamentales et résolument engagé de manière totale et sans réserve dans le cadre du parti, si le Camerounais dis-je, a su toujours accomplir son devoir électoral et civique dans l'enthousiasme et la ferveur patriotique, cet acte qu'il a su accomplir dans la dignité et la sérénité au lendemain des événements marquants que vient de vivre notre pays, confère aux résultats des récentes élections législatives la valeur d'un symbole, le clair témoignage de la fidélité du peuple camerounais envers soi-même ainsi que la foi en l'avenir de notre pays.

En effet, par le changement sans heurts intervenu à la tête de l'État, notre pays vient de vivre des moments d'une vie constitutionnelle d'une rare intensité. Le peuple camerounais par ce processus constitutionnel exemplaire, a su administrer la preuve de la capacité d'assumer en toutes circonstances les exigences de son propre destin. Il a su, en

peuple mur et responsable, conjurer les démons de la division et de l'immobilisme en ce tournant crucial de notre histoire. Et c'est au lendemain de cette expérience déterminante pour l'avenir que se sont tenues les dernières élections législatives qui ont vu le peuple camerounais, par un vote positif, massif et enthousiaste réaffirmer à la face du monde, sa détermination, sa farouche détermination à poursuivre sans relâche et avec ténacité sa marche en avant, sa quête obstinée du progrès dans la paix et la concorde nationales.

Ce vote massif, je suis heureux de le constater, constitue sans aucun doute la réponse positive d'un peuple mûr au serment d'engagement et de fidélité que j'ai prêté ici, devant votre auguste Assemblée, le 6 novembre dernier en accédant à la Magistrature suprême de notre pays.

Ainsi que j'ai pu m'en rendre compte à l'occasion de mes tournées de prise de contact à travers les provinces de notre pays, les populations, toutes les populations de notre pays, celles des villes comme celles des campagnes demeurent disposées, sous la dynamique impulsion de notre grand parti national l'UNC, à redoubler d'effort pour assurer à notre entreprise commune de construction d'une nation toujours plus unie, toujours plus forte et plus prospère les chances d'un succès certain.

Je saisis une fois de plus cette occasion pour renouveler aux populations des 7 provinces de notre pays mes sincères remerciements pour la qualité de l'accueil qu'elles m'ont réservé à l'occasion de ces visites qui m'ont permis de toucher du doigt les réalités profondes du pays et de mesurer l'intensité de la cohésion des coeurs et des esprits autour de notre mystique d'unité et de concorde pour la construction nationale.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Cet engagement et cette fidélité qui constituent désormais les axes fondamentaux et directeurs de notre action au plan interne, nous entendons aussi les appliquer dans toute la mesure du possible, dans nos relations avec les pays amis d'Afrique et d'ailleurs, dans le strict respect de nos souverainetés nationales et de nos personnalités respectives. Car il va sans dire, Mesdames et Messieurs les Députés, qu'aucune action solide sur le plan intérieur, ne saurait s'assurer du meilleur succès, dans un monde tel que le nôtre de plus en plus interdépendant, de plus en plus solidaire, sans un tissu de solides amitiés sur le plan extérieur.

Nous avons par conséquent l'obligation comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, de renforcer nos relations de coopération avec les pays amis de tous les continents, en particulier, avec les voisins de l'Afrique centrale engagés avec nous dans l'effort de coopération sous-régionale au sein de l'UDEAC et, il faut l'espérer, dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

C'est dans cet ordre d'idées, que tout en continuant à développer et diversifier nos relations internationales conformément aux principes de notre politique de non-

alignement, nous veillons scrupuleusement à ce que les rapports que le Cameroun entretient avec les pays amis soient toujours mieux adaptés aux exigences de l'indépendance, de l'intégrité et de notre souveraineté nationales et aux principes du droit commun des relations entre États souverains.

C'est dans cet esprit que j'ai effectué, sur invitation du gouvernement français, une visite de travail et d'amitié en France.

Sur le plan bilatéral, les entretiens que nous avons eus ont permis de réaffirmer l'excellence de nos relations de coopération et d'exprimer notre commune volonté d'oeuvrer à leur renforcement et à leur diversification continue par les échanges toujours plus équilibrés et mutuellement avantageux.

Nous nous préparons à accueillir le Président français dans les tous prochains jours.

Nous avons accueilli le Premier ministre de la République algérienne populaire et démocratique avec lequel nous avons eu des échanges de vues sur nos relations bilatérales et sur les problèmes auxquels l'Afrique se trouve confrontée.

De même, j'ai effectué un voyage officiel au Nigeria, dans le contexte de la volonté constante de nos 2 gouvernements de toujours rechercher les conditions les meilleures de confiance, de paix et de compréhension permettant de consolider et de diversifier toujours davantage nos relations d'amitié et de coopération.

Le Cameroun, membre fondateur de l'Organisation de l'Unité africaine, a été profondément préoccupé par la crise qui, un moment a ébranlé cet instrument irremplaçable de l'affirmation de la personnalité africaine jusque dans ses fondements.

Il est réconfortant de constater qu'en dépit des tiraillements et des querelles d'idéologies, la sagesse a finalement prévalu et que le dix-neuvième Sommet de l'Organisation, auquel j'ai participé, s'est tenu à Addis-Abeba. Que ce Sommet ait pu ainsi se tenir dans le strict respect de la légalité des principes régissant la Charte de l'Organisation panafricaine, est en soi une grande victoire pour l'Afrique et il y a lieu d'espérer que la sagesse prévaudra toujours à l'avenir, que l'OUA demeure toujours le creuset d'une union qui n'exclut pas la diversité mais qui permet, dans le respect du droit à la différence de chaque peuple, de tirer le meilleur parti de nos expériences respectives, pour la consolidation de notre unité dans notre combat commun pour extirper de notre continent les séquelles du colonialisme, du racisme et de l'apartheid en Afrique australe. Notre pays, vous le savez, a toujours été un ferme partisan de la paix, une paix fondée sur la justice, la liberté des peuples et le respect des droits de l'homme.

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Pour cette première fois que je prends contact avec votre haute Assemblée depuis votre élection par le peuple camerounais, je voudrais vous adresser mes sincères et patriotiques félicitations.

Mes félicitations vont aussi aux membres du bureau de l'Assemblée nationale et à ceux des diverses commissions pour la confiance qu'ils ont méritée de la part de leurs collègues.

Elles s'adressent plus particulièrement à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, pour sa brillante réélection à la tête de cette institution constitutionnelle qui est au coeur de la vie politique de notre pays.

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, au moment où votre Assemblée s'apprête à étudier notre projet de budget pour l'exercice 1983-1984, vous entretenir de l'environnement économique qui a présidé à son élaboration et de la politique économique et financière que le gouvernement entend mener au cours de l'année fiscale qui commence.

Le projet de budget pour l'exercice 1983-1984 soumis à votre examen est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 520 milliards de francs CFA, contre 410 milliards pour l'exercice en cours.

Équilibré à l'aide des seules ressources d'origines nationales, il accuse une progression en valeur absolue de 110 milliards contre 100 milliards pour l'exercice 1982-1983 et un taux d'accroissement de 26,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient, avant de le présenter dans les caractéristiques les plus objectifs qu'il poursuit, de rappeler le contexte dans lequel ce budget a été élaboré et est susceptible de s'exécuter.

L'environnement international a été marqué en 1982 et ce, pour la troisième année consécutive, par une crise économique profonde.

Le monde a vécu une récession soutenue par plusieurs facteurs dont les effets conjugués n'ont pas permis aux possibilités de reprise entrevues à la fin de 1981 de se concrétiser.

En effet, la détérioration de l'activité économique dans le monde en 1982 n'a épargné aucune région du globe. Dans les pays développés comme ceux en voie de développement, la croissance économique est restée généralement orientée à la baisse. La situation de l'emploi s'est fortement dégradée, provoquant parfois de violentes tensions sociales. Le commerce mondial, après une stagnation en 1981, a régressé en 1982 pour la première fois depuis 1975, diffusant dans tous les pays de la récession à la suite d'une

contraction de la demande globale et provoquant un regain de protectionnisme et une aggravation du chômage. Dans ce contexte, les cours mondiaux de la plupart des produits de base et de sous-sol ont baissé et réduit considérablement les recettes d'exportation des pays concernés. L'on a enregistré un niveau d'endettement record des pays en développement, qui s'est ajouté aux méfaits d'un désordre monétaire international, caractérisé notamment par une revalorisation exceptionnelle du dollar.

Malgré les conditions nouvelles créées d'une part, par le recul général de l'inflation et aux taux d'intérêts observés au cours du dernier semestre 1982 dans les principaux pays industrialisés et, d'autre part, par la baisse du prix du pétrole accentué au début de cette année, la reprise de l'activité économique dans le monde, en dépit de certaines promesses entrevues aux États-Unis, demeure faible et les perspectives en 1983 et 1984 apparaissent globalement incertaines, en raison d'un moindre esprit de coopération internationale et d'une recrudescence du protectionnisme.

Ces incertitudes ne peuvent que soulever des inquiétudes pour le développement économique et social de l'ensemble des pays et singulièrement pour les pays en développement et obliger à des prévisions prudentes. Car, pour dissiper les tensions protectionnistes qui se généralisent, relancer fermement la demande globale, le commerce mondial et, partant, les exportations de nos produits de base, pour faire remonter les cours des matières premières et favoriser la couverture des dettes extérieures des pays en développement la reprise économique doit être générale dans le monde.

En 1981-1982, malgré les difficultés économiques, financières, monétaires et commerciales rencontrées au plan international et leur répercussion au plan intérieur, l'économie camerounaise a réussi à maintenir son taux de croissance à 20 %, ce qui, compte tenu du niveau général des prix, représente une progression en termes réels de l'ordre de 6,5 %.

Ces résultats paraissent remarquables et exceptionnels dans un contexte africain et mondial de stagnation, voire de baisse des produits intérieurs bruts. Ils sont le fruit d'une gestion rigoureuse des finances publiques et de la maîtrise par les pouvoirs publics des principaux facteurs de l'activité économique.

La répartition sectorielle de la croissance a été satisfaisante au cours de l'exercice 1981-1982.

En effet, le secteur primaire a pu maintenir sa part relative dans le produit intérieur brut en dépit de la bonne performance du secteur secondaire.

La valeur ajoutée du secteur secondaire représente désormais près du quart (25,6 %) du produit brut. Tous les sous-secteurs, notamment les industries extractives, les industries

manufacturières, les bâtiments et travaux publics, poursuivent leur importante progression.

Enfin, la tendance à la baisse du poids du secteur tertiaire dans l'économie nationale observée en 1980-1981 s'est poursuivie en 1981-1982 en raison notamment du faible niveau des marges des produits agricoles d'exportation.

Le produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2430 milliards à la fin de 1982-1983 et 2911 en 1983-1984, soit des taux de progression respectifs de 19,3 et 19,8 % bien qu'une influence néfaste de la sécheresse sur le niveau de nos productions agricoles soit prévisible. Ceci représenterait une hausse annuelle de l'ordre de 6,5 % en termes réels.

Pour l'exercice 1983-1984, la croissance de la production primaire devrait malgré les incertitudes sur les marchés des produits de base, maintenir son rythme actuel grâce aux mesures prises ou envisagées par le gouvernement.

Le secteur secondaire devrait pouvoir quant à lui, continuer son évolution à un taux satisfaisant, bien que marqué par l'effet des manipulations des parties monétaires sur les coûts d'acquisition des équipements industriels et des approvisionnements en matières premières.

C'est dans ce contexte international et national que le projet de budget pour l'exercice 1983-1984 a été préparé. Ce dernier se caractérise par son réalisme et se place sous le signe d'une rigueur propre à assurer la continuité recherchée de notre politique économique, financière et sociale et constitue un instrument d'adaptation aux variations conjoncturelles.

Le réalisme de ce projet de budget se traduit par la volonté de ne satisfaire que les besoins essentiels pressants, immédiats et incompressibles qui subsistent dans de nombreux domaines, tout en prévoyant les moyens nécessaires à la poursuite harmonieuse de l'action de fond entreprise dans tous les secteurs pour aider notre pays à s'adapter aux nouvelles et difficiles données de l'environnement économique international. Il respecte singulièrement les grands objectifs de notre Cinquième Plan de développement.

Ce projet de budget évite enfin d'obérer la vitalité des forces économiques domestiques par son poids ou par un nouvel effort fiscal.

En effet, l'estimation des ressources budgétaires 1983-1984 a tenu un grand compte de la réalité au moment où de nombreuses entreprises éprouvent des difficultés liées aux effets de la crise économique.

Il ne comporte ni aggravation de la fiscalité directe, ni création d'impôts nouveaux.

Les modifications apportées au Code des impôts, de l'enregistrement, du timbre et de la curatelle, répondent à un souci de simplification de procédures, d'actualisation et d'harmonisation des textes, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Il s'agit donc d'un réalisme dans la détermination des ressources publiques et dans la fixation du niveau, global des dépenses budgétaires. Car est-il besoin de le rappeler ce n'est qu'en étant assis sur les réalités économiques et financières de notre pays, que le budget de l'État peut prétendre jouer pleinement son rôle d'instrument efficace de maîtrise du développement.

La deuxième caractéristique du projet de budget pour l'exercice 1983-1984 est la rigueur.

En effet, le budget pour l'exercice 1982-1983 a été marqué par une grande largesse qui s'est traduite par l'accroissement relativement importante des moyens de fonctionnement courant de service et par la création d'un grand nombre d'emplois. Cette option avait imposé au budget de fonctionnement de l'exercice qui s'achève, une progression moyenne de plus de 10 % par rapport aux services votés des seuls pouvoirs publics et de 26 % pour les dépenses de transfert.

Le budget de l'exercice 1983-1984, se propose, certes, de poursuivre les efforts de redressement déjà engagés, mais aussi de réduire la progression des dépenses de fonctionnement à 5,5 %, en maintenant celles des transferts à 26 %, de comprimer certaines charges liées au réseau téléphonique, à la consommation d'eau et d'électricité et à la consommation de carburant.

Il poursuit entre autres, l'objectif de maintenir une grande rigueur dans la gestion des finances publiques, rigueur qui implique l'utilisation judicieuse des ressources humaines, matérielles et financières, le respect des délais, des normes et de la qualité des réalisations publiques ainsi que l'entretien des équipements, des bâtiments, des infrastructures et des espaces.

Cette rigueur répond à la volonté du gouvernement d'améliorer en profondeur les méthodes de gestion du patrimoine de l'État en général et des finances publiques en particulier.

L'objectif poursuivi n'est donc pas de limiter pour un an la progression de certaines lignes de dépenses, mais plus durablement, de faire de l'administration un instrument plus moderne et plus efficace, en réexaminant de façon systématique et permanente à la fois, les conditions de sa gestion, l'étendue réelle de ses besoins et l'utilisation rationnelle des moyens dégagés et mis à sa disposition.

La progression modérée des dépenses publiques qui apparaît ainsi au budget 1983-1984, implique à coup sûr, le contrôle rigoureux de l'utilisation des frais de fonctionnement courant des services et le réexamen de la politique d'aides de l'État qui subordonne l'octroi de toute nouvelle aide à une analyse profonde et objective des conditions

d'utilisation de celle précédemment accordée. Elle s'accompagne d'une stabilisation puis d'une réduction progressive des concours aux entreprises publiques et para-publiques en vue de les amener, par étapes, vers une situation équilibrée de leurs comptes de gestion.

Quant à la continuité de notre politique économique, financière, monétaire et sociale, elle se manifeste à travers le projet de budget pour l'exercice 1983-1984 par le respect de son contenu à l'égard de nos options traditionnelles et fondamentales qui nous ont permis jusqu'à présent de faire face à la crise, de maintenir nos grands équilibres et d'enregistrer une croissance soutenue. Il s'agit :

- du libéralisme planifié qui concilie l'initiative privée avec les impératifs de l'intérêt général et permet une plus grande maîtrise de notre développement.

- du développement auto-centré et auto-entretenu et équilibré qui fait reposer nos actions en priorité sur nos propres moyens et les oriente vers la satisfaction de nos besoins sur l'ensemble du territoire national ;

- de la révolution verte qui enfin consacre la priorité à l'agriculture dans notre stratégie de développement.

Ce projet de budget, préparé dans le respect de ces options fondamentales et traditionnelles, poursuit ainsi dans la continuité, les objectifs économiques, financiers, sociaux et culturels. Il s'agit d'abord d'objectifs qui sont destinés à permettre la correction des méfaits prévisibles des variations conjoncturelles.

Ensuite de ceux qu'apportent un nouvel appui à l'exécution de notre Cinquième Plan quinquennal de développement.

Enfin, des objectifs qui favorisent la poursuite d'un développement harmonieux de notre pays.

Au plan économique et financier, le projet de budget se caractérise par la continuité du soutien à la croissance, de la promotion scientifique, technique et technologique et du renforcement des moyens de lutte en faveur de la santé animale.

En effet, le soutien de la croissance économique se réalisera à travers sa structure et les données de ses 2 composantes ; les budgets de fonctionnement et d'investissement public.

Dans sa structure, ce budget réserve 37,3 % de son montant, soit 194 milliards de francs CFA, aux opérations d'investissement. Il s'inscrit ainsi dans les prévisions de financement du développement du Cinquième Plan quinquennal en vue d'une croissance par an de 7 % au moins du Produit intérieur brut. À cet égard, une priorité a été réservée aux secteurs productifs auxquels des moyens adéquats ont été affectés. L'agriculture dispose ainsi de la plus importante enveloppe au titre de contribution aux organismes intervenant

en milieu rural, à l'effet de financer des intrants agricoles nécessaires notamment pour pallier les méfaits de la sécheresse dans le pays.

La relance agricole, en vue d'accroître sa contribution au développement du pays et de consolider notre auto-suffisance alimentaire, constitue pour le gouvernement un objectif prioritaire qui est soutenu par des moyens appropriés.

Par ailleurs, le volume des ressources consacrées aux travaux d'équipement, de transports, de télécommunications, de l'urbanisme souligne la volonté du gouvernement d'améliorer l'environnement physique national des affaires, par un renforcement de sa politique d'infrastructures de communication et de télécommunications.

Quant à la promotion scientifique, technique et technologique, les subventions et contributions au titre du budget d'investissement, prévues en faveur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, procèdent du besoin de soutenir notre développement par des actions en faveur de la science, de la technique et de la technologie. Car l'amélioration de la productivité et l'augmentation en volume de nos productions, appellent une revalorisation de nos technologies endogènes en même temps qu'elles nécessitent l'acquisition et l'assimilation des technologies étrangères.

Enfin, pour faire face à l'insuffisance de l'offre des produits de la pêche et à la dégradation de la santé animale dans notre pays par l'effet de certaines épidémies récemment déclarées (fièvre aphteuse, charbon, peste bovine, peste porcine africaine, rage canine, péripneumonie), des moyens importants en crédits d'investissement sont prévus, notamment au titre des travaux d'infrastructures et de contributions au financement de projets conjoints.

L'importance accordée par le gouvernement aux objectifs à caractère économique et financier qui précèdent, se traduit également par la progression de 30,9 % du montant des interventions de l'État qui passent de 37574256000 francs en 1982-1983 à 49193761000 francs pour l'exercice 1983-1984.

Cette progression à un taux relativement élevé des dotations de cette nature procède de la nécessité de soutenir les activités de certains organismes publics ou para-publics et de promouvoir la création d'autres organismes dans des secteurs particulièrement importants pour le développement du pays.

Par ailleurs, l'augmentation des dépenses de transfert s'explique par la substitution de l'État à nombre d'institutions nationales ou étrangères dont les conventions de financement en faveur de certains organismes de développement ou de recherche sont arrivées à expiration. C'est en particulier le cas de Sodécoton, de la Sodécao, du Fonader, pour ne citer que ceux-là pour lesquels une intervention de l'État s'avère nécessaire du fait de la suppression de leurs sources habituelles de financement.

Enfin, la nécessité de compenser temporairement le déséquilibre de gestion sans cesse croissant de certaines entreprises publiques ou para-publiques à vocation sociale telle que la Société des transports urbains du Cameroun (SOTUC) et l'importance accordée à la recherche scientifique et technique sont à l'origine de la forte progression des crédits au titre des interventions de l'État.

Sur un autre plan, celui des activités socio-culturelles, les principaux objectifs poursuivis par le gouvernement au cours de l'exercice 1983-1984 sont entre autres : la promotion de la santé du plus grand nombre, la poursuite des efforts en faveur de l'éducation et l'intégration des jeunes dans la vie active.

En ce qui concerne la promotion de la santé du plus grand nombre, il sera poursuivi la mise en place des infrastructures et des équipements sanitaires qu'appelle la situation actuelle, ainsi que les moyens propres à assurer un meilleur succès à la lutte contre les grandes endémies.

Ainsi, le programme entamé, destiné à améliorer la couverture sanitaire de notre pays se poursuivra-t-il en 1983-1984.

La poursuite des efforts en faveur de l'éducation se réalisera par un programme d'équipements et d'infrastructures scolaires qui absorberont environ 11 milliards de francs en 1983-1984 pour tenir compte de la pression des besoins dans ce secteur. Il s'agira, avec l'aide d'autres moyens d'investissement prévus dans le budget d'autres départements concourant aux activités complémentaires à celles de l'Éducation nationale, d'assurer à nos jeunes une formation intellectuelle, morale et physique de plus en plus adéquate.

Quant au renforcement des structures d'encadrement des jeunes, l'allocation d'un volume exceptionnellement important de ressources budgétaires en 1983-1984 tant en investissement qu'en fonctionnement donne la mesure de la volonté du gouvernement d'améliorer l'encadrement de la jeunesse par un encouragement des sports de masses et une organisation des activités extra-scolaires.

C'est dans ce cadre que les dépenses communes progressent de 30,6 % passant à 35841600000 francs contre 27444287000 francs en 1982-1983.

Il s'agit essentiellement des frais de relève, des frais médicaux, des évacuations sanitaires, des assurances des immeubles de l'État, des achats de véhicules.

L'augmentation de ce chapitre est due ainsi à plusieurs facteurs dont notamment la flambée des prix à l'étranger, le renchérissement de nos achats à l'extérieur de la zone franc du fait de la dévaluation de notre monnaie ainsi que l'effet de compensation d'une partie de nos pertes de change consécutives à des fluctuations monétaires.

Enfin, ce projet de budget se propose de poursuivre et de renforcer l'oeuvre d'assainissement des finances publiques qui a été la politique appliquée jusqu'à présent par le gouvernement et se révèle dans la loi des finances 1983-1984 sous plusieurs aspects :

D'abord, les comptes de résultats définitifs de l'exercice 1981-1982 font ressortir un excédent des recettes sur les dépenses de plus de 1 milliard 401 millions, septième excédent consécutif depuis l'exercice 1975-1976.

Ensuite, le gouvernement continue, dans le cadre de ce budget, l'opération entamée en 1980-1981 de désengagement du budget envers le Trésor public, en réajustant les inscriptions budgétaires au titre de la dette intérieure de fonctionnement.

Enfin, les crédits de fonctionnement dont la base a été redéfinie il y a 3 exercices afin d'enrayer la tendance observée à l'accumulation d'arriérés dans les différents services publics, ont enregistré une progression réaliste permettant de limiter les découverts tout en donnant aux services les moyens de fonctionnement nécessaires à l'exécution correcte de leurs projets d'investissement.

Mesdames, Messieurs les Députés,

Réalisme, rigueur et continuité constituent donc les 3 caractéristiques essentielles du projet de budget pour l'exercice 1983-1984 et en postulant une quatrième, à savoir, son adaptation aux exigences de la conjoncture économique, financière et sociale du moment. Il s'agit d'une conjoncture difficile qui nécessite plus que jamais effort et abnégation et oblige à plus de réalisme et à plus de rigueur dans la gestion.

Notre politique financière est toujours inscrite dans le cadre plus général de notre politique de développement économique et social. Elle s'efforce d'une part, de favoriser un développement rapide, soutenu, auto-centré, auto-entretenu et équilibré et d'autre part, de veiller au respect de l'équilibre budgétaire.

En d'autres termes, elle tend à favoriser l'accroissement, de manière substantielle et constante de l'épargne budgétaire sans compromettre l'adéquation des moyens de fonctionnement des services à leurs besoins, grâce à des mesures efficaces d'assainissement et de meilleure mobilisation des ressources publiques.

Les résultats auxquels elle a donné lieu dans notre gestion malgré la persistance de la crise internationale, mettent en évidence la pertinence de la politique que nous avons appliquée jusqu'à présent et dont le maintien, au cours de l'exercice 1983-1984 apparaît indispensable.

Car, nos lois de règlement font régulièrement apparaître depuis de nombreuses années, une tendance excédentaire, du fait que nos choix excluent toujours le financement inflationniste de notre croissance par le biais des déficits budgétaires. Notre endettement

demeure raisonnable pour l'exercice 1983-1984, le service de la dette représentera environ 7 % des ressources budgétaires et près de 8,1 % des ressources d'exportation.

Monsieur le Vice Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames, Messieurs les Députés,

Voici présentée, à grands traits, l'économie générale du projet de budget de l'État pour l'exercice 1983-1984. Il a été confectionné dans le respect des équilibres fondamentaux qu'impose la nécessité de maintenir un taux de croissance raisonnable de notre économie et caractérisé par une grande rigueur dans les dépenses arrêtées et l'évaluation de moyens.

Son adoption, j'en suis convaincu, permettra au gouvernement de disposer des moyens nécessaires à la poursuite de notre politique de croissance soutenue et d'assainissement de l'environnement économique.

Face à la crise économique qui secoue le monde et qui a tendance à durer, il est de notre devoir de renforcer notre sens de discipline budgétaire. Le gouvernement pour sa part a pris ses responsabilités et a consenti de gros efforts pour permettre aux Camerounais de maintenir, voire d'améliorer leur niveau de vie. Dans ce contexte, chaque Camerounais a sa part de responsabilité. C'est à la prise de conscience de cette nécessaire responsabilité que j'invite, Mesdames et Messieurs les Députés, tous les Camerounais.

La rigueur dans la gestion ne s'impose pas seulement à l'État et aux services publics ou para-publics ; elle doit également s'imposer, dans la gestion des budgets familiaux, ainsi qu'à chaque citoyen en particulier qui doit adapter ses dépenses à ses revenus réels, afin de ne pas vivre au-dessus de ses moyens et se prêter à des moyens tortueux, frauduleux et à la corruption.

La nécessité d'une gestion rigoureuse est un impératif permanent de construction nationale, car il n'y a pas de doute qu'une saine gestion est indispensable à la poursuite efficace du progrès national.

Mesdames, Messieurs les Députés,

Comme le disait dans des circonstances semblables mon illustre prédécesseur, le président Ahidjo, président national de notre grand parti, auquel je tiens une fois de plus à rendre un solennel hommage dans cette enceinte : "si nous réussissons, maintenant plus que jamais, à maintenir et à renforcer la cohésion de notre parti et l'unité nationale, alors tous les espoirs nous seront permis pour un avenir radieux. Pour nous-mêmes, pour nos enfants et pour les générations futures sur le destin desquelles pèseront nos actions d'aujourd'hui, nous n'avons pas le droit de faillir à cette mission, nous avons le devoir de réussir la grande oeuvre de construction nationale" fin de citation.

Je suis sur, Mesdames et Messieurs les Députés que, tout comme la grande majorité du peuple camerounais qui m'honore de sa confiance, partagez cette conviction profonde.

À vous donc, à nous tous, de nous donner les outils matériels et moraux pour bâtir dans l'unité, la solidarité, la confiance et la tolérance mutuelles un Cameroun toujours plus fort, toujours plus prospère.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel an (28 décembre 1983)

<texte=050> <textan=1983_40> <date=1983_12_28> <mois=1983_12>
<type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

C'est avec un réel plaisir qu'à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de fin d'année, je me retrouve aujourd'hui parmi vous, éminents et dignes représentants de pays amis et d'organisations internationales, accrédités au Cameroun.

Je remercie sincèrement Monsieur le Doyen des vœux qu'en votre nom à tous, il a bien voulu formuler à mon endroit ainsi qu'à celui de mon pays.

Si cette cérémonie traditionnelle nous permet, chaque année, d'échanger des vœux, elle fournit aussi l'occasion, périodiquement, de fixer notre attention et notre réflexion sur la qualité des relations que le Cameroun entretient avec chacun de vos pays ou organismes internationaux ainsi que sur les principaux problèmes qui préoccupent l'humanité. L'année qui s'achève aura été, vous l'avez souligné, Monsieur le Doyen, marquée par la poursuite de nos objectifs de développement sous le double signe de la rigueur et de la moralisation, et pour la consolidation de l'unité nationale et l'amélioration, dans le sens d'une démocratisation plus réelle, de nos institutions nationales.

Monsieur le Doyen,

Il y a un peu plus d'un an, lorsque j'ai accédé à la magistrature suprême de mon pays, j'ai proposé au peuple camerounais un modèle de société basée sur des valeurs éthiques orientées vers le plein épanouissement de chaque citoyenne et de chaque citoyen.

Le soutien enthousiaste et populaire apporté par l'immense majorité du peuple camerounais à ce projet de société, soutien concrétisé le 14 septembre dernier par la décision historique des militants de notre grand parti national, l'Union Nationale Camerounaise, réunis au congrès extraordinaire, de me confier la présidence de notre

mouvement, constitue, sans aucun doute, un sujet de satisfaction et de légitime fierté. Il prouve, avec éclat, la maturité de notre peuple et son attachement sans faille aux institutions qu'il s'est données. Ce soutien est aussi pour moi un motif d'encouragement et une incitation à poursuivre mes efforts pour bâtir au Cameroun un État stable et prospère.

Je sais que je peux aussi compter, dans ma délicate entreprise, sur l'appui et le soutien de pays et d'organismes internationaux amis que vous représentez ici.

Je saisis donc cette occasion solennelle pour exprimer à vous tous toute ma gratitude pour les efforts personnels que vous ne cessez de déployer pour faire mieux connaître le Cameroun chez vous et contribuer, de façon significative, à son développement économique, social et culturel.

Le Cameroun, pour sa part, entend toujours offrir aux honorables représentants des pays amis que vous êtes, le meilleur de lui-même pour vous permettre de passer un agréable et utile séjour chez nous. Notre souci de voir votre mission s'accomplir avec bonheur, correspond, vous vous en doutez, à notre volonté de développer et de resserrer chaque jour davantage, les liens étroits d'amitié et de fructueuse coopération qui nous unissent depuis si longtemps.

Monsieur le Doyen,

Mon pays, comme j'ai déjà eu l'occasion de le réaffirmer, reste fidèle - même si nous tenons à imprimer à la vie nationale un style nouveau et une dynamique nouvelle - mon pays, dis-je, reste fidèle à ses options fondamentales, notamment en matière de politique internationale.

Le Cameroun, terre de paix et d'ouverture, continue de pratiquer une politique systématique d'amitié, de coopération sans frontières et de non-alignement, respectueuse de son indépendance et de sa souveraineté. Cette politique s'applique, vous le savez, à toutes les Nations, éprises de paix, car notre conviction profonde est qu'au-delà des différences de conditions ou d'opinions, d'idéologies ou de cultures, tous les peuples aspirent à la dignité, à la justice, au bien-être et à la liberté.

Notre devoir au cours de l'année qui s'annonce est de tout mettre en oeuvre pour l'avènement d'une ère nouvelle où le développement concerté de tous les États pourra promouvoir une humanité fraternelle et pleinement consciente de son destin solidaire.

Dans un monde marqué par une crise économique persistante et la recrudescence des égoïsmes nationaux, nous voulons rappeler à chaque Nation que la solution des problèmes auxquels le monde est actuellement confronté, passe par l'instauration d'un nouvel ordre économique plus juste et plus stable, par la voie de négociations globales dont nous ne cessons de préconiser la reprise.

Monsieur le Doyen,

La situation internationale que vous venez d'évoquer est de plus en plus dominée par l'aggravation des tensions, la primauté des intérêts nationaux sur le droit international, la persistance des conflits locaux et des interventions dangereuses pour la sécurité des États.

C'est pourquoi il est nécessaire, pour les États africains, dans une approche réaliste et efficace, de redynamiser l'Organisation de l'Unité Africaine pour faciliter le règlement pacifique de leurs conflits, en dehors des influences étrangères et dans l'intérêt bien compris de leurs peuples et de l'Afrique.

Parmi les préoccupations actuelles de notre continent figurent la situation en Afrique Australe et l'indépendance de la Namibie, retardée par les manoeuvres dilatoires de l'Afrique du Sud.

Le Cameroun condamne l'odieuse politique de ségrégation raciale et d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud et dénonce les complicités qui la favorisent. Notre conviction est que tous les pays du monde ont le devoir de soutenir les pays de la Ligne de Front, victimes des agressions répétées sud-africaines. De même, stigmatisons-nous l'occupation illégale du territoire angolais et les diverses tentatives délibérées de rendre inopérantes tant les dispositions de mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Namibie que toutes les autres résolutions pertinentes adoptées par l'Organisation mondiale sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et sur le règlement des différends par les voies pacifiques.

Monsieur le Doyen,

Pour faire face aux périls auxquels il est confronté, le monde devrait se convaincre que le développement, l'indépendance et la justice, comme vous l'avez si bien affirmé, sont les seuls objectifs dont la réalisation pourra promouvoir une paix durable.

Le Cameroun pour sa part n'épargnera aucun effort à cette fin.

Je vous prie de transmettre à vos Gouvernements et à vos organisations les sincères remerciements du Gouvernement et du peuple camerounais pour leur soutien constant à nos efforts de développement.

À vous-mêmes, à vos familles et à vos peuples, j'adresse mes meilleurs voeux de bonheur et de prospérité pour 1984.

Message des vœux de Nouvel an à la Nation et d'ouverture de la campagne électorale (30 décembre 1983)

<texte=051> <textan=1983_41> <date=1983_12_30> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Au crépuscule de l'année 1983 et à l'aube de l'année nouvelle, c'est avec joie que j'adresse à chacune et à chacun de vous mes meilleurs voeux de santé et de bonheur, et à la nation toute entière mes voeux de concorde, de paix et de prospérité.

L'année qui s'achève, pour avoir presque coïncidé avec la nouvelle magistrature présidentielle inaugurée le 6 novembre 1982, a été jalonnée d'événements et d'actes particulièrement marquants dans l'histoire du Cameroun. L'année qui commence s'annonce déjà elle aussi, chargée d'événements majeurs, telle l'élection présidentielle du 14 janvier prochain.

Parce que nous sommes au début de la campagne pour cette élection, le présent message à la nation est aussi le message d'ouverture de cette campagne. Ainsi, après les voeux que je viens de vous adresser, le traditionnel bilan de l'année sera aussi celui de ma première année de magistrature suprême, comme les perspectives de l'année nouvelle constitueront les éléments du programme qu'en tant que candidat, je propose à la nation pour les prochaines années.

Vous connaissez tous, chers compatriotes, ce premier bilan pour avoir, comme rarement par le passé, participé intensément à l'activité nationale de l'année écoulée. Au demeurant, la récente célébration, fervente et enthousiaste mais spontanée et digne, du premier anniversaire de mon accession à la présidence de la République, a été l'occasion propice de mesurer l'oeuvre accomplie, au double regard du serment prêté et des espérances populaires soulevées.

Le serment était et demeure de fidélité au peuple camerounais et à celles de ses options dont les résultats positifs constituent les acquis précieux et intangibles : l'unité, la sécurité, la concorde et l'indépendance nationales, le progrès à travers le libéralisme planifié, le développement équilibré et autocentré et la justice sociale.

Il était également de fidélité sur le plan extérieur, c'est-à-dire de maintenir nos options, qui ont fait la preuve de leur valeur, quitte à les adapter aux variations des conjonctures et aux exigences de révolution : notamment le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, l'égalité des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la libération totale, l'unité et le développement de l'Afrique, le non-alignement, la coopération et la paix internationales.

Le serment était aussi d'engagement : l'engagement de respecter scrupuleusement les devoirs sacrés de ma charge tels qu'ils découlent de la Constitution, et de poursuivre l'oeuvre de construction nationale.

À cet égard, vous le savez, j'ai tenu constamment à vous associer tous, chers compatriotes, à cette oeuvre qui, immense et vouée au service de tous, ne peut être qu'une oeuvre commune. Ce faisant, j'entendais solennellement inscrire et déployer mon action dans le cadre d'un nouveau contrat de confiance, de participation et de solidarité avec chacune et chacun de vous, sans discrimination aucune, ni d'âge, ni de sexe, ni de tribu, ni de confession, ni de catégorie sociale, dans le respect du droit de chacun et dans le respect du caractère bilingue et pluriculturel de notre identité nationale.

Ainsi, par la logique et la dynamique internes de ce serment, la fidélité garantissait les acquis positifs du passé, tout en impliquant leur amélioration et l'engagement invitait à l'innovation, aux adaptations nécessaires. Quant aux aspirations et aux espérances populaires, elles appelaient à des changements en profondeur : changements relatifs à la libéralisation de la société et à la démocratisation de la vie publique, à une promotion et à une gestion meilleures des hommes et des choses, à la répartition améliorée des fruits de la croissance.

Respecter ces voeux et engagements et répondre à ces espérances, auraient dû être, chers compatriotes, l'essentiel de ma tâche et de vos préoccupations. Mais c'était sans compter avec les forces rétrogrades et l'ambition des hommes. C'était sans compter avec les agents de la division et de la déstabilisation. Finalement, c'était sans compter avec les ennemis de la République et du changement.

Avec le concours précieux et irremplaçable de tous, j'ai donc dû exercer ma vigilance et employer ma détermination à démasquer ceux-ci, à déjouer leurs manoeuvres, à les tenir hors d'état de nuire à la nation et aux Camerounais. Ainsi a été préservée l'unité nationale, sauvegardée la sécurité de la nation, réaffirmée la primauté de l'État sur toutes les autres organisations sociales et politiques, maintenue la croissance économique et conservée la crédibilité du Cameroun à l'extérieur.

À cet effet, l'intervention successive de diverses mesures réformant des structures ou affectant l'utilisation des hommes a été rendue nécessaire :

-Mesures d'ordre politique et administratif, telles la création de nouvelles circonscriptions territoriales et de nouveaux services extérieurs de la réforme du conseil de discipline budgétaire et comptable ;

-Mesures d'ordre militaire et de sécurité réorganisant les Forces armées et la Sûreté nationale ;

-Initiatives d'ordre diplomatique, visant à resserrer nos alliances extérieures ou à marquer notre participation à la solution des problèmes qui interpellent le Cameroun en Afrique et dans le monde ;

-Mesures de redressement économique, notamment par la lutte contre les fraudes fiscales et douanières, la corruption, le détournement des deniers publics, en même temps que de relance économique, dont la stimulation de la circulation monétaire, la protection des industries nationales, l'encouragement des exportations, la réalisation rapide des projets d'équipements, les facilités apportées à l'accès au crédit, l'accroissement du montant des investissements par le dégagement d'un crédit exceptionnel hors-budget et l'accélération de leur rythme de consommation ;

-Enfin, mesures d'ordre social, par la revalorisation des rémunérations et du prix d'achat des produits agricoles.

À cet effet également, la tenue du Deuxième congrès extraordinaire de l'UNC, le 14 septembre dernier, pour la première fois à l'initiative des militants, et mon élection à la présidence nationale de notre grand parti national, suivant une pratique jugée saine et nécessaire pour le bon fonctionnement de nos institutions ont permis de dénoncer un dangereux conflit d'autorité dans le pays.

À travers le discours de clôture, ce congrès m'a donné l'occasion, en ma double qualité de chef de l'État et de président du parti et dans le respect de la légalité républicaine, de mieux circonscrire les contours et définir le contenu des innovations et des changements attendus de ma magistrature.

Ainsi, s'ajoutant à ceux de nos choix positifs antérieurs, ont été réaffirmées ces toutes premières options que sont la rigueur et la moralisation, et annoncées les autres options importantes que sont la libéralisation, la démocratisation, l'ouverture et le changement de style dans la vie publique, aussi bien au sein de l'État qu'au sein du parti.

Par sa portée, comme par l'adhésion et les espoirs suscités, ce discours apparaît comme la charte politique du Renouveau camerounais et de la nouvelle dynamique nationale : rappelons-le la charte du 14 septembre.

Enfin, donnant une concrétisation évidente à ce Renouveau, le bilan s'achève sur la récente modification de la Constitution rendant possible l'organisation de l'élection présidentielle anticipée le 14 janvier prochain, l'annonce de ma candidature à cette consultation démocratique et mon investiture par le comité central de l'Union nationale camerounaise.

Voilà, chers compatriotes, évoqués à grands traits, quelques-unes des tendances et des actions marquantes de ces douze derniers mois. Ce bilan, s'il m'engage entièrement, est aussi l'oeuvre du peuple camerounais, artisan et responsable de son destin. Au total, l'oeuvre accomplie dans la vigilance, la clairvoyance, la détermination et la solidarité,

s'avère positive : les acquis ont été préservés, voire renforcés, les premières innovations entrent en application, les espoirs de changements profonds mais méthodiques, responsables et réalistes deviennent des réalités.

Parce que ce bilan positif est votre victoire, la récompense de vos efforts contre la déstabilisation et la régression de notre cher pays, je voudrais saisir cette occasion solennelle pour vous adresser, en même temps que mes vœux de fin d'année, mes remerciements et mes félicitations pour votre, participation active et patriotique à la sauvegarde et à la poursuite heureuse de l'oeuvre de construction nationale.

Camerounaises,

Camerounais,

Électrices,

Électeurs,

J'ai rappelé à l'instant que nous sommes à l'ouverture de la campagne pour l'élection présidentielle du 14 janvier 1984. L'événement est d'importance, s'agissant pour chacune et chacun d'entre nous et pour le peuple en tant que titulaire de la souveraineté nationale, maître et responsable de son destin, de choisir librement celui qui, pendant les 5 prochaines années, doit assumer la plus haute charge de l'État et conduire la nation vers les destinées toujours meilleures.

L'événement est d'importance aussi pour celui qui investi de cette charge, qui est une mission, doit à tout moment en répondre devant la nation, le monde et l'histoire et ne peut, dans notre système de démocratie gouvernante, l'assumer valablement que sur la base d'un programme de gouvernement accepté et, par conséquent, d'un large soutien populaire.

Conscient de cette immense responsabilité et de ce que, dans le contexte actuel de notre pays, vous attendez du président de la République, m'appuyant en outre sur l'oeuvre déjà accomplie au service de la nation, je me présente à vous comme le candidat du Renouveau national, le Renouveau du 6 novembre 1982, le Renouveau du 14 septembre 1983.

La volonté de renouveau, en effet, résume bien mon programme de gouvernement, tel qu'il ressort, esquissé en véritable nouveau projet de société, de la charte du 14 septembre, et tel qu'il est résumé dans ma profession de foi. Ce programme, chaleureusement accueilli par l'immense majorité des Camerounais, sollicite l'approbation formelle et solennelle du peuple.

Ainsi seront, d'une part, consacrés les acquis positifs des premières options nationales et, d'autre part, confirmées les nouvelles options de rigueur et de moralisation, de libéralisation et de démocratisation, de développement plus harmonieux et de justice

sociale renforcée et étendue, le tout porté par une dynamique nouvelle et imprégné par un style nouveau.

Sur le plan intérieur, la rigueur doit devenir une réalité dans les divers aspects de la vie publique, collective et économique, en particulier, elle doit devenir, à la fois, le ressort, le régulateur et le baromètre de notre activité, assurant à celle-ci les meilleurs résultats globaux.

Condamnant et excluant les irrégularités, les retards, le laxisme, les gaspillages, la routine, la médiocrité, l'inconscience et l'irresponsabilité, la rigueur apporte à l'activité nationale la vigueur, le rythme, la qualité, la productivité et l'efficacité nécessaires à une réussite saine et durable. Pour notre jeune nation en développement, la rigueur apparaît comme l'une des armes efficaces contre le sous-développement et au service du progrès.

La moralisation, qui implique d'ailleurs une part importante de rigueur, s'est révélée être l'une des exigences majeures, destinées à donner à la société camerounaise actuelle la cure nécessaire à la poursuite harmonieuse de son développement à la préservation de ses valeurs et de son équilibre. Aussi la lutte des pouvoirs publics contre les atteintes à la fortune publique ou d'autrui, la corruption, les fraudes ou l'enrichissement illégal, la dépravation des mœurs, constitue-t-elle l'une des tâches entreprises et à poursuivre.

Les nouvelles espérances jaillies des profondeurs de la nation au lendemain du 6 novembre 1982, invitaient, ai-je dit, à une grande libéralisation et démocratisation de la société camerounaise. J'ai, de ce fait, engagé le pays dans la voie, certes difficile, mais salubre de l'ouverture : une ouverture que je souhaite et qui doit être consciente, tolérante et constructive, qui doit s'effectuer dans l'ordre et la responsabilité, une ouverture que je considère comme un gage nouveau de santé et de maturité politiques.

J'entends résolument poursuivre cette ouverture dans le cadre de nos lois et règlements et dans le respect des intérêts fondamentaux de la nation : ouverture à l'endroit des libertés publiques, notamment d'option et d'expression, facteur de créativité par l'éclosion et le débat d'idées, d'épanouissement par la participation ; l'ouverture à l'adresse de toutes les catégories sociales et de tous les Camerounais, à l'intérieur comme à l'extérieur.

S'agissant de la démocratisation notamment, elle est un processus appelé à se concrétiser toujours davantage, à s'étendre, à se consolider dans le respect du nécessaire équilibre qui doit être maintenu de façon permanente entre l'ordre, la liberté et le progrès. Elle est l'une des options fondamentales et spécifiques du Renouveau national. À terme elle est appelée à parfaire, sinon à parachever notre expérience démocratique gouvernante véritablement authentique, mais ordonnée, paisible et efficace. Introduisant désormais avec réalisme le pluralisme dans notre vie politique, elle implique que les dirigeants et représentants de l'État, comme ceux du parti, à tous les niveaux, sont librement élus

parmi plusieurs candidats, par les citoyens ou les militants. Il en sera désormais ainsi aux élections municipales, législatives et présidentielles. Il aurait pu en être ainsi au scrutin prochain si d'autres candidatures à la présidence de la République s'étaient manifestées. Cela grâce aux récentes réformes législatives m'ayant donné la possibilité d'organiser des élections présidentielles anticipées, ouvertes à plusieurs candidats, et me permettant en cas d'élection, d'asseoir la légitimité constitutionnelle actuelle de ma fonction sur une légitimité politique, démocratique et populaire.

S'agissant, par ailleurs, de l'option rénovée d'un progrès accéléré et plus harmonieux, dans le cadre du libéralisme planifié et du développement autocentré, ainsi que d'une justice sociale renforcée et étendue, mon engagement procède d'une conviction que le développement, qui recouvre la justice sociale, demeure la finalité de la croissance, volonté de promouvoir et de maintenir la croissance du Cameroun, malgré divers aléas nationaux et les effets néfastes de la crise économique mondiale.

Poursuivant méthodiquement et patiemment l'oeuvre en cours, les efforts de développement s'appliqueront en priorité au monde rural pour en assurer la meilleure exploitation possible des ressources et l'amélioration de conditions d'existence. Ils s'appliqueront ensuite à supprimer les blocages ou les goulots d'étranglement que constituent l'insuffisance de diverses infrastructures, notamment, routières, sanitaires, et scolaires, la croissance anarchique des villes, la stagnation ou la régression des villages. Ils s'appliqueront enfin à une gestion et à une rentabilisation meilleures des entreprises publiques et parapubliques, afin d'en faire de véritables instruments du développement national.

La justice sociale, quant à elle, et suivant les ressources dégagées par la croissance, verra ses efforts renforcés et son champ étendu, notamment en matière d'habitat, de transport public, de santé, de prévoyance sociale ou par le biais de l'échelle des rémunérations ou du prix des produits de grande consommation.

En même temps que la politique du renouveau continuera, à l'intérieur, à s'inscrire dans les faits et à se consolider, j'entends, mes chers compatriotes, imprimer à notre politique extérieure la même dynamique nouvelle.

Par sa position géographique, par son histoire et sa volonté, le Cameroun a su donner à son action extérieure un renforcement à la mesure de ses ambitions et des problèmes qui interpellent l'Afrique et le monde contemporains. À cet égard, nos options d'indépendance, de non-alignement et de non-ingérence, ainsi que d'amitié, de bon voisinage et de coopération, comme de libération des peuples, de développement et de paix, nous ont valu de précieux acquis de prestige et de crédibilité.

Ces acquis ont été préservés et même consolidés et renforcés. Ils le seront davantage les années à venir, grâce à une diplomatie de présence, de participation et de rayonnement

encore plus active avec tous nos partenaires - les États comme les organisations - ceux d'Afrique centrale, du reste de l'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et du reste du monde, avec lesquels, à des degrés divers, nous nous efforçons d'entretenir les meilleures relations possibles d'amitié et de coopération.

Il importe en effet que la voix et l'action du Cameroun retentissent, éclairées, réalistes et fermes, chaque fois que cela est nécessaire et possible. Il importe, en effet, que le Cameroun soit attentif aux crises persistantes qui affectent l'Afrique comme aux tensions et aux conflits qui menacent la sécurité de tels ou tels États ou la paix internationale car l'année qui commence, comme celle qui s'achève, demeure chargée d'inquiétudes, et sollicite notre vigilance et notre solidarité.

Camerounaises,

Camerounais,

Électrices,

Électeurs,

Tel est, dans ses grandes lignes et sur les plans intérieur et extérieur, le programme que je propose à la nation pour les prochaines années. En même temps que je me soumetts à vos suffrages, je le soumetts à votre approbation. Je l'ai dit au début de ce message : le président de la République ne peut efficacement remplir sa lourde mission qu'avec l'appui de vous tous et sur la base d'un programme clair et librement accepté par le peuple camerounais, conscient de l'enjeu de la construction nationale. C'est pourquoi j'ai décidé de solliciter, plus solennellement et plus formellement que jamais, votre soutien à la mesure de l'engagement à prendre et de la responsabilité à assumer, bref un soutien, qui, portant mon engagement, scelle le contrat de confiance et de solidarité qui doit me lier à vous, mes chers compatriotes.

Connaissant la profondeur et l'ampleur de votre attachement à ma personne et aux institutions nationales, me rappelant les marques chaleureuses de sympathie et de loyalisme que vous avez bien voulu jusqu'ici me témoigner, notamment dès le 6 novembre 1982, à l'occasion de ma tournée dans les provinces, le 22 août, le 14 septembre et le 6 novembre 1983, ainsi qu'au lendemain de l'annonce de ma candidature, je suis persuadé que, fidèles à vous-mêmes et à vos convictions, dans la discipline, l'enthousiasme et la liberté, vous vous rendrez aux urnes le 14 janvier 1984 pour confirmer dans ses fonctions celui qui, déjà votre serviteur, entend porter haut le flambeau du Renouveau, du progrès et de l'unité nationale en oeuvrant avec vous, et avec plus de force et d'ardeur, à la poursuite de l'édification d'un État fort mais libéral et démocratique, d'une société camerounaise unie et paisible, juste et prospère.

Vive le Cameroun !

Message à l'occasion de la 18ème Fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1984)

<texte=053> <textan=1984_02> <date=1984_02_10> <mois=1984_02>
<type=jeunesse>

Mes chers et jeunes compatriotes !

L'heureuse tradition qui, d'année en année, conduit le chef de l'État à s'adresser à la jeunesse camerounaise, me vaut encore aujourd'hui le plaisir de vous adresser mon premier message officiel en tant que président élu de la République du Cameroun. Cette opportunité représente, pour moi, davantage qu'une simple coïncidence : elle m'apparaît comme un signe du destin.

Aussi, est-ce avec une chaleur et une fierté particulières que je vous apporte, en ce dix-huitième anniversaire de la Fête nationale de la Jeunesse, les vœux de bonheur, de prospérité et de réussite du chef de l'État, en même temps que le témoignage de la sollicitude, de l'affection et de la confiance de la nation toute entière envers vous, représentants de la composante la plus dynamique de notre peuple et richesse la plus précieuse de notre pays.

Je n'ai jamais cessé de souligner l'importance toute spéciale du rôle qui revient à la jeunesse camerounaise dans l'édification de notre jeune nation. En ces premiers temps de l'ère du Renouveau national, ce rôle acquiert une signification plus dynamique, qui implique de votre part un nouvel engagement et des responsabilités accrues.

En effet, le Renouveau national, sous le signe duquel j'ai placé mon actuel mandat de président de la République, doit apporter au développement de notre pays un rythme accéléré de progrès, lui donnant ainsi les meilleures chances de s'affirmer comme une nation solidement unie dans une communauté de destin et d'aspirations.

Faut-il le rappeler ? Le Renouveau national recouvre un projet de société dont les axes principaux, soumis à l'ensemble du pays ont été plébiscités lors de l'élection présidentielle du 14 janvier 1984. Il s'agit donc, maintenant, comme je l'ai dit, de les mettre en oeuvre en poursuivant ensemble une politique dont les mots d'ordre seront la rigueur et la mobilisation, la libéralisation et l'ouverture démocratique, le style nouveau dans l'activité de l'État et du parti, la dynamique nouvelle pour mobiliser l'ensemble de la société camerounaise.

Cette politique qui postule en général un changement de mentalités entraîne pour chaque catégorie de citoyens, des responsabilités spécifiques. En ce qui concerne plus particulièrement la jeunesse, la mise en oeuvre du Renouveau national vous invite à une

nouvelle prise de conscience de vos obligations, à la mesure des défis que nous abordons en ce tournant décisif de notre longue et irréversible marche en avant.

Il va sans dire que la politique du Renouveau, dont l'ambition est de faire du Cameroun une société intégrée, "fondée sur des solidarités d'idées, la recherche de l'efficacité et des valeurs saines", une société "qui favorise le plein épanouissement de l'homme camerounais et soit un centre de rayonnement culturel en Afrique", la politique du Renouveau, dis-je, ne peut être un succès que si la jeunesse en devient effectivement le moteur essentiel. Qui, en effet, mieux qu'elle, parce qu'elle est moins exposée aux pesanteurs du passé et aux sollicitations de l'égoïsme et plus sensible aux appels de l'avenir et à la générosité, peut promouvoir plus efficacement les changements profonds de mentalités, de comportements et de structures qu'implique cette politique ?

Cela signifie que, grâce à votre sens critique constructif, votre esprit de synthèse, votre volonté de perfectionnement, votre sens du devoir, bref votre dynamisme créateur, vous transformerez le Cameroun, notre beau pays en un véritable et vaste chantier, modèle de développement.

Cela signifie également qu'à vos qualités reconnues de volonté, de persévérance, de foi dans l'avenir, à votre message de générosité, d'audace, de génie créateur, vous devez ajouter la droiture, l'honnêteté, la probité intellectuelle, afin de bâtir notre société sur des bases toujours plus saines.

Cela signifie encore que, mieux que par le passé, l'unité nationale, qui, demeure le soubassement indispensable du Renouveau national, a cessé de constituer pour vous un idéal lointain, un cadre abstrait, mais s'inscrit bien désormais dans vos actes quotidiens, et que, transcendant les particularismes et les inerties de toute nature, vous êtes prêts à évoluer vers le stade supérieur qu'est l'intégration nationale.

Cela signifie enfin que vous êtes décidés à assumer avec enthousiasme et tout le capital d'énergie qui vous caractérise, les responsabilités qui vous reviennent dans l'effort que la nation accomplit chaque jour pour devenir maîtresse de son destin.

Aussi, le dix-huitième anniversaire de votre fête ne doit-il pas être seulement un moment de réjouissances, mais aussi un temps fort de méditation sur les efforts qu'il vous faut encore déployer, sur les responsabilités que vous êtes appelés à assumer dans le cadre du Renouveau national ; en d'autres termes, vous devez en faire une manifestation éclatante de votre ferme volonté, de votre inébranlable détermination d'assurer le progrès continu de notre développement dans tous les domaines.

C'est pourquoi, conscient de vos aptitudes à relever les défis de l'histoire et à vous hisser à la hauteur des attentes de la nation, bref à vous mettre au service des grandes causes, je me réjouis de ce que le thème de votre fête de cette année soit "La jeunesse et la rigueur au travail".

En effet, comme je l'affirmais dans mon message de l'année dernière, "à l'échelle individuelle et collective, rien de grand ne peut se faire sans dépassement, sans sacrifice, sans victoire sur soi-même, finalement sans une certaine ascèse".

"Faute de ces vertus cardinales qui font la vitalité des hommes et des peuples, la nation et d'abord la jeunesse, risquent de sombrer dans la recrudescence des fléaux que sont le banditisme, la propension à la corruption et à l'affairisme, le recours aux trafics de toutes natures, la tendance au laxisme, à l'oisiveté, à l'indifférence ou à la révolte gratuite et négative".

C'est dire que ces vertus sont essentielles à la construction de cette société progressive et équilibrée, favorable à l'épanouissement de tous dans l'égalité, la liberté et la justice que nous appelons de tous nos vœux, étant entendu que la liberté n'est positive que si elle s'exerce de manière responsable et dans le respect de l'ordre public et que notre devoir commun consistera, avec une infinie patience, à réduire continuellement la part d'injustice au sein de notre société, et à intensifier tout aussi régulièrement nos efforts pour atteindre un niveau de justice sociale qui réponde à l'attente de notre peuple.

Vous avez certainement saisi, mes chers et jeunes compatriotes, que la tâche qui vous attend, en cette nouvelle étape de notre destin, est immense, exaltante et difficile, car le développement est le résultat progressif d'un travail laborieux de la nation toute entière et le projet de société que j'ai proposé aux Camerounais ne pourra se réaliser et se pérenniser qu'avec la participation active de l'ensemble du peuple, et singulièrement de sa jeunesse.

Il m'est par conséquent agréable de saisir cette circonstance particulière pour vous renouveler, à tous et à chacun, mes remerciements les plus sincères et ma gratitude la plus profonde pour le soutien spontané, engagé, massif, enthousiaste et sans réserve que vous m'avez toujours manifesté à l'occasion des grands événements qui, depuis le 6 novembre 1982, ont jalonné la vie de la nation. Ce soutien sans faille et cette attitude résolument positive traduisent sans aucun doute le patriotisme sincère et le militantisme ardent qui vous animent et que j'apprécie à leur juste valeur.

Le chemin que nous avons déjà parcouru ensemble depuis le 6 novembre 1982, et les victoires significatives que nous avons remportées, me sont ainsi garants de la détermination et de l'enthousiasme de chacun de vous à soutenir sans défaillance, le grand combat que nous menons pour bâtir un Cameroun nouveau.

Vive la Jeunesse Camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message à la Nation sur la désinformation (20 septembre 1984)

<texte=061> <textan=1984_10> <date=1984_09_20> <mois=1984_09>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Sous l'autorité du chef de l'État, avec l'appui, la confiance et l'ardeur de chacun de vous, notre pays ouvre une nouvelle page de son histoire.

En réduisant les tristes incidents du mois d'avril à leurs justes proportions, celles d'un moment d'égarement de quelques séditeux, nous avons fait ce que nous devions faire. Quand il a fallu punir, nous avons puni, en appliquant la loi. Quand il a fallu pardonner, nous avons pardonné, mais sans oublier. Quand il a fallu réorganiser, nous avons réorganisé, en donnant à chacun sa chance et l'occasion de faire la preuve de sa compétence, de son intégrité et de sa loyauté.

Cette réorganisation de l'armée, de l'administration et des missions diplomatiques est en voie d'achèvement. Le Cameroun est désormais doté de fonctionnaires et de cadres qui permettront au pays de s'épanouir dans l'harmonie retrouvée et dans la sécurité assurée.

Ce Renouveau national, je ne puis le mener à bien, seul. Il me faut l'appui de toutes les volontés, de toutes les intelligences camerounaises, sans distinction d'opinions, de formations, d'ethnies ou de religions. Chacun de vous a les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs.

Un grand peuple ne peut vivre et se développer qu'en respectant l'autorité légitime et en regardant la vérité en face.

La vérité, beaucoup d'entre vous la confondent encore avec la rumeur. Or, la rumeur n'est pas la vérité. La vérité vient d'en haut, la rumeur vient d'en bas. Elle naît on ne sait où, colportée ensuite par des gens inconscients et souvent malveillants, des gens qui veulent se donner une importance qu'ils n'ont pas.

Camerounaises,

Camerounais,

Ne prêtez aucune attention aux rumeurs qui parcourent le pays ! Ne prenez pas systématiquement ce que vous entendez, pour une information exacte ! Réfléchissez, analysez, écoutez la radio, lisez le journal, refusez de croire ceux qui n'ont pas autorité et compétence pour vous informer ! Renseignez-vous avant de tenir pour vrai tout ce que l'on dit !

Ainsi, sachant discerner entre le vrai et le faux, repoussant les rumeurs comme on repousse les calomnies, vous gagnerez le respect de tous et, d'abord, de vous-même.

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1984)

<texte=064> <textan=1984_13> <date=1984_12_31> <mois=1984_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Chers Compatriotes,

Voici qu'à l'horloge de l'histoire va sonner la fin de l'année 1984 et se profile à l'horizon une année nouvelle.

Répondant à la tradition, j'adresse, du fond du coeur, à chacune et à chacun de vous, mes meilleurs voeux de santé et de bonheur, et, au Cameroun, notre chère patrie, mes souhaits de prospérité et de paix pour 1985.

Une année disparaît, dont l'histoire retiendra qu'elle fut, assurément, l'une des plus marquantes dans le destin du peuple camerounais.

En effet, lors de l'élection présidentielle anticipée du 14 janvier 1984, le pays, dans ses profondeurs, m'a solennellement confirmé, par un vote massif et enthousiaste, sa confiance et son soutien. En même temps il approuvait le programme de Renouveau national soumis à son suffrage.

Le peuple camerounais entendait ainsi mettre définitivement un terme à la confusion créée et entretenue au sein du pays par quelques professionnels de la démagogie et de la déstabilisation. Il entendait conférer à mon mandat constitutionnel tous les attributs de la légitimité démocratique et populaire, et sceller entre nous un contrat de confiance et de solidarité en vue de la poursuite de l'oeuvre de construction nationale.

Prenant acte de ce contrat, expression des aspirations et des espoirs de la nation, j'avais décidé de placer mon action durant les 5 années de mon mandat sous le signe du "respect des engagements" :

-engagement de ne point faillir à mes obligations d'ordre constitutionnel ;

-engagement de préserver et de consolider à l'intérieur comme à l'extérieur, les acquis positifs de l'oeuvre de construction nationale ;

-engagement, enfin, de promouvoir un projet de société fondé sur les options nouvelles de rigueur et de moralisation, de libéralisation et de démocratisation.

Comme vous le savez, ces options, qui sont celles d'un peuple déterminé à assumer pleinement la responsabilité de son destin, n'ont pas rencontré l'adhésion de tous. Une

poignée d'individus irresponsables devait tenter de s'y opposer par la violence, ce qui aboutissait aux graves et tristes événements du 6 avril.

Ainsi que je l'ai déclaré à plusieurs reprises, grâce à la solidarité de nos institutions démocratiques, au loyalisme éprouvé du peuple camerounais et de nos Forces armées et police, le pays a pu triompher de l'adversité.

Ainsi, par son vote massif du 14 janvier, par sa victoire sur les forces rétrogrades comme par le soutien indéfectible qu'il m'a toujours apporté, le peuple camerounais a marqué sa volonté inébranlable de vivre en paix, de maintenir son unité, de sauvegarder ses institutions et de poursuivre sa marche irréversible vers le progrès.

C'est pourquoi, au terme de cette année d'une activité intense et éprouvante, je suis heureux, chers compatriotes, de vous exprimer ma profonde satisfaction pour les efforts accomplis par chacun de vous.

Dans le bilan de cette année, nous ne saurions oublier l'impact de ma récente visite officielle à Douala et celui du comice agro-pastoral de Bamenda qui m'ont permis de reprendre un contact direct avec vous.

Cette visite et ce comice, véritables tests de la sécurité et de l'assurance retrouvées, ont démontré avec éclat que l'unité et le prestige du Cameroun sortent grandis des épreuves traversées en 1984.

Sur le plan politique, notre grand parti national s'affirme à nouveau comme instrument privilégié du consensus et de l'unité nationale.

À travers l'intense activité déployée à l'occasion des réunions du Comité central et du Bureau politique, des séminaires provinciaux, après les conférences provinciales et nationales de la JUNC, de l'OFUNC et de l'UNTC - toutes manifestations qui ont connu un succès éclatant - notre grand parti national a renoué avec sa mission essentielle d'encadrement et de mobilisation de la population. Il est redevenu le cadre par excellence où doivent se cultiver et s'épanouir le dialogue, le débat d'idées et d'opinions, l'ouverture démocratique, la participation des citoyens à la vie politique nationale, en un mot, un cadre d'expression de toutes les sensibilités politiques.

Chers Compatriotes,

Cette dynamique nouvelle qui anime désormais le Cameroun lui a permis également d'enregistrer des résultats positifs et encourageants dans d'autres domaines de la vie nationale.

Ainsi, nous avons poursuivi la réforme des structures administratives pour les rendre plus rationnelles et, partant, plus efficaces. À cet effet, ont été rendues nécessaires :

-la réorganisation des grands services de l'État ;

-la création de nouveaux ministères : Commerce et Industrie, Plan et Aménagement du territoire, Enseignement supérieur et Recherche scientifique, Informatique et Marchés publics, Condition féminine ;

-la mise en place de nouveaux services extérieurs.

Sur le plan économique, en dépit de quelques imperfections et des effets néfastes de la sécheresse et de la crise économique internationale, le Cameroun a maintenu, voire amélioré son expansion.

Dans ce domaine, le comice agro-pastoral de Bamenda, par la diversité et la qualité des produits exposés, aura été une brillante illustration de la santé et des promesses de notre économie. À l'heure où de nombreux pays sont confrontés à de sérieux problèmes alimentaires et où la famine tend à devenir endémique, notre pays peut s'enorgueillir à juste titre d'avoir atteint aujourd'hui une relative autosuffisance alimentaire.

De même, le maintien du taux de croissance élevé de notre produit intérieur brut, l'augmentation substantielle et l'équilibre du budget 1984/1985 et les nombreuses réalisations intervenues dans divers secteurs d'activités, constituent des indicateurs significatifs de l'expansion soutenue de notre économie.

Ces résultats sont le fruit de votre ardeur au travail, et des mesures prises par le gouvernement en vue du redressement et de la relance de notre économie, notamment dans les domaines agricole, industriel et infrastructurel.

L'importance que le gouvernement attache au secteur agro-pastoral s'est traduite en particulier par :

-un relèvement sans précédent des prix d'achat aux planteurs ;

-l'intensification de la lutte phyto-sanitaire ;

-l'augmentation sensible des subventions aux engrais ;

-les primes spéciales accordées aux éleveurs victimes des pestes bovine et porcine.

Les réformes du code des investissements et du FOGAPE ont constitué les 2 mesures essentielles de notre politique de relance industrielle.

S'agissant des infrastructures, les principales opérations initiées ou poursuivies au cours de cette année concernent :

-les études de l'aéroport international de Yaoundé ;

-la construction de l'aéroport de Bamenda ;

-l'aménagement des aéroports de Koutaba et de Bafoussam ;

-l'achèvement de l'axe lourd Douala-Yaoundé qui doit être livré avant la fin de l'année ;

- la poursuite des travaux de la route bitumée Belabo-Bertoua ;
- l'étude de la route Yaoundé-Ebolowa-Kribi-frontière du Gabon ;
- le réalignement du chemin de fer Yaoundé-Douala par le terrassement et la construction des viaducs et des tunnels dans la dernière section Eséka-Maloumé ;
- l'aménagement des voiries urbaines de Bamenda, Buéa, Douala, Ebolowa, Kribi, Limbe, Nkongsamba, Sangmélima, et Maroua ;
- la construction du tronçon Bafia-Bafoussam de la route Yaoundé-Bafoussam ;
- le lancement des travaux de la route Yaoundé-Ayos dont les études sont déjà terminées ;
- la construction des routes Bafang Bangangté, Limbé-Idenau et du premier tronçon Bamenda-Nso de la Ring Road.

Par ailleurs, l'une de nos préoccupations majeures aura été d'accroître les grands investissements sociaux en vue d'assurer, une bonne couverture sanitaire du pays, une éducation de qualité, l'amélioration de l'habitat social et des conditions de vie de la population.

En matière de Santé publique, je mentionnerai notamment la construction de 2 hôpitaux de haute technologie à Yaoundé et à Douala dont les premières pierres ont été posées, ainsi que le réaménagement de l'hôpital central de Yaoundé et de l'hôpital Laquintinie de Douala.

Dans le domaine de l'éducation, outre la construction de nouveaux lycées et collèges d'enseignement secondaire, notre effort a porté sur l'amélioration des structures d'enseignement supérieur. Dans ce cadre on peut citer :

- les travaux d'achèvement du Centre universitaire de Buéa qui sera opérationnel à la rentrée prochaine ;
- la poursuite des travaux des Centres universitaires de Dschang et de Ngaoundéré ;
- l'extension de la Faculté des Sciences ;
- la construction de la bibliothèque et du deuxième restaurant universitaires de Yaoundé.

Les efforts considérables ainsi consentis pour doter notre système éducatif de structures et d'équipements appropriés, de même que l'augmentation et la revalorisation substantielles des bourses, doivent permettre de former des cadres aptes à prendre en charge notre développement.

Il importe, par conséquent, qu'à l'école, et plus particulièrement à l'Université, règne une prise de conscience, un état d'esprit engageant l'ensemble des Camerounais et d'abord la jeunesse.

Dans le domaine sportif, il faut également se féliciter du comportement honorable de nos athlètes, spécialement de nos Lionceaux et de nos Lions indomptables qui ont remporté brillamment cette année et pour la première fois, la coupe d'Afrique des nations et réalisé une prestation remarquable lors du tournoi organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UDEAC.

Sur la plan social et culturel, je rappellerai les efforts déployés en vue de la poursuite et de l'intensification des programmes de construction de logements sociaux, d'électrification rurale et d'adduction d'eau ainsi que la mise en place du réseau national de télévision en couleur.

Chers Compatriotes,

En matière de politique internationale, nous avons poursuivi, avec plus de détermination et de responsabilité que jamais, notre politique d'indépendance, de non-alignement, de paix et de coopération dans le respect mutuel des souverainetés et des identités nationales.

En Afrique, nous avons, tout au long de cette année élargi et approfondi nos relations.

Dans ce contexte, les visites effectuées dans notre pays par des chefs d'État frères du Tchad, de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Sénégal ainsi que celles de plusieurs hautes personnalités africaines constituent un témoignage éloquent de l'estime et de la considération dont le Cameroun jouit en Afrique.

Sur le plan des relations africaines multilatérales, nous nous réjouissons de la tenue à Addis-Abeba du vingtième sommet de l'OUA, auquel la délégation camerounaise a apporté une contribution active.

Il faut également saluer la tenue récente à Brazzaville, du premier sommet de la Communauté économique de l'Afrique centrale et du vingtième conseil des chefs d'État de l'UDEAC qui ont marqué un tournant capital dans la coopération et l'harmonisation de la politique de développement au niveau régional et local.

Après 20 ans de fonctionnement, l'UDEAC qui a atteint sa maturité, s'affirme de plus en plus aujourd'hui comme un instrument efficace de co-développement, de coopération douanière et d'intégration de nos économies nationales. Le Cameroun, animé de la volonté de resserrer toujours davantage ses liens d'amitié, de fraternité et de coopération avec ses voisins, continuera d'apporter sa contribution à la réalisation des objectifs de l'Union.

En Afrique australe, malgré certains changements intervenus dans les relations entre les pays de la région, et les efforts de la communauté internationale, il faut déplorer la persistance du colonialisme en Namibie et réaffirmer avec force notre opposition à la politique de Pretoria.

Enfin, nous avons consolidé nos rapports avec le reste du monde, grâce notamment à la visite dans notre pays de nombreux émissaires de gouvernements amis, ainsi que des délégations et missions économiques étrangères.

Les journées économiques camerounaises organisées en France et au Japon sont des jalons significatifs de cette politique de coopération sans frontières.

Au total, l'année qui s'achève aura vu se concrétiser plus que par le passé, notre volonté de promouvoir une diplomatie plus active de présence, de participation et de rayonnement en Afrique et dans le monde.

Chers Compatriotes,

Tel est le bilan de l'année 1984 : un bilan qui, malgré ses points d'ombre, les épreuves et les péripéties qu'a traversées la vie nationale, n'en demeure pas moins positif et riche de promesses.

Nous pouvons bâtir un Cameroun nouveau, démocratique, juste et propice à l'épanouissement de tous, dans l'unité, la paix et la concorde.

Ce sont ces objectifs que j'entends fixer au quatrième congrès ordinaire de l'UNC qui devra donner une impulsion déterminante à notre politique du renouveau.

À l'aube de l'année nouvelle et à la veille de ce rendez-vous capital, j'exhorte chacune et chacun de vous à s'engager dans la voie difficile mais salutaire du Renouveau national.

Chers Compatriotes,

Nous n'avons qu'une patrie. Il est de notre devoir de la défendre et de la conduire, tous ensemble, sur les chemins de la grandeur et de la prospérité pour tous.

Vive la République du Cameroun !

Message à l'occasion de la 19ème Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1985)

<texte=065> <textan=1985_01> <date=1985_02_10> <mois=1985_02>
<semestre=1985A> <année=1985> <type=jeunesse>

Mes jeunes et chers Compatriotes,

Nous voici une fois de plus à la veille de la fête que la nation vous a consacrée en témoignage de ses profonds sentiments d'affection, de sollicitude et d'attachement.

Je voudrais saisir l'occasion que m'offre cette dix-neuvième fête de la Jeunesse pour vous adresser tout particulièrement mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de longévité

avec l'espoir que l'année 1985 sera pour vous comme pour la nation toute entière une année de développement dans la paix.

Je me félicite par conséquent que le thème de votre fête cette année soit "Jeunesse, paix et développement". Car sans la paix, j'entends la paix des esprits, la paix des coeurs, la paix sociale, il n'y a pas de développement véritable.

En effet, les résultats que nous avons atteints jusqu'ici attestent que le développement est le fruit de la paix, la récompense d'un peuple solidaire, capable de faire preuve de créativité, de progrès, de persévérance et de générosité. Cela signifie qu'aujourd'hui et demain, vous devez, avec plus d'acharnement, de dévouement et d'abnégation, travailler la main dans la main, avec toutes les autres forces vives de la nation, afin de faire du Cameroun une communauté où règnent la tolérance, la concorde et la justice.

Cela signifie surtout que la jeunesse camerounaise, toujours plus enthousiaste, dynamique et entreprenante, est appelée, plus que par le passé, à transformer notre pays en un vaste chantier de développement où s'affirme le génie créateur de notre peuple.

Mes jeunes et chers compatriotes,

Il me plaît de rappeler que la dix-neuvième fête nationale de la Jeunesse a lieu après la tenue des deuxièmes conférences provinciales et nationales des jeunes de notre grand parti unifié.

Je vous adresse mes félicitations pour votre précieuse contribution au succès de ces assises. Par votre participation positive aux débats, vos propositions constructives et votre attitude digne et responsable lors de ces diverses rencontres, vous avez prouvé que vous êtes résolument engagés dans la grande oeuvre de construction nationale.

Parce qu'ils sont le symbole de l'innovation et du changement, les jeunes constituent le fer de lance du Renouveau national que je prône depuis le 6 novembre 1982 et que le peuple camerounais a massivement approuvé le 14 janvier 1984. Ce changement progressif, rationnel et harmonieux exige le concours de tous. Aussi est-ce avec beaucoup d'intérêt que la nation attend vos suggestions positives et votre participation active à l'accélération du développement national.

C'est pourquoi je lance un nouvel appel à notre jeunesse afin qu'elle soit aux avant-postes du combat pour la transformation méthodique du Cameroun en une terre d'abondance et de prospérité.

Mes jeunes et chers Compatriotes,

À la veille du congrès de Bamenda, congrès du Renouveau national, je vous invite à plus d'ardeur au travail et à plus de disponibilité pour répondre à l'appel de l'histoire. Ce congrès sera celui de la réaffirmation de l'identité camerounaise et de la consolidation de la dynamique nouvelle.

Après le deuxième congrès extraordinaire du 14 septembre 1983 et la vaste campagne de redynamisation du parti, l'UNC peut et, doit devenir le creuset de notre émancipation authentique, le levain de notre essor politique, économique, social et culturel, un parti ouvert à toutes les sensibilités politiques, à tous les hommes de bonne volonté qui veulent bâtir dans l'équilibre et la concorde nationale un Cameroun nouveau débarrassé des séquelles d'un passé à jamais révolu mais un Cameroun profondément attaché aux acquis positifs de la nation.

Mes jeunes et chers Compatriotes,

Par l'accroissement constant du budget consacré à l'éducation nationale, à la jeunesse et aux sports, et aux autres ministères et organismes chargés directement ou indirectement de la jeunesse, l'État favorise le plein épanouissement en ville ou à la campagne, des jeunes Camerounais. Les résultats élogieux enregistrés dans les domaines aussi variés que l'agriculture, l'élevage, la culture ou le sport prouvent que les sacrifices consentis par l'État ne sont pas vains.

Connaissant votre patriotisme, je ne doute pas un seul instant que vous saurez, comme par le passé, vous montrer dignes de la confiance que le peuple camerounais place en vous pour l'émergence de notre nation. Pour ce faire, je vous demande de travailler avec acharnement et abnégation pour mériter toujours de la patrie et bâtir dans la paix un État qui soit non pas une juxtaposition de groupes ethniques, religieux ou linguistiques mais une véritable communauté nationale fondée sur des solidarités d'idées et une communauté de destin.

Dans une conjoncture mondiale dominée par une crise économique persistante, des égoïsmes nationaux, des luttes d'hégémonies, d'idéologies ou d'intérêts, nous devons faire preuve de vigilance et d'ambition pour aller toujours de l'avant. C'est pourquoi ce dix-neuvième anniversaire de votre fête ne doit pas être perçu comme un simple moment de détente mais comme un temps fort de méditation profonde sur les actions que nous devons encore mener afin d'assurer la progression continue de notre développement, dans l'unité et la paix.

Tel est l'appel que l'histoire adresse à la jeunesse camerounaise. Il vous revient d'y répondre en mobilisant les efforts qui permettront à vous-mêmes et aux générations futures de monter toujours plus haut sur les cimes de la solidarité, du développement et de la paix.

Vive la Jeunesse camerounaise,

Vive la République du Cameroun.

Rapport de politique générale au 4e Congrès Ordinaire de l'UNC (Bamenda, 22 mars 1985)

<texte=067> <textan=1985_03> <date=1985_03_22> <type=parti>

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Nous voici à nouveau rassemblés dans la chaleur réconfortante de ces retrouvailles fraternelles que nous avons toujours su transformer en événements heureux, solennels, historiques.

Au-delà de la joie légitime que nous procure toujours cette rencontre qui, tous les 5 ans, nous permet d'être ensemble à nouveau, au-delà aussi de l'émotion ressentie de pouvoir revivre en pensée nos combats et nos victoires d'hier, nous avons toujours su, par ailleurs, saisir l'occasion de ces assises, pour célébrer un culte à la gloire de notre parti, l'Union nationale camerounaise, pour sa part considérable dans la construction d'un Cameroun uni, moderne, fort et prospère.

C'est toujours le lieu, aussi, de redire combien nous sommes fiers d'appartenir à la grande famille de l'Union nationale camerounaise, fiers d'assumer en son nom les missions qu'elle nous assigne, qui sont d'autant plus exaltantes et magnifiques que nous les savons impératives, urgentes et ardues.

La multiplicité et la complexité toujours accrues de ces missions nous commandent, tous les 5 ans, cette pause qui n'est cependant ni une trêve, ni un répit. Il s'agit davantage d'un moment de réflexion nécessaire à l'évaluation de nos entreprises communes au service de nos compatriotes, au service de notre chère et belle patrie.

Aussi notre congrès est-il toujours, également, le moment de l'indispensable préparation à l'action : celle qu'appelle la contrainte des réalités immédiates, comme celle que la pression du futur nous impose d'ores et déjà, une action toujours nouvelle, toujours plus urgente, une action qui requiert, de notre part, toujours plus de disponibilité, d'efficacité et de réussite.

Voici donc venu, à nouveau, le moment de mesurer les efforts accomplis, les résultats obtenus, ainsi que ce qui reste à faire et à parfaire, sur le long et difficile chemin de la construction nationale, dans laquelle l'Union nationale camerounaise assume une part importante, éminente et déterminante.

C'est assurément un grand moment dans la vie de notre parti, un grand moment dans la vie de la nation.

J'exprime alors le voeu que ce congrès puisse fournir à tous un supplément de foi en l'avenir, qu'il renforce en chacun la détermination de prêcher, avec toujours plus de conviction, les nobles idéaux que professe l'Union nationale camerounaise, de les défendre avec toujours plus de vigueur, de les illustrer de façon toujours plus exemplaire.

J'exprime également le voeu que ce congrès puisse inspirer à chacun un supplément de générosité à l'égard de nos compatriotes, que nous avons mission de servir, en particulier à l'égard de la nombreuse et dynamique jeunesse camerounaise, à qui revient la responsabilité de l'avenir de ce pays, une jeunesse dans laquelle nous devons constamment investir, pour entretenir, en son sein, le goût de l'action et de la création. En effet, il ne nous importe pas seulement que cette jeunesse apprécie l'héritage que nous lui aurons légué. Il nous faut aussi nous assurer que, reconnaissante, elle pourra témoigner avec fierté que nous avons su préparer, de façon heureuse, sa rencontre avec l'Histoire.

Il s'agit de nous montrer capables d'aménager, dans une perspective toujours plus large, le champ le plus favorable à l'épanouissement de cette jeunesse, le plus digne d'accueillir les grandes espérances du peuple camerounais.

La tâche est immense. Elle requiert enthousiasme et clairvoyance. Elle demande aussi, et avant tout, que nous fassions preuve de courage, à l'exemple du peuple camerounais qui, en aucune circonstance dans le passé, n'a failli à ses responsabilités et dont la volonté de progrès constamment affirmée, plus manifeste aujourd'hui que jamais, montre bien, que pour sa part, il ne manque ni de repartie, ni d'audace face aux défis du futur.

Puisse alors ce congrès, plus que tout autre, comme un foyer ardent, nourrir de sa flamme celle de notre patriotisme et éclairer de sa lumière rayonnante, aussi bien nos travaux que les voies que ceux-ci traceront à nos actions futures.

Connaissant votre militantisme, votre dévouement et votre engagement, je ne doute pas que chacun aura à coeur d'oeuvrer activement au succès de nos présentes assises, pour rendre encore plus digne d'estime et de respect la contribution de l'Union nationale camerounaise à la grandeur, à la prospérité et au bonheur de notre cher et beau pays, le Cameroun.

Chers Camarades,

Dans des conditions exceptionnelles de mobilisation, certaines conceptions tendant à détourner le parti de sa vocation, de ses traditions et de ses missions, vous avez réagi avec toute la force de vos convictions civiques contre les manoeuvres déviationnistes qui, dans la confusion ainsi recherchée, exposaient la nation à de graves périls.

Afin que soit sauvegardée l'autorité de l'État, garante de la démocratie, de la légalité et de la continuité des institutions de la République, afin aussi que soient préservées les chances de développement de la nation dans l'unité, la paix et la concorde nationale,

vous avez alors demandé, de manière pressante, la convocation urgente du deuxième congrès extraordinaire de notre parti. À la faveur de celui-ci, vous m'avez élu, à l'unanimité, le 14 septembre 1983, à la présidence de l'Union

À ce titre m'échoit l'honneur d'exposer, ce jour, du haut de cette tribune, ce rapport de politique générale qui rend compte des activités de l'Union nationale camerounaise depuis le congrès de Bafoussam et qui, s'appuyant sur l'expérience de ces 5 dernières années, doit nous permettre de définir les stratégies de l'action future du parti.

Chers Camarades,

Il me plaît de prime abord de pouvoir observer, pour m'en féliciter, que rien n'a donc pu empêcher la tenue de nos présentes assises.

Rien, pourtant, ne nous aura été épargné, notamment dans la dernière période ayant précédé l'actuel congrès : ni les surprises désagréables, ni les émotions, ni les déceptions, ni le feu, ni le sang, ni les larmes.

Les épreuves les plus douloureuses dans la vie d'une nation nous ont été imposées, telles qu'elles se sont manifestées à travers les menées subversives, les menaces contre la sécurité de l'État, les manoeuvres de division et de déstabilisation que nous avons enregistrées.

Ces complots criminels allaient atteindre leur paroxysme dans l'opération insensée par laquelle quelques soldats félons, victimes d'une intoxication pernicieuse et égarés par leurs propres ambitions, ont tenté de renverser la République et de s'emparer du pouvoir par la force des armes.

Ainsi, tout aura été entrepris pour s'opposer à la tenue des présentes assises dont nul ne pouvait douter, pour peu qu'il fût à l'écoute du peuple camerounais, qu'elles allaient constituer un événement majeur dans le prolongement de la mutation intervenue le 6 novembre 1982, si révélatrice, à travers les tournures qu'elle devait par la suite emprunter, de la profonde aspiration de nos compatriotes au changement, si symptomatique d'exigences nouvelles, si fertile en espérances ardentes.

Le processus du Renouveau national, rendu inéluctable sous la levée d'enthousiasmes inédits, devait fatalement apparaître comme une évolution redoutable à une poignée d'individus, uniquement préoccupés par le maintien de leurs privilèges et la satisfaction de leurs ambitions égoïstes.

La vigilance de nos militantes et de nos militants, le patriotisme du peuple camerounais et sa volonté de progrès ont triomphé de toutes les opérations tendant à contrarier cette évolution.

À l'évidence, les chances de ce congrès eussent à jamais été compromises, si ces entreprises factieuses et criminelles n'avaient été dénoncées, combattues et réduites, dans

les conditions de mobilisation nationale, qui illustrèrent, avec éclat, le niveau de maturité politique et de conscience civique du peuple camerounais.

C'est dire que si notre présente rencontre ne devait nous permettre que de nous féliciter d'avoir pu tenir les assises de ce congrès, il y aurait déjà là un bien grand motif de satisfaction et de légitime fierté pour toutes les militantes et tous les militants de l'Union nationale camerounaise.

Autant de courage dans l'épreuve, autant de fermeté dans vos convictions, autant de résolution dans votre engagement méritent, Chers Camarades, d'être salués par l'ovation de la nation.

Au demeurant, seuls ceux qui, pour les avoir ignorés, s'étaient mépris à ce sujet, ont été surpris par le sens de responsabilité des militants de l'Union nationale camerounaise, le patriotisme des Camerounais, leur loyalisme à l'égard de la légalité et des institutions républicaines, leur fidélité à notre option de démocratie gouvernante et leur profond attachement à l'unité nationale, tels qu'ils en ont constamment administré les preuves, dans les circonstances difficiles que nous venons de vivre.

Pour notre part, nous sommes demeurés confiants et sereins, assurés que les militants de l'Union nationale camerounaise et l'immense majorité de nos compatriotes sauront autant se défier des campagnes d'intoxication que déjouer les manoeuvres de division et de déstabilisation.

Nous aurons donc réussi, Chers Camarades, à tenir nos présentes assises, dans le respect du calendrier de notre parti. Nous aurons ainsi fait la démonstration, qu'allant au-delà des péripéties et des contingences, l'action de l'Union nationale camerounaise se veut permanente, durable et féconde.

Soutenu par la ferveur de ses militants et les espoirs de nos concitoyens, notre parti rend ainsi compte de sa vitalité, de sa ténacité et de sa fidélité à ses engagements. Il entend donc affirmer plus que jamais la continuité de sa mission et de son rôle dans la nation.

Chers Camarades,

Au lendemain du troisième congrès ordinaire de notre parti, l'activité du Comité central et des organisations annexes de l'Union nationale camerounaise, reflétant la vie nationale, sereine et harmonieuse, se sera appliquée à mettre en oeuvre les résolutions du congrès de Bafoussam, baptisé "le congrès de la maîtrise", pour traduire notre volonté de dominer les facteurs multiples et variés qui conditionnent le développement national.

Aussi notre action a-t-elle prioritairement recherché, par le biais de séminaires provinciaux, des sessions de l'École des cadres du parti et à l'occasion des consultations électorales, à renforcer la formation civique des militants pour mieux les préparer aux

missions politiques, économiques, sociales et culturelles qu'implique la réalisation des objectifs que le parti s'était alors fixée.

Il en fut ainsi, jusqu'à la mutation intervenue le 6 novembre 1982, conformément à la Constitution et aux lois de la République, dans les conditions exemplaires d'une succession démocratique.

Dans ces circonstances, que le peuple camerounais avait voulu grandioses, j'accédais à la magistrature suprême de notre pays, porté par le soutien spontané, massif et sans réserve de nos populations, nanti de la confiance totale et inconditionnelle du peuple camerounais, de celle des militantes et militants de l'Union nationale camerounaise.

De cet épisode heureux, la nation camerounaise sortait particulièrement grandie, ayant ainsi fourni, une fois de plus, la preuve éclatante de la solidité et déjà valeur de ses institutions, mais aussi, et surtout, celle de la maturité de son peuple.

L'ovation du monde entier salua avec admiration et respect cette illustration aussi rassurante que significative des progrès de la démocratie dans notre continent.

Fiers de voir leur pays cité en exemple à cet égard, les Camerounais allaient se remettre à leur ouvrage avec plus d'ardeur, d'enthousiasme et de résolution, confiants en l'avenir, fermement décidés à assurer la suite la plus heureuse à notre expérience originale de construction nationale, engagée dans la voie ainsi ouverte vers de nouvelles perspectives prometteuses.

Les travaux du cinquième conseil national du parti allaient se ressentir des effets heureux de cet élan patriotique particulièrement chaleureux, nous permettant d'insuffler une vigueur renouvelée à notre action, d'accroître des ressources morales et matérielles nécessaires au succès de nos missions.

La plus urgente de ces missions, au lendemain de la mutation du 6 novembre 1982 était apparue dans l'opportunité d'aller vers les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise.

Il s'agissait de leur renouveler les félicitations du Comité central pour le patriotisme et le militantisme dont ils avaient fait preuve, à l'occasion de cet événement sans précédent dans la vie de notre jeune nation, de les inviter, aussi à resserrer leurs rangs et à renforcer leur vigilance, pour pouvoir déceler et combattre, au besoin, tout ce qui serait susceptible de contrarier la continuité de nos options d'unité, de paix et de progrès, toute menace éventuelle contre la sécurité des citoyens et la stabilité des institutions de la République.

Ce fut l'objet de séminaires provinciaux conduits avec ferveur, compétence et efficacité par nombre de nos camarades, membres du Comité central, séminaires réussis, dans la mesure où les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise devaient, à cette occasion, réaffirmer leur soutien au nouveau chef de l'État, ainsi que leur attachement à

sa personne, leur fidélité aux institutions nationales et au parti, leur engagement, enfin, à oeuvrer dans la solidarité et la concorde, à la réalisation des objectifs de développement national.

Ensuite, à la rencontre de nos compatriotes, lors de ma tournée de prise de contact dans nos provinces, par l'accueil fraternel et enthousiaste qui m'a partout été réservé, par la liesse populaire dans laquelle furent fêtées mes différentes visites, il m'a personnellement été donné de mesurer la disponibilité, la très grande disponibilité du peuple camerounais, pour une société plus ouverte, plus libre et plus responsable, une société plus juste et, de ce fait, plus attachante.

Il me faut alors redire tout le réconfort que m'ont procuré tant de chaleureuses manifestations de soutien, ainsi que les encouragements qui, à cette occasion, m'ont été renouvelés. Je les ais ressentis, ainsi que je l'ai dit au terme de cette tournée, comme la très grande marque de confiance des masses camerounaises à ma personne et en l'avenir de notre chère patrie, une confiance qui, depuis lors, ne s'est point démentie.

Il m'aura en particulier été donné, à l'occasion de cette première tournée, d'apprécier le souci de l'ensemble des populations camerounaises, de voir sauvegardée l'unité nationale comme notre bien le plus précieux, garante des acquis nombreux de nos efforts communs et gage le plus sûr de nos progrès futurs.

Mieux édifié ainsi des situations et des réalités spécifiques à chacune de nos provinces, en ma qualité de président de la République, chef de l'État et chef du gouvernement, j'ai alors résolument engagé l'ensemble de l'activité nationale dans les voies les plus propices à l'accélération de notre rythme de développement et à l'amélioration de la qualité de la vie de nos concitoyens.

Aussi ai-je prescrit des mesures visant, notamment, la promotion des infrastructures, la relance économique, la primauté étant accordée à l'économie rurale, le perfectionnement des structures, dans le souci de rapprocher l'administration de l'administré, une politique de rigueur dans la gestion du bien public et dans l'exploitation de nos ressources naturelles, la moralisation de la société étant recherchée, afin de promouvoir une communauté nationale saine, débarrassée des fléaux que sont le laxisme, l'affairisme, les détournements, la corruption, le favoritisme, le népotisme.

En effet, ce dont il s'agit en définitive, c'est de bâtir et entretenir une société de prospérité, certes, mais davantage de forger une communauté camerounaise solidaire, aussi bien dans ses efforts de développement que dans sa jouissance des fruits de la croissance.

Ainsi apparaît l'exigence d'un nouvel ordre de priorités ayant pour finalité la justice sociale, préparant l'égalité des chances entre les différentes catégories des citoyens, par les solutions que nous saurons apporter aux problèmes d'éducation, de santé, d'habitat,

d'urbanisme, de salaires, de protection sociale, de transport en commun et d'équipements collectifs. Au plan extérieur, soucieux du rayonnement du Cameroun, nous n'avons cessé d'apporter notre modeste contribution au maintien de la paix ; au renforcement de la compréhension internationale et à l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus juste, qui puisse satisfaire, à travers la planète des hommes, la soif de la liberté et de la fraternité.

Notre diplomatie, par une présence active, s'est ainsi constamment exercée dans le respect de nos options : l'indépendance nationale, le non-alignement, le respect de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires des autres États, la coexistence pacifique et la coopération sans frontières.

Telles sont, esquissées à grands traits, les préoccupations qui ont guidé l'action du gouvernement.

Je dois dire que, pour sa part, l'immense majorité du peuple camerounais a accueilli, avec enthousiasme, les innovations amorcées ou annoncées, les a constamment soutenues, m'encourageant à persévérer dans la voie de celles-ci, m'incitant à aller de l'avant, dans le sens des espérances qui s'étaient levées au sein de la communauté nationale.

Chers Camarades,

La dynamique nouvelle ainsi imprimée à l'ensemble de l'activité nationale, si porteuse d'espoirs de changements profonds et durables, ne pouvait qu'être récupérée par notre parti et mobiliser les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise, à l'avant-garde de tous nos combats, pour les engager, selon leurs attentes, sur les sentiers des missions nouvelles que leur assignent tant d'heureuses initiatives génératrices de progrès.

Il ne pouvait en aller qu'ainsi, dans la continuité d'une collaboration franche et loyale entre le gouvernement et le parti, dans le respect de la primauté de l'État et de la Constitution.

Au grand désarroi des militantes et militants de l'Union nationale camerounaise, dérouterés, et à la grande déception du peuple camerounais, il n'en fut malheureusement pas ainsi.

D'une lecture erronée de la Constitution, ou d'une interprétation particulièrement hardie de celle-ci et des comportements anachroniques qui en ont résulté, il allait surgir des malentendus que certaines prétentions manifestes transformèrent en un conflit d'autorité, entre le Président de la République et le Président national du parti, un conflit, il faut le dire tout à fait saugrenu sous un régime présidentiel comme le nôtre et dans notre système de démocratie gouvernante.

À mon accession à la Magistrature suprême de notre pays, le 6 novembre 1982, j'avais fait le serment solennel devant Dieu et devant le peuple camerounais, en ma qualité de Chef de l'Exécutif, de m'acquitter du devoir que m'impose la Constitution : à savoir

veiller à son respect, comme à l'indépendance, à la souveraineté, à la sécurité et à l'unité de l'État ; à savoir, assurer la conduite des affaires de la République.

S'agissant d'un devoir sacré, j'avais juré que je n'y faillirai point.

Dans les conditions où il était apparu que l'unité nationale, la stabilité de l'État et l'évolution démocratique des Institutions de la République pourraient souffrir de l'aggravation de certaines ambitions, usant des prérogatives que la Constitution confère au seul Président de la République, fidèle à mes engagements à l'égard du peuple camerounais, j'ai pris les dispositions nécessaires à la sauvegarde de la légalité républicaine.

La suite, vous la connaissez : les manoeuvres subversives qui se sont révélées au grand jour, dès le mois de juin 1983, allaient aboutir à la découverte, par les services nationaux de sécurité, d'un complot contre la sécurité de l'État, tel que j'ai douloureusement dû en rendre compte au peuple camerounais le 22 août suivant, dans un message à la nation.

Comme on pouvait s'y attendre, l'émotion et l'indignation du peuple camerounais furent grandes et s'exprimèrent, à travers toute la nation, pour condamner avec véhémence les entreprises criminelles ainsi dénoncées, visant à porter atteinte à l'intégrité de la République, à saper les fondements de la nation, entreprises susceptibles de compromettre l'unité nationale, réalisée avec tant de persévérance, de ruiner les acquis et les promesses de notre oeuvre de construction nationale.

Ce triste épisode fut naturellement ressenti par nos compatriotes comme une conspiration contre le peuple camerounais, contre la nation camerounaise.

Aussi est-ce au nom du peuple camerounais que les coupables ont été jugés et condamnés, conformément aux lois de la République, dans l'objectivité et dans la dignité par lesquelles se distingue notre justice.

Pour leur part, déterminés à apporter leur concours actif à l'autorité légitime, soutenant alors fermement les mesures de sauvegarde que j'avais prises pour assumer les devoirs de ma charge et, prenant leurs responsabilités, les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise demandaient la convocation immédiate du Congrès extraordinaire qui, le 14 septembre 1983, devait me porter à la présidence de notre parti.

Ce faisant, les militantes et militants de notre parti entendaient s'élever contre toutes les manoeuvres visant à dévoyer les missions de l'Union nationale camerounaise. Ils entendaient manifester leur opposition déterminée à tout comportement susceptible de créer une confusion dangereuse, telles les attitudes irresponsables tendant à transformer en termes de concurrence vis-à-vis de l'État, le concours précieux que notre parti a toujours apporté à celui-ci, dans la réalisation du bien-être du peuple camerounais.

Ce faisant, les militantes et militants de notre grand parti national unifié entendaient aussi rappeler que, procédant de la résolution commune de toutes les forces vives de la Nation, du nord au sud, et de l'est à l'ouest, née de la volonté collective d'unité des camerounais, anglophones et francophones, l'Union nationale camerounaise est l'oeuvre, l'héritage et le lieu de rassemblement du peuple camerounais. Transcendant les diversités de toutes sortes, appelant celles-ci à s'intégrer dans une heureuse harmonie en son sein, l'Union nationale camerounaise n'est ni la propriété d'une personne, ni celle d'un clan, ni celle d'une ethnie. Elle est, et doit demeurer, le flambeau ardent et rayonnant de l'union fraternelle et indissoluble du peuple camerounais.

Chers Camarades,

L'histoire tourmentée des nations nous offre, multiplié, l'exemple navrant de communautés humaines pourtant vouées au progrès et au bien-être, qui, pour n'avoir pas su assurer la pérennité de leurs Institutions, ont entièrement été livrées à la misère morale et matérielle, soumises à tous les déchirements, privées de toute ressource qui pût les soustraire au processus, rendu fatal, de leur auto-destruction.

Les remous qui ont marqué la première année de ma magistrature, ont rendu plus évidents les périls auxquels la nation pourrait s'exposer, si l'État, garant de la permanence de l'autorité des lois, de la justice, des libertés et de la sécurité, n'était capable de s'imposer par-dessus les intérêts particuliers, pour que les institutions de la République cessent d'être l'enjeu des ambitions personnelles de pouvoir et des convoitises politiques, pour empêcher qu'elles deviennent la proie des individus et des groupes de pression.

À la faveur de la clarification intervenue lors des assises du deuxième Congrès extraordinaire de l'Union nationale camerounaise, répondant aux vœux de nos compatriotes, tels qu'ils s'étaient exprimés à cette occasion, j'ai alors jugé utile, en ma qualité de Chef de l'État, de proposer à l'Assemblée nationale, qui l'a approuvée, une réforme constitutionnelle qui, en consacrant dans sa réalité et de façon imprescriptible la souveraineté du peuple camerounais, décourage toute velléité d'appropriation du pouvoir politique.

Sous l'éclairage des événements inattendus que nous ayons connus, rendus possibles par une appréciation confuse qu'avait pu permettre le fonctionnement antérieur de nos Institutions, il avait en effet semblé bon et sain pour la vie politique, qu'en toute circonstance, le titulaire de la fonction présidentielle pût tenir sa source dans la légitimité démocratique.

Aussi, sans la moindre hésitation, ai-je par ailleurs cru devoir proposer à l'Assemblée, qui l'a voté, un projet de loi permettant au président de la République ayant accédé à la magistrature suprême, dans des conditions semblables à celles dans lesquelles j'étais venu à la tête de l'État, de procéder, s'il le juge utile, à une élection anticipée.

En concrétisant ainsi la volonté d'ouverture démocratique que j'avais annoncée devant le deuxième Congrès extraordinaire de notre parti, j'entendais rendre son tribut à la maturité du peuple camerounais, seul responsable et unique maître de son destin.

Pour la première fois dans la vie politique de notre jeune nation, en effet, la possibilité d'une ouverture démocratique, permettant le pluralisme, était donnée à ceux des Camerounais qui pourraient vouloir briguer des fonctions politiques dans le pays, mais n'appartiendraient à aucune formation politique ou qui, étant membres de l'Union nationale camerounaise, ne seraient pas investis par notre parti.

Dans ce contexte, m'étant présenté au suffrage populaire comme le candidat du Renouveau national, le programme politique pour lequel l'Union nationale camerounaise m'avait accordé son investiture allait connaître un véritable plébiscite, dont l'expression traduisait le large consensus national qui s'était réalisé autour de nos options nouvelles, venus enrichir les acquis positifs, nombreux, de l'oeuvre de construction nationale.

Le contrat de confiance, de solidarité et de fidélité ainsi scellé dans les urnes, investissant le Président de la République de tous ses titres de légitimité et confiant à celui-ci un mandat formel, devait permettre, sous de meilleurs auspices, la poursuite de l'oeuvre de construction nationale, avec plus d'assurance et d'engagement, dans la sérénité retrouvée.

Il semblait aussi s'être restauré un climat plus favorable à la décrispation politique, dans lequel les rancoeurs pouvaient être rentrées, et, apaisées, l'indignation et les irritations légitimes qu'avaient provoquées les dangereux comportements visant à attenter à la sûreté de l'État, menaçant, de ce fait, la stabilité des Institutions, l'unité de la nation et son évolution harmonieuse vers d'heureuses perspectives de progrès.

Connaissant le profond attachement de nos compatriotes au respect de la vie, aux valeurs humaines et aux vertus dans lesquelles le peuple camerounais a constamment tiré sa force et sa grandeur, en ma qualité de magistrat suprême de notre pays, guidé par le seul souci de l'intérêt supérieur de la nation, et en vertu des pouvoirs que la Constitution confère au Président de la République, j'ai décidé d'accorder à ceux que la justice avait condamnés, la chance de retrouver, dans le pardon et leur propre remords, le chemin de la raison et de la dignité, ainsi que le respect dû à la légalité républicaine et au peuple camerounais.

Ce faisant, j'entendais voir tous nos compatriotes, rassérénés, s'atteler, dans la paix des coeurs et la concorde nationale, sans plus attendre et sans plus se laisser autrement distraire, aux tâches urgentes qu'appellent les grandes et belles perspectives du Renouveau national.

Dans leur grande majorité, nos concitoyens, ainsi que les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise, ont approuvé et soutenu ma décision. Je ressens encore

aujourd'hui avec émotion, les vibrants hommages contenus dans celles des motions, empreintes de sincérité et de patriotisme, qui m'ont été adressées en cette circonstance.

Chers Camarades,

Nous étions en droit d'espérer, après les douloureuses leçons ainsi tirées de l'épreuve, que chacun aurait, un meilleur souci de l'ordre, de la stabilité politique et de la sécurité, afin que puissent s'accomplir les grands desseins' de la nation, dans la paix, l'unité et la concorde.

C'était malheureusement sans compter avec l'aveuglement des revanchards, des nostalgiques et des esprits rétrogrades.

Moins d'un mois après les mesures d'apaisement que j'avais jugé nécessaires de prendre dans l'intérêt supérieur de la Nation, des blessures particulièrement cruelles allaient être infligées à notre chère Patrie.

Le 6 avril 1984, trahissant le peuple, la République et leurs devoirs, quelques soldats que l'intoxication et l'ambition avaient détournés de leur mission, prenaient d'assaut les Institutions, pour renverser l'État et s'emparer du pouvoir par la force.

Dans la confiance et l'assurance revenues en des lendemains de tranquillité, les camerounais furent un moment surpris par l'ignoble perfidie.

Douloureusement atteints dans leur fierté et leurs convictions civiques, ils devaient alors réagir, avec toute la vigueur de leur patriotisme, contre l'offense ainsi faite à la nation camerounaise, à l'autorité légitime et au Président qu'ils avaient démocratiquement élu.

Pour sa part, administrant avec éclat la preuve de son courage, de son loyalisme et de son attachement à la légalité, l'armée nationale qui, dans ses diverses composantes, illustre si bien l'unité de la nation, a accompli son devoir avec une efficacité qui l'honore et qui honore le Cameroun.

En somme, c'est le peuple camerounais tout entier qui aura ainsi contribué à l'anéantissement de l'entreprise criminelle des factieux. Aussi la victoire ainsi remportée est-elle sa victoire, la victoire des institutions demeurées inébranlables, la victoire de l'unité nationale préservée.

En effet, de générations en générations, on retiendra principalement de ces tristes événements qu'aussi bien les braves et loyaux soldats que les citoyens leur ayant apporté leur concours au rétablissement de la situation, étaient essentiellement et uniquement des Camerounais, des Camerounais de toutes origines, sans distinction de leur appartenance ethnique, régionale ou religieuse, des Camerounais imbus de patriotisme, pénétrés du sens de leurs devoirs vis-à-vis de la nation et ayant manifesté, à cette occasion, leur fidélité aux institutions et à celui qui les incarne, ainsi que leur attachement à l'unité nationale.

La cohésion de nos compatriotes aura ainsi clairement fait apparaître que la responsabilité de cette aventure criminelle n'était nullement celle de telle ou telle province, ou de camerounais de telle ou telle religion, mais, bien et seulement, celle d'une minorité d'individus rendus insensés par leurs ambitions et leur soif du pouvoir.

Au demeurant, grâce à leur patriotisme et à leur maturité politique, les Camerounais ne se sont pas mépris à ce sujet. Déjouant les pièges de l'intoxication, ainsi que les manoeuvres de division et de déstabilisation, ils ont su garder leur calme, demeurer solidaires, confiants les uns dans les autres. Cette épreuve, plus douloureuse encore, les aura davantage déterminés à poursuivre ensemble et dans l'harmonie, l'édification d'une nation camerounaise moderne, saine, libre, heureuse et respectée, paisible et unie.

Comment, en effet, ne pas rappeler qu'au lendemain de ces événements, c'est dans la solidarité des coeurs, étreints par l'émotion et la tristesse, que tous les Camerounais, également endeuillés, se sont inclinés en un dernier salut fraternel, sur la dépouille mortelle de ceux de nos compatriotes tombés sur le champ d'honneur et de ceux, innocents, qui furent lâchement assassinés ?

À leurs familles durement éprouvées, je voudrais renouveler nos condoléances attristées et redire combien ces compatriotes qui leur étaient particulièrement chers, l'étaient aussi pour la Patrie et pour nous tous, militantes et militants de l'Union Nationale Camerounaise.

C'est pourquoi je vous invite, chers congressistes, en associant à cet instant le souvenir ému de ceux de nos camarades qui nous ont quittés depuis nos dernières assises à Bafoussam, à observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

Chers Camarades,

À l'occasion des tristes événements que je viens d'évoquer aussi bien ceux ayant précédé notre deuxième Congrès extraordinaire, que ceux ayant endeuillé la nation en avril 1984, pour leur part, n'écoulant que leur coeur, leur devoir et leur patriotisme, les militantes et militants de l'Union nationale camerounaise, individuellement ou par groupes, ont constamment pris leurs responsabilités avec courage et, parfois, au péril de leur vie. Ils méritent que leur soient renouvelées nos sincères et chaleureuses félicitations.

Il nous faut cependant convenir, ainsi que chacun a dû le constater et le déplorer, qu'en ces circonstances particulièrement graves, notre parti n'a pas pu démontrer la pleine mesure de ses capacités d'encadrement et de mobilisation des masses.

Notre parti aura davantage révélé, en ces occasions, les faiblesses de ses structures et de son fonctionnement, telles qu'elles se sont manifestées dans l'impression de flottement qu'il a laissé apparaître et dans son attentisme qui a pu être perçu comme traduisant, de sa part, sinon de l'irrésolution, du moins un manque notoire d'organisation.

Il s'est avéré nécessaire de tirer les leçons de cette situation et de parer à ce glissement dangereux de notre parti dans une léthargie susceptible d'entraîner sa totale paralysie.

En ma qualité de Chef de l'État, je me devais de prendre les dispositions d'ordre politique, administratif et militaire qu'appelaient les préoccupations du peuple camerounais. En tant que Président national de notre grand Parti, j'ai alors demandé au Comité central d'envoyer des délégations à la rencontre des militants, afin que, dans un dialogue ouvert à toutes les contributions, ceux-ci puissent débattre en toute franchise des problèmes et de l'avenir de l'Union nationale camerounaise.

Ce fut l'objet des missions de relance et de redynamisation des activités du parti qui devaient permettre, au terme de 3 journées d'échanges fraternels, responsables et particulièrement enrichissants, de vivifier le militantisme des uns et des autres, de restaurer la confiance dans les rangs du parti et de renforcer les engagements que chacun avait pris à l'aube du Renouveau national.

Cette auto-critique nationale, correspondant à la vocation nationale de notre parti, aura en tout cas contribué à renforcer dans la nation la conviction qu'au sein de l'Union nationale camerounaise, nous ne craignons pas de soumettre notre action et notre système politique à la critique. Sans doute chacun a-t-il alors été mieux édifié de la place que la réflexion tient dans notre souci permanent d'être toujours plus utiles à nos compatriotes et plus efficaces dans nos entreprises, mieux édifié aussi de la volonté d'ouverture démocratique qui nous anime.

Mais au-delà du sentiment réconfortant que ces rencontres nous ont procuré, ce qui importe davantage aujourd'hui et demain, c'est la définition des actions qu'appellent les leçons tirées de l'épreuve de vérité que nous nous sommes imposée à cette occasion.

Un inventaire sans complaisance des problèmes dont souffre notre parti ayant été dressé, il s'agit de rechercher des solutions durables et fécondes, dans une perspective toujours plus haute, à la mesure des espérances de nos compatriotes.

Il nous appartient de prouver que l'Union nationale camerounaise est encore capable, aujourd'hui, d'apporter des réponses adaptées aux exigences nouvelles de l'oeuvre de construction nationale et aux préoccupations d'avenir du peuple camerounais.

Pour l'affirmer, il faut au préalable que l'Union nationale camerounaise ait pu fournir des réponses courageuses aux questions qu'elle se pose sur elle-même.

L'Union nationale camerounaise peut-elle encore se rénover et trouver ainsi une nouvelle dynamique qui lui permette de devenir, véritablement, le parti du peuple camerounais ?

L'Union nationale camerounaise a-t-elle encore assez d'ambition pour soutenir des idéaux, afin qu'elle puisse continuer à s'affirmer comme une source d'inspiration collective, un centre d'animation du génie créateur de la jeunesse camerounaise, un

instrument de mobilisation des masses, un support de promotion et de rayonnement des valeurs qui permettent à tous les fils de ce pays de poser un regard nouveau sur la vie et sur l'avenir ? Bref, si l'Union nationale camerounaise veut survivre, le peut-elle et à quelles conditions ?

Chers Camarades,

L'observation de la vie politique du Parti, à la lumière des malheureux événements que la nation vient de traverser, aura notamment révélé qu'au niveau de ses organes de base, l'action de sensibilisation, d'animation, d'encadrement et de mobilisation des militants, dont les faiblesses avaient déjà été relevées lors du Congrès de Bafoussam, n'a pas atteint le degré d'efficacité souhaité.

Il suffit, pour s'en convaincre, s'agissant notamment de la sensibilisation des militants aux idéaux du parti, de constater que nos supports de propagande ne fonctionnent pas dans les conditions susceptibles d'assurer la meilleure pénétration dans les masses, du message de l'Union nationale camerounaise.

En particulier, l'organe d'information et de propagande du parti, le journal "l'Unité", incertain dans sa périodicité, inconsistant dans son contenu et parcimonieux dans sa diffusion, n'assure qu'imparfaitement et de façon sporadique l'information des militants, sans pouvoir accorder ses éditions avec l'actualité, constamment en retard sur les autres médias nationaux, aussi bien pour rendre compte des activités de nos divers organes, que des faits saillants de la vie publique dans lesquels l'Union nationale camerounaise est toujours partie prenante.

En exprimant notre préoccupation à ce sujet, nous entendons affirmer notre conviction qu'un citoyen bien informé est nécessairement mieux éclairé des réalités de son milieu et de son environnement, plus conscient des grands enjeux du développement national, plus avisé dans ses choix, plus responsable dans ses attitudes et plus apte à assumer ses engagements vis-à-vis de la Nation.

Une information complète, objective et permanente, aiguisant le discernement et favorisant la formation d'un jugement de valeur, ne peut que mieux renforcer la conviction des militants de l'Union nationale camerounaise de la pertinence des options fondamentales de notre parti, leur procurant ainsi des armes morales et intellectuelles supplémentaires dans l'accomplissement de leurs missions.

Mieux assuré, aussi, le militant de l'Union nationale camerounaise aura alors moins à redouter la contradiction. Il sera rendu plus avisé pour confondre la mauvaise foi de nos détracteurs les plus acharnés et pour ruiner, sous leurs différentes formes, les critiques les plus malveillantes, mettant ainsi nos compatriotes à l'abri des fausses rumeurs et de l'intoxication.

Aussi regardons-nous avec sympathie le regain de dynamisme de la presse privée, dont les titres nombreux et variés sont venus, sous le signe de la libéralisation, compléter les efforts de la presse officielle.

Il faut alors espérer, que dans ce pluralisme bénéfique des organes de presse, les professionnels de l'information sauront user de la liberté d'entreprise et d'expression ainsi retrouvée, avec le sens aigu de leurs responsabilités, et l'exercer au mieux, pour contribuer à l'émancipation et à l'épanouissement de l'homme camerounais.

Nous entendons par conséquent réaffirmer notre soutien en faveur de tous les moyens d'expression capables de stimuler la créativité et la participation, de canaliser l'émergence d'une culture nationale s'enrichissant constamment de ses diversités, de promouvoir une activité économique qui soit source de prospérité et de solidarité.

C'est dire les espoirs que nous plaçons dans les capacités intellectuelles et technologiques des moyens modernes de communication de masse, s'ils savent positivement exploiter leur faculté de galvaniser le sentiment national de fraternité, dans le cadre de notre option en faveur de l'intégration nationale.

C'est alors une occasion particulièrement opportune de saluer l'avènement de la télévision nationale, traduction concrète, dans sa réalisation, de notre ambition de modernisation. Nous ne doutons pas qu'elle viendra renforcer, de manière encore plus appréciable, les supports de nos idéaux de rigueur et de moralisation, de libéralisation et de démocratisation, témoignant mieux encore de nos efforts de construction dans l'unité, la liberté et la justice sociale, ainsi que de notre volonté de paix et de coopération avec toutes les nations du monde, dans le respect des droits de l'homme, de notre identité et de notre souveraineté nationales.

Dans cette perspective, notre souhait est que nos organes d'information et de propagande, s'appuyant autant que possible sur les techniques de grande diffusion ainsi rendues disponibles, contribuent davantage à faire entendre, partager et rayonner, au Cameroun et à l'extérieur, le message d'unité, de fraternité et de paix de notre grand parti national.

Chers Camarades,

Insister sur le rôle de l'information, c'est souligner aussi la nécessité d'une formation civique permanente, continue et constamment entretenue du militant de l'Union nationale camerounaise, une formation politique aussi, qui cultive en lui l'esprit de l'analyse critique et l'exerce à confronter les théories et les pratiques, les idées et les faits, ainsi que les diverses expériences et les différents modèles que proposent à la réflexion et au choix, les grands débats de l'esprit contemporain.

Ainsi rendu toujours plus lucide et plus perspicace, s'appliquant à la rigueur du raisonnement, le militant n'appréciera que davantage la justesse de nos options au moment d'estimer et de se déterminer.

Une saine évolution de la conscience politique individuelle et collective est en effet salutaire et doit activement être encouragée. Elle permet que s'affirme toujours davantage la maturité de l'homme camerounais. Elle ne peut aussi qu'accroître la crédibilité du discours de l'Union nationale camerounaise et attester, par la libre adhésion qu'il emporte, que celui-ci ne craint pas de se soumettre à l'examen, qu'il ne redoute pas la comparaison.

Telle est la préoccupation qu'exprime l'exigence d'un débat d'idées démocratique, fraternel et responsable, ouvert à tous les apports positifs, notamment à ceux les plus susceptibles d'élever toujours davantage notre ambition pour le Cameroun, de nous éclairer dans notre marche solidaire vers le progrès et vers la réalisation de notre destin commun.

Chers Camarades,

Les voix qui nous interpellent à nous hisser vers de nouvelles perspectives, appellent, aussi, au renouveau des idées, des projets et des imaginations au sein de notre parti, comme au sein de la nation tout entière.

Parti d'avant-garde, si l'Union nationale camerounaise veut se rendre plus persuasive, elle doit également savoir se montrer réceptive. Nos mérites sont grands et nous avons autant de raisons d'être fiers de ce que nous avons réalisé, que nos réussites sont nombreuses et qu'elles sont belles.

Nous serions par conséquent autorisés à concevoir quelques prétentions, que même nos adversaires les plus malhonnêtes jugeraient légitimes, si nous ne savions que l'ampleur de l'oeuvre de construction nationale appelle davantage la modestie, l'humilité et la solidarité.

Aussi ne revendiquons-nous aucun monopole : ni celui de la parole, ni celui de la raison, ni celui du coeur, ni celui du patriotisme.

Nous sommes bien trop conscients, en effet, nous qui avons fait de l'unité nationale la priorité de notre action politique, que dans notre pays aux diversités si nombreuses, aucun parti ne peut affirmer sa vocation nationale, s'il n'a l'ambition d'être et de devenir, toujours plus, le lieu de rassemblement du peuple camerounais, rassemblement des hommes et des femmes, anciens et nouveaux, plus jeunes, adultes et moins jeunes, tous également fils d'une seule et même patrie.

Prendre la voie de l'avenir, c'est alors plus résolument que par le passé, engager notre parti à devenir une cellule toujours plus ardente, bénéficiant des énergies de toutes les

forces vives de la nation. Cela s'entend d'abord de la femme camerounaise. Les femmes ont toujours été à l'avant-garde de notre action, de tous nos combats, les animatrices dynamiques de l'esprit du renouveau. Infatigables dans l'exécution des multiples tâches qu'exigent le fonctionnement et l'animation du parti, elles se sont toujours mobilisées pour le triomphe de nos idéaux. Il faut les en féliciter chaleureusement. Il faut surtout en élargissant les domaines d'activités et les missions de l'OFUNC, leur donner la possibilité de mettre encore davantage au service du parti et de la nation l'immense capital de compétence et de générosité qu'elles recèlent.

Cela s'entend ensuite des jeunes qui, dans le cadre du renouveau, doivent, je l'ai dit, recevoir la plus grande attention -une attention plus grande que dans le passé-. Ce souci qui doit devenir primordial dans le parti, implique sans doute dans le but de lui donner les moyens d'assumer efficacement sa mission, la rationalisation de l'action et de l'organisation de la Jeunesse de l'Union Nationale Camerounaise, autrement dit la mise en place d'un véritable mouvement national des jeunes du parti, animé à l'instar de l'OFUNC, par un Bureau national. Il s'agit, en définitive, de responsabiliser encore davantage la jeunesse camerounaise en lui conférant une plus large autonomie au sein du parti.

Il faut le dire cependant clairement : la JUNC et l'OFUNC sont et demeurent des organisations annexes de l'UNC, cela veut dire que celle-ci doit exercer sur ceux-là à tous les niveaux un contrôle souple certes mais réel dont le but est de veiller à ce que leurs activités s'insèrent correctement dans les orientations politiques et le programme général d'action du Parti.

L'UNTC, bien que n'étant pas une organisation annexe mais spécialisée, ayant ses structures propres, a toujours été l'objet de notre plus grande attention. Je me réjouis d'autant plus de son dynamisme et de son engagement qu'il est évident qu'aucun pays ne peut se développer si le monde du travail n'est non seulement organisé, mais protégé et soutenu dans sa vie quotidienne et sa contribution à la construction nationale. Nos camarades travailleurs, parce qu'ils sont engagés dans un syndicalisme constructif doivent être parmi les principaux artisans du renouveau. Nous continuerons à les aider dans ce sens, en contribuant notamment à la formation ouvrière.

Prendre la voie de l'avenir, c'est sans aucun doute s'ouvrir toujours plus largement à toutes les catégories sociales.

C'est aussi et surtout assumer toutes les sensibilités nationales, bénéficier des énergies et des lumières de toutes les forces vives de la nation, dans leurs différentes manifestations, qui sont autant de formes d'expression des intelligences, des compétences et des talents. Nous disons sans ambages qu'elles sont toutes également dignes de considération, en ce dont elles pourraient, de manière positive, féconder le grand génie du peuple camerounais, son sentiment national, sa volonté de progrès, de paix et d'unité.

Notre parti doit alors pouvoir convaincre tous les Camerounais de bonne foi, quels qu'ils soient, où qu'ils se trouvent, quoi qu'ils pensent, qu'il n'est plus nécessaire, pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille.

Aussi, dois-je le répéter, faut-il surtout et avant tout que notre parti devienne un parti démocratique, accueillant toutes les sensibilités nationales. Ma conviction est qu'il n'en exprimera que mieux les profondes aspirations du peuple camerounais ; il n'en sera que plus capable de traduire, par les actes et les réalisations, les grandes espérances de nos concitoyens.

Devenir un parti démocratique, c'est encourager en son sein la libre discussion ; c'est susciter et entretenir le débat d'idées ; c'est favoriser le choix démocratique des responsables ; c'est permettre aux militantes et aux militants de désigner pour les représenter, ceux de leurs camarades qui ont su mériter leur confiance, en s'illustrant par leur militantisme, leur loyauté, leur compétence, leur efficacité, leur moralité, leur abnégation et leur patriotisme.

En effet, si le militant vient à perdre toute confiance en la justesse des décisions du parti, s'il n'est pas assuré de voir son militantisme, sa loyauté et sa compétence récompensés, si aucun critère objectif n'est appliqué dans le choix des responsables, ce sont les intrigues, la démagogie et la délation qui viennent alors dérégler tous les comportements. Dans la situation ainsi créée, la compétition électorale, quand elle est nécessaire, se traduit en confrontations qui sèment la haine entre les militants, menaçant le parti de divisions, au lieu d'être l'occasion d'une saine et fraternelle émulation.

Il faut, chers Camarades, se rendre à cette évidence : les hommes ne se rangent véritablement derrière leurs chefs que si ceux-ci ont leur confiance, car, c'est dans cette confiance que les hommes trouvent l'assurance que les directions et les actions dans lesquelles leurs chefs les engagent sont les meilleures.

Quelle que soit, en effet, la qualité de ses structures, quelles que soient la générosité de ses intentions et la fermeté de ses résolutions, aucun parti ne peut pleinement accomplir ses ambitions si ses responsables n'ont pas d'ambition pour ce parti, s'ils n'ont pas d'ambition, au-dessus de toute autre considération, au-dessus de tout intérêt personnel.

C'est l'engagement des dirigeants qui mobilise les militants. Lorsque le dirigeant paraît manquer d'assurance dans ses convictions et paraît hésiter dans l'action, s'il n'a pas la confiance des hommes qu'il est censé mener, l'irrésolution gagne les rangs et le doute les disperse.

Il s'agit alors, dans notre système de démocratie gouvernante, de promouvoir une évolution telle que la démocratie, plutôt que d'opposer nos compatriotes, en les dressant les uns contre les autres, renforce leur volonté de coopérer, conforme à notre souci d'unité et de solidarité. Au lieu d'être porteuse de discordes, une telle démocratie ne peut

qu'affermir la concorde au niveau de nos collectivités, petites ou grandes et, partant, à l'échelle de la nation.

L'évolution de l'intelligence politique des militants, à laquelle nous oeuvrons inlassablement, ne peut en tout cas que nous rendre de plus en plus conscients qu'en dehors du désenchantement qu'elle pourrait créer au sein du parti, l'absence de toute démocratie comporte des dangers assez nombreux et assez sérieux pour la stabilité même de la nation.

Aussi, nous sommes-nous engagés avec courage dans la voie de la libéralisation et de la démocratisation.

Chers Camarades,

L'exigence d'un choix démocratique des responsables du parti étant ainsi affirmée, il faut aussi que chacun en soit prévenu : notre volonté de libéralisation n'est pas une disposition à la permissivité. L'ouverture démocratique du parti, en tant qu'option, n'est pas, et ne saurait être, la porte ouverte aux démons de la division, aux agents de l'intoxication aux fauteurs de troubles, aux porteurs de confusion.

La démocratisation, entendue comme illustration de la maturité politique, de la responsabilisation et du progrès, est celle qui doit permettre au citoyen de trouver dans les diverses manifestations de la vie du parti et de la vie publique, une école de tolérance où s'acquiert le respect de la différence, c'est-à-dire le respect d'autrui, dans sa personne, ses biens, ses droits et ses opinions.

Ainsi vécue, la démocratie ne peut aussi être qu'une école de civisme, forgeant une conscience toujours obéissante aux lois et règlements de la République, comme aux statuts et règlements du parti, toujours respectueuse des Institutions et de l'ordre public, comme des directives, des principes du Parti et des règles de discipline en son sein, toujours soumise à l'autorité de l'État, sachant toujours se ranger à la décision de la majorité.

Telle est, en effet, notre conviction que la garantie concrète de la liberté, de la sécurité et de la justice - toutes choses précieuses nécessaires à la stabilité des Institutions et à l'unité nationale - c'est la discipline. Elle est aussi la condition de la démocratie. C'est par devers des citoyens disciplinés que s'offre, par ailleurs, la meilleure image d'un peuple sérieux et responsable.

Nous croyons alors que c'est dans le respect des règles et des principes qui sont dans sa nature, que la démocratie s'exercera le plus sûrement et le plus heureusement.

Pour ce qui est des règles et des principes de cette démocratie, celle qui nous est chère, nous entendons également affirmer que nous ne pourrions trouver de meilleure

inspiration que dans les réalités nationales et dans les seules aspirations du peuple camerounais, sujet de son histoire, artisan et maître souverain de son destin.

Devant l'ampleur et l'urgence des tâches qui nous sollicitent, il nous semble en effet que les dogmes et les idéologies ne rendraient qu'imparfaitement compte des attentes, des ambitions et des grands rêves du peuple camerounais. Celui-ci sera toujours mieux placé pour arrêter son dessein et concevoir les meilleures formes de son projet.

Dans ce que nous aurons alors apporté à la réalisation de ce projet et à l'accomplissement de ce dessein, il nous appartient de tirer un ensemble d'enseignements susceptibles, par la cohérence de leurs orientations, la valeur de leurs principes et leur caractère durable, de constituer un capital d'expérience et une somme doctrinale, qui vailent d'être regardés comme un modèle original de construction politique, capable d'enrichir la pensée des générations actuelles et futures.

En réalité, se défiant des querelles de clocher qui, au demeurant, traduisent davantage différentes dispositions d'esprit qu'elles n'expriment des divergences ou des clivages politiques au sein du parti, nos convictions, nos réflexions et nos actions, contribuant les unes et les autres aux solutions communément recherchées convergent vers la réalisation des mêmes objectifs.

En effet, la consolidation continue de l'unité nationale, l'affermissement d'une conscience civique manifeste de notre volonté d'émancipation et de progrès, dans la paix, la fraternité et l'harmonie, constituent aujourd'hui, dans leurs fins ultimes, l'objet d'un réel et très large consensus national, dont nous devons penser, pour nous en féliciter, qu'il ne pourra que positivement contribuer à imprimer un style nouveau et une nouvelle dynamique aux activités du parti.

Chers Camarades,

C'est aussi et par conséquent les structures d'encadrement et d'animation du parti qu'il faut revitaliser. C'est le militantisme qu'il faut revaloriser.

Nous observons en particulier que les réunions au sein des organes de base du parti, quand elles ne se sont pas raréfiées, n'attirent qu'un public de plus en plus disparate, ne suscitent que de moins en moins d'enthousiasme et connaissent un glissement déplorable vers la stérilité, leur animation et leur contenu ne s'accommodant pas toujours avec les préoccupations du militant dans sa vie de chaque jour.

Il nous faut par conséquent permettre à nos compatriotes de redécouvrir l'utilité du parti dans leur vie quotidienne, au sein de leurs collectivités, dans les quartiers, dans les villages, dans la nation. Pour demeurer un parti de développement, l'Union nationale camerounaise doit se révéler capable d'être appréciée, certes, comme un cadre de formation civique et politique, mais aussi et davantage comme un instrument d'utilité économique, sociale et culturelle.

Des satisfactions alors tirées de l'aide morale ou matérielle dont le parti saura soutenir le citoyen dans ses petits et grands combats de tous les jours, ne peuvent que résulter de plus grandes motivations collectives à militer dans nos rangs, au-delà du cadre étroit des solidarités tribales, au-delà des associations et des mutuelles à base ethnique, ou de celles qui s'appuient sur des singularités d'intérêts.

Au demeurant, l'existence nombreuse et active de ces sociétés prouve bien la grande disponibilité de nos concitoyens à l'égard des diverses formes d'entraide qu'imposent les nécessités et les vicissitudes de la vie courante, à l'égard de toutes celles qui pourraient se proposer à leur besoin d'une solidarité agissante.

Il y a donc là un espace encore assez libre où l'action du parti devrait trouver à se déployer dans toute la dimension humaine de sa mission.

Il y a là une dynamique sociale récupérable par le parti, dans sa quête perpétuelle d'unité, pourvu qu'il sache tirer des enseignements heureux de ces manifestations spontanées des solidarités naturelles, expressions des valeurs humaines qui tendent à se perdre dans les égoïsmes des temps modernes.

Chers Camarades,

Si nous convenons du rôle catalyseur du parti à tous égards nous nous devons donc de militer pour qu'il s'affirme toujours davantage, aussi, comme une famille saine, respectant et dispensant les valeurs morales, celles qui assurent les fondements durables d'une civilisation noble, soucieuse de soustraire l'homme à l'asservissement, d'élever sa conscience, de créer les conditions de son émancipation et de son épanouissement, de nourrir sa vie d'un idéal qui soit le meilleur gardien de sa liberté, de sa sécurité et de sa condition de citoyen.

Aussi dénonçons-nous le laxisme, l'absentéisme, le manque de conscience professionnelle, de discipline et d'objectivité, et, bien trop souvent, l'irresponsabilité, qui caractérisent le comportement de bon nombre de citoyens, en particulier celui de certains fonctionnaires et agents de l'État, dont le comportement est susceptible de ruiner la confiance du citoyen dans l'administration de son pays.

Ceci mérite en effet d'être souligné ; c'est parfois dans la qualité des rapports que le citoyen entretient avec les services publics que se réalise son adhésion à la politique que conduit le gouvernement, avec le soutien du parti, ou sa rupture avec cette politique.

C'est dire que les prestations des administrations, selon qu'elles sont bien ou mal rendues, peuvent, de façon déterminante influencer les attitudes de nos compatriotes à l'égard de nos principes et de nos idéaux. Elles peuvent emporter l'enthousiasme des citoyens aux mots d'ordre du gouvernement, auxquels adhère le parti, ou, au contraire provoquer le désenchantement, la désaffection et la démobilisation.

Aussi condamnons-nous, également, l'incivisme fiscal, les trafics, les hausses illicites des prix, les fraudes et toutes les pratiques illégales qui tendraient à fausser les principes de la justice sociale, et dans lesquelles, trop souvent malheureusement, s'illustrent certains de nos hommes d'affaires. Nous observons aussi, pour devoir redire notre inquiétude à ce sujet, que malgré la vigilance pourtant accrue des services de police et le renforcement de l'arsenal judiciaire, le banditisme, le brigandage, la criminalité, la petite et grande délinquance poursuivent leurs ravages, rendant nécessaire l'accroissement des moyens de prévention et de répression propres à conforter la sécurité et la tranquillité du citoyen.

S'ils ont régressé dans leurs proportions, les autres fléaux tels que la prostitution, le proxénétisme et la pornographie n'ont malheureusement pas disparu, exposant notamment notre jeunesse à la perversité et à l'indignité.

Nous ne pouvons manquer d'exprimer notre préoccupation devant des comportements aussi contraires à toute éthique morale.

Ce sont autant de formes variées et pernicieuses de violences susceptibles d'ébranler la société dans ses fondements moraux ; ce sont , autant de sources de frustrations susceptibles de saper la foi du citoyen dans les institutions, de ruiner sa confiance dans les lois et règlements de la République, et d'installer dans son esprit le doute sur la notion même de justice.

C'est l'une des plus dangereuses conséquences de la corruption, des détournements, de l'affairisme et de tous autres comportements illégaux tendant à l'enrichissement illicite.

À vrai dire, ils ne pourraient que se sentir diminués dans leur personnalité, tous ceux qui, ayant emprunté les voies de la délinquance, bénéficieraient injustement des privilèges ainsi mal acquis. Car, lorsque ni les lois, ni les valeurs morales ne sont respectées, c'est surtout l'homme qui est rabaissé, aussi bien celui qui en est frustré, que celui qui en est le bénéficiaire indigne.

Chers Camarades,

À l'épreuve de la vérité à laquelle nous avons bien voulu nous soumettre à l'occasion de nos présentes assises, il nous faut alors procéder à un douloureux constat.

C'est bien souvent de la part de certains militants de l'UNC, fonctionnaires ou agents de l'État, installés derrière leurs bureaux, quand ils ne font pas preuve d'un absentéisme chronique, que l'administré trouve mauvais accueil dans les services publics.

Il se trouve également des militants de notre parti parmi les nombreux citoyens cités en justice pour détournement de fonds et autres procédés, illicites d'enrichissement.

Les fraudes, si constamment décriées, sont parfois le fait de militants; exerçant d'importantes responsabilités au sein du parti. Ces fraudes ne sont elles-mêmes possibles que parce qu'il se sera établi un réseau de complicité entre quelques fonctionnaires et

hommes d'affaires, tous également coupables de corruption, tous militants aussi de notre grand parti national.

Qui donc commet des abus de pouvoirs, exerce des trafics d'influence et use de passe-droits, sinon certains de nos compatriotes nantis de la puissance publique ou politique ; et qui sont des militants, sinon des responsables du parti ?

Ceux qui ont emprunté aux banques et qui ne croient pas devoir s'acquitter de leurs dettes se comptent également dans les rangs du parti.

Par la valeur de ses idéaux, la pertinence de ses options, et la qualité de ses résultats, notre parti a acquis auprès de nos compatriotes une respectabilité, ainsi qu'une autorité politique et morale que nous devons avoir le constant souci de préserver. Elles ne pourraient que connaître de graves préjudices, s'il devait apparaître aux yeux de nos concitoyens que le fait d'appartenir à l'Union nationale camerounaise confère quelque immunité, qui consacre pour ses militants et ses responsables, des privilèges particuliers, quand ceux-ci sont davantage voués aux servitudes de leurs missions.

Aussi notre parti a-t-il fait siens, les principes de rigueur et de moralisation pour exprimer sa volonté de voir entrer dans les moeurs et les pratiques la préoccupation d'une saine et bonne gestion des hommes, des choses et de la vie, excluant tout gaspillage, soucieux d'économie de moyens, de procédures et de temps, tournés vers l'efficacité, le rendement et la rentabilité, plus généreuse de ses prestations et services.

Telle est notre conception du service public. S'il a le souci de rapprocher l'administration de l'administré, il doit éviter une centralisation excessive qui, sous le prétexte des contrôles nécessaires, ne peut qu'alourdir davantage le poids de sa sanction, ralentir son action et amoindrir ses prestations, aggravant d'autant plus les frustrations du citoyen qu'elle consacre, bien involontairement, l'irresponsabilité des serviteurs de l'État.

Une administration de développement se signale davantage par ses prévenances à l'égard de l'administré qu'elle n'attend de celui-ci des dispositions à "la débrouillardise".

Les rouages des différents services publics, lorsqu'ils sont nombreux, et les procédures, lorsqu'elles sont par trop longues et laborieuses, ne pourraient être connus de tous, surtout quand il faut par ailleurs implorer, de la part des administrations, un effort insuffisant d'information en direction de l'administré.

Comment ne pas évoquer les douloureux tracasseries que connaissent les jeunes parents, les fonctionnaires retraités, les veuves et autres mutilés physiques ou sociaux pour bénéficier de leurs pensions et autres allocations ?

Ce sont aussi les procédures pour faire reconnaître ses droits à la propriété foncière ou pour obtenir la juste indemnisation de ces droits perdus pour cause d'utilité publique,

qu'il faut sans doute réaménager, accélérer et humaniser, pour éviter de dresser l'habitant contre les exigences de son propre progrès.

Il en est ainsi de l'accès à la fonction publique. Les perspectives du renouveau appellent tous nos compatriotes à s'associer, sans préventions et sans autres conditions que celles de pouvoir servir la patrie, à l'oeuvre de construction nationale, solidaire de leurs autres citoyens, et dans le respect des lois et règlements de la République. Force est, toutefois, de constater que lorsqu'un cadre formé, parfois à grands frais par l'État, doit nécessairement attendre son intégration ou son contrat plusieurs mois, sinon quelques années, il est soumis au dénuement et gagné par le découragement. C'est la nation qui se trouve ainsi privée de la pleine mesure de ses compétences. C'est aussi un être aigri ou un contestataire en puissance que l'on tourne ainsi contre le gouvernement, ou contre le parti.

Aussi, tout ce que voudront faire les pouvoirs publics pour accroître l'efficacité et la célérité des services, ainsi que pour humaniser les structures et les procédures trouvera-t-il notre soutien constant. Il s'agit en particulier des mesures tendant à mieux assurer la discipline, la ponctualité, l'assiduité, un accueil plus affable et plus courtois de l'administré dans les administrations. Il s'agit aussi de celles des mesures visant à sanctionner sans complaisance, mais sans malveillance, les indécidesses, le laisser-aller, la désinvolture et les gaspillages.

Pour notre part, nous entendons poursuivre nos efforts de sensibilisation à ces préoccupations, dans les réunions de nos différents organes de base, à l'occasion des séminaires provinciaux, au cours des sessions de l'école des cadres du parti et dans toutes les circonstances se prêtant au renforcement de la formation civique des militants, dont bon nombre sont, aussi bien des agents de l'administration, que des administrés.

Il nous semble qu'il s'agit là d'un bon exemple de la saine et étroite collaboration qui doit exister à tous les niveaux entre les autorités administratives et le parti, dans le respect des lois et de la primauté de l'État, dans le souci permanent et communément partagé de l'intérêt public.

En effet, dans notre système de démocratie gouvernante, démocratie de progrès et de construction, ce qui paraît devoir être privilégié, ce sont les conditions les plus propices à la concertation et à la coopération des différents organes qui, aux termes de notre constitution, concourent à l'expression de la souveraineté du peuple camerounais.

Les contestations de principe, les conflits de compétences, manifestant des luttes d'influence et des rivalités de personnes, sources de dissensions, de démagogues, de surenchères et de désordres en neutralisant les uns et les autres, peuvent alors dangereusement contribuer à la paralysie de l'entreprise commune de construction nationale.

Chers Camarades,

Rigueur dans la gestion, moralisation des comportements, libéralisation et démocratisation de la vie publique, développement économique, social et culturel auto-centré et auto-entretenu, accéléré et amélioré sous l'impulsion d'un nouveau style et d'une dynamique nouvelle ; tels sont les grands axes de notre action présente et future. Ainsi les avons-nous définis lors du deuxième congrès extraordinaire de notre parti, le 14 septembre 1983.

C'est, s'appuyant sur ces options, que le programme du candidat de notre parti, à la consultation électorale du 14 janvier 1984, a été plébiscité par nos compatriotes, engageant le pays dans un vaste processus, en vue du renouveau national.

C'est donc dans cette voie que le Cameroun entend poursuivre sa marche en avant, pour continuer à offrir au monde l'image édifiante d'un peuple laborieux, courageux, sérieux et responsable, ainsi que le spectacle rassurant d'une jeune nation assurant son développement et son rayonnement dans l'unité, la paix, la stabilité et la prospérité, apportant au renforcement de la compréhension, de l'amitié et de la coopération entre les peuples, sa modeste contribution, qui exprime, aussi, sa volonté d'une participation active à la promotion de la civilisation de l'universel, à l'instauration d'un nouvel ordre mondial, plus juste et plus équitable.

C'est dire que notre parti soutient et encourage une diplomatie de présence active, vouée à la coexistence pacifique, soucieuse de l'efficacité des organismes, notamment inter-régionaux, de coopération économique, scientifique, technique et culturelle, en particulier ceux d'Afrique centrale ; une diplomatie oeuvrant au renforcement de l'autorité et de la crédibilité des organisations internationales, dont l'action est orientée vers la recherche de la paix et de la justice dans le monde.

Ainsi de l'Organisation de l'unité africaine, à laquelle nous réaffirmons notre solidarité, dans ses efforts pour la libération totale de l'Afrique et la solution des problèmes de notre continent. Profondément attachés aux droits de l'homme, nous réaffirmons en outre notre engagement dans la lutte contre l'ignoble politique d'apartheid, que nous condamnons de toutes nos forces car elle constitue une abominable trahison de l'humanité.

S'agissant des valeurs humaines, et du renforcement de la conscience en la fraternité de tous les peuples de la terre, nous voulons assurer de notre appui l'oeuvre éminemment humanisante de l'UNESCO, en tant qu'institution spécialisée des Nations-Unies. Son programme et son action, visant à la promotion de l'homme, dans l'affirmation de ses connaissances et de son identité culturelle, ainsi qu'à l'avènement d'un ordre mondial exprimant la préoccupation universelle pour la liberté et la justice, emportent notre entière adhésion.

Ainsi, enfin, de l'Organisation des Nations-Unies elle-même, dont nous saluons les efforts inlassables en faveur de la paix et dont la libre tribune constitue le lieu privilégié du concert solidaire de toutes les nations, grandes ou petites, contre les prétentions hégémoniques, les ambitions dominatrices et les velléités expansionnistes.

Une politique de non-alignement, un non-alignement authentique, conforme à la situation géographique et à la vocation historique du Cameroun, au confluent de tous les courants de civilisations, nous paraît, dans le contexte international actuel, correspondre le mieux à notre souci d'indépendance. Elle nous semble également, la plus adaptée à notre volonté de coopération sans frontière, une coopération respectueuse de notre souveraineté, de notre personnalité et de nos options fondamentales.

Une telle volonté de coopération, sans exclusive, ne peut mieux trouver à s'exprimer que, d'une part, dans l'affermissement de nos relations anciennes et, d'autre part, dans sa quête permanente de nouvelles amitiés. Il s'agit, par la diversification de nos échanges économiques et culturels, d'étendre aux confins de tous les territoires habités par les peuples de bonne volonté, le message fraternel d'unité et de paix du peuple camerounais.

Nous soutiendrons activement, par conséquent, toutes les initiatives diplomatiques s'inscrivant dans cette optique heureuse, car ce dont les peuples ont le plus besoin, assurément, c'est de paix, de solidarité, de fraternité et d'unité.

Chers Camarades,

Il nous faut donc pouvoir convaincre nos compatriotes et tous ceux qui, de par le monde suivent avec sympathie notre expérience de construction nationale, que l'action de notre parti prend à son compte les grandes exigences de la modernité, sans renier la personnalité intrinsèque à notre peuple, telle qu'elle s'exprime dans la riche diversité de nos traditions. Celles-ci, dans leurs valeurs positives et toujours renouvelées, sont ce qui nous permet d'aller à la rencontre des autres civilisations, sans redouter ni la dissolution, ni l'aliénation.

La culture nationale à promouvoir, capable de s'insérer dans la mouvance des temps modernes, doit être celle qui permet au peuple camerounais de demeurer maître de son ouvrage. Il le demeurera, s'il sait judicieusement intégrer dans l'intention, la conception, la réalisation et l'ambition de pareil ouvrage, la rigueur de l'esprit scientifique et les audaces des innovations technologiques, en lui conservant la sève de son propre génie. Notre ouvrage méritera alors véritablement un label de qualité, qui lui vaille d'être élevé à la dignité d'une création originale "made in Cameroon".

Aussi plaçons-nous de grands espoirs dans la promotion de la petite et moyenne entreprise, dans celle de la petite et moyenne industrie, qui nous semblent devoir constituer les bases les plus solides de l'industrialisation future du Cameroun. Ce sont des

maillons indispensables entre les secteurs de production des matières premières, et les unités de transformation de plus grande dimension.

Les petites et moyennes entreprises, ainsi que les petites et moyennes industries, devraient, en effet, pouvoir satisfaire la demande intérieure et nous procurer, par des produits finis ou semi-finis, les ressources nécessaires à la conquête des marchés extérieurs, dans les meilleures conditions de compétitivité, offrant des chances plus grandes à l'équilibre de notre balance commerciale.

Aussi faut-il se féliciter des moyens d'intervention accrus, accordés aux organismes de financement et d'aide, qui concourent au développement de la petite et moyenne entreprise, ainsi que des conditions bancaires nouvelles, qui permettent aux nationaux d'accéder au crédit avec des facilités plus larges, susceptibles de stimuler davantage leurs activités, pour autant qu'ayant présenté des projets sérieux et fiables, ils sachent respecter leurs engagements, et veillent bien s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis des institutions financières et de l'État.

C'est également le lieu de saluer l'entrée en vigueur d'un nouveau code d'investissement, plus orientatif dans ses objectifs, et plus précis dans ses critères d'application. S'il ne met nullement en cause l'initiative privée nationale ou étrangère, libre de se déployer où bon lui semble, il favorise davantage l'implantation des entreprises, dans des conditions mieux adaptées aux exigences de l'aménagement du territoire et de la planification régionale ; il tient davantage compte de la nécessité d'une évolution, harmonieuse des agglomérations urbaines et rurales ; il rend mieux compte de notre volonté de voir se réduire les déséquilibres, dans la répartition des pôles d'activité économiques, sur l'ensemble du territoire national.

En incitant beaucoup plus l'investissement étranger à s'associer, dans nos efforts de développement, à l'entrepreneur camerounais, le nouveau code d'investissement offre bien d'autres avantages, qui ne sont pas des moindres : il permet le renforcement de notre tissu industriel sur une base créatrice d'emplois qualifiés et diversifiés. Il crée aussi des conditions plus réceptives des technologies nouvelles et des techniques modernes de gestion ; il favorise, enfin, la transformation locale de nos matières premières.

Chers Camarades,

De ces matières premières tirées de notre sol, la plus précieuse demeure notre production agricole, garante de notre auto-suffisance alimentaire, priorité de nos priorités.

Les incertitudes économiques internationales, caractérisées par la détérioration constante des termes de l'échange, au détriment des pays économiquement les moins favorisés, la raréfaction des aides au développement, les effets néfastes des calamités naturelles, dont la sécheresse et la désertification, ne peuvent que mieux nous déterminer à militer en

faveur d'une politique de sauvegarde, qui renforce notre potentiel alimentaire et nous prémunisse contre la hantise de la faim, dont nous observons, affligés, les terreurs et les horreurs qu'elle sème dans le monde.

Il y a d'ores et déjà des motifs à nous inquiéter. Ceux de nos compatriotes qui vivent dans les zones particulièrement exposées aux conditions climatiques les plus défavorables, ressentent déjà, en effet, et dans des proportions assez douloureuses, les menaces de la pénurie, les récoltes ayant été dévastées, de nouvelles semailles rendues impossibles et le bétail décimé.

Nous regardons alors avec une particulière sympathie les initiatives qui se manifestent, à travers différents organismes tels que la FAO, le Programme alimentaire mondial, pour venir en aide aux populations de notre continent affectée par la sécheresse et la faim.

Il faut souhaiter que leurs aides, d'urgence et ponctuelles, deviennent la traduction concrète d'une préoccupation constante, appelant une action permanente.

Les efforts du gouvernement pour aider nos compatriotes à surmonter leurs épreuves sont par ailleurs réconfortants. Ils méritent cependant d'être encouragés et poursuivis, notamment par la mise sur pied d'unités d'encadrement plus nombreuses, dotées d'équipements logistiques et techniques appropriés, par l'intensification des activités de formation et de vulgarisation agro-pastorales, par l'octroi de plus grandes facilités de crédits aux agriculteurs et éleveurs, par la promotion des programmes d'appui aux coopératives et aux communautés villageoises.

Il est plus que temps, aussi, pensons-nous, que l'agriculture camerounaise prenne plus résolument le chemin de sa modernisation. L'introduction de la mécanisation dans les méthodes culturales paraît, en effet, devoir renforcer les structures agricoles traditionnelles, et en accroître le rendement, de manière appréciable. Il est par conséquent plus que souhaitable, que le sixième plan quinquennal de développement en préparation, rende amplement compte de cette exigence impérieuse de modernisation agricole, comme condition nécessaire à la dynamisation des communautés villageoises, dont nous attendons qu'elle vienne améliorer les conditions d'existence à la campagne, favorisant l'installation des jeunes agriculteurs, freinant l'exode rural.

Affirmer la primauté de l'agriculture dans notre économie, c'est alors engager un programme plus ambitieux d'extension des pistes de collecte et des routes de desserte ; c'est renforcer, améliorer et moderniser le réseau des infrastructures nationales et des moyens de communication dans les zones urbaines, entre celles-ci et nos campagnes, entre les départements, entre les provinces. C'est souligner aussi les exigences de la maintenance des équipements collectifs d'intérêt économique, social et culturel, une maintenance soutenue, permanente et assidue, car, que veut dire investir sans entretenir, sinon laisser dépérir ?

Chers Camarades,

Il y a des valeurs qui valent le sacrifice de la vie. Et de toutes les valeurs, rien ne vaut autant que l'homme. En l'homme, rien ne vaut autant que le bien-être auquel il aspire et qui ne peut trouver à se réaliser que dans une société capable d'assurer les conditions de sa propre prospérité. Mais les peuples ne peuvent pleinement goûter les fruits de la prospérité que là où s'exercent la liberté et la démocratie. Ces dernières ne peuvent survivre que si existent l'ordre, la paix et la justice.

L'exigence constamment exprimée par notre parti d'une justice sociale étendue et renforcée, rend éminemment compte de notre profonde conviction que l'homme étant, dans son existence et dans son bonheur, la matière la plus précieuse et la plus délicate, la priorité et la finalité de toute l'oeuvre de développement doivent être pour l'homme, pour sa réalisation, pour son épanouissement, pour lui procurer la joie de vivre, de s'aimer et d'aimer ses prochains, assuré de sa sécurité, bénéficiant d'une sollicitude de tous les instants.

Il s'agit de l'homme dans son milieu, dans nos agglomérations urbaines et rurales, au sein desquelles il doit véritablement exprimer son besoin de vivre dans une communauté, partageant dans la fraternité avec les autres membres de celle-ci, les joies et les peines que procurent les luttes solidaires, nécessaires à l'amélioration des conditions de vie.

C'est l'homme dans son environnement immédiat, où il trouvera la qualité de son existence meilleure, dans des villes bâties et des villages modernisés, avec le souci de les promouvoir, comme autant de centres de rayonnement d'une vie individuelle et collective intense et épanouie, les espaces mieux lotis, décorés d'arbres et de plantes vertes, agrémentés de fleurs, ou utilement couverts d'arbres fruitiers, qui font le ravissement de nos enfants, n'étant pas nous-mêmes moins friands de leurs savoureux produits. La campagne de salubrité publique actuellement en cours est par conséquent la bienvenue. Les militantes et militants de notre parti ont d'ores et déjà pris les devants, pour assainir, dans les quartiers et les villages, leur cadre quotidien de vie. Il faut alors les encourager à s'organiser collectivement dans ces travaux d'investissement humain, à les multiplier, à les intensifier : les entreprises de cette nature sont d'autant plus belles et dignes de considération qu'elles sont communes.

C'est alors l'homme dans son habitat. Nous devons non seulement veiller à ce qu'il en soit assuré au moindre coût, mais aussi, et surtout qu'il y bénéficie de dispositions propres à satisfaire son besoin naturel de confort et d'aisance.

C'est l'homme dans son travail, confiant de pouvoir trouver un emploi, de le garder, de s'y élever par ses mérites et ses compétences, bénéficiant d'une protection attentive dans les risques professionnels qu'il encourt assuré dans ses vieux jours, dans l'invalidité ou le décès, d'une solidarité collective et bienveillante.

C'est l'homme dans la société, côtoyant les uns et les autres, qui ne doit rien avoir à redouter, sinon de ses propres imprudences et négligences, pour la sécurité de sa personne, de son bien et des siens.

C'est l'homme dans sa famille, où la femme joue un rôle primordial, la femme épouse, mère, éducatrice, gardienne du foyer et des valeurs qui donnent, protègent et guident la vie ; la femme citoyenne à part entière, partenaire égale et bien aimée, si digne de notre reconnaissance, de nos prévenances et nos attentions.

Se sachant nantie d'une si grande responsabilité et entourée de tant d'affection, puisse alors la femme camerounaise faire sien ce proverbe : "la femme sage bâtit sa maison et la femme insensée la renverse de ses propres mains".

C'est l'homme dans sa jeunesse, une jeunesse à laquelle nous entendons redire qu'elle est au centre de toutes nos préoccupations, cette jeunesse camerounaise dont j'ai dit, et dont je répète, avec fierté et avec conviction, qu'elle est le fer de lance du renouveau national. Son ambition pour un Cameroun toujours plus uni, fort, heureux et prospère, doit constamment être entretenue. Il s'agit d'accroître notre investissement dans l'intelligence de cette jeunesse camerounaise, en ayant toujours le souci d'améliorer son savoir, ses connaissances et sa maîtrise des sciences, leviers de nos progrès futurs, mais aussi son éducation et sa culture, ouvertes sur les valeurs dont se nourrit l'idéal, un idéal qui permette aux jeunes d'aujourd'hui d'affronter avec la résolution et la clairvoyance d'hommes d'action qu'ils seront devenus demain, les grands et inévitables défis de la vie.

C'est l'homme dans sa vie, dont on ne mesure mieux le prix que dans la maladie ou quand vient à disparaître un être cher. C'est dans la santé qu'est la vie de l'homme. Toutes les virtualités humaines en dépendent. Il nous faut par conséquent mieux affirmer notre résolution à oeuvrer pour que l'objectif de "santé pour tous en l'an 2000" soit effectivement atteint et ne reste pas figé dans le slogan.

Nous nous félicitons donc des travaux de réfection ou d'extension de nos anciennes formations hospitalières. Nous saluons aussi le démarrage des travaux de construction de l'hôpital général de Yaoundé et de l'hôpital provincial, de Douala. Nous encourageons également les efforts du gouvernement en faveur des handicapés et des catégories défavorisées.

Il restera néanmoins beaucoup à faire dans le domaine des installations sanitaires, dans leur équipement et leur approvisionnement en médicaments. Notre vœu est que soient activement recherchés les moyens d'une couverture sanitaire moderne, constamment renforcée et améliorée, s'accompagnant d'une formation appropriée de personnels médicaux. À l'évidence, pareille couverture sanitaire, à l'échelle nationale, assurera davantage la célérité et l'efficacité des services de santé dans leurs interventions, réduisant

les risques, ainsi que la fréquence des évacuations sanitaires à l'étranger, si onéreuse pour notre pays.

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Enfin, c'est l'homme dans la nation. Il s'agit bien de cette nation camerounaise qui nous est si chère, dont nous sommes si fiers. Il s'agit bien de cette nation camerounaise pour laquelle chacun nourrit de si grandes et nobles ambitions. Il s'agit bien de cette nation camerounaise à la grandeur et au bonheur de laquelle nous militons, prêts à tous les sacrifices.

S'il s'agit bien de cette nation là, alors, Mesdames, Messieurs, Chers Camarades, c'est à un dépassement que nous appelent les grandes et belles perspectives du renouveau national, dépassement des préjugés et des préventions, dépassement de toutes les barrières ethniques, linguistiques et religieuses, dépassement des clivages artificiels ou psychologiques, dépassement de soi.

Il faut que le Camerounais, quel que soit le lieu où il réside, et où qu'il aille, pour travailler ou pour s'installer, se trouve partout, dans ce pays, chez lui, accueilli comme tel, accepté et traité comme tel, ne se considérant, ne pensant, et ne se comportant que comme tel.

S'il s'agit bien d'un Camerounais, il est égal à tous les autres Camerounais devant les lois, l'État et la justice ; il est égal à tous les autres Camerounais face aux charges et aux avantages du service public, égal en droits et en devoirs sur le chantier de la construction nationale.

Le dépassement auquel nous invitent les perspectives du Renouveau appelle alors à condamner et à combattre, avec plus d'intransigeance encore, le tribalisme, le favoritisme, le népotisme, toutes sortes de discriminations susceptibles d'installer les Camerounais dans des camps retranchés, les privilégiés par monts et les démunis par vaux.

Une mentalité et un esprit profondément camerounais, ne peuvent que persuader de la nécessité de ce dépassement, qui appelle à une véritable intégration nationale confiante, tolérante, consciente et fraternelle.

Chers Camarades,

Il faut, pour mieux se convaincre de la nécessité de cette évolution, se souvenir que notre patrie est née dans les larmes, le feu et le sang, après avoir été soumise à la colonisation, qui fut pour notre peuple, drame déchirant.

Il convient de ne pas oublier non plus que nous avons été séparés, que notre famille a été démantelée, avant heureusement de retrouver son unité, à la suite de péripéties périlleuses et parfois sanglantes.

Il faut en outre se rappeler que notre volonté d'unité fut contrariée par différentes manoeuvres, qui ont plongé notre pays, à l'aube et au lendemain de son indépendance dans un conflit fratricide.

Si la volonté d'unité nous avait manqué, notre pays serait encore plongé dans le chaos, incapable de se relever de ses ruines.

Regardons enfin dans le monde : nous pouvons observer que ceux des pays qui n'ont pas su réaliser ou préserver leur unité, connaissent des tourments profonds et durables, qu'ils sont en proie à des déchirements qui risquent de compromettre la volonté d'émancipation de leurs peuples.

Il suffit de ces exemples tristement édifiants, pour mieux nous persuader que notre devoir sacré consiste à convertir les indifférents, à décider les hésitants et à soutenir la conviction de ceux qui militent dans nos rangs, que le meilleur avenir appartient aux peuples forts, qui ne peuvent l'être que parce qu'ils sont unis et solidaires.

Le 6 avril dernier, malgré les assauts furieux des forces de la division, les institutions de la République sont demeurées fermes. Elles le resteront aussi longtemps que notre unité sera inébranlable.

Tout ce que chaque Camerounais fera pour qu'il en soit ainsi ne peut qu'être profitable à la nation tout entière.

Le militant de notre parti, en particulier, ne doit jamais se lasser de répandre autour de lui le message d'unité. Il trouvera dans chaque manifestation de la vie quotidienne le prétexte et les arguments, pour prêcher, sans relâche, l'unité nationale. Dans le contexte actuel, le prétexte et les arguments sont tout trouvés.

C'est aussi, et d'abord, dans les rangs du parti que la volonté doit être plus manifeste, de remplacer les solidarités primaires basées sur les réflexes ethniques ou religieux, par des solidarités d'idées. Progressivement nous serons ainsi passés de la juxtaposition de nos entités tribales, à leur intégration effective, au sein de ce qui sera alors devenu une véritable nation, assurés que l'unité nationale est à jamais préservée, rendue irréversible.

Chers Camarades,

À travers les actions déployées depuis le 6 novembre 1982 comme à travers les éléments que je viens d'évoquer devant vous se dessinent avec de plus en plus de précisions le canevas d'un projet de société, la nouvelle société que notre parti appelle à construire dans le cadre du renouveau national.

Cette société, si elle a pour fondement les acquis positifs de l'oeuvre de construction nationale, et plus particulièrement l'unité nationale, trouve ses caractéristiques essentielles dans 3 principes cardinaux : la liberté d'entreprendre, la fonction régulatrice d'un État fort et démocratique et le devoir de solidarité.

Notre parti a déjà à maintes reprises affirmé son attachement au libéralisme planifié. La liberté d'entreprendre, si elle doit être canalisée par un plan assumant l'intérêt général, vu, à n'en pas douter, dans le sens de la stimulation de l'initiative et de la créativité.

Mais la liberté d'entreprendre doit s'exercer dans un contexte éthique que l'État est chargé de faire respecter. L'État doit être non seulement une force d'impulsion conduisant la construction nationale et le développement mais encore une force de régulation capable de maintenir les équilibres nécessaires entre les groupes et les régions et de sauvegarder la justice entre les catégories sociales.

Car, en effet, le but ultime, je l'ai dit, c'est de construire une société fondée sur la solidarité aussi bien dans l'effort et les sacrifices que dans les avantages. Seule une telle société est fidèle aux traditions et aux cultures africaines.

Et nous devons rester fidèles à la culture africaine, c'est-à-dire à nous mêmes. Notre lutte en dernière analyse, vise, au-delà du développement, à nous rendre toujours plus maître de notre destin, à préserver notre identité singulière et à accroître notre capacité de contribuer à l'édification de la civilisation de l'universel.

S'il faut qualifier cette société nouvelle, qui doit favoriser le plein épanouissement de l'homme camerounais, je la qualifierais de société de libéralisme communautaire parce que, imprégné de l'esprit libéral, elle se réchauffe également au foyer ardent du communautarisme africain. J'ai parlé de création originale "made in Cameroon". Il nous appartiendra, il appartiendra à notre parti, de continuer, par la réflexion et l'action à préciser toujours davantage le projet de société ainsi évoqué.

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Je ne cesse de dire ma conviction qu'un grand destin attend le Cameroun, pourvu que chacun veuille bien assumer sa part dans le travail immense qu'il nous reste à accomplir, pourvu que chacun trouve, sous l'inspiration de son patriotisme, de sa foi en la République, de sa conscience civique, les réponses les plus justes et les plus positives aux questions que je soumettais à votre méditation, au soir du 17 mai 1984.

"Pourquoi sommes-nous Camerounais ? Qu'est-ce qui nous rend fiers de l'être ? Quel Cameroun voulons-nous pour nos enfants ?".

Si l'actuel congrès pouvait fournir à ces questions des réponses qui rassurent les Camerounais dans leur confiance en l'avenir, alors, l'Union nationale camerounaise aura résolument pris le chemin du renouveau national.

Vive l'Union Nationale Camerounaise,

Vive le Cameroun.

Allocution devant le Corps Diplomatique à l'occasion du Nouvel An (30 décembre 1985)

<texte=077> <textan=1985_13> <date=1985_12_30> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des organismes internationaux,

Je remercie le Doyen du Corps diplomatique pour les voeux très aimables qu'en votre nom il a bien voulu m'adresser ainsi qu'au peuple camerounais.

Il me plaît de saisir l'heureuse occasion que nous offre cette traditionnelle cérémonie pour vous redire combien nous est agréable la présence dans notre pays d'éminents représentants d'États et d'organisations internationales avec lesquels le Cameroun entretient d'étroites et fructueuses relations d'amitié et de coopération.

Vous l'avez opportunément relevé, Monsieur le Doyen le peuple camerounais a connu au cours de l'année qui s'achève de profondes transformations qui ont été autant d'expressions de sa détermination à bâtir dans la paix une société de liberté et de solidarité. La naissant du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais apparaît ainsi comme le point de départ d'une nouvelle dynamique de développement marquée du sceau de la rigueur dans la gestion, de la moralisation dans les comportements et de la justice sociale.

Mais s'il est légitime de se féliciter de ce que le Cameroun soit ce havre de paix et de concorde que vous avez si brillamment dépeint, le peuple camerounais n'ignore pas que sa volonté de développement exige, pour se déployer pleinement, un environnement régional et international où règnent la paix et l'équité.

C'est pourquoi notre diplomatie est soucieuse avant tout d'oeuvrer au renforcement de l'amitié et de la compréhension entre les peuples, au maintien de la paix dans le monde, ainsi qu'à l'instauration d'un nouvel ordre des relations internationales plus juste et plus équitable.

En cette année qui a vu la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il importe de revenir au grand dessein qui a présidé à la naissance de cette institution : conjurer le spectre de la guerre. Cet objectif demeure plus que jamais d'actualité avec l'accumulation dans le temps présent des moyens de destruction les plus terrifiants.

On ne peut que saluer à cet égard la reprise à Genève des rencontres au sommet entre les dirigeants des 2 plus grandes puissances mondiales, événement majeur qui constitue sans nul doute l'amorce d'un climat de confiance sur la scène internationale.

Il est heureux qu'à cette occasion les 2 dirigeants aient décidé de multiplier les contacts à tous les niveaux afin d'aborder en profondeur les questions de désarmement, de paix et de développement.

Le Cameroun, pour sa part, estime que la paix, comme on l'a maintes fois répété, est indivisible, c'est-à-dire doit être globale. Elle ne saurait s'accommoder d'une entente entre puissances qui nourrirait ou laisserait subsister des foyers de tension ou d'agitation en vue de l'extension des zones d'influence et des marchés d'armement.

C'est pourquoi notre pays regrette que non seulement de nouveaux foyers de tension s'allument mais encore qu'aucun début de solution n'ait été trouvé aux conflits anciens qui opposent certains États depuis plusieurs années ou aux situations d'injustice susceptibles de menacer la paix internationale.

Dans ce contexte, nous relevons pour le déplorer le défi que constitue la perpétuation de l'odieux système de l'apartheid en Afrique du Sud. Au cours de l'année qui s'achève, le régime raciste de Pretoria a accentué son arrogante politique d'agression en intensifiant une répression déjà brutale sur la majorité du peuple azanien, en maintenant la Namibie sous sa domination au mépris des décisions internationales, et en violant la souveraineté des États voisins.

Au moment où nous constatons avec satisfaction l'évolution des esprits dans le monde face à ce crime contre l'humanité et face à ces agressions qui menacent la paix, nous lançons un appel à tous les États pour qu'ils adoptent de façon effective des mesures économiques et politiques efficaces susceptibles de faire entendre raison aux dirigeants de la minorité raciste de Pretoria.

Comment d'autre part oublier cette autre injustice de notre temps que constitue le déséquilibre toujours croissant entre les pays riches et les pays pauvres ! Le Cameroun estime quant à lui que cette situation ne saurait durer parce qu'elle porte en elle les germes d'affrontements futurs. Il est donc urgent de l'aborder dans la perspective de l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable.

Aussi notre pays apporte-t-il un soutien sans faille au renforcement des institutions internationales et à la coopération régionale.

C'est ainsi que nous nous réjouissons de la solidité éprouvée de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale. Cette Union est désormais l'instrument privilégié de rapprochement de nos peuples et de concertation des politiques de développement de nos États.

De même, nous nous félicitons que soient progressivement mises en place les structures de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, dont le Cameroun aura l'honneur et la joie d'abriter les assises dans les semaines à venir.

On ne peut enregistrer qu'avec satisfaction le consensus apparu au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine qui, tout en poursuivant sa mission historique de libération totale de l'Afrique, entend désormais répondre aux défis dont notre continent est assailli et qui ont pour noms : la sécheresse, la famine, la démographie galopante, la détérioration des termes de l'échange, la faiblesse des échanges interafricains, un endettement toujours aggravé.

Nous voulons que soient renforcées les organisations gouvernementales et non gouvernementales et notamment les institutions du système des Nations Unies, qui sont des forums uniques où toutes les Nations, grandes ou petites, peuvent faire entendre leurs voix. Aussi souhaitons-nous vivement que tous les États conjuguent leurs efforts pour que devant les menaces qui pèsent sur l'UNESCO la sagesse prévale afin d'assurer la survie de cette organisation et de lui permettre de continuer sa mission universelle.

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des organismes internationaux,

Je suis confiant que vous continuerez comme par le passé à apporter votre contribution à l'édification d'une société internationale soucieuse du développement harmonieux des États et où règnent la paix et la justice. Dans cette perspective, vous pouvez être assurés de trouver toujours auprès du Gouvernement et du peuple camerounais toute l'aide et la coopération nécessaires à l'accomplissement de votre noble mission.

En vous remerciant une fois de plus pour les vœux fervents que vous avez bien voulu m'adresser ainsi qu'au peuple camerounais, je vous prie d'accepter et de transmettre en retour, aux autorités de vos pays et organismes respectifs, les souhaits de bonheur, de santé et de prospérité que je formule à leur endroit pour que vive la coopération internationale.

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1985)

<texte=078> <textan=1985_14> <date=1985_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes chers compatriotes,

En cette veille de fête et au seuil de l'année 1986, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Je remercie chacun et chacune d'entre vous d'avoir participé à l'effort national et d'avoir contribué à renforcer notre unité.

1985 : un bilan positif. En dépit de la crise mondiale qui a durement touché l'Afrique, notre pays a su :

- développer sa croissance ;
- maintenir son niveau de vie ;
- et accroître sa crédibilité.

Le Cameroun est devenu une figure qui compte sur le grand échiquier mondial.

C'est devenu un carrefour important de la vie diplomatique, politique et économique internationale.

La venue du Saint-Père, le Pape Jean Paul 2, Chef religieux et Chef de l'État du Vatican, a souligné l'attachement qu'il porte au Cameroun et l'importance qu'il lui accorde au sein du continent africain.

La visite de nombreux ministres et ambassadeurs de pays amis, ainsi que l'afflux de délégations d'hommes d'affaires étrangers confirment le rayonnement international de notre pays.

Les invitations officielles à me rendre en France, en Grande-Bretagne, en Côte-d'Ivoire, au Zaïre et au Gabon ont renforcé les liens nous unissant avec ces États.

Enfin, en participant aux réunions de l'OUA et de l'ONU, nous avons affirmé notre soutien aux idéaux de paix, de progrès, de liberté et de dignité des peuples.

Au nom de ces principes, accordons tous maintenant une pensée à nos frères africains victimes du régime d'apartheid prôné par le gouvernement de Pretoria.

Je formule le souhait sincère que cette situation intolérable trouve une solution en 1986.

1985, année du congrès de Bamenda et de la création du RDPC. À l'intérieur du pays la politique de Renouveau et de l'unité est devenue plus dynamique.

Le but du RDPC : répondre efficacement à vos aspirations profondes.

Chacun de vous est conscient de l'effort nécessaire et je vous encourage à poursuivre dans cette voie.

Notre pays est une grande famille : nous n'avons pas tous les mêmes goûts ni la même langue mais nous sommes unis par des liens plus forts.

Notre politique nationale et notre politique régionale ne forment qu'un tout.

Et même si certains Camerounais se veulent entièrement à part, pour moi tous les Camerounais sont des Camerounais à part entière.

1986, les perspectives sont encourageantes :

Nous allons démarrer de nouveaux programmes d'équipement et d'investissement.

Nous allons tracer de nouvelles routes ;

Nous allons bâtir d'autres hôpitaux et de nouvelles écoles.

1986, notre effort doit se maintenir : pour promouvoir la bonne santé économique et financière du pays. Et pour assurer l'autosuffisance alimentaire ;

1986, je vous demande personnellement de continuer la lutte contre les fléaux qui nous menacent : la corruption, le laisser-aller, le tribalisme et le sectarisme. La participation de tous est indispensable à la poursuite du progrès. Continuez à démontrer votre ardeur et votre foi en nos idéaux. Continuez à vous battre pour que notre pays devienne un exemple en Afrique.

Pour que le bien-être de chacun soit une victoire de la communauté, Oui au Cameroun qui travaille ! Oui au Cameroun qui gagne ! Oui au Cameroun symbole d'union et de force ! Oui à un Cameroun libre et à des Camerounais soudés et fiers de leur pays !

Bonne année à la réussite du Cameroun !

Vive la nation camerounaise.

Message à l'occasion de la 20e fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1986)

<texte=083> <textan=1986_05> <date=1986_02_10> <mois=1986_02>
<type=jeunesse>

Mes chers jeunes Compatriotes,

Je suis heureux de m'adresser à vous aujourd'hui.

À la veille de la vingtième fête de la Jeunesse, placée sous le thème : "participation, développement, paix", je veux vous témoigner l'importance que j'attache dans mon coeur à la jeunesse du Cameroun.

En tant que Chef de l'État et en mon nom propre, je vous présente tous mes voeux de santé, de réussite et de bonheur.

Vous êtes l'avenir de notre pays.

Je compte sur vous... Vous pouvez compter sur moi.

Le Cameroun du Renouveau tient ses promesses :

À Buéa, ouverture du Centre universitaire et de son École supérieure des traducteurs et interprètes.

À Yaoundé,

- début de la construction de 5 amphithéâtres à l'Université ;
- réfection du restaurant universitaire ;
- achèvement des travaux d'extension de l'École nationale supérieure polytechnique ;
- allocation de plus de 1000 bourses supplémentaires ;
- mise en place d'études pour améliorer le logement des étudiants ;
- mise en place d'études pour l'extension de l'ESSTI ;

Plus généralement :

- des aides financières substantielles ont été allouées à nos étudiants résidant à l'étranger et au Cameroun ;
- des appuis financiers ont été apportés aux centres de Ngaoundéré, Dschang et Douala ;
- 1700 diplômés de l'enseignement supérieur ont été récemment recrutés.

Au plan scolaire :

-poursuite de la construction d'écoles, des collèges, des lycées et autres centres de formation dans les 10 provinces de notre pays.

Pour la jeunesse désœuvrée :

-création de l'Office national de l'emploi pour rendre le marché du travail accessible à tous les jeunes.

Pour la jeunesse rurale :

- prime pour l'installation des jeunes agriculteurs ;
- prime pour la réorganisation des plantations ;

-primes pour la création de nouvelles plantations ;

-redynamisation du Service civique national de participation au développement.

D'autre part, nous voulons encourager et développer la pratique du sport.

Enfin, une véritable politique de jeunesse et d'animation a été mise au point lors des assises du Comité national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Ainsi, en peu de temps, beaucoup a été fait. Mais il reste beaucoup à faire... Et pour cela, j'ai besoin de vous !!!

J'attends de vous que vous soyez des hommes et des femmes responsables.

J'attends de vous que vous fassiez preuve d'efficacité dans toutes vos actions.

J'attends de vous que toutes vos actions soient des actions de qualité.

Je vous demande une participation plus active à l'entreprise commune de construction et de développement de notre pays.

Je vous demande votre aide dans ma lutte pour la moralisation des comportements.

Je vous demande votre aide dans ma lutte constante contre les fléaux qui minent notre société :

-la délinquance,

-l'affairisme,

-le laxisme,

-l'attentisme,

-l'oisiveté.

Ce pari que, ensemble, nous engageons devant l'histoire et devant les hommes, nous le gagnerons !!!

À l'aube de cette année nouvelle, mes souhaits les meilleurs vous accompagnent dans les champs, dans les ateliers, dans les bureaux et dans les usines.

Par ma voix le Cameroun de nos ancêtres vous apporte, dans un élan d'amour et de fierté, son vibrant message d'encouragement.

Vous êtes le Cameroun de l'avenir, préparez dès aujourd'hui l'avenir du Cameroun.

Vive la jeunesse camerounaise,

Vive le Cameroun.

Message aux militants du RDPC (15 mars 1986)

<texte=084> <textan=1986_06> <date=1986_03_15> <mois=1986_03>
<type=parti>

Mes chers Compatriotes,

Les élections des responsables des organes du RDPC sont terminées.

Placées sous le signe de la démocratie, mot-clé qui caractérise notre politique de Renouveau national, elles se sont parfaitement déroulées.

Le scrutin et la pluralité des candidatures ont garanti une totale liberté de vote.

Chacun a pu exprimer ses choix personnels.

Votre participation a été massive.

Je remercie chacun et chacune d'entre vous d'avoir ainsi démontré son civisme, d'avoir manifesté son enthousiasme, tout en faisant preuve d'une discipline exemplaire. d'avoir prouvé sa maturité politique et son attachement aux institutions de la République.

Chaque Camerounais placé devant ses responsabilités et son devoir de citoyen a répondu présent.

Le Renouveau national est donc bien devenu l'affaire de tous.

Je félicite personnellement les heureux élus qui ont su recueillir les suffrages.

À ceux qui n'ont pas obtenu suffisamment de voix, je les remercie d'avoir participé à ces élections.

Leur sens du patriotisme les empêchera de ressentir une quelconque amertume, puisqu'ils demeurent les militants d'un même parti.

En fait, le grand gagnant de cet enjeu électoral n'est autre que le Cameroun.

Notre pays continuera, à travers le Renouveau et le RDPC, à progresser dans la paix, l'unité, le progrès et la justice sociale.

Après le succès de ces élections, nous allons maintenant aborder la phase de formation politique des militants et des citoyens.

Vous avez prouvé votre bonne volonté !

Nos efforts seront axés sur une éducation politique et une instruction civique qui seront le support et le complément de notre idéal de démocratie et de libéralisme.

Chaque responsable local du parti, chaque militant, chaque citoyen est engagé à travailler dans ce sens.

L'unité nationale, c'est vous, c'est nous tous.

Continuez à rester efficaces dans vos actions.

Nous avons un pari à gagner.

Gagnons-le tous ensemble par un militantisme toujours plus ardent fait d'engagement, de discipline, de tolérance et d'ouverture !

Vive le RDPC !

Vive le Cameroun !

Discours devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux Nouvel An (29 décembre 1986)

<texte=097> <textan=1986_19> <date=1986_12_29> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations internationales,

En vous recevant, cette année encore, à l'occasion d'une cérémonie que les usages, à travers le monde, ont rendue traditionnelle.

Je voudrais d'emblée vous dire, par-delà le formalisme de la circonstance, les sentiments de réconfort que j'éprouve, après les propos bien élogieux de votre Doyen à mon endroit et son jugement, tout aussi flatteur, sur mon action à la tête de la Nation camerounaise.

Replacée dans son contexte, cette action se sera inscrite tout au long de l'année qui s'achève, dans le mouvement du Renouveau national amorcé il y a déjà 4 ans et auquel l'adhésion enthousiaste de mes concitoyens ne s'est jamais démentie. Je m'en félicite vivement.

Mais la vie politique, comme la vie tout court, n'est pas à l'abri d'épreuves. Aussi, en ces instants de rétrospective, mes pensées vont-elles tout d'abord à la mémoire des victimes de la catastrophe du lac Nyos, qui a endeuillé, de façon soudaine, inattendue et non encore définitivement élucidée, des centaines de familles camerounaises, que la solidarité internationale, ainsi que l'a rappelé à juste titre votre Doyen, se soit manifestée en cette circonstance de manière aussi spontanée, aussi massive et aussi efficace. Le peuple camerounais ne peut qu'en porter témoignage et renouveler par ma voix, à tous ceux qui l'ont ainsi assisté et au premier rang desquels se trouvent les États et les institutions que vous représentez si dignement, l'expression de ses sentiments de profonde gratitude.

Messieurs les Ambassadeurs,

De telles épreuves nous rappellent la dureté des temps que nous vivons et l'immensité de la tâche à accomplir. Mais, en même temps, elles confortent le caractère et renforcent notre détermination à aller de l'avant, à mener le combat pour le bien-être des citoyens, à scruter inlassablement tous les voies et les moyens de nature à permettre la réalisation du projet de société que je propose aux Camerounais.

La démocratisation des élections au sein des instances du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais observée cette année, la décrispation de la vie publique qui en a résulté ainsi que l'approfondissement du débat libre et responsable dont les médias notamment sont le reflet, constituent autant de gages d'une évolution réelle de la société camerounaise vers sa maturité et, dès à présent, j'en tire une conviction face aux bouleversements technologiques qui s'annoncent dans le domaine de la communication, entraînant l'introduction dans les foyers, d'images venues d'horizons les plus divers, la survie et l'avenir d'un pays comme le Cameroun dépendent de l'engagement irréversible de tous les Camerounais, de toutes les Camerounaises, à s'accepter mutuellement, à admettre le débat d'idées en leur sein, dès lors que ne sont en jeu, ni la sécurité de l'État, ni sa cohésion, ni l'ordre public.

Car il faut se préparer à vivre avec son temps. Mais il importe également de conquérir sa place dans ce monde en constante mutation, où les volontés de puissance et d'hégémonie ont tendance à prédominer.

C'est sous cet éclairage, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des institutions internationales, que s'inscrit l'action menée durant l'année 1986 et qui tend ainsi, dans un environnement particulièrement difficile, à consolider les bases de notre développement.

C'est le cas, pour ne tracer que quelques-uns des traits caractéristiques de cette action :

-C'est le cas, dis-je, de l'agriculture, fondement de notre croissance et garante de notre autosuffisance alimentaire, qui a conservé son rang de priorité des priorités.

-C'est le cas des Petites et moyennes entreprises, sur lesquelles reposent en définitive l'intensification et la solidarité de notre tissu industriel, qui ont été incitées et encouragées, à travers les rencontres entre hommes d'affaires, les Journées économiques et autres expositions, à nouer et à multiplier des contacts en vue de réaliser des projets communs favorisant un transfert technologique adapté.

Il s'agit de la dimension sociale du développement, sans laquelle la croissance ne serait que source d'injustice, d'inégalités et partant de frustrations, qui aura été renforcée à travers les initiatives, voire les réalisations, particulièrement marquantes dans le domaine de l'habitat, de l'éducation, de la santé et de la vie rurale.

Mais nos efforts, qui traduisent, ainsi que j'ai eu l'occasion de le souligner en maintes circonstances, notre volonté de compter d'abord sur nos propres forces, sont hélas annihilés par la permanence de la crise internationale marquée notamment par la détérioration continue des termes de l'échange, l'amenuisement de l'aide publique et l'alourdissement concomitant de la dette des pays du Tiers-Monde ! On assiste même à un paradoxe insoutenable : au moment où les uns pâtissent de cette baisse substantielle des prix des matières premières, d'autres n'en sont pas malheureux et on peut se demander si certains n'en sont pas arrivés à fonder leur stratégie de développement sur la baisse des prix des matières premières.

Que deviendraient, dès lors, les principes sacrés de la solidarité internationale et de l'interdépendance des peuples et des Nations ?

J'ose encore espérer que les pays du Tiers-Monde ne sont pas les seuls à y croire.

Autant de considérations, Messieurs les ambassadeurs, Messieurs les Représentants des organisations internationales, qui expliquent l'engagement permanent du Cameroun en faveur de la coopération internationale.

Que ce soit à l'occasion des conférences et concertations internationales, dont Yaoundé s'honore d'en abriter de plus en plus un grand nombre, que ce soit à l'occasion de mes nombreux contacts avec les chefs d'État et de Gouvernement et les principaux dirigeants de ce monde, le Cameroun reste disponible et partie prenante dans cette quête permanente en vue d'un monde plus juste.

Il reste disponible pour l'approfondissement de l'intégration sous-régionale et le maintien des relations de bon voisinage avec les États frères qui l'entourent, ainsi que l'attestent tout à la fois, les assises de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale tenues à Yaoundé en janvier 1986 et celles de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale qui viennent d'être couronnées de succès à Bata.

Le Cameroun reste disponible pour toute action, toute mesure et tout engagement susceptibles de faire progresser l'idéal africain, c'est-à-dire pour toute entreprise collective concourant :

-À l'éradication de ce fléau intolérable qu'est l'apartheid en Afrique Australe. À la recherche des solutions pacifiques aux multiples conflits qui, en envenimant les relations entre pays africains, détournent nos ressources limitées de leurs fins premières.

-Mais aussi à l'intensification de la coopération économique et des échanges interafricaines en vue d'un développement soutenu du continent.

Le Cameroun reste enfin disponible pour une coopération sans frontières, génératrice de profits mutuellement bénéfiques. Aussi, est-il amené à multiplier les contacts avec tous ceux qui sont animés des mêmes sentiments, renforçant et approfondissant avec les uns

des relations déjà anciennes, et nouant avec les autres de nouveaux rapports de coopération.

Messieurs les Ambassadeurs,

Face à tous les problèmes de santé, d'éducation, d'emploi, dont dépend le bien-être du genre humain, face à ce que j'appellerais l'exigence d'une gestion rationnelle et équitable du patrimoine commun de l'humanité, la persistance de la course aux armements et la multiplication des foyers de tension à travers le monde apparaissent comme une absurdité. Aussi, la communauté internationale était-elle en droit d'espérer de la rencontre de Reykjavik une percée décisive, un renversement de la tendance, qui eussent contribué, de manière durable, à la préservation de la paix universelle.

Mon souhait est que l'humanité soit avant longtemps débarrassée de cet épouvantail que constitue l'accumulation des armes hautement destructives. Car la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, qui passe par le respect scrupuleux des principes inscrits dans la charte de San Francisco, demeure pour tous, une ardente obligation, un impératif catégorique.

C'est avec cet espoir, Monsieur le Doyen, Messieurs les Ambassadeurs, Madame, Messieurs les Représentants des organisations internationales, qu'à mon tour je forme, à l'aube de la nouvelle année, des vœux pour vous-mêmes, pour les vôtres, et pour la réussite de votre mission en terre camerounaise. Et à cette fin, je puis vous assurer que vous trouverez toujours auprès de moi, de mon Gouvernement et du peuple camerounais toute la sollicitude et toute l'hospitalité nécessaires.

Je forme également des vœux à l'endroit de vos Chefs d'État, des dirigeants d'institutions internationales que vous représentez, pour que l'année 1987 leur apporte toutes les satisfactions dans la conduite des hautes responsabilités qui leur incombent.

Je vous remercie.

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1986)

<texte=098> <textan=1986_20> <date=1986_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes chers Compatriotes,

Cette année 1986 qui s'achève a été endeuillée par un cataclysme sans précédent dans l'histoire de notre pays.

La catastrophe du lac Nyos a fait naître un immense élan de solidarité national et international.

Un comité de gestion des secours efficace assiste aujourd'hui les sinistrés.

Je tiens à remercier tous les pays qui nous ont aidés.

Je tiens à renouveler aux familles éprouvées ma profonde sympathie ainsi que celle des membres du gouvernement.

Au plan politique, les élections pour le renouvellement des organes de base du RDPC ont été le fait marquant de l'année 1986.

Ce fut pour les militantes et les militants l'occasion de choisir librement et démocratiquement les responsables de notre parti.

Ce fut une démonstration éclatante de notre volonté d'ouverture démocratique : la démocratie existe au Cameroun, elle peut être appliquée avec succès.

D'autres faits importants ont marqué l'activité politique camerounaise en 1986 : la conférence nationale de la jeunesse a montré que la jeunesse camerounaise a pris conscience de son rôle capital dans la vie politique de la nation : elle est l'avenir du Cameroun, elle doit préparer dès aujourd'hui le Cameroun de l'avenir.

Enfin, de nombreux séminaires ont été menés à travers les provinces par l'organisation des femmes et les instances supérieures du parti pour mobiliser, animer, informer et former les populations.

Au plan économique, en dehors d'une augmentation satisfaisante des cultures vivrières, les aléas climatiques et la crise mondiale ont eu pour principaux effets en 1986 :

-le recul de la production industrielle ;

-le recul des principaux produits de base.

Toutefois, nous avons maintenu notre taux de croissance et poursuivi notre développement économique et social.

Ainsi,

-l'aéroport de Garoua, le pont sur le Faro, l'axe Bafia-Bafoussam, le barrage de Lagdo ont été achevés ;

-la télévision nationale a démarré ;

-des hôpitaux sont en chantier à Douala et Yaoundé ;

-la réalisation de nos plans d'électrification rurale et d'adduction d'eau se poursuit :

-notre politique de promotion de l'initiative privée s'est concrétisée par des manifestations et des échanges économiques et commerciaux, comme en témoignent les foires allemandes et chinoises et l'exposition promo 86 de Yaoundé.

Enfin, 1986 a été l'année du démarrage de notre Sixième Plan quinquennal.

Ce plan est évalué à près de 6000 milliards, il est réaliste et conforme à notre politique d'équilibre et de prudence.

Dans le domaine social, les prix consentis aux producteurs des principales cultures de rente ont été valorisés pour relancer le secteur rural,

-une vaste campagne de salubrité et de vaccination a été menée ;

-des mesures ont été prises pour favoriser l'emploi.

Au plan culturel, de nombreux efforts ont été faits en matière d'infrastructures scolaires et universitaires :

-à l'Université de Yaoundé ;

-au Centre universitaire de Ngaoundéré, principalement.

Au total, plus de 800 classes ont été construites sur tout l'ensemble de notre territoire.

Sur le plan diplomatique, l'année 1986 a été marquée par une intensification de nos relations avec l'extérieur.

Nous avons rétabli nos relations diplomatiques avec l'État d'Israël et nous continuons d'entretenir les relations les plus cordiales avec nos amis du monde arabe.

Notre pays a pris part à de nombreuses conférences internationales :

-l'Assemblée générale des Nations Unies ;

-la conférence des pays non-alignés à Harare ;

-la conférence de l'organisation de l'Unité africaine ;

-l'UDEAC à Bata ;

-et bien d'autres encore.

D'importantes assises se sont tenues chez nous :

-la conférence des chefs d'État de la CEEAC ;

-la conférence des ministres de la communauté économique des Nations Unies pour l'Afrique ;

-le club de Rome ;

-etcetera.

J'ai moi-même été invité à effectuer des visites officielles dans des pays amis :

- les États-Unis d'Amérique ;
- la République Fédérale d'Allemagne ;
- le Canada ;
- le Vatican ;

Nous avons accueilli chez nous des hôtes de marque en visite officielle, tels que le président Seyni Kountché et le Premier ministre israélien de l'époque, Shimon Pérès.

Cette activité diplomatique intense témoigne de l'estime et du prestige dont jouit notre pays à l'extérieur.

Nous occupons une place de choix dans le monde. Nous devons la préserver et la consolider à tout prix.

Je terminerai cette revue des événements de 1986 par un hommage aux sportifs camerounais.

Par leur dynamisme, leur sportivité, leur volonté de vaincre et leurs victoires, ils sont un exemple pour la population de notre pays.

Alors, je leur dis : "continuez et gagnez !"

Pour parler maintenant de l'avenir et de cette nouvelle année qui commence, il faut tout de suite dire que 1987 ne sera pas une année facile.

Les effets de la crise internationale et de la baisse de prix des produits pétroliers vont se répercuter durement sur notre économie.

Nous serons confrontés à la récession, à la baisse des cours des matières premières, à la diminution de l'aide extérieure ; nous devons faire face aux problèmes du sous-emploi et de la démographie ; nous devons soutenir notre rythme de croissance, maintenir notre autosuffisance alimentaire, protéger notre environnement, continuer l'adaptation de notre système éducatif.

Nous avons pris des mesures pour lutter avec efficacité contre la crise :

- application de notre Sixième Plan quinquennal de développement ;
- intensification de la lutte contre la corruption ;
- poursuite de la politique de rigueur ;
- réduction du train de vie de l'État ;
- consolidation de nos amitiés ;
- et renforcement de notre coopération avec nos partenaires.

La réforme de l'administration entamée en 1986 sera poursuivie en 1987, dans le sens :

-d'une gestion plus rationnelle de l'État ;

-d'un meilleur service à la population ;

-et d'une plus grande efficacité.

Nous devons être réalistes et continuer de faire la politique de nos vrais moyens. Ensemble, nous devons bâtir l'avenir, notre avenir, ensemble, nous devons travailler à construire un monde meilleur pour nos enfants, ensemble, nous devons gagner pour que le Cameroun de demain soit plus moderne, plus beau, plus prospère, plus uni, plus fort.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes, une bonne et heureuse année 1987.

Vive le Cameroun, vive notre pays !

Message à l'occasion de la vingt-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1987)

<texte=103> <textan=1987_05> <date=1987_02_10> <mois=1987_02>
<type=jeunesse>

Jeunes du Cameroun,

À l'occasion de votre fête, cette année, il m'est agréable de m'adresser à vous par ce message, un message d'espoir et d'encouragement.

Espoir de vous voir plus engagés que jamais dans le combat que nous menons ensemble pour construire le Cameroun du renouveau.

Espoir de pouvoir compter sur votre ardeur juvénile, sur le génie de votre intelligence et la générosité de vos coeurs, pour faire accélérer, le développement économique, social et culturel, de notre pays.

Encouragement au travail et à l'effort constant, au dépassement de soi, non seulement pour votre satisfaction propre mais aussi pour le bien de la Nation tout entière.

Pour cela, vous devez combattre - nous devons combattre - les maux qui vous guettent, notamment la délinquance, le banditisme, l'incivisme. Vous devez, en revanche, cultiver l'esprit d'entreprise, la rectitude morale, le sens de l'efficacité, de l'honneur et de la dignité, autant de qualités qui font la grandeur des individus et des peuples, et la force des nations.

En somme, bâtir un Cameroun fort et prospère, dans la concorde et l'unité, telle doit être votre préoccupation de tous les instants. C'est à cela que vous invite le thème de réflexion de votre fête cette année.

Jeunes du Cameroun,

Au cours de l'année écoulée, beaucoup a été fait en faveur de votre formation et de votre promotion.

En effet, créé au Congrès de Bamenda, un Bureau national de l'Organisation des jeunes militants de notre grand Parti, le RDPC, est entré en activité, à l'issue d'élections démocratiques, illustrant ainsi l'importance désormais accordée aux jeunes dans la vie politique nationale.

Sur le plan éducatif, d'importants sacrifices ont été consentis à tous les niveaux pour promouvoir l'accès à la connaissance d'un grand nombre de jeunes, à savoir : la construction de 847 salles de classe au niveau primaire et maternel, la construction de 188 salles de classe au niveau de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, la construction de 5 amphithéâtres et d'un complexe multisports à l'Université de Yaoundé, l'achèvement de la première tranche du Centre universitaire de Ngaoundéré, l'octroi de milliers de bourses et de nombreuses aides aux étudiants en formation au Cameroun et à l'étranger, l'augmentation substantielle de la contribution de l'État au fonctionnement des établissements scolaires privés.

S'agissant particulièrement de la jeunesse rurale, l'Office national de participation au développement a été réorganisé pour pouvoir intervenir sur l'ensemble du territoire national et mieux assurer l'encadrement et le suivi des jeunes assujettis.

En matière d'emploi, l'État a déployé des efforts appréciables. Les ajustements apportés à l'opération spéciale de recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur ont notamment permis de donner du travail à un grand nombre de jeunes dans le secteur public.

Dans le domaine sportif, plusieurs victoires et trophées ont été remportés sur le plan international, témoignant de la vitalité et de la combativité de la jeunesse camerounaise.

Jeunes du Cameroun,

Les réalisations et les projets ainsi rappelés témoignent de la sollicitude et de la confiance que vous portent le gouvernement et le peuple camerounais.

Je vous exhorte à continuer de mériter cette sollicitude et cette confiance, par votre constance dans l'effort, le travail et la performance, et par un sens toujours élevé du patriotisme, du civisme, du devoir et des responsabilités.

Je compte sur vous pour la consolidation de nos acquis dans tous les domaines de la vie nationale. Je compte sur vous pour la poursuite heureuse de notre politique de

Renouveau national, dont le succès exige des jeunes qu'ils soient bien formés, sains de corps et d'esprit, engagés et travailleurs.

Car vous n'êtes pas seulement, pour l'avenir, l'espoir de notre pays, vous êtes déjà dans le présent, la source de sa vitalité et le gage de ses victoires d'aujourd'hui et de demain.

Nous avons besoin de vous, de votre dynamisme, de votre dévouement et de votre créativité, afin de poursuivre sans relâche, dans la discipline, la concorde et la fraternité, l'édification d'un grand et beau pays.

Je forme pour vous des vœux ardents de réussite et de bonheur pour l'année 1987.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun.

Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an (28 décembre 1987)

<texte=116> <textan=1987_18> <date=1987_12_28> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Excellences,

Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Messieurs,

Je suis heureux de vous retrouver ici, à l'occasion de cette cérémonie de fin d'année.

Je suis très touché par les vœux que Monsieur le Doyen vient de m'adresser en votre nom à tous, et je vous en remercie sincèrement.

Je suis également très sensible à vos marques d'appréciation, Monsieur le Doyen, quant aux efforts consentis par le Cameroun pour maîtriser la crise économique et consolider la démocratie.

1987 : la crise économique mondiale s'est accentuée, pour de nombreuses raisons :

- les désordres financiers ;
- l'accélération de la baisse des cours de matières premières ;
- l'instabilité du dollar ;
- la contraction des aides publiques ;

-l'alourdissement du service de la dette des pays en voie de développement.

Les conséquences économiques et sociales sont sévères. Cependant, la communauté internationale n'est pas inactive.

De nombreux efforts ont été entrepris :

- pour maîtriser l'ampleur de cette crise ;
- pour stabiliser les économies ;
- pour chercher une solution à l'endettement des pays du Tiers-Monde.

Mais si les matières premières étaient payées à leur juste prix, de nombreux pays en difficulté pourraient rembourser leurs dettes extérieures et se développer normalement.

Je suis persuadé qu'un nouvel ordre économique plus juste, plus équitable passe par l'arrêt immédiat de la détérioration des termes d'échange.

Je crois que tout le monde est conscient de ce déséquilibre et des difficultés qui y sont liées, comme en témoignent :

- le sommet de Venise, qui a regroupé les 7 pays les plus riches du monde ;
- la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement ;
- la récente réunion à Addis-Abeba des pays africains eux-mêmes.

Les dernières conférences annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International laissent entrevoir des signes encourageants.

Je souhaite que cette prise de conscience collective traduite par de nombreuses déclarations d'intentions et résolutions puisse se transformer en actes concrets de solidarité.

Comme vous l'avez souligné, Monsieur le Doyen, le Cameroun a cherché un moyen efficace de lutter contre la crise.

Le plan de redressement et de relance économique est notre réponse.

Le Cameroun veut d'abord compter sur ses propres forces. Mais nous avons besoin de l'aide des pays amis et des organismes internationaux pour prolonger nos efforts.

Le Cameroun veut sortir de la crise. Le Cameroun le mérite.

1987 au plan national : tous les camerounais ont participé avec enthousiasme aux dernières élections municipales à candidatures multiples, et préparent déjà les prochaines législatives.

Le Gouvernement camerounais applique résolument sa politique de démocratisation.

1987 au plan international : de nombreux Chefs d'État ou de Gouvernements amis sont venus au Cameroun, et j'ai moi-même effectué plusieurs visites officielles à l'étranger.

Le résultat se traduit par des liens d'amitié et de coopération ou des relations de bon voisinage renforcés. Le Cameroun applique résolument sa politique d'ouverture et de diversification.

L'Afrique du Sud nie toujours la démocratie et continue à appliquer l'inqualifiable politique de l'apartheid.

L'Afrique du Sud nie toujours la nécessité des relations de solidarité et de bon voisinage en attaquant la sous-région et en occupant illégalement la Namibie.

Nous devons tous lutter contre cette politique de violence institutionnalisée.

La communauté internationale doit se mobiliser et appliquer des sanctions économiques globales et obligatoires.

Il faut plus que jamais accélérer le démantèlement d'un système réprouvé par tous !

Il faut exiger l'application de la résolution 435 du Conseil de Sécurité sur l'indépendance de la Namibie dans l'intégrité de son territoire ! Il faut aussi aider les pays de la Ligne de Front à résister aux agressions de l'Afrique du Sud raciste, et à consolider leurs faibles économies.

1987 : de trop nombreux conflits, comme celui du Tchad, proche de nous, retardent encore le développement des régions entières.

Mais de nombreuses négociations ont lieu en vue du contrôle des armements et de l'amélioration des rapports entre États.

La récente signature d'un accord entre les États-Unis et l'Union Soviétique marque une étape importante dans la voie du désarmement.

Cet accord, portant sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire est un préalable, je le souhaite, à la détente.

Les 2 grandes superpuissances ont montré l'exemple !

Nous espérons sincèrement que l'accord de Washington sera suivi d'autres traités conduisant à un désarmement général.

Monsieur le Doyen,

Excellences,

Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

À la veille de 1988, je vous adresse maintenant, ainsi qu'à vos familles, les meilleurs voeux du Gouvernement et du peuple camerounais.

J'aimerais aussi, par votre intermédiaire, souhaiter aux Chefs d'État et aux dirigeants des institutions que vous représentez si dignement, une excellente année placée sous le signe de l'amitié et de la solidarité internationales.

Je vous remercie !

Message des vœux de Nouvel an à la Nation (31 décembre 1987)

<texte=117> <textan=1987_19> <date=1987_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes chers Compatriotes,

Au seuil du nouvel an, je suis heureux de vous souhaiter de tout coeur une bonne et heureuse année 1988.

L'année qui s'achève a été une année difficile pour l'économie mondiale. Les cours des matières premières n'ont cessé de s'effriter sous l'effet conjugué de la baisse du dollar et d'une demande insuffisante. La tornade qui s'est abattue en octobre sur les grandes places financières du monde a accru encore l'instabilité des monnaies et des prix des produits.

L'argent est devenu plus cher et plus rare à un moment où les ressources des pays du Sud ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Certes, tout n'est pas négatif et il faut se garder de tout pessimisme excessif et démobilisateur. La communauté financière internationale a davantage pris conscience de la nécessité d'assurer un minimum de stabilité à l'économie du monde. Un élan se dessine pour mieux organiser les rapports entre les pays du Nord et ceux d'Afrique et assurer à ces derniers des moyens financiers accrus. Le Cameroun, au sein des instances compétentes, a contribué à ce mouvement et poursuivra sans relâche ses efforts pour que des positions plus favorables aux intérêts de l'Afrique soient adoptées.

Personne n'a été épargné par la crise et chacun doit y répondre à sa manière. Américains comme Soviétiques ou Chinois, Européens ou Africains.

Le Cameroun, comme les autres, est touché à travers ses ventes de café, de cacao, de pétrole, de coton, et une concurrence commerciale de plus en plus dure.

Je vous ai informés dès le début de l'année qui s'achève du sérieux de la situation et de notre résolution à faire face grâce à une volonté nationale sans faille et aux atouts dont bénéficie le Cameroun dans le concert international.

Des mesures ont été annoncées et prises qui visent à mettre fin à un gaspillage qui, moins que jamais, n'est de mise. Les premières mesures commencent à porter leurs fruits.

Un dispositif vient d'être mis en place pour gérer au mieux les moyens de lutte contre la crise. Placé directement auprès de moi, il me rendra régulièrement compte et me proposera toutes mesures nécessaires pour répondre aux difficultés du temps présent.

Dès les prochains jours, la dernière main sera mise au plan de stabilisation dont je vous ai entretenus en octobre dernier et qui, dans les différents domaines de l'économie et des finances, sera la réponse camerounaise au défi qui nous est lancé. Fondé sur nos priorités et nos spécialités, ce plan sera un témoignage supplémentaire de la capacité de la nation camerounaise à compter d'abord sur ses efforts propres et à s'imposer les sacrifices nécessaires pour préserver les acquis économiques et sociaux d'une politique que chacun dans le monde, reconnaît comme sage et équilibrée.

En contribuant à réduire les déséquilibres, à protéger notre tissu économique des atteintes de l'extérieur, à renforcer nos points forts dans la production agricole comme dans la production minière, à continuer à diversifier notre économie pour la rendre moins vulnérable aux chocs extérieurs et plus à même de répondre à l'attente légitime des Camerounais et Camerounaises, ce plan renforcera encore le jugement positif porté par la communauté financière internationale et permettra au Cameroun de tirer le meilleur avantage du capital de confiance, d'estime et de solidarité, qu'il s'est constitué au fil des ans.

L'ensemble de la communauté financière internationale, grandes institutions multilatérales comme amis proches du Cameroun, pourra ainsi apporter son appui au plan que nous aurons nous-mêmes conçu et dont la vigueur témoignera de notre détermination et de nos efforts. Cet appui permettra de mobiliser le maximum de concours aux conditions les plus favorables afin que notre plan de redressement produise rapidement ses pleins effets et que les objectifs de croissance et de progrès sociaux que nous nous sommes fixés soient atteints.

Ces objectifs sont ambitieux mais réalisables. Le Cameroun mérite que nous participions tous à l'effort national.

C'est dans cet esprit d'unité et de solidarité dans l'action que je vous adresse maintenant mes vœux les plus sincères pour l'année 1988.

Vive le Cameroun.

Message à l'occasion de la vingt-deuxième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1988)

<texte=119> <textan=1988_02> <date=1988_02_10> <mois=1988_02>
<type=jeunesse>

Mes chers jeunes Compatriotes,

Je suis heureux de vous retrouver tous ici, à l'occasion de cette vingt-deuxième fête nationale de la jeunesse... votre fête.

Nous sommes au lendemain du comice agro-pastoral de Maroua, témoignage de notre volonté de travail et de notre autosuffisance alimentaire.

Nous sommes à la veille des consultations législatives, preuve de notre volonté d'ouverture démocratique.

Le Cameroun, votre pays, poursuit donc son oeuvre de Renouveau national, et compte sur la jeunesse toute entière pour lui donner un nouvel élan.

Vous êtes très nombreux : 55 % de la population camerounaise a moins de 20 ans.

Vous savez être dynamiques. Vous savez participer activement à l'effort national, et vous l'avez prouvé.

Jeunes travailleurs,

Jeunes agriculteurs,

Jeunes étudiants...

Vous êtes l'avenir du Cameroun ! Actuellement notre pays est confronté à des difficultés économiques dues à la crise mondiale.

Les solutions passent d'abord par une ferme volonté de conserver nos acquis et un travail acharné de nous tous.

À Maroua, j'ai encouragé les agriculteurs et les éleveurs à maintenir notre autosuffisance alimentaire.

Ici, je vous demande à tous de prendre conscience de votre rôle indispensable dans la construction du Cameroun de demain.

Le Cameroun évolue pour vous faire évoluer : Aux plans universitaire et scolaire : Entre 1987 et 1988 ;

-400 nouvelles classes,

-de nouveaux complexes sportifs,

-et de nombreuses structures d'éducation extra-scolaires ont été créées.

En l'espace de 5 ans :

-plus de 100 milliards ont été investis pour la construction et l'équipement des écoles publiques,

-et plus de 37 milliards de subventions ont été accordés aux écoles privées.

À l'heure actuelle, 22000 étudiants fréquentent nos universités.

Parmi eux :

70 % sont boursiers et près de 30 % bénéficient d'une aide scolaire à l'étranger sur 12000 étudiants :

7000 sont boursiers et 2700 reçoivent une aide scolaire.

Jusqu'à présent, dans la limite de nos moyens nous avons pris des mesures concrètes :

-pour mieux vous guider,

-pour mieux vous aider à vous réaliser.

Au plan de la production rurale :

-plus de 20000 jeunes ont choisi la production rurale pour mettre leur énergie au service de leur pays. Ce mouvement va s'intensifier :

-grâce aux 12 centres de formation des jeunes agriculteurs,

-grâce aux 15 centres ruraux de formation et de perfectionnement,

-grâce aux 10 centres de service civique de participation.

Ces 20000 jeunes bénéficient et continuent à bénéficier de l'appui et du soutien des pouvoirs publics pour poursuivre leurs activités.

Ils sont un exemple de la bonne volonté de la jeunesse camerounaise.

Et d'une façon plus générale, quel que soit votre choix de métier, vous êtes tous concernés ;

Dès aujourd'hui, vous devez travailler,

Dès aujourd'hui, vous devez vous sentir responsable,

Dès aujourd'hui, vous devez prendre votre avenir en mains.

Votre gouvernement continuera à vous soutenir et à vous encourager.

Je sais que vous le méritez !

Je suis sûr que vous ferez de votre mieux pour devenir des citoyens responsables, dignes de la confiance que vos aînés vous manifestent.

Vous êtes la jeunesse du Renouveau national, vous portez les espoirs de la nation entière. L'oeuvre d'unité nationale à laquelle vos parents travaillent tous les jours est votre héritage.

Vous avez été élevés dans le respect des idéaux de paix, de progrès, de justice sociale.

Vous ne pouvez pas décevoir ceux qui vous ont inculqué ces principes. Sachez vous en souvenir tous les jours !

Ce sera bientôt à vous de transmettre à vos enfants ces mêmes principes et l'amour de votre patrie.

Pour travailler à l'avenir de votre pays, comptez d'abord sur vous-mêmes.

Non à la paresse,

Non à la corruption,

Non à la délinquance,

Non au vandalisme,

Je compte sur vous !

Le Cameroun compte sur vous !

Vous aimez votre pays !

Le Cameroun vous fait confiance.

Discours devant l'Assemblée Générale de l'ONU (29 septembre 1988)

<texte=127> <textan=1988_10> <date=1988_09_29> <type=diplo_ext>

Monsieur le Président,

Je vous remercie des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon endroit pour me souhaiter la bienvenue au sein de cette auguste Assemblée.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la présente session et de formuler le voeu que sous votre conduite, ces travaux soient couronnés de succès.

Il m'est particulièrement agréable de saluer chaleureusement ici le Secrétaire général des Nations unies, Monsieur Javier Perez De Cuellar, que nous avons eu le plaisir d'accueillir au Cameroun au début de cette année. Le Cameroun a été, tout le monde le sait, une pupille des Nations unies. Il est donc profondément attaché à cette organisation qui aura joué un rôle décisif dans son accession à l'indépendance. Je tiens à exprimer au Secrétaire

général notre sincère appréciation pour son dévouement au service de notre organisation. Je lui renouvelle en même temps notre appui aux efforts considérables qu'il déploie en faveur de la paix et de la coopération internationale, malgré une conjoncture mondiale particulièrement difficile.

Il m'est aussi agréable d'adresser en cette heureuse circonstance nos vives félicitations aux forces de maintien de la paix des Nations unies auxquelles vient d'être décerné le prix Nobel de la paix.

Monsieur le Président,

Nous sommes à la veille de l'an 2000, étape décisive dans l'avenir de l'humanité.

Nous serons tous responsables du bon ou du mauvais démarrage de ce nouveau millénaire.

Notre devoir à tous est d'assurer l'avenir des générations futures dans les meilleures conditions possibles.

Si nous dressions un bilan rapide de ce que nous vivons actuellement, les mots qui reviendraient le plus souvent seraient : cris, conflits, pauvreté, ignorance, maladie, catastrophe ou injustice.

Et pourtant, jamais les prouesses de la science et de la technique ne nous ont autant donné les moyens de vaincre la misère et la maladie. Jamais les moyens de communication n'ont autant permis d'abolir les distances.

Mais jamais non plus, la crise politique et économique n'a atteint une telle ampleur.

L'ONU se bat, il faut le reconnaître, pour améliorer les relations internationales, tant au plan politique qu'au plan économique.

En dépit de tous ces efforts, il faut bien reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire.

Toute situation conflictuelle est un obstacle au progrès.

Le progrès passe obligatoirement par l'entente, la concertation et le respect mutuel.

En raison de leur interdépendance inévitable, les États doivent considérer l'ONU comme un territoire neutre où ils harmonisent leurs positions et résolvent leurs conflits en bonne intelligence.

Et c'est possible.

Au plan politique, le nouveau climat instauré entre l'Union soviétique et les États-Unis en est un exemple.

L'engagement de ces 2 grandes nations de rendre compte à la communauté internationale, et notamment à la conférence du désarmement, de l'évolution et des résultats de leurs négociations est une étape décisive vers la paix.

La volonté de rapprochement des grandes puissances nous laisse entrevoir d'autres résultats encourageants :

-en Afghanistan, le retrait partiel des troupes soviétiques permet d'espérer de nouveaux développements ;

-au Sahara occidental, le plan de paix proposé par Monsieur Perez De Cuellar est accepté;

-le conflit frontalier Tchad-Libye semble évoluer vers une solution négociée.

Plusieurs présidents africains ont déployé des efforts incessants en vue d'une solution pacifique.

Un heureux aboutissement serait à coup sûr une grande victoire pour eux et pour toute l'Afrique.

-La situation dans la Corne de l'Afrique semble également porteuse d'espoirs.

Les efforts vers la normalisation des relations entre l'Éthiopie et la Somalie doivent être encouragés et soutenus.

-En Angola, les pourparlers engagés par les parties intéressées se poursuivent à Brazzaville.

-Entre l'Iran et l'Irak, après l'accord de cessez-le-feu du mois d'août, les pourparlers entamés à Genève sont appelés à se poursuivre.

En revanche, l'odieux système d'apartheid sévit toujours en Afrique du Sud, et à ce jour et malgré les résolutions 435 et 601 de l'ONU, la Namibie se voit toujours refuser son indépendance.

Une solution à ce conflit permettrait également aux États indépendants de la sous-région de poursuivre dans la paix et la sécurité l'oeuvre de construction nationale compromise par les agressions et les sabotages économiques des rebelles armés par l'Afrique raciste.

Nous continuerons à soutenir un peuple qui se bat pour une cause juste : la dignité humaine.

Nos difficultés économiques actuelles ne doivent pas nous empêcher de respecter nos engagements à l'égard du fonds spécial du Comité de coordination pour la libération de l'Afrique et du Fonds africain.

Tout comme nous devons continuer à aider les combattants de la SWAPO, du PAC, de l'ANC et les pays de la ligne de Front.

J'en appelle une fois de plus à toutes les forces de paix, à toutes les nations pour exercer des pressions et adopter des sanctions économiques globales, obligatoires-et contraignantes contre le régime raciste de Pretoria.

Quant à la situation du Moyen-Orient, elle est toujours préoccupante.

Le Cameroun, qui entretient des relations d'amitié et de coopération avec tous les États de la région, déplore l'escalade de la violence.

Je souhaite sincèrement que le dialogue prenne le pas sur cette violence, et permette à toutes les parties intéressées de rechercher une paix juste et durable.

Il est grand temps que la communauté internationale trouve une solution adaptée.

De nombreux foyers de tension persistent également en Amérique latine et en Asie, que nous devons nous engager à calmer.

Les résultats encourageants au Sahara, en Afghanistan, en Angola, au Tchad, sont la preuve que lorsqu'on veut vraiment trouver une solution adaptée, on le peut. Il s'agit de faire preuve de bonne volonté.

Et toutes les volontés sont nécessaires pour résoudre la grave crise économique qui secoue le Tiers-monde.

La concertation pour trouver des solutions à la pauvreté dans laquelle vivent les 3 quarts de l'humanité est aussi nécessaire et vitale que la recherche de solutions pour résoudre les conflits.

Le bilan économique de ces dernières années est désastreux. Le déséquilibre s'accroît.

Les pays nantis enregistrent une prospérité toujours croissante, alors que les richesses naturelles des pays en développement ne leur permettent même plus d'assurer les besoins de base des populations.

Pourtant, plus que jamais, les pays africains ont pris conscience qu'ils devaient compter avant tout sur eux-mêmes et sur leurs propres forces.

Pourtant, face à cette situation très grave, nous avons pris des mesures de stabilisation ou, à terme, de redressement.

Nous ne voulons plus être des assistés.

Nous avons abandonné ou révisé certains projets de développement, et nous avons réduit le train de vie de nos États. Certaines sociétés se sont vues contraintes de fermer ou de réduire leurs effectifs.

Nous sommes tous convaincus de la gravité de la situation.

La session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité un programme pour le redressement et le développement de l'Afrique.

Mais, dans le contexte de crise mondiale, la seule création des ensembles sous-régionaux, ou la seule définition de nos priorités à court terme sont insuffisantes pour relancer notre croissance et réduire la vulnérabilité de nos économies.

Les prix de nos produits de base ont atteint le niveau le plus bas enregistré depuis une cinquantaine d'années.

Nos recettes d'exportation accusent un déclin alarmant, alors que les prix des biens d'équipement et des produits finis que nous importons ne cessent de grimper.

En outre, nos produits manufacturés se heurtent au protectionnisme des pays industrialisés du Nord.

Conclusion, notre balance des paiements accuse un grave déficit.

Déficit accentué encore par le poids de notre dette extérieure et les désordres monétaires.

Nous voulons régler notre dette, soit. Mais nous n'en avons pas les moyens.

Il est donc raisonnable et indispensable que nous examinions avec nos créanciers les solutions qui nous permettraient de rembourser sans asphyxier nos économies.

Tout ce qui a été décidé pour faire face s'est trouvé confronté à un environnement international hostile; nous travaillons mieux, nous gérons mieux, nous produisons mieux, et pourtant...

-La chute brutale des prix des matières premières,

-La réduction des flux financiers en faveur du développement,

-L'énorme poids de la dette,

-L'inflation et les taux de change fluctuants,

-L'absence d'un dialogue nécessaire pour l'avènement d'un nouvel ordre économique plus juste, sont autant de raisons qui freinent le progrès du continent africain et menacent l'avenir mondial. Car la stabilité mondiale intéresse à la fois les pays développés et ceux en développement.

Nous attendons que la communauté internationale fasse preuve d'un surcroît de volonté et adopte des mesures concrètes.

Les décisions prises par un certain nombre de pays développés comme le Canada, la France et par le sommet des 7 à Toronto constituent un début d'action positive.

Il n'est pas question de demander la charité mais de nous aider à résoudre des problèmes graves qui nous concernent tous... Tout le monde y a intérêt, rien n'est à sens unique.

Aider les pays en développement à sortir de la crise revient à créer de nouveaux débouchés pour les pays industrialisés, de nouveaux marchés pour leurs produits.

En fait, les solutions existent : il suffit de le vouloir vraiment, au plan politique, les grandes puissances ont démontré que lorsqu'elles le veulent, tout est possible. Il en va de même pour résoudre la crise économique. Il faut en avoir la volonté.

L'ONU est pour nous le moyen de nous concerter et de trouver les solutions.

L'ONU est le reflet de la volonté commune des nations d'évoluer ensemble.

L'ONU est un rassemblement.

L'ONU est une grande force, un formidable outil de progrès.

Sachons nous en servir ensemble.

Je vous remercie.

1988-11-06 : Allocution à l'esplanade du Palais de l'Unité à l'occasion des six ans du Renouveau (06 novembre 1988)

<texte=129> <textan=1988_12> <date=1988_11_06> <mois=1988_11>
<type=public>

Chers Camarades,

Mesdames et Messieurs,

Laissez-moi vous dire tout simplement merci pour les vœux qu'avec tant de chaleur vous êtes venus me présenter. Je remercie particulièrement les militantes et les militants de la section du Mfoundi pour cette belle et magnifique manifestation. À travers eux, j'adresse à tous nos camarades de toutes nos provinces mes remerciements les plus cordiaux.

Chers Camarades, je ne veux pas abuser de votre patience - je suis à l'abri et vous êtes au soleil, je le regrette - mais vous permettez quand même à la personne qui célèbre cet anniversaire avec vous de vous demander un peu de patience.

Chers Camarades, il y a 6 ans, une mutation profonde se faisait dans notre pays ; un changement qui était appelé à avoir une portée historique - mais laissons aux historiens le soin d'apprécier. Mais ce que je tenais à vous dire aujourd'hui, c'est la grande confiance que le peuple camerounais n'a cessé de me faire depuis le 6 novembre 1982. En effet, c'est grâce à cette confiance, à cet appui de tous nos militants, de tous nos citoyens civils et militaires que nous avons pu réaliser les progrès que vous connaissez. Sans cet appui, jamais nous n'aurions pu redresser l'État, jamais nous n'aurions pu faire échec à nos ennemis, à ceux qui voulaient déstabiliser les institutions de la République. Je tiens donc à saisir cette occasion pour vous remercier de cet appui constant que le peuple

camerounais dans toutes ses composantes ne m'a jamais ménagé. Puis-je répéter ce que j'avais dit lors de ma prestation de serment, à savoir que grâce à cette confiance, à cet appui, je ne faillirai point.

Comme on le dit, la valeur d'un peuple se mesure à la qualité, à la taille des défis qu'il a eu à relever. Dans le passé, comme je l'ai dit, nous avons relevé beaucoup de défis. D'autres défis se profilent à l'horizon, en particulier cette crise économique.

Mais d'ores et déjà, la discipline, l'ardeur dont le peuple camerounais a fait preuve jusqu'ici face aux mesures dont je reconnais la dureté sont déjà un signe encourageant. De belles perspectives s'esquissent à l'horizon. Alors, face à la crise, un seul mot : continuez.

Chers Camarades, je suis très touché par les marques de soutien que vous m'apportez aujourd'hui. Avec votre appui et avec l'aide des pays amis, je pense que nous serons en mesure de remporter de nouvelles victoires afin de bâtir un Cameroun riche, fort et prospère.

Vive le RDPC !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1988)

<texte=135> <textan=1988_18> <date=1988_12_29> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Excellences,

Madame, Messieurs les Chefs de mission diplomatique,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver à l'approche de la nouvelle année, et vous exprime les meilleurs vœux du peuple camerounais pour 1989.

J'aimerais pouvoir être optimiste et vous dresser un bilan positif de l'année qui s'achève, mais hélas, les faits sont là !

Les conflits demeurent.

La maladie et la misère gagnent du terrain.

L'injustice continue de sévir un peu partout.

Les pays pauvres sont de plus en plus pauvres, et les pays riches de plus en plus riches.

En effet, au plan économique, la crise connaît un regain d'énergie.

Les 3 quarts de l'humanité la subissent, alors que les pays nantis ont une courbe de croissance toujours plus élevée.

Ce n'est pas faute de fournir des efforts.

Les pays africains, le Cameroun en particulier, ont réagi.

Nous avons réagi comme des pays adultes responsables.

Nous avons pris des mesures.

Nous avons abandonné ou révisé certains projets de développement, et nous avons réduit le train de vie de l'État.

Nous faisons la chasse à la corruption, à la fraude fiscale et à la fraude douanière.

Tous les Camerounais sont conscients de la gravité de la situation et participent à l'effort national.

Malheureusement, certaines sociétés camerounaises ont été contraintes de fermer leurs portes, ou de réduire leurs effectifs.

Les prix de nos produits de base ont atteint le niveau le plus bas depuis 50 ans.

Nos recettes d'exportation ont considérablement baissé, tandis que les prix des biens d'équipement et des produits finis que nous importons augmentent sans cesse.

Notre balance des paiements accuse un déficit plus qu'alarmant, déficit accentué encore par le poids de notre dette extérieure et l'instabilité monétaire.

En outre, tout ce qui a été décidé pour faire face, s'est trouvé confronté à un environnement international hostile.

Avec, plus particulièrement :

-la réduction des flux financiers en faveur du développement ;

-l'énorme poids de la dette ;

-l'inflation et les taux de change fluctuants ;

-l'absence d'un dialogue nécessaire pour l'avènement d'un nouvel ordre économique plus juste.

Nous attendons des mesures concrètes et nous savons pouvoir compter sur nos amis.

Les décisions prises par un certain nombre de pays développés comme le Canada, la France et par le Sommet des 7 à Toronto constituent un début d'action positive.

En outre, le FMI a approuvé le plan camerounais de stabilisation des finances publiques et de relance de l'économie nationale d'une durée de 4 ans.

Son objectif est double :

-limiter les effets de la crise ;

-accroître nos ressources grâce à 3 facteurs essentiels : la stabilisation des finances publiques ; la redynamisation du système bancaire ; la stimulation de l'offre intérieure.

Ses premiers effets se concrétisent déjà par des prêts de la Banque Mondiale et de la Caisse Centrale de Coopération Économique.

Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de demander la charité.

Il s'agit de résoudre ensemble des problèmes graves, qui nous concernent tous.

Tout le monde y a intérêt.

Aider les pays en développement à vaincre la crise revient à créer de nouveaux débouchés pour les pays industrialisés, de nouveaux marchés pour leurs produits.

Des solutions existent !

Ainsi, au plan politique, le nouveau climat instauré entre l'Union Soviétique et les États-Unis est un exemple.

L'engagement des 2 grandes Nations de rendre compte de l'évolution et des résultats de leurs négociations est une étape décisive vers la paix.

La volonté de rapprochement des grandes puissances nous laisse entrevoir d'autres résultats encourageants :

-en Afghanistan ;

-au Sahara occidental ;

-ou dans le conflit frontalier Tchad-Libye.

En Angola, les pourparlers engagés sous l'égide de l'OUA ont enfin abouti.

Le protocole d'accord de Brazzaville, qui s'est concrétisé récemment par les accords de New-York, est à coup sûr une grande victoire.

En revanche, la situation au Moyen-Orient est toujours préoccupante.

De nombreux foyers de tension persistent également en Amérique latine et en Asie.

Les résultats encourageants au Sahara, en Afghanistan, en Angola, au Tchad sont la preuve que lorsqu'on veut vraiment trouver une solution, on la trouve !

Alors, cherchons ensemble des solutions au plan économique.

Monsieur le Doyen,

Excellences,

Madame, Messieurs les Chefs de mission diplomatique,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais aussi, à travers vous, souhaiter une excellente année aux Chefs d'État et aux dirigeants des institutions que vous représentez.

Plus que jamais concertation, coopération et solidarité sont ce que je souhaite le plus intensément, pour notre avenir commun.

Je vous remercie...

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1988)

<texte=136> <textan=1988_19> <date=1988_12_31> <type=nation>

Mes Chers Compatriotes,

Une nouvelle année va bientôt commencer.

Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui mes meilleurs vœux pour 1989.

Je vous souhaite santé et bonheur dans un Cameroun uni et solidaire, un Cameroun où tous les Camerounais se reconnaissent, quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse.

En cette période de fêtes, où toutes les familles se réunissent, j'aimerais que les parents touchés par la tragédie du collègue Jean Monthé sachent à quel point tous les Camerounais sont émus et les encouragent à regarder l'avenir avec espoir.

Et l'espoir, c'est 1989.

Mais en 1989, il faudra continuer à se battre.

Car un constat s'impose, 1988 n'a pas été une année miraculeuse où tous les problèmes se sont résolus, mais les résultats obtenus par les efforts de tous les Camerounais doivent nous encourager à continuer.

Au plan économique :

Chaque Camerounais est conscient que nous devons nous donner les moyens de vaincre les difficultés, en comptant d'abord sur nous-mêmes.

Quelques exemples :

-en janvier, le comice de Maroua fut un succès éclatant. Il a permis de renforcer notre autosuffisance alimentaire et de produire plus et mieux ;

-en septembre, le FMI a approuvé le plan de stabilisation des finances publiques et de relance de l'économie nationale, élaboré par le Gouvernement camerounais, d'une durée de 4 ans.

Son objectif, limiter les effets de la crise, et accroître nos ressources grâce à 3 facteurs essentiels :

-la stabilisation des finances publiques,

-la redynamisation du système bancaire,

-la stimulation de l'offre intérieure.

Ses premiers effets se concrétisent déjà par des prêts de la Banque Mondiale et de la Caisse Centrale de Coopération Économique.

Entre-temps, et en dépit de la crise persistante, les prix des produits de base aux producteurs tels que le café, le cacao ou le coton ont été maintenus à leur ancienne valeur.

Entre-temps, et en dépit de la crise, l'État a poursuivi ses actions :

-les dépenses liées au téléphone, à l'eau, à l'électricité, aux véhicules et logements administratifs ont été réduites ;

-les sociétés d'État ont été restructurées pour un meilleur rendement ;

-le combat contre la corruption s'est intensifié.

Je compte sur chaque fonctionnaire, quel qu'il soit, pour m'aider à vaincre ce fléau.

Chacun doit prendre conscience de l'importance de son propre rôle au sein de notre société.

Le dépistage des salaires fallacieux et des créances douteuses fait également partie de la chasse que nous avons entreprise et qui a déjà donné des résultats.

Dans le même esprit, la lutte contre la fraude douanière et fiscale a été engagée.

Les fraudeurs asphyxient l'économie camerounaise pour un profit individuel.

L'avenir de notre pays est en jeu, et donc le leur aussi !

Le Cameroun peut compter sur des citoyens responsables, malgré quelques ombres au tableau.

En avril 1988 ont eu lieu l'élection présidentielle anticipée, et les élections législatives.

Votre participation a été massive, je vous en remercie encore.

Chacun, chacune de vous a rempli son devoir de citoyen en se rendant aux urnes.

Vous m'avez renouvelé votre confiance, et vous avez réaffirmé votre attachement aux idéaux du parti.

Mais certains comportements se sont révélés aberrants.

Je veux parler de l'intimidation, des luttes d'influence ou de la corruption, sans oublier le sectarisme, qui sont autant de pratiques à rejeter et à condamner !

Je l'ai fait clairement entendre aux assises du RDPC, en novembre dernier.

Le Comité Central a reçu pour mandat d'encourager et favoriser les innovations dans les statuts et les structures du parti.

Tous nos efforts visent à un résultat global :

-améliorer notre société ;

-voir notre pays évoluer et s'intégrer à un monde de plus en plus moderne et performant.

Au plan social :

Pour améliorer notre société et notre cadre de vie, chaque année des actions sont entreprises.

En dépit de la crise, l'hydraulique villageoise s'est vue augmentée de 75 adductions d'eau, de 150 puits équipés de pompes manuelles et de 65 sources aménagées.

En dépit de la crise, l'habitat social a bénéficié de 3000 logements supplémentaires grâce à la deuxième tranche du programme triennal de Yaoundé-Mendong.

En dépit de la crise, les équipements sanitaires se sont améliorés.

De nombreuses rénovations sont en cours à Ebolowa, Bafia, Yabassi, Foumban et Nkongsamba.

Et les travaux de construction des hôpitaux de Yagoua et de Bertoua ont démarré.

En dépit de la crise, les efforts s'intensifient

-l'enseignement privé a bénéficié d'un budget de 6 milliards et demi de francs CFA au titre de subvention ;

-14 collèges d'enseignement secondaire ont été créés et 4 CES ont été transformés en lycées ;

-un budget d'1 milliard et 700 millions de CFA a été consacré à l'équipement des établissements en matériel scientifique ;

-il est prévu prochainement la création de 11 lycées techniques et de 3 écoles normales d'instituteurs techniques.

Au plan culturel :

Douala a organisé un festival des Arts et de la Culture pour que vive la tradition africaine, et pour que les jeunes, tournés, bien sûr vers l'avenir, n'oublie pas notre histoire.

En sport :

Les jeunes joueurs camerounais donnent l'exemple, et deviennent un symbole.

Les "Lions Indomptables" ont fait la preuve de leur talent et de leur combativité en remportant la coupe d'Afrique des Nations.

En relations internationales :

Le Cameroun a son mot à dire. 2 exemples :

-En septembre, j'ai été invité à parler à l'ONU, sur les problèmes qui touchent le Tiers-Monde. J'ai fait des propositions.

La communauté internationale est consciente des efforts collectifs à entreprendre.

-En décembre : le sommet de l'UDEAC a eu lieu à Yaoundé.

Résultat, la coopération sous-régionale va encore se renforcer, pour que nous puissions continuer à faire face ensemble.

Enfin, toujours au plan international, j'aimerais terminer sur une nouvelle qui a réjoui notre continent tout entier, et les pays amis.

Je veux parler du protocole d'accord signé à Brazzaville et des accords récents de New-York concernant l'accession tant réclamée de la Namibie à l'indépendance et la paix en Angola.

Elle est la démonstration que la bonne volonté aboutit forcément à une solution.

Mes Chers Compatriotes,

Après ce constat global de l'année 1988, je vous demande de continuer à avoir confiance dans l'avenir, dans notre avenir.

En 1989, nous devons poursuivre nos efforts.

Nous ne sommes pas les plus touchés, c'est vrai !

Mais nous sommes tous concernés.

Je souhaite maintenant très sincèrement à chacun et chacune d'entre vous une excellente année 1989, placée sous le signe de la santé, du bonheur et de l'espoir.

Je souhaite au Cameroun une bonne année, même placée sous le signe de la rigueur.

Je souhaite au Cameroun de toujours abriter des Camerounais responsables, honnêtes et conscients de leurs devoirs envers eux-mêmes et envers leur pays.

Message à l'occasion de la vingt-neuvième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1989)

<texte=138> <textan=1989_02> <date=1989_02_10> <mois=1989_02>
<type=jeunesse>

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Je suis heureux de vous retrouver fidèles à notre rendez-vous, et de célébrer avec vous la fête de la jeunesse.

En ce jour particulier, j'aimerais que nous accordions tous ensemble une pensée à ceux de vos camarades de l'Institut Monthé qui auraient dû être parmi nous aujourd'hui...

Heureusement l'année 1988 ne restera pas uniquement une année tragique.

J'aimerais que nous en dressions ensemble un bilan.

Vous êtes des jeunes gens responsables et dignes de confiance, vous l'avez prouvé : au plan politique, au plan économique, au plan culturel, au plan sportif.

4 domaines dans lesquels il faut se battre en permanence pour obtenir des résultats, et où rien n'est jamais acquis définitivement.

Au plan politique :

-votre sens des responsabilités et de l'engagement a engendré le succès éclatant du deuxième Conseil national des jeunes du RDPC;

-d'ailleurs, votre présence de plus en plus forte au sein des conseils municipaux et de l'Assemblée Nationale dénote le même état d'esprit.

Au plan économique :

-une nouvelle génération d'hommes d'affaires dynamiques et intègres voit le jour.

Je suis sûr qu'ils auront à coeur de placer les intérêts du Cameroun avant les leurs.

-et une nouvelle génération d'agriculteurs s'est mobilisée, en dépit d'une conjoncture peu favorable.

Je les encourage fortement à continuer pour faire avancer le Cameroun.

Au plan culturel, la relève semble assurée :

-de nombreux prix ont été remportés par des jeunes Camerounais à l'occasion des concours musicaux et littéraires internationaux ;

-et de jeunes talents se sont révélés lors du festival des Arts et de la Culture de Douala ;

-le comportement des jeunes écoliers et étudiants reflète également une attitude responsable et fidèle aux idéaux du parti.

Les échos sur le sérieux de nos étudiants et les résultats enregistrés le confirment.

En outre, la marche de soutien organisée par les étudiants de l'université de Yaoundé le 7 janvier dernier est la preuve que la subversion, l'agitation et le désordre ne sauraient les atteindre.

Notre politique de moralisation des comportements a besoin d'une telle jeunesse saine et sérieuse pour montrer l'exemple.

Les jeunes sont les mieux placés pour combattre la délinquance et le vandalisme, en refusant systématiquement de se compromettre.

Au plan sportif :

De nombreuses victoires ont été enregistrées.

L'esprit qui règne est le même partout : s'améliorer sans cesse pour aller toujours plus loin, encourager tous les jeunes à adopter cet état d'esprit.

Pour bien participer à la vie et au progrès de son pays il faut se comporter en sportif de haut niveau : améliorer ses capacités, repousser ses limites, respecter ses partenaires, avoir l'esprit d'équipe et croire en la victoire.

Et notre victoire commune passe par des sacrifices.

Ensemble nous devons affronter des difficultés dues à la crise mondiale.

En dépit de cette crise, le Gouvernement, qui place ses espoirs dans la jeunesse camerounaise, fait de son mieux pour vous former, et vous donner les moyens d'assurer votre avenir, l'avenir du Cameroun.

Un effort particulier a été jugé indispensable dans le secteur agricole :

-la réhabilitation en cours de l'Office National de Participation au Développement vise à améliorer la formation et les conditions d'installation des jeunes ruraux ;

-le nombre élevé de jeunes qui se sont tournés vers l'agriculture nous laisse bon espoir.

Nous comptons tous sur vous, jeunes ruraux, pour augmenter et améliorer la production, menacée par la chute des cours de matières premières, et par la faible compétitivité de votre secteur.

En effet, la population vieillissante des campagnes ne peut plus fournir d'efforts importants pour l'extension et l'entretien efficace des plantations existantes.

À vous de redynamiser ce secteur !

À vous de donner l'impulsion et la force nécessaire à l'agriculture camerounaise pour se maintenir à un bon niveau.

Vous en serez les premiers bénéficiaires !

Le Gouvernement a clairement montré sa bonne volonté en maintenant les prix des produits de base, malgré la crise persistante, et vous a ainsi confirmé son soutien.

Dans tous les secteurs, la formation des jeunes et les mesures d'insertion ont retenu toute mon attention :

- une action de promotion et de développement des centres de formation a été engagée ;
- le système d'apprentissage de jeunes travailleurs a été revu et tient compte des besoins réels du secteur moderne et surtout rural ;
- OIC (Opportunities Industrialization Center), inauguré en novembre 1988 à Buéa, et créé avec l'aide des États-Unis, donne déjà des premiers résultats encourageants.

Une bonne synchronisation entre la formation et l'emploi est l'une de nos priorités.

Des actions à long terme visent la promotion des centres de formation privés, qui devront tenir compte avant tout de cette absolue nécessité.

Éducation et emploi sont complémentaires.

Il faut former des jeunes dans des secteurs qui ont besoin d'eux.

Les jeunes scolaires et universitaires ne sont pas oubliés.

Le nombre d'écoles, de collèges, de lycées, et d'universités que nous créons ou modernisons témoigne de l'intérêt que vous porte le Gouvernement.

Vous aussi, vous préparez l'avenir du Cameroun. Les études que vous avez entamées doivent être menées jusqu'au bout, avec conviction et acharnement. Je vous fais confiance.

Jeunes travailleurs, jeunes étudiants... je suis à l'écoute de vos problèmes.

La politique que je mène tient compte des besoins de tous dans la limite du possible, bien sûr.

En dépit des difficultés liées à la crise, le Gouvernement consent des efforts financiers importants pour maintenir votre niveau d'éducation et votre formation.

Sachez conserver la confiance que je place en vous.

Sachez vous montrer dignes de votre pays.

Le Cameroun sera fier de vous.

Vive la Jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1989)

<texte=148> <textan=1989_12> <date=1989_12_29> <mois=1989_12>
<type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Mesdames, Messieurs les Chefs de mission diplomatique,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

Merci, Monsieur le Doyen, de vos marques d'estime à l'égard du Cameroun et de son Gouvernement.

Merci de vos paroles d'amitié.

Je suis très heureux de vous retrouver ici, à l'occasion des traditionnels vœux de fin d'année.

1989, année qui s'achève, marque la fin d'une décennie et restera une année capitale, à plus d'un titre, dans le monde entier.

L'Europe, et plus particulièrement les événements survenus dans sa partie centrale, dominant l'actualité politique.

Toutes les analyses aboutissent à une conclusion : l'ouverture démocratique en train de s'accomplir semble porteuse d'espoir et de progrès.

En effet, les pays industrialisés de l'Ouest sont prêts à étendre à l'Est leurs capacités technologiques et industrielles, pour le plus grand bénéfice des peuples de l'Est.

Les pays concernés sont très demandeurs, et mobilisent aussi bien l'opinion publique que l'intérêt des responsables de la Communauté Économique Européenne.

Tout cela, ajouté au renforcement de la détente durant ces dernières années, a provoqué un retournement total de la situation.

Confiance et coopération économique entre l'Est et l'Ouest remplacent désormais méfiance et rivalité idéologique.

La vision d'une Europe réunifiée, s'étendant de l'Atlantique à l'Oural, ne se perçoit plus comme une vue de l'esprit. Elle devient réalité. Sans préjuger de l'avenir, un constat s'impose : une étape décisive vient d'être franchie dans la voie du rapprochement inter-européen :

-avec la libre circulation des personnes à l'intérieur des 2 Allemagne, et

-avec les changements politiques qui s'opèrent en Europe de l'Est.

Les pays africains espèrent que ces mouvements de concertation et de solidarité déborderont l'Europe pour réamorcer le dialogue Nord-Sud, et promouvoir les règles appropriées d'un nouvel ordre économique mondial.

L'inverse serait contraire aux intérêts communs de l'humanité.

Il ne peut y avoir de progrès économique durable, ni de rapprochement économique viable si seule une partie du monde est concernée.

La bienveillance manifestée à l'égard des pays de l'Europe Centrale, afin de les aider à résoudre leurs difficultés actuelles, pourrait s'étendre à nos pays.

Le continent africain aussi a bien besoin des mesures plus efficaces pour résoudre ses nombreux problèmes.

Je rends hommage, et je remercie les pays amis qui, individuellement ou collectivement, ont pris ou envisagent de prendre des initiatives en faveur de l'allègement de la dette et de l'augmentation de l'aide financière.

Mais je pense que, pour faire face à une situation aussi grave que celle que nous vivons actuellement, il faut aller encore plus loin.

Et les remises de dettes, ou leur rééchelonnement, ne devraient pas servir de justification à certains pays riches qui refusent de favoriser le développement du commerce international des pays pauvres.

La promotion de ce commerce international fournirait une base plus solide au décollage économique de nos pays :

-l'accès plus facile aux marchés extérieurs pour nos produits manufacturés ;

-la fixation des prix rémunérateurs pour nos matières premières, dans le cadre de taux monétaires stabilisés, peuvent accroître considérablement nos ressources financières, et

rendre moins vitale l'aide extérieure directe. En même temps que le problème de l'endettement excessif de certains pays serait résolu.

Les solutions préconisées pour alléger le poids de l'endettement se sont parfois révélées difficiles d'application.

Elles ont, dans le meilleur des cas, procuré un soulagement, sans provoquer la reprise économique escomptée.

Bilan : la plupart de nos pays, accablés par les effets de la crise économique en 1988, le demeurent en 1989.

Parallèlement, les performances économiques des pays riches se sont accrues, élargissant davantage le fossé entre eux et nous.

L'aspiration à la liberté politique des peuples, reconnue et soutenue aujourd'hui au nom des droits de l'homme, ne peut se concevoir sans l'égalité des chances pour tous les peuples. Progrès et profit ne doivent pas concerner uniquement quelques pays privilégiés.

La paix demeure la préoccupation essentielle.

Paix et progrès sont indissociables.

Dans certains cas, 1989 n'aura pas confirmé les espoirs annoncés à la fin de 1988.

Ainsi, les conflits locaux en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique Latine ont continué, malgré le dialogue amorcé.

Et les accords politiques conclus sur l'Angola, entre le Tchad et la Libye n'auront même pas confirmé totalement la paix pourtant annoncée.

Heureusement il y a la Namibie : des élections libres organisées en novembre dernier sous l'égide de l'ONU ont été remportées par l'Organisation des Peuples du Sud-Ouest Africain (la SWAPO). Je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont rendu possible la libération de la dernière colonie du continent africain.

Et je souhaite très sincèrement que l'odieuse politique de l'apartheid soit enfin totalement abolie en Afrique du Sud en 1990.

Un pas a été franchi. Je m'en réjouis pour nos frères noirs, Africains à part entière.

La communauté internationale doit continuer de réclamer le démantèlement complet d'une telle politique. Et le Gouvernement de Pretoria se doit d'achever ce qu'il a commencé d'entreprendre.

En 1990, au nom de la paix, conjuguons tous nos efforts pour trouver des solutions justes aux conflits qui subsistent encore dans le monde.

Si le Cameroun se sent concerné et préoccupé par ce qui se passe dans le monde, sa situation intérieure reste tout de même un sujet d'intérêt majeur.

Pour faire face à la crise, le Cameroun continue d'appliquer une politique de restrictions.

Mais un regard rétrospectif sur l'année 1989 soulève moins de pessimisme quant à l'avenir. Le plan de stabilisation et de redressement économique a entamé sa phase active, marquée :

- par les restructurations du secteur bancaire et des filières de produits de base ;
- par l'adoption de nouvelles méthodes de gestion des entreprises publiques et parapubliques.

Des mesures ont également été prises pour apurer les arriérés dus aux agriculteurs en dépit de la baisse du prix d'achat de leurs produits imposée par les spéculateurs internationaux.

Nous encourageons aussi l'investissement industriel :

- en soutenant les initiatives privées, et
- en privatisant une part du portefeuille de l'État.

Quant aux finances publiques, notre vigilance se maintient sans relâche sur l'engagement des dépenses de l'État.

Nos efforts pour lutter contre la fraude fiscale et la fraude douanière se renforcent pour augmenter les recettes budgétaires.

Nous sommes malheureusement conscients que tout cela ne suffit pas à résoudre l'énorme problème soulevé par la crise économique actuelle. Nous sommes encore tributaires de ce qui se décide à l'extérieur.

Mais, en dépit de nos difficultés, nous maintenons toute notre énergie pour lutter, et tenter d'influer sur le cours des événements.

Le Cameroun reste un pays fort par son choix de société, par son choix libre d'unité nationale. Le Cameroun poursuit sa politique de démocratisation, politique engagée dans le cadre des institutions du Renouveau national.

L'appui et l'aide des pays amis et des organisations internationales nous sont d'un précieux secours dans notre effort de redressement économique. Au seuil de l'année 1990, je vous prie donc de transmettre à vos Gouvernements et aux organisations que vous représentez les remerciements de tout le peuple camerounais pour l'assistance qu'ils nous apportent.

Je tiens également à remercier chacun de vous du rôle essentiel que vous jouez chaque jour dans le renforcement et le développement des relations d'amitié et de coopération entre votre pays ou vos organisations et le Cameroun.

J'aimerais maintenant vous présenter, ainsi qu'à vos familles et à vos compatriotes, tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 1990.

Merci de votre présence amicale.

Vive la coopération internationale !

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1989)

<texte=149> <textan=1989_13> <date=1989_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

En cette fin de décennie, je m'adresse à chacune et à chacun d'entre vous pour vous souhaiter une année placée sous le signe de l'espoir.

Espoir que tous ensemble nous réussirons enfin à vaincre les nombreuses difficultés auxquelles le Cameroun doit faire face.

Espoir que tous nos efforts, tous les sacrifices auxquels vous avez consenti, porteront leurs fruits.

Le Cameroun est une démocratie à laquelle chacun participe jour après jour.

Nos institutions sont solides, même si au plan économique notre stabilité s'est trouvée menacée.

J'aimerais qu'ensemble nous dressions le bilan des effets de la crise mondiale dont nous sommes les victimes, et pour qu'ensemble nous examinions en détail les moyens, tous les moyens dont nous disposons, même les plus modestes, pour la combattre.

Le Cameroun, au même titre, malheureusement, que bon nombre de pays du Tiers-Monde, a été sévèrement freiné dans son élan vers le progrès et la croissance.

Notre jeune Nation possède pourtant de solides atouts. Et tous les Camerounais ont prouvé leur bonne volonté. Mais la crise ne nous a pas épargnés.

Ses conséquences ont été des plus néfastes :

-en 2 ans, le produit intérieur brut a baissé de plus de 11 % en termes réels ;

- les investissements publics ont régressé de 40 % ;
- les revenus d'exportation ont diminué de moitié, entraînant une forte tension de la trésorerie de l'État ;
- l'excédent commercial qui s'élevait à 201 milliards de Francs CFA en 1985/1986, est passé à 45 milliards de Francs CFA en 1987/1988 ;
- plusieurs entreprises publiques se sont heurtées à des difficultés financières ;
- des emplois ont dû être supprimés.

Pour résumer la situation, le Cameroun a enregistré une baisse très importante de son activité économique globale. Les causes de cette crise sont diverses :

- les cours des matières premières, comme le café, le cacao, le coton, le pétrole, principales sources de nos revenus, ont enregistré une chute vertigineuse ;
- les prix très compétitifs des produits de base provenant d'autres continents nous ont fait perdre d'importantes parts de marché ;
- certaines monnaies de référence ont enregistré par rapport au franc CFA une forte dépréciation.

À cette situation jusque-là inconnue viennent s'ajouter certaines manoeuvres condamnables comme : les surfacturations, la fraude fiscale, la fraude douanière, la corruption, la fuite des capitaux, la désorganisation du marché intérieur par l'afflux des produits frauduleusement importés.

Résultat, le Cameroun a dû supporter :

- l'énorme poids financier des sociétés d'État (150 sociétés coûtent à l'État 150 milliards de Francs CFA) ;
- l'asphyxie des PME et PMI, ainsi que celle des entreprises étrangères intervenant au Cameroun ;
- un manque de liquidités dans les banques ;
- des difficultés de financement pour les campagnes agricoles ;
- un gaspillage dû en grande partie aux dépenses excessives de l'État, mais qui a commencé à s'enrayer grâce aux mesures sévères d'ores et déjà appliquées.

Certes, la situation est préoccupante. Mais le Cameroun est une Nation jeune, les Camerounais sont courageux et travailleurs.

Nous avons en nous l'énergie nécessaire pour nous battre ! Contre l'instabilité des monnaies de référence, nous n'avons, il est vrai, aucun moyen direct d'intervention. En

revanche, depuis la chute des cours des matières premières, le Cameroun et les autres pays d'Afrique ne cessent de réclamer une plus juste rémunération des produits de base.

Mais sur un marché international où la concurrence est de plus en plus serrée, pour pouvoir vendre nos produits, il faut absolument les rendre compétitifs.

Comment ?

En offrant la meilleure qualité au meilleur prix. Être compétitif implique que nous devons :

- produire mieux,
- augmenter notre production,
- vendre moins cher.

Le Gouvernement a été obligé de revoir à la baisse les prix d'achat des produits de base aux agriculteurs, en attendant une conjoncture plus favorable.

Au plan intérieur, pour assurer un redémarrage sain des sociétés d'État et des institutions financières, des mesures appropriées sont déjà appliquées, d'autres sont en cours d'étude.

Elles visent à une meilleure organisation des ressources humaines, financières et matérielles, fondements mêmes de l'efficacité.

Au plan social, le Gouvernement a mis en place le projet "Dimension sociale de l'ajustement" pour atténuer les effets de la stabilisation. Il vient s'ajouter au plan d'ajustement structurel approuvé par le FMI en septembre 1988.

Mais l'État ne peut tout faire seul.

Toute la communauté camerounaise, tous les secteurs d'activité doivent participer à l'effort collectif.

Des solutions existent, par exemple :

Le Cameroun est un pays essentiellement agricole. C'est le grenier de l'Afrique Centrale.

Nous pouvons produire plus et mieux pour nos propres besoins, et surtout nous pouvons exporter plus vers les pays voisins.

Nous devons orienter nos efforts dans cette direction !

N'hésitons pas à retourner à la terre !

Le secteur agricole a besoin de renforts !

Il faut continuer de moderniser et de diversifier notre agriculture, notre élevage et notre pisciculture.

Une banque performante, le Crédit Agricole du Cameroun, a été créée à cet effet. Elle démarre ses activités dans les prochains jours.

Mais notre pays possède de nombreuses autres potentialités. Nous devons explorer tous les secteurs utiles du développement, en créant des PME et des PMI.

Le Crédit industriel et commercial, qui se substitue au FOGAPE, est destiné à donner une nouvelle impulsion à cette politique de promotion économique.

Pour élargir notre champ d'action, il nous faut continuer d'inspirer confiance aux investisseurs étrangers. Pour inspirer cette confiance, nous possédons de précieux atouts.

Il faut:

-un pays stable politiquement, c'est le cas du Cameroun !

-un pays riche de potentialités, c'est le cas du Cameroun !

-une main-d'oeuvre qualifiée, c'est le cas du Cameroun !

-une main-d'oeuvre moins coûteuse que la main-d'oeuvre européenne, c'est le cas du Cameroun !

-il faut un code des investissements plus attractif : nous y travaillons.

Nous travaillons également à adapter notre système fiscal aux exigences actuelles et futures de la relance économique.

Enfin, la réalisation d'une zone franche à Douala va permettre d'augmenter les ressources du pays en devises et de créer des emplois.

Tous ces efforts tendent vers un même but : renverser le processus d'érosion de notre économie et relancer notre croissance.

J'aimerais maintenant souligner un fait important qui marque l'année 1989, et ne peut laisser le Cameroun indifférent. Je veux parler de l'évolution en Europe de l'Est. L'ouverture démocratique en train de s'y accomplir semble porteuse d'espoir et de progrès. Au plan purement économique, pour nous Camerounais, 2 aspects sont à considérer :

-nous pouvons craindre les retombées économiques d'un tel événement, car l'aide accordée aux pays africains risque de diminuer au profit des pays de l'Est ;

-mais, en même temps je vois pour nous une opportunité de nouveaux débouchés pour nos produits, essentiellement pour nos produits agricoles.

J'exhorte donc, les hommes d'affaires et les producteurs camerounais à envisager la situation sous son aspect positif.

Une occasion nous est donnée pour réorienter notre politique d'exportation. Saisissons-la. Combattons la crise sur tous les fronts.

N'hésitons pas non plus à faire appel aux pays amis. Nous pouvons compter sur eux, ils nous l'ont prouvé. Le Cameroun continue de faire l'objet de l'attention de la communauté internationale.

Le sérieux de notre plan et de notre gestion nous a permis de recevoir des aides financières conséquentes :

- le Fonds Monétaire International nous a accordé 46 milliards de Francs CFA ;
- la Banque Mondiale nous a octroyé un prêt d'ajustement structurel de 46 milliards de Francs CFA au titre du projet d'appui à la gestion économique ;
- et un prêt de 24 milliards de Francs CFA est prévu pour la "dimension sociale de l'ajustement" ;
- la Caisse Centrale de Coopération Économique nous a accordé un prêt de 44,9 milliards de Francs CFA. 32,6 milliards serviront à réhabiliter nos entreprises publiques, et 12,3 milliards sont destinés à restructurer nos filières des produits de base.

Une aide supplémentaire est prévue dans le cadre de la restructuration du secteur bancaire :

- la Banque Africaine de Développement nous prête 41 milliards 331 millions de Francs CFA ;
- la Banque Islamique de Développement nous a accordé un crédit de 2 milliards de Francs CFA ;
- la Communauté Économique Européenne nous a octroyé, dans le cadre des mécanismes du STABEX, en 1987 et en 1988, 41 milliards de Francs CFA ;
- la République Fédérale d'Allemagne a approuvé en mars 1989 un prêt de 11,5 milliards de Francs CFA.

Ces concours sont très appréciables. Cependant, ils demeurent insuffisants face à l'ampleur de nos besoins. D'autres pays amis ont été contactés. Ils nous ont assurés de leur disponibilité à soutenir nos efforts pour sortir de la crise.

Camerounaises,

Camerounais,

Vous en êtes tous conscients : nous vivons un moment très difficiles de notre histoire.

Je vous demande un effort général, et je sais que je peux compter sur toutes les bonnes volontés. Vous l'avez déjà prouvé.

J'insiste particulièrement sur les conditions difficiles dans lesquelles se retrouvent certains travailleurs privés de leur emploi.

Mais personne ne doit oublier que les familles africaines ont l'immense faculté de venir en aide à leurs membres lorsque les circonstances l'exigent. C'est le moment ou jamais de montrer l'esprit de solidarité et de générosité qui nous anime. C'est le moment où jamais de vous reconvertir et d'accepter un travail peut-être moins prestigieux mais utile à votre pays, dans l'agriculture qui a un urgent besoin de main-d'oeuvre.

Mobilisons toutes nos forces pour vaincre. 1990 sera certainement une nouvelle année difficile, mais tous les éléments sont réunis pour que notre économie redémarre. Les mesures que nous avons prises sont les bonnes. Les jours meilleurs sont devant nous, et je garde confiance et espoir en l'avenir.

J'aimerais maintenant que nous souhaitions ensemble une année 1990 pleine de promesses à nos frères d'Afrique du Sud qui commencent à entrevoir la fin d'un long calvaire. Monsieur De Klerk semble sur la bonne voie, la voie d'une société multiraciale. Nous sommes prêts à l'encourager à continuer dans ce sens, et à l'amener ainsi à supprimer complètement l'apartheid. 1990 verra peut-être enfin la libération de Nelson Mandela.

Bonne année à tous !

Que 1990 vous apporte santé et courage.

Que 1990 soit l'année de l'espoir.

Vive la solidarité !

Vive le Cameroun !

Message à l'occasion de la vingt-quatrième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1990)

<texte=150> <textan=1990_01> <date=1990_02_10> <mois=1990_02>
<semestre=1990A> <année=1990> <type=jeunesse>

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Je suis très heureux de vous retrouver à l'occasion de cette vingt-quatrième édition de la Fête de la Jeunesse, votre fête.

Cette année encore, la Nation entière vous renouvelle toute sa confiance.

En son nom, je vous souhaite une joyeuse fête, et vous exprime tous mes vœux de réussite pour 1990.

L'année 1990 est placée, vous le savez, sous le signe de l'espoir.

Espoir de voir la crise enfin vaincue,

Espoir de voir le Cameroun se redresser,

Espoir de reconquérir une courbe de croissance digne des efforts de tous les Camerounais.

Vous le méritez, nous le méritons tous.

Le bilan des actions menées par la jeunesse camerounaise est largement positif au plan social, au plan culturel et au plan sportif. Vous, jeunes Camerounais, avez su faire preuve de maturité et de responsabilité.

Chacun d'entre vous est parfaitement conscient des difficultés que connaît notre pays, et des sacrifices consentis malgré tout, en votre faveur.

Et, à maintes reprises, vous avez su témoigner votre soutien à la politique du Renouveau national et à l'action du Gouvernement.

Le "franc symbolique" et la marche pacifique des étudiants de l'Université de Yaoundé en sont des exemples éloquents parmi tant d'autres.

Je vous félicite de votre engagement. Au plan sportif, les résultats victorieux ne manquent pas. Grâce à la jeunesse, le sport camerounais se porte bien. En voici quelques exemples en 1989 :

-qualification des Lions Indomptables à la phase finale de la prochaine coupe du monde de football en Italie ;

-victoire dans la coupe d'Afrique des Nations de volley-ball ;

-victoire dans la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball ;

-victoire dans la toute première coupe d'Afrique centrale de tennis de table ;

-victoire dans la dernière édition de la coupe de l'UDEAC. Le Cameroun est fier de toutes ces performances.

Discipline et persévérance ont fait leurs preuves, courage et ténacité ont animé ces équipes porteuses des espoirs de tout un pays.

Qu'elles vous servent d'exemple à tous, au-delà du domaine sportif...

Au plan culturel, l'éclosion de jeunes talents dans les domaines les plus divers laisse présager un avenir optimiste.

À travers eux, la culture camerounaise s'enrichit.

À l'intérieur du pays, de nombreux festivals et expositions ont remporté un vif succès, preuve de l'attachement des Camerounais à notre patrimoine culturel.

La mise en place d'un réseau de bibliothèques à travers le pays pour promouvoir la lecture publique, et la transformation de l'ancien palais présidentiel en musée national répondront aux attentes de beaucoup.

Votre engagement dans la réalisation de ces actions culturelles mérite d'être salué.

Et je suis très satisfait de la participation active de nombreux jeunes Camerounais,

-au treizième festival mondial de la Jeunesse de Pyongyang,

-au Forum international de Beijing,

-au Forum international de Dakar.

À chacune de ces manifestations culturelles de grande envergure, ils ont donné la mesure de leur savoir-faire.

Je les en félicite.

J'ai cité de brillants exemples, mais, parmi vous, nombreux sont ceux dont on a peu l'occasion de parler.

Cela ne signifie en rien qu'ils ne comptent pas.

Car même si la majorité d'entre vous ne signe pas d'exploit marquant, chacun, par son travail quotidien, contribue à donner une certaine image de la jeunesse.

Il ne tient qu'à chacun et chacune d'entre vous d'en donner une image positive.

La qualité de vos résultats ne dépend que de vous, de votre ardeur, de votre volonté.

Que vous soyez étudiant ou travailleur, en ville ou à la campagne, vous êtes tous le Cameroun de demain, et je ne saurais trop vous encourager à donner le meilleur de vous-mêmes, à tous les niveaux.

Je sais que vous en êtes capables.

De son côté, le Gouvernement est conscient de vos besoins dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Et, en dépit du contexte difficile que nous subissons, aucun effort n'est, et ne sera ménagé pour vous assurer de bonnes conditions de réussite.

Quelques résultats concrets en 1989 :

-au total 800 salles de classe ont été créées, avec une priorité accordée aux zones rurales et aux régions à forte concentration scolaire ;

-11 collèges d'enseignement secondaire ont vu le jour sur l'ensemble du territoire ;

-dans le cadre du projet de réalisation de 6 lycées techniques dans les provinces, la construction du lycée de Sangmélina est achevée; celui de Nkolbisson est en cours de construction ;

-l'École Normale Supérieure est désormais dotée d'un nouveau bloc scientifique pour améliorer la formation des enseignants ;

-un circuit fermé de télévision a été intégré à l'Université ; il sera bientôt opérationnel ;

-des salles de travaux dirigés, de travaux pratiques et des bureaux pour enseignants ont été construits à la faculté de droit et sciences économiques ;

-plus de 15000 bourses ont été octroyées aux étudiants, dont 3000 nouvelles attributions pour l'Université de Yaoundé, et 480 à l'étranger ;

-en outre, le Gouvernement vient de signer une convention qui prévoit la construction d'un nouveau campus offrant une capacité d'accueil accrue.

Il comprendra, entre autres :

-une cité universitaire de 1280 lits ;

-11 amphithéâtres ;

-112 grandes salles de classe, de travaux dirigés et de travaux pratiques ;

-151 bureaux, 3 bibliothèques, 2 restaurants ;

-des équipements sportifs et un centre médico-social ;

-il est également prévu, dans le cadre de cette convention, l'extension de la Faculté des Sciences, ainsi que l'équipement du bloc scientifique de l'École Normale Supérieure ;

-des négociations en vue de la réalisation d'une autre cité universitaire de 1500 lits vont bientôt s'achever ;

-une réorganisation administrative des structures de l'université est intervenue. Elle permettra d'améliorer la gestion des oeuvres universitaires, ainsi que l'encadrement des étudiants ;

-les subventions à l'enseignement privé ont été maintenues pour un montant de 6 milliards de francs CFA.

Tout est mis en oeuvre, vous le voyez, pour vous faire accéder du mieux possible à la vie active.

Mais l'entrée dans cette vie active ne se fait pas toujours facilement.

L'emploi des jeunes demeure notre préoccupation essentielle.

En cours de création, "le Fonds National de l'Emploi", chargé de mettre en relation l'offre et la demande, permettra de mieux cerner vos problèmes.

Cet organisme aura plusieurs missions :

- l'information et l'encadrement des jeunes chercheurs d'emploi en vue de leur insertion dans le monde du travail et de leur reconversion professionnelle ;
- le développement et la création de micro-entreprises, notamment en milieu rural ;
- l'identification des travaux à haute densité de main-d'oeuvre, afin de mieux orienter les jeunes vers ces secteurs.

La formation professionnelle, priorité des priorités, verra la mise en place d'une nouvelle dynamique associant étroitement les partenaires sociaux aux actions entreprises.

Le Gouvernement vient également de prendre des dispositions pour professionnaliser davantage l'enseignement supérieur.

La somme de tous ces efforts doit déboucher sur une relance de l'économie, où vous pourrez mettre en oeuvre toutes vos compétences, que vous soyez diplômé ou non, cadre ou simple travailleur.

Tous les secteurs ont besoin de renfort et d'énergies nouvelles, à tous les niveaux.

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Vous faites partie intégrante d'un système économique.

À nous tous ensemble, de le rendre plus performant.

Votre participation est essentielle.

Demain, notre pays sera à votre image.

Ne cédez pas à la facilité. Ne nichez pas. Sachez donner le bon exemple.

En ce début d'année, toutes les jeunes énergies doivent se mobiliser.

Vous êtes l'avenir du Cameroun, et vous portez tous nos espoirs.

Restons fidèles à notre contrat de confiance.

Je sais que je peux compter sur vous.

Tout ce qui se fait aujourd'hui se fait pour vous.

Demandez-vous aussi ce que vous, vous pouvez faire pour votre pays.

Vive la vingt-quatrième fête de la Jeunesse !

Vive le Cameroun !

Rapport de politique générale au Premier Congrès ordinaire du RDPC (28 juin 1990)

<texte=157> <textan=1990_08> <date=1990_06_28> <type=parti>

Mesdames,

Messieurs,

Chers Camarades,

Merci à tous de votre présence à ce premier congrès ordinaire du RDPC.

Ce congrès nous permettra de faire le point, ensemble, sur les actions menées depuis la crise, sur les moyens à employer pour la combattre et sur l'avenir démocratique du Cameroun qui nous tient à coeur.

Oui, nous avons connu le Cameroun d'avant la crise !

Et nous avons choisi de ne pas vivre passivement le Cameroun d'après la crise.

Certes, l'économie du Cameroun d'avant 1985 était florissante, avec un taux de croissance de l'ordre de 7 %, dû en grande partie à l'exportation des produits de base.

Nous avons tous vécu l'effondrement des cours mondiaux de ces produits et ses effets désastreux sur notre économie.

Le Gouvernement a soutenu du mieux qu'il a pu le cultivateur, en maintenant aussi longtemps que possible le prix d'achat de ses récoltes !

Notre politique agricole a vivement encouragé tous les Camerounais courageux et travailleurs, privés d'emploi, à se reconvertir dans le secteur rural,

-favorisant dans le même esprit l'implantation d'industries de transformation agro-alimentaires ;

-et demandant l'augmentation de la production agricole, la mise en place d'un programme de réduction des pertes après récoltes, et le développement des systèmes de commercialisation. Ce n'est qu'un exemple, car le Gouvernement cherche des solutions dans tous les domaines : social, économique, industriel, formation, etcetera.

Si, depuis 1985, nous continuons de subir les effets désastreux d'une crise mondiale sans précédent, il ne faut tout de même pas oublier que de très importants efforts ont permis au Cameroun d'être moins durement touché que tant d'autres pays africains.

Ainsi, le Plan d'ajustement structurel, rendu public en 1988, s'est ordonné autour de 4 grands axes : la stabilisation des finances publiques, la réforme du système bancaire et financier, le redressement des entreprises publiques et para-publiques, la reprogrammation des investissements publics.

Son sérieux a retenu l'attention des grands organismes internationaux tels que le FMI ou la Banque Mondiale entre autres, et a permis de recevoir des aides extérieures :

-le FMI nous a accordé le 19 septembre 1988 une ligne de crédits de 115,5 millions de droits de tirages spéciaux ;

-la Banque Mondiale a accordé en juin 1989 un prêt d'ajustement structurel de 150 millions de dollars, un prêt de 9 millions de dollars pour le projet d'appui à la gestion économique, et un prêt de 21,5 millions de dollars au titre du projet dimension sociale de l'ajustement, lequel est conjointement financé avec d'autres bailleurs de fonds pour un montant total de 86 millions de dollars ;

-la Caisse Centrale de Coopération Économique, quant à elle, a approuvé un prêt d'ajustement structurel de 20 milliards de Francs CFA, dont 12,6 milliards pour le financement des arriérés dus à certaines entreprises, et 6,4 milliards de Francs CFA pour la réhabilitation de certaines entreprises publiques.

De plus, une aide est prévue dans le cadre de la restructuration du secteur bancaire.

-La Banque Africaine de Développement a approuvé le 23 août 1989 un prêt de 41 milliards 331 millions de Francs CFA.

-La République Fédérale d'Allemagne a approuvé en mars 1989 un prêt de 11,5 milliards de Francs CFA,

-L'Italie et le Canada ont respectivement accordé 9,6 milliards et 3,5 milliards de Francs CFA de dons pour le financement de notre PAS.

-Et les Communautés européennes ont donné une avance Stabex de 35 millions d'ECU.

Enfin, les milieux financiers internationaux nous ont réaffirmé leur confiance en acceptant de rééchelonner 170 milliards de Francs CFA de notre dette extérieure dans le cadre du Club de Paris.

Ce Plan d'ajustement structurel est assorti d'une dimension sociale qui comporte essentiellement 4 volets, outre le cadre institutionnel de gestion de ces programmes :

Population et santé :

Avec :

-le renforcement et l'élargissement des services de planification familiale ;

-l'achèvement de l'équipement de soin et de prévention.

Éducation et formation :

Avec :

- l'amélioration de l'adéquation des systèmes de formation, d'éducation et de recherche aux besoins du développement ;
- la réorganisation de la direction des examens et concours ;
- la réforme du contenu des programmes ;
- la formation des formateurs et l'augmentation de leurs effectifs ;
- le financement rationnel des opérations de recherche.

Emploi :

Avec :

- la création du Fonds National de l'Emploi qui vise notamment :
- la collecte des informations sur les offres de formation et d'emploi ;
- le renforcement de la formation formelle et l'appui à la formation sur le tas ;
- l'assistance aux initiatives visant à l'auto-emploi.

Rôle des femmes :

Avec la mise en place d'actions visant à la promotion féminine, à la protection et à la promotion de la famille.

Le Gouvernement du Renouveau national a également défini les grandes orientations de notre politique économique.

3 priorités ont été retenues :

- le secteur agricole avec comme objectifs : la recherche de l'amélioration de l'appareil de production, l'augmentation des rendements, et la diversification des exportations.
- le secteur industriel et commercial, avec la promotion d'un environnement économique concurrentiel et la stimulation de la compétitivité de l'industrie nationale par :

La mise en oeuvre d'un plan directeur d'industrialisation, la création d'un régime de Zone franche, l'assouplissement des procédures et l'amélioration de l'environnement réglementaire, Le développement du secteur privé, La promotion des PME et PMI, La libéralisation du commerce et des prix. La refonte du code des investissements.

-Enfin, les infrastructures de communication : axes routiers, ports, aéroports et réseau ferroviaire se multiplient et se modernisent. Ainsi donc, malgré un équilibre difficile, en dépit de la crise, le Gouvernement lutte pour faire avancer le Cameroun !

J'ai conscience des difficultés que connaissent quotidiennement les Camerounais et je partage avec eux ce sentiment d'injustice. Mais, face à l'injustice, continuons la lutte !

À travers sa politique, le Cameroun veut se donner les moyens de relever le défi.

Ce défi se résume en une courte phrase : surmonter la crise. Et il faut la surmonter malgré :

- un tassement du produit intérieur brut et un déséquilibre important des finances publiques,
- une contraction des importations,
- une baisse de l'activité économique, débouchant sur l'accentuation de la tension sociale : crise économique, crise sociale, l'une nourrit l'autre.

Le Cameroun ne parviendra à surmonter cette crise qu'aux conditions :

- d'une part que la communauté internationale révise sa politique dictée par les intérêts des plus forts,
- d'autre part en renforçant la confiance mutuelle entre le peuple et ses dirigeants.

Solutions externes d'une part et solutions internes, d'autre part.

Tout en maintenant notre politique d'ouverture au monde et de collaborations bilatérale et multilatérale, il nous faut dénoncer, encore et toujours, l'injustice qui caractérise les échanges économiques internationaux, au grand détriment des pays du Tiers-Monde.

De nombreux Chefs d'État de pays amis en sont conscients.

C'est pourquoi nous ne devons pas nous décourager !

Être entendu, c'est bien ! Mais ce n'est pas suffisant. Il est essentiel que nous soyons crédibles ! Et pour être crédibles, il nous faudra nous adapter aux nécessités de la concurrence et de la loi du marché.

Nous vivons désormais dans un univers de concurrence internationale féroce où nous devons être les meilleurs pour réussir. Et j'invite tous les participants à ce congrès à réfléchir sur ce concept relativement nouveau pour nous !

Solutions internes, le RDPC a adhéré aux mesures que le Gouvernement a mises en oeuvre pour relancer notre économie.

Le soutien du parti passe par le soutien de chacune et de chacun de vous.

Chaque membre du parti est invité à apporter ses compétences, son intelligence, ses idées et sa bonne volonté au service de notre pays.

Si chacun participe à l'effort national sans relâche, le Cameroun sera crédible dans tous les domaines.

Prenons l'exemple sur nos sportifs :

Les Lions Indomptables, David contre Goliath, tout le monde voyait notre équipe de football éliminée dès le premier tour... Ils sont maintenant en quarts de finale, après avoir battu, entre autres, l'Argentine, champion du monde en titre.

Chacune de leur rencontre est l'aboutissement d'un formidable travail d'équipe, où chacun se sent concerné et responsable.

Un seul joueur marque un but ; mais, c'est le travail de l'ensemble de l'équipe qui est ainsi récompensé.

La victoire revient à l'équipe qui se comporte comme un groupe fonctionnant tel un seul individu au service d'un objectif commun.

Le RDPC doit fonctionner comme une équipe, une équipe gagnante dont le but commun doit être la victoire de notre pays dans tous les domaines.

Faire progresser cette équipe est notre affaire à tous.

Nous ne pourrions nous développer que si chacun se sent responsable des tâches qui lui incombent et travaille le mieux possible pour l'intérêt général.

Pour ma part, j'ai confiance dans l'équipe RDPC pour mener le pays à la victoire pour le développement.

Le développement est l'affaire de tous.

Mais, il ne peut pas y avoir de développement sans démocratie, de même qu'il ne peut pas y avoir de démocratie véritable sans développement.

Notre parti, le RDPC, est né des exigences de liberté et de démocratie du peuple camerounais, après 20 ans de régime autoritaire.

Nous n'avons pas attendu que la démocratie apparaisse aux peuples de l'Est de l'Europe comme un principe universel, pour nous rendre compte qu'elle était la seule voie pour l'apprentissage de la liberté et du développement.

Il y a 5 ans, nous jetions à Bamenda les fondements du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.

Notre but : rechercher ensemble des solutions adaptées à l'oeuvre de construction nationale.

Le RDPC était appelé à devenir, certes, une grande formation politique, mais aussi, un acteur de premier plan dans la création d'une Nation camerounaise unie, abolissant les clivages ethniques, linguistiques ou religieux.

Jamais, depuis mon accession à la magistrature suprême et fort de votre soutien, je n'ai démenti notre volonté commune libérale et démocratique.

Nous poursuivons donc notre marche en avant vers une démocratie avancée.

Mais, nous le faisons à notre rythme en fonction de nos moyens, et en tenant compte des contingences propres à notre pays.

Concrètement, cette marche en avant vers la démocratie s'est déjà traduite en actes lors des différentes consultations électorales qui ont émaillé la vie politique de la Nation :

- en 1986, lors de l'élection des premiers responsables des organes de base de notre parti ;
- en 1987, lors des élections municipales ;
- en 1988, lors des élections législatives et présidentielle ;
- et récemment encore, lors du renouvellement des organes de base du RDPC, avec pluralité des candidatures et totale liberté d'expression.

Le RDPC a apporté une contribution décisive à l'avancée des idéaux de liberté et de démocratie, par la participation massive de ses militantes et de ses militants.

Notre parti est un parti solide.

Mais, notre démocratie, née il y a seulement 5 ans, en est encore à ses balbutiements.

Pour se rassurer, il faut savoir qu'une démocratie se construit jour après jour et qu'aucune n'est à l'abri d'un faux pas.

Nous franchissons des étapes nécessaires... trop lentement peut-être, au goût de certains, mais nous avançons sûrement et sur la bonne voie.

Pour que notre démocratie vive longtemps, elle doit avoir des fondations solides.

Cette construction doit se faire en préservant les acquis de l'unité nationale, dans la paix et la stabilité, dans le respect de la loi et de l'ordre, en préservant nos moeurs et nos traditions.

Mais, je vous invite à réfléchir sur la signification profonde de la démocratie... Qu'est-ce que la démocratie ?

La démocratie, c'est avant tout la liberté.

- Liberté de la presse,
- Liberté d'opinion,
- Liberté d'expression,
- Liberté d'association,
- Élections libres.

En sommes-nous si éloignés ? La démocratie se définit aussi par :

- l'indépendance de la magistrature,

-le respect des droits de l'homme. En sommes-nous si éloignés ?

Mais, ces libertés sont définies dans un cadre, et il ne faut jamais oublier que la liberté de l'un finit là où commence celle de l'autre, et c'est là le domaine de la loi.

La liberté a ses limites et ses contraintes. On ne peut pas faire n'importe quoi ou mener un pays à l'anarchie au nom de la liberté.

Nous n'en avons pas le droit.

La démocratie, c'est aussi :

-le respect de la loi, car un peuple et un État ne sont forts que quand les lois sont fermes, appliquées avec rigueur et respectées par tous ;

-la démocratie, c'est aussi le respect des droits et des idées de l'autre ;

-l'acceptation des différences et de l'autre ;

-la réciprocité des obligations des uns vis-à-vis des autres ! Nous ne sommes pas si éloignés de nos idéaux de démocratie et de liberté, mais, nous devons toujours aller de l'avant et faire en sorte que ce qui est un idéal se transforme en réalité. C'est dans cet esprit que nous avons libéré une grande partie des personnes impliquées dans les événements du 6 avril 1984. Et nous allons, dans un avenir proche, faire un nouveau pas dans le sens d'une démocratie plus avancée encore, ainsi :

-la liberté de la presse renforcée,

-la loi sur les associations sera complètement révisée dans un sens libéral,

-la législation d'exception sera abolie,

-une commission des droits de l'homme verra le jour,

-les restrictions à la libre circulation des Camerounais seront levées,

-et une déréglementation est d'ores et déjà mise au point afin de libéraliser les activités économiques et sociales du pays.

Dans cette nouvelle perspective, le rôle dévolu à notre parti sera essentiel.

Le RDPC devra être le creuset d'où naîtront les grandes idées qui permettront à notre pays de se développer harmonieusement.

Garant de la démocratie devant le peuple, il sera responsable de l'unité nationale. Symbole de la démarche de tout un peuple, il devra fonctionner comme l'école de la démocratie, où chacun devra se remettre personnellement en question pour se perfectionner.

C'est lui qui devra montrer le chemin vers plus de démocratie.

C'est à lui que revient la charge de mobiliser le peuple sur les grands débats qui tiennent à coeur tous les Camerounais.

Le parti doit être le moteur de notre développement !

Il doit être un réservoir d'idées au service de la Nation !

Il doit être un exemple, dénoncer tous les abus et contribuer à la répression de la fraude et de la corruption.

Il doit faire admettre que la loi doit être respectée, car sans ordre, une démocratie ne peut être viable !

Être à l'écoute de la Nation, réfléchir, informer, convaincre, enseigner, agir, aider, telles doivent être les tâches quotidiennes de chacun.

N'oubliez jamais que le parti doit servir le peuple et non utiliser le peuple !

La mission qui vous attend est haute et exaltante !

Nous ne devons pas hésiter à nous remettre en question ou à remettre en cause certaines structures qui ne seraient plus bien adaptées.

Notre parti doit être un parti de mouvement, de dynamisme pour faire toujours mieux, pour voir toujours plus loin.

Chacun d'entre nous doit être un exemple pour le peuple camerounais.

Ainsi et ainsi seulement s'accomplira la démocratie et les générations de nos enfants seront fières de nous !

Mais, Chers Camarades, il faut bien considérer aussi que ce qui est bon pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre.

Il faut bien considérer aussi que d'autres valeurs de référence peuvent exister.

Il faut bien considérer aussi que d'autres courants de pensée existent, qu'il faudra prendre en compte, combattre ou intégrer.

Notre parti est fort, certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence.

Sachez donc vous y préparer, en défendant vos idéaux de paix, de liberté, de tolérance.

Vos meilleures armes sont votre sincérité et votre foi dans l'idéal démocratique.

N'oubliez pas que si la critique est aisée, l'art est difficile.

En toutes circonstances, gardez un moral de vainqueur, ce n'est qu'en y croyant, et si nous sommes convaincus de notre victoire que nous réussirons.

Vive le RDPC !

Vive le Cameroun !

Vive la démocratie !

Discours devant l'Assemblée Nationale (03 décembre 1990)

<texte=161> <textan=1990_12> <date=1990_12_03> <type=gouvernement>

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Merci à tous de votre accueil chaleureux, témoignage du soutien que vous n'avez jamais cessé de m'accorder.

Merci, Monsieur le Président, de vos paroles de bienvenue et de votre cordialité.

La démocratie et le multipartisme au Cameroun ne sont pas un prétexte pour bénéficier de l'aide des pays occidentaux. Il résulte de 8 années d'effort, ensemble, sans relâche.

C'est l'aboutissement d'une volonté nationale qui a su s'exprimer !

Depuis le jour de mon accession à la Présidence de la République, j'ai placé la politique de Renouveau national sous le signe de la libéralisation et de la démocratisation.

Je n'ai ménagé aucun effort pour faire du Cameroun un État de droit, libre et démocratique.

Ainsi, en moins de 10 ans, le Cameroun s'est engagé, de façon irréversible, sur le chemin de la vraie démocratie,... comme cela était prévu.

... Nous l'avons dit, ... nous l'avons fait !

Nous avons des acquis solides, et, aujourd'hui, une étape décisive vient d'être franchie.

Représentants du peuple, votre Assemblée n'a jamais failli à son rôle.

La démocratie, nous l'avons préparée ensemble et nous la vivrons ensemble.

Vous allez entériner par votre vote la volonté commune manifestée depuis 1982.

Ainsi, la démocratie se fera sans heurts, mais elle aura besoin de nous tous.

Les opinions peuvent diverger sur les moyens à mettre en oeuvre, le débat reste ouvert, mais le but à atteindre est commun à tous les Camerounais : sortir notre pays de la crise et construire un monde meilleur.

Depuis 1982, le processus libéral et démocratique, un peu ralenti par la crise, s'est enclenché de façon méthodique, progressive et réaliste.

De plus en plus, et par toutes les voies possibles, les Camerounais s'expriment librement sur la marche des affaires de l'État.

Aujourd'hui, le bilan des innovations est éloquent :

- pluralité possible de candidats à l'élection présidentielle ;
- pluralité de candidatures aux élections municipales et législatives ;
- pluralité de candidatures au sein même du parti ;
- suppression de la pratique d'investiture des candidats ;
- non-limitation des listes concurrentes ;
- scrutin secret. Et j'en passe.

Mais dans le domaine de la démocratie, nous sommes toujours plus exigeants.

La liberté réclame toujours plus de libertés.

Notre choix de société est un choix libre et réfléchi et nous avançons progressivement vers notre idéal de société.

Il y a quelques mois, j'annonçais, au congrès du RDPC, de nouvelles mesures visant à créer les conditions d'une démocratie plus avancée.

Mes promesses ont été tenues.

La panoplie des lois que vous allez voter constitue désormais un cadre juridique concernant le large éventail des libertés publiques :

- libéralisation ;
- démocratisation ;
- déréglementation, ou plutôt simplification de la réglementation ;
- privatisation et restructuration des sociétés publiques et para-publiques.

Au total, plus de 30 projets de lois et décrets ont été élaborés.

Trente années de législation viennent ainsi d'être complètement modifiées.

C'est un événement de portée considérable pour notre pays.

C'est un événement historique...

Porteuses d'espoir, ces lois matérialisent la démocratie.

Elles symbolisent une étape décisive dans la transformation intégrale de notre pays en un véritable État démocratique et libre.

Elles favorisent la stratégie de relance de l'économie dans le sens d'une plus grande libéralisation.

Je veux insister maintenant sur la déréglementation des activités économiques et sociales et la restructuration des sociétés publiques et parapubliques.

Le problème majeur du Cameroun d'aujourd'hui est de sortir de la crise et, pour ce faire, d'assainir notre économie.

2 solutions :

-restructurer les sociétés non rentables ; et

-faciliter la création de nouvelles entreprises, faciliter l'accès et l'exercice des professions libérales.

Si nous voulons survivre dans l'univers concurrentiel de plus en plus accru des marchés internationaux, nous devons devenir chaque jour plus performants, nos entreprises doivent devenir rentables, efficaces, compétitives.

Cette exigence de rentabilité et de performance demande de restructurer certaines entreprises para-publiques non adaptées à un univers concurrentiel, et de privatiser certaines autres.

La nécessité de restructurer entraîne parfois aussi, hélas, la nécessité de réduire les effectifs et un Fonds National de l'Emploi a été lancé pour en diminuer les effets.

Les entreprises en déficit ne seront plus automatiquement renflouées par l'État.

Les mesures de déréglementation concernant le développement industriel et commercial sont des mesures nécessaires et souhaitées par tous les Camerounais.

Elles permettent de mieux lutter contre la crise en adaptant le cadre législatif et réglementaire aux nécessités de la relance économique.

Elles facilitent la création d'entreprises et favorisent les nouveaux investissements dans les secteurs les plus variés.

Elles permettent aux opérateurs économiques de rendre rapidement leur outil de travail plus performant.

Elles encouragent les initiatives privées en simplifiant les démarches administratives.

Mais elles prennent aussi en compte les objectifs sociaux : en ouvrant certains secteurs économiques aux jeunes, particulièrement touchés par la crise et en faisant appel à la solidarité dans l'entreprise par la politique contractuelle.

J'exhorte tous les Camerounais entrepreneurs à créer leur entreprise, PME, PMI... Ce ne sont pas les besoins qui manquent.

Faites preuve d'imagination créatrice.

Mesdames et Messieurs les Députés, en ce qui vous concerne, je vous encourage vivement à participer à la vie de notre pays à tous les niveaux.

Vous pouvez et vous devez aider ceux que vous représentez, vous devez les stimuler et les encourager.

Vous êtes en contact direct avec le Cameroun au quotidien.

Le Cameroun est le pays de tous les Camerounais.

Vous devez représenter tous les Camerounais sans exception car, il ne peut pas y avoir des Camerounais à part entière et des Camerounais entièrement à part.

Élus par le peuple, vous le représentez toutes tendances confondues.

Aujourd'hui membres du parti au pouvoir, vous pourrez vous retrouver un jour dans l'opposition.

Demain peut-être, membres de l'opposition, vous pourrez briguer un mandat électif des Camerounais.

Je tiens à vous dire :

-que nos divergences d'opinions doivent être des facteurs de progrès pour notre pays, et non des facteurs de division ;

-que notre principal combat aujourd'hui doit se situer contre la crise et non contre nous-mêmes ;

-que nos différences doivent être des sources de créativité pour répondre positivement aux défis de la crise.

Je tiens à vous dire :

-que cette liberté nouvelle ne veut pas dire anarchie et qu'il ne peut pas y avoir de liberté pour les ennemis de la liberté ;

-que l'usage de cette liberté est un apprentissage quotidien du sens des responsabilités, au plan individuel comme au plan collectif.

Je veux vous demander de respecter les opinions qui ne sont pas les vôtres.

Je veux vous demander de débattre et non de combattre.

Je veux vous demander d'éviter de sombrer dans les pièges de la démagogie en promettant n'importe quoi.

Je veux vous demander de savoir rester réalistes.

Dans la confrontation politique, ne nous battons pas, débattons.

La démocratie que nous mettons en place doit faire du Cameroun un État des partis, et non un État partisan.

Je vous ai amenés à la démocratie et à la liberté, c'est à vous qu'il revient désormais de faire en sorte que notre pays reste un pays libre.

Vous avez maintenant la liberté, faites en bon usage.

L'intérêt supérieur de notre pays est enjeu.

Nous éprouvons tous le même sentiment, celui d'appartenir à une vraie Nation, construite et cohérente, qu'il faut préserver de tous les dangers.

Le respect des règles du jeu démocratique, et notre attachement commun à l'intérêt supérieur de la Nation doivent nous guider.

Vous faites partie désormais d'un système politique où chacun est un responsable qui doit assumer son rôle en toute honnêteté.

Le Gouvernement présente des projets de lois, les députés les discutent et les votent. Elles doivent être appliquées. Les Camerounais doivent les respecter.

Les règles du jeu démocratique impliquent un certain nombre de changements de mentalités.

Un exemple précis : celui de la liberté de la presse. L'État allège la censure sur la presse. Les ministres doivent faire appliquer, cet allègement, mais de leur côté, les journalistes se doivent de rester honnêtes et dignes de leur rôle d'informateurs, en aucun cas ils ne doivent devenir des désinformateurs. Ainsi, tout le monde devra jouer le jeu, et cela est vrai dans tous les domaines !

Faute de quoi, nous risquons le chaos, et le chaos peut amener à des situations qui n'ont plus rien à voir avec la démocratie.

Nous faisons partie désormais d'un système politique où la responsabilisation de chacun est la règle : il ne faudra plus tout attendre de l'État.

L'État du Cameroun ne peut plus être un État-providence centralisé sur la Présidence de la République, où tout remonte et d'où tout émane.

L'État décidera des grandes orientations, il jouera de plus en plus un rôle d'arbitre et de contrôle.

Une décision prise au niveau d'un ministère, d'une direction, ou d'une entreprise devra être réglée à ce niveau.

On ne remontera plus au Président de la République pour régler des problèmes d'ordre quotidien.

À chacun ses responsabilités.

Notre pays, le Cameroun, deviendra ce que nous tous, nous en ferons.

Car, n'oublions pas que, face à nos enfants et face à l'histoire, nous aurons à répondre de nos actes.

Soyons clairs : les problèmes essentiels que nous devons affronter ensemble ne sont pas seulement d'ordre politique.

Aujourd'hui, le Cameroun démocratique doit être un Cameroun économiquement viable, capable d'affronter avec succès le troisième millénaire.

Le Cameroun uni et démocratique doit résoudre d'urgence ses énormes difficultés économiques et sociales.

Les exigences de la crise économique sont des exigences de rigueur.

Assumons-les, et sachons préserver un climat durable de paix et d'unité nationales.

Sans la paix sociale,

Sans le progrès économique,

Sans le respect de l'autre et de ses opinions,

Pourrions-nous parler de liberté ?

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la Démocratie !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (31 décembre 1990)

<texte=162> <textan=1990_13> <date=1990_12_31> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais, tout d'abord, remercier Monsieur le Doyen de ses manifestations d'amitié à l'égard du Cameroun, et assurer chacune et chacun d'entre vous de l'estime du peuple camerounais.

Une fois encore, nous nous retrouvons en fin d'année pour dresser un rapide bilan de l'année écoulée et envisager, ensemble, les perspectives d'avenir.

Au plan international, l'année 1990, année charnière entre 2 décennies, a connu de grandes mutations politiques.

L'Europe Centrale a vu la concrétisation de ces changements profonds par l'organisation des premières élections libres, et la mise en place de nouvelles institutions politiques. Pour ne citer qu'un exemple : l'Allemagne réunifiée, devenue le symbole des aspirations d'un peuple et d'une réelle volonté démocratique.

L'Afrique, de son côté, a, elle aussi, fait cette année des choix politiques importants.

Nombre de peuples africains ont reconquis leurs droits à la parole.

Nombre de pays africains ont affirmé leur désir profond d'une démocratie plus avancée.

Le Cameroun, vous l'avez souligné, Monsieur le Doyen, en fait partie, avec son accession au multipartisme et l'accomplissement de la démocratie.

Mais, faut-il le rappeler, nos choix nous sont propres, et ne découlent ni d'un mimétisme aveugle, ni d'une obéissance passive à des pressions extérieures.

Ils sont un aboutissement.

Le choix d'une société camerounaise démocratique est le résultat de plusieurs années d'efforts.

C'est le résultat d'un programme mis en oeuvre progressivement, favorisant la participation libre et responsable de chacun.

Mais, notre liberté se nourrit de progrès.

Notre démocratie ne signifie plus rien sans le progrès économique.

Et, le Cameroun, malgré la crise, conserve la même volonté farouche de vaincre les difficultés, et de reprendre sa croissance dans les meilleures conditions possibles.

Soyons réalistes : le Cameroun ne pourra pas gagner tout seul. Personne ne doit oublier que nous vivons dans un monde interdépendant.

L'esprit démocratique doit aussi souffler dans les relations internationales.

Il doit permettre aux pays du Tiers-Monde de trouver une place au lieu de continuer de jouer les laissés-pour-compte. Le nouvel ordre économique mondial, tant réclamé depuis 1974, ne peut intervenir si toutes les parties ne jouent pas le jeu...

Je formule donc le voeu que 1991 soit l'année d'un grand changement.

Qu'une réglementation sérieuse en matière d'échanges puisse voir le jour, pour que la loi du plus fort ne soit plus la règle.

Je ne voudrais pas minimiser les initiatives individuelles pour alléger le poids de la dette extérieure. Mais je tiens à souligner que les remises de dette ou les rééchelonnements ne resteront jamais que des secours, pas les vraies solutions vitales dont notre avenir a besoin.

Un grand merci, toutefois, à ceux qui nous aident de cette façon. Mais, les vrais remèdes sont dans le rééquilibrage des échanges.

Il faut accroître les flux de capitaux.

Il faut ouvrir les marchés des pays développés à nos produits.

Les efforts doivent se faire dans tous les sens, et à tous les niveaux.

L'équilibre économique est un problème aussi important que le phénomène de la guerre.

Cette guerre qui menace tant, qui fragilise les peuples, absorbe les crédits de développement, freine le progrès, et reste au centre de toutes les préoccupations.

L'année 1990 aura, certes, vu la fin de la guerre froide, mais elle n'aura malheureusement pas marqué la fin des conflits qui secouent le monde.

En Afrique, au Moyen-Orient ou ailleurs, les violences qui opposent les communautés ne se sont pas calmées.

Et aujourd'hui encore, les famines, les migrations massives, le déversement des déchets toxiques et polluants comme l'aggravation des désordres économiques sont autant de menaces qui peuvent engendrer autant de conflits.

Dans l'immédiat, la situation la plus grave reste la crise du Golfe, née de l'annexion du Koweït par l'Irak le 2 août dernier.

Elle a entraîné l'accumulation d'un formidable arsenal militaire et le risque de guerre aujourd'hui est très grand.

Un espoir de dialogue existe pourtant entre les principaux protagonistes. Nous le soutenons de toutes nos forces pour que le droit international soit respecté.

Je pense que notre souhait à tous ici présents, et à travers vous, celui de vos Gouvernements, est de voir ce conflit prendre fin.

Mesdames et Messieurs les chefs de mission diplomatique,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Au seuil de l'année 1991, je vous prie de transmettre à vos Gouvernements et à vos responsables, les remerciements de tout le peuple camerounais pour l'assistance qu'ils nous apportent et pour leur contribution au progrès de l'humanité tout entière.

Au seuil de l'année 1991, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes remerciements sincères pour le rôle que vous jouez quotidiennement dans le renforcement de la coopération et de l'amitié dans nos relations.

Acceptez également mes meilleurs voeux de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et vos familles.

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1990)

<texte=163> <textan=1990_14> <date=1990_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

1990 s'achève et je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour qu'ensemble nous entamions une nouvelle année.

1990 s'inscrit déjà dans l'histoire grâce aux profondes mutations que le monde a connues.

Les rapports Est-Ouest ont profondément évolué avec le sommet de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les négociations sur le désarmement.

Les pays membres de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie mettent enfin un terme à l'ère de l'affrontement et de la division.

Une nouvelle ère voit le jour, marquée par le dialogue et la concertation.

En Europe Centrale, de nouvelles institutions politiques ont pu se mettre en place, en même temps que s'instaurait le principe d'élections libres et démocratiques.

Les transformations politiques du bloc de l'Est et la réunification de l'Allemagne laisseront dans nos esprits des images fortes, imprégnées du formidable élan des peuples vers la démocratie et l'unité.

Malheureusement, 1990 n'a pas vu la fin de tous les conflits qui secouent le monde.

Le plus grave et le dernier en date reste encore à ce jour la crise du Golfe, née de l'annexion du Koweït par l'Irak.

Je formule des voeux pour qu'en 1991, toutes les parties en présence optent pour le dialogue dans la recherche d'une solution fondée sur le respect du droit international.

En Afrique, de nombreux conflits persistent encore, même si des efforts notables ouvrent la voie vers l'espoir.

Nous avons suivi de près la situation au Tchad, et nous souhaitons que nos frères tchadiens parviennent à trouver par eux-mêmes les voies d'une réconciliation nationale et les moyens d'une paix durable, afin de s'atteler à la construction de leur pays.

En Afrique Australe, en dépit de confrontations encore violentes, d'heureux changements se sont produits :

- la Namibie a accédé à l'indépendance ;
- en Afrique du Sud, Nelson Mandela a été libéré ;
- Oliver Tambo et d'autres leaders nationalistes ont regagné leur patrie.

Les mesures telles que la légalisation des partis, la levée de l'état d'urgence, l'amnistie générale pour les exilés sont des signes encourageants.

Le processus de normalisation engagé ne doit pas être interrompu. Il faut briser les barrières psychologiques et entreprendre des réformes importantes pour démanteler l'apartheid.

Monsieur De Klerk semble sur la bonne voie et nous l'encourageons à continuer dans ce sens.

Au plan politique, l'événement le plus marquant dans notre continent restera l'ultime étape vers la démocratie, ...je veux parler de l'avènement du multipartisme.

Au Cameroun, je l'ai annoncé récemment, notre système s'est mis en place après plusieurs années d'un programme patiemment appliqué.

Nous participons tous d'un même élan vers la liberté et la démocratie.

Le premier congrès du RDPC a su opérer les mutations qui correspondent aux exigences de notre temps et aux aspirations du peuple camerounais.

L'histoire le retiendra.

Le RDPC en sort grandi, confiant en l'avenir, face aux défis du développement et de la démocratie.

Les fondations de notre société libérale et démocratique sont prêtes :

- toutes les lois et ordonnances relatives aux libertés publiques ont été révisées dans un sens plus libéral ;
- certaines dispositions jugées dépassées comme l'ordonnance du 12 mars 1962 sur la répression de la subversion ont été purement et simplement abrogées ;
- une nouvelle législation concernant les associations, les partis politiques, les réunions et les manifestations publiques a été adoptée ;
- un comité national des droits de l'homme et des libertés a été créé.

C'est une ère nouvelle qui commence pour le Cameroun !

Personne ne sera plus inquiété pour ses idées, ses opinions, ses convictions, tant que celles-ci ne portent atteinte ni aux lois, ni aux droits d'autrui.

Les Camerounais pourront désormais participer librement à la vie politique de leur pays, briguer un mandat électif, ou s'affilier à l'association de leur choix, pourvu, bien sûr, que les conditions définies par la loi soient respectées. Ces lois sont moins une restriction des libertés, qu'un moyen d'organiser la jouissance par tous de ces libertés.

Il ne peut y avoir de démocratie sans lois, sans ordre, sans discipline.

L'expérience démocratique camerounaise sera jugée à travers :

- notre comportement individuel et collectif ;
- la manière dont chacun assumera ses libertés ;
- la conscience que nous aurons de nos droits et devoirs de citoyens.

Nos efforts ont abouti, nous devons maintenant réaliser et concrétiser notre choix de société.

Mais, avant toute chose, l'essentiel est de mettre en oeuvre tous les moyens dont nous disposons pour affronter, cette année encore, la crise économique.

Les trente dernières années ont révélé les limites d'une politique économique fondée sur l'omniprésence de l'État, d'où notre choix d'une libéralisation accrue de notre économie.

Un cadre juridique a été mis en place pour favoriser un meilleur fonctionnement des entreprises et faciliter leur création.

Des réformes ont été entreprises pour adapter la réglementation économique aux attentes de ceux qui veulent investir dans notre pays, qu'ils soient Camerounais ou étrangers.

Les principales mesures portent sur :

- la libéralisation des activités économiques et commerciales ;
- la mise sur pied d'un nouveau code des investissements ;
- l'institution d'un régime de Zones franches industrielles pour promouvoir de nouveaux investissements, faciliter le développement des exportations et créer de nouveaux emplois ;
- la définition d'une politique monétaire plus adaptée au contexte économique actuel.

Par ailleurs, un nouveau plan directeur d'industrialisation a été mis en place pour :

- susciter de nouvelles vocations industrielles ;

-et stimuler les initiatives privées, notamment dans le secteur des PME et PMI.

Ainsi,

-de nombreux obstacles à l'investissement ont été levés ;

-les procédures ont été allégées, ce qui devrait mettre fin aux lenteurs et tracasseries administratives ;

-la décentralisation des décisions devrait également permettre de raccourcir les délais de traitement des dossiers d'investissement.

J'encourage tous les Camerounais à mettre à profit notre nouvelle législation économique et commerciale pour trouver des opportunités et exercer une activité rentable et licite.

Parallèlement à la refonte des textes régissant l'environnement économique national, nous avons poursuivi la mise en oeuvre de notre plan de stabilisation et de relance économique.

Nous avons obtenu de notables progrès dans le domaine de la stabilisation : le déficit des opérations du trésor a été réduit de près de la moitié, passant de 464 milliards de Francs CFA en 86/87 à 235 milliards de Francs CFA en 89/90.

En ce qui concerne la restructuration, les actions prévues se traduisent progressivement dans les faits.

Sur les 75 entreprises dites d'urgence, 22 ont été dissoutes, dont 3 banques et 19 entreprises non financières.

La réhabilitation de ces entreprises a été annoncée, 21 d'entre elles ayant signé avec l'État des contrats de performance.

Le processus de privatisation est également lancé, avec notamment la publication d'une première liste de 15 entreprises à privatiser.

La réorganisation des filières de nos produits de base, cacao, café, coton est entamée avec un désengagement progressif de l'État.

Nous allons compléter la panoplie de textes réglementant l'économie par la mise sur pied :

-d'un nouveau code du travail ;

-d'une législation sur les sociétés en difficulté ;

-d'un statut général des entreprises publiques ;

-d'une réglementation adéquate sur les marchés publics.

Le processus de réhabilitation des banques et du secteur des assurances sera accéléré.

Les efforts engagés pour la réforme de notre fonction publique seront poursuivis.

Comme vous le constatez, nous continuons avec détermination notre combat contre la crise.

Les difficultés ne manquent pas, et elles sont aggravées par l'insuffisance de nos moyens financiers.

Mais, tant que cette crise durera, notre liberté sera menacée.

Nous devons persévérer et continuer de supporter les sacrifices nécessaires.

Dans cette perspective de lutte contre la crise, nous allons très prochainement conclure un second programme avec le Fonds Monétaire International.

La crise a ralenti notre processus de développement ; mais, elle ne l'a pas arrêté.

Ainsi, en dépit des difficultés de toutes natures que nous avons rencontrées, de nombreux projets à caractère économique, social et culturel ont été réalisés au cours de cette année.

Au plan des infrastructures routières, nous avons achevé : les routes Magada-Kaélé-Yagoua, Dschang-Bamougoum, Eséka-Boumnyebel, les lots numéro 2 et numéro 3 de la boucle de Sangmélina, soit au total 446 kilomètres de routes bitumées.

Le pont sur le bras mort de la Sanaga à Edéa a été renforcé et le pont sur la Dibamba a été allongé.

En cours de réalisation ou d'achèvement, nous avons, la route Kumba-Mamfé, les routes Emanas-Monaté, Ezeang-Sa'a, Mouanko-Océan, Edéa-Kribi, Mbalmayo-Ebolowa, et le lot numéro 1 de la boucle routière de Sangmélina.

Le renforcement de la route Bekoko-Tiko-Limbé.

Vont bientôt démarrer : les routes Bambui-Fundong, Yaoundé-Mfou, Yaoundé-Ayos.

Le renforcement des routes Bafoussam-Foumban, Maroua-Mora-Waza, et j'en passe...

Toutes ces réalisations représentent un progrès considérable, visant à doter notre pays de voies de communication modernes susceptibles de favoriser l'essor économique et l'intégration nationale.

Elles sont le résultat de nos propres efforts et de la coopération internationale.

Dans le cadre de cette coopération, nous avons pu mobiliser cette année des financements extérieurs d'un montant global de 170 milliards de Francs CFA octroyés tant par les organismes financiers internationaux que par des pays amis tels que la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, le Canada, le Japon, la Chine, que je tiens à remercier tout particulièrement.

Des concours supplémentaires nous ont été promis par ces mêmes pays et par nos partenaires multilatéraux, pour compléter le financement de certains projets nouveaux ou en cours d'exécution.

Parmi ces projets :

- le projet "sécurité alimentaire" ;
- la construction et l'aménagement de 3000 kilomètres de pistes de collecte dans les 10 provinces ;
- le projet "dimension sociale de l'ajustement" ;
- la densification du réseau électrique dans Padamaoua ;
- la centrale hydro-électrique sur la Kadéï ;
- les fonds pour les micro-projets féminins ;
- la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen.

Dans le domaine des Postes et Télécommunications, de nombreuses actions de modernisation entreprises dès 1989 ont été consolidées.

Dans le secteur postal, la mise en oeuvre d'un plan d'acheminement plus rationnel a eu pour effet une nette amélioration de la qualité du service.

Dans le secteur des télécommunications, notre but est de doter le pays d'un réseau digne de ce nom.

45 milliards de Francs CFA y ont été investis en moins de 2 ans, et 2 centraux numériques ont été mis en service à Yaoundé et à Douala.

D'ici à fin 1991 notre réseau de télécommunications comptera 132000 lignes de téléphone contre 58000 actuellement.

L'année 1991 verra fort probablement l'aboutissement des négociations en vue de desservir une centaine de localités en téléphone et le démarrage d'un centre de tri et de transit à Douala.

Au plan agricole :

La nouvelle politique agricole fondée sur la consolidation de notre autosuffisance alimentaire, la promotion et la diversification de nos produits d'exportation, l'équilibre des différentes filières de production a reçu un accueil favorable des bailleurs de fonds.

J'ai donné des instructions aux départements ministériels compétents pour le paiement effectif de tous les arriérés de campagne dus aux planteurs et aux autres intervenants dans les filières café, cacao.

La tenue prochaine du comice agropastoral d'Ebolowa devrait confirmer la vitalité de notre agriculture et de notre élevage, malgré les aléas de la conjoncture économique.

J'invite les agriculteurs, les éleveurs et les industriels du Cameroun à faire de ce comice un grand événement de promotion économique, par une participation à la fois massive et qualitative.

Au plan scolaire :

Comme chaque année, l'État a consenti d'énormes sacrifices pour faire face aux immenses besoins en matière d'enseignement général et technique, primaire et secondaire.

Près de 350 établissements publics ont été créés, ou transformés, dont :

-250 écoles primaires et maternelles,

-50 sections artisanales et ménagères,

-42 établissements d'enseignement secondaire général et technique. L'enseignement privé, pour sa part, a reçu 4 milliards de Francs CFA de subventions.

Des actions ont été menées pour atténuer la pénurie d'enseignants. Ces efforts nous ont permis d'accueillir, cette année, près de 300000 nouveaux élèves.

De plus, nous avons entamé des actions auprès des maisons d'édition, afin de réduire les coûts des manuels scolaires.

Au plan social :

Nous sommes tous conscients des problèmes aigus qui se posent en matière d'emploi.

Aucun effort n'est épargné pour faire face à ce problème.

Une politique contractuelle a été instaurée au sein des entreprises. Elle vise à la fois, à assurer leur survie et à préserver le maximum d'emplois possibles.

70 protocoles d'accord ont été signés entre les entreprises et les travailleurs et ont permis le maintien de plus de 36000 emplois qui étaient menacés de suppression.

Le Fonds National de l'Emploi a vu le jour dans le cadre du projet "dimension sociale de l'ajustement".

Tout est mis en oeuvre pour qu'il puisse répondre aux attentes des jeunes diplômés et des autres Camerounais en quête d'emploi.

Ce fonds ne doit pas devenir une oeuvre de bienfaisance : il n'aidera que ceux qui le veulent vraiment et qui le méritent par leur dynamisme, leur sérieux et leur honnêteté.

Au plan sanitaire, les travaux de construction de l'hôpital provincial de Bertoua et de l'hôpital départemental de Yagoua sont achevés.

Vous le savez, le Cameroun, comme tous les pays africains, est confronté à de graves difficultés économiques.

Mais le Cameroun est un pays jeune, capable de lutter contre la crise que nous vivons depuis maintenant plusieurs années.

Nous avons réagi à la crise, nous nous sommes battus et nous nous battons toujours. Nous avons pris les mesures qui étaient nécessaires.

Nous avons déjà prouvé que nous pouvions gagner.

Ce n'est pas le moment de nous décourager, bien au contraire, nous devons continuer de lutter.

Gardons foi en notre avenir. Nous sommes capables de faire face.

Pour les années à venir, nous devons admettre des changements profonds dans nos mentalités et agir en tant que Camerounais responsables individuellement et collectivement de l'avenir de notre pays.

Nous devons nous adapter aux nouvelles réalités du monde, trouver par nous-mêmes des solutions originales à nos problèmes, trouver de nouveaux débouchés à nos produits, ou adapter nos productions à la demande de nos clients.

Nous devons favoriser la chance, en adoptant des attitudes positives, en ayant un moral de gagnants.

À cette condition-là, le Cameroun retrouvera sa croissance et sortira grandi de cette crise.

Enfin, autre événement marquant pour le Cameroun en 1990, la remarquable prestation des Lions Indomptables et la consécration du football camerounais sur la scène mondiale, parfaite illustration de notre "volonté de vaincre".

Les Lions Indomptables ont hissé très haut les couleurs nationales à la coupe du monde de football.

Ils ont contribué de la plus belle manière au rayonnement du Cameroun.

Ils ont fait honneur à toute l'Afrique.

Camerounaises,

Camerounais,

Nous voici au seuil du Nouvel An et d'une ère nouvelle.

Une ère nouvelle qui suscite de nouvelles espérances.

Une ère nouvelle qui peut nous apporter, à notre pays et à nous-mêmes, des changements bénéfiques.

Mais, l'avènement de la démocratie ne saurait être un prétexte pour les règlements de comptes, les diffamations, les colportages de fausses informations, les dénigrements de toutes sortes.

La démocratisation ne doit pas engendrer la haine, la démagogie, les déchirements qui corrompent et perturbent le climat social.

La démocratie, c'est l'esprit critique, et non la critique pour la critique.

Évitons de détruire nos acquis !

Ne versons pas dans les polémiques stériles qui dénaturent, ternissent et tuent la démocratie.

Concentrons notre action sur les vrais enjeux de la Nation.

Il s'agit moins de regarder le passé que de construire l'avenir.

Mes Chers Compatriotes,

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 1991 bien remplie, placée sous le signe du courage, de la volonté, de la réussite, et de l'adaptation aux exigences du vingt-et-unième siècle.

Je souhaite au Cameroun une bonne année 1991, étape importante vers un développement économique qui sera le fruit des efforts de chacun d'entre nous.

Je souhaite au Cameroun de réussir son pari démocratique dans la paix, la justice et l'unité nationale.

Vive le Cameroun !

Très bonne année 1991 à toutes et à tous !

Message à l'occasion de la vingt-cinquième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1991)

<texte=164> <textan=1991_01> <date=1991_02_10> <mois=1991_02>
<semestre=1991A> <année=1991> <type=jeunesse>

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Comme chaque année, depuis 25 ans, le Cameroun est fidèle au rendez-vous.

Comme chaque année, le Cameroun se prépare à fêter avec enthousiasme sa jeunesse.

Au nom de tous les Camerounais, au nom du Gouvernement et en mon nom propre, je vous souhaite une très joyeuse fête et vous renouvelle mes vœux de succès pour 1991.

Fils et filles du Cameroun, vous êtes l'avenir, vous êtes l'espoir de toute la Nation.

Sachez employer utilement vos forces et vos capacités, quelles qu'elles soient.

C'est ce que je vous demande. Vous savez tous que nous poursuivons, courageusement, notre lutte contre la crise économique.

Nous nous battons pour permettre au Cameroun de recouvrer une activité économique normale et profitable à tous. Les résultats commencent à se faire sentir ; mais, nous devons encore consentir des sacrifices et, surtout, persévérer.

Face à nos difficultés, nombre d'entre vous ont su faire preuve d'une grande maturité.

Merci de votre soutien, merci de votre patriotisme, merci de votre compréhension.

Vous savez bien que la jeunesse camerounaise demeure une de mes préoccupations majeures.

Vous êtes de plus en plus nombreux dans les écoles, les collèges, les lycées et les facultés.

Vous êtes :

-près de 2 millions dans le primaire ;

-plus de 500000 dans le secondaire ;

-plus de 34000 dans le cycle supérieur, avec un taux d'augmentation de près de 25 % par an.

L'État suit cette progression de très près et, en dépit de la crise, s'adapte à cette croissance des effectifs :

De nombreuses actions le prouvent. Au cours de l'année écoulée, au niveau des enseignements primaire et secondaire :

-350 établissements scolaires ont été créés dans le secteur public ;

-305 autres ont été agréés dans le secteur privé.

Au niveau de l'enseignement supérieur, de lourds sacrifices continuent d'être consentis en faveur des étudiants :

-plus de 5 milliards de francs CFA ont été accordés à ceux qui étudient au Cameroun,

-et plus de 7 milliards aux étudiants expatriés, sous forme de bourses, d'aides ou de secours ponctuels.

Parallèlement, de nombreux efforts portent tant sur la qualité de l'enseignement et sur son adaptation à la vie professionnelle, que sur la création de nouvelles infrastructures.

Par exemple :

- des enseignants de haut niveau ont été recrutés ;
- de nouvelles méthodes pédagogiques plus adaptées sont appliquées ; des maîtrises professionnelles ont été instaurées dans les facultés.

Sur un plan pratique :

- un nouveau bloc scientifique a été mis en service à l'École Normale Supérieure ;
- une convention de près de 11 milliards de Francs CFA vient d'être signée avec le Gouvernement espagnol pour l'équipement des laboratoires de cet établissement, ainsi que pour l'extension et l'équipement des laboratoires de la Faculté des Sciences ;
- et la construction du nouveau campus du Centre universitaire de Dschang est en cours.

Mais, nos efforts ne se limitent pas à l'enseignement, ou au logement des étudiants.

Les jeunes Camerounais sont tous pris en considération, qu'ils soient étudiants ou non.

Et tôt ou tard, étudiants ou travailleurs en puissance, vous serez tous confrontés au problème de l'emploi.

J'en suis conscient.

Vous en êtes conscients.

C'est pourquoi les mesures que le Gouvernement a prises sont faites pour faciliter votre intégration dans la vie professionnelle.

En voici quelques illustrations :

- le Fonds National de l'Emploi sera bientôt opérationnel ;
- la privatisation des entreprises publiques a démarré, et les premiers résultats nous laissent présager plusieurs milliers d'emplois dans un avenir proche ;
- le Fonds d'aide et de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises et le Crédit agricole favorisent l'auto-emploi, et la création de PME et PMI tant en milieu urbain que rural.

Dans ce contexte, le projet "Jeunes Promoteurs", initiative conjointe du Bureau International du Travail et du Fonds d'aide et de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises, pour la création de 40 entreprises, est en très bonne voie.

Par ailleurs,

- le projet de développement des systèmes d'exploitation agricole basés sur la traction animale, dans le Nord-Ouest, illustration de la coopération germano-camerounaise, offre à nos jeunes ruraux un choix de formation dans la culture attelée ;

-les projets d'électrification rurale, comme celui réalisé dans la province du Nord-Ouest avec l'aide très appréciée de la Grande-Bretagne, et le projet "route du Noun", permettent aux jeunes ruraux de mieux s'installer dans les villages et de valoriser les potentialités ;

-les actions prometteuses menées par le Centre de création d'entreprises de Yaoundé, fruit de la coopération entre le Canada et le Cameroun ;

-les initiatives menées par les centres sociaux, les maisons de la femme et les home-ateliers en faveur de l'emploi des jeunes filles, sont autant d'acquis sociaux et autant de démarches réfléchies et responsables.

Mais le Cameroun ne veut oublier personne, sa jeunesse c'est aussi ceux dont on parle moins, ceux qui ont besoin d'être recueillis, encadrés ou réadaptés.

Ainsi :

-le Centre d'accueil et d'observation de Douala,

-l'institution camerounaise de l'enfance de Bétamba,

-et le Borstal institute de Buéa ont été aménagés ou rénovés. Une crèche publique et une maison d'accueil pour enfants abandonnés ont été construites à Yaoundé.

Il est normal qu'un pays s'intéresse de près à sa jeunesse. Il est normal qu'un Gouvernement mette tout en oeuvre pour aider cette jeunesse à grandir, à mûrir et à s'épanouir.

Il est normal que le Cameroun fasse de son mieux pour vous. Mais, vous le savez aussi bien que moi, aucun État ne pourra prendre en charge des citoyens irresponsables, qui se laissent porter par les événements et subissent leur vie plutôt qu'ils ne la vivent.

En période de crise comme celle que nous vivons aujourd'hui, les collectivités, le pays tout entier comptent sur des hommes et des femmes inventifs, imaginatifs, audacieux et responsables pour survivre et affronter les défis.

Je sais que beaucoup parmi vous sont déterminés, sont prêts à se battre honnêtement pour réussir leur vie et participer à l'oeuvre de construction nationale.

Persévérez !

Continuez de croire en vos idéaux !

Le Cameroun encourage vivement les initiatives privées qui vont dans le sens de notre politique de libéralisation économique.

Toutes vos initiatives seront encouragées si elles visent le progrès et le développement.

Vous avez la grande chance de vivre une époque charnière de l'histoire du Cameroun.

Vous avez la chance d'être poussés par le souffle de la liberté et de la démocratie.

La démocratie, aboutissement d'une politique déterminée de libéralisation choisie par vos parents, est un des beaux cadeaux que nous puissions vous faire.

Vous avez la chance de vivre dans un pays libre, ne la gâchez pas en poursuivant des mirages.

Faites bon usage de cette liberté.

La liberté doit servir des causes justes.

On peut parfaitement s'exprimer sans dresser des barricades, sans détruire, sans saccager.

S'exprimer par des actes de vandalisme, par des manifestations illégales, des revendications intempestives, par le chahut ou le désordre n'est pas digne d'une jeunesse responsable.

Refusez les affrontements.

N'acceptez que le dialogue et l'ouverture.

Je vous demande d'être vigilants face à des manoeuvres visant à vous exploiter à des fins inavouables, mettant en danger votre avenir et votre vie.

L'école, et, en particulier l'université ne doivent pas être détournées de leurs buts fondamentaux.

L'école doit demeurer un lieu de préparation aux responsabilités individuelles, collectives, sociales et nationales.

Personne ne doit s'en servir à des fins autres que celles d'instruire, d'éduquer et de former. Pensez à votre avenir, à vous-mêmes, et pensez aussi à ceux qui viendront après vous.

Comme vous, ils auront besoin de structures et de facilités pour leur éducation et leur formation.

Notre objectif prioritaire et notre intérêt commun sont de sortir le pays de la crise économique et de parvenir à une vie meilleure au Cameroun, et non de nous épuiser en vaines querelles.

Soyez constructifs !

Tirez de chaque leçon de la vie une conclusion positive.

Profitez de l'enseignement qu'on vous a dispensé et affirmez votre personnalité.

En un mot, soyez dignes des espoirs de vos aînés.

Faites avancer votre pays. Allez toujours de l'avant.

Le monde entier est en pleine mutation.

Demain, déjà le vingt-et-unième siècle.

Le Cameroun ne prendra un bon tournant qu'avec une jeunesse sachant utiliser des armes économiques, scientifiques et techniques fiables.

Le Cameroun compte sur vous pour renforcer ses acquis, pour devenir une Nation plus prospère, plus forte. Le Cameroun de demain est le vôtre. Je sais que vous méritez toute notre confiance.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1991)

<texte=179> <textan=1991_16> <date=1991_12_31> <mois=1991_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

1991 s'achève.

De l'avis de tous, cette année aura été, pour le monde entier, l'année de toutes les incertitudes et de tous les dangers.

La formidable accélération de l'histoire en 1991 est sans précédent dans l'histoire de notre planète.

Les traditionnels points de repères qui permettent d'apprécier et de prévoir l'évolution du monde ont disparu.

Nous vivons une évolution, pour ne pas dire une révolution, qui fait que rien ne peut plus être tenu pour certain.

Ce qui est vrai aujourd'hui, ne le sera peut-être plus demain.

1991 a commencé par la guerre du Golfe.

Cette guerre a duré peu de temps, mais elle laisse derrière elle des blessures et un cortège de rancoeurs.

1991 a vu l'éclatement de guerres civiles en Europe de l'Est et en Afrique.

L'intégrité des États et la vie des Nations en sont menacées.

1991 s'achève avec la disparition d'une superpuissance, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Il est encore trop tôt pour en apprécier les conséquences sur l'avenir du monde... mais on peut déjà penser que rien ne sera plus comme avant.

1991 a été marquée par des conférences sur la paix au Proche-Orient qui se sont tenues en octobre à Madrid puis en décembre à Washington. Malgré les obstacles encore nombreux, de nouveaux espoirs de paix s'ouvrent pour cette région.

1991 a vu la consécration de l'Europe des douze, un exemple de solidarité et de coopération régionales dont les implications seront importantes pour l'Afrique.

À côté de ces mutations profondes et très rapides, de nouvelles valeurs universelles se sont imposées à tous :

- la promotion des droits de l'homme ;
- les idéaux de liberté et de démocratie ;
- l'attachement à la légalité internationale ;
- et, malgré tout, une volonté profonde de paix.

Sur la base de ces valeurs, l'année 1991 a été marquée, en Afrique, par la progression du processus démocratique.

Une nouvelle Afrique se dessine : l'Afrique des libertés.

Pour nous, Camerounais, l'accession à la démocratie était inscrite dans notre politique de Renouveau.

Nous savions que la transition démocratique ne se ferait pas sans difficultés, ...et nous avons entrepris de procéder par étapes.

Malgré toutes nos précautions, le Cameroun a été confronté à une vague de désordres qui a perturbé le climat sociopolitique et l'activité économique.

Aujourd'hui, grâce au sursaut collectif des Camerounais eux-mêmes, le calme est revenu dans notre pays.

C'est la victoire de la raison sur les passions.

C'est la victoire du peuple camerounais sur lui-même.

C'est votre victoire. Vous qui avez su faire passer l'intérêt supérieur de la Nation avant les intérêts individuels, partisans ou régionalistes. Nous avons toujours été d'accord sur l'essentiel, à savoir : instaurer le multipartisme et la démocratie.

Mais nous avons des idées différentes sur les voies et moyens pour atteindre cet objectif commun.

Aujourd'hui, nous avons su taire nos divergences pour nous entendre autour d'un consensus acceptable par le plus grand nombre.

Ensemble, nous avons réussi à mettre en place le cadre qui devra régir le jeu démocratique, avec :

-des lois susceptibles de garantir davantage les libertés publiques et de renforcer la protection des droits de l'homme ;

-un code électoral qui permet une représentation juste et équitable des diverses sensibilités nationales ;

-un code réglementant l'accès des partis politiques aux médias audio-visuels de service public.

Je tiens ici à féliciter solennellement toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce travail fondamental. C'est un exemple qui restera dans les annales de notre pays.

Je tiens aussi à féliciter, tout particulièrement, les dirigeants des partis politiques qui ont accepté de venir s'asseoir à la table de négociations, permettant ainsi l'heureux aboutissement de nos efforts communs.

La voie est désormais ouverte pour une compétition saine, transparente, et conforme aux usages démocratiques.

Les prochaines élections législatives devront couronner nos efforts pour l'édification d'une nouvelle société.

La démocratie, c'est l'expression de la libre volonté du peuple, mais c'est aussi l'acceptation par tous de cette volonté.

Préparons-nous à accepter le verdict des urnes, quel qu'il soit.

Au lendemain des élections, la vie devra poursuivre son cours normal.

Et, au-delà des résultats, nous devons faire face, dans un même élan de solidarité et de patriotisme, à notre ennemi commun : la crise économique.

Du fait des désordres liés à l'effervescence politique, nos difficultés se sont aggravées.

Cependant, même si certains secteurs de l'économie sont affectés, même si l'exécution de certains projets a dû être suspendue, les fondements de notre économie ne sont pas ébranlés.

En dépit de ces difficultés, nous avons poursuivi les réformes nécessaires à notre plan de redressement et de relance économiques.

Parallèlement, nous avons poursuivi la mobilisation des moyens nécessaires au financement de ces réformes.

Ainsi,

-dans le cadre de notre Programme d'Ajustement Structurel, le Fonds Monétaire International vient d'émettre un avis favorable pour la signature d'un second accord de confirmation avec notre pays ;

-nous avons bénéficié d'une aide multilatérale, notamment de la part de la Communauté Économique Européenne et de la Banque Africaine de Développement ;

-des pays amis du Nord nous ont apporté un concours appréciable.

C'est un signe que notre crédit dans le monde demeure intact.

Et je tiens ici à remercier vivement tous ces pays amis et toutes ces organisations internationales pour leur contribution à notre croissance économique.

Il nous faut bien comprendre que le climat sociopolitique conditionne la promotion de notre développement.

Il nous faut bien comprendre qu'un pays est considéré comme un bon ou un mauvais risque selon qu'il est stable ou instable.

Il nous faut bien comprendre que tout Gouvernement, quel que soit le parti dont il est issu, a besoin d'une économie solide, de finances saines et d'un appareil institutionnel efficace pour conduire les destinées de l'État.

Il nous faut bien comprendre que si la démocratie est une expérience incontournable, elle n'est pas une fin en soi.

La démocratie n'a de sens que si elle engendre l'épanouissement et le progrès des peuples.

1991 a donc été une année difficile pour notre pays, mais ce fut une année marquante, une année de transition, somme toute à l'image du monde.

Je formule le vœu que 1992 soit l'année qui verra la démocratie s'enraciner de façon irréversible dans la vie de notre pays.

1992 ne sera pas une année facile non plus, car, par-delà les problèmes d'ordre politique, nous devons continuer sans relâche, avec opiniâtreté, notre lutte contre la crise économique et le chômage.

En terminant, je voudrais dédier cette nouvelle année :

-à tous ceux qui, au cours des turbulences graves qu'a traversées notre pays, ont fait leur devoir ;

-à tous ceux qui ont su prendre le recul nécessaire et ont réagi en considérant avant tout l'intérêt du Cameroun ;

-à tous ceux qui, jeunes et moins jeunes, ont eu foi dans leur pays ;

-à tous ceux qui se sont assis autour d'une table pour discuter de l'avenir de notre pays, renouant ainsi avec la sagesse légendaire et séculaire de l'Afrique ;

-à tous les pays amis qui ont su soutenir et comprendre les problèmes et les efforts des Camerounais dans ces périodes difficiles ;

-au peuple du Cameroun, courageux et fier.

Le Cameroun, par ma voix, vous dit merci.

Je vous exhorte tous à regarder l'avenir avec confiance, sérénité et détermination et à barrer la route à toute dérive aventureuse.

Nous avons choisi de construire une démocratie véritable, de bâtir une économie viable, de renforcer la justice sociale.

C'est un chemin difficile.

Nous avons tenu bon.

Nous tiendrons bon.

En 1992, notre pays sera devenu un pays véritablement démocratique, où les discussions seront sûrement animées, mais où les Camerounais ne seront plus jamais les ennemis des Camerounais.

Bonne et heureuse année 1992 !

Bonne fête à tous !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 1992)

<texte=180> <textan=1992_01> <date=1992_01_03> <mois=1992_01>
<semestre=1992A> <année=1992> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Je vous remercie, Monsieur le Doyen, de vos vœux pour la nouvelle année qui commence.

Nous les considérons comme autant de signes de l'amitié et de l'estime que vous portez au Cameroun.

Depuis notre dernière rencontre en ces lieux, le monde continue de connaître des changements profonds.

L'année 1991 a été une année difficile pour l'humanité, une de ces années charnières qui annoncent la fin d'une époque et l'avènement d'un ordre nouveau.

La formidable accélération de l'histoire aujourd'hui nous montre de façon saisissante que rien ne peut plus être considéré comme acquis définitivement :

En l'espace d'un an à peine, l'ordre issu de Yalta a vécu, des blocs se disloquent, de nouveaux pays sont nés, des regroupements se forment, de nouveaux conflits ont éclaté, d'autres sont en voie d'extinction, des traités de paix sont en cours de signature.

Le nouvel ordre mondial est balbutiant, avec son cortège d'incertitudes, de doutes, de risques.

Il nous faut être vigilant, afin que le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau ne consiste pas en la reformulation d'une nouvelle hégémonie planétaire.

Le nouvel équilibre ne sera à la hauteur des espoirs suscités que s'il ouvre la voie à une participation plus effective de tous les acteurs de la société internationale.

L'ordre nouveau en construction devrait prendre appui sur l'Organisation des Nations Unies qui demeure le forum par excellence où la responsabilité collective des Nations peut le mieux s'exercer.

Dans le même temps, des valeurs universelles communes s'imposent chaque jour un peu plus à l'humanité :

- la volonté de paix ;
- la promotion des droits de l'homme ;
- les idéaux de liberté et de démocratie ;
- l'attachement à la légalité internationale.

En dépit des inquiétudes réelles suscitées par le nouvel ordre mondial en gestation, la dynamique de la paix ne doit pas s'arrêter.

Elle doit s'étendre à tous les conflits locaux ou régionaux qui perdurent, en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans le continent américain et en Afrique.

Pour ne parler que de l'Afrique, il y a toujours lieu de s'inquiéter :

-des troubles graves persistent dans de trop nombreux pays ;

-le processus de démocratisation lui-même a provoqué une vague d'instabilité sans précédent sur notre continent.

En revanche, dans certains foyers de tension, des solutions sont en cours de négociation, et notamment en Afrique du Sud, avec l'ouverture des discussions constitutionnelles qui laisse apercevoir la fin complète de l'apartheid et de la domination blanche.

Une Afrique du Sud débarrassée de l'apartheid représentera un apport capital pour le développement de la coopération économique et commerciale dans notre continent.

La crise économique continue de sévir dans les pays du Sud, entraînant des conséquences sociales et économiques graves.

La paupérisation croissante de nos pays, liée à une démographie galopante constitue un risque majeur pour l'avenir et pour la paix dans le monde.

L'engagement manifesté par les pays du Nord en faveur des nouvelles valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, montre bien que la communauté internationale est capable d'atteindre ses objectifs, ...lorsqu'elle le veut vraiment.

Malheureusement, l'enthousiasme est moins grand quand il s'agit de faire aboutir un nouvel ordre économique international plus juste.

La coopération Nord-Sud se heurte encore aux égoïsmes nationaux.

Des solutions appropriées tardent à venir pour résoudre les problèmes cruciaux auxquels les pays du Sud sont toujours confrontés, notamment :

-la chute continue des cours de la plupart de nos matières premières ;

-le fardeau de plus en plus lourd de la dette, en dépit de certains allègements ;

-la détérioration constante des termes de l'échange.

Il faut bien prendre conscience que nos populations acceptent des sacrifices énormes pour résoudre la crise économique.

Ces sacrifices devraient mériter un soutien plus accru encore de la part des pays riches.

L'absence d'actions décisives de la communauté internationale semble traduire à la fois un manque d'intérêt et un manque de volonté politique vis-à-vis du Sud.

Pourtant, le monde est interdépendant et personne ne peut nier que le Sud, à maints égards, a contribué et contribue encore à la prospérité du Nord.

Une réelle manifestation de solidarité internationale pourrait certainement favoriser plus efficacement le redressement économique des pays du Sud.

Je parle bien de solidarité et... non pas de charité.

Mais la solution à nos problèmes économiques ne passe pas exclusivement par l'axe Nord-Sud.

En même temps qu'un rééquilibrage doit s'effectuer dans les rapports Nord-Sud, il me paraît vital de renforcer la coopération Sud-Sud.

À l'image des pays d'Europe qui se regroupent pour être plus forts et mieux lutter contre la concurrence internationale, nous devons renforcer notre propre coopération sous-régionale.

Monsieur le Doyen,

Vous avez opportunément évoqué les mutations profondes survenues l'année dernière au Cameroun, avec l'avènement de la démocratie.

Observateurs privilégiés de la scène camerounaise, vous-même et vos collègues avez suivi toutes les étapes qui ont ponctué la marche du Cameroun vers la démocratie.

La démocratie, au Cameroun, n'est pas une option dictée par les circonstances.

Elle est l'aboutissement d'un processus entamé il y a plusieurs années et elle a été voulue librement par le peuple camerounais.

La démocratie est incontestablement un facteur d'épanouissement et de progrès des peuples. Pour autant, un mauvais usage de la démocratie a gravement affecté le climat sociopolitique et l'activité économique du Cameroun, ces derniers temps.

Un certain extrémisme a mené le pays au bord de l'asphyxie.

Fort heureusement, par-delà les dérapages d'un apprentissage difficile, le peuple camerounais s'est réconcilié avec lui-même.

La sagesse, la modération, le patriotisme et la raison ont fini par l'emporter sur les passions.

Nous avons tous compris que la démocratie suppose la concurrence, et non la guerre, et que l'accession à la légitimité démocratique est subordonnée à l'expression du suffrage populaire. Forts de cette compréhension, nous avons fixé les règles du jeu démocratique.

Notre souhait, maintenant, est que les prochaines consultations électorales se déroulent dans les meilleures conditions possibles et... que les meilleurs gagnent.

Si nous pouvons nous féliciter d'avoir gagné le pari d'instaurer la démocratie, nous sommes cependant conscients que nous devons aussi gagner le défi de la crise économique.

Le Cameroun, vous le savez, ne ménage aucun effort pour venir à bout de cette crise.

Nous avons procédé à des réformes qui imposent de lourds sacrifices à notre peuple.

Mais nos efforts seuls ne sauraient suffire. L'appui que nous avons déjà reçu de la part des pays amis et des organisations internationales que vous représentez est appréciable, et je vous en remercie.

Grâce à votre appui, nous avons l'espoir d'atteindre aussi vite que possible le seuil de la relance que nous appelons de tous nos vœux. Mais nous avons besoin d'une assistance accrue. Il me paraît regrettable et injuste, en effet, que les pays à revenus intermédiaires ne puissent bénéficier de tout le soutien qu'ils méritent. Je suis persuadé que vous saurez être auprès de vos pays ou organisations les meilleurs interprètes de nos efforts, comme de nos besoins. C'est sur cet appel et cette note d'espoir que je vous souhaite, en retour, à vous-mêmes, à vos familles et à vos pays respectifs, une bonne et heureuse année 1992.

Je vous prie également de bien vouloir transmettre à vos Chefs d'État et aux dirigeants de vos organisations mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

1991 aura été une année marquée par des mutations profondes dans le monde ; 1991 marquera l'histoire du Cameroun du sceau de la transition démocratique.

Puisse 1992 être davantage pour le monde une année d'espoir, de paix et de progrès et, pour le Cameroun, l'année qui consacrera la démocratie !

Message à l'occasion de la vingt-sixième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1992)

<texte=181> <textan=1992_02> <date=1992_02_10> <mois=1992_02>
<type=jeunesse>

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Merci d'être présents une fois encore à notre rendez-vous annuel.

Je me réjouis autant que vous de l'idée de célébrer cette fête de la jeunesse, votre fête.

La jeunesse symbolise l'espoir, l'espoir en notre pays, l'espoir en l'avenir.

L'année qui vient de s'écouler marquera notre histoire. Année charnière au plan politique, elle restera dans les mémoires comme l'année de la démocratie.

Car, le processus démocratique que nous avons mis en place depuis mon accession à la Présidence de la République, aboutit enfin, après des années d'efforts et de réflexion.

Le climat social et la vie nationale reflètent bien cette mutation profonde.

L'effervescence qui en découle provoque des changements dans les mentalités et dans les comportements, ... parfois en dépit du bon sens, vous êtes bien placés pour le savoir... mais vous savez également que la démocratie est une conquête difficile...

Le Cameroun a choisi sa voie et fait figure de pionnier dans le genre sur le continent africain : il se démarque ainsi de bon nombre de pays où liberté et tolérance ne règnent pas toujours...

Même si nous sommes soumis encore aujourd'hui à une certaine agitation, le climat social devrait bientôt refléter une vision plus juste et plus nuancée de la réalité.

Le comportement plus responsable de tous les Camerounais, jeunes ou moins jeunes, se traduira par une participation massive lors des prochaines élections législatives anticipées. C'est le moment ou jamais de faire entendre vos voix et de participer concrètement à la vie politique camerounaise.

J'encourage vivement ceux d'entre vous qui sont en âge de voter à se rendre aux urnes.

C'est votre droit légitime ; mais, c'est, avant tout, votre devoir civique.

J'ai foi en la jeunesse camerounaise. Et j'ai confiance en l'avenir.

Nous sommes sûrs d'avoir tracé la bonne voie. Sur notre route, nous avons souvent fait face à des difficultés ; mais nous n'avons jamais cédé au découragement, car nos objectifs ont toujours été clairs. Notre objectif fondamental est, sans nul doute, d'assurer un avenir meilleur au Cameroun. Un avenir meilleur passe forcément par le mieux-être de chacun, à quelque niveau que ce soit.

Pour y parvenir, nous avons travaillé et nous travaillerons sans relâche à construire un Cameroun prospère en dépit de la crise, et à le doter d'une démocratie solide, gage du respect de l'individu. Comme chaque Camerounais, vous êtes concernés. Car ce Cameroun, ... vos aînés l'ont bâti et continuent de le bâtir jour après jour, et vous, ... vous le consoliderez tous ensemble. Tout ce que nous avons fait n'est pas forcément parfait ; mais, nous l'avons fait avec notre coeur, en pensant à vous, à votre avenir.

Vous devez bien prendre conscience du fait que votre rôle est déterminant pour l'avenir du Cameroun.

Et l'avenir du Cameroun, ... c'est son unité.

Vous êtes les fils d'une Nation.

Mettez votre énergie et votre savoir-faire à son service.

Certains d'entre vous l'ont bien compris et le traduisent déjà au travers d'associations et de groupes de créativité et de réflexion.

Leur exemple est à souligner.

La jeunesse est le reflet d'un pays.

Vous êtes le reflet du Cameroun.

Vos parents ont pu vous faire bénéficier d'une éducation, qu'ils auraient eux-mêmes certainement aimé avoir. Le Cameroun est fier de sa jeunesse. Vous avez appris à penser par vous-mêmes, et nous ne vous empêcherons jamais de le faire. Faites-le toujours à bon escient, sans passion exagérée, ni haine.

Nous respectons vos droits, respectez vos devoirs.

Le Cameroun ne pourra pas évoluer sans vous. C'est certain. Mais vous, vous ne pourrez pas évoluer dans un Cameroun affaibli par la division et l'incompréhension. Vous savez tous que d'énormes efforts ont été fournis en votre faveur, tant au plan éducatif qu'aux plans social et économique. Nous savons que d'autres efforts doivent être consentis pour vous aider, pour faire de vous des Camerounais entreprenants et actifs.

Le système éducatif, aussi performant soit-il, doit tenir compte des impératifs économiques et vous permettre d'accéder plus rapidement à la vie professionnelle dans des conditions optimales.

Il devra être amélioré dans le sens d'une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.

Aujourd'hui, je demande à chacun d'entre vous de faire de son mieux pour répondre aux espoirs que nous plaçons tous en vous.

À vous jeunes ruraux, je demande que votre énergie vienne soutenir et compléter l'expérience de vos aînés. Bientôt, vous prendrez la relève !

À vous jeunes étudiants, je demande d'accorder une priorité totale à vos études. Il vous faudra être prêts à assumer vos responsabilités futures !

Le Cameroun aura besoin de dirigeants, de chefs d'entreprises, de fonctionnaires, d'agriculteurs et d'ouvriers performants et fiables. En 2 mots de citoyens responsables.

Vous le savez bien, les intérêts de la Nation ne sont jamais éloignés de vos intérêts. Mettez tout votre coeur au service de votre pays.

Le Cameroun ne deviendra jamais rien d'autre que ce que vous en ferez. N'oubliez jamais que vos parents seront toujours fiers d'avoir fait de vous des citoyens camerounais, capables de prendre en main leur avenir.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1992)

<texte=192> <textan=1992_13> <date=1992_12_31> <mois=1992_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Nous voici au terme d'une année riche en événements qui ont profondément marqué notre pays.

La vie nationale a été largement dominée par la consolidation du processus démocratique : les élections législatives du mois de mars nous ont permis d'élire nos représentants à l'Assemblée Nationale. Pour la première fois depuis des décennies, nos députés ont pu être choisis librement, entre plusieurs formations politiques.

Aujourd'hui, avec 4 partis représentés, notre Assemblée est, dans une large mesure, le reflet de la volonté populaire.

L'élection présidentielle pluraliste, la première depuis notre indépendance, s'inscrit dans cette même volonté de consolider notre démocratie.

En me renouvelant votre confiance, vous avez réaffirmé votre adhésion au programme du Renouveau national, et manifesté votre soutien à la politique que nous menons depuis 10 ans.

Notre avenir, l'avenir de notre pays, l'avenir de notre peuple, l'avenir de nos enfants est entre nos mains à tous.

Le défi de l'avenir, nous devons le gagner, et nous le gagnerons ! Il faudra du temps, ce sera difficile, mais nous réussirons en nous y appliquant ensemble. La voie démocratique que nous avons choisie n'est, certes, pas la voie la plus facile, mais c'est la plus appropriée.

Les embûches sont nombreuses. Mais, aucune épreuve ne saurait nous empêcher d'aller de l'avant. C'est dans cet esprit, afin de donner au Cameroun le maximum de chances que j'ai constitué un nouveau Gouvernement, sur la base d'une nouvelle majorité élargie.

Cette décision procède de la volonté de permettre à tous, je veux dire tous les Camerounais qui le désirent, de quelque bord qu'ils soient, de participer à la gestion des affaires publiques.

Cette décision est l'expression de mon désir sincère et de mon souci constant de rapprocher tous les Camerounais. Lorsqu'il y va de l'intérêt national, il faut savoir dépasser les clivages et les divergences de toutes sortes.

Quels sont nos intérêts communs ?

Nous voulons une démocratie qui soit adaptée à nos réalités concrètes et nous voulons une démocratie de rassemblement. Rassembler, c'est, bien sûr, tenir compte de toutes les opinions, et privilégier les consensus. L'exercice du pouvoir par une majorité ne signifie pas la volonté d'exclure la minorité, bien au contraire. L'unité nationale, la paix sociale, le progrès de notre pays doivent être le résultat du travail de tous.

C'est pourquoi, j'ai toujours privilégié le dialogue et la concertation, le débat et non le combat, pour résoudre nos problèmes et aplanir nos dissensions, quelles que soient leur ampleur et leur acuité.

On ne peut pas comparer, avec les mêmes critères, des démocraties vieilles de plusieurs siècles, à notre jeune démocratie qui doit s'inventer, se construire, jour après jour.

Chacun doit y apporter sa contribution. Certains travers dont on nous accuse ne sont pas propres au Cameroun, il faut les mettre sur le compte de l'apprentissage de la démocratie.

C'est vrai que tout n'est pas parfait. Des améliorations sont toujours possibles. Mais tout de même, que de chemin parcouru, en si peu de temps !

Il faut laisser le temps au pays d'assimiler les réformes fondamentales que nous avons menées. Nous acceptons les critiques, mais nous sommes très souvent, trop souvent, l'objet d'accusations non fondées.

Elles sont dues, soit à une méconnaissance de nos réalités, soit à des manoeuvres de désinformation destinées à manipuler les opinions.

Mais, si notre volonté de changement est inébranlable, et les faits sont là pour le rappeler, si notre attachement à la défense et à la promotion des droits de l'homme est une préoccupation constante, si notre détermination à promouvoir la démocratie est sans faille, nous avons également l'obligation, comme tout État se doit de le faire, de protéger la vie et les biens de l'État. La survie de notre démocratie et notre essor économique ne sont possibles que dans un climat de paix, et l'État doit courageusement prendre sa part de responsabilités, même si celles-ci doivent apparaître impopulaires !

La persistance de foyers de tension retarde les progrès que nous escomptons dans la lutte contre la crise économique. C'est ainsi que j'ai dû me résoudre à décréter l'état d'urgence dans la province du Nord-Ouest. Mais, aujourd'hui, la situation a évolué, le calme règne. J'ai donc décidé, comme vous le savez, de lever l'état d'urgence.

En 1993, la révision constitutionnelle s'accompagnera de nouveaux changements dans la vie de la Nation.

Mais la relance de notre économie et l'emploi resteront nos objectifs majeurs.

La vérité est là : les temps sont durs ! Nous ne l'avons jamais caché.

Dans notre combat permanent contre la crise, dans notre politique de redressement, nous avons déjà enregistré des résultats encourageants.

Bien sûr, nous devons persévérer, et donc, maintenir notre politique de rigueur économique.

Le succès des actions menées par l'État demande votre participation individuelle et collective.

Plus que jamais, je vous demande à tous, Camerounaises et Camerounais, de démontrer votre sens civique et patriotique.

Un grand pays se construit avec des citoyens engagés, épris d'ordre, de discipline, et respectueux des lois.

Par nos actions et nos comportements, nous servons ou desservons notre pays.

Des pays amis, des organisations et institutions financières internationales nous aident du mieux qu'ils peuvent et leur aide nous est précieuse.

Mais nous savons que le chemin du succès passe par notre propre capacité d'efforts et de sacrifices.

Les solutions aux problèmes sociopolitiques camerounais doivent être trouvées au Cameroun, par les Camerounais, pour les Camerounais.

C'est à nous de résoudre nos problèmes et non aux autres de les régler pour nous, à notre place.

C'est une évidence, mais c'est aussi une question de fierté et de dignité. Je souhaite qu'en 1993, le Cameroun continue de vivre dans la paix et la liberté.

Je souhaite que 1993 soit pour le Cameroun l'année d'un nouveau départ et de l'espoir retrouvé ; l'année de la réconciliation nationale.

Je souhaite qu'en 1993, le Cameroun maintienne dans toutes ses provinces la tranquillité, la sérénité et la confiance nécessaires au progrès.

À toutes et à tous, je souhaite une bonne et heureuse année 1993.

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1993)

<texte=193> <textan=1993_01> <date=1993_01_07> <mois=1993_01>
<semestre=1993A> <année=1993> <lustre=C9397> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je vous remercie très sincèrement pour les vœux si chaleureux qu'au nom du corps diplomatique vous venez de formuler à mon endroit et à celui du Cameroun.

J'y trouve une fois de plus, le témoignage éloquent de la grande amitié que les États et les organisations que vous représentez respectivement n'ont cessé de manifester à notre pays.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

En cette fin de siècle le monde est entré dans une phase de mutations profondes ; l'équilibre de la terre, si caractéristique autrefois de la guerre froide, s'est rompu et la quête d'un nouvel ordre mondial se trouve désormais au centre des préoccupations majeures de toutes les Nations.

Dans ce contexte, le désarmement et la sécurité, les droits de l'homme et la liberté, la démocratie, l'environnement, les questions sociales et humanitaires sont particulièrement mis en relief et suscitent partout un regain d'intérêt légitime.

Cet état de chose est porteur d'espoir. Cependant, il ne devrait pas nous faire perdre de vue les incertitudes qui caractérisent la situation mondiale actuelle.

Des conflits anciens perdurent ; de nombreux autres sont en train de naître ou de s'aggraver.

Les déséquilibres fondamentaux et l'absence d'équité persistent dans le système économique international.

Les contours d'un nouvel ordre mondial en gestation tardent à s'affirmer.

Nos jeunes États aux structures encore fragiles et en butte à des difficultés de toutes sortes sont les premiers à subir le plein effet d'une telle situation.

L'aggravation de l'endettement de ces États, la baisse continue des prix de leurs matières premières, la détérioration des termes de l'échange et la diminution constante de l'aide internationale en leur faveur sont autant de défis que nous devons relever.

Face à cette situation, un élan de solidarité internationale véritable est nécessaire pour bâtir un nouvel ordre mondial.

Il nous faut construire ensemble un nouveau climat de paix fondé sur la confiance et le respect mutuel, la satisfaction des aspirations légitimes de nos peuples et la gestion rationnelle des ressources de la planète au profit des générations présentes et à venir.

L'affirmation des idéaux de paix, de liberté, de démocratie, des droits de l'homme et de bien-être qui prévaut actuellement dans le monde correspond à un nouvel état d'esprit auquel nous devons rester constamment attentifs dans notre quête d'un ordre mondial renouvelé.

Nous lançons un appel à plus de solidarité entre les peuples et les Nations à l'aube de cette année nouvelle.

Nous nous félicitons du rôle nouveau joué par les Nations Unies dans l'apaisement des tensions et le règlement des conflits régionaux.

Notre espoir est de voir l'Organisation imprimer une dynamique nouvelle aux relations économiques internationales, véritables fondements d'une paix et d'une sécurité durables.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Au cours de l'année qui s'achève, vous-même et vos collègues avez été les témoins privilégiés de l'engagement résolu du Cameroun dans la voie de l'édification et de la consolidation d'une démocratie authentique.

Malgré les difficultés liées aux conditions sociopolitiques spécifiques de notre pays, et ce, dans un contexte économique international défavorable, nous avons tenu bon.

Notre peuple, conscient de l'importance des enjeux et des intérêts supérieurs de la Nation, a fait preuve d'une maturité appréciable.

C'est pourquoi nous pouvons nous engager davantage et affirmer avec force que le processus démocratique camerounais est devenu irréversible. Nous entendons le poursuivre avec la même détermination dans la paix, la liberté, le dialogue et la cohésion nationale.

Pour affermir davantage le processus, nous en appelons à la compréhension et à la coopération active de la communauté internationale.

Nous sommes persuadés que les apports de cette coopération constituent un complément indispensable aux efforts que nous déployons pour vaincre la crise économique actuelle.

C'est ici l'occasion pour moi de saluer l'aide importante dont nous avons jusqu'ici bénéficié des pays amis et des organisations internationales.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Je saisis cette heureuse circonstance pour vous adresser en retour, à vous-mêmes, et à vos familles, mes meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Je vous prie également de transmettre à vos hautes autorités respectives les voeux que je formule pour leur santé, leur prospérité et leur bonheur personnel.

Puisse 1993 être pour le monde, une année de paix, de solidarité, de progrès et de coopération internationale toujours renforcée.

Je vous remercie.

Message à l'occasion de la vingt-septième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1993)

<texte=194> <textan=1993_02> <date=1993_02_10> <mois=1993_02>
<type=jeunesse>

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

À vous tous, jeunes des villes et des campagnes, jeunes des usines et des chantiers, jeunes des écoles, des lycées et des collèges, jeunes des facultés et des grandes écoles, et à vous aussi, jeunes à la recherche d'un emploi, jeunes déshérités et jeunes handicapés, je vous souhaite une bonne fête et vous renouvelle mes meilleurs voeux pour l'année 1993.

La jeunesse représente l'avenir de notre pays, c'est elle qui héritera de tout ce que nous aurons réalisé.

Votre rôle dans la mise en oeuvre des objectifs du pays est donc essentiel.

L'un de nos objectifs fondamentaux, c'est de réaliser notre unité nationale, condition de la paix et de notre avenir commun.

Le Cameroun, vous le savez, est une mosaïque de tribus, de langues, de religions et de cultures et nous nous heurtons toujours à des obstacles tels que le tribalisme, les clivages linguistiques, le népotisme, les fanatismes et les intérêts égoïstes. Votre devoir est de nous aider à surmonter tous ces obstacles.

Le Cameroun de demain vous appartient et son unité sera le résultat de nos efforts à tous,... aujourd'hui.

Autre objectif fondamental : la consolidation de notre démocratie.

Là aussi, la jeunesse, plus perméable au changement, a un rôle essentiel à jouer.

L'an dernier, grâce à l'abaissement de l'âge électoral, vous avez été nombreux à avoir pu participer aux élections législatives et présidentielle.

Vous avez accompli votre devoir de citoyens responsables et contribué à faire avancer le processus démocratique dans notre pays.

L'apprentissage de la démocratie, tout comme la quête du savoir, c'est une école de liberté, de tolérance, de modestie et de probité, ... ne l'oubliez jamais !

Les écoles et universités ne doivent pas être utilisées pour déstabiliser le pays, mais pour sa construction !

Le but des écoles, c'est de vous éduquer et de vous former pour vous préparer à vous prendre en charge et à assumer vos responsabilités futures.

Nos universités doivent demeurer par excellence des lieux où se transmettent et s'acquièrent la science, le savoir et le savoir-faire.

Vous devez protéger l'enseignement contre tous ceux qui veulent détourner écoles et universités de leur objet essentiel pour l'utiliser à leurs fins propres.

Écoles et universités doivent être tenues à l'écart des surenchères politiques... Soyez vigilants ! Il y va de votre intérêt à tous et de celui des générations futures.

La Nation camerounaise est exigeante et attend beaucoup de vous. Mais, en retour, vos problèmes, votre avenir sont au centre de toutes ses préoccupations.

La crise économique a rendu plus aigus vos problèmes de formation, d'emploi, voire de subsistance. J'en suis pleinement conscient et, malgré un environnement économique difficile, nous déployons tous nos efforts, pour y remédier.

Ne vous laissez pas décourager devant les difficultés, ne désespérez pas,... Faites face, avec courage et opiniâtreté. C'est à travers l'épreuve que l'on peut le mieux apprécier sa capacité de patience, d'endurance, de courage.

C'est à travers les épreuves que se forment les caractères. C'est en bravant les difficultés que vous deviendrez des hommes et des femmes mûrs et responsables. Malgré ce que certains esprits chagrins peuvent penser, les raisons d'espérer existent et je vous demande de rester confiants en l'avenir.

Les problèmes de l'emploi vous préoccupent,... et nous préoccupent, au plus haut point. Vous êtes quelques milliers, diplômés ou non, à rechercher un emploi.

Relance économique, relance de l'investissement, créations d'emplois, tels sont nos objectifs principaux pour les années à venir.

Pour le court terme, des programmes efficaces sont progressivement mis en place dans le cadre du Fonds National de l'Emploi, comme par exemple : le programme réservé aux

jeunes diplômés, les stages d'initiation à la vie de l'entreprise, le programme d'appui à la création de micro-entreprises.

Mais surtout, il faut bien avoir présent à l'esprit que notre pays a une vocation essentiellement agricole et que si le travail se raréfie dans les villes, il ne manque pas dans la campagne... la terre a besoins de nos bras !

Dans le même souci de lutter contre le sous-emploi des jeunes, nous venons de procéder à la réforme du système de l'enseignement supérieur. Cette réforme vise à restructurer, réorienter et donner une nouvelle impulsion à notre université.

L'accent sera davantage mis sur la professionnalisation et l'apprentissage des métiers pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.

Les étudiants bénéficieront des avantages liés à la décentralisation et des possibilités plus grandes de formation dans des filières qui correspondent mieux aux besoins du pays. La mise en place de toutes ces réformes demandera des moyens importants et la contribution de toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, parents, mais surtout professeurs et étudiants.

Les enseignants doivent prendre pleinement conscience de l'importance de leur rôle : ce sont eux, les garants de la qualité des enseignements dispensés et donc de la valeur et de l'avenir de notre système éducatif. Notre système éducatif est et sera à l'image de nos enseignants. Les étudiants, eux, doivent bien considérer que l'université n'est ni un lieu de repos, ni un lieu de retraite. L'université est un lieu de travail, un endroit où l'on prépare l'avenir. Avec la libéralisation de la vie nationale, nous sommes entrés dans l'ère de la concurrence. L'ère de la concurrence signifie l'ère de la primauté du travail, de la compétence et du mérite. Ce sont les meilleurs, ceux qui auront le mieux travaillé et qui auront obtenu les meilleurs résultats qui auront les meilleurs emplois.

Il faut que vous soyez tous bien conscients que votre avenir, c'est aujourd'hui que vous le préparez. Ce que vous serez demain, c'est à vous seuls que vous le devrez, et c'est aujourd'hui que vous le construisez. Ne gâchez pas vos chances ! Refusez la facilité et l'oisiveté, apprenez, cultivez-vous, observez, inventez, ambitionnez de faire mieux que vos aînés, étudiez avec acharnement, travaillez !

Ainsi, vous bâtirez votre avenir sur des fondations solides.

Le Cameroun a confiance en vous, vous êtes porteurs des espoirs de notre pays. Continuez d'être dignes de cette confiance. Prenez exemple sur nos sportifs qui gagnent et tout particulièrement sur nos "Lionceaux" à qui j'adresse toutes mes plus vives félicitations pour leurs brillantes performances à l'Ile Maurice.

Vive la jeunesse camerounaise ! Vive le Cameroun !

Allocution prononcée devant les opérateurs économiques chinois (27 octobre 1993)

<texte=200> <textan=1993_08> <date=1993_10_27> <type=diplo_ext>

Monsieur le Président de la CITIC,

Laissez-moi d'abord vous remercier pour les paroles aimables de bienvenue que vous avez bien voulu adresser à moi-même et à la délégation qui m'accompagne.

Je vous remercie également pour les mots de bon et utile séjour à Pékin et en Chine que vous avez formulés à notre endroit. Je puis vous assurer que ma délégation et moi-même sommes impressionnés par la chaleur et la cordialité de l'accueil que le grand peuple chinois et ses dirigeants nous ont réservé depuis que nous sommes dans votre grand et beau pays !

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui, de rencontrer les opérateurs économiques de la République Populaire de Chine.

Votre présence en si grand nombre témoigne de l'intérêt que vous portez au Cameroun.

Vous le savez, la Chine et le Cameroun entretiennent d'excellentes relations, et la coopération économique entre les 2 pays est fructueuse.

Le Cameroun est aujourd'hui le plus important partenaire économique de la Chine en Afrique Centrale.

Plus d'une vingtaine d'accords de coopération ont été signés entre nos 2 pays dans des domaines aussi divers que l'aide financière, l'énergie hydro-électrique et le commerce.

Une grande commission mixte sino-camerounaise se réunit alternativement tous les 2 ans à Yaoundé et à Beijing pour faire l'état de notre coopération et la renforcer.

Cette coopération de qualité s'est concrétisée sur le terrain par des réalisations à caractère économique, social et culturel :

- le barrage hydro-électrique de Lagdo dans la Province du Nord ;
- le Palais des Congrès de Yaoundé ;
- les hôpitaux de Mbalmayo et de Guider, 2 localités des provinces du Centre et du Nord;
- le lancement récent du projet de cultures maraîchères à Batchenga dans la province du Centre.

Des échanges commerciaux existent également et plusieurs foires d'exposition ont été organisées par la Chine au Cameroun.

Mais, le niveau actuel de ces échanges, comme celui de la coopération économique, reste en-deçà des possibilités de nos 2 pays et j'invite personnellement les opérateurs économiques chinois à investir au Cameroun.

Le Cameroun possède de nombreux atouts :

-sa situation : le Cameroun est la principale porte d'entrée de l'Afrique Centrale ;

-son marché : le Cameroun représente un marché de 12 millions d'habitants et forme avec les autres pays de l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale un marché potentiel de 25 millions de consommateurs.

Le marché camerounais constitue également une ouverture sur les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, sur le Nigéria, et même sur les pays de la Communauté Économique Européenne auxquels le Cameroun est lié par les accords de Lomé.

Autre atout, son plan d'industrialisation, qui repose sur une dizaine de filières prioritaires : l'agro-industrie, le textile, le bois, le pétrole, le gaz, les industries pharmaceutiques, et les matériaux de construction.

L'environnement camerounais est également un atout propice à la réalisation des investissements.

Notre Code des investissements a été amélioré et peut être considéré aujourd'hui comme l'un des plus souples et des plus avantageux d'Afrique.

Le libre transfert des bénéfices industriels et commerciaux ainsi que des salaires est garanti.

Une Zone Franche Industrielle, créée depuis peu, offre de gros avantages aux investisseurs potentiels.

La main-d'oeuvre est abondante, qualifiée et à bon marché.

Des partenaires dynamiques et loyaux sont prêts à créer avec vous des joint-ventures mutuellement bénéfiques.

Enfin, le Cameroun est un pays politiquement stable et accueillant.

Vos compatriotes qui y vivent et y travaillent sont nombreux et ils ont pu apprécier, je l'espère, notre hospitalité et l'estime que le peuple camerounais porte au grand peuple chinois.

Comme vous le savez, la crise économique mondiale qui frappe tous les pays n'a pas épargné le Cameroun.

Mais, nous y avons fait face, en mettant en place un Programme d'Ajustement Structurel pour redresser et relancer notre économie.

Nous avons foi dans les mesures que nous prenons et nous regardons l'avenir avec espoir.

Nous avons également engagé des réformes profondes dans le sens d'une plus grande libéralisation de la vie sociopolitique et des activités économiques.

Ces réformes visent à promouvoir la créativité individuelle, l'initiative privée, et l'esprit d'entreprise, dans tous les secteurs de la vie nationale.

En cela, je pense que nous nous rapprochons de la politique d'ouverture et de réforme conduite à l'heure actuelle par la Chine pour promouvoir la nouvelle économie socialiste de marché.

Mesdames, Messieurs,

J'ai voulu ici vous donner un bref aperçu des avantages qu'offre mon pays aux investisseurs.

Je vous réitère mon invitation à venir investir au Cameroun. Vous y serez toujours les bienvenus pour qu'ensemble, nous puissions donner à la coopération sino-camerounaise un caractère exemplaire, et traduire dans la réalité cette coopération Sud/Sud que nous appelons, chaque jour, de tous nos voeux.

Les ministres qui m'accompagnent se tiennent à votre disposition pour vous donner tous les détails nécessaires sur nos potentialités économiques, et sur les possibilités d'échange ou de coopération entre nos 2 pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1994)

<texte=202> <textan=1994_01> <date=1994_01_07> <mois=1994_01>
<semestre=1994A> <année=1994> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Merci pour les voeux pleins de chaleur qu'en votre nom et au nom des membres du Corps diplomatique, vous venez d'exprimer à mon endroit et à celui du Gouvernement et du peuple camerounais.

Je considère que ces voeux sont le témoignage éloquent de la qualité des liens qui unissent le Cameroun aux pays et organisations que vous représentez ici.

Je les considère également comme la réaffirmation de votre détermination à consolider ces liens mutuellement bénéfiques.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,

La chute du mur de Berlin, il y a 4 ans, annonçait la fin de l'affrontement Est-Ouest.

Cet événement, un des plus importants et des plus spectaculaires de cette moitié du vingtième siècle, remettait totalement en question l'ordre ancien de Yalta.

Par là, il faisait naître de grands espoirs dans les domaines :

- de la paix et de la sécurité ;
- des libertés ;
- des droits de l'homme et de la démocratie.

Il faut se féliciter, à cet égard, du renforcement du rôle de l'Organisation de Nations Unies dans la médiation et le règlement des conflits.

En témoignent :

- la marge de manoeuvre qui est maintenant la sienne ;
- l'autorité dont elle fait montre ;
- et son implication dans les opérations de maintien de la paix pour la sauvegarde de la sécurité internationale.

Mais la résurgence, çà et là des nationalismes et des intégrismes, la persistance d'anciens conflits et l'émergence de nouveaux foyers de tensions, l'inégalité croissante dans le partage des richesses du monde, tout cela montre bien que le chemin à parcourir reste encore long et semé d'embûches.

Encore plus proche de nous, l'année 1993 aura connu des événements d'une portée historique significative.

Je pense particulièrement :

- au rétablissement de la paix au Cambodge ;
- à la signature de l'accord israélo-palestinien de Washington, pièce-maîtresse du processus de paix au Moyen-Orient ;
- au récent vote du parlement sud-africain qui sonne le glas de l'apartheid et confirme l'évolution en cours vers une société multi- raciale et démocratique en Afrique du Sud.

Malgré ces éclaircies, la situation mondiale demeure au centre des préoccupations majeures des États.

En effet :

-l'éclatement de la Yougoslavie et l'enlisement de ce pays dans une guerre fratricide ont placé au coeur de l'Europe une des interrogations les plus essentielles à la conscience de notre époque ;

-l'Angola s'éternise dans un des conflits les plus longs et les plus meurtriers de notre temps ;

-l'opération "Restaurer l'espoir" en Somalie, quoiqu'ayant éloigné, pour le moment, le spectre de la faim, n'a pas connu tout le succès escompté ;

-tensions et antagonismes divers perdurent dans le monde et en particulier dans de nombreux pays de notre continent.

Qu'il me soit permis, ici, de rappeler que le Cameroun s'est constamment élevé contre le recours à la force comme mode de résolution des conflits.

Seul le dialogue peut, selon nous, permettre de surmonter les différends, aussi graves soient-ils.

C'est pourquoi nous nous prononçons résolument en faveur de tout système visant à la prévention des crises en Afrique particulièrement.

Il est devenu banal de dire que le monde traverse une crise économique aiguë et que nos pays sont à la recherche d'un développement durable.

Au Cameroun, nous faisons face aux dures incidences de la politique d'ajustement structurel.

Des sacrifices de très grande ampleur ont dû être imposés à nos populations.

Elles les supportent, je tiens à souligner, avec courage et patriotisme.

Nous osons croire que ces sacrifices ne seront pas vains et que nos partenaires des pays développés prendront en compte les contraintes qui paralysent le Tiers-Monde.

Je veux parler, entre autres :

-de la détérioration continue des termes de l'échange ;

-du poids de la dette et de son service ;

-du protectionnisme ;

-et de la baisse de l'aide publique au développement.

C'est, en fait, de plus de solidarité dont les pays du Sud ont besoin de la part de ceux du Nord.

Ils n'ignorent pas que ceux-ci connaissent également de graves difficultés :

-récession ;

-chômage ;

-revendications sociales, etcetera.

Je crois, toutefois, qu'un devoir de solidarité humaine - je le répète - et leur intérêt bien compris commandent à ceux qui ont plus d'aider ceux qui ont moins.

Comment, en effet, imaginer que pourraient coexister sans heurts une minorité de pays à niveau de vie élevé et la plus grande partie de l'humanité en proie à la misère, à la faim et à la maladie ?

Monsieur le Doyen,

Le Cameroun a mobilisé toutes ses énergies et s'est efforcé, au cours de l'année qui s'achève, d'apporter sa contribution à la définition de nouveaux modes d'action économique et à la recherche de nouvelles formes de partenariat, plus souples, mieux adaptées aux spécificités des entreprises et marchés africains.

Dans cet esprit :

-Notre pays a, lors des travaux de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU, offert sa contribution au renforcement du nouvel agenda des Nations Unies pour le développement de l'Afrique.

-De même, il a soutenu l'invitation adressée aux pays industrialisés, par les pays en développement, pour appliquer les dispositions contenues dans la "Déclaration sur la coopération économique internationale" et la "Stratégie internationale de développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement", adoptées en 1991.

-Il a également mis en oeuvre tous les moyens pour assurer le succès de la cinquième conférence générale de l'ONUDI récemment tenue à Yaoundé, convaincu de l'importance particulière de celle-ci pour l'Afrique tout entière.

Ces différentes initiatives sont, en outre, susceptibles de stimuler les efforts que déploient les pays du Tiers-Monde en général et ceux d'Afrique en particulier, pour assurer une promotion saine et durable des valeurs universellement reconnues que sont la démocratie et les droits de l'homme.

Mais, nous n'aurions garde d'oublier que ces valeurs, au risque de demeurer formelles, doivent s'appuyer sur la satisfaction des besoins élémentaires de l'individu.

Si tel n'est pas le cas, comment s'étonner que la démagogie et la violence prennent parfois le pas sur l'exercice normal des libertés démocratiques ?

Convaincu, pour sa part que la démocratie et le développement sont indissociables, le Cameroun est décidé à poursuivre le processus de démocratisation déjà engagé et continuera, avec l'aide et la compréhension des pays amis et organisations internationales, à rechercher les voies et moyens les plus efficaces de son redressement économique.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,

À l'aube de l'année 1994, j'adresse à vous-mêmes et à vos familles, en vous priant de les transmettre également aux hautes autorités des pays et organisations que vous représentez ici, mes meilleurs voeux de santé, de prospérité et de bonheur.

À la communauté internationale, je souhaite plus de paix, de solidarité, de justice et de compréhension entre les peuples.

Je vous remercie.

Message à l'occasion de la vingt-huitième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1994)

<texte=203> <textan=1994_02> <date=1994_02_10> <mois=1994_02>
<type=jeunesse>

Jeunes Camerounaises,

Jeunes Camerounais,

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Je suis très heureux de m'adresser à vous, ce soir, comme chaque année, à la veille de cette fête qui est la vôtre.

Avant tout, j'aimerais, à cette occasion, vous dire que les problèmes qui touchent à votre situation présente et à votre avenir n'ont cessé d'être au premier plan de mes préoccupations.

En d'autres termes, malgré les difficultés du moment, le sort de notre jeunesse demeure l'une de nos priorités.

Depuis notre dernier rendez-vous, la lutte contre la crise économique a mobilisé tous nos efforts, nous amenant à prendre de nouvelles mesures drastiques et, notamment, la baisse des salaires dans la Fonction Publique.

Tout en mesurant la dureté des sacrifices ainsi imposés aux agents de l'État, et en particulier, à ceux qui ont la charge de l'éducation de nos enfants, il n'est pas acceptable que ceux-ci se voient refuser le droit à l'instruction, et, par là-même, hypothéquer leur avenir.

Quel que soit le bien-fondé des revendications en cause, le refus d'enseigner ne peut trouver de justification.

Où irions-nous, où irait la société, si chaque catégorie professionnelle, s'estimant lésée, s'abstenait de remplir les devoirs de sa charge ?

Que ceux qui ont le privilège d'avoir un emploi pensent aux milliers de jeunes diplômés qui aspirent légitimement à accéder à la Fonction Publique.

S'agissant de la jeunesse universitaire, l'État a dû revoir les conditions d'accès aux universités ainsi que sa politique d'assistance aux étudiants, au moment même où des sacrifices étaient demandés aux parents.

Face à cette situation difficile, nos étudiants ont adopté, dans l'ensemble, une attitude responsable. Je les en félicite.

La réforme universitaire, marquée, notamment, par la création de nouvelles universités, a été l'un des faits majeurs de l'année écoulée. Elle vise à améliorer les conditions de travail des étudiants et à élargir la diversification des filières de formation.

Au fil des années, j'en suis sûr, apparaîtront les progrès que la réforme a apportés à notre institution universitaire.

Au niveau scolaire, nous avons poursuivi notre programme de création, d'extension et d'équipement des établissements d'enseignement général et technique, et cela malgré une réduction sensible de nos moyens budgétaires.

Pour rationaliser l'organisation des examens, le GCE Board et l'Office National du Baccalauréat ont été créés.

Aussi perfectionné soit-il, tout système éducatif manquerait son but s'il ne préparait les jeunes à des métiers ou à des professions adaptés aux besoins de notre société.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé que l'enseignement, au Cameroun, devrait progressivement répondre à cette exigence de professionnalisation.

Le problème de l'emploi - et, en particulier celui des jeunes - nous préoccupe, en effet, au plus haut point.

Il s'agit, comme ont le sait, d'un mal général qui n'épargne même pas les pays les plus avancés et auquel hélas, il n'existe pas de remède miracle.

Chaque pays doit, selon ses spécificités, trouver les solutions qui lui conviennent.

Au Cameroun, nous avons préféré, au prix de sévères réductions de salaires, préserver l'emploi de plusieurs milliers de fonctionnaires, parmi lesquels beaucoup de jeunes, plutôt que de procéder à des licenciements.

Des entreprises publiques et privées ont fait le même choix.

La solidarité nationale l'imposait.

Mais, il ne suffit pas de préserver l'emploi.

Il faut également explorer les secteurs de notre économie qui sont susceptibles d'offrir de nouvelles possibilités pour les jeunes qui arrivent, chaque année, sur le marché du travail.

La Fonction Publique ne peut plus être le seul débouché assuré pour nos jeunes diplômés.

L'agriculture pour laquelle notre pays a, sans aucun doute, des dispositions particulières, pourrait être, pour notre jeunesse, un de ces "gisements" d'emplois nouveaux que nous recherchons.

La dévaluation récente du franc CFA, si elle stimule, comme on peut l'espérer, les exportations de nos produits de base, ouvre, à cet égard, des perspectives intéressantes.

Accompagnée d'une meilleure rémunération pour nos planteurs, elle devrait susciter chez nos jeunes des vocations que la nouvelle politique agricole du Gouvernement se propose d'encourager.

Leur intérêt pourrait également se porter vers d'autres cultures, comme celles des produits vivriers et de contre-saison, qui n'en sont encore qu'au début de leur développement.

Le Cameroun est en droit d'attendre de ses partenaires internationaux des aides spécifiques dans ces domaines.

Il va de soi que la pêche, l'élevage, l'artisanat et le tourisme méritent, comme l'agriculture, de susciter des vocations dans notre jeunesse.

Il est clair que l'évolution de la vie économique internationale nous introduit, un peu plus chaque jour, dans un monde de compétition.

La dévaluation du franc CFA que nous avons décidée en commun est un signe.

Nous allons devoir repenser nos habitudes et revoir nos modes de vie. Mais surtout, il va falloir travailler plus pour "réussir" cette dévaluation.

Sans être une panacée, elle peut cependant, être un puissant stimulant pour notre économie, si nous savons en tirer le meilleur parti. Nous sommes tous interpellés et vous en particulier, Jeunes Camerounaises et Jeunes Camerounais. Parce que vous êtes l'avenir de la Nation, parce que vous êtes généreux et tolérants, parce que vos convictions sont

sincères, parce que vous avez l'énergie de la jeunesse. Je vous demande de relever, avec moi, ce nouveau défi, d'apporter votre contribution au redressement de notre pays, de rester fidèles à vos idées en évitant toute manipulation, de refuser tout clivage qui nous ramènerait en arrière.

Ainsi, ensemble, nous avancerons dans la voie du nouveau partage, vers une société plus juste et plus humaine.

Encore une fois, prenons exemple sur nos Lions Indomptables qui, en dépit des moyens modestes, ont réussi à se qualifier pour la phase finale de la Coupe du Monde en juin prochain. Parce qu'ils ont le talent, parce qu'ils ont la foi, parce qu'ils sont portés par les espoirs de tout un peuple.

Je suis sûr qu'une nouvelle fois, ils feront honneur à notre pays.

Vive la Jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message à la Nation annonçant l'appui du FMI au programme de redressement de l'économie camerounaise (23 mars 1994)

<texte=204> <textan=1994_03> <date=1994_03_23> <mois=1994_03>
<type=nation>

Mes Chers Compatriotes,

Le conseil d'administration du Fonds Monétaire International vient d'approuver le programme de redressement de notre économie et a décidé de lui apporter son appui.

Il s'agit là d'un événement important qui mérite notre attention.

Important, parce qu'il engage l'avenir de notre pays.

Important, parce qu'il va désormais orienter, dans une certaine mesure, nos relations avec nos partenaires extérieurs, multilatéraux ou bilatéraux.

À ce point, et sans attendre, je tiens à remercier ceux des pays amis qui nous ont tendu la main pendant ce parcours difficile et sans l'aide de qui nous ne serions pas arrivés à bon port.

Mais d'abord, que vise ce programme ?

Ce programme vise essentiellement à restaurer la compétitivité de notre économie, à la fois sur les plans interne et externe, afin de permettre à notre pays de retrouver le chemin de la croissance, condition indispensable pour relancer l'emploi.

Ce troisième "accord de confirmation", valable pour une période de 18 mois à compter du premier janvier 1994, doit nous donner accès à des financements extérieurs de l'ordre de 1400 milliards de Francs CFA nous permettant de faire face à des besoins immédiats et d'alléger la charge de notre dette.

Si l'évolution actuelle se confirme, de nouvelles facilités pourraient nous être accordées à des conditions plus favorables encore, sur une période plus étendue.

Cette attitude de la communauté financière internationale traduit de façon évidente la confiance qu'elle place en notre pays et la reconnaissance des efforts que vous avez consentis.

Je souhaite solennellement la remercier en votre nom.

Pour ma part, je tiens à rendre hommage, mes Chers Compatriotes, au courage avec lequel vous avez accepté et supporté les sacrifices qui vous ont été imposés.

Vous avez, dans des circonstances difficiles, manifesté un sens élevé des responsabilités.

Ces sacrifices, ainsi que vous le constatez aujourd'hui, n'ont pas été vains.

Nous sommes donc sur la bonne voie ; mais, nous ne devons pas relâcher nos efforts.

J'attends de l'administration qu'elle se mobilise davantage pour mettre en oeuvre les réformes qui apparaissent encore nécessaires.

À vous, Camerounaises, Camerounais, hommes d'affaires, industriels, travailleurs des villes et du monde rural, opérateurs économiques de tous les secteurs, je demande, une fois de plus, de redoubler d'ardeur au travail, et de continuer à faire preuve de civisme, de patience et de modération.

À vous, particulièrement, mes jeunes Compatriotes des villes et des campagnes, je demande de faire encore, plus aujourd'hui qu'hier, la preuve de vos talents multiples, de votre esprit d'entreprise, de votre dynamisme et de votre patriotisme.

Si nous maintenons l'inflation - laquelle était inévitable après la dévaluation du franc CFA - à un niveau raisonnable, nos chances de sortir de la crise sont bonnes et notre avenir prometteur.

Il faut, en effet, savoir que, quelle que soit l'aide que nous recevrons de nos amis et partenaires extérieurs, le succès de notre programme de redressement dépend, en premier lieu de nous-mêmes.

Regardons autour de nous.

Tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres, connaissent des difficultés et donnent - ce qui est normal - priorité à leurs propres besoins.

Les recettes de développement éprouvées depuis les indépendances ont fait leur temps.

Nous devons désormais, et encore plus que par le passé, nous concentrer sur les tâches de reconstruction intérieure en comptant d'abord sur nos propres forces.

Il va, dès lors, de soi que le Cameroun ne peut être tenté par des aventures extérieures.

S'il n'est pas question de renoncer à la moindre parcelle de notre souveraineté.

Notre attitude demeure celle de la modération et de la conciliation.

L'Afrique, déjà déchirée par de nombreux conflits, a-t-elle vraiment besoin de nouvelles disputes entre pays frères ?

Notre continent a besoin de paix pour assurer son développement et le Cameroun ne fait pas exception.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que le travail accompli au cours des dernières années, dans tous les domaines, ne soit pas compromis.

Certes, beaucoup reste à faire pour arriver au but ; mais nous entrevoyons le bout du tunnel.

Rassemblons donc nos énergies, faisons preuve d'imagination, travaillons davantage.

À ce prix, nous surmonterons, j'en suis sûr, nos difficultés actuelles et notre peuple confortera sa foi en l'avenir.

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1994)

<texte=209> <textan=1994_08> <date=1994_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Nous voici au seuil de l'année 1995.

C'est pour moi, comme de coutume, l'occasion de vous présenter mes vœux.

Et c'est aussi le moment d'évoquer, à grands traits, les principaux faits qui ont pu susciter l'intérêt des Camerounais.

Au plan mondial, les grands espoirs qu'avait fait naître la fin de l'antagonisme Est-Ouest ne se sont pas encore entièrement traduits dans les faits.

En Afrique, comme sur d'autres continents, des conflits de toute nature, anciens et nouveaux, compromettent la paix dans les États et entre les États.

La diminution sensible des dépenses militaires et la mondialisation des économies n'ont guère été suivies d'un réel renforcement de la solidarité internationale.

Et, qui plus est, l'avènement de grands ensembles économiques, et les perspectives d'une organisation mondiale du commerce sont de nature à modifier les conditions des échanges internationaux.

Déjà perceptibles il y a quelques années, ces évolutions ne peuvent nous laisser indifférents ; et l'action que nous menons pour y faire face, tant au plan bilatéral que multilatéral, commence à porter des fruits.

C'est ainsi que :

-les réformes que nous avons entreprises, dans le contexte nouveau de la dévaluation, ont créé chez nos partenaires un regain d'intérêt pour la mise en oeuvre de notre programme de redressement et de relance économique ;

-nous avons pu signer plusieurs accords pour le rééchelonnement ou la remise des dettes de notre pays ;

-et, nous avons reçu des aides diverses des institutions financières internationales, des organisations telles que l'Union Européenne et de certains pays amis auxquels je tiens à redire, ici, nos sincères remerciements.

Au plan sous-régional, nous avons relancé le débat sur l'intégration en vue de la réalisation prochaine de notre Communauté Économique et Monétaire.

S'agissant des problèmes de sécurité, nous avons établi des bases de collaboration avec les pays voisins :

-avec le Tchad, pour enrayer l'insécurité qu'engendrent les activités nuisibles des coupeurs de routes dans la partie septentrionales du pays ;

-avec tous les pays de la Sous-région, pour asseoir, sous l'égide de l'ONU, des mesures de confiance mutuelle en Afrique Centrale ;

-et, c'est le même souci de paix et de dialogue qui nous a déterminés à préférer les voies du droit à celles de la force, pour favoriser le règlement du différend qui a surgi avec le Nigéria à propos de la péninsule de Bakassi.

Le seul but que nous recherchons est de permettre un règlement pacifique entre des peuples frères, dans le cadre du droit international.

Au total, au plan extérieur, le Cameroun, fidèle à sa politique de présence, de dialogue et de participation, s'est affirmé : nos intérêts ont été défendus, notre voix a été entendue, notre crédit maintenu, notre souveraineté préservée.

Au plan intérieur, notre action a été, pour l'essentiel, consacrée au redressement de l'économie nationale et à la consolidation de notre processus démocratique.

Sur le premier point, nous avons poursuivi nos efforts de remise en ordre, qu'il s'agisse :

- de la réduction du train de vie de l'État,
- de la lutte contre la fraude fiscale et douanière,
- de la préparation des opérations de privatisation de certaines entreprises publiques, ou
- de l'actualisation de notre réglementation économique.

La dévaluation a, sans doute, ici et là, renchéri le coût des biens d'équipement et de consommation, bien que, parfois, cette hausse excessive des prix ait été le fait de certains opérateurs économiques peu scrupuleux.

Mais, grâce aux mesures de contrôle qui ont été prises, concernant en particulier les produits de première nécessité, l'inflation a été circonscrite dans des limites qui ne compromettent pas le succès de la dévaluation, et il y a lieu d'espérer qu'elle pourra être ramenée à un niveau raisonnable.

Des résultats tangibles commencent déjà à apparaître.

D'une manière générale, de meilleures performances ont été observées dans le secteur des exportations, avec une augmentation sensible du niveau de production de nos principaux produits de base, notamment : le café, le cacao, le coton-graine, le caoutchouc naturel et la banane.

Et il ne fait pas de doute que nos populations, rurales en particulier, bénéficient déjà des retombées de cette amélioration.

Par ailleurs, on a pu assister à une forte remontée des cours du bois et à un regain de vitalité des filières de l'aluminium et du textile.

Parallèlement, nos banques ont vu leurs liquidités s'améliorer. Mais, il est évident que là aussi, la mise en oeuvre d'une nouvelle politique de crédit est nécessaire pour qu'elles jouent pleinement leur rôle de soutien à l'économie.

Avec le démarrage récent du traitement de la dette intérieure, des conditions favorables sont mises en place, progressivement, pour relancer la croissance et la consommation.

Et ceci a été rendu possible par l'amélioration des recettes de l'État depuis le mois de juillet, et l'appui de certains partenaires internationaux.

Ces signes encourageants doivent nous inciter à maintenir le cap et à continuer d'avancer résolument dans la voie du redressement.

Les sacrifices consentis - et je n'ignore pas leur dureté pour les couches les plus défavorisées - trouveront, j'en suis sûr, à terme, leur récompense.

Et, une fois de plus, je rends hommage au peuple camerounais pour son courage et son patriotisme.

Mais, il faut le redire, la reprise ne se fera que dans un climat sociopolitique propice, et par des citoyens qui se sentent concernés, des citoyens mobilisés autour d'une cause commune.

Aussi, au plan politique, avons-nous poursuivi la consolidation du processus démocratique, seule susceptible de rassembler et de faire participer tous les Camerounais à l'oeuvre de construction nationale.

Comme je m'y étais engagé,

-le large débat sur la révision constitutionnelle a eu lieu. Les différentes composantes de notre société se sont exprimées ;

-le Comité Consultatif Constitutionnel, que je remercie pour la qualité et le sérieux de ses travaux, a donné son avis.

J'en tiendrai le plus grand compte.

Les conditions sont donc désormais réunies pour qu'en 1995 soit abordée la phase finale de notre réforme constitutionnelle.

Est-il besoin de dire que les transformations qu'elle implique nécessiteront la mobilisation de moyens financiers que seuls l'amélioration de notre situation économique et le maintien de la paix sociale permettront de mener à bien ?

Pour ces raisons,

Nous devons soutenir davantage les tendances positives actuelles de notre économie.

Nous devons maintenir, jusqu'au bout, nos efforts.

Alors seulement nous pourrons sortir de la crise et reconstruire une économie compétitive.

Nous aurons doté le Cameroun d'institutions modernes et démocratiques.

Ainsi, notre pays sera-t-il prêt à accéder au troisième millénaire avec tous les atouts nécessaires.

Bonne et heureuse année 1995.

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1995)

<texte=210> <textan=1995_01> <date=1995_01_06> <mois=1995_01>
<semestre=1995A> <année=1995> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Merci pour les vœux que vous venez d'exprimer, au nom de vos collègues, à l'intention de mon pays et du peuple camerounais.

Merci d'y avoir ajouté, à mon endroit, cette touche personnelle à laquelle j'ai été très sensible.

Permettez-moi, en retour, de formuler le vœu que les pourparlers d'Accra apportent enfin la paix au peuple frère libérien si longtemps éprouvé.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Il est devenu banal de dire que les espoirs suscités par la fin de l'antagonisme Est-Ouest ont été déçus.

Et pourtant, 1994 a vu, entre autres :

- l'avènement d'une Afrique du Sud nouvelle dans des conditions que personne n'avait osé prévoir récemment encore ;
- la mise en place progressive des éléments d'une paix juste et durable au Proche-Orient ;
- la stabilisation de la situation au Mozambique ;
- l'apparition d'une certaine détente dans la péninsule coréenne.

Nous sommes, toutefois, loin encore de cette paix universelle à laquelle aspirent les peuples de la planète conscients de leur communauté de destin :

- des conflits de type nouveau, souvent internes, alimentés par des replis identitaires, des intolérances raciales et religieuses, la xénophobie, sont apparus ;
- la résurgence des nationalismes a fait renaître des hostilités anciennes entre États ébranlant même, parfois, la structure des États centenaires ;
- enfin, les risques de prolifération nucléaire continuent de menacer l'équilibre des forces actuel.

Il serait, cependant, inexact de prétendre qu'aucun progrès n'a été accompli dans la voie du renforcement de la paix dans le monde.

Si souvent injustement décriée, l'Organisation des Nations Unies a sa part de mérite dans cette relative amélioration.

C'est le lieu, ici, de rendre hommage aux "casques bleus", ces soldats de la paix, dont l'esprit de sacrifice est parfois mis à rude épreuve.

Mais, la vigilance reste de rigueur. En Afrique particulièrement.

Le Cameroun, pour sa part, s'efforce d'apporter une contribution dynamique aux actions entreprises afin de restaurer la confiance entre nos États et d'assurer leur sécurité.

Je peux parler :

-au plan régional, du mécanisme de l'OUA de prévention, de gestion et de règlement des conflits ;

-au plan sous-régional, du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale.

Il va de soi que ces mécanismes ont tout notre appui.

Mais il est tout aussi évident que, dans le contexte actuel de crise économique, les pays africains auront besoin, un certain temps encore, de soutiens matériels et logistiques extérieurs, notamment des Nations Unies, en particulier pour la mise sur pied d'une éventuelle force d'intervention.

Enfin, s'agissant de la sécurité entre nos États, qu'il me soit permis de rappeler, une nouvelle fois, que l'attitude du Cameroun dans son différend avec le Nigeria sur la péninsule de Bakassi n'a cessé de s'inspirer des principes de la Charte des Nations Unies, et qu'elle vise à favoriser un règlement conforme au droit international et à l'amitié entre nos 2 peuples frères.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Il est désormais admis par tous que l'impératif du développement est une priorité au même titre que l'impératif de paix. L'un ne va pas sans l'autre.

Comment, dès lors, ne pas s'alarmer de la stagnation, voire de la régression des économies des pays du Tiers-Monde et, en particulier, des pays d'Afrique ?

Tandis que les pays du Nord retrouvent peu à peu le chemin de la croissance, qu'ils contiennent l'inflation, ceux du Sud continuent de ployer sous le poids de la dette, de pâtir de la détérioration persistante des termes de l'échange et constatent que les transferts de ressources se font à leur détriment.

Rien d'étonnant alors que nos pays se débattent dans une grande pauvreté en dépit des sacrifices consentis.

Il convient alors de poser la question :

La mondialisation des économies, l'organisation du commerce mondial, l'aide au développement, telles qu'elles sont envisagées actuellement, prennent-elles suffisamment en compte les problèmes de l'Afrique ?

Certaines prévisions, à cet égard, ne prêtent guère à l'optimisme. Il ne s'agit pas, ici, d'instruire un quelconque procès contre le monde industrialisé qui connaît lui-même des difficultés et qui consacre des ressources importantes à l'aide au Tiers-Monde.

Il s'agit plutôt de prendre conscience de la catastrophe économique et sociale qui menace l'Afrique, de l'urgence qu'il y a d'intervenir, de l'importance des moyens qu'il convient de mettre en oeuvre.

C'est aussi une question d'approche, plus humaine, moins technocratique.

Il y va de l'intérêt de tous.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Vous avez bien voulu évoquer les problèmes que connaît le Cameroun et l'action que nous avons entreprise pour y faire face.

Je suis heureux que vous me donniez ainsi l'occasion de réitérer, devant les témoins privilégiés que vous êtes, vous-même et vos collègues, de réitérer dis-je, l'engagement que j'ai pris devant le peuple camerounais de faire progresser ce pays sur la voie de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix civile et du redressement économique.

Ce chemin, nous le savons tous, est difficile. D'autres ont mis des générations à le parcourir. Il convient donc d'avancer avec précaution. C'est ce que nous faisons avec l'appui de nos partenaires extérieurs que nous remercions, à nouveau, pour leur soutien.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

En ce début d'année 1995, je vous prie de transmettre mes vœux les meilleurs aux hautes autorités et aux organisations que vous représentez.

Mes vœux s'adressent également à vous-mêmes et à vos familles. À la communauté internationale, je souhaite toujours plus de paix, de solidarité et de prospérité.

Je vous remercie.

Message à l'occasion de la vingt neuvième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1995)

<texte=211> <textan=1995_02> <date=1995_02_10> <mois=1995_02>
<type=jeunesse>

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

La Nation entière, comme tous les ans, se joint à moi, pour vous souhaiter à toutes et à tous, une bonne fête.

Cette fête de la jeunesse, nous y sommes particulièrement attachés, et, voici bientôt trente ans que nous la célébrons ensemble, avec la même ferveur.

C'est dire la place de choix que vous occupez au sein de la Nation, le grand intérêt que nous vous portons, et toute la confiance dont vous êtes investis.

Profitant de cette occasion pour vous renouveler mes vœux, en ce début d'année, je voudrais, surtout, me féliciter du sens des responsabilités dont vous avez fait preuve tout au long de l'année écoulée.

Vous avez, en effet, dans votre grande majorité, tourné le dos à l'agitation stérile.

Et cela, bien que vous soyez toujours confrontés à de nombreuses difficultés, comme les jeunes de tous les pays du monde.

Cela veut simplement dire que vous avez choisi les voies du dialogue et de la pondération, pour poser vos problèmes et y chercher des solutions.

Cela veut dire aussi, qu'en ces temps difficiles, vous avez décidé de vous consacrer à l'essentiel : votre travail, vos études.

C'est cela que vos parents attendent de vous.

Eux qui, malgré les contraintes du moment, ne cessent de consentir des sacrifices pour subvenir à vos besoins, vous assurer une formation et vous procurer une place honorable dans la société.

C'est aussi cela que la Nation attend de vous : une conscience élevée de vos responsabilités envers vous-mêmes et envers la société.

L'État, pour sa part, a toujours pris à coeur vos problèmes dont l'ampleur et l'acuité tiennent, pour l'essentiel, à la persistance de la crise économique.

Des efforts appréciables sont déployés pour y faire face.

Mais il est évident que c'est par la relance de notre économie que nous parviendrons à trouver des solutions plus satisfaisantes.

Et, je suis persuadé, à cet égard, que nos chances de réussite sont, aujourd'hui, plus grandes.

S'agissant en particulier des problèmes d'emploi, il nous faut davantage faire preuve d'imagination créatrice, explorer toutes les possibilités - et elles sont nombreuses - qu'offre notre pays.

Par exemple, les Camerounais ont une longue tradition d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs...

Ces secteurs sont, aujourd'hui, après la dévaluation du Franc CFA, des secteurs très porteurs.

J'encourage vivement nos jeunes à s'y intéresser davantage, surtout en cette période où la Fonction Publique, en raison de contraintes diverses, offre peu de débouchés.

Pour valoriser vos idées, pour réaliser vos projets, vous avez besoin, c'est vrai, de moyens financiers.

Dans ce souci, j'ai prescrit au Gouvernement de mener d'urgence une étude en vue de la révision de la politique de crédit de nos organismes financiers.

Plusieurs manifestations à caractère promotionnel, organisées ces temps derniers, ont révélé l'étendue de vos talents et votre inventivité dans les domaines de l'artisanat et de la technologie industrielle.

Les potentialités de notre jeunesse sont réelles.

Je vous exhorte donc à persévérer sur ces chemins de la recherche et de la créativité qui sont les clés véritables de la réussite, face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

C'est dur..., je le sais...

Mais c'est là..., oui, là..., à travers les épreuves, les défis de chaque jour, les contraintes quotidiennes, qu'on se forme, qu'on se forge, qu'on mesure ses capacités, et qu'on devient un homme digne de ce nom, un homme responsable.

Il faut donc s'armer de courage, il faut se battre loyalement, et il faut garder l'espoir.

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Votre fête, cette année, vous convie opportunément à une réflexion sur votre rôle dans l'évolution du processus démocratique en cours dans notre pays.

Vous êtes, à l'évidence, parties prenantes de ce processus, et il importe, au stade où nous en sommes encore, que la jeunesse assimile bien les enjeux et les règles de la démocratie.

Avenir de la Nation, la jeunesse a forcément son mot à dire, à l'heure de cette démocratie qui vous permet de participer à la vie de l'État, de mieux faire éclore vos talents, de vous exprimer, de vous affirmer.

Observez... jugez..., dites ce que vous pensez..., agissez...

Mais, faites tout cela dans les limites qu'impose la loi, dans un esprit constructif, dans l'éthique démocratique qui suppose dialogue, compromis, quête de l'objectivité.

Et surtout, n'acceptez pas d'être les instruments d'idéologies dépassées, d'ambitions malsaines, qui sont autant de menaces pour la paix civile, l'unité nationale et, par conséquent, pour l'avenir de la jeunesse.

Cette jeunesse qui peut, elle aussi, être un exemple pour ses aînés.

Je pense tout particulièrement à nos jeunes Lions Indomptables, qui viennent de nous combler, de nous honorer, en remportant la Coupe d'Afrique des Nations Junior de football.

Sans grands moyens, mais avec leur coeur et leur talent, ces jeunes ont apporté la preuve qu'il ne faut jamais désespérer des Camerounais.

Encore une fois, au nom de toute la Nation, je les en félicite.

Et je formule le voeu qu'avec leurs homologues des pays frères du Burundi et du Nigeria, ils représentent dignement l'Afrique à la prochaine phase finale de la coupe du monde junior de football.

À l'aube du troisième millénaire qui verra, à coup sûr, des mutations et des progrès sans précédent changer la physionomie du monde, le Cameroun doit accélérer sa marche vers la modernité.

Pour y parvenir, c'est sur vous, jeunes d'aujourd'hui, que compte la Nation.

Méritez donc toujours notre confiance.

Soyez les vrais bâtisseurs du Cameroun de demain.

Vive la jeunesse camerounaise ! Vive le Cameroun !

Message à la Nation annonçant les mesures de relance économique (01 juin 1995)

<texte=215> <textan=1995_06> <date=1995_06_01> <mois=1995_06>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Je voudrais vous parler aujourd'hui de la situation économique et financière de notre pays.

Il y a moins de 10 ans, avec un taux de croissance de l'ordre de 7 %, le Cameroun était résolument engagé sur la voie du progrès économique et social. Notre retard notamment dans le domaine des infrastructures économiques et sociales, se comblait progressivement par la construction de routes, de postes rurales, d'aéroports, d'écoles, de lycées, d'universités, de centres de santé, d'hôpitaux de référence. Bref, notre avenir s'annonçait sous les meilleurs auspices.

Hélas, à la suite d'un effondrement brutal des cours des matières premières, ce bel élan s'est brisé. En quelques mois, nous avons perdu plus de 300 milliards de recettes d'exportation, soit l'équivalent de 40 % du budget national.

Rapidement, pour la première fois, noire balance commerciale, nos comptes extérieurs et les opérations financières de l'État ont accusé des déficits record.

Pour la première fois, l'État a éprouvé des difficultés pour honorer ses engagements tandis que s'accumulaient les arriérés de paiement. Ces difficultés de trésorerie se sont répercutées au niveau du système bancaire et par voie de conséquence sur l'ensemble de l'économie.

La crise était bien là, et avec elle une dépression dont on ne pouvait prévoir la fin.

Face à cette situation, le Gouvernement a immédiatement réagi. L'État a réduit son train de vie dans le but d'équilibrer ses dépenses et ses recettes. Le secteur public, omniprésent dans notre pays, a été invité à suivre la même discipline financière.

Malgré ces efforts, il est vite apparu que le redressement économique nécessitait des apports de fonds considérables que la situation de nos finances publiques ne nous permettait pas de prendre seuls en charge. C'est pourquoi un plan de stabilisation et de relance économique a été élaboré et soumis aux institutions financières bilatérales et multilatérales.

Ce plan visait, grâce à nos efforts propres et aux concours de ses partenaires, au rétablissement à moyen terme des grands équilibres et à la relance de la croissance et de l'investissement. Malgré les sacrifices consentis, la mise en oeuvre de nos différentes menaces n'a pas permis d'enrayer la dégradation de la situation économique du pays, ni de juguler la montée du chômage et de l'exclusion.

En accord avec les autres pays de la zone franc, nous avons décidé, en janvier 1994, de compléter notre politique d'ajustement interne par un réajustement monétaire, en dévaluant de 50 % le franc CFA. Il s'agissait ainsi d'accorder la parité de notre monnaie avec sa valeur réelle et de rétablir la compétitivité de nos produits.

Un an après cette importante opération et en dépit de la hausse des prix provoquée par l'inflation, notre économie a globalement bien réagi :

- la valeur de nos exportations s'est accrue sensiblement ;
- notre balance commerciale affiche, pour la première fois, depuis longtemps, un excédent significatif;
- et, si nos provisions se vérifient, le Cameroun connaîtra cette année un taux de croissance positif.

Peut-être voyons-nous enfin le trou du tunnel. Il est donc capital que nous mettions tout en oeuvre pour consolider la reprise de la croissance, conforter le redressement de nos finances publiques et redynamiser la demande intérieure.

S'agissant des finances publiques, les mesures d'assainissement déjà prises et qui ont donné des résultats notables se heurtent à 2 fléaux qui ont pour noms : l'activisme fiscal et la fraude douanière. Ces maux, rendus possibles par la corruption de certains agents publics, entachent notre crédibilité et minent profondément les bases de notre économie. C'est pourquoi nous allons mener contre eux un combat sans merci.

Je voudrais maintenant aborder avec vous le problème de l'avenir des entreprises publiques et des services publics à caractère commercial.

Pour les premières, le Gouvernement a adopté une politique de réhabilitation qui a abouti à la liquidation ou à la dissolution d'une soixantaine d'entre elles ainsi qu'à l'inscription sur la liste des privatisations de 25 sociétés. Mais l'État reste encore impliqué dans près de 150 entreprises. La prise en charge de l'endettement colossal du secteur public et des banques défailtantes a eu évidemment pour effet d'alourdir considérablement la dette publique.

Le désengagement de l'État doit se poursuivre. D'ailleurs, la modernisation du secteur industriel et la réforme du système bancaire requièrent aujourd'hui des financements hors de portée, au regard des disponibilités budgétaires. Il n'est pas opportun, dans la conjoncture actuelle que la puissance publique disperse son action et continue de s'impliquer dans les activités qui sont avant tout du ressort du secteur privé.

Il en est de même des services publics à caractère commercial, tels que la distribution de l'eau et de l'électricité, ou la gestion des réseaux téléphoniques. Le moins que l'on puisse dire est que les prestations de services rendus aux usagers actuellement sont loin de donner satisfaction. Il est temps par conséquent d'appliquer des formules qui ont fait leur preuve dans les pays semblables au nôtre et de confier tout ou partie de ces tâches à des professionnels sous la surveillance de l'autorité publique qui garantit le respect de l'intérêt général.

Camerounaises, Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Je vous disais tout à l'heure que nous devons nous mobiliser pour saisir l'occasion de la reprise qui s'annonce afin d'assurer notre redressement. Chacun d'entre nous a son rôle à jouer dans cette vaste entreprise où nous n'avons d'autre choix que de réussir.

Pour ma part, conscient de l'importance de l'enjeu pour l'avenir de la Nation, j'ai décidé de prendre les mesures nécessaires afin de surmonter les obstacles qui entravent notre marche en avant.

En ce qui concerne les finances publiques, les pouvoirs étendus seront momentanément confiés à une société de surveillance pour la vérification des importations, le contrôle de la tarification et la sécurisation du recouvrement des droits de douane. Cette société dont les partenaires et les usagers peuvent attendre qu'elle améliore la célérité et la fiabilité des services sera placée sous l'autorité du ministre chargé de l'Économie et des Finances.

Il me sera régulièrement rendu compte de son activité. Je demande aux administrations concernées et en particulier aux services de sécurité, d'apporter à cet organisme toute la collaboration nécessaire à la réussite de sa mission.

En vue de corriger les déviations constatées dans la Fonction Publique, des sanctions exemplaires seront prises à rencontre des fonctionnaires ou assimilés convaincus de laxisme, de corruption ou de détournement de deniers publics. En revanche, les agents de l'État dont le rendement sera jugé satisfaisant pourront prétendre au bénéfice des gratifications ou indemnités spéciales.

Pour ce qui est des entreprises du secteur public et parapublic, j'invite le Gouvernement à accélérer le désengagement de l'État dans le respect de l'intérêt général. L'accent portera désormais sur la mise en oeuvre d'un processus de privatisation discernant pas à pas les modalités les meilleures de transfert de responsabilité aux opérateurs du secteur privé. Pour garantir la transparence de cette politique, un comité d'experts nationaux et expatriés sera chargé de superviser les procédures dont je serai informé au fur et à mesure.

Je donnerai en particulier les instructions pour que les consultations soient engagées au niveau international pour la recherche d'opérateurs compétents et crédibles à qui pourraient être confiées les prestations de service à caractère commercial. Je pense notamment à la gestion des réseaux téléphoniques ou à la distribution de l'eau et de l'électricité.

Camerounaises, Camerounais,

Dans 5 ans, notre pays entrera dans le vingt-et-unième siècle.

Nous devons nous préparer à cette échéance en modernisant nos structures, en créant des conditions favorables à l'initiative privée, en un mot, en jetant les bases du développement harmonieux et durable au bénéfice du grand nombre.

Nous consoliderons ainsi nos libertés, récemment conquises, tant il est vrai que la démocratie sans développement ne serait qu'un leurre, générateur de terribles déceptions.

Dans ce combat pour la prospérité et la grandeur de notre pays, je sais pouvoir compter sur vous.

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1995)

<texte=223> <textan=1995_14> <date=1995_12_31> <mois=1995_12>
<type=nation>

Camerounaises, Camerounais,

Au seuil de la nouvelle année, voici, pour moi, le moment de vous présenter mes vœux de santé et de bonheur.

Mais, avant de poursuivre mon propos, je souhaiterais que nous ayons, ensemble, une pensée pour les victimes du récent accident du Boeing 737 de notre compagnie aérienne, Cameroon Airlines.

À leurs familles et à toutes les personnes si durement éprouvées par ce drame, je renouvelle l'expression de ma profonde compassion.

Comme je l'ai dit, toute la lumière sera faite sur les circonstances de cette catastrophe.

Je souhaite qu'en aucun moment, cette tragédie ne perturbe ni le redressement de l'entreprise ni la confiance des usagers.

Mes Chers Compatriotes,

La fin de l'année est aussi, pour nous tous, l'occasion de jeter un regard en arrière et d'esquisser les perspectives qui s'offrent à nous en 1996.

Pour l'année qui s'achève, notre priorité absolue est restée le redressement de l'économie nationale.

Nous avons poursuivi nos efforts pour un meilleur recouvrement des recettes de l'État. Des résultats encourageants ont été obtenus. Nous devons continuer.

La volonté de libéraliser notre économie, pour la rendre plus dynamique et plus compétitive, a été solennellement réaffirmée. Cette option est maintenue.

Il convient, maintenant, d'accélérer le processus de privatisation, pour accroître les investissements, en veillant au respect des intérêts de la collectivité nationale.

Enfin, notre détermination à lutter contre la fraude douanière et la corruption a été réitérée.

À titre d'exemple, je viens d'autoriser l'entrée en vigueur de la sécurisation des recettes douanières par la Société générale de surveillance.

D'autres actions de nature à assainir l'environnement socio-économique vont être engagées.

Après plusieurs années de récession, nous avons retrouvé la voie de la croissance : environ 3 % pour l'exercice écoulé.

L'inflation a été maîtrisée.

Notre balance commerciale, hors pétrole, est redevenue excédentaire grâce au progrès de nos exportations.

Ces performances ont été jugées suffisamment bonnes pour que le Fonds Monétaire International signe, avec nous, un nouvel accord de confirmation.

Cet accord a déjà permis le rééchelonnement de notre dette publique extérieure par le Club de Paris.

Il devrait aussi entraîner le déblocage de concours financiers importants, de la part des Institutions de Bretton Woods, de l'Union Européenne et des pays amis.

Grâce à cet apport, le Cameroun pourra, notamment, poursuivre la réhabilitation du secteur bancaire ainsi que la mise en oeuvre des réformes structurelles.

En même temps, l'État sera plus en mesure d'assurer le traitement des échéances de la dette publique, extérieure et intérieure. Pour mieux affronter les défis du futur, nous établirons, en 1996, avec nos partenaires, un programme d'action économique et social à moyen terme.

La confiance revient.

Ce programme mettra particulièrement l'accent sur la restauration de notre réseau routier, l'amélioration des infrastructures et sur les incitations et appuis au secteur privé pour la création d'emplois en faveur des jeunes.

Il est incontestable que des progrès ont été accomplis.

Notre secteur productif se redresse.

Les entrepreneurs nationaux réinvestissent.

Les capitaux étrangers retrouvent le chemin de notre pays.

Le Cameroun s'affirme comme un partenaire crédible.

Mes Chers Compatriotes,

Nos sacrifices n'ont pas été vains. La relance de l'activité permettra, à terme, une amélioration de la situation de l'emploi.

Et, pour l'ensemble de la population, tout particulièrement pour les couches sociales les plus défavorisées, elle entraînera un retour à des conditions de vie meilleures.

Parallèlement au redressement de notre économie, nous consolidons notre processus démocratique.

Fidèle aux engagements que j'avais pris devant la Nation, j'ai présenté, à l'Assemblée Nationale, un projet de révision de notre Constitution.

Ce projet a été adopté par nos députés au terme d'un examen sérieux.

Notre Constitution, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est, j'en suis persuadé, une bonne Constitution.

Elle assure un meilleur équilibre des pouvoirs.

Elle garantit le fonctionnement et la stabilité de nos institutions.

Elle favorise une large participation des citoyens à la gestion de la chose publique.

Elle intègre, dans la construction d'un État moderne, l'enracinement de notre société dans nos valeurs culturelles traditionnelles.

Nos parlementaires viennent de démontrer à la face du monde la vitalité de notre démocratie.

Le Cameroun tout entier s'en félicite.

Les nouvelles institutions dont notre pays vient de se doter seront progressivement mises en place en fonction de nos priorités et de nos moyens.

Dans quelques jours, les premières élections municipales pluralistes auront lieu.

J'en appelle, ici, au sens des responsabilités des dirigeants des partis politiques et de tous les Camerounais pour que ce scrutin se déroule dans la sérénité et la tolérance. Ainsi donc, au Cameroun, la démocratie avance.

Elle avance méthodiquement.

L'image du Cameroun, aujourd'hui, c'est celle d'un peuple majeur et responsable qui sait accepter les sacrifices pour se construire un avenir meilleur.

Cette image dont nous sommes tous fiers, c'est l'image que nous souhaitons donner de nous-mêmes à l'extérieur. À cet égard, au cours de l'année qui s'achève, nous avons fait entendre notre voix dans les grands forums internationaux.

Au sommet mondial du développement social à Copenhague, puis à la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies à New York.

Nous avons plaidé la cause du droit au développement des pays du Tiers-Monde, vis-à-vis desquels les pays riches ont un devoir de solidarité.

Nous l'avons fait également auprès de nos partenaires du Nord, décideurs politiques et investisseurs, lors de nos différentes rencontres.

Pour autant, nous n'avons pas perdu de vue le raffermissement de nos relations avec nos pairs africains et nos voisins de la sous-région.

Nous nous sommes concertés, à différents niveaux, notamment à Addis-Abeba, à Libreville et, tout récemment, à Cotonou, à l'occasion du sixième sommet de la Francophonie.

Mais, de toute évidence, l'événement qui fera date aura été l'adhésion du Cameroun au Commonwealth.

Notre pays s'est ainsi réconcilié, dans sa globalité, avec son histoire.

Plus que jamais, le Cameroun assume la plénitude de son héritage anglophone et francophone.

Enfin, je n'aurai garde d'omettre de mentionner la visite, chez nous, de sa Sainteté le Pape Jean Paul 2, à l'occasion de la promulgation de l'exhortation post-synodale sur l'évangélisation en Afrique.

C'est un honneur pour le Cameroun d'avoir été choisi pour abriter cet événement de portée universelle.

Vous le voyez, nous sommes sur la bonne voie.

Nous devons donc, en 1996, poursuivre nos efforts.

Nous allons le faire, désormais, avec le sentiment que nous approchons du but.

Quoi qu'en disent les éternels sceptiques, nous progressons.

Je compte, pour ma part, sur l'ensemble des Camerounais, c'est-à-dire, sur chacune et chacun d'entre vous, pour déjouer, comme par le passé, les pièges qui guettent tous les pays confrontés au double défi de la démocratisation et du redressement économique.

L'État joue son rôle.

À chacun d'entre vous d'apporter sa contribution à la cause commune.

Alors, les succès qui s'annoncent seront au rendez-vous de 1996. Quelle ne serait pas notre fierté, de pouvoir présenter à nos hôtes, le visage d'un pays aux fondations

démocratiques solides et à l'économie en plein essor, lorsque Yaoundé accueillera, dans quelques mois, le sommet de l'OUA !

C'est sur cette note d'espoir que je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 1996.

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation dès vœux de Nouvel An (04 janvier 1996)

<texte=224> <textan=1996_01> <date=1996_01_04> <mois=1996_01>
<semestre=1996A> <année=1996> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

C'est pour moi un réel plaisir de rencontrer, à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle d'échange de vœux, les distingués Représentants des États et organisations internationales avec lesquels le Cameroun entretient de fructueuses relations d'amitié et de coopération. Je vous remercie sincèrement pour les vœux qu'en votre nom et au nom des membres du Corps diplomatique, vous venez de formuler à mon endroit ainsi qu'à celui de mon pays et du peuple camerounais.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Nous avons vécu, au cours des 5 dernières années, dans l'espoir d'une extinction progressive des divers conflits qui déchirent des régions de la planète. Portés par l'aspiration des peuples à la paix universelle et, surestimant les effets de la fin de l'antagonisme Est-Ouest, nous avons, probablement, fait montre d'un excès d'optimisme. Force est, malheureusement, de constater que de nombreux foyers de tension, ou conflits ouverts de diverses natures perdurent en Europe, en Asie et particulièrement en Afrique. Sans doute, n'avons-nous pas suffisamment pris garde à la résurgence de phénomènes comme : le regain des nationalismes, la poussée des intégrismes, la montée de l'intolérance sociale et la xénophobie. Devons-vous pour autant désespérer de la sagesse des Nations ?

Je ne le crois pas. L'action persévérante de quelques Gouvernements, le courage politique de certains dirigeants, la pression exercée par les organisations internationales ont pu inverser le cours des événements et substituer à la logique de guerre, celle de la paix. Il est vrai, certains arrangements restent fragiles ; la liste des conflits non résolus est

encore longue. Mais, une chose est sûre : si la volonté politique, la bonne foi et l'esprit de compromis sont au rendez-vous, il n'est pas de différend qui ne puisse trouver de solution. Je voudrais, à cet égard, exprimer la haute appréciation de mon pays pour les efforts déployés au service de la paix par l'Organisation des Nations Unies qui vient de célébrer son cinquantième anniversaire. Et comment ne pas saluer les initiatives de portée universelle telles que les sommets de Copenhague et de Beijing, et d'une manière générale l'action des Nations Unies en faveur des droits de l'homme et de la paix dans le monde ? Le Cameroun, pour sa part, adhère pleinement aux idéaux des Nations Unies.

Il s'en inspire, notamment, dans son attitude à l'égard du différend avec le Nigéria sur la péninsule de Bakassi, en recherchant un règlement conforme au droit international et à l'amitié entre 2 peuples frères. C'est dans le même esprit de dialogue que nous participons aux organisations sous-régionales et à l'Organisation de l'Unité Africaine dont le Cameroun aura l'honneur d'accueillir, bientôt, le prochain sommet. Nos solidarités s'étendent bien au-delà des frontières de notre continent à travers des ensembles auxquels nous lieent l'histoire, la culture et la langue. Je veux parler, entre autres, de la Francophonie, du Commonwealth et de l'Organisation de la Conférence Islamique. Nous attachons le plus grand prix à ces liens et je me réjouis de la participation effective du Cameroun aux assises d'Auckland, de Cotonou et de Conakry. Il est capital que la paix et la concorde règnent entre les Nations. Il est tout aussi important que les conditions soient réunies pour assurer leur développement économique. Ce droit au développement, mis en péril par la persistance de la crise mondiale, doit être considéré, aujourd'hui, comme une priorité.

En dépit des ajustements auxquels les pays du Tiers-Monde ont dû consentir, nos économies continuent de pâtir du poids sans cesse croissant de la dette. L'aide publique au développement reste en deçà du seuil fixé par les Nations Unies et demeure assortie de nombreuses conditionnalités. Il convient de s'interroger sur ce paradoxe et souhaiter que l'économie mondiale prenne suffisamment en compte les intérêts du Tiers-Monde et de l'Afrique en particulier. C'est le sens de l'appel que j'ai lancé à Copenhague et à New York. Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'autre issue à l'impasse actuelle qu'une action conjointe et solidaire entre le Nord et le Sud. C'est la voie suivie par le Cameroun qui, de concert avec les pays amis, l'Union Européenne et les institutions de Bretton Woods s'est attelé, avec détermination, au redressement de son économie. La signature du quatrième accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International est la reconnaissance par la communauté internationale, de nos efforts constants. Ces efforts commencent à porter leurs fruits. Cela n'aurait pas été possible sans l'abnégation des Camerounais qui ont accepté de lourds sacrifices pour permettre à leur pays de sortir de la crise. Cela n'aurait pas été possible, non plus, sans l'aide de nos divers partenaires que je tiens, ici, à remercier très chaleureusement. L'aide qu'ils nous apportent est l'illustration de cette solidarité agissante dont je viens de parler.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,

Le Cameroun vient de se doter d'une nouvelle Constitution qui marque une étape importante dans la consolidation d'un État de droit et des libertés. Avec méthode et détermination, nous avons résisté à la tentation des solutions toutes faites et des raccourcis faciles. Nous avons choisi la voie de la vraie démocratie en nous appuyant sur les institutions de la République que le peuple souverain s'est librement données. C'est l'aboutissement d'une politique d'ouverture et de changement que j'ai engagé dès mon accession à la magistrature suprême, avec l'appui de la grande majorité des Camerounais. Cette Constitution, j'en suis persuadé, répond aux aspirations profondes ainsi qu'aux attentes du peuple camerounais, aujourd'hui.

Mais, c'est une évidence : la poursuite du redressement de notre économie facilitera la mise en place progressive des nouvelles institutions.

Et, dans les jours qui viennent, vous le savez, les élections municipales auront lieu, dans un contexte pluraliste. Elles constitueront, sans nul doute, pour tous les Camerounais, un test de maturité et de responsabilité.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,

En ce début d'année, je vous prie de transmettre mes vœux les meilleurs aux hautes autorités des pays et organisations que vous représentez. Mes vœux s'adressent également à vous-mêmes et à vos familles. Je ne saurais terminer sans avoir une pensée particulière pour la mémoire de tous les membres du Corps diplomatique accrédités au Cameroun, qui nous ont quittés au cours de l'année 1995.

Et je vous sais gré également, de toutes les marques de sympathie que vos Chefs d'État, vos Chefs de Gouvernement, vos dirigeants et vous-mêmes avez bien voulu me témoigner ainsi qu'au peuple Camerounais tout entier, à la suite de la catastrophe aérienne de la Cameroon Airlines qui a endeuillé de nombreuses familles. Que 1996 soit pour nous tous, pour nos pays, et pour l'ensemble de la communauté internationale, une année de bonheur et de prospérité.

Je vous remercie.

Message à l'occasion de la trentième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1996)

<texte=225> <textan=1996_02> <date=1996_02_10> <mois=1996_02>
<type=jeunesse>

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Le Cameroun célèbre, demain, la trentième fête nationale de la Jeunesse. Trente ans, c'est l'âge de la maturité et de la responsabilité. Bon nombre d'entre vous n'ont pas encore trente ans. Mais, toutes et tous, vous avez toujours fait preuve de maturité et d'un grand sens des responsabilités. Vous venez, encore une fois, de le démontrer de manière éclatante, lors de la dernière consultation électorale. Comme vos aînés, vous avez choisi dans la sérénité et en toute indépendance d'esprit vos conseillers municipaux. Parmi eux figurent de nombreux jeunes déterminés à mettre leur savoir-faire et leurs talents au service de nos populations. Au nom de la Nation, je vous félicite et je félicite les jeunes élus.

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Le thème de votre fête, cette année, est "Jeunesse : unité nationale et unité africaine". Ce thème vient, opportunément, rappeler que le Cameroun accueille, bientôt, le trente-deuxième sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Vous devrez, à cette occasion, par votre comportement exemplaire, contribuer au rayonnement de l'image de notre pays. Dans cette perspective, ne perdez jamais de vue que toute la jeunesse africaine est confrontée aux mêmes conséquences néfastes de la grave crise économique qui frappe nos pays.

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Vous le savez, vos préoccupations majeures ont toujours retenu mon attention. Nous y avons, dans la mesure du possible apporté des solutions appropriées. Et, malgré la modicité des moyens dont dispose l'État, nous sommes déterminés à explorer toutes les opportunités qui s'offrent à nous. Vous aspirez, je le sais, à une société plus ouverte et plus libre. Vous voulez être davantage associés à la marche des affaires de la Nation. Grâce à la démocratisation de la vie politique, vous pouvez, désormais, exprimer librement vos opinions et contribuer, d'une manière ou d'une autre, à la gestion de la Cité. La Constitution que je viens de promulguer est, à cet égard, une étape essentielle dans la consolidation de notre démocratie de participation. Votre souhait est également de voir vos conditions de vie s'améliorer, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Le retour à la croissance qui est effectif depuis le présent exercice budgétaire permettra à l'État, avec l'aide des bailleurs de fonds et des pays amis, de poursuivre résolument son

programme de relance des investissements publics, de création d'emplois et d'appui à l'auto-emploi.

D'ores et déjà, un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes vient d'être élaboré ; 602 jeunes ruraux ont été formés par le Centre professionnel de Buéa ; 437 diplômés suivent une formation agricole et pastorale ; 500 jeunes s'initient à la bureautique, à l'informatique et à la gestion documentaire ; 31 projets d'auto-emploi vont bientôt démarrer. Ces programmes de formation déboucheront, sans nul doute, sur une relance de l'emploi dans les domaines agricole, pastoral et industriel, à la faveur du lancement de grands projets d'infrastructure. La signature récente de l'accord cadre sur le pipeline Tchad-Cameroun et les effets induits que l'on peut en attendre, en particulier pour les jeunes diplômés, sont, à cet égard, très prometteurs. Par ailleurs, l'un de nos grands soucis demeure la qualité de l'encadrement scolaire de la jeunesse. Au cours de l'année dernière, l'État a recruté 5000 élèves-maîtres, créé 263 écoles primaires et 11 sections artisanales rurales, ouvert 39 établissements d'enseignement secondaire, 38 CES ont été transformés en lycées d'enseignement général et 27 écoles normales d'instituteurs adjoints sont devenues des écoles normales d'instituteurs ; en outre, des filières médicales et agricoles ont été introduites dans les établissements techniques. D'autre part, les commissions de contrôle des institutions scolaires publiques et privées viennent d'être mises sur pied et les missions pédagogiques des chefs d'établissement ont été redéfinies. Enfin, vous voulez d'une société plus juste, plus humaine et plus solidaire.

La politique d'une meilleure répartition des fruits de la croissance que j'ai prescrite, donnera à la jeunesse urbaine et rurale des chances égales d'épanouissement. Je sais que les temps sont difficiles. Comme tous les autres Camerounais, vous consentez, chaque jour, d'énormes sacrifices. Persévérez. Conjuguons nos efforts pour construire un Cameroun plus uni et prospère.

Ouvrons à l'éclosion d'une Afrique solidaire et économiquement florissante.

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

À toutes et à tous, je souhaite une bonne fête.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1996)

<texte=233> <textan=1996_10> <date=1996_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Je suis heureux de vous retrouver en cette période de l'année propice à la réflexion sur le travail accompli et aux résolutions sur les actions à entreprendre.

Jetons donc d'abord, ensemble, un regard sur l'année écoulée.

Au plan international, notre pays a joué un rôle important. La tenue à Yaoundé du trente-deuxième sommet de l'OUA, la participation à ces assises de nombreux dirigeants africains et l'excellente ambiance qui les ont caractérisées, ont accru le rayonnement de notre pays.

Je tiens à féliciter tous ceux qui ont contribué au succès de ces assises et le peuple camerounais tout entier pour l'accueil réservé à nos hôtes et pour sa maturité.

À l'occasion de ce sommet, mes pairs africains m'ont porté à la tête de l'Organisation panafricaine. En nous témoignant cette confiance, ils ont ainsi confirmé toute l'estime dont jouit le Cameroun en Afrique.

Nous assumons cette responsabilité continentale en une période difficile, marquée par la naissance et la persistance des conflits en Afrique.

Ces conflits nous préoccupent au plus haut point, car ils rejaillissent sur l'équilibre et la stabilité du continent africain tout entier. L'Afrique doit y mettre un terme, si elle veut créer les conditions propres à attirer les investissements et à promouvoir un développement durable.

C'est pour cette raison, qu'avec d'autres Chefs d'État, nous nous efforçons sans relâche de ramener la paix et la sécurité dans les pays concernés.

Parallèlement, et en attendant l'arrêt de la Cour Internationale de Justice que nous avons saisie, nous nous employons à faire en sorte que le différend sur la presqu'île de Bakassi qui nous oppose au Nigeria, ne compromette pas les relations multiformes qui unissent nos 2 peuples.

L'élection du Secrétaire Général de l'ONU a été également pour nous un enjeu majeur. Nous avons ardemment oeuvré pour qu'un second mandat soit accordé à l'Afrique. Notre objectif a été atteint et nous nous réjouissons de ce que la communauté internationale nous ait renouvelé sa confiance.

L'intense activité menée sur la scène africaine et mondiale est allée de pair avec la poursuite de nos objectifs majeurs sur le plan national.

C'est ainsi que nous avons franchi de nouvelles étapes dans la consolidation de notre démocratie, notamment par l'adoption d'une nouvelle Constitution.

Cette Constitution, nous l'avons voulue conforme en tous points aux normes fondamentales de la démocratie, mais aussi adaptée à notre situation et à nos réalités.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers d'avoir posé des jalons nécessaires au renforcement de l'État de droit. Il nous reste à poursuivre la mise en place progressive des institutions démocratiques.

Cette entreprise a commencé avec la tenue au début de cette année des élections municipales qui se sont déroulées dans la transparence, dans l'ordre et la paix.

Elles ont permis à une quarantaine de partis politiques de postuler aux charges municipales, et l'on peut constater que désormais, les principales sensibilités politiques de la Nation sont représentées dans nos conseils municipaux.

Je demande aux responsables élus ou désignés, toutes sensibilités politiques confondues, de faire preuve d'un sens élevé de responsabilité et de probité dans la gestion du patrimoine de nos communes.

Ainsi, par étapes, notre démocratie avance de façon méthodique. C'est un cheminement irréversible et, je m'en porte garant.

D'autres organes prévus par la nouvelle Constitution, notamment dans l'optique de la séparation des pouvoirs et de la décentralisation, verront le jour progressivement, en fonction de nos moyens.

Et, dans ce sens, avec l'organisation des élections législatives et de l'élection présidentielle, l'année 1997 sera un tournant décisif dans l'entreprise de démocratisation de la vie nationale.

Ces élections seront un nouveau test de notre maturité politique, de notre aptitude à assumer les lois de la démocratie que nous avons choisie, et de notre capacité à conduire nous-mêmes le destin de notre pays.

Elles devront se dérouler sans passion, dans un esprit de tolérance, dans la discipline et la paix sociale. C'est un défi qui s'adresse à tous, et en premier lieu aux dirigeants politiques, aux leaders d'opinion, aux professionnels de l'information. Je les invite à y participer ou à apporter leur concours dans un esprit de saine concurrence, dans le respect de l'autre et des règles du jeu démocratique.

Parallèlement à la poursuite du processus démocratique, nous avons intensifié nos efforts pour le redressement de notre économie et le renforcement de notre politique de justice sociale. Pour cela nous avons orienté notre action dans 4 axes principaux :

- la consolidation de notre politique d'assainissement des finances publiques et de relance économique ;
- la promotion du monde rural ;
- l'encadrement plus rationnel de la jeunesse ;
- l'amélioration de la santé des Camerounais.

S'agissant du redressement économique, nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus.

En effet, en 1994-1995, cette tendance positive s'est confirmée :

- le Cameroun affiche une croissance de 5 %, avec une inflation ramenée à une moyenne annuelle de 5 % en 1996, année de la dévaluation du Franc CFA ;
- nos exportations ont connu une augmentation de 35 % par rapport à l'exercice antérieur.

Le volume et la nature des importations traduisent un retour à la confiance des consommateurs et des industriels.

La restructuration bancaire se poursuit. Elle sera achevée au premier trimestre de l'année 1997. Les banques qui ont été restructurées accumulent à nouveau des liquidités qui devraient permettre un abaissement des taux d'intérêt. Ainsi, les Camerounais pourront bénéficier des crédits à des conditions plus souples leur permettant de relancer leurs activités et créer des emplois.

Avec la privatisation d'HEVECAM, nous avons véritablement lancé notre programme dans ce domaine. Nous le faisons dans la transparence la plus totale et en sauvegardant les intérêts nationaux.

Ce programme permettra de nouveaux investissements et la création de nombreux emplois dont 3000 pour la seule société des Hévéas du Cameroun.

Les recettes budgétaires, quant à elles, s'accroissent, en même temps qu'un meilleur contrôle des dépenses est assuré, ce qui nous a permis d'amorcer le paiement des arriérés de salaires et de la dette intérieure. Nous continuerons dans cette voie. Et nous n'allons pas nous arrêter là.

D'une manière générale, des signes encourageants témoignent d'un regain de vitalité de l'économie nationale. Par exemple : les carnets de commande des industriels s'améliorent, les chiffres d'affaires des entreprises augmentent et bon nombre d'entre elles enregistrent

des bénéficiaires. Elles ont recommencé à investir et à embaucher du personnel, engendrant une augmentation des effectifs de l'ordre de 7,5 % au cours de l'année qui s'achève.

Pour sa part, l'État, avec l'aide des bailleurs de fonds, a poursuivi sa politique d'investissements publics.

Laissez-moi vous en donner quelques exemples :

En ce qui concerne la promotion du monde rural, nous avons continué, au cours de l'année 1996, l'exécution du programme d'entretien routier financé par le Fonds Européen de Développement à hauteur de 9,4 milliards de Franc CFA et pour un réseau de 1298 kilomètres.

D'autre part, nous avons, avec le concours de l'Union Européenne, initié un important programme d'entretien de 1500 kilomètres de pistes rurales dans les provinces du Centre, du Sud, de l'Est, de l'Ouest ainsi que la réhabilitation des pistes cotonnières dans les provinces du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua... Dès février prochain nous allons lancer un vaste programme d'entretien des pistes rurales grâce à un financement de la Caisse Française de Développement. Cette opération concerne l'entretien de 1000 kilomètres de pistes du département de la Lékoumou et des zones avoisinantes pour un coût de 6 milliards de Franc CFA.

Au demeurant, le bitumage de l'axe Zamengoé-Okola-Evodoula-Monatélé assurant le désenclavement du département de la Lékoumou vient de démarrer. Les études concernant la route Ebolowa-Ambam Frontières du Gabon et de la Guinée équatoriale sont déjà lancées avec un financement de la Caisse Française de Développement. L'exécution du programme d'urgence financé par la Banque Mondiale est imminente, tout comme la reprise des travaux routiers financés par la Banque Africaine de Développement. De même, grâce au concours de la coopération allemande, le programme d'entretien des routes revêtues va reprendre.

En outre, nous venons d'étendre à l'ensemble du territoire national, l'important programme de vulgarisation agricole intitulé "Training and Visit" que finance la Banque mondiale à hauteur de 10 milliards 500 millions de Franc CFA. Il a pour objectif d'assurer un meilleur encadrement du cultivateur camerounais. Les problèmes spécifiques que rencontrent les agriculteurs trouveront des réponses appropriées dans le cadre de ce programme.

D'autre part, dès le 1 janvier 1997, le gouvernement lancera une opération de contrôle visant à retirer de la circulation les pesticides qui seraient nocifs à nos cultures, afin de garantir la qualité et la compétitivité de nos produits à l'exportation, la finalité recherchée étant, évidemment, l'accroissement des revenus des agriculteurs.

Par ailleurs, en plus de 17000 lignes téléphoniques nouvellement mises en place à Douala et à Yaoundé et de 32 centraux téléphoniques prévus dans les différentes villes de nos

provinces, le réseau de téléphonie rurale est en pleine extension, notamment à Evodoula, Okola, Nkometou, Djoum, Zoétélé, Ngoulemakong, Lara, Guidiguiss, Kaélé. Les travaux de raccordement vont bientôt démarrer sur 21 autres localités du Cameroun. Et à l'horizon 2010, 2000 villages de notre pays bénéficieront de cet instrument moderne de communication.

Il importe également de relever que l'État a poursuivi, au cours de l'année qui s'achève, son action dans le domaine de l'électrification rurale et de l'hydraulique villageoise, permettant ainsi à nos populations des campagnes de mener une existence plus saine et plus moderne. Cette action, nous allons progressivement l'étendre de manière à couvrir l'ensemble du territoire.

S'agissant de l'encadrement de la jeunesse scolaire et universitaire, je viens de procéder à la revalorisation de la carrière enseignante en signant un statut particulier des personnels concernés et par l'octroi effectif aux intéressés des primes de technicité, d'enseignement et d'évaluation.

Afin d'améliorer l'encadrement pédagogique et pour garantir à notre jeunesse scolaire de meilleures chances de succès aux examens, nous avons renforcé les structures d'accueil.

Ainsi, au cours de cette année :

- nous avons construit 200 salles de classe ;

- nous avons créé 54 écoles maternelles et 208 écoles primaires ;

- nous avons transformé 6 Sections Artisanales Rurales et Sections Ménagères en CETIC, 2 CETIC en lycées techniques, 25 CES en lycées d'enseignement général et 9 établissements d'enseignement secondaire général en lycées bilingues.

Par ailleurs nous avons mis à la disposition des différents établissements 1000 professeurs de l'enseignement secondaire général, 356 professeurs de lycée d'enseignement technique et 600 instituteurs vacataires.

Pour garantir la transparence dans l'utilisation des fonds alloués aux établissements, les comités de gestion ont été créés et des responsables choisis au sein de l'élite locale ont été nommés.

Un nouveau régime d'assistance universitaire vient d'être institué. Son application imminente tiendra compte des performances académiques et de la situation particulière des étudiants nécessiteux qui pourront bénéficier de prestations en nature ou en argent. Malgré le gel des attributions des bourses d'État depuis 1992, les étudiants en cours de formation à l'étranger continuent de bénéficier de l'assistance financière publique. Le paiement des arriérés de bourses à l'étranger amorcé dans le cadre du règlement de la dette intérieure de l'État, se poursuit en fonction des disponibilités budgétaires.

Au plan de la santé publique, les travaux de construction de l'hôpital pédiatrique de Yaoundé vont bientôt démarrer, avec l'aide de la République Populaire de Chine. 4 hôpitaux de district et 10 centres de santé sont actuellement en construction dans les provinces du Centre, du Littoral et du Sud. Ils font partie des 150 formations sanitaires à construire ou à réhabiliter au cours des 4 prochaines années dans le cadre du projet "Santé, fécondité, nutrition" financé par la Banque Mondiale à hauteur du 23 milliards de Franc CFA. Les activités de ce projet couvrent les provinces du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, de l'Ouest et du Sud, pour une durée de 5 ans.

En outre, pour remédier au problème de rupture des stocks et de l'accès de nos populations aux médicaments essentiels de bonne qualité et de moindre coût, l'État ouvrira dans les prochains jours la Centrale Nationale de Médicaments Essentiels (CENAME). Nous bénéficierons, pour cela, de l'appui de l'Union Européenne et du Royaume de Belgique, pour un montant de 2 milliards de Franc CFA.

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Ainsi, vous le voyez, la voie est tracée, pour notre démocratie, pour notre politique de justice sociale.

Je tiens à vous dire à nouveau que je suis parfaitement conscient des sacrifices que, tous, vous consentez pour lutter contre la crise. Je rends hommage à votre patriotisme.

Grâce à votre civisme, grâce à votre confiance en l'action du Gouvernement, nous pouvons aujourd'hui avoir des raisons d'espérer en un avenir prometteur.

Vous avez pu le constater, - beaucoup a été fait - mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons persévérer et redoubler d'ardeur au travail afin de récolter les fruits de notre effort collectif.

Nous sommes sur la bonne voie.

Notre politique est réaliste. C'est celle qu'il faut mener. Elle commence à porter ses fruits. Nos sacrifices n'auront pas été vains.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

L'année 1997 sera meilleure que l'année 1996. Et même si les effets de la reprise ne sont pas encore très évidents dans la vie quotidienne de nombreux Camerounais, ils ne devraient plus tarder à se manifester dès lors que nous poursuivons nos efforts.

Tenons bon ! Restons confiants.

Je vous présente à toutes et à tous, mes voeux de santé, de bonheur et de prospérité et je vous souhaite une Bonne Année 1997.

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (09 janvier 1997)

<texte=234> <textan=1997_01> <date=1997_01_09> <mois=1997_01>
<semestre=1997A> <année=1997> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Comme chaque année, à la même époque, c'est pour moi un réel plaisir de rencontrer, à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle d'échange de voeux, les Représentants des États et des organisations internationales avec lesquels le Cameroun entretient d'étroites relations d'amitié et de coopération.

Je vous remercie sincèrement pour les voeux, qu'en votre nom et au nom des membres du Corps diplomatique, vous avez formulés à l'endroit du Cameroun, du peuple camerounais et de moi-même.

Monsieur le Doyen,

Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Il y a un an, à cette même occasion, je formulais devant vous l'espoir que, grâce à l'action conjuguée de nos Gouvernements et des organisations internationales, la logique de paix finirait par l'emporter sur la logique de guerre.

Je maintiens l'idée qu'avec une détermination politique affirmée, un peu de bonne foi et une réelle volonté de négociation, chaque différend peut et doit trouver sa propre solution.

Mais, je dois bien reconnaître que nous sommes loin du compte.

De nombreux foyers de tension persistent dans le monde et, particulièrement en Afrique. J'en citerai seulement quelques-uns.

Si l'on peut se réjouir de l'accalmie intervenue en Angola, au Libéria et en Sierra-Leone, on ne peut que déplorer la persistance des affrontements, çà et là, sur le continent. Et, que dire, en particulier, de l'explosion de la région des Grands Lacs qui en est depuis quelque temps le théâtre ?

L'Organisation de l'Unité Africaine a fait ce qui était en son pouvoir, tant à titre préventif qu'en intervenant auprès des protagonistes.

Malheureusement, notre organisation continentale manque cruellement de moyens. J'en appelle à la modération et à la sagesse des parties en conflit afin qu'elles acceptent de dialoguer pour rechercher ensemble des solutions équitables et viables pour tous.

J'en appelle également aux organisations internationales compétentes, et aux grandes puissances pour qu'elles aident l'Afrique à faire respecter les principes des Chartes de l'ONU et de l'OUA, ainsi que de la déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est-à-dire :

-pour les États, les principes du respect de la souveraineté et de l'inviolabilité des frontières ;

-pour les individus, le droit à la sécurité, à l'alimentation et à la santé.

Quelle serait la valeur de ces principes, si des dizaines de millions de personnes étaient exclues du bénéfice des droits inscrits dans les textes fondamentaux auxquels nous avons tous souscrit... sans parler, bien entendu, de l'aspect inacceptable d'une telle discrimination du point de vue morale ?

L'année 1996 a vu l'élection d'un autre fils de l'Afrique, Monsieur Kofi Annan, au prestigieux poste de Secrétaire Général de l'ONU. Je lui renouvelle mes chaleureuses félicitations et mes vœux de succès.

Cette élection nous permet d'espérer que des efforts décisifs seront faits pour obtenir de la communauté internationale qu'elle assume ses responsabilités à l'égard de l'Afrique, afin que celle-ci cesse d'être le champ clos des guerres civiles, des affrontements ethniques ou des rivalités entre pays frères.

Cette distinction qui honore l'Afrique, est l'aboutissement du mandat qui m'a été confié lors du trente-deuxième sommet de l'OUA. Je tiens à remercier, encore une fois, les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que l'Assemblée Générale de cette organisation qui ont fait confiance à l'Afrique.

Je tiens également à rendre hommage à Monsieur Boutros Boutros Ghali pour l'oeuvre qu'il a accomplie, durant son mandat, au service de la paix et du développement. Le Cameroun, pour sa part, a toujours recherché les voies du dialogue, de la modération et de la paix.

Mon pays appartient, vous le savez, au traité de Pelindaba signé l'an dernier au Caire et qui fait de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires.

Il a adhéré depuis 1993 au mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits en Afrique.

Il est l'un des principaux artisans du pacte de non-agression qui lie les pays de la sous-région d'Afrique Centrale.

Dans son différend frontalier avec le Nigeria, le Cameroun, vous le savez, a privilégié la recherche d'un règlement pacifique fondé sur le droit international, en tenant compte des liens multiformes qui unissent les 2 pays. Mais il importe que chacune des 2 parties évite de compromettre les chances d'une solution juste et durable de ce conflit.

Enfin, au sein des ensembles auxquels nous appartenons, qu'il s'agisse de la Francophonie, du Commonwealth et de la Conférence Islamique, notre pays s'est toujours associé aux initiatives allant dans le sens de l'entente et de la coopération entre les peuples.

Ces orientations, je les ai défendues, au nom de l'Afrique et au nom du Cameroun, chaque fois que l'occasion m'en a été donnée et en particulier à l'Assemblée Générale des Nations Unies et quelques semaines plus tard au Sommet mondial de l'alimentation à Rome.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Ce combat pour la paix, nous le livrons aussi parce que la paix est la condition sine qua non du développement

La plupart des pays africains - et le Cameroun ne fait pas exception - se sont engagés, depuis l'aggravation de la crise mondiale, dans une lutte courageuse pour le redressement de leurs économies :

- inégalité des termes de l'échange ;
- instabilité des cours des matières premières ;
- concurrence accrue pour leurs produits ;
- diminution de l'aide publique au développement, etcetera.

Avec l'assistance des institutions de Bretton Woods et des bailleurs de fonds, ils ont adopté des programmes d'ajustement très sévères, exigeant des populations concernées de durs sacrifices et engendrant les conséquences sociales parfois dramatiques. Au Cameroun, ces sacrifices n'auront pas été vains.

Progressivement, notre situation économique s'améliore :

- la croissance revient ;
- l'investissement est en hausse ;
- la remise en ordre des finances publiques et du secteur bancaire se confirme.

Je tiens ici à exprimer notre reconnaissance aux bailleurs de fonds, internationaux et bilatéraux, qui nous ont aidés de leurs conseils et de leur soutien financier.

Je voudrais leur dire qu'il serait prématuré de relâcher leurs efforts.

De toute évidence, l'investissement privé n'est pas encore en mesure de prendre le relais de l'aide publique. Il convient donc que les pays développés maintiennent celle-ci à un niveau tel que les efforts accomplis par les pays pauvres ne soient plus compromis.

D'autre part, il est indispensable que les décisions des institutions financières internationales concernant le mécanisme de réduction de la dette multilatérale soient appliquées avec souplesse. À cet égard, les inclusions du G7 à Lyon paraissent très encourageantes.

Enfin, il serait souhaitable que l'accès au marché mondial de nos produits d'exportation soit facilité, comme nous en avons exprimé le vœu dans l'Acte Final de Marrakech. Nous comprenons que la libéralisation des économies tend vers la mondialisation des échanges des biens, des services et des capitaux.

Mais il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tous, qu'il s'agisse de la fixation des cours des matières premières ou de l'accès aux marchés.

Il serait anormal qu'à la faveur de la mondialisation se créent de nouveaux rapports de dépendance, plus subtils que par le passé, mais tout aussi injustes.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Si la paix est la condition du développement, le développement est la condition de la démocratie.

Ceci explique sans doute en partie la marche sinueuse et compliquée de nos pays vers les formes de Gouvernement adaptées à notre époque.

Le Cameroun, pour sa part s'est engagé, vous le savez, dans la voie démocratique depuis plusieurs années. Il l'a fait méthodiquement et sans précipitation, mais avec détermination en tenant compte des traditions qui sont les siennes, de son histoire politique et des mentalités de sa population.

En relativement peu de temps, il s'est doté d'un appareil institutionnel et législatif qui assure aux citoyens la garantie des libertés publiques et le respect des droits des personnes.

Certes, des imperfections subsistent et nous en sommes conscients.

Mais, la mise en place des nouvelles institutions prévues par la Constitution de 1996 parachèvera ce qui ne pouvait être qu'une oeuvre de longue haleine. Nous avons ainsi

parcouru, en moins de 10 ans une distance que d'autres ont mis plusieurs décennies à couvrir. 3 scrutins pluralistes ont déjà ponctué cette marche en avant.

D'autres suivront.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Le moment est venu, pour moi, de vous prier de transmettre mes meilleurs voeux pour 1997 aux hautes autorités des pays et des organisations que vous représentez.

Je vous adresse également mes souhaits les plus sincères de bonheur et de santé pour vous-mêmes et vos familles.

Puisse cette nouvelle année apporter aux peuples du monde plus de paix, de prospérité, d'égalité et de justice.

Je vous remercie.

Message à l'occasion de la trente-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1997)

<texte=235> <textan=1997_02> <date=1997_02_10> <mois=1997_02>
<type=jeunesse>

Mes Jeunes Compatriotes,

Je suis heureux de m'adresser à vous ce soir, à l'occasion de la fête de la jeunesse.

En cette heureuse circonstance, la Nation entière se joint à moi pour partager votre joie et vous souhaiter une bonne fête.

Vous êtes le Cameroun de l'avenir. Préparez, dès aujourd'hui, l'avenir du Cameroun.

La Nation tout entière et le Gouvernement en particulier, ne ménagent pas leurs efforts pour préparer la jeunesse camerounaise à assumer ses responsabilités d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans cet esprit que la formation civique, intellectuelle et professionnelle des jeunes a été placée au coeur des préoccupations nationales.

Vous le savez, la maîtrise de la science et de la technologie est l'une des conditions majeures de l'édification d'une Nation moderne, comme nous le démontrent, aujourd'hui, les pays développés.

Cultivez donc cette maîtrise pour apporter une impulsion supplémentaire à la modernisation de notre pays.

En dépit d'une conjoncture économique de crise, le Gouvernement a poursuivi la construction de nouvelles écoles, de nouveaux collèges, de nouveaux lycées.

Il a procédé au recrutement de nombreux enseignants et ceci, malgré le gel des entrées dans la Fonction Publique.

Les universités et les grandes écoles ont été dotées de nouvelles infrastructures, comme la bibliothèque de l'université de Buéa et, bientôt, le réseau Internet sera introduit dans l'enseignement supérieur.

Dans le même esprit, j'ai prescrit la création d'un Fonds spécial de soutien aux jeunes filles dans les disciplines scientifiques et la mise en oeuvre d'un système d'assistance aux étudiants les moins nantis.

Tous ces efforts et bien d'autres témoignent, sans équivoque, de toute l'attention que nous portons à votre formation.

Mais, ils ne suffisent pas pour répondre à toutes les attentes de votre jeunesse aujourd'hui.

Je pense en particulier au problème de l'emploi des jeunes.

Bien qu'au Cameroun, comme ailleurs, la crise économique ait considérablement réduit les possibilités d'emploi, l'État camerounais a poursuivi ses efforts dans ce domaine, notamment par le biais du Fonds National de l'Emploi.

Ainsi, à titre d'exemple :

-de 1995 à 1996, près de 700 stagiaires ont été formés dans les centres publics de formation professionnelle rapide, dont un bon nombre dans les sections industrielles ;

-dans le même but, le programme consacré à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur dans le circuit économique connaît un succès réel auprès des entreprises ;

-par ailleurs, plus de 13000 chercheurs d'emploi ont été insérés par le Fonds National dans le marché du travail ;

-plus de 1000 autres ont bénéficié de l'assistance de ce Fonds pour s'installer à leur propre compte dans l'agriculture, la pêche ou l'artisanat.

Ces efforts seront poursuivis.

La lutte pour l'emploi demeure une priorité. Mais, de toute évidence, la solution la plus rigoureuse de ce lancinant et grave problème réside dans la relance globale de l'économie nationale.

La jeunesse camerounaise doit savoir que, grâce au travail, aux sacrifices consentis par tous et à la coopération internationale, l'on peut, aujourd'hui, commencer à regarder l'avenir avec confiance.

Il faut, en conséquence, que toute la Nation - et donc les jeunes - redouble d'ardeur au travail, de sens de l'initiative, de créativité et de rectitude morale.

Mes Jeunes Compatriotes,

Dans quelques temps, le Cameroun sera appelé à élire ses députés. J'attends des jeunes en âge de voter une participation massive, enthousiaste à cette consultation électorale dont l'importance pour notre jeune démocratie n'échappe à personne. Apportez-y votre ardeur et votre patriotisme.

Ne l'oubliez jamais : le Cameroun de demain sera le reflet de sa jeunesse d'aujourd'hui.

Il sera dans une large mesure ce que vous en ferez.

Bonne fête à tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Et vive le Cameroun !

Message à l'occasion de la Journée de l'Afrique (25 mai 1997)

<texte=237> <textan=1997_04> <date=1997_05_25> <mois=1997_05>
<type=public>

C'est un plaisir pour moi de sacrifier à la tradition qui veut que, le 25 mai, déclaré "Journée de l'Afrique" par l'OUA, le Président en exercice de notre organisation adresse un message aux peuples africains et aux amis de l'Afrique à travers le monde.

Cette journée est, pour nous, l'occasion de prendre du recul, d'évaluer le chemin parcouru par nos pays, de faire le point des relations entre nos États et de dégager des perspectives d'avenir pour notre continent.

C'est cette réflexion que je voudrais engager maintenant avec vous, alors que nous sommes à l'aube du troisième millénaire.

1- Il est clair que l'Afrique a pris conscience, aujourd'hui, que la démocratie est la voie la plus sûre pour garantir l'État de droit et un développement harmonieux. Ainsi notre continent pourra éviter la marginalisation dont il est menacé.

Il est également désormais évident que le processus démocratique ne peut être mené à bonne fin que s'il tient compte des particularités, des traditions et des réalités de chacun de nos pays.

De même, cette évolution qui a pris ailleurs des décennies, voire des siècles à s'accomplir, a besoin de temps pour se dérouler harmonieusement. De nombreux obstacles doivent être franchis, qu'il s'agisse des égoïsmes et des ambitions de toutes sortes, de l'impatience sociale, des conflits d'intérêts et parfois même des ingérences extérieures, qui ont pu engendrer la déstabilisation de certains pays et la guerre civile.

Mais je demeure convaincu que les peuples africains qui ont remporté d'importantes victoires dans la lutte de la libération et dans l'éradication de l'apartheid sauront trouver les moyens pour mener à bien le processus démocratique.

2- L'autre grande aspiration des Africains est d'accéder au mieux-être, eux qui ont été si longtemps laissés à l'écart du progrès matériel et dont les richesses naturelles font encore l'objet d'une exploitation dont ils ne touchent qu'une partie des bénéfices.

Ce mieux-être, ils ne pourront l'obtenir que par un développement harmonieux et équilibré, prenant en compte leurs intérêts légitimes et ceux de leurs partenaires.

Il convient, toutefois, de reconnaître que certains progrès ont été accomplis depuis l'indépendance. Des infrastructures ont été réalisées, des établissements scolaires et universitaires ont été ouverts ; des hôpitaux ont été construits ; des usines, des barrages ont été édifiés. Mais, en nombre insuffisant, pour satisfaire les besoins de nos populations. Ce bel élan a été ralenti, parfois arrêté, au cours de ces 20 dernières années par la crise mondiale qui a frappé tour à tour nos pays. Les recettes pétrolières ont baissé, les cours de nos produits de base ont chuté, nos monnaies se sont dépréciées tandis que notre dette extérieure augmentait et que nos importations se renchérisaient. Pris dans un étau, nos pays ont vu leur développement compromis.

Un effort de redressement a été entrepris à travers les programmes d'ajustement structurel mis en place avec la collaboration des institutions internationales. Certains résultats ont été obtenus, notamment sur le plan de l'assainissement des finances publiques, mais au prix de sévères sacrifices pour nos populations en proie à une véritable régression sociale.

L'avenir du développement de l'Afrique passe nécessairement par le règlement de 2 problèmes fondamentaux :

- une solution équitable au fardeau de la dette extérieure qui asphyxie l'économie au point que les transferts financiers sont devenus négatifs pour nombre d'entre eux ;
- un partenariat équilibré avec les pays industrialisés, qui permettrait d'apporter à l'Afrique les investissements dont elle a besoin.

Bien entendu, nous, Africains, devons aussi contribuer à cet effort de redressement, par nos idées, notre travail, notre sérieux. Et également en coopérant entre nous dans le cadre de l'intégration prévue par le traité d'Abuja et en favorisant les regroupements.

3- Démocratie et développement ne resteront pour beaucoup d'entre nous qu'un lointain idéal si la sécurité de nos populations n'est pas assurée.

D'abord au plan intérieur, nos différences ethniques, nos divergences politiques, nos contradictions d'intérêts ne doivent en aucun cas dégénérer en affrontements et encore moins en guerres civiles dont les dernières années nous ont parfois donné l'affligeant spectacle. La tolérance, le respect de l'autre doivent redevenir des vertus africaines.

Mais, il y a pire. Je veux parler des différends et des conflits qui séparent ou déchirent les "pays frères". N'est-il pas scandaleux que des moyens considérables soient mobilisés pour des guerres fratricides, alors que la faim et la misère tenaillent les populations concernées ?

Il y a en Afrique une grande aspiration à la paix. À quoi bon les mécanismes, les accords, les traités, s'ils doivent rester lettre morte ? Ne soyons pas pour autant pessimistes. La détente a gagné certains foyers de tensions et l'OUA y a sa part de mérite. C'est le cas notamment en Angola, au Libéria et en Sierra Leone. Ailleurs, en particulier dans la région des Grands Lacs, la menace persiste.

Je souhaite que la fin de la guerre civile au Zaïre permette à ce pays frère de retrouver définitivement le chemin de la paix, de l'unité et du développement.

Il faut persévérer dans la voie de la diplomatie préventive. Une avancée significative a été effectuée dans cette direction en juin dernier à Yaoundé, lors du trente-deuxième sommet de l'OUA. Le prochain sommet d'Harare permettra, il faut l'espérer, de progresser encore davantage.

4- Pour entrer dans le troisième millénaire qui sera celui de la mondialisation de l'économie et des relations internationales débarrassés de l'antagonisme Est-Ouest, l'Afrique n'est pas sans atouts.

Elle peut, lorsqu'elle le veut, mobiliser la solidarité africaine. Ainsi en fut-il récemment lors de l'élection de Monsieur Koffi Annan au poste de Secrétaire Général des Nations Unies. L'Afrique compte sur lui pour que ses intérêts soient davantage pris en compte.

L'Afrique ne manque pas non plus d'amis sur les autres continents. Ils le lui montrent en l'aidant, en la soutenant dans les forums internationaux et en participant à son développement.

Pour toutes ces raisons, nous devons croire en l'avenir de l'Afrique. Le monde extérieur croira en nous, si nous croyons en nous-mêmes.

Vive l'OUA ! Vive l'Afrique !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1997)

<texte=249> <textan=1997_16> <date=1997_12_31> <mois=1997_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Il y a un an, jour pour jour, je vous disais "l'année 1997 sera un tournant décisif dans l'entreprise de démocratisation de notre vie nationale".

Et j'ajoutais, constatant les premiers signes de reprise de notre économie et les effets positifs de nos efforts de redressement : "nous pouvons, aujourd'hui, avoir des raisons d'espérer en un avenir prometteur". Sans prétention excessive, je crois pouvoir dire qu'au fil des mois, ces prévisions se sont vérifiées pour l'essentiel.

Parlons d'abord, si vous le voulez bien, de notre démocratie.

Nous avons tenu cette année des élections législatives et une élection présidentielle, toutes 2 capitales pour notre pays. Elles se sont déroulées dans le calme et selon les règles fixées par la loi. Elles ont donné lieu à une mobilisation des électeurs que bien des pays pourraient nous envier.

Qu'il me soit permis, une nouvelle fois, de vous féliciter, mes chers compatriotes, pour votre civisme, votre maturité politique et votre sens des responsabilités.

Vous avez compris que l'avenir de notre pays était en jeu. Vous avez fait le choix de la sagesse et du réalisme. En me renouvelant votre confiance, en envoyant à l'Assemblée Nationale une majorité cohérente de députés soutenant ma politique, vous avez créé les conditions d'un fonctionnement harmonieux de notre système démocratique et d'une action gouvernementale efficace.

Je tiens à vous en remercier solennellement.

Mais, j'ai dit et répété, la démocratie que je souhaite pour le Cameroun est une démocratie de rassemblement et non d'exclusion. C'est la raison pour laquelle nous avons initié des contacts avec des formations politiques ou des personnalités qui, sans partager toutes nos options, pouvaient se mettre d'accord avec nous sur l'essentiel, c'est-à-dire la consolidation de la démocratie et le progrès économique et social.

Certaines de ces formations ou personnalités ont accepté cette manière de voir et nous ont rejoints. Je m'en félicite. Avec d'autres, nous poursuivons le dialogue engagé.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas de créer une unanimité de façade, mais d'amener toutes les bonnes volontés de ce pays à préserver ce climat de paix qu'on nous envie pour, ensemble, consolider notre démocratie et promouvoir le développement économique et social du Cameroun.

Venons-en maintenant à notre situation économique.

Les signes encourageants qui étaient apparus en 1996 se sont confirmés au cours de l'année qui s'achève.

Sans entrer dans le détail, on me permettra de rappeler que pendant cette période, nos efforts de redressement ne se sont pas ralentis :

- nous avons poursuivi l'assainissement des finances publiques, réduit les déficits, redressé les recettes de l'État ;

- nous avons engagé un processus progressif de règlement de la dette intérieure et respecté autant que possible les échéances de la dette extérieure ;

- nous avons continué de remettre en ordre le secteur public et parapublic et mené presque à son terme la restructuration du secteur bancaire.

Ces efforts ont été reconnus par la communauté financière internationale.

Le Fonds Monétaire a approuvé en août dernier un programme de développement à moyen terme appuyé par une facilité d'ajustement structurel renforcée. Plus récemment, le Club de Paris a accepté de rééchelonner notre dette bilatérale et d'en annuler une partie.

Bref, les conditions sont maintenant réunies pour une véritable relance de notre économie. Depuis un certain temps déjà, notre taux de croissance est redevenu positif et les prévisions pour l'année qui s'ouvre sont nettement optimistes.

Ceci, nous le devons d'abord à notre vaillant peuple qui a accepté de durs sacrifices pour nous permettre de lutter contre la crise et de repartir du bon pied.

Nous le devons aussi au secteur privé et à tous nos partenaires qui n'ont jamais cessé de croire à notre pays et à son avenir.

Les 2 campagnes électorales successives de cette année ont fait apparaître de la part de notre peuple une grande attente en matière de bien-être, de santé, d'éducation, de sécurité et d'assurance pour l'avenir, principalement en ce qui concerne l'emploi.

Cette aspiration à davantage de justice sociale explique les engagements que j'ai été amené à prendre au cours de la campagne présidentielle. Le progrès social sera, je le répète, la priorité des priorités de ce septennat.

Nous allons ainsi engager une véritable croisade contre la pauvreté.

Bien entendu, tout ceci ne se fera pas d'un simple coup de baguette magique.

L'État fera sa part, mais les citoyens que vous êtes, et en particulier les opérateurs économiques, doivent également se sentir concernés par ce combat et l'appuyer de toutes leurs forces.

Je viens de le dire : les circonstances n'ont jamais été aussi favorables.

Nous allons connaître - on est en droit de l'espérer - une accalmie dans notre vie politique.

D'autre part, la confiance, facteur indispensable de la relance économique, est au rendez-vous. Les bailleurs de fonds internationaux et nos partenaires bilatéraux, que je remercie au passage pour leur soutien, l'ont déjà manifesté. Les investisseurs nationaux également dont l'apport est essentiel. Tout sera fait pour poursuivre le redressement déjà engagé. Aucun relâchement ne sera toléré pour ce qui est de l'assainissement des finances publiques. La politique de libéralisation sera amplifiée afin de mener à bien le programme de privatisation dans le respect des intérêts nationaux. Des mesures incitatives seront prises pour favoriser les projets des investisseurs nationaux et étrangers et le développement des activités nouvelles ou en sommeil comme le tourisme.

Nous allons également nous doter d'un instrument indispensable dans le contexte de la libéralisation de notre économie. Je veux parler d'une "Bourse des valeurs" qui permettra à nos milieux d'affaires de participer plus activement à notre expansion économique.

Nous attendons de cette politique de relance active un accroissement significatif de la production agricole et industrielle, mais également une extension du secteur tertiaire. Il est raisonnable d'en espérer des retombées positives en matière d'emploi. Un retour progressif à une croissance économique durable devrait logiquement entraîner un relèvement des rémunérations et donc une augmentation du pouvoir d'achat. Les pouvoirs publics seront attentifs à une répartition équitable des fruits de la croissance.

Parallèlement, le Gouvernement s'emploiera à consolider et à perfectionner notre système démocratique : d'abord, en mettant en place les institutions prévues par notre Constitution. Je veux parler du Sénat, du Conseil Constitutionnel, de la Chambre des Comptes et du Conseil Économique et Social. Nous disposerons alors d'un ensemble institutionnel comparable à celui des grandes démocraties.

Ensuite, en organisant le moment venu, les élections sénatoriales et régionales qui permettront aux différentes composantes de notre société et aux collectivités décentralisées de participer pleinement à la vie publique. Nous allons également poursuivre, avec plus de détermination, la moralisation de l'administration, et de certains corps de l'État où le sens du service public paraît s'être estompé.

La lutte contre la corruption, l'absentéisme, l'indiscipline et les abus de pouvoir sera relancée. Le respect des droits de l'homme et l'exercice des libertés publiques feront l'objet d'un contrôle rigoureux.

C'est ainsi que nous pourrons acquérir au niveau individuel et collectif, cette "culture démocratique" sans laquelle le respect des institutions et la tolérance politique resteront de vains mots.

Parallèlement, est-il besoin de le dire, nous continuerons sur le plan international à défendre jalousement les intérêts du Cameroun, sa souveraineté, son intégrité territoriale, son indépendance.

Cela n'exclut aucunement la recherche de relations confiantes avec nos voisins, fondée sur l'amitié et l'intérêt mutuels.

La solidarité africaine à laquelle nous restons très attachés nous conduira, comme par le passé, à privilégier l'intégration sur le plan continental et dans le cadre des organisations régionales et sous-régionales.

Enfin, nous apporterons notre soutien comme nous l'avons toujours fait à l'Organisation des Nations Unies dans ses initiatives en faveur de la paix et de l'avènement d'une société internationale plus solidaire.

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Je vous disais il y a quelques semaines que l'aube d'une ère nouvelle allait se lever sur le Cameroun.

Eh bien ! Nous y voilà !

Après les épreuves des dernières années, et avec la perspective d'une démocratie apaisée, l'espoir d'une vie meilleure se présente enfin devant nous.

Ne laissons pas passer cette chance.

Redoublons d'efforts, d'ardeur au travail. À tous les niveaux.

Construisons ensemble une société plus libre et plus fraternelle.

Remettons ensemble notre pays sur la voie de la prospérité.

Défendons ensemble le prestige et l'unité du Cameroun.

Soyons fiers et dignes d'être Camerounais.

Je vous présente à toutes et à tous, mes vœux de santé et de bonheur pour 1998.

Bonne Année ! Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1998)

<texte=250> <textan=1998_01> <date=1998_01_06> <mois=1998_01>
<semestre=1998A> <année=1998> <lustre=D9802> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je suis heureux de vous retrouver à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle d'échange de voeux avec à vos côtés les distingués Représentants des États et organisations internationales, avec lesquels le Cameroun entretient d'étroites relations d'amitié et de coopération.

Je vous remercie sincèrement pour les voeux qu'en votre nom et au nom des membres du Corps diplomatique, vous avez formulés à l'endroit du Cameroun, de son peuple et de moi-même.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

C'est aux témoins privilégiés de la scène politique camerounaise que vous êtes, que je souhaite d'abord m'adresser.

Mon pays comme vous le savez s'est engagé depuis plusieurs années dans la voie de la démocratisation. Il l'a fait, à sa manière et selon son tempérament. Prudemment mais sûrement. Comme on progresse sur un terrain mal connu qui peut réserver des surprises.

Il l'a fait aussi en tenant compte de ses spécificités, de son histoire récente, de ses traditions et de son extrême diversité culturelle et sociale. Il s'est refusé à adopter des solutions toutes faites, des schémas préétablis qui pouvaient convenir à certains, mais pas nécessairement à tous.

Le chemin que nous avons parcouru vers la démocratie a été sinueux et difficile, mais j'affirme et il me serait aisé de le prouver que depuis longtemps, nous savions où nous allions.

Nous avons d'abord, dans le cadre du parti unique que les circonstances avaient conduit mon pays à adopter, fait l'expérience de la pluralité des candidatures. Avec un certain succès semble-t-il.

Le moment venu, et de notre propre initiative, nous avons ensuite opté pour le multipartisme. Le succès - si je puis dire - a dépassé nos espérances, puisqu'en peu de temps les partis se sont comptés par dizaines.

Nous avons été amenés, parallèlement à adapter au nouveau paysage politique notre législation et nos institutions. C'est ainsi qu'ont été abolies les lois d'exception qui dataient de l'époque troublée d'après l'indépendance et adopté divers textes sur les libertés publiques et la protection des droits de l'homme.

Dans ces conditions, nous aurions pu à mon avis, faire l'économie d'une agitation qui nous a coûté cher à bien des égards. Pourquoi faut-il toujours commencer par s'affronter alors que tôt ou tard il faudra négocier.

Il restait à laisser le peuple s'exprimer, ce qu'il fit en 1992 lors des élections législatives et présidentielle, ardemment disputées et dont les résultats sont encore dans les mémoires.

Dans un cadre qui était désormais celui du multipartisme, les institutions de la République ont fonctionné normalement et permis de progresser davantage dans la voie de la démocratie, notamment par l'adoption en 1996 à la quasi-unanimité d'une révision constitutionnelle qui place, je crois, notre pays à un niveau très honorable parmi les jeunes démocraties et un peu plus tard par la tenue d'élections municipales.

Ce bref rappel, pour souligner, une fois de plus que l'entreprise démocratique au Cameroun, n'a été nullement le fait d'une quelconque improvisation mais bien au contraire d'un projet mûrement réfléchi et conduit avec constance et réalisme.

J'en arrive aux événements les plus récents que vous avez vécus à nos côtés, je veux parler des dernières élections législatives et présidentielle.

La leçon que l'on peut en tirer est claire. Les Camerounais ont fait le choix de la stabilité et de la continuité.

De la stabilité, parce qu'ils ont compris que le désordre est générateur de misère et d'oppression.

De la continuité, en particulier du processus démocratique, qui permet de nouvelles avancées aux plans des libertés et du progrès économique et social.

Je ne prétends pas qu'actuellement tout soit parfait. Si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. C'est ce à quoi nous allons désormais nous atteler avec méthode et détermination. Si toutes les forces politiques de ce pays acceptent de jouer le jeu des institutions, selon les règles, démocratiques, nous pouvons perfectionner ce qui doit l'être et trouver, si possible par la voie du consensus, des solutions aux problèmes touchant notre communauté nationale.

En effet, je l'ai dit et souvent répété : nous sommes pour une démocratie de rassemblement et non d'exclusion. Nous n'avons pas toujours été compris. Maintenant que la lutte politique s'apaise, il est sans doute possible de parler plus sereinement entre Camerounais. Nous maintiendrons cette attitude et resterons ouverts au dialogue avec

tous ceux qui le souhaitent, persuadés que l'unité de notre Nation, la prospérité de notre pays et le bonheur de notre peuple sont l'affaire de tous les fils du Cameroun.

Vous l'avez compris, j'en suis sûr, mes compatriotes aspirent à vivre en paix. Ils ont, en quelques années, mis sur pied un système qui leur assure l'exercice des libertés fondamentales et le libre choix de leurs représentants. Au regard des évolutions historiques, cette mutation a été remarquablement rapide. Elle appelle donc tolérance et compréhension de la part de ceux qui nous observent.

Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Vous êtes non seulement les témoins privilégiés de notre vie politique, mais aussi des partenaires attentifs et bienveillants de notre pays.

Je voudrais donc maintenant appeler votre attention sur les efforts faits par le Cameroun pour redresser son économie.

Confronté, il y a une dizaine d'années, comme la plupart des pays africains, à de grandes difficultés économiques, mon pays a engagé un véritable combat contre la crise. Dans le cadre de plusieurs programmes d'ajustement structurel, nous nous sommes attaqués aux maux qui minaient notre économie. Au fil des années :

- les dépenses publiques ont été réduites ;
- les recettes de l'État ont été progressivement redressées ;
- l'endettement de l'État a été contenu et les arriérés résorbés autant que possible ;
- le secteur public et parapublic a fait l'objet selon les cas, de liquidations, réhabilitations ou privatisations ;
- le secteur bancaire a été pratiquement remis sur pied.

Ces différentes actions ont été conduites progressivement, afin de ne pas rompre notre équilibre économique et social.

Je voudrais à cet égard faire 2 observations :

- d'une part, les délais qui nous avaient été fixés par les bailleurs de fonds pour satisfaire les conditionnalités de nos accords étaient très courts, ce qui explique que nous ayons dû conclure, plusieurs programmes successifs ;
- d'autre part, nous n'avons pu éviter d'imposer à nos populations de lourds sacrifices : licenciements, réductions de salaires, suppressions d'avantages divers, etcetera, sacrifices qui se sont traduits par une baisse importante du niveau de vie et de l'activité des services sociaux.

Il ne serait pas exagéré de dire que dans cette période sombre de notre histoire récente, nous avons connu une véritable régression économique et sociale.

Mais nous avons tenu bon. Et nos efforts ont payé. La situation a été redressée. Nous le devons en premier lieu au courage et à l'abnégation du peuple camerounais.

Nous le devons à la compréhension et à l'aide des bailleurs de fonds, qu'il s'agisse des institutions financières internationales ou des partenaires bilatéraux qui ont compris nos difficultés et soutenu nos efforts. Je tiens ici à remercier sincèrement leurs représentants. Nous n'oublierons pas ce qu'ils ont fait pour nous.

Maintenant, nous allons poursuivre nos efforts. Avec le sentiment que le plus dur est derrière nous. L'accord conclu en août dernier avec le FMI ouvre des perspectives favorables. La croissance est de retour. Les investissements redémarrent. La confiance revient.

Le Gouvernement va accélérer la politique de libéralisation. Des mesures incitatives seront prises pour stimuler l'investissement et donc la production. Il s'agit, en un mot, de remettre notre pays sur la voie d'une croissance durable qui seule peut permettre le retour à la prospérité et au progrès social.

Tels sont nos objectifs et nous allons tout faire pour les atteindre.

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Je n'aurai garde d'oublier que je m'adresse aujourd'hui à un parterre de diplomates.

J'évoquerais donc maintenant brièvement quelques aspects de la situation internationale.

Le Cameroun, vous le savez est un pays pacifique. Il aspire à entretenir avec ses voisins des relations fondées sur l'amitié et l'intérêt mutuels. Dans le différend qui l'oppose au Nigeria au sujet de Bakassi, il a fait le choix d'un règlement conforme au droit international et à l'amitié entre 2 peuples frères. Il attend avec sérénité que la Cour Internationale de Justice se prononce.

Mon pays appelle d'autre part de ses vœux au renforcement de la solidarité africaine ; que ce soit dans le cadre continental, régional ou sous-régional. Il continuera à soutenir toutes les initiatives en ce sens.

Enfin, le Cameroun demeure solidaire, comme par le passé, des efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour maintenir la paix et la solidarité internationale.

En marge de ces axes intangibles de notre politique extérieure, je souhaiterais appeler votre attention sur certaines de nos préoccupations.

Même si les conflits ouverts sont aujourd'hui l'exception, nous constatons que, malgré les efforts de l'ONU et des grandes puissances, divers foyers de tension subsistent de par le monde, différends frontaliers, luttes internes attisées de l'extérieur, oppositions ethniques, terrorismes, intégrismes, etcetera, qui peuvent à tout moment dégénérer en affrontements généralisés.

L'actualité du moment m'amène à évoquer devant vous des événements tragiques qui heurtent la conscience universelle. Je veux parler des massacres et des tueries qui, hélas, ont tendance à se perpétuer sur le continent africain.

Nous ne pouvons pas rester indifférents devant de tels actes qui ramènent l'humanité à des époques que nous croyions révolues.

La communauté internationale, et en particulier les grandes puissances, ont, me semble-t-il, un devoir moral impérieux de mobiliser toutes les énergies disponibles pour mettre fin au martyre des populations concernées.

Fidèle à son idéal humanitaire le Cameroun bien entendu, se joindrait à toute initiative allant dans ce sens.

Dans un autre ordre d'idées, si une grande majorité d'États estime que la mondialisation des échanges est probablement propice au développement économique, beaucoup d'entre eux en Afrique notamment, s'interrogent sur d'éventuels effets pervers. Tributaires de l'extérieur pour la technologie, pour la fixation des cours de leurs produits, pour l'accès aux marchés, les pays africains ont le sentiment d'être engagés dans un combat inégal. Il conviendrait de veiller à ce qu'à la faveur de la globalisation ne se crée pas un nouvel assujettissement, moins visible, mais aussi injuste que par le passé. Tout le monde parle d'un nouveau partenariat entre le Nord et le Sud, mais on ne voit pas encore s'en dessiner les contours.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Le moment est venu, pour moi, en ce début d'année, de vous demander de transmettre mes vœux les meilleurs aux hautes autorités des pays et organisations que vous représentez.

Je forme également les souhaits les plus sincères pour vous-mêmes et vos familles. Puisse l'année 1998 être pour les peuples du monde, une année de paix, de bonheur et de prospérité.

Je vous remercie de votre attention.

Message à l'occasion de la trente-deuxième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1998)

<texte=251> <textan=1998_02> <date=1998_02_10> <mois=1998_02>
<type=jeunesse>

Chers Jeunes Compatriotes,

Nous voici à la veille de la trente-deuxième fête de la Jeunesse. C'est toujours pour moi, vous le savez, une grande joie de m'adresser à vous à cette occasion, vous qui représentez la majorité de la Nation, vous qui êtes son avenir.

Chers Jeunes Compatriotes, la jeunesse n'est pas une vertu en soi. Mais elle en possède toutes les potentialités.

Et c'est la responsabilité de ceux qui ont la charge des affaires publiques de les faire éclore. C'est ainsi que l'État, malgré la crise, n'a pas relâché ses efforts pour mettre à la disposition de notre jeunesse scolaire un enseignement de qualité, accessible au plus grand nombre.

Quelques chiffres me paraissent significatifs : au niveau de l'éducation de base :

510 salles de classe ont été réalisées en 1997, 9 nouvelles écoles normales d'instituteurs ont été ouvertes.

Au niveau de l'enseignement secondaire : 22 CES ont été créés, 3 CES transformés en lycées, 8 CETIC ont ouvert leurs portes, 219 salles et 9 ateliers ont été construits.

Et ces chiffres ne sont pas exhaustifs. Par ailleurs, une meilleure application des textes et un effort financier considérable ont permis des progrès sensibles dans divers domaines : le taux de réussite aux examens s'est nettement amélioré, les subventions de l'État à l'enseignement privé ont pu reprendre, le recrutement, le reclassement, l'intégration de plusieurs milliers d'enseignants sont venus compléter des effectifs notoirement insuffisants.

Certes, la coopération internationale nous a apporté une contribution importante et appréciée, mais, il nous a fallu également puiser dans nos propres ressources. Vous devez savoir qu'au cours des dernières années, le budget de l'Éducation nationale, malgré une conjoncture défavorable, n'a cessé d'augmenter.

Des efforts considérables ont également été entrepris au bénéfice de l'enseignement supérieur.

De nouvelles règles ont été définies qui devraient permettre une certaine reprise de l'assistance aux étudiants. Des dispositions ont été prises pour faciliter l'insertion des jeunes filles dans les filières scientifiques et techniques conformément à la priorité accordée à la promotion de la femme camerounaise. Le renforcement de l'encadrement

des étudiants, en nombre et en qualité, déjà engagé, sera poursuivi, de même que la mise à leur disposition de nouvelles infrastructures et de nouveaux équipements au nombre desquels le raccordement au réseau Internet. La question de l'emploi est, je ne l'ignore pas, votre principal souci. Elle demeure, sachez-le, notre préoccupation constante. Nous poursuivons la professionnalisation de notre système éducatif, aussi bien au niveau scolaire qu'universitaire.

D'autre part, les centres de formation professionnelle, publics et privés, ont déjà permis à des centaines de jeunes d'apprendre un métier et de se qualifier pour prétendre à un emploi, dans l'industrie et dans le secteur tertiaire. De nombreux jeunes artisans ont également pu se perfectionner grâce à l'aide de l'État.

Par le biais des organismes spécialisés, comme le Fonds National de l'Emploi, nous avons engagé diverses actions pour l'insertion des jeunes dans le monde du travail, 40000 jeunes ont été accueillis dans le cadre de l'information sur les opportunités d'emploi.

Un programme d'orientation professionnelle en milieu scolaire et un programme de stages d'initiation à la vie de l'entreprise ont été mis sur pied. Plus de 5000 jeunes gens ont bénéficié de qualifications nouvelles au titre du programme de formation, 80 % des stagiaires du programme Emploi-Diplôme ont été recrutés à l'issue de leurs stages.

Plus de 1000 jeunes promoteurs ont été installés dans diverses régions du pays dans le cadre de l'opération Auto-Emploi. Enfin, dans le domaine de la santé, afin de réduire la mortalité infantile et de donner aux plus petits la chance de faire un meilleur départ dans la vie, nous avons mis en oeuvre des campagnes de vaccination gratuite avec l'aide de nos partenaires extérieurs.

Mais tous ces efforts seront vains si vous, jeunes camerounais, écoliers, étudiants, apprentis, jeunes travailleurs des villes et des campagnes, ne faites pas le meilleur usage des instruments du savoir que la communauté nationale met à votre disposition. C'est à vous qu'il appartient d'étudier, d'apprendre, voire d'entreprendre, bref de prendre en main votre destin. Vous êtes capables de le faire.

Ceux qui ont atteint la majorité politique et qui sont déjà des citoyens à part entière, l'ont montré au cours des derniers mois par leur comportement responsable. Beaucoup, refusant le découragement devant la crise, se sont lancés dans la bataille de la vie, certains se tournant vers les petits métiers du secteur informel, d'autres mettant à profit leurs connaissances, pour lancer des projets générateurs de revenus. Dans tous les cas, ils ont apporté la preuve de leur créativité et de leur esprit d'entreprise. Mais y-a-t-il meilleur exemple que celui de nos sportifs ? Je pense, bien sûr, à nos footballeurs qui se sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations et la Coupe du Monde 1998. Par leur qualification, nos "Lions" auront montré qu'ils appartiennent à l'élite mondiale de leur discipline. Je me dois également de mentionner les résultats très honorables de nos

représentants aux derniers jeux de la Francophonie à Madagascar et aux championnats d'Afrique. Il me faut aussi souligner le courage de nos jeunes compatriotes qui ont tout récemment effectué l'ascension du Mont-Cameroun, appelée à juste titre "Course de l'espoir". Nos sportifs ont ainsi tracé la voie. À vous de les suivre. Les espoirs publics sont avec vous.

Conformément aux engagements que j'ai pris envers vous, nous allons lancer une politique nationale de la jeunesse pour une meilleure coordination des efforts d'insertion socio-économique des jeunes.

Ainsi les problèmes d'emploi de la jeunesse recevront une attention particulière de la part d'un ministère à part entière, chargé de l'Emploi. La situation des jeunes des centres urbains qui est spécifique, sera également suivie par le ministère de la Ville, nouvellement créé.

Parallèlement, un Fonds National d'insertion des jeunes sera créé, au ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce Fonds se propose de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'appuyer financièrement et matériellement les initiatives d'auto-emploi des jeunes.

Dans le même ordre d'idées, un prix sera institué afin d'encourager la créativité chez les jeunes de moins de 30 ans. Enfin, au plan culturel, il est envisagé d'organiser dès que possible un festival biennal de la Jeunesse.

Chers Jeunes Compatriotes,

En fait et vous l'avez sans doute remarqué le "nouvel élan" en faveur de la jeunesse est déjà donné. L'Assemblée Nationale s'est considérablement rajeunie. Le Gouvernement également. Comment ces jeunes députés, ces jeunes ministres ne se sentiraient-ils pas solidaires de vous, eux qui, il n'y a pas longtemps, étaient des vôtres ? Suivez leur exemple, participez à la vie publique, apportez votre contribution à la grande oeuvre de démocratisation de votre pays. Le jour viendra où vous accéderez vous-mêmes également dans l'entreprise de redressement de notre économie. Saisissez les opportunités qui vont se présenter dans les prochaines années à la faveur de la relance économique qui se manifeste déjà. Relevez ces défis avec l'imagination, l'intelligence, l'enthousiasme qui caractérisent la jeunesse. L'avenir, un avenir radieux pour notre pays, est à ce prix.

Construisez le Cameroun de demain.

Bonne fête à tous.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Discours au douzième sommet des Non-alignés à Durban (07 septembre 1998)

<texte=252> <textan=1998_03> <date=1998_09_07> <mois=1998_09>
<semestre=1998B> <type=diplo_ext>

Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,

Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Président et Cher Frère,

Permettez-moi, avant toute chose, de vous exprimer toute mon appréciation et mes remerciements pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé depuis notre arrivée dans votre grand et beau pays.

Je voudrais également saisir cette occasion pour vous féliciter de votre brillante élection à la tête de notre Mouvement.

Connaissant votre sagesse et votre engagement, je suis persuadé que sous votre direction éclairée, les pays Non-alignés renforceront davantage leur solidarité, à l'entrée du troisième millénaire.

C'est pour moi un honneur et un privilège agréable de me retrouver ici à Durban, métropole économique ouverte sur le monde, à un moment crucial de l'histoire de l'humanité, où les aspirations sans cesse contrariées de nos peuples au progrès dans la solidarité, la justice et la paix interpellent nos États.

La fin de l'ordre bipolaire avait pourtant suscité, de par le monde, une espérance légitime en l'avènement d'un ordre nouveau, bâti sur la solidarité des peuples et leur conscience d'un destin commun.

Dans ce contexte, le nombre et la qualité des participants à nos présentes assises attestent de notre foi dans la capacité de nos États à relever, dans la concertation et l'unité, les défis nouveaux auxquels nous sommes confrontés.

Il est significatif à cet égard, que le douzième sommet des pays Non-alignés se tienne en République Sud-Africaine, terre de rencontre, carrefour des civilisations, qui a payé pendant des décennies le lourd tribut de la politique d'apartheid et a su triompher avec courage de ses conflits raciaux et communautaires pour s'engager résolument dans la voie de la réconciliation nationale et du progrès.

Je voudrais saisir cette occasion pour rendre un hommage appuyé au vaillant peuple d'Afrique du Sud, ainsi qu'à son Président Nelson Mandela, ce Grand Africain, ce Grand Homme d'État, qui a toute notre considération et notre estime.

Monsieur le Président Mandela et Cher Frère,

Dans l'histoire d'un peuple, il y a peu d'hommes qui parviennent à être un symbole. Vous avez réussi cet exploit. Vous n'avez pas triomphé par la force, mais par votre ténacité, votre foi en l'homme et en la liberté ! Et les mains nues, vous avez démontré que la force ne primera jamais sur le droit. Y a-t-il plus belle leçon de courage ?

Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,

Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA,

Mesdames, Messieurs,

La société internationale, libérée de la rivalité Est-Ouest et frustrée des dividendes de la paix se trouve plus que jamais à la croisée des chemins tant elle est en butte à de multiples contradictions. Si on peut se féliciter des efforts déployés pour la mise en place d'instances de régulation internationale au plan universel ou régional, on note en même temps, ce qui apparaît comme une régression :

- la résurgence des nationalismes, de l'intolérance et des fanatismes ;
- la fragilisation des États souverains par la multiplication des actes d'ingérence, des pressions voire des agressions ;
- la persistance des guerres entre les États et à l'intérieur des États ;
- l'incapacité de mettre en place des stratégies globales pour faire face aux défis planétaires tels que la paix et la sécurité internationales, l'environnement et le développement.

À la veille du troisième millénaire, l'Afrique se trouve être le théâtre de tensions et de conflits. L'Asie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, n'échappent pas aux turbulences.

L'écart entre les pays du Nord et les Pays du Sud se creuse chaque jour davantage.

Aujourd'hui, 20 % de la population mondiale détiennent encore 80 % du revenu de la planète. Parallèlement, les rapports en capitaux et ressources extérieures sont sans cesse contractés.

Pourtant, nos pays se sont engagés dans des réformes profondes visant notamment à accélérer la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit, à assurer le développement économique et social ainsi que la protection de l'environnement.

Ces efforts déployés au prix de lourds sacrifices ne peuvent atteindre l'objectif d'un développement durable sans la solidarité active de la communauté internationale, dans un esprit de partenariat rénové. Ce point peut se traduire par :

- l'accroissement substantiel des flux financiers d'origine publique et privée destinés à nos pays ;
- le règlement concerté du problème de la dette ;
- un soutien significatif aux efforts de diversification des produits de base ;
- et l'amélioration de l'accès de nos exportations au marché mondial.

C'est parce que nous voulons être des partenaires à part entière et non des partenaires à part dans le nouvel ordre mondial que nous préconisons ces mesures qui participent de la correction des déséquilibres internationaux.

C'est le lieu pour moi de rendre hommage à l'Organisation des Nations Unies, pour ses efforts soutenus en faveur de la démocratisation des relations internationales.

Quant aux grandes institutions financières internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale, ainsi que certains bailleurs de fonds bilatéraux, nous apprécions leurs contributions aux efforts de redressement économique de nos pays qui connaissent un retour à la croissance.

Dans l'unité et la concertation, notre mouvement peut encore infléchir le cours actuel de l'histoire.

Mesdames, Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,

Monsieur le Secrétaire Général de l'OUA,

Mesdames, Messieurs,

L'oeuvre déjà accomplie par le Mouvement des pays Non-alignés en faveur de la décolonisation, de l'indépendance de nos pays et de la lutte contre les dominations de toutes sortes doit être pour nous une source d'inspiration inépuisable dans notre lutte commune pour plus de justice, plus de solidarité et plus de démocratie dans les relations internationales. Notre nombre, notre poids démographique, nos ressources en matières premières, la créativité de nos peuples dans tous les domaines sont autant de facteurs qui exigent que nous restions unis et solidaires face aux défis renouvelés qui nous interpellent.

Certes la logique des blocs qui avait déterminé les orientations originelles de notre Mouvement n'est plus d'actualité. Il n'en reste pas moins que la persistance des tentations hégémoniques et la gravité des problèmes auxquels la communauté internationale se

trouve confrontée sont suffisamment éloquents pour justifier le maintien de notre Mouvement et la pertinence de nos choix.

Il importe qu'ayant défini le rôle qu'il entend désormais jouer dans les relations internationales et surmonté ses différences, notre Mouvement affirme avec détermination des positions communes sur les problèmes de notre temps.

À cette condition, ce sommet de Durban, à l'instar des grandes réunions qui ont jalonné ce demi-siècle et dont les noms résonnent encore dans nos mémoires, sera le sommet historique que tout le monde attend.

Je vous remercie.

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1998)

<texte=254> <textan=1998_05> <date=1998_12_31> <type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

L'année qui s'achève aura peut-être été moins riche en événements spectaculaires que la précédente au plan national. Et pourtant, elle aura représenté une étape importante dans la marche en avant de notre pays.

Elle aura aussi, hélas, apporté son lot de deuils et de misère. Je pense notamment à la tragédie de Nsam, à la disparition de Monseigneur Zoa et aux victimes des trop nombreux accidents de la route. Ayons une pensée émue pour tous ces disparus et engageons-nous par un comportement responsable à limiter autant que possible les morts inutiles.

Malgré ces malheurs, nous avons poursuivi notre route. Persuadés que nous sommes que la direction choisie - et que vous avez approuvée - est la meilleure pour notre pays.

Pendant l'année écoulée, nos institutions ont fonctionné normalement. Le Gouvernement a commencé à mettre en oeuvre les grandes options définies pendant la campagne présidentielle, marquant ainsi sa volonté d'être fidèle aux engagements pris. L'Assemblée Nationale a joué le rôle qui est le sien avec sérieux et compétence. Il convient de rendre hommage à l'un et à l'autre pour la part qui leur revient dans le fonctionnement harmonieux de notre système démocratique.

Parallèlement dans l'esprit d'ouverture qui nous anime, nous avons poursuivi le dialogue avec les formations politiques qui sont restées à l'écart de la majorité. Même si elles n'ont

pas abouti, les discussions ont fait apparaître des points de convergence. Le débat n'est pas clos. Pour notre part, nous restons disponibles.

Tout ce qui pourra concourir à consolider le climat de paix civile que nous connaissons et favoriser l'entente entre les forces politiques de notre pays, bénéficiera de notre soutien.

Cette atmosphère a été bien entendu propice à la mise en oeuvre de notre politique de redressement national. Dans la ligne de ce qui avait été précédemment entrepris, nous avons continué à améliorer la situation des finances publiques et en particulier le recouvrement des recettes de l'État. Dans la mesure des moyens disponibles, des efforts sont faits pour régler la dette intérieure et extérieure. La restructuration du secteur bancaire a commencé à porter ses fruits. La remise en ordre du secteur public est largement entamée. Bref, la libéralisation de notre économie est entrée dans les faits.

Et les résultats sont là. Notre taux de croissance pour l'année en cours se situera autour de 5 %, tandis que l'inflation aura été contenue à moins de 3 %. Notre production industrielle et pétrolière est en progrès. Notre balance commerciale est devenue excédentaire avec un taux de couverture des importations très satisfaisant.

Le Gouvernement peut je crois, en tirer quelque mérite, mais j'y vois essentiellement le fruit de l'esprit d'entreprise et du labeur de nos travailleurs des villes et des campagnes, de nos ingénieurs, de nos entrepreneurs, bref de tous ceux qui croient au redressement de notre pays. Je n'aurai garde d'oublier la part qui revient à ceux qui ont eu confiance en nous et qui nous ont soutenus, qu'il s'agisse des institutions financières internationales qui viennent d'approuver la deuxième phase de notre programme d'ajustement à moyen terme, ou de certains de nos partenaires bilatéraux.

Est-ce à dire que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers ? Sans doute pas - et cela pour différentes raisons :

D'abord, parce que le redressement économique est une oeuvre de longue haleine.

Ensuite, parce que, comme toutes les économies du Tiers-Monde, nous restons tributaires des marchés extérieurs. La crise financière qui vient de se produire, a eu des répercussions immédiates sur certains de nos secteurs d'exportation comme par exemple le bois ou le caoutchouc. Déjà, nos cultures de rente étaient affectées par la chute des cours, ou les difficultés d'accès à certains marchés. Par ailleurs, les cours du pétrole, on le sait, stagnent depuis plusieurs mois.

D'autre part, dans divers domaines, il nous reste des progrès à accomplir. Notre production agricole a baissé et est à la recherche d'un second souffle. Notre industrie requiert de plus en plus des investissements importants, dans un contexte où le taux d'investissement demeure inférieur à ce qu'il devrait être.

Donc, félicitons-nous des résultats obtenus, mais abstenons-nous de tout triomphalisme, car dans un monde où la compétitivité est le maître-mot, un retournement de tendance est toujours possible. Et surtout, ne relâchons pas nos efforts.

Ces avancées ne doivent pas nous faire oublier que le progrès démocratique et le progrès économique ne sont pas des fins en soi. Ils doivent concourir à la satisfaction des besoins essentiels de la population : accès à des ressources alimentaires suffisantes, à l'eau, à l'éducation, au travail, à la sécurité, etcetera.

Force est de reconnaître que sous ce rapport, la croissance n'a pas apporté de changement immédiat dans la situation de chacun d'entre vous. Trop de Camerounais connaissent encore le chômage, des difficultés pour se faire soigner ou pour envoyer leurs enfants à l'école. Je ne l'ignore pas. Je n'ai pas oublié qu'il y a un an je vous disais que le progrès social serait désormais "la priorité des priorités". Je n'ai pas changé d'avis. Mais, je vous disais aussi que cela ne se ferait pas d'un simple coup de baguette magique et qu'il faudrait que nous nous investissions tous dans ce combat. Plus nous produirons, plus nous créerons des emplois, mieux nous répartirons les fruits de la croissance.

Mais, il ne nous suffit pas de produire plus et mieux pour résoudre tous nos problèmes. À la faveur de la crise qui a touché notre pays au cours des 10 dernières années, des comportements anormaux se sont infiltrés dans notre société. Ils ont non seulement affecté nos relations sociales, mais également les organes de l'État qui ont pourtant pour mission de veiller au respect de l'intérêt général et de la moralité publique. L'appât au gain, l'enrichissement illicite sont devenus les moteurs du comportement de beaucoup de nos compatriotes, adeptes par ailleurs de la tricherie, de la fraude, voire de l'escroquerie.

Il y a là une évolution inquiétante contre laquelle il convient de réagir non seulement parce qu'elle ternit notre réputation, mais aussi parce qu'à terme elle menace la cohésion de notre corps social.

Je voudrais à ce sujet m'adresser à nos magistrats dont la mission est précisément de faire respecter les règles qui régissent notre société. Il y a encore beaucoup d'exemples où la justice n'est pas rendue comme elle le devrait. C'est-à-dire avec célérité, avec impartialité, en conformité rigoureuse avec les lois et procédures en vigueur. Cela est intolérable. Même si, je veux le croire, la majorité de nos magistrats est intègre, les dérèglements que l'on constate risquent de jeter la suspicion sur l'ensemble de l'institution. Or, celle-ci, investie désormais du "pouvoir" judiciaire, en tire une responsabilité particulière. Il lui appartient donc de veiller au respect de sa propre éthique.

Je me tourne maintenant vers nos forces de l'ordre dont la tâche - je ne l'ignore pas - est particulièrement difficile. Les succès qu'elles remportent dans la lutte contre la grande criminalité (et les coupeurs de route), méritent d'être soulignés et salués. Mais, il y a encore trop d'abus de pouvoir, d'atteinte aux droits des citoyens, de compromissions

pour que nous puissions nous déclarer entièrement satisfaits. Des efforts considérables devront être faits pour regagner pleinement la confiance des citoyens. Je compte sur la police en général et les jeunes générations de policiers en particulier pour redresser la situation et redevenir les corps d'élite qu'ils n'auraient dû cesser d'être.

Les Camerounais ont droit à une justice équitable et à une sécurité normale pour leurs personnes et leurs biens. Nous allons nous y employer. Dans le cadre du programme de gouvernance, nous allons mener une vaste campagne de moralisation et de lutte contre la corruption.

Car c'est cela aussi la démocratie. C'est le sentiment que les règles sont les mêmes pour tous. Que chacun contribue en proportion de son activité et de ses revenus aux recettes de l'État. Que les dépenses publiques sont affectées de façon équitable aux régions, aux catégories, aux personnes dont les besoins sont les plus urgents. Bref, l'État impartial doit assurer non seulement la protection des individus, mais veiller par sa politique sociale, à la redistribution de la richesse nationale.

Il est aussi dans la vocation de l'État de garantir la sécurité extérieure de la Nation.

Par une politique de bon voisinage, fondée sur l'amitié et l'intérêt mutuel, nous avons maintenu avec ceux qui nous entourent de bonnes relations. Nous allons les développer.

Dans un monde où l'isolement peut être fatal et où les groupements s'imposent, notre organisation sous-régionale a un rôle important à jouer. Nous allons pour notre part faire en sorte de lui imprimer un dynamisme qui lui a fait jusqu'à présent défaut.

Nous nous efforcerons également d'apporter notre contribution au relâchement des tensions en Afrique Centrale, à travers le Comité Consultatif Permanent des Nations Unies dont nous exerçons la présidence, en liaison avec l'ONU et l'OUA.

Le Cameroun est un pays pacifique, car il sait que la paix aux frontières est une condition sine qua non de son développement. Dans notre différend frontalier avec le Nigeria, nous avons toujours privilégié la recherche d'une solution conforme au droit international. C'est la raison pour laquelle nous avons saisi la Cour Internationale de Justice dont nous attendons la décision avec confiance.

De façon générale, nous continuerons, comme par le passé, de soutenir l'action des Nations Unies en faveur de la paix. Nous nous félicitons que leur rôle soit chaque jour davantage reconnu et leur autorité renforcée. C'est à nos yeux l'assurance que nous allons vers une société internationale plus juste et plus solidaire.

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Pas à pas, je le répète, nous avançons dans la bonne direction.

Nos institutions se consolident, notre économie se rétablit, notre société s'humanise.

Il reste, c'est vrai, beaucoup à faire. Mais, ni vous, ni moi n'avons jamais pensé que tous les problèmes se régleraient du jour au lendemain.

L'essentiel est que nous soyons déterminés à aller de l'avant.

Pour cela, il nous faut la volonté politique. Nous l'avons.

Il nous faut travailler, inventer, entreprendre. Je sais que vous êtes capables de le faire.

Dans ces conditions, je ne doute pas que nous arriverons au but.

Je vous présente à toutes et à tous, mes vœux de santé et de bonheur pour 1999.

Bonne Année !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1999)

<texte=255> <textan=1999_01> <date=1999_01_07> <mois=1999_01>
<semestre=1999A> <année=1999> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je vous remercie sincèrement pour les vœux qu'en votre nom et au nom du Corps diplomatique vous venez de formuler à mon endroit et, à travers ma personne, pour le Cameroun et les Camerounais.

C'est un grand plaisir de vous retrouver en compagnie de vos collègues et des représentants des organisations internationales à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle d'échange de vœux où s'exprime notre volonté commune d'œuvrer pour la paix et la coopération entre les peuples.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Madame et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

L'an dernier, à la même époque, m'adressant aux témoins privilégiés de la scène intérieure camerounaise que vous êtes, je m'étais étendu sur les problèmes auxquels mon pays doit faire face et sur les efforts de mon Gouvernement pour les résoudre. J'y reviendrai tout à l'heure ; car, ils restent au centre de nos préoccupations.

Mais, je voudrais tout d'abord, à la lumière des événements de ces derniers mois, faire avec vous un rapide survol de la situation internationale, telle que l'on peut l'appréhender de cette partie de l'Afrique.

Reconnaissons-le, les grands défis qui ont été lancés à la communauté internationale en cette fin de siècle, n'ont pas vraiment reçu de réponse satisfaisante.

La paix et son corollaire, le désarmement, restent inégalement assurés. Malgré les traités et les accords, le risque de prolifération des armes nucléaires n'est pas écarté. Les tensions subsistent dans différentes parties du monde. Elles éclatent parfois en conflits ouverts dont l'Afrique Centrale est malheureusement en ce moment le théâtre. Il arrive que des États souverains soient soumis à des pressions, des tentatives d'ingérence, voire à des agressions. Les inclinations hégémoniques n'ont pas disparu.

Le développement qui reste l'un des grands chantiers des dernières décennies a perdu son élan. Alors que le ratio de 0,7 % du PNB, fixé par les Nations Unies pour l'aide publique au développement, est loin d'être atteint. Il est suggéré de s'en remettre surtout à l'investissement privé.

Quant à la démocratie internationale, elle demeure un objectif lointain malgré les efforts méritoires des Nations Unies. On ne peut que constater l'inégalité flagrante qui continue, sous ce rapport, de caractériser les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud, aussi bien dans l'ordre économique que dans les rapports politiques internationaux.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, même si quelques avancées ont été enregistrées, elle reste soumise, pour l'essentiel, aux impératifs de grands intérêts économiques internationaux. Pourtant, les grands espoirs, suscités par la perspective d'un nouvel ordre mondial au lendemain de la fin de la guerre froide, restent présents dans le coeur des hommes.

Leurs aspirations à un monde débarrassé de la guerre, où régnerait davantage de solidarité entre pays riches et pays pauvres et où les règles seraient les mêmes pour tous, ces aspirations, disais-je, n'ont pas disparu. Inscrites dans les textes fondamentaux qui régissent la société internationale, elles continuent de s'imposer moralement aux dirigeants de tous les États.

En regard, la mondialisation suggère des recettes qui reposent sur le libre jeu des marchés. S'il semble que celui-ci soit en mesure de stimuler les échanges et donc de favoriser la croissance, il reste à prouver qu'il ne conduira pas à la marginalisation des pays en développement. Les termes de l'échange, la fixation des cours des matières premières, la définition des règles du commerce international restent en effet très largement sous le contrôle des pays du Nord. Il est donc légitime de se poser la question : la mondialisation ne risque-t-elle pas de créer de nouveaux rapports de dépendance plus subtils mais non moins contraignants au détriment des pays du Sud ?

La communauté internationale et, en particulier, l'Afrique, se trouvent donc devant un faisceau de contradictions. Si nos pays ont indéniablement bénéficié de l'essor du commerce mondial, le fossé a pourtant continué de s'approfondir entre eux et le monde industriel. Actuellement, 20 % de la population mondiale détient 80 % des richesses de la planète. Et il ne semble pas qu'à ce jour les tenants de la globalisation aient pu définir une stratégie en vue de corriger ce déséquilibre qui est à la fois une menace pour l'économie des pays en développement, pour leur démocratie naissante et donc pour la paix.

Comme souvent, la vérité se situe au milieu. Sans renoncer aux bienfaits du libéralisme, il est nécessaire d'en corriger les excès. Pour ce faire, la solidarité internationale est probablement la réponse. Nos économies, qui ne peuvent que bénéficier de l'investissement privé, ont néanmoins encore besoin de l'aide publique au développement de nos partenaires étrangers.

L'application des mécanismes imaginés pour le règlement du problème de notre dette extérieure devra être poursuivie et si possible étendue. Les efforts faits par nos pays pour diversifier leurs productions et en assurer la transformation sur place devront être soutenus. Enfin, l'accès de nos produits sur les marchés internationaux devra être facilité un certain temps encore, éventuellement par dérogation aux règles du commerce mondial.

Le simple jeu de la concurrence ne suffira pas, on le voit, à assurer le progrès économique et social du Tiers-Monde et notamment des pays africains. La communauté internationale, me semble-t-il, en prend chaque jour davantage conscience. L'Organisation des Nations Unies, les institutions financières internationales et la plupart de nos partenaires bilatéraux le comprennent et en tiennent compte. C'est la raison pour laquelle nous devons, je crois, demeurer raisonnablement optimistes et continuer d'espérer que le nouvel ordre mondial pourra conjuguer les valeurs de la liberté économique et de la solidarité internationale.

Madame et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Revenons maintenant au Cameroun, si vous le voulez bien.

Vous avez pu observer, comme nous-mêmes, qu'au cours de l'année écoulée, la fermentation politique - normale en période électorale - avait fait place à une atmosphère apaisée plus propice à recherche de solutions des problèmes fondamentaux.

Le Gouvernement, élargi avec l'entrée de nouveaux partenaires, s'est mis au travail, de même que l'Assemblée Nationale où le jeu parlementaire a trouvé son rythme de croisière et où majorité et opposition se donnent la réplique. Le système a fonctionné sans heurts majeurs, avec des imperfections, il est vrai, probablement imputables à la jeunesse de notre processus démocratique. Parallèlement, un dialogue a été engagé avec

certaines formations de l'opposition, dialogue qui, même s'il n'a pas abouti, ouvre des perspectives encourageantes pour l'avenir. Bref ! la "greffe démocratique" est en train de prendre au Cameroun et il faut, je crois, s'en réjouir.

Le relâchement des tensions a évidemment favorisé l'oeuvre de redressement de l'économie entamée au cours des dernières années. Sans entrer dans le détail, je rappellerai que l'assainissement des finances de l'État a été poursuivi tout comme la restructuration du secteur public tandis que des dispositions étaient prises pour stimuler l'activité économique. Ces efforts ont porté leurs fruits : croissance en progrès, inflation stabilisée, exportations en augmentation, entre autres. Ces résultats - je me plais de le souligner devant vous - n'auraient pas été atteints sans l'aide des institutions financières internationales et certains de nos partenaires bilatéraux, auxquels j'exprime ici ma reconnaissance.

Nous ne considérons pas pour autant être au bout de nos peines. Nous n'ignorons pas que des lacunes, des disfonctionnements, des imperfections subsistent. Dans l'ordre économique, il nous reste des progrès à faire, notamment dans l'agriculture. Sur le plan social - c'est pour le moment ma préoccupation principale - les besoins élémentaires de trop de Camerounais ne sont pas satisfaits. Le chômage n'a pas assez reculé.

S'agissant de la morale publique, on ne peut que constater qu'elle s'est fortement dégradée à la faveur de la crise. Corruption, fraudes diverses ont gangrené le corps social. Par ailleurs, certains agents de l'État heureusement peu nombreux, n'ont pas compris que les temps ont changé et que le respect des droits de l'homme est une composante essentielle de la démocratie.

Sur tous les fronts, nous allons continuer le combat. Certes, il faudra du temps pour le gagner. Mais, je puis vous assurer que nous ne ménagerons pas nos efforts pour parvenir à nos fins ; car notre détermination n'a pas varié.

Cette lutte quotidienne pour construire une société plus juste et plus prospère ne peut se conduire que dans un contexte de sécurité et de paix. Nous nous emploierons à le garantir, comme par le passé.

Avec nos voisins immédiats, nous menons, vous le savez une politique de bon voisinage fondée sur l'amitié et l'intérêt mutuel. Le différend qui nous oppose, pour le moment, au Nigeria à propos de notre frontière commune et de la péninsule de Bakassi est entre les mains de la Cour Internationale de Justice. Le Cameroun, pays pacifique s'il en est, fait confiance à la plus haute juridiction internationale pour régler ce contentieux conformément au droit international.

Nous allons apporter notre contribution à la dynamisation de notre organisation sous-régionale qui a quelque peu marqué le pas au cours des dernières années. En collaboration avec ses membres, le Cameroun qui assure la présidence du Comité

Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale s'efforcera également d'aider à la résolution des conflits dans la région.

Bien entendu, nous continuerons de placer nos espoirs de paix et de justice en l'Organisation des Nations Unies et ses agences spécialisées dont je suis heureux de féliciter ici les représentants pour l'excellent travail qu'ils accomplissent dans mon pays.

Monsieur le Doyen,

Madame et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Le moment est venu pour moi, en ce début d'année, de vous demander de transmettre mes voeux les meilleurs aux hautes autorités des pays et organisations que vous représentez.

Je forme également les souhaits les plus sincères pour vous-mêmes et vos familles.

Puisse l'année 1999 - la dernière avant l'entrée dans le troisième millénaire - apporter aux peuples du monde plus de paix, de bonheur et de prospérité.

Je vous remercie de votre attention.

Message à l'occasion de la trente-troisième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1999)

<texte=256> <textan=1999_02> <date=1999_02_10> <mois=1999_02>
<type=jeunesse>

Chers Jeunes Compatriotes,

Cette trente-troisième Fête de la Jeunesse que vous célébrez demain revêt un caractère exceptionnel.

Elle est, en effet, la dernière de ce siècle, la dernière avant l'entrée dans le troisième millénaire.

Que vous ayez 15, 20 ou 25 ans, vous êtes la majorité de notre Nation, le prochain siècle sera le vôtre.

C'est donc une occasion unique pour réfléchir ensemble à ce que sera votre rôle, les conditions dans lesquelles vous l'exercerez et la meilleure façon de vous y préparer.

Il va de soi que vous devrez, comme vous le faites actuellement, continuer à acquérir le maximum de connaissances, à penser à votre vocation et à préciser votre orientation professionnelle.

Ceci dépend essentiellement de vous. Certes, l'État est là pour vous faciliter la tâche. Il le fait en consentant de grands efforts pour votre éducation, pour votre formation, pour votre santé. La part importante du budget consacrée à l'éducation en porte témoignage.

J'ai passé en revue l'an dernier les actions que le Gouvernement a entreprises au bénéfice de l'enseignement à différents niveaux et pour sa professionnalisation. Je n'y reviens pas. Nous poursuivrons cette politique d'accès à l'éducation pour le plus grand nombre, en l'étendant et en la modernisant dans toute la mesure de nos moyens.

Mais, il est à craindre que ceci ne soit plus suffisant. Le monde a, en effet, profondément changé au cours des dernières décennies en particulier sur notre continent. Il y a une vingtaine d'années, un jeune diplômé était encore pratiquement assuré de trouver un emploi dans l'administration, le secteur para-public, ou les sociétés privées. Ceci n'est malheureusement plus vrai.

Certes l'État continuera de recruter chaque année, parmi les meilleurs, ceux qui auront la tâche de le seconder dans sa mission de défense de l'intérêt général. Il n'a d'ailleurs pas cessé de le faire : plusieurs dizaines de magistrats et de greffiers ainsi que des centaines d'enseignants sont en cours de recrutement. Mais, il faudra désormais qu'une partie de nos diplômés se tournent vers des activités qui concourent au développement économique et social de notre pays. Déjà, nous pouvons constater qu'après plusieurs années difficiles, dues à la crise, la croissance économique a repris avec des retombées positives sur l'emploi.

Cette situation préfigure celle qui prévaudra probablement dans les prochaines décennies.

Il ne s'agit pas d'être pessimiste ou optimiste. Il s'agit d'être réaliste, de voir le monde tel qu'il est ou plutôt tel qu'il sera et de s'y préparer.

Que nous le voulions ou non, le siècle prochain sera celui de la mondialisation, c'est-à-dire celui d'une libération accrue des échanges, et donc de la compétitivité et de l'accélération du progrès technologique, même si, bien entendu, au Cameroun, l'État continuera à assumer son rôle régulateur et modérateur.

Certes, les voix de hautes autorités morales ou religieuses s'élèvent déjà contre les excès prévisibles d'un système qui relègue au second plan, des valeurs comme le progrès social. Il est possible que cette mobilisation des consciences apporte au système quelques atténuations. Mais, pour l'essentiel, la concurrence sera le maître-mot.

Dans cette perspective, que peut faire un pays comme le nôtre ? D'abord, développer au maximum les secteurs de son économie les mieux placés dans la compétition internationale, en améliorant la productivité, le niveau technologique et la qualité des produits.

Parallèlement, il conviendra de stimuler la recherche scientifique appliquée à ces secteurs.

Enfin, il sera indispensable de favoriser la formation de spécialistes de meilleur niveau.

Si l'on peut attendre une progression des opportunités d'emploi de la croissance de ces secteurs, il faut savoir que les gains de productivité en limiteront probablement l'ampleur.

Il faut donc que notre jeunesse, la première concernée, se tourne vers des activités nouvelles où ses qualités d'initiative et de créativité trouveront à s'employer.

Notre pays dispose en effet de "gisements" d'activités qui ne demandent qu'à être exploités ou développés.

C'est le cas, par exemple, de certaines de nos potentialités agricoles telles que la culture de la banane plantain ou celle des légumes et des fruits de contre saison qui pourraient nous permettre d'approvisionner les pays de notre sous-région et d'exporter davantage vers les pays du Nord. Ce qui ne nous empêche pas de développer nos cultures de rente traditionnelles pour lesquelles d'importantes superficies restent disponibles.

C'est le cas également pour le secteur des services en progrès mais qui a des perspectives importantes d'extension.

C'est le cas, enfin, d'activités qui, au Cameroun, n'ont pas connu le même essor que dans d'autres pays africains, où elles représentent des pans très actifs de l'économie, pourvoyeurs de devises et d'emplois. Je veux évidemment parler du tourisme pour lequel notre pays est particulièrement bien doté.

Et cette énumération n'est pas exhaustive. Il n'y a donc pas de place pour le défaitisme. Je crois, au contraire que notre jeunesse, grâce à ses qualités intellectuelles, sa créativité, son dynamisme, son ardeur au travail, est parfaitement capable de relever les défis de la grande mutation qui s'annonce.

Chers Jeunes Compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler brièvement votre attention sur des maux qui minent notre société et qui pourraient compromettre les résultats de notre avenir.

Il s'agit, en premier lieu, de la pauvreté qui s'est étendue à la faveur de la crise. Elle frappe indistinctement toutes les générations. Le Gouvernement, avec l'aide de nos partenaires extérieurs, est en train de lancer une campagne pour la réduire. Mais, il a besoin de l'aide de tous, et particulièrement de la vôtre, pour remporter ce combat. Je vous demande de vous y associer afin qu'à l'avenir la compétition économique n'altère pas les valeurs de solidarité de nos sociétés traditionnelles.

Je tiens à vous dire également quelques mots d'un autre sous-produit de la crise : l'insécurité qui se développe malgré les efforts mérités des forces de l'ordre. Elle concerne souvent des jeunes qui se laissent entraîner dans des aventures qui finissent

presque toujours mal. Il faut qu'ils sachent qu'ils ne trouveront du côté de la justice aucune compréhension. Je les exhorte à revenir dans le droit chemin qu'ils n'auraient jamais dû quitter, avant qu'il ne soit trop tard.

Chers Jeunes Compatriotes,

Vous le voyez, de grandes tâches vous attendent.

Je vous crois tout à fait capables de les assumer.

Pour certains d'entre vous, vous êtes déjà, pour d'autres, vous serez bientôt, les citoyens à part entière d'un pays qui avance dans la voie de la démocratie, du redressement économique et du progrès.

Participez dès à présent à ces grands chantiers qui sont ceux de votre avenir.

Je sais que je peux compter sur vous.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi.

Bonne fête à tous.

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1999)

<texte=263> <textan=1999_09> <date=1999_12_31> <mois=1999_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Ce message de Nouvel An, vous vous en doutez bien, ne peut être un message comme les autres.

Dans quelques heures en effet, nous franchirons le cap de l'An 2000.

Et que l'on considère que ce changement de millésime nous fait changer de siècle ou de millénaire, la force du symbole est telle qu'elle nous engage à la réflexion sur le passé et sur l'avenir.

Il ne me paraît pas utile de rouvrir le vieux débat sur l'âge d'or, ce vieux rêve de l'humanité que l'on a placé, selon les époques, les civilisations ou les systèmes philosophiques ou politiques, dans un lointain passé ou un avenir incertain.

Ce qui me semble plus important, c'est l'aspiration de l'homme au bonheur et au progrès, c'est-à-dire à la satisfaction de ses besoins matériels essentiels, à l'accomplissement de sa vie spirituelle et à la paix ail sein de sa propre communauté et avec les autres communautés, en deçà et au-delà des frontières.

Ils ne sont pas nombreux ceux qui, sur notre planète, ont bénéficié ou bénéficient de ces bienfaits. Et pourtant l'homme continue d'espérer en un avenir meilleur.

Le siècle qui s'achève est à cet égard plein d'enseignements. Marqué dans sa première moitié par 2 guerres mondiales qui firent des dizaines de millions de victimes, il a vu les cinquante dernières années s'écouler sans le déclenchement tant redouté d'un conflit nucléaire généralisé. Des guerres régionales n'ont pu toutefois être évitées, et, en ce moment même subsistent des zones de tension et d'innombrables conflits.

Instruite par l'échec de la Société des Nations, la communauté internationale s'est organisée dans le cadre des Nations Unies pour limiter autant que possible les risques de crises ou pour leur trouver des solutions. Le bilan de l'Organisation mondiale n'échappe pas à la critique, mais il est indéniable qu'au fil du temps son autorité s'est renforcée et qu'elle a joué un rôle utile.

Après avoir connu dans les années trente la montée des totalitarismes, le vingtième siècle a vu leur effondrement et la victoire des démocraties. Même s'il existe, ici ou là des points du globe où la volonté politique ne peut s'exprimer librement, il semble bien que désormais la progression de la démocratie soit irréversible.

Souvenons-nous également qu'au début du siècle le système colonial régnait sur près de la moitié de la planète. Il a fallu des décennies et des décennies pour que cette offense à la dignité humaine soit effacée et fasse place à une coopération entre partenaires.

Il n'y a pas si longtemps aussi, de grandes épidémies décimaient des populations entières et certaines endémies, en particulier en Afrique, ruinaient tout espoir de développement. Les progrès inouïs de la médecine ont fait reculer ces fléaux et l'espoir demeure de vaincre les maladies qui résistent encore, comme le paludisme et le sida. Ces avancées de la science médicale ont d'autre part permis de réduire la mortalité maternelle et infantile et de prolonger l'espérance de vie, avec notamment pour conséquence une expansion démographique qui paraît pouvoir être maîtrisée.

Il faut également rappeler les progrès prodigieux des sciences et des techniques qui, en 100 ans, ont fait faire à l'humanité un bond en avant que plusieurs millénaires n'avaient pas permis d'effectuer. Certes, ces découvertes n'ont pas toujours été mises au service de l'homme - les armes de destruction massive sont là pour le prouver mais il est indéniable qu'elles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de centaines de millions d'êtres humains.

À ce point, une question fondamentale se pose, débattue depuis longtemps par les philosophes : le progrès technologique s'est-il accompagné d'un progrès moral correspondant ? On ne peut malheureusement répondre que par la négative. L'égoïsme, l'amour de l'argent ont fait reculer les valeurs morales traditionnelles de charité et de solidarité. Il faut dire qu'une certaine forme de matérialisme s'est développée aux dépens de la spiritualité.

La morale internationale n'a pas non plus beaucoup progressé. Malgré les efforts méritoires de l'ONU, la force continue parfois de l'emporter sur le droit et le regain des nationalismes s'accompagne souvent d'excès monstrueux. Reconnaissons toutefois que ces violations du droit et de la dignité de la personne humaine soulèvent de plus en plus de réprobation de la part de la communauté internationale.

Sur un autre plan, l'élargissement du fossé qui sépare les pays riches et les pays pauvres montre bien que les politiques d'aide au développement, aussi généreuses soient elles n'ont pas atteint leur objectif. Si l'on ne veut pas que le Tiers-Monde devienne la "cour des miracles" des pays du Nord, il est évident que de nouvelles recettes devront être trouvées pour l'aider à rattraper son retard.

Et pourtant, bien des signes encourageants sont apparus en cette fin de siècle qui nous permettent de conserver notre foi en l'homme. La remarquable expansion de l'enseignement dans le monde devrait assurer à moyen terme à la majorité des habitants de la planète non seulement l'accès à l'éducation de base, mais aussi à la culture universelle, garante l'une et l'autre de tolérance et de compréhension mutuelle. "L'explosion" des techniques de l'information va dans le même sens.

Elles sont un moyen incomparable d'accès à l'information mais aussi à la communication, et par conséquent de rapprochement entre les peuples.

Dans le même ordre d'idées, on doit se féliciter que la défense des droits de l'homme soit devenue une dimension essentielle de la société politique de notre temps. Aujourd'hui, personne ne peut rester indifférent devant leurs violations où qu'elles se produisent, et ceux qui s'en rendent coupables s'engagent, s'exposent à devoir rendre des comptes.

Si nous jetons un regard en arrière, c'est donc un tableau contrasté qui s'offre à nos yeux en cette fin de siècle ; des événements, des faits qui pourraient faire douter du progrès humain mais aussi des évolutions qui sont autant de raisons d'espérer.

Maintenant, mes Chers Compatriotes, si vous le voulez bien, revenons au Cameroun.

Demain, le 1 janvier 2000, qui sera, rappelons-le, le quarantième anniversaire de l'indépendance d'une partie de notre pays, bientôt suivie de la réunification, nous fera entrer dans le vingt-et-unième siècle.

Quarante ans, c'est l'âge de la maturité, l'âge où l'expérience permet de corriger les erreurs de jeunesse et où le désir d'entreprendre est à son apogée.

Pour ce Cameroun de la maturité, les tâches exaltantes ne vont pas manquer dans les prochaines décennies.

En premier lieu, tout en restant vigilants sur le respect de notre indépendance nationale et de notre souveraineté, nous n'épargnerons aucun effort pour maintenir notre pays dans la paix, dans le cadre de notre politique de bon voisinage et de coopération.

Il va nous falloir d'autre part consolider notre système démocratique, le compléter, le perfectionner, de sorte que tous les Camerounais puissent y jouer leur rôle et acquérir cette culture démocratique qui nous mettra à l'abri des aventures. Le sens des responsabilités dont vous avez maintes fois fait preuve, me laisse penser que vous en êtes capables.

Nous allons devoir également assurer l'évolution satisfaisante de notre économie. D'abord, il y a ce qui dépend de nous. À cet égard, je n'ai pas d'inquiétude. Je vous sais entreprenants, inventifs, durs à la tâche. Mais il y a aussi ce qui dépend de l'environnement international et que nous ne contrôlons pas. Bien sûr, les efforts que nous ferons pour être aussi compétitifs que possible iront dans le bon sens, mais vous pouvez aussi compter sur l'action du Gouvernement qui s'associera à toute initiative de nature à limiter les effets pervers de la mondialisation et des fluctuations du marché.

Notre objectif sera aussi et surtout de combler le déficit social que la crise économique et l'exode rural ont amplifié au cours des dernières années. Cette tâche demeure prioritaire à nos yeux. L'accès à l'éducation, aux soins de santé, au travail, à des conditions de vie acceptables devra faire l'objet d'actions encore plus énergiques de la part de l'État. À titre d'exemple, les efforts déjà entrepris pour consolider notre autosuffisance alimentaire, lutter contre le chômage et parfaire l'émancipation de la femme camerounaise seront vigoureusement poursuivis.

Enfin - et tous les problèmes sont liés - ces avancées devront aller de pair avec un relèvement de la moralité publique et privée. L'individualisme forcené qui caractérise nos sociétés modernes a donné naissance à des comportements égoïstes, voire criminels, contre lesquels il nous faut réagir sous peine de voir se détériorer notre tissu social. L'État n'a pas échappé à cette dérive. Abusant de leurs pouvoirs, certains de ses serviteurs ont mis leurs fonctions au service de leurs intérêts personnels. Il faut que l'on sache que ces écarts de conduite continueront d'être sanctionnés.

Si nous voulons nous montrer dignes de ceux qui nous ont précédés et qui ont lutté pour notre liberté, ces tâches sont autant de défis qu'ensemble nous devons relever.

De ce combat pour le progrès, chacun d'entre nous, jeune, moins jeune, paysan, ouvrier, entrepreneur, commerçant, fonctionnaire, doit se sentir solidaire.

Dans cette grande oeuvre nationale, dont personne ne doit se sentir exclu, chacun d'entre nous - d'où qu'il soit - a un rôle à jouer.

L'État dans ses fonctions d'orientation, de régulation, de soutien financier, vous y aidera. Mais il ne peut tout faire. C'est pourquoi je compte sur vous pour accompagner l'action gouvernementale et pour la soutenir. Cette action devra, à l'avenir, être plus dynamique et plus efficace. J'y veillerai personnellement.

Camerounaises,

Camerounais,

Il y a plus de 2000 ans, Aristote, dans sa "Politique" disait déjà : "l'homme est dieu ou bête", c'est-à-dire capable du meilleur comme du pire.

De fait, pendant des millénaires, l'homme, par son comportement, s'est montré plus proche souvent de la bête que de la divinité.

Essayons, mes Chers Compatriotes, au cours du siècle qui s'ouvre devant nous, de nous rapprocher de la République idéale en nous élevant au-dessus de nos basses préoccupations égoïstes.

Essayons aussi, au-delà des sensibilités différentes, de mieux nous comprendre, de nous rassembler, afin de consolider notre unité nationale qui est notre bien le plus précieux et qui est la condition indispensable du redressement de notre pays et du bonheur de notre peuple.

Camerounaises,

Camerounais,

Pour les raisons déjà évoquées, ce passage à l'an 2000 revêt une certaine solennité.

C'est donc avec émotion mais aussi avec beaucoup d'espoir que je vous présente à toutes et à tous, mes voeux les plus sincères de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Bonne et Heureuse Année 2000 !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2000)

<texte=264> <textan=2000_01> <date=2000_01_06> <mois=2000_01>
<semestre=2000A> <année=2000> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

M'adressant, il y a quelques jours, à mes compatriotes, je leur disais que l'histoire tourmentée du siècle qui s'achève me paraissait, tout compte fait, permettre d'espérer que ce "nouvel ordre mondial" que les peuples appellent de leurs vœux, finirait par se mettre en place au cours des prochaines décennies.

Je souhaiterais prolonger cette réflexion devant vous qui êtes les représentants d'États ou d'organisations dont le rôle sur la scène internationale est éminent et qui, par là-même, sont investis d'une responsabilité particulière.

Parlons d'abord de la paix. Il est évident qu'elle est, à juste titre, la principale aspiration de tous les peuples. Il faut bien reconnaître que la fin de l'affrontement Est-Ouest, il y a une dizaine d'années, n'a pas fait disparaître toutes les sources de tension. De nombreux conflits ou différends régionaux subsistent sur lesquels se sont greffées de véritables guerres civiles, parfois attisées de l'extérieur. L'Afrique en donne malheureusement le triste spectacle.

En dépit de certains efforts - louables mais assez peu efficaces - la communauté internationale s'est souvent montrée incapable de mettre fin à ces conflits. Les raisons en sont diverses : influences contradictoires, manque d'intérêt, insuffisance de moyens, etcetera. Même si l'Organisation des Nations Unies a vu son rôle reconnu dans la recherche de solutions, elle n'a pas toujours bénéficié du soutien indispensable ni obtenu les moyens nécessaires à son intervention.

Ceci est particulièrement vrai en Afrique où - est-il besoin de le souligner - la paix a le même prix qu'ailleurs. Il est clair qu'à l'avenir des progrès importants devront être accomplis pour mettre l'ONU en mesure de remplir, convenablement ses missions.

Sur le plan du désarmement, de grandes incertitudes demeurent. Les négociations sur les armements intercontinentaux marquent le pas. De nouvelles théories paraissent en remettre en cause le principe, au point que l'on peut redouter la relance de la course aux armements. Par ailleurs, en dépit des traités, la prolifération des armes nucléaires se poursuit et avec elle, le risque ne peut être exclu d'un recours à cette arme terrible par un État ou une organisation irresponsable. Même la simple interdiction des mines antipersonnel n'a pas pu obtenir un assentiment unanime. Certes, le spectre d'un conflit nucléaire généralisé semble devoir être écarté, mais on doit convenir qu'il reste beaucoup à faire pour que l'esprit de paix l'emporte sur la tentation du recours à la force.

J'ai plaidé tout à l'heure pour un renforcement des pouvoirs de l'ONU, seule instance universellement représentative et habilitée à résoudre les conflits. Il ne s'agit évidemment pas de méconnaître les responsabilités particulières des grandes puissances, membres permanents du Conseil de Sécurité, détentrices de l'arme nucléaire. Mais, outre que ce

dernier privilège n'est plus exclusif, on doit remarquer qu'au cours des 50 dernières années, de nouveaux pôles de puissance sont apparus, que des dizaines de nouveaux États ont rejoint l'organisation et que les tâches de celle-ci se sont multipliées. Une adaptation du Conseil à cette nouvelle situation s'impose donc, à la fois pour lui donner une meilleure représentativité et le mettre à l'abri d'inclinations hégémoniques. Une garantie supplémentaire serait ainsi donnée que les différends soient examinés en toute objectivité et que les intérêts des petits pays soient mieux pris en compte. Ce qui revient à poser une nouvelle fois le problème de la démocratie internationale, composante essentielle du "nouvel ordre mondial".

Une autre dimension du problème, non moins essentielle, concerne les rapports économiques internationaux, entendus au sens le plus large. Constatons tout d'abord, sans acrimonie, qu'à cet égard les pays du Sud restent fortement dépendants de ceux du Nord ; ils n'ont aucune prise sur les cours de leurs matières premières ; l'accès de leurs produits sur les marchés des pays industrialisés reste limité ; enfin, leur dette extérieure, malgré des remises appréciables, continue d'absorber une grande part des ressources qu'ils pourraient consacrer à l'investissement. Si l'on veut vraiment sortir de ce cercle vicieux, une action énergique doit être entreprise pour arrêter la prolétarianisation du Tiers-Monde qui, est-il besoin de le rappeler, représente la grande majorité de la population de la planète.

Le débat en cours sur la mondialisation, ou, si l'on préfère, la globalisation, pourrait permettre de faire avancer les choses. Il n'est plus contesté que la libération du commerce mondial est un adjuvant important de la croissance économique. Mais beaucoup redoutent ses éventuels effets pervers, en particulier pour les pays dont les productions ne sont pas encore concurrentielles. Sans entrer dans la controverse théorique sur la "voie moyenne" entre le capitalisme et le socialisme, disons tout simplement que la loi du marché n'est pas une fin en soi et qu'elle doit servir l'homme et non l'inverse. Ce qui revient à dire qu'elle ne doit pas s'exercer de manière anarchique et que l'on doit admettre la possibilité d'une certaine régulation.

De la même manière, il est difficile de concevoir que le simple jeu des marchés apporte une réponse satisfaisante aux problèmes du développement du Tiers-Monde et en particulier des pays africains. Certes, la croissance économique est de nature à stimuler les investissements et par là même à concourir au développement général de nos pays, mais l'ampleur des problèmes est telle, surtout pour les plus pauvres, que l'aide publique restera, à notre avis, longtemps nécessaire. Abstraction faite des aspects théoriques et techniques de la question, rappelons qu'il y a également à ce sujet un engagement moral, sanctionné par les Nations Unies, qui lie la communauté internationale.

L'année dernière, dans les mêmes circonstances, je vous disais déjà qu'il convenait de trouver les voies et moyens de conjuguer les valeurs de la liberté et celles de la solidarité internationale. Je n'ai pas changé d'avis.

Cette solidarité internationale trouverait utilement à s'exercer dans le domaine de la protection de l'environnement qui est devenue une préoccupation commune à la majorité de la population de la planète. Depuis la Conférence de Rio, elle a fait, sous ses différents aspects, l'objet de nombreux débats. L'Afrique, et, en particulier l'Afrique Centrale qui est l'un des "poumons" de notre terre est partie prenante dans ces débats. Il y a moins d'un an, ici à Yaoundé, se tenait un sommet sur la conservation des forêts de notre région. Des décisions ont été prises et nos pays ont commencé à les mettre en oeuvre. Mais je rappelle qu'il a également été convenu qu'il était nécessaire de concilier les impératifs du développement et ceux de la protection de la forêt tropicale.

Il est un autre problème, également important, sur lequel je souhaiterais appeler votre attention. Il s'agit des liens d'interdépendance qui se sont tissés au cours des dernières décennies entre les États. Les raisons en sont connues. Je n'y reviens pas. Je crois qu'il faut se féliciter de ces rapprochements au sein de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le "village planétaire". Il y a là une contribution considérable à une meilleure compréhension entre les peuples et donc à la paix. Cela étant, le sacro-saint principe de la "non-ingérence dans les affaires intérieures" sur lequel a longtemps reposé l'équilibre de la société internationale, est-il pour autant devenu caduc ? La question mérite d'être posée car elle est au coeur du débat actuel sur le "droit d'ingérence humanitaire". On a vu récemment dans les affaires du Kosovo et du Timor Oriental les difficultés qu'il y avait pour accorder ce "droit" avec le respect de la souveraineté des États. Si l'on veut éviter toute contestation pouvant mener à des confrontations, 2 conditions doivent, à mon sens être réunies : au niveau des principes, que l'assurance soit donnée que ce nouveau "droit" sera appliqué de façon universelle (et non pas seulement aux petits pays) et dans la pratique, que toute intervention s'en réclamant, fasse l'objet d'un mandat explicite des Nations Unies.

Dans le même ordre d'idées, permettez-moi d'évoquer brièvement l'évolution générale des systèmes politiques et particulièrement en Afrique. On peut dire aujourd'hui, me semble-t-il, que la démocratie de type occidental est reconnue comme le régime le mieux adapté aux conditions du monde moderne. On doit en tout cas constater que depuis une dizaine d'années elle a gagné un terrain considérable au détriment des régimes d'essence autoritaire, notamment en Afrique. Je crois qu'il faut s'en réjouir. Mais le bon sens commande d'admettre que le passage d'une société traditionnelle, caractérisée par le respect de l'autorité, à une forme d'organisation politique qui repose sur le libre-arbitre, ne peut se faire sans une transition qui tienne compte à la fois de l'état des mentalités et du niveau de développement.

À aller trop vite, le char de la démocratie risque de verser dans le fossé ! C'est la raison pour laquelle les Africains ressentent souvent comme une injustice les critiques qui leur sont faites, même si elles sont justifiées, lorsqu'elles émanent des pays qui ont mis plusieurs siècles à effectuer leur parcours démocratique. Bonne gouvernance, oui. Défense des droits de l'homme oui. Lutte contre la corruption oui. Mais, de telle façon que l'équilibre de nos sociétés n'en soit pas bouleversé. C'est donc à davantage de patience, de tolérance et de compréhension que nous exhortons les pays industrialisés qui ne doivent mettre en doute ni notre bonne foi ni notre détermination.

Voilà, à grands traits, les défis auxquels selon nous la communauté internationale aura à faire face au cours du vingt-et-unième siècle. Des solutions appropriées donneraient satisfaction aux exigences de justice et d'équité de la morale internationale et seraient conformes aux textes fondamentaux, comme la Charte des Nations Unies, auxquels nous avons tous souscrit. Elles iraient également dans le sens de l'intérêt général en remédiant, au moins en partie au déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud. Les pays développés qui exercent un contrôle de fait sur l'économie mondiale ont à cet égard une responsabilité particulière. Paraphrasant une formule célèbre, je serais tenté de dire : jamais peut-être dans l'histoire le sort de tant d'hommes ne se sera trouvé en si peu de mains.

Ne nous faisons pas d'illusions. Il faudra du temps pour en arriver là. Il faudra aussi une véritable révolution dans les esprits et dans les coeurs. Elle est, je crois, en train de se produire. Elle marquera la victoire de la solidarité humaine sur les égoïsmes nationaux.

Pour sa part, le Cameroun, aussi modeste que soit sa contribution, est prêt à se joindre à cette croisade du vingt-et-unième siècle. Est-il besoin de rappeler sa volonté de paix, son souci de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, sa disposition à coopérer dans son cadre régional et continental, son soutien sans faille aux objectifs des Nations Unies ? Le Cameroun répondra présent chaque fois qu'il sera fait appel à lui.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Le moment est maintenant venu pour moi de vous remercier pour les voeux que vous avez bien voulu m'exprimer ainsi qu'au peuple camerounais par la voix de votre Doyen.

À mon tour, permettez-moi de vous demander de transmettre mes voeux les meilleurs aux hautes autorités des pays et organisations que vous représentez.

Pour vous-mêmes, pour vos familles, je forme les souhaits les plus sincères de bonheur et de santé.

Bonne et heureuse année 2000 à tous !

Je vous remercie de votre attention.

Message à l'occasion de la trente-quatrième Fête nationale de Jeunesse (10 février 2000)

<texte=266> <textan=2000_03> <date=2000_02_10> <mois=2000_02>
<type=jeunesse>

Chers Jeunes Compatriotes,

Dans mon dernier message à la Nation, il y a quelques semaines, je disais que vous, les jeunes, avez la réalisation des grandes tâches qui seront celles du Cameroun des années 2000.

Je voudrais aujourd'hui préciser ma pensée en passant en revue certaines de ces grandes tâches du vingt-et-unième siècle qui, comme je le soulignais il y a un an à la même occasion, sera essentiellement le vôtre.

Pour le moment, notre tâche la plus urgente me paraît être le redressement de notre économie. Il est, me semble-t-il, en bonne voie. Mais dans le contexte actuel, marqué par une compétition effrénée, rien n'est définitivement assuré. Il faudra donc que nous nous battions. Il faudra que vous vous battiez.

Pour cela, il sera nécessaire d'être convenablement préparé. Les formations tournées vers le développement économique, qu'elles soient scientifiques, techniques, commerciales ou autres, seront des atouts considérables. En particulier, la maîtrise des nouvelles technologies s'avère un avantage indiscutable. L'État, en favorisant l'enseignement professionnel à tous les niveaux, continuera de soutenir ces orientations.

Si l'on peut attendre de la croissance économique une certaine amélioration de la situation de l'emploi, déjà sensible dans quelques secteurs, on ne peut malheureusement espérer que soit ainsi résolu le problème global du chômage des jeunes qui demeure très préoccupant. Je vous le disais l'an passé, la solution réside sans aucun doute dans la relance de secteurs d'activité où notre compétitivité est reconnue et d'autre part dans le développement d'activités nouvelles dans l'agriculture, l'industrie, les services, sans oublier le tourisme.

En cela, je fais confiance à l'esprit d'entreprise des Camerounais et en particulier des jeunes de notre pays. À côté d'un objectif légitime de réussite personnelle, sachez qu'en entreprenant, vous remplissez également un devoir civique profitable à l'ensemble de notre société. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous annoncer que, dans le courant de cette année, seront organisés dans les 10 capitales provinciales des salons de la création d'entreprise placés sous le patronage de la Présidence de la République.

Il s'agira de contribuer à l'émergence d'une classe dynamique de jeunes entrepreneurs, en fournissant à ceux-ci des informations sur la création des entreprises, les possibilités de

financement, la faisabilité de leurs projets et en leur prodiguant des conseils pour leur mise en oeuvre. Il va de soi que pour relever ces différents défis et pour saisir ces opportunités, vous devrez avoir acquis les connaissances indispensables. L'État s'emploie à vous y aider en consacrant une part importante de son budget à l'éducation, à l'enseignement supérieur, à la jeunesse et aux sports. À ce propos, je suis heureux de vous annoncer que j'ai décidé qu'à compter de la prochaine rentrée scolaire, les frais d'écolage seront supprimés dans l'enseignement primaire public.

Par ailleurs, et sans entrer dans le détail, je me bornerai à indiquer qu'au cours du dernier exercice, l'État a fait construire de nombreux établissements primaires et secondaires, autorisé le recrutement de nouveaux enseignants, rouvert plusieurs centres de formation et lancé le projet de création du Fonds National d'Insertion des jeunes.

Sur le plan sanitaire, la lutte contre l'usage de la drogue chez les jeunes a été intensifiée, de même que les efforts d'éradication de la poliomyélite et du paludisme.

Des moyens ont également été dégagés pour que nos sportifs soient présents à la plupart des rendez-vous africains et à plusieurs manifestations, au niveau mondial, auxquels ils se sont comportés très honorablement.

Le meilleur exemple en est donné par nos Lions Indomptables qui se sont hissés à la CAN 2000 jusqu'au niveau des demi-finales après des prestations dignes de leur réputation.

Je veux y voir non seulement la preuve de leur talent mais aussi le fruit de leur persévérance dans les efforts. Je les encourage à aller de l'avant.

Enfin, nos jeunes, garçons et filles, ont brillamment participé à des forums internationaux.

Et cette énumération, je le souligne, est loin d'être exhaustive. Au plan universitaire, les efforts du Gouvernement ne se sont pas relâchés. Les investissements ont repris, notamment à Dschang, Ngaoundéré et Yaoundé 2. Les textes d'application de la Réforme Universitaire de 1993 ont été signés. Diverses actions ont été initiées qui visent l'amélioration du fonctionnement des institutions universitaires par la promotion de la gestion participative et d'un dialogue permanent. Un recrutement spécial de 544 nouveaux enseignants a été autorisé qui a déjà donné lieu à des prises de service dans certains établissements.

L'État a par ailleurs poursuivi sa politique d'assistance financière à nos étudiants aussi bien au Cameroun qu'à l'Étranger. Enfin, je saisis cette occasion pour annoncer la tenue prochaine du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique au cours duquel pourront être dégagées les orientations de notre système universitaire et scientifique dans les années à venir.

Dans un registre différent, je signale, parce que cela concerne surtout les jeunes, que des recrutements significatifs ont été effectués, par l'Armée, la Gendarmerie et la Police.

Il est aussi un autre domaine dans lequel je souhaiterais que vous vous impliquiez activement. Je veux parler du relèvement de la moralité publique et privée. C'est d'ailleurs cette année, je le rappelle, le thème de votre fête. Vous entrez dans l'existence avec la fraîcheur de vos convictions et la pureté de vos intentions, sans avoir eu à trouver des compromis avec les réalités de la vie. C'est donc sur vous, sur votre enthousiasme que je compte, pour que non seulement vous vous coïncidiez de façon honnête et responsable, mais encore pour que dans le cadre de la vie scolaire, universitaire, professionnelle ou associative, vous fassiez passer la bonne parole.

Nous sommes aujourd'hui témoins d'une dégradation de la morale dans nos sociétés, imputable pour l'essentiel à un appétit immodéré du gain, mais aussi au relâchement des mœurs. Certes, ceci n'est pas propre au Cameroun mais ce n'est pas une raison pour ne pas réagir.

Cette dégradation est à l'origine de nombreux maux que connaît notre société et notamment :

- l'insécurité dans laquelle des jeunes dévoyés se trouvent souvent impliqués ;
- l'extension d'une pandémie, comme le sida, qui menace particulièrement les jeunes, etcetera.

Chers Jeunes Compatriotes,

Si vous voulez que tous les efforts qui ont été faits au cours des dernières années pour remettre notre pays sur la voie de la stabilité et du progrès portent leurs fruits, alors il convient que vous vous mobilisiez pour faire du Cameroun un pays où il fera bon vivre pour tous et auquel vous serez fiers d'appartenir.

Vous êtes les premiers concernés.

C'est votre avenir qui est en jeu.

Je sais que je peux vous faire confiance.

Bonne fête à tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2000)

<texte=277> <textan=2000_14> <date=2000_12_31> <mois=2000_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

L'an dernier à la même époque, alors qu'un nouveau siècle s'ouvrait devant nous, je vous disais que le travail n'allait pas nous manquer au cours des prochaines décennies pour faire entrer notre pays dans la modernité.

Eh bien, je crois pouvoir dire, sans prétention aucune, que nous n'avons pas mal commencé.

Cette année 2000, ô combien symbolique, a été une bonne année pour le Cameroun, aussi bien dans ses relations avec l'extérieur que sur le plan intérieur.

Notre pays a reçu la visite d'importantes personnalités, comme le Secrétaire Général des Nations Unies et a été représenté à des sommets où étaient débattus les grands problèmes de notre temps. Indéniablement, la stature internationale du Cameroun s'en est trouvée confortée.

Mais, ce soir, c'est surtout de l'évolution de notre situation intérieure que je voudrais vous parler.

Je vous l'ai souvent dit, il faut d'abord tout faire pour maintenir la stabilité dont notre pays jouit si heureusement. Cette stabilité est la condition sine qua non de tout progrès, politique, économique et social.

Pour cela, nous devons consolider et perfectionner le système démocratique que nous avons mis en place au cours des 10 dernières années. Tout le monde peut voir que nos institutions fonctionnent normalement, que la majorité joue son rôle et l'opposition le sien et que le Gouvernement fait son travail.

Il existe sans doute encore une marge d'amélioration. À cet égard, des progrès pourraient être accomplis dans 2 directions :

-D'abord, dans la mise en place progressive de nouvelles institutions prévues par la Constitution qui assureront une meilleure représentation et une participation plus directe des citoyens à la vie politique ;

-Ensuite, dans la préparation des prochaines échéances électorales afin qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions de sérénité, de transparence et d'équité.

À ce sujet, je souhaiterais rappeler aux dirigeants de nos partis que la lutte politique doit rester un débat d'idées et ne pas dégénérer en affrontement. Nous y veillerons.

La démocratie c'est aussi le respect de l'autre.

L'année qui vient de s'écouler a également été une bonne année pour notre économie : notre taux de croissance s'est maintenu à un niveau élevé, l'inflation est restée maîtrisée, l'investissement a repris, nos avoirs extérieurs se sont améliorés ainsi que notre balance commerciale, bref, les perspectives sont encourageantes.

De la même manière, notre programme à moyen terme s'est achevé dans des conditions satisfaisantes, ce qui nous a permis de nous qualifier au bénéfice de l'annulation de la dette prévue par l'initiative PPTE.

Nous avons aussi il y a quelques semaines, procédé au lancement des travaux de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui représente le plus gros investissement réalisé en Afrique depuis de longues années. Nous pouvons en attendre non seulement des retombées favorables pour notre économie et nos populations mais aussi le resserrement de nos liens avec nos frères tchadiens ainsi que des progrès au plan de l'intégration régionale.

Nous ne devons pas pour autant verser dans l'autosatisfaction. Même s'il a régressé, le chômage demeure préoccupant et il nous faudra encore lutter contre ce fléau social. Divers obstacles continuent de freiner le progrès de notre économie. Je citerais notamment un certain degré d'insécurité juridique mais aussi le "fossé numérique" qui, comme dans la plupart des pays du Sud, est un facteur retardateur pour notre accession à la modernité. Des efforts soutenus seront donc à faire pour combler ces lacunes.

Nous devons également veiller à ne pas laisser se créer des disparités de développement entre nos régions, ce qui ne manquerait pas d'accélérer l'exode rural qui est à l'origine de l'appauvrissement de certaines de nos provinces et de l'engorgement de nos cités.

S'agissant du progrès social qui, comme vous le savez, est l'une des priorités du Gouvernement, des avancées significatives ont été réalisées.

Dans le domaine de la santé, de nouveaux centres de soins ont été créés, d'autres remis à niveau. Une Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels devrait mettre à la portée de tous, les thérapeutiques courantes.

Les campagnes de lutte contre les grandes endémies se poursuivent.

Reste le grave problème du sida qui, malheureusement s'étend ici comme ailleurs en Afrique, et menace particulièrement notre jeunesse. En attendant la découverte éventuelle d'un vaccin et la possibilité d'accéder aux nouvelles thérapies, nous devons mettre l'accent sur la prévention, sous ses différentes formes et sur un comportement responsable des gens, afin de ralentir l'extension de l'épidémie.

Au plan de l'éducation, le Gouvernement a poursuivi, sur ses ressources propres et avec l'aide de l'assistance extérieure, son programme de construction des infrastructures scolaires. De nouveaux établissements ont été ouverts dans toutes nos régions.

Des enseignants supplémentaires ont été recrutés. Pour faciliter l'accès à tous à l'enseignement, la gratuité a été instituée au niveau du primaire.

C'est là, je crois un pas en avant significatif.

Je vous l'ai souvent dit : la croissance économique n'est pas une fin en soi.

Elle n'a de sens que si elle s'accompagne d'une juste redistribution de ses fruits et de l'amélioration du sort du plus grand nombre. L'État a donné l'exemple en procédant à des réajustements de rémunérations comparatifs compatibles avec l'équilibre des finances publiques.

Par ailleurs, il s'est efforcé de tenir ses engagements en mettant en oeuvre le règlement des arriérés de salaires des fonctionnaires par les moyens actuellement à notre portée.

Toutes ces mesures, je vous le confirme, visent à une meilleure intégration sociale.

J'ai la conviction qu'une société à plusieurs vitesses, outre qu'elle s'éloigne de nos modèles solidaires traditionnels, perdrait rapidement toute homogénéité et serait tôt ou tard l'objet de graves tensions internes.

Notre pays s'est aussi, fort heureusement, maintenu dans la sérénité et dans la paix, conditions indispensables de tout progrès.

Nous avons dû, il y a quelques mois, prendre des mesures énergiques pour faire reculer une insécurité qui menaçait nos compatriotes dans leur vie et dans leurs biens. Les résultats sont palpables et je crois que la majorité d'entre vous s'en félicite. Certes, des incidents ponctuels se produisent encore dans nos grandes villes et dans certaines zones rurales, mais je peux vous assurer que nous resterons vigilants.

La paix à nos frontières a également été préservée. Nous le devons à la fois à notre politique de bon voisinage et à la confiance que nous avons placée dans les institutions internationales chargées de dire le droit.

Bien entendu, qu'il s'agisse de notre sécurité intérieure ou de la défense de notre intégrité territoriale, nous nous reposons sur les forces de l'ordre et sur notre Armée dont je suis heureux de saluer ici le courage, le dévouement et le loyalisme.

J'en viens maintenant à ce qui est, vous le savez, l'un des points forts de notre action gouvernementale. Je veux parler de la restauration de la morale publique et privée.

Ce n'est pas une tâche facile car le mal s'est profondément incrusté dans les habitudes à la faveur de la crise. Le Gouvernement s'efforce d'appliquer des stratégies de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Des exemples ont déjà été faits.

D'autres suivront.

C'est là un domaine où la critique s'exerce, souvent avec vigueur. J'en suis heureux et j'irai jusqu'à dire qu'elle est souhaitable car elle est un facteur de progrès. Encore faut-il - et j'insiste sur ce point - qu'elle soit juste et fondée et qu'elle ne repose pas sur la calomnie et la diffamation.

Chacun sait que nous ne manquons pas dans notre pays de donneurs de leçons. Ils seraient plus convaincants s'ils prêchaient aussi par l'exemple.

Mes Chers Compatriotes,

Il y a un an, je vous exhortais à vous rassembler au-delà des différences de vos sensibilités pour donner à notre pays les meilleures chances de progrès dans tous les domaines. Au moment où le Cameroun paraît bénéficier de perspectives favorables, cette exigence d'unité nationale me semble encore plus indispensable.

Une nouvelle fois, prenons en exemple nos Lions Indomptables et nos Lions Espoirs qui ont illustré notre pays au cours de l'année qui s'achève.

Parce qu'ils ont du talent,

Parce qu'ils veulent gagner,

Ils l'ont emporté.

Faisons comme eux et comme eux nous gagnerons.

Camerounaises,

Camerounais,

Je vous présente à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de paix pour la nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2001 !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2001)

<texte=278> <textan=2001_01> <date=2001_01_06> <mois=2001_01>
<semestre=2001A> <année=2001> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Les débuts d'année sont traditionnellement l'occasion de jeter un regard en arrière et de faire le bilan des événements de l'exercice précédent.

Dans cet esprit, il me paraît opportun de poser la question suivante : avons-nous, au cours de l'année passée, véritablement progressé dans la voie d'une société internationale plus juste, pacifique, plus solidaire ?

S'agissant de l'Afrique, plus proche de nous, il est difficile de répondre autrement que par la négative.

Des conflits ouverts continuent de déchirer le continent, surtout à l'Ouest et au Centre. Et il faut bien le dire, dans une certaine indifférence. Je vous disais l'année dernière qu'en Afrique la paix avait le même prix qu'ailleurs. Il est temps, à mon avis, de réparer cette injustice.

Nous constatons aussi, avec tristesse, que certains pays africains connaissent des soubresauts dans leur parcours démocratique. Nous exprimons l'espoir que la tolérance et le bon sens finiront par l'emporter.

À ce tableau plutôt sombre, il convient d'apporter une touche d'espoir : l'Éthiopie et l'Érythrée ont enfin mis un terme à une guerre fratricide grâce aux efforts désintéressés de hautes personnalités auxquelles il convient de rendre hommage.

De même, s'agissant du Proche-Orient, des efforts comparables ont été déployés qui permettent aujourd'hui, malgré les difficultés, d'espérer que la raison prévaudra pour maintenir le dialogue et désamorcer la tension entre les peuples de la région.

Nous en appelons, avec la communauté internationale, à l'esprit de compromis des parties concernées pour soutenir et faire aboutir les négociations en cours. Nous croyons que les bases d'une solution honorable existent et que rien ne doit être négligé pour retrouver le chemin de la paix.

Quelle que soit la région du monde où elles perdurent, on ne peut évidemment que déplorer la persistance de ces tensions, qui traduit dans une certaine mesure l'incapacité de la communauté internationale à contribuer de façon efficace à dénouer les situations de crise.

Toutefois, cela ne doit pas occulter la volonté de l'immense majorité des Nations de rechercher des solutions aux grands problèmes du monde de demain.

En dépit d'intérêts souvent divergents, cette prise de conscience d'un destin commun à tous les peuples de la planète est en soi le symptôme d'une évolution remarquable et encourageante.

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le développement social qui s'est tenue en juin dernier à Genève, en est une illustration évidente. Qu'un accord unanime se soit fait sur la nécessité de conduire tous les peuples dans la voie du plein emploi, de l'intégration sociale et de l'accès à l'éducation et à la santé est un signe des temps.

J'ai pour ma part, plaidé une nouvelle fois pour la réduction du "fossé social" qui s'élargit entre le Nord et le Sud, en raison notamment de l'inégalité des termes de l'échange, du poids de la dette et des facteurs liés à la guerre et à l'instabilité politique.

J'espère avoir été entendu.

Évidemment, je suis bien conscient que la situation ne changera pas du jour au lendemain. Mais que la validité des revendications du Tiers-Monde soit reconnue me paraît être de bon augure pour l'avenir.

Les grandes puissances ne sont pas, semble-t-il, restées sourdes à ces appels, lors de la réunion du G7 à Okinawa.

Même si une actualité brûlante a requis une partie de leur attention, les participants n'ont pas laissé de côté le problème de la pauvreté qui ne cesse de progresser dans les pays du Sud.

Qu'il s'agisse une nouvelle fois du poids de la dette, de la faiblesse des investissements, des variations du taux de change, de la chute des cours de certaines matières premières, ces différents facteurs qui fragilisent les économies du Tiers-Monde, notamment en Afrique, et qui freinent le progrès social, paraissent avoir été pris en compte.

Le retard pris par nos pays dans le domaine des nouvelles techniques de l'information et la menace que fait peser l'extension de la pandémie du sida sur notre avenir démographique et économique, n'ont pas non plus été absents des discussions du G7.

S'il faut y voir, comme on doit l'espérer, l'amorce d'une stratégie mondiale de lutte contre la pauvreté dans le cadre d'une globalisation des échanges tempérée par la prise en compte des contraintes du Sud, alors, nous avons des raisons de nous réjouir. Mais bien entendu, il faudra en juger d'après les faits.

Dans le même ordre d'idées, il convient de rappeler l'importance de la dernière Assemblée Générale des Nations Unies, dite "Assemblée du Millénaire" à laquelle ont participé les plus hauts responsables de la planète dans leur majorité. Il est significatif que les thèmes retenus aient mis en avant la nécessité de lutter contre la pauvreté, de créer les conditions de la paix et de la sécurité et, enfin, d'assurer un environnement sain à l'humanité.

Les priorités qui ont été arrêtées et les mesures qui en découlent constituent un programme d'action à moyen et à long termes qui procède d'une logique de solidarité

entre les Nations. C'est précisément en ce sens que je me suis exprimé à New York en septembre dernier en appelant au ralliement à une éthique de solidarité au plan international.

L'avenir des futures générations n'est pas non plus absent des préoccupations des dirigeants de nos pays.

S'agissant des gaz à effet de serre dont on constate déjà les conséquences néfastes sur l'environnement et le climat, la sonnette d'alarme avait déjà été tirée à Kyoto, il y a quelques années. Il semble que l'on soit de plus en plus conscient des risques encourus, et des mesures drastiques de réduction ne sont pas mises en oeuvre. Le relatif échec de la récente conférence de La Haye a montré en tout cas que ces mesures ne pourront pas être indéfiniment différées.

L'inquiétante progression de la pandémie du sida, surtout en Afrique est évoquée dans pratiquement toutes les instances internationales. Même si pour le moment, l'accent est mis sur la prévention, on n'échappera pas, là aussi, à l'adoption d'une véritable stratégie internationale de cette pandémie qui passera nécessairement par la mise à la disposition de tous des thérapies qui ont fait leur preuve. Il est en effet évident qu'il serait vain de croire qu'une région du monde pourrait en quelque sorte être mise en quarantaine pour éviter la diffusion du virus. Là aussi il s'agit bien de solidarité.

Solidarité encore et toujours. Plusieurs fois, j'ai prononcé ce mot. C'est qu'à mon avis, il est la clé qui ouvrira les portes du monde nouveau qui est en train de se façonner sous nos yeux.

Un monde où les distances s'abolissent, où les frontières s'abaissent, où les différences s'effacent. Un monde dont les peuples veulent qu'il soit un monde de liberté, de paix et de fraternité.

Bien sûr, les sceptiques diront que l'on n'est pas prêt d'aborder à ces rivages lointains, que ces sommets et ces conférences ne sont pas toujours suivis d'effet et que mieux vaut pratiquer la politique du chacun pour soi.

Je crois qu'ils ont tort. Insensiblement, le monde change et avance dans la bonne direction.

L'Histoire, nous le savons, n'a pas été faite par les sceptiques. Mais par des hommes et des femmes inspirés par une vision de progrès et confiants en l'avenir de l'humanité.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Je crois venu le moment pour moi de vous remercier des voeux que vous avez bien voulu m'exprimer par la voix de votre Doyen.

Permettez-moi, à mon tour, de vous demander de transmettre mes voeux les meilleurs aux hautes autorités des pays et des organisations que vous représentez.

Pour vous-mêmes, pour vos familles je forme les souhaits les plus sincères de bonheur et de santé.

Je vous remercie de votre attention.

Message à l'occasion de la trente-cinquième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2001)

<texte=280> <textan=2001_03> <date=2001_02_10> <mois=2001_02>
<type=jeunesse>

Chers Jeunes Compatriotes,

Yaoundé vient de vivre un événement qui marquera l'histoire de notre pays. Plusieurs dizaines de Chefs d'État et de principaux responsables de pays africains et de France se sont réunis dans notre capitale pour débattre de la mondialisation.

Nous pouvons, me semble-t-il, en tirer une légitime fierté.

Mais, c'est d'un autre aspect de cet important événement que je voudrais aujourd'hui vous parler.

Ceux d'entre vous qui avez suivi les débats ont peut-être pensé qu'il s'agissait là d'un sujet abstrait, très éloigné de leurs préoccupations quotidiennes.

En vérité, je ne le crois pas.

La mondialisation, Chers Jeunes Compatriotes, est en train de façonner le monde de demain. Ce monde qui sera demain essentiellement le vôtre.

Il est donc capital pour vous de savoir ce qui vous attend et de vous y préparer.

Schématiquement, le choix est le suivant :

-ou nous attendons passivement que les vagues de la mondialisation nous atteignent et nous risquons fort d'être submergés, ou plus exactement d'être rejetés sur les bords, c'est-à-dire marginalisés ;

-ou nous nous efforçons de précéder le mouvement afin de rejoindre sans encombre le courant principal de l'intégration de l'économie mondiale, seule garantie pour nous de rester dans la course au progrès économique et social.

C'est évidemment cette deuxième voie que nous avons choisie.

En effet, toute notre politique, depuis plusieurs années, vise à nous mettre, à vous mettre, dans les meilleures conditions pour monter dans le train de la mondialisation.

Prenons, si vous le voulez bien, l'exemple de l'économie.

La globalisation des échanges, cela signifie plus de concurrence, donc plus de compétitivité. Pour relever ces défis, il nous fallait rétablir nos grands équilibres, réduire nos déficits, maîtriser l'inflation, sécuriser nos recettes, faciliter nos exportations, favoriser l'investissement. C'était l'objet même de nos efforts dont les résultats ont été reconnus par les Institutions financières internationales et nos principaux partenaires.

Il va de soi que sans remise en ordre, la compétition que nous allons devoir affronter eut été hors de portée. Aujourd'hui, l'horizon est dégagé pour un nouveau départ.

Chers Jeunes Compatriotes,

L'État poursuivra, sans relâche, sa tâche d'adaptation aux conditions de la "nouvelle économie". Mais il vous revient de faire votre part.

Il y a plusieurs façons de le faire.

D'abord en suivant l'exemple de beaucoup de vos camarades qui, à la faveur de la croissance retrouvée, ont créé leur entreprise, petite ou moyenne, et y ont réussi. Plusieurs secteurs de notre économie offrent des opportunités inexploitées. Un bon projet, bien étudié, trouvera presque toujours un financement. Le chemin de la réussite est parfois long et difficile mais l'esprit d'initiative que l'on vous reconnaît devrait permettre à la plupart d'entre vous d'arriver à leur fin.

À cet égard, je confirme que les "salons de création d'entreprise", placés sous le patronage de la Présidence de la République, dont je vous avais parlé l'an dernier, seront effectivement organisés cette année. Ils visent à faciliter la tâche des jeunes qui envisagent de créer leur propre société et qui ont besoin d'informations et de conseils pour réaliser leurs projets.

Un autre moyen d'accéder à la "société mondiale" en gestation passe par la maîtrise des nouvelles technologies de l'information. Je sais l'engouement qu'elles suscitent chez vous les jeunes et je connais aussi les difficultés que vous rencontrez pour vous y former. Ces difficultés sont de plusieurs ordres.

Elles tiennent à l'insuffisance d'infrastructures de télécommunication, au coût des matériels et à la faiblesse de la formation. Il s'est ainsi créé un retard qui pourrait être un handicap sérieux à notre entrée dans l'univers numérique.

L'État en est conscient et, pour ce qui lui revient, va s'efforcer de combler ce retard.

Un effort particulier sera fait pour développer les infrastructures concernées. S'agissant des matériels, une défiscalisation sera inscrite au prochain budget qui permettra d'en

réduire les coûts. Enfin, il est envisagé, si possible à partir de la prochaine rentrée, d'introduire et de généraliser l'apprentissage de l'informatique dans le système scolaire. À terme, au moins un lycée par province devra être doté d'une salle d'informatique donnant accès à l'Internet.

Sans attendre, nous avons accordé notre soutien à l'initiative visant à organiser un "salon des nouvelles technologies de l'information". J'invite tous ceux qui sont intéressés, à visiter cette importante manifestation qui se tient actuellement à Yaoundé. Simultanément et au même endroit, aura lieu un colloque sur la création d'entreprises en préambule aux différents salons provinciaux auxquels j'ai déjà fait allusion.

Est-il besoin de dire que vous aborderez cette nouvelle ère avec d'autant plus de chances que vous aurez acquis les connaissances générales et techniques nécessaires ?

Les pouvoirs publics consacrent des moyens considérables pour mettre à votre disposition un enseignement de qualité accessible à tous.

Savez-vous que l'éducation nationale est dotée du budget le plus important de la République : 167 milliards ? Des centaines de classes ont été ouvertes à tous les niveaux d'enseignement. La gratuité de l'école primaire publique est entrée dans les faits. Des milliers de maîtres ont été recrutés, intégrés ou sont en formation. L'enseignement anglophone dispose désormais de programmes officiels.

Dans ce travail considérable de remise à niveau, l'enseignement supérieur n'a pas été oublié. Sans entrer dans le détail, je mentionnerai la construction ou la réhabilitation de nombreuses infrastructures universitaires, le réaménagement des programmes, la poursuite des efforts en faveur des boursiers et la signature de divers accords de coopération avec les universités étrangères.

Chers Jeunes Compatriotes,

Il est évident par ailleurs que vous ne trouverez la place qui vous revient dans le monde que si vous adhérez aux règles du code de conduite généralement observé par la communauté internationale. C'est la raison pour laquelle je vous demande, une nouvelle fois, de participer activement à la campagne que nous avons lancée pour le relèvement de la moralité publique et privée. C'est surtout sur vous que je compte pour que disparaissent les comportements illicites qui nuisent à l'image de notre pays et qui peuvent décourager nos partenaires potentiels.

C'est également à votre sens de responsabilité, au plan individuel cette fois, que je fais appel pour endiguer la progression alarmante de la pandémie du sida dans notre pays. Outre la menace qu'elle fait peser sur chaque individu - et l'on sait que les jeunes sont particulièrement exposés - elle représente pour notre communauté nationale un handicap majeur par la ponction qu'elle pourrait opérer sur notre population active.

Vous ne vous étonnerez pas si, à nouveau, je vous donne en exemple nos jeunes footballeurs qui se sont illustrés l'an dernier à la Coupe d'Afrique des Nations et aux Jeux Olympiques de Sydney. Nous allons tout faire pour donner à ceux d'entre vous qui en ont la volonté et le talent, la chance de suivre leurs traces, en réhabilitant les installations sportives existantes, en créant de nouvelles, en étendant l'éducation physique et sportive et en formant des encadrateurs de haut niveau.

Vous le voyez, Chers Jeunes Compatriotes, votre rôle est déjà et sera encore plus déterminant dans les prochaines années pour que notre pays accède à une société plus juste et plus prospère.

Regardez autour de vous, nombreux sont les endroits où sévissent les conflits, les guerres civiles, la famine, les déplacements de population.

Grâce au ciel, nous ne connaissons pas de tels malheurs.

Alors, saisissez votre chance. Prenez en main votre destin. Avec courage et détermination.

Bonne fête à tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2001)

<texte=288> <textan=2001_11> <date=2001_12_31> <type=nation>

Camerounais,

Camerounaises,

Mes Chers Compatriotes,

Rarement, me semble-t-il au cours des dernières décennies, une année qui paraissait se présenter sous les meilleurs auspices, aura été aussi décevante au plan international. Alors que, sauf exception, l'esprit de compromis semblait l'emporter sur la confrontation, que la croissance mondiale, même ralentie, donnait le sentiment d'avoir encore de beaux jours devant elle, que la démocratie élargissait sans cesse son horizon, l'année que nous venons de vivre s'achève dans un climat d'incertitude.

Je pense bien sûr aux événements du 11 septembre aux États-Unis dont les conséquences ont largement franchi les frontières de ce grand pays. J'aurai l'occasion d'y revenir très prochainement.

Grâce au ciel, le Cameroun a été pour l'essentiel épargné.

Il l'a été parce que votre sens de responsabilité, votre sang-froid, votre courage aussi devant les difficultés de la vie quotidienne vous ont permis de maintenir cette stabilité sans laquelle rien ne serait possible.

Nous avons ainsi pu continuer à consolider les bases de notre système démocratique et à préparer les structures qui, demain, amélioreront la participation des citoyens à la vie publique et garantiront le respect de leurs droits.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts pour redresser notre économie. Malgré un contexte international plutôt défavorable, nous avons pu maintenir les grands équilibres, conserver un taux de croissance satisfaisant, de l'ordre de 5 %, et stimuler l'investissement. Ces efforts ont été reconnus par les institutions financières internationales. Le Gouvernement est déterminé à les poursuivre pour mener à bien notre programme économique et financier en cours. Pour cela, nous allons combattre les inerties, éliminer les goulots d'étranglement et mieux contrôler les dérapages.

Au plan social, des avancées significatives ont pu être enregistrées dans les domaines de l'éducation et de la santé grâce à des politiques volontaires, rendues possibles par une augmentation sensible des crédits de l'État et l'accès aux ressources provenant des annulations de dette.

Reste le chômage, ce cancer social que nous n'avons pas encore réussi à extirper. Le fait que nous ne soyons pas les seuls à en souffrir n'est pas une raison suffisante pour baisser les bras. Je crois que l'amélioration continue de notre situation économique et une politique vigoureuse de formation de nos jeunes permettront, à terme, d'améliorer les choses.

Dans cet esprit, nous venons de lancer une vaste opération en vue d'équiper nos lycées de moyens informatiques qui permettront à nos enfants de se former aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Et tout récemment, les salons de création d'entreprises qui visent à inciter une partie de notre jeunesse à réaliser ses projets ont ouvert leurs portes à travers tous le pays. Sachez en tout cas que la lutte contre le chômage reste pour moi un souci permanent.

Je voudrais d'autre part souligner ce qui a été accompli dans le domaine des infrastructures, notamment routières. Les résultats en sont visibles. Il s'agit non seulement de contribuer au développement de notre économie en désenclavant nos régions, mais aussi de rendre plus facile la vie des simples citoyens.

Nous continuerons dans cette voie.

Nous avons également fait des progrès pour améliorer la sécurité publique. Des moyens supplémentaires, en personnes et en matériel, ont été affectés à cette tâche. Sur ce plan,

le Gouvernement ne sera satisfait que lorsque tous les Camerounais pourront vivre et travailler en paix.

La paix à l'intérieur, mais également la paix aux frontières, qui demeure l'objectif principal de notre politique de bon voisinage. Cette politique doit s'appuyer sur des forces de défense et de sécurité adaptées à leurs missions et à tout moment disponibles.

C'est dans cette optique que nous avons cédé, au cours des derniers mois, à une réforme en profondeur de nos Forces Armées. Je suis sûr qu'au bout du compte, elles en tireront une légitime fierté.

Mes Chers Compatriotes,

Comprenez-moi bien. Ce rapide bilan ne doit pas nous faire verser dans l'autosatisfaction. Je suis bien placé pour savoir qu'il reste beaucoup à faire. Mais c'est précisément parce que je crois que nous pouvons aller plus loin que je vous demande de ne pas relâcher vos efforts. Nous en avons moyens physiques et humains. À nous tous d'en avoir la volonté.

Au succès de nos efforts, il y a toutefois une condition fondamentale. C'est ce que j'avais appelé l'an dernier à la même occasion "l'exigence d'unité nationale". Permettez-moi maintenant d'y revenir.

À l'échelle historique, notre pays est jeune.

Il vient d'atteindre sa maturité. Il a constitué son unité dans des épreuves dont les cicatrices sont encore visibles. Il lui a fallu pour cela surmonter des obstacles de diverses natures : historiques, ethniques, linguistiques et autres.

Et pourtant nous avons réussi à former une Nation ! Car le sentiment national existe bel et bien au Cameroun. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il n'est que de voir le soutien unanime dont bénéficie notre équipe nationale de football lorsqu'elle est engagée dans des compétitions internationales. Il existe, mais il est encore fragile.

Allons-nous, alors que nous avons à faire face à un double défi majeur, consolider notre démocratie, redresser notre économie, allons-nous, disais-je, laisser remettre en cause notre unité nationale, cet acquis essentiel, ce socle sur lequel repose notre pays ?

Soyons clair, il n'en est pas question. Ce serait trahir ceux qui mu sacrifié leur vie à cet idéal et compromettre l'avenir de notre pays.

Bien sûr, nous pouvons comprendre l'aspiration à une participation plus directe à la vie publique. J'en parlais tout à l'heure. Pour ce qui nous concerne, l'objectif est fixé dans notre Constitution. Nous y travaillons. C'est comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, une tâche délicate et la démarche ne peut être que progressive. Mais le cap est fixé et nous arriverons à bon port.

Il est vrai que ce genre de problème existe ailleurs, y compris dans de vieux pays.

Mais, si le souhait d'une meilleure reconnaissance d'une certaine identité culturelle est parfaitement acceptable, elle ne doit pas être le paravent d'ambitions personnelles inavouées et encore moins présenter le risque de sédition.

À cet égard, est-il vraiment nécessaire de rappeler les conséquences de l'affaiblissement de l'État, ou pire encore de son éclatement, là où on a pu l'observer : opposition entre groupes ethniques ou communautés religieuses, rivalités partisans, ralentissement du développement, voire anarchie ou guerre civile.

Bien entendu, nous n'en sommes pas là.

Mais il fallait que ces choses soient dites.

À cela, j'ajouterai 2 observations :

À quoi assistons-nous depuis quelques années ? Au regroupement des États en de grands ensembles, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie du Sud-Est et même en Afrique au niveau sous-régional.

Au plan économique, il s'agit de donner au marché la dimension critique qui assure la compétitivité ; au plan politique, de se donner un poids supplémentaire dans les décisions qui sont prises au niveau mondial ; au plan culturel, de renforcer la capacité des cultures nationales ou régionales à résister à l'uniformisation.

D'autre part, au moment où partout "le besoin d'État" se fait sentir, pour protéger les citoyens et faire respecter leurs droits, pour leur assurer l'accès aux services sociaux indispensables, pour des marchés, allons-nous favoriser l'abaissement de la puissance publique ?

Toute l'action du Gouvernement tend à trouver ce "juste milieu" entre le plein exercice des libertés et l'intérêt général que seul l'État, en concertation permanente avec les corps représentatifs de la Nation, est en mesure d'assurer.

Tel est le choix, mes Chers Compatriotes, entre la construction de l'État moderne, démocratique et progressiste et une dérive anarchique incertaine et rétrograde. Un choix qui ne souffre évidemment d'aucune hésitation.

Dans cet esprit, je vous demande, au cours de l'année importante qui s'annonce, tant au plan national qu'international, je vous demande de resserrer les rangs pour qu'ensemble, nous puissions accomplir de nouveaux progrès.

Camerounaises,

Camerounais,

Laissez-moi maintenant vous présenter, à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2002 !

Vive le Cameroun !

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 2002)

<texte=289> <textan=2002_01> <date=2002_01_03> <mois=2002_01>
<semestre=2002A> <année=2002> <type=diplo_int>

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales,

L'an dernier, dans les mêmes circonstances, je vous disais qu'à en juger d'après les récentes conférences internationales et en particulier l'Assemblée du Millénaire, une prise de conscience d'un destin commun de l'humanité me paraissait s'être produite au cours des dernières années. La grande majorité des Nations semblait s'accorder sur la nécessité de trouver les voies et moyens de faire régner la paix et la sécurité dans le monde, de combattre la pauvreté et de ménager aux habitants de la planète un environnement plus sain.

Et j'ajoutais, pour m'en réjouir, que cette "éthique de solidarité" était sans doute la clef du monde nouveau en train de s'élaborer sous nos yeux.

C'était, je le reconnais, une vision optimiste de l'avenir que rien ne paraissait démentir.

Et puis, le 11 septembre dernier, l'imprévisible a eu lieu. Des attentats inqualifiables ont provoqué aux États-Unis la mort de plusieurs milliers de personnes.

Je voudrais tout de suite faire à ce sujet 2 observations auxquelles j'attache une grande importance.

D'abord, rien ne peut justifier de tels actes qui par définition, ne peuvent toucher que des innocents. Le terrorisme est intolérable. Et il doit être combattu.

C'est la raison pour laquelle nous avons condamné sans hésitation ni restriction les attaques en question et accordé notre soutien total à la coalition qui se propose d'en punir les coupables.

D'autre part, je ne crois pas qu'il faille incriminer la religion ou quelque religion que ce soit lorsque des événements inhumains de cette nature se produisent. Toutes les grandes religions, bien comprises, prêchent l'amour du prochain et la tolérance. Ce sont des interprétations tendancieuses et dévoyées qui en font des instruments de haine et de vengeance.

Il n'en est pas moins vrai qu'au cours de l'histoire, les religions, et au cours des siècles derniers les idéologies, ont pu connaître des dérives aux conséquences dramatiques pour l'humanité.

N'a-t-on pu parler de "guerres de religions" ou de "croisades idéologiques" ? Les exemples ne manquent pas. Mais alors que les peuples n'ont jamais communiqué aussi facilement et que les occasions de contacts se sont multipliées, on pouvait penser que ces époques étaient révolues.

Nous ne pouvons pas accepter de revenir en arrière. La communauté internationale doit s'opposer par tous les moyens à ce retour à une sorte de régression. Le vingtième siècle nous a appris qu'il ne fallait pas laisser se développer des doctrines fondées sur des postulats que ni la religion, ni la philosophie, ni la science ne sauraient justifier.

Nous avons l'impérieux devoir de combattre le terrorisme international sous toutes ses formes.

Ses pratiques inacceptables, la peur, la haine et l'intolérance qu'il développe, constituent à la fois un sujet de préoccupation majeure et une menace grave à la paix et à la sécurité internationales.

Aussi le Cameroun s'associe-t-il pleinement aux mesures récemment adoptées par l'Organisation des Nations Unies en vue d'éliminer le terrorisme international, en l'occurrence, celles contenues dans la résolution 1373 du Conseil de Sécurité, visant au tarissement des sources de financement de ce fléau, et à la nécessité d'une coopération forte entre les États en matière d'échange d'information, afin de l'endiguer à son stade le plus précoce.

Dans cette perspective, nous nous devons aussi d'apaiser le contexte international en l'expurgeant des situations qui servent de terreau où s'alimente l'intolérance :

-Au plan politique, nous devons tous ensemble veiller au respect des droits fondamentaux de la personne humaine, au droit des minorités, au règlement pacifique des différends entre les États et en leur sein et à la coexistence pacifique entre les peuples.

-Au plan économique, il importe de remédier à la dégradation des termes de l'échange qui pénalise les productions du Tiers-Monde. À cet effet, une mondialisation équilibrée,

prenant en compte les spécificités des pays en développement, ouvrirait à ceux-ci un autre destin que celui de demeurer pauvre.

-Au plan social enfin, une meilleure répartition des richesses mondiales contribuerait à une réduction significative de la paupérisation croissante des peuples du Sud ainsi que de l'écart avec les pays du Nord qui a doublé en l'espace de 40 ans.

Cette démarche réaliste nous permettra, j'en suis convaincu, d'éradiquer les ferments d'insatisfaction et de révolte qui, faute de solution, peuvent mener au désespoir, et dans le pire des cas, au terrorisme.

Ne nous y trompons pas. Rien ne sera plus comme avant le 11 septembre 2001. Le terrorisme, sous ses diverses formes, est imprévisible par nature. Il peut atteindre, comme on l'a vu, les grands comme les petits. Il établit en quelque sorte une certaine égalité des États devant la terreur. C'est pourquoi la seule réponse appropriée à ce fléau est une solidarité sans faille de la communauté internationale.

Quant aux règlements politiques qui devront accompagner la lutte anti-terroriste, il faudra veiller à ce qu'ils ne soient pas imposés de l'extérieur et qu'ils répondent aux attentes des peuples concernés, dûment associés à ces processus.

Quelles que soient les solutions retenues, elles devront être appuyées par des aides conséquentes, faute de quoi, elles échoueront probablement, et le désordre et la misère ainsi créés seront de nouveau exploités à des fins politiques par les partisans de la violence aveugle.

Je ne me dissimule pas que la tâche ne sera pas facile à mener à bien. Mais je ne doute pas que la mobilisation des consciences résultant des événements du 11 septembre redonne à la communauté internationale une confiance certaine en l'avenir.

Comment ne pas le remarquer ?

C'est la première fois, me semble-t-il, que face à une menace globale, des États aux intérêts divergents et aux options idéologiques parfois opposées se rejoignent non seulement pour condamner, mais aussi pour combattre un mal contre lequel personne n'est actuellement prémuni.

Voilà pourquoi je persiste à croire qu'au prix des efforts partagés, nous pouvons bâtir, dans un dialogue constructif entre les cultures du monde, une société internationale plus juste et plus pacifique. Nous réaliserons ainsi ce dialogue des cultures, cher à Senghor, qui est, je l'espère, la préfiguration du monde de demain.

Dans cet espoir, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique, après avoir remercié votre Doyen des vœux qu'il a bien voulu m'exprimer en votre nom, je vous demanderai de transmettre mes souhaits les meilleurs aux hautes autorités que vous représentez.

Pour vous-mêmes et pour vos familles, je forme les vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.

Je vous remercie de votre attention.

Message à l'occasion de la trente sixième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2002)

<texte=290> <textan=2002_02> <date=2002_02_10> <mois=2002_02>
<type=jeunesse>

Chers Jeunes Camerounais,

En vous parlant, chaque année, à l'occasion de la fête de la jeunesse, il ne m'a jamais échappé que je m'adressais à une composante essentielle de la Nation.

Essentielle car, comme je me plais à le dire, vous êtes l'avenir de notre pays. Essentielle aussi, car, par le nombre, vous représentez la majorité de notre peuple.

Il est donc normal que je fasse appel à vous, à votre sens des responsabilités puisque, quelle que soit votre place dans la société, vous êtes concernés au premier chef par les grands problèmes qui se posent à notre pays et dont la solution déterminera son évolution dans les prochaines décennies.

Problèmes politiques d'abord, c'est-à-dire ceux qui touchent à la consolidation de notre système démocratique. Vous êtes tous des citoyens ou le serez bientôt. Il est donc capital que vous soyez en mesure d'exercer au mieux vos droits et de vous acquitter de la même façon de vos devoirs. Pour cela, vous devez vous familiariser avec le fonctionnement de nos institutions, en saisir la finalité, vous préparer le cas échéant à participer à la vie publique, en n'oubliant jamais que votre engagement ne doit pas servir votre ambition personnelle mais l'intérêt général. La noblesse de la politique, c'est cela.

Problèmes économiques également. Il s'agit, non seulement d'assurer le redressement en cours de notre économie, mais aussi d'adapter celle-ci à la nouvelle donne de la libéralisation et de la globalisation. Cela suppose davantage d'effort et de compétence. Cela nécessite aussi une plus grande liberté d'entreprendre et une meilleure collaboration entre l'État et le secteur privé. Vous serez les futurs acteurs de cette "nouvelle économie". Il convient de vous y préparer au mieux. À cet égard, le succès des salons de création d'entreprises qui ont été organisés à travers le pays me paraît d'excellent augure.

Problèmes sociaux enfin. Notre pays, comme la plupart des pays en développement, a accumulé, en raison de la crise, des retards considérables, dans ce domaine. Nous nous efforçons de les combler en faisant appel soit à nos propres ressources, soit à la

coopération internationale. Dans les secteurs de l'éducation et de la santé par exemple, d'importantes opportunités d'emploi, à différents niveaux, vont apparaître dans les prochaines années. Pour les saisir, il vous faudra non seulement avoir trouvé votre vocation, mais aussi avoir acquis les connaissances indispensables.

Cette formation civique, intellectuelle, technique, ne sera complète que si elle s'accompagne de l'adhésion à un certain nombre de valeurs morales. C'est ce que j'avais appelé l'an dernier à la même occasion, le "code de conduite" généralement accepté dans le monde aujourd'hui. Je veux parler du respect de la loi, des règles, des accords, de la parole donnée, dans la vie publique et en société. Cela vaut également pour l'école, la vie privée et particulièrement pour le cadre familial.

Notre jeunesse devrait avoir la noble ambition de restaurer ces valeurs qui se sont considérablement dégradées au fil des années. La société moderne en gestation est une société de liberté. Il faut s'en féliciter. C'est sans aucun doute une des grandes conquêtes de l'époque contemporaine. La liberté ne se confond évidemment pas avec la licence et encore moins l'anarchie, ce qui revient à poser la question de son usage.

En d'autres termes, l'usage de la liberté implique la conscience et la responsabilité.

Vous m'avez compris, j'en suis sûr. Vous ne serez pleinement libres que lorsque vous vous sentirez pleinement responsables, dans tous les actes de votre vie, publique ou privée. La responsabilité ne s'acquiert que par un effort de réflexion sur soi-même, favorisé il est vrai, par l'expérience. Mais plus vite vous y parviendrez, plus vite vous serez à même de jouer le rôle qui vous revient dans notre société.

Par définition, il s'agit là d'un effort individuel que chacun d'entre vous doit accomplir en son âme et conscience.

Mes Chers Jeunes Compatriotes,

Dans cette quête, vous n'êtes et ne serez pas vraiment seuls.

L'État, qui a notamment le devoir de protéger les citoyens - et en particulier les jeunes - et de créer les conditions de leur épanouissement, fait et continuera de faire la part qui lui revient.

Au plan de l'éducation, des textes importants ont été signés, qui portent organisation des établissements scolaires et du ministère de l'Éducation nationale. Il s'agissait d'améliorer la qualité de notre système éducatif et de le rationaliser.

Des avancées significatives ont été faites, s'agissant des infrastructures et des équipements. De nouveaux établissements ont été créés aux différents niveaux de l'enseignement. Des classes supplémentaires ont été ouvertes, notamment dans les écoles normales d'instituteurs. D'autre part, des conventions ont été passées avec un pays ami pour la construction d'écoles primaires à Yaoundé et dans les provinces du Sud et de

l'Ouest. Ces infrastructures représentent des investissements de plusieurs dizaines de milliards de francs. Des crédits importants ont aussi été alloués à l'achat de matériels pédagogiques pour les écoles primaires publiques. J'ai, pour ma part, inauguré des centres multimédias à Yaoundé au lycée Leclerc et au lycée bilingue. Cet effort sera progressivement étendu à toutes les capitales provinciales.

S'agissant de l'assistance scolaire, des aides ont été attribuées à plus de 27000 élèves. Je relève également que les subventions de l'État aux établissements privés ont été payées.

On doit également signaler à propos des effectifs des enseignants que 1700 instituteurs vacataires ont été intégrés dans la fonction publique et que 170 professeurs contractuels sont en voie d'être recrutés. Par ailleurs, en attendant la signature des textes d'application de leur statut particulier, les indemnités et autres primes des personnels enseignants ont été revalorisées.

Des progrès analogues ont été faits au niveau de l'enseignement supérieur. Avec la loi portant organisation de l'enseignement supérieur, nous disposons désormais d'un cadre législatif moderne et spécifique. Dans le domaine des infrastructures, le budget d'investissement public a permis de réaliser ou de réhabiliter des locaux universitaires à Yaoundé 1 et 2 ainsi qu'à Ngaoundéré et Douala. Pour répondre à la croissance importante du nombre des étudiants, nous allons accélérer la réalisation de nouvelles infrastructures académiques et sociales au sein des universités d'État. Celles-ci seront également pourvues d'équipements informatiques dans le cadre de la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication décidée par le Gouvernement.

Enfin, nous allons nous atteler, en vue de la prochaine session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique, à la définition des orientations nouvelles de l'enseignement supérieur pour les années à venir. Nous y sommes encouragés par le comportement responsable de nos étudiants qui apprécient à leur juste valeur les sacrifices consentis pour eux par la communauté nationale et qui ont pris clairement conscience de leur rôle dans la construction du Cameroun de demain. Je suis heureux d'avoir cette occasion pour les inviter à persévérer dans cette voie.

Il y a aussi, hélas, ceux de nos enfants, souvent très jeunes qui échappent à la tutelle familiale et à l'encadrement scolaire. Ces "enfants de la rue" sont plus nombreux qu'on ne le pense. Ce sont d'abord des victimes dont les droits sont parfois violés et qui font l'objet de toutes sortes d'exploitation. Le Ministère des Affaires Sociales épaulé par des initiatives privées, fait de son mieux pour assurer leur protection, pour les réinsérer dans la société et leur procurer une éducation adaptée.

Mais, il se heurte à une insuffisance évidente de moyens, une inadéquation des structures existantes et une absence de législation spécifique. Pour que ces enfants défavorisés

retrouvent leur place dans la société et ne viennent pas grossir les rangs des délinquants, - ce qui est parfois déjà le cas - le Gouvernement devra faire un effort significatif pour redresser la situation. Mais, ces efforts seront vains si les parents concernés abdiquent leurs responsabilités vis-à-vis de leur progéniture. Par ailleurs, dans certaines régions de notre pays, l'intégration des jeunes filles à la société moderne continue de poser certains problèmes spécifiques, tant du point de vue de l'éducation que de l'accès à la vie professionnelle. Dans le respect des traditions, des actions sont en cours et seront poursuivies pour faciliter la scolarisation des filles et leur formation à des métiers rémunérateurs.

Je ne serais évidemment pas complet si je ne vous parlais pas du sport, lequel a pour notre pays, une valeur emblématique. C'est pour cela que nous allons continuer à en soutenir les activités, notamment en réhabilitant les installations existantes et en créant de nouvelles, comme le futur Palais des sports de Yaoundé, avec la collaboration d'un grand pays ami.

Qui dit sport au Cameroun, dit évidemment football. Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement notre équipe nationale, les Lions Indomptables, pour leur brillante prestation à la Coupe d'Afrique des Nations 2002 du Mali.

Mais leurs succès ne doivent pas nous faire oublier ceux de nos jeunes compatriotes qui se sont illustrés dans d'autres disciplines qui méritent elles aussi d'être encouragées.

Chers Jeunes Compatriotes,

À plusieurs reprises, vous avez entendu parler de "responsabilité". Responsabilité dans la conduite de vos études. Responsabilité dans votre vie sociale. Responsabilité dans la vie publique. Responsabilité dans votre future vie professionnelle. C'est, je crois, le maître-mot qui doit guider votre comportement.

Il vous permettra, en tant que personne et en tant que citoyen, de faire les bons choix.

C'est bien entendu ce que je souhaite pour vous-mêmes et pour notre pays.

Bonne fête à toutes et à tous.

Vive la jeunesse !

Vive le Cameroun !

Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2002)

<texte=297> <textan=2002_09> <date=2002_12_31> <mois=2002_12>
<type=nation>

Camerounaises,

Camerounais,

Mes Chers Compatriotes,

Sans que cela soit toujours évident, nous vivons dans un monde dangereux. Aussi longtemps que la menace est lointaine, nous la perdons de vue et nous avons tendance à l'oublier. Et parfois elle se rappelle à nous. Catastrophes naturelles ou écologiques, pandémies, guerres civiles ou conflits extérieurs, terrorisme, etcetera. Riches et pauvres, personne n'est à l'abri.

Heureusement, notre pays n'a pas connu de telles calamités et nous avons pu poursuivre notre route avec calme et détermination.

À cet égard, l'année qui vient de s'écouler a été riche en événements d'importance au Cameroun.

Vous avez élu vos députés à l'Assemblée Nationale et vos représentants dans les conseils municipaux.

Mis à part des dysfonctionnements d'ordre administratif qui nous ont amenés à retarder de quelques jours le scrutin et à le reprendre ensuite dans un nombre limité de circonscriptions, je crois pouvoir dire que, pour l'essentiel, ces élections se sont convenablement déroulées.

Nous devons cependant réfléchir aux causes de ces dysfonctionnements qui tiennent en partie à des méthodes archaïques d'identification de la population, méthodes qu'il faudra absolument moderniser.

Mais ce qu'il convient surtout de retenir, selon moi, de ces élections, c'est qu'elles ont dégagé une forte majorité qui va permettre au gouvernement de poursuivre sa tâche avec la certitude que le pays approuve ses objectifs et soutient ses efforts. Une fois de plus, le peuple camerounais a fait la preuve de sa cohésion et de son sens des responsabilités.

Ainsi, pas à pas, nous consolidons notre système démocratique, en améliorant, lorsque cela est nécessaire, le fonctionnement de nos institutions. De façon irréversible, nous sommes en train d'acquérir une culture démocratique qui, en même temps qu'elle nous met à l'abri des aventures, est le garant le plus sûr de la stabilité de notre pays.

Nous allons compléter cette démocratisation "par le haut" en ouvrant le grand chantier de la décentralisation. Nous assurerons ainsi, au niveau des collectivités locales, une meilleure participation des citoyens à la vie publique. Je suis certain qu'en prenant

directement part à la gestion quotidienne des affaires de leur communauté, les Camerounais comprendront mieux le sens de la mutation en cours de notre société et qu'ils s'y impliqueront davantage.

Parallèlement, le redressement de notre économie se poursuit avec la mise en oeuvre de notre programme économique et financier triennal. L'évolution de notre situation macro-économique est satisfaisante, peu à peu l'état de nos finances publiques s'améliore, notre taux de croissance reste proche de 5 %, notre position monétaire se consolide. Il y a lieu de s'en féliciter. Au total, les perspectives de notre économie sont bonnes.

Néanmoins, nous pouvons encore faire mieux. En effet, malgré des avancées significatives, certaines réformes structurelles, en particulier le programme de privatisation et la remise en ordre des secteurs transport et forestier, ont pris du retard. Les ressources PPTE demeurent sous-utilisées. Nos exportations manquent de vigueur. Et la pression inflationniste reste présente.

C'est la raison pour laquelle, dans une instruction récente, j'ai demandé au gouvernement de mobiliser toutes les énergies afin que les objectifs qui lui ont été fixés ne soient pas perdus de vue. Ces objectifs qui découlent des engagements pris devant vous, visent essentiellement le recul de la pauvreté et la modernisation de notre société.

La pauvreté n'est pas seulement l'absence de ressources provoquée par le chômage, l'exclusion ou les aléas de l'économie ; c'est aussi l'impossibilité d'accéder à l'éducation et aux soins de santé.

Grâce à l'amélioration progressive de notre situation économique, j'ai la conviction que la création de richesses et d'emplois qui en résultera, se traduira par une amélioration du sort des plus défavorisés. Quant à l'éducation et à la santé, le gouvernement fait depuis plusieurs années des efforts considérables, avec l'appui des bailleurs de fonds et des pays amis, pour que la grande majorité des Camerounais puisse y avoir accès.

Pour ce qui est du sida, nous avons lancé une véritable croisade contre ce fléau des temps modernes avec l'aide des sommités médicales dans ce domaine. Déjà, les thérapies les plus efficaces ont été mises à la portée d'un grand nombre de malades. L'information, la prévention ne sont pas laissées de côté. Nous ne relâcherons pas nos efforts.

La modernisation de notre société, c'était d'abord celle de notre système politique. Elle est, nous l'avons déjà dit, largement avancée. C'est aussi celle de l'administration qui n'a peut-être pas toujours su s'adapter à la nouvelle donne démocratique et a conservé une attitude très directive. L'administration doit être au service de la population et non l'inverse.

Enfin, la modernisation, c'est que l'État assume son rôle d'incitateur, de régulateur, voire d'arbitre, mais qu'il laisse l'initiative privée se développer, en particulier dans le domaine économique.

Je vous l'ai souvent dit. Nous disposons de ressources naturelles et humaines considérables qui restent inexploitées.

Nous avons des matières premières, transformons-les.

Nous avons de vastes espaces de terres fertiles, développons les cultures traditionnelles les plus rentables et ouvrons de nouvelles voies à notre agriculture.

Nous avons de nombreux sites touristiques, faisons-les connaître.

Nous avons, dit-on, le sens de l'entreprise, créons un vaste réseau de PME/PMI couvrant toutes nos provinces.

Ce comportement dynamique, c'est parfois l'État qui en donne l'exemple, lorsqu'il favorise la recherche pétrolière et qu'il participe à l'exploration des gisements.

Les pouvoirs publics, je le répète, doivent être le moteur de cette politique. Le plus souvent, le cadre juridique existe. Il suffirait d'en appliquer les dispositions. Lorsque des problèmes de financement se posent, l'administration peut aider à les résoudre. Il n'est pas rare que des crédits soient disponibles et qu'ils restent inemployés. Quant au déficit énergétique que connaît encore notre pays et qui handicape notre industrie, il est largement dû à l'imprévision. Il est urgent qu'un vaste plan énergétique à moyen et à long terme soit lancé pour que le Cameroun puisse développer une industrie à la mesure de ses ambitions.

Ce projet de société qui est le nôtre, nécessite 2 conditions fondamentales : la stabilité à l'intérieur et la paix aux frontières.

Tous nos efforts depuis des années tendent à créer la première des conditions. L'option démocratique que nous avons choisie, donne aux Camerounais, quelle que soit leur origine, la possibilité d'exprimer leur opinion et de choisir leurs représentants. Il leur est également loisible de défendre leurs droits à travers une institution judiciaire indépendante du pouvoir politique. Ce système, même s'il comporte encore quelques imperfections, enlève toute justification à une éventuelle contestation violente.

De la même façon, l'immense majorité de nos compatriotes récuse toute mise en cause de notre unité nationale qui ouvrirait la porte à d'inquiétantes dérives. Les malheurs qui accablent certains pays en proie à la guerre civile et à l'anarchie doivent nous faire réfléchir et apprécier à sa juste valeur la stabilité dont jouit notre pays.

D'autre part, depuis quelques années, notre sécurité extérieure est hypothéquée par ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de Bakassi. Le 10 octobre dernier, la Cour Internationale de Justice, en rendant son arrêt, a, pour l'essentiel, levé cette hypothèque. Il nous reste à assurer le suivi de cette décision dans l'esprit de bon voisinage qui n'a cessé d'être le nôtre. J'ai ainsi été amené à rencontrer à 2 reprises le Président Obasanjo à l'invitation du Secrétaire Général des Nations Unies.

Pour que ce dossier cesse d'être une pomme de discorde entre nos 2 pays, mon collègue nigérian et moi-même avons défini, avec l'assistance de Monsieur Kofi Annan, des procédures qui devraient à terme, renforcer la coopération et l'amitié entre 2 peuples frères qui ont beaucoup en commun. Ainsi, pensons-nous avoir contribué à créer un climat de paix et de sérénité propre à faciliter nos échanges avec notre voisin et à assurer notre propre développement.

Camerounaises, Camerounais,

Dans le monde agité et imparfait qui est le nôtre, nous devrions, je crois, nous féliciter d'être dans une certaine mesure une oasis de stabilité et de paix. Profitons-en pour bâtir, pour nous-mêmes et nos enfants, un pays où la misère aura disparu et où chacun, s'il ne recule pas devant la peine, aura la chance de réussir sa vie.

Permettez-moi maintenant de vous présenter, à toutes et à tous, mes voeux les plus sincères de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2003 !

Vive le Cameroun !

Table des matières du volume 2

Annexe 1 : Composition du corpus	331
Annexe 2 : Index hiérarchique.....	349
Annexe 3 : Extraits du corpus.....	369
Discours de prestation de serment (06 novembre 1982)	369
Première Allocution du Conseil des Ministres (11 novembre 1982)	371
Allocution devant le Corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de nouvel an (30 décembre 1982)	374
Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1982).....	377
Message à l’occasion de la 17e fête nationale de la Jeunesse (10 février 1983)	382
Discours devant l’Assemblée Nationale (Yaoundé, 17 juin 1983)	386
Allocution devant le Corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de Nouvel an (28 décembre 1983).....	398
Message des vœux de Nouvel an à la Nation et d’ouverture de la campagne électorale (30 décembre 1983)	401
Message à l’occasion de la 18ème Fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1984)	408
Message à la Nation sur la désinformation (20 septembre 1984).....	411
Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1984).....	412

Message à l'occasion de la 19ème Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1985)	417
Rapport de politique générale au 4e Congrès Ordinaire de l'UNC (Bamenda, 22 mars 1985).....	420
Allocution devant le Corps Diplomatique à l'occasion du Nouvel An (30 décembre 1985).....	453
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1985).....	456
Message à l'occasion de la 20e fête Nationale de la Jeunesse (10 février 1986)	457
Message aux militants du RDPC (15 mars 1986).....	460
Discours devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux Nouvel An (29 décembre 1986).....	461
Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1986).....	464
Message à l'occasion de la vingt-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1987)	468
Allocution devant le Corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de nouvel an (28 décembre 1987)	470
Message des vœux de Nouvel an à la Nation (31 décembre 1987).....	473
Message à l'occasion de la vingt-deuxième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1988)	475
Discours devant l'Assemblée Générale de l'ONU (29 septembre 1988)..	477
1988-11-06 : Allocution à l'esplanade du Palais de l'Unité à l'occasion des six ans du Renouveau (06 novembre 1988)	482
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1988)	483
Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1988).....	486
Message à l'occasion de la vingt-neuvième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1989)	490
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (29 décembre 1989)	493

Message des vœux de nouvel an à la Nation (31 décembre 1989).....	497
Message à l’occasion de la vingt-quatrième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1990)	502
Rapport de politique générale au Premier Congrès ordinaire du RDPC (28 juin 1990).....	507
Discours devant l’Assemblée Nationale (03 décembre 1990).....	515
Allocution devant le Corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (31 décembre 1990)	520
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1990).....	523
Message à l’occasion de la vingt-cinquième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1991)	531
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1991).....	536
Allocution devant le Corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 1992).....	540
Message à l’occasion de la vingt-sixième fête nationale de la Jeunesse (10 février 1992)	544
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1992).....	547
Allocution devant le corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1993).....	550
Message à l’occasion de la vingt-septième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1993)	552
Allocution prononcée devant les opérateurs économiques chinois (27 octobre 1993)	555
Allocution devant le corps diplomatique à l’occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1994).....	557
Message à l’occasion de la vingt-huitième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1994)	561
Message à la Nation annonçant l’appui du FMI au programme de redressement de l’économie camerounaise (23 mars 1994).....	564
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1994).....	566

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1995).....	570
Message à l'occasion de la vingt neuvième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1995)	573
Message à la Nation annonçant les mesures de relance économique (01 juin 1995)	575
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1995).....	579
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (04 janvier 1996).....	583
Message à l'occasion de la trentième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1996)	586
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1996).....	588
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (09 janvier 1997).....	594
Message à l'occasion de la trente-et-unième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1997)	598
Message à l'occasion de la Journée de l'Afrique (25 mai 1997).....	600
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1997).....	603
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 1998).....	607
Message à l'occasion de la trente-deuxième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1998)	612
Discours au douzième sommet des Non-alignés à Durban (07 septembre 1998)	615
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1998).....	618
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (07 janvier 1999).....	622
Message à l'occasion de la trente-troisième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 1999)	626
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 1999).....	629

Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2000).....	633
Message à l'occasion de la trente-quatrième Fête nationale de Jeunesse (10 février 2000)	638
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2000).....	641
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (06 janvier 2001).....	644
Message à l'occasion de la trente-cinquième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2001)	648
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2001).....	651
Allocution devant le corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux de Nouvel An (03 janvier 2002).....	655
Message à l'occasion de la trente sixième Fête nationale de la Jeunesse (10 février 2002)	658
Message des vœux de Nouvel An à la Nation (31 décembre 2002).....	662
Table des matières du volume 2.....	667

Résumé

Analyse d'un discours politique présidentiel. Étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002)

Mobilisant les concepts de l'analyse du discours combinés aux méthodes de la lexicométrie, cette thèse se propose de mettre en lumière, à travers l'analyse d'un corpus de 297 discours, les principales caractéristiques tant lexicales que rhétoriques et structurelles du discours du président de la République du Cameroun, Paul Biya, de 1982 et 2002. Après avoir dégagé quelques-uns des axes thématiques du corpus, on poursuit l'analyse lexicale par l'étude lexicométrique de l'évolution du vocabulaire. Les méthodes statistiques permettent ensuite d'appréhender certains phénomènes énonciatifs en fonction du temps lexical et de l'adaptation à l'auditoire. Enfin, dans un dernier temps, ce sont deux types de discours « rituels » qui sont analysés : les discours à la Jeunesse, prononcés par le président de la République le 10 février de chaque année pour célébrer la fête de la Jeunesse, et les discours de vœux de fin d'année. La prise en compte de ces deux types de discours permet de poursuivre l'étude du phénomène d'adaptation à l'auditoire : d'abord en confrontant les discours à la Jeunesse au reste du corpus présidentiel ensuite en faisant contraster les discours de vœux à la Nation avec les discours de vœux au diplomates.

Mots-clés : Analyse du discours, Cameroun, discours politique, discours présidentiel, Paul Biya, lexicométrie, statistique textuelle

Summary

Analysis of a presidential political speech. Focus on lexicometrics (Paul Biya, Cameroon, 1982 - 2002)

The analysis of a corpus of 297 speeches made by the President of the Republic of Cameroon between 1982 and 2002, by means of the methods and the software of the textual statistics and the linguistic concepts of the discourse analysis, has brought to light lexical, rhetorical and structural characteristics of Paul Biya's speeches. After the identification of some of the themes of the corpus, lexical analysis and lexicometric study of the evolution of vocabulary have been made. Statistical methods have helped to clarify the enunciation through the study of lexical time and the adaptation to the public targeted.

Finally, the analysis of two types of speeches: speeches made by the President of the Republic every year on the eve of Youth Day's celebration on February 10, and speeches made every end of year on December 31 to the Nation and to foreign diplomats has shown a diachronic change of vocabulary, showing a clear adaptation to the audience.

Keywords: Discourse analysis, Cameroon, political discourse, presidential speech, Paul Biya, lexicometrics, textual statistics